
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00284406 6

SEIZIÈME CAHIER DE LA CINQUIÈME SÉRIE

TEXTES ET DOCUMENTS

le congrès de Dresde

SEPTEMBRE 1903

CAHIERS DE LA QUINZAINE
paraissant vingt fois par an
PARIS
8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

G. Jacques, éditeur, 1, rue Casimir-Delavigne, puis 36, boulevard Saint-Michel, Paris, vient d'arrêter, au moins provisoirement, la publication des *Études Socialistes,* qu'il avait commencée au premier janvier 1903; il a bien voulu nous communiquer la liste de ses abonnés; nous présenterons nos cahiers, dès cette fin de la cinquième série, à ceux de ces abonnés qui ne les connaissent pas encore; nous les traiterons en abonnés éventuels; nous leur enverrons en octobre notre *catalogue analytique sommaire.*

Les *Études Socialistes* paraissaient tous les deux mois; le premier numéro fut celui de janvier-février 1903; il valait exceptionnellement o franc cinquante; cinq autres numéros se succédèrent, de deux en deux mois; ces autres numéros valaient régulièrement un franc; l'abonnement était de quatre francs par an; le dernier numéro a été celui de novembre-décembre 1903; ainsi avec six numéros, marqués en tout cinq francs cinquante, la première année a paru complète, et la publication a été arrêtée après l'achèvement de la première année.

Nous nous sommes rendus acquéreurs d'un certain nombre de collections complètes et nous sommes en mesure d'envoyer à nos abonnés les *Études Socialistes*, première année complète, pour quatre francs, qui était le prix de l'abonnement, au lieu de cinq francs cinquante, qui est le total des prix marqués; *envoyer un mandat de quatre francs à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers;* nous ne saurions trop engager ceux de nos abonnés qui veulent avoir un dossier complet du mouvement socialiste contemporain, et certains textes socialistes rétrospectifs particulièrement intéressants, à nous demander cette première année des *Études Socialistes;* nous en publions à la fin du présent cahier, aussitôt après la *table,* page 249, une *table analytique sommaire;* on verra tout ce qui a été publié dans ces six fascicules; les six fascicules forment un volume *in octavo* de 384 pages très denses; on notera que notre collaborateur M. Sorel était un des principaux collaborateurs des *Études Socialistes.*

Nous prévoyons que le premier cahier de la sixième série, paraissant le dimanche 2 octobre prochain, sera le *catalogue analytique sommaire de* nos *cinq premières séries;* nous demandons à nos abonnés, de même que nous pensons dès aujourd'hui à préparer l'établissement de ce catalogue, de penser, pour leur part, à en préparer la distribution utile ; c'est-à-dire que nous leur demandons, pendant l'achèvement de cette cinquième série, de chercher et de nous indiquer à qui nous pourrons utilement envoyer ce *catalogue analytique sommaire,* comme nous envoyons nos *vient de paraître;* pour savoir ce qui aura paru dans les cinq premières séries des cahiers, il suffit d'envoyer dès aujourd'hui son nom et son adresse à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement ; on recevra en octobre notre *catalogue analytique sommaire;* pour faire savoir à quelqu'un ce qui aura paru dans les cinq premières séries des cahiers, il suffit d'envoyer dès aujourd'hui à M. André Bourgeois le nom et l'adresse de la personne à qui on s'intéresse ; avertir en même temps cette personne ; elle recevra en octobre notre *catalogue analytique sommaire.*

AVANT-PROPOS

Je n'oublie pas que je dois à mon vieux grand cousin, à mon ami Pierre Baudouin le philosophe, et à mon ami l'historien Pierre Deloire, un compte rendu des congrès où j'ai assisté pendant les années de mon apprentissage ; voici que je le leur dois depuis plusieurs années ; d'anciens abonnés veulent bien de loin en loin me rappeler ces vieilles dettes ; on serait surpris si je ne répondais pas que j'ai commencé de préparer ce compte rendu ; que l'on ne soit pas surpris ; j'ai commencé de préparer ce compte rendu.

Ne sais quand finirai ; la croissance régulière de ces cahiers, — celui-ci même est un des plus considérables que nous ayons mis sur pied, — faisant un accroissement de mon travail, de mes charges et de mes responsabilités de gérance, réduit d'autant mes forces et mon temps d'écriture ; je ne suis point de ces grands génies qui travaillent sans se fatiguer jamais ; je ne suis point de ces grands écrivains qui peuvent écrire au kilomètre ; et je me permets quelquefois de réfléchir, entre mes repas, ce qui fait perdre énormément de temps.

Ne sais quand finirai ; ne nous hâtons point ; travailler n'est pas toujours écrire ; et il y a des courbes, de pensée, d'action, qui sont fort loin d'être achevées.

J'expliquerai, continuant mon compte rendu de gérance, comment sont organisés, comment fonctionnent nos cahiers de courriers ; mais je suis assuré que nos abonnés n'ont pas attendu cette continuation pour s'apercevoir qu'autant que nous le pouvons nos cahiers de courriers apportent des renseignements directs ; immédiats ; où la part de la déformation est nulle, autant que nous le pouvons ; où la part de l'interprétation est réduite au minimum inévitable ; en ce sens mon compte rendu des congrès fera un cahier de courrier.

Avant tout il faut savoir ce que l'on dit ; un matin nous lisons dans les journaux que les élections législatives allemandes ont donné trois millions de socialistes et des centaines de mille ; le lendemain matin nous lisons dans les journaux qu'il ne s'est rien passé en Allemagne ; le surlendemain matin nous lisons dans les journaux que les socialistes allemands se chamaillent pour savoir s'ils feront un vice-président parlementaire qui aille à la cour en habit de cour ; il faut donc que ces innombrables socialistes électeurs allemands soient comme trop de socialistes français que nous connaissons, et ne soient pas comme certains socialistes français, révolutionnaires, que nous connaissons aussi ; ainsi pour toute conversation, et avant même d'engager la conversation, il faut savoir en quel idiome on parle, quel est le langage ; et avant toute numération il faut savoir en quelles unités on compte ; plus de trois millions peuvent ne pas valoir moins de trois cent mille.

A défaut de renseignement direct et parmi les renseignements indirects les comptes rendus officiels sont particulièrement précieux ; non qu'ils soient particulièrement exacts ; au contraire ; mais parce que les déformations y appartiennent à un type connu ; et qu'ainsi l'interprétation peut se régler presque automatiquement ; tout le monde sait aujourd'hui ce que c'est que le langage officiel ; pour qui sait lire, ce langage est sensiblement le même dans tous les pays du monde ; l'intelligence du texte en est facilitée d'autant.

Le compte rendu officiel allemand du congrès de Dresde forme un épais volume *in octavo* de 448 pages très denses ; gris ; la première page de la couverture porte ce titre :

Protokoll
ueber die Verhandlungen des Parteitages der Sozialdemokratischen Partei Deutschlands
abgehalten zu Dresden
vom 13. bis 20. September 1903
Preis 75 Pfennig
Berlin 1903
Verlag : Expedition der Buchhandlung Vorwaerts
(Th. Glocke in Berlin)

Le dimanche 14 août prochain doit s'ouvrir, à Amsterdam, le sixième congrès socialiste international ; ce sixième congrès socialiste international sera le deuxième de notre connaissance ; le premier, cinquième du nom, et que nos abonnés n'ont pas oublié, fut ce grand congrès de Paris 1900, l'un de ceux, le principal de ceux dont je dois le compte rendu ; en attendant ce compte

rendu direct, nous avons eu la bonne fortune de publier de ce cinquième ou premier congrès un compte rendu qui avait le double avantage d'être sténographique et de n'être pas officiel : *seizième cahier de la deuxième série,* bon à tirer du mardi 13 août 1901, *compte rendu sténographique non officiel de la version française du cinquième congrès socialiste international, tenu à Paris du 23 au 27 septembre 1900 ;* un fort cahier de 216 pages et couverture, trois francs cinquante ; on se rappelle que les organisateurs internationaux ou si éminemment français du congrès, tout occupés à préparer pour le lendemain matin la révolution sociale universelle, ou peut-être à se jouer mutuellement de bons tours parlementaires politiques, car on était au temps où régnait l'unité, avaient négligé de retenir un sténographe ; le compte rendu des cahiers, sténographique, fut pris par nos sténographes assermentés, MM. Corcos frères, alors sténographes habituels du Parti socialiste français ; le texte fut revu par notre collaborateur Hubert Lagardelle ; notre collaborateur M. Sorel voulut bien revoir les épreuves et annoter ; ce compte rendu n'étant pas officiel, je n'ai pas besoin de dire qu'il présente toute garantie ; ainsi établi, ce cahier demeure le seul monument que nous ayons authentique d'un congrès qui fut important, moins par ses déclarations officielles que par ses élaborations sourdes ; je dois ajouter qu'en dehors des collections complètes il ne nous en reste plus que 108 exemplaires.

Sur tous les autres textes et documents, renseignements, notes et commentaires que nous avons publiés du mouvement socialiste dans nos cinq premières séries, je renvoie au *catalogue analytique sommaire* que nous

préparons pour être le premier cahier de la sixième série ; ce sera la fonction de ce *catalogue analytique sommaire* que de présenter d'ensemble un énoncé de tous nos travaux, de toutes nos publications antérieures.

Au moment où va s'ouvrir le congrès d'Amsterdam, nous avons voulu donner à nos abonnés un *exemple* de congrès national allemand ; nos abonnés ne connaissent que trop, par eux-mêmes et par nos cahiers, ce que sont les congrès français et ce qu'est devenu le socialisme français ; il est bon, au moment où va s'ouvrir le deuxième grand congrès international qui sera de notre connaissance, que l'on ait un compte rendu d'un grand congrès national allemand ; nous avons pris naturellement le dernier congrès, le congrès de Dresde, tenu en septembre dernier.

Non seulement le socialisme français et le socialisme allemand forment deux parties capitales du socialisme international, mais le socialisme français et le socialisme allemand forment, en qualité, en nature, peut-être les deux types autour desquels se grouperaient, théoriquement, les différentes espèces que nous connaissons de socialisme dans le monde.

Le compte rendu allemand, sur qui nous avons travaillé, est un compte rendu officiel ; mais il est sténographique ; d'ailleurs, si de tous les comptes rendus indirects un compte rendu officiel est le moins aventuré, un compte rendu officiel vaut mieux qu'un compte rendu officieux.

Notre collaborateur Gaston Raphaël, traducteur juré de nos cahiers pour l'allemand, a pris le *Protocole* alle-

mand ; il a traduit sténographiquement les parties sténographiques essentielles ; il a traduit analytiquement les parties de la sténographie qui admettaient l'analyse ; il a transporté les *annexes,* qui, dans leur sévère et ingrate uniformité apparente, sont d'une importance capitale, comme tout document premier, ennuyeux, non malaxé.

Nous avons mis en *sept,* c'est-à-dire en plus petits caractères, les parties sténographiques traduites sténographiquement ; nous avons mis en *huit,* c'est-à-dire en plus gros caractères, les parties sténographiques traduites analytiquement ; j'ai, sur le texte de Raphaël, établi une *table analytique sommaire.*

Charles Péguy

le congrès de Dresde

Réunion préparatoire
tenue le dimanche 13 septembre 1903
à sept heures du soir

« Depuis Halle (1) aucun congrès n'a vu plus de délégués que celui qui se réunit ce soir. La grande salle du *Trianon* semble presque trop petite pour la foule de ceux qui sont venus. Les délégués ont pris place à six grandes tables disposées en long et à de nombreuses petites tables. Dans le fond et sur les côtés de la salle se presse la masse des auditeurs ; des centaines de camarades qui désiraient entrer doivent être renvoyés car la salle est comble. Devant l'estrade sont assis à deux longues tables les représentants de la presse, qui en a annoncé environ soixante, et dans ce nombre quelques représentants de la presse étrangère.

« Le syndicat des tapissiers, pendant les heures que le travail laissait libres, avait orné la salle de la décoration la plus riche et du meilleur goût. Sur l'estrade où se trouve la table présidentielle, contre la muraille du

(1) Congrès de Halle en 1890.

fond : la statue de la Liberté, flanquée des bustes des premiers combattants, Marx, Lassalle, Engels et Liebknecht. Un bouquet de lauriers et de palmes entoure ces statues, au-dessus desquelles l'image du soleil levant annonce la paix universelle. Des branchages et des guirlandes de sapin, en même temps que des drapeaux, des emblèmes, des écussons ornent les murs et les colonnes de la salle. Marx, Saint-Simon et Hutten fournissent le texte des inscriptions destinées à faire souvenir et à encourager : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! — Souviens-toi qu'il faut de l'enthousiasme pour accomplir de grandes choses ! — Les esprits se sont éveillés ; c'est une véritable joie que de vivre ! »

A sept heures précises commencent les délibérations. Kaden, au nom du comité local de Dresde, et Bebel, au nom du comité directeur du parti, souhaitent la bienvenue aux congressistes. On procède aux élections. Sont élus présidents à l'unanimité Singer et Kaden.

Singer prend la présidence. On nomme neuf secrétaires, ainsi qu'une commission chargée de vérifier les mandats des délégués.

On discute aussitôt les motions relatives (1) à la fixation de l'ordre du jour. Les motions 2, 3 et 6 ne réunissent pas un nombre suffisant de signatures. La motion 1 n'est pas adoptée. Singer annonce qu'une conférence des délégués prussiens aura lieu à l'issue du Congrès. La motion 5 n'a plus de raison d'être.

---

(1) Voir aux *annexes* la liste complète des motions et résolutions que le congrès devait discuter.

L'ordre du jour du congrès est fixé définitivement ainsi :

1. Rapport du comité directeur : (1) *a)* généralités ; *b)* caisse ; *c)* collaboration de camarades à des organes bourgeois ; *d)* différend entre Bebel et la rédaction du *Vorwaerts ; e)* question polonaise.

2. Rapport des contrôleurs.

3. Rapport sur l'activité parlementaire.

4. Tactique du parti : *a)* élections au Reichstag ; *b)* question de la vice-présidence ; *c)* les tendances revisionnistes.

5. Fête du Premier Mai.

6. Le congrès international d'Amsterdam de 1904.

7. Motions concernant le programme et l'organisation du parti.

8. Autres motions.

9. Élection du comité directeur, des contrôleurs et choix du lieu où se tiendra le prochain congrès. (2)

---

(1) Voir aux *annexes* certains renseignements extraits de ce rapport.

(2) Dans le *Protokoll* allemand le compte rendu de cette séance préparatoire va de la page 136 à la page 145.

PREMIÈRE JOURNÉE

Lundi 14 septembre. — Séance du matin

A neuf heures un quart, le président Singer ouvre les débats. Il remercie les délégués étrangers, dont quelques-uns prennent la parole, et lit les télégrammes arrivés de différentes régions. On passe à l'ordre du jour.

I. — *Rapport du comité directeur*

a) GÉNÉRALITÉS

Pfannkuch, *rapporteur*. — Nous avons eu l'an passé à nous occuper surtout de la lutte contre les tarifs douaniers et des élections au Reichstag.

La lutte contre les tarifs a été surtout menée à Berlin. Mais dans tout le pays les camarades nous ont vaillamment soutenus.

La campagne électorale a été préparée dès le mois de mars. Il ne nous a pas toujours été facile de fournir des orateurs aux camarades qui en réclamaient, — parfois en termes pas trop polis. Il y a là une grosse difficulté et je pense que les motions demandant l'établissement d'une commission de propagande ne sont

pas en mesure de modifier la situation. Nous avons aussi fourni des feuilles volantes autant que les camarades en demandaient. Mais là aussi nous aurions eu besoin d'être mieux secondés.

On nous a demandé de créer des secrétariats ouvriers du parti. Nous l'avons fait seulement dans les endroits où le socialisme n'a pas encore pris pied. Nous estimons qu'ailleurs les organisations locales doivent se charger de ce travail. Et je ne pense pas que le comité change d'avis.

Notre presse a pris un grand développement. De nouveaux journaux n'ont pas été fondés, mais les anciens ont vu s'accroître le nombre de leurs abonnés et de leurs éditions. (1)

Certaines motions concernent nos statuts d'organisation. On demande que le comité intervienne dans un délai fixé dans les différends qui surviennent entre camarades. Assurément il interviendra le plus tôt possible. Mais on ne peut lui imposer l'obligation d'intervenir dans un délai fixé.

Le comité croit avoir pendant l'année écoulée rempli sa tâche le mieux possible. *(Approbation)*

b) — I — Rapport du trésorier

Gerisch, *rapporteur.* — Je ne puis que souhaiter que la situation financière se maintienne égale à celle de l'an passé. *(Hilarité et approbation)*

Malheureusement beaucoup de circonscriptions ne

(1) Voir aux *annexes.*

m'ayant pas envoyé leurs comptes je n'ai pu donner partout des chiffres exacts, en particulier en ce qui concerne la presse. Mais en général la situation de notre presse est excellente. Nous comptons 550.000 abonnés (130.000 de plus que l'an passé, grâce aux élections). En chiffres ronds les abonnements ont rapporté 3 millions et les annonces 1.700.000 marks.

Quant à la caisse du parti, naturellement les recettes ne sont plus égales à celles qui ont précédé les élections. Mais il ne faut pas que la baisse se prolonge. Il nous reste encore de nombreuses dépenses à prévoir.

b) — II — Rapport des contrôleurs

Meister, *rapporteur*. — Les contrôleurs ont eu à vérifier les livres et la caisse du parti et du *Vorwaerts*. Nulle part nous n'avons eu la moindre observation à présenter.

Les contrôleurs ont eu à s'occuper d'une lettre de Mehring demandant l'exclusion du camarade Berthold qui a écrit dans la *Zukunft* des articles indignes d'un socialiste. L'avis sur ce point fut unanime. Cependant la demande fut rejetée à égalité de voix pour et contre.

Nous avons dû également rejeter une plainte d'un mineur et d'un autre camarade. Nous n'avons pu encore statuer sur une plainte des camarades de Mulhouse et Strasbourg.

Au reste nous demandons d'accorder décharge pour leur administration aux personnes qui en sont chargées et à la direction du parti.

Après quelques observations de détail présentées par

certains délégués et une réponse de Pfannkuch et Gerisch, la décharge demandée est accordée. (1)

c) Collaboration de camarades a la presse bourgeoise

Motions 7 à 16 qui ont réuni un nombre de signatures suffisant

Pfannkuch, *rapporteur.* — Je n'ai pas besoin de vous rappeler la plainte des camarades Heinrich Braun, Lily Braun, Heine, Goehre et Berthold ainsi que la réponse qu'y fit le comité directeur. (2)

---

(1) *Protokoll,* pages 145-158.

(2) Ces camarades écrivaient dans la *Zukunft*, revue dirigée par Maximilian Harden. Cette revue prétend être une tribune libre ouverte à toutes les opinions. Franz Mehring puis Kautsky prirent à partie dans la *Neue Zeit,* revue socialiste, les socialistes qui continuaient à collaborer à la *Zukunft,* où se publiaient des articles violents contre le socialisme. Ceux-ci adressèrent une plainte au comité directeur. En voici les passages essentiels (cités dans le rapport du comité) : « La *Neue Zeit* a jugé bon d'attaquer à nouveau des membres du parti socialiste et de porter atteinte à leur honneur parce qu'ils collaborent à des organes non socialistes... La *Neue Zeit* attaque particulièrement des camarades qui exposent, en signant de leur nom, leurs opinions dans un organe qui s'ouvre aux représentants des opinions les plus diverses ; et elle présente les choses de façon à laisser croire que ces camarades servent par là des visées et des forces adverses et font cause commune avec des attaques venues d'ailleurs et parues dans ce même organe. »

La réponse du comité adressée le 27 février aux plaignants disait : « Nous ne voyons pas que pour avoir accepté l'article intitulé *Concessionnards* [de Franz Mehring] dans le numéro 16, la rédaction de la *Neue Zeit* mérite un blâme ou un avertissement. Nous aurions seulement souhaité que l'auteur en question eût donné le nom de celui ou de ceux qu'il voulait atteindre, afin d'éviter les méprises. »

En même temps le comité avertissait les plaignants qu'il ferait connaître sa manière de voir sur la collaboration aux périodiques

Je vais compléter le dossier de l'affaire en vous donnant lecture des deux lettres suivantes :

Au comité directeur du parti socialiste d'Allemagne

Chers camarades !

La lettre du comité directeur du 28 février 1903 nous fait songer aux pratiques des ministères bourgeois. Il s'explique sur des points sur lesquels nous ne l'avions pas interrogé et laisse sans réponse la plainte que nous avions portée en réalité.

Nous nous sommes uniquement plaints de ceci : dans l'article de Kautsky paru dans le numéro 19, (1) on prétend de camarades qui, signant de leur nom, écrivent dans des organes non socialistes, qu'ils servent par là des visées et des forces adverses, et l'on y présente les choses de façon à laisser croire qu'ils font cause commune avec les attaques contre le parti, venues d'ailleurs et parues dans cet organe.

---

bourgeois dans l'organe central du parti. Dans le numéro 52 du 3 mars 1903 le *Vorwaerts* publiait :

NOUVELLES DU PARTI

Le soussigné a été amené à faire connaître son opinion sur certaines questions qui depuis longtemps occupent un grand nombre de socialistes et exige que l'on prenne position.

1. Peut-on considérer comme compatible avec les intérêts du parti que des camarades participent comme rédacteurs ou collaborateurs à des entreprises de presse bourgeoise, dans lesquelles il est fait une critique haineuse et perfide du parti socialiste ?

Réponse : Non.

2. Un socialiste peut-il être rédacteur ou collaborer à un organe bourgeois lorsque la condition ci-dessus n'est pas réalisée ?

Il y a lieu de répondre affirmativement, en tant qu'il s'agit de situations où le camarade n'est pas contraint d'écrire contre le parti socialiste ni d'accepter les attaques dirigées contre celui-ci.

Toutefois, dans l'intérêt du parti aussi bien que dans l'intérêt des camarades se trouvant dans ces situations, il convient de ne pas leur donner de postes de confiance qui tôt ou tard les mettraient en conflit avec eux-mêmes ou avec le parti.

Berlin, le 2 mars 1903.

Le comité directeur du parti.

(1) De la *Neue Zeit*. De même l'article de Mehring.

Nous n'avons pas parlé des insinuations blessantes contenues dans l'article *Concessionnards* de Franz Mehring dans le numéro 16, parce que nous n'attribuons aucune importance aux injures venues de ce côté, du moins autant qu'elles ne menacent pas les intérêts du parti en tant que tel.

Nous avons écrit au comité directeur que nous voyions dans les passages indiqués de l'article de Kautsky, une supposition offensante et contraire à la vérité, contre laquelle nous portions plainte. Le comité directeur, à l'instar des ministres, passe sous silence l'unique question que nous lui avions soumise.

Quant à la déclaration du comité directeur, qui nous fut annoncée, puis publiée, sur la question de savoir si et quand un socialiste pouvait écrire dans des organes non socialistes, nous n'avions, nous, aucune raison de la solliciter. Nous avions déjà auparavant notre opinion là-dessus, que nous prenons la liberté de conserver.

Berlin, le 3 mars 1903.

Docteur Heinrich Braun, Lily Braun,
Wolfgang Heine, Paul Goehre, A. Berthold.

(Rires)

A cette lettre, le comité fit la réponse suivante :

A Monsieur le Docteur Heinrich Braun et compagnons.

Chers camarades !

Dans votre lettre du 3 mars courant, vous vous plaignez de ce que le comité, dans sa réponse du 28 février courant, ait passé sous silence la seule question qui lui fût soumise.

Ce n'est pas parce que nous imitons « les pratiques des ministères bourgeois », — nous ne nous attendions vraiment pas à une telle insinuation, — mais parce que toute espèce de fondement faisait défaut à ce que vous considérez maintenant comme l'essence de votre plainte, que nous n'y avons pas touché.

Vous déclarez maintenant : notre plainte visait l'accusa-

tion de Kautsky contre des socialistes qui, signant de leur nom, écrivent dans des organes non socialistes et « servent par là des visées et des forces adverses », et, en second lieu, sa manière de présenter les choses qui laisserait croire que ceux-ci font cause commune avec les attaques dirigées dans ces organes contre le parti.

Kautsky n'a ni prétendu la première chose, ni présenté l'autre ainsi.

Pour commencer par la seconde, Kautsky a simplement déclaré dans le passage, qui seul peut entrer en considération, qu'un socialiste écrivant encore pour Harden, après des attaques comme celles que Harden a lancées contre notre parti, attire sur lui le soupçon que... etc. Et en ce qui concerne votre plainte capitale, Kautsky n'a pas prétendu comme vous l'écrivez, qu'ils « servent des visées et des forces adverses », mais a dit : « Mais il en va autrement pour les camarades qui se produisent ouvertement comme représentants et porte-parole de notre parti. S'ils travaillent dans la presse bourgeoise, ils le font là aussi comme représentants de notre parti, et il ne peut en aucune façon nous être indifférent de savoir *quelles* visées et forces ils y servent. » Cet exposé contient des choses qui se conçoivent si bien d'elles-mêmes que tout socialiste doit les approuver absolument du premier au dernier mot. *(Vive approbation)* Par suite, votre plainte est dénuée de tout fondement. En ce qui touche notre déclaration sur cette affaire, il est tout à fait indifférent que vous l'ayez souhaitée ou non. Seule fut décisive la question de savoir si, en présence de certains faits et phénomènes, cette déclaration était *nécessaire* dans l'intérêt du parti. *(Très juste! Vive approbation)*

Voilà tous les documents. On nous a bien compris et de nombreux journaux socialistes nous ont approuvés. Plusieurs camarades se sont adressés à nous pour savoir s'ils devaient continuer leur collaboration à des organes bourgeois.

Que la déclaration du comité n'ait pas plu aux plaignants, cela se conçoit. Braun prétend qu'elle porte

atteinte à la liberté de pensée et qu'il eût été préférable de laisser au tact de chacun le droit de décider.

Sur ce point, les avis peuvent être partagés. Mais même si la déclaration du comité restreignait en quelque manière la liberté d'exprimer son opinion, il peut être dans certaines circonstances de l'intérêt du parti, — comme c'est le cas dans l'État, — d'accepter une fois et pour des raisons tirées du principe démocratique une telle restriction à cette liberté, lorsque des intérêts vitaux du parti sont en jeu. *(Très juste!)* Et l'on nous dit qu'il faut s'en rapporter au tact de chacun. Mais si selon le comité le tact individuel est en défaut, c'est bien le droit et dans certaines circonstances le devoir du comité d'exprimer cette opinion.

Après tout ce qui s'est passé et ce que je viens de lire,

je pense que la direction du parti aurait manqué à son devoir *(Très juste!)* si elle n'avait exprimé officiellement son opinion *(Vive approbation)* d'autant plus que la majorité des camarades avait attendu depuis longtemps une telle déclaration et l'avait en partie sollicitée. *(Très juste!)* Je vous prie donc de voter la motion 7 et de considérer le sort des autres comme tranché par ce vote. *(Vive approbation)* (1)

Segitz propose de permettre aux orateurs de parler plus de dix minutes. — Adopté.

La séance est levée à une heure.

---

(1) *Protokoll*, pages 158-162.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à trois heures un quart sous la présidence de Singer.

Heinrich Braun, *de Berlin.* — Je suis homme de lettres. C'est pourquoi les discussions entre gens de lettres, — et cette histoire de collaboration n'est pas autre chose, — me sont odieuses. Nous avions expressément demandé au comité directeur de trancher lui-même cette question sans la rendre publique.

Car elle est fort compliquée. En fait, il n'est point depuis soixante ans de socialistes qui n'aient collaboré à des organes bourgeois. Marx comme Engels, Liebknecht comme Vollmar, Bernstein comme Kautsky l'ont fait. *(Sensation)* Je sais bien qu'on m'a répondu : Dans les organes dont il s'agissait, la chose était possible.

De même le comité, et d'accord avec lui, Monsieur le Docteur Franz Mehring... *(Bebel :* Monsieur le Docteur Franz Mehring!) Parfaitement, camarade Bebel, Monsieur le Docteur Franz Mehring! *(Bebel :* Monsieur le Docteur Heinrich Braun! — *Grand tumulte)*

Singer. — Nous devons nous appeler ici camarades. Vous n'avez pas le droit de faire d'exceptions. Mais vous pouvez nommer le nom tout court.

Heinrich Braun, *continuant.* — Le camarade Kautsky prétend que les organes en question n'exerçaient pas contre le socialisme une critique haineuse et perfide. Mais d'autres camarades ont contesté cette appréciation. Cela montre combien ces mots sont vagues et élastiques. A quels journaux s'appliquent-ils?

Le comité va-t-il établir une congrégation de l'index dressant chaque année une liste d'organes auxquels il sera interdit de collaborer ou qu'on ne devra pas lire?

D'ailleurs, cette collaboration peut être utile au parti. De même qu'un socialiste prend la parole dans une réunion publique d'adversaires, de même un socialiste écrit dans un journal d'adversaires. Il ne sert pas la presse bourgeoise, mais se sert d'elle pour répandre les idées socialistes.

Voilà mon opinion sur le fond de la question. Mais cette affaire a un côté personnel. Toute la querelle est sortie de l'article de Franz Mehring... Franz Mehring a une certaine ressemblance avec le caméléon; mais il se distingue d'autre part très nettement de lui. Lorsque le caméléon devient furieux, il change de couleur. Mais lorsque Mehring change de couleur, il devient furieux contre ses anciens amis. Harden était un de ces amis tendrement aimés. Rien d'étonnant à ce que Mehring, conformément à la manière de ce singulier caméléon, profite de toute circonstance, même de la moins convenable, pour se venger de Harden. *(Bebel :* La comparaison vous fait honneur!) Soyez sans inquiétude au sujet de mon honneur. *(Bebel :* Et vous au sujet du mien!) Laissez-moi mon honneur et je vous laisse le vôtre!

Mais, me dit-on, c'est vous qui nous avez amené Mehring. Sans doute. Voici comment. Mehring avait été socialiste. Puis il avait indignement attaqué et quitté le parti. Lorsque je le connus, il semblait se repentir. Un soir, je devais faire un dîner avec Bebel et Singer à la suite d'un pari que nous avions fait. J'eus la donquichotterie de proposer d'inviter Mehring. Mais

jamais je ne l'aurais tiré du profond mépris où il était tombé *(Rires)* si j'avais connu entièrement son passé.

Jamais les camarades ne souffriraient le terrorisme qu'exerce Mehring dans le parti s'ils connaissaient son passé. *(Très vrai!)* Et c'est seulement parce que, comme le renard, *(S'adressant à Mehring)* vous effacez vos traces qu'il vous est possible de vous maintenir; et votre terrorisme fait le reste. Comme personnalité littéraire, vous ressemblez à un chevalier sous son armure de fer qui semble invulnérable, sur qui les coups les plus habiles glissent inutiles. Et cependant cette armure, dont vous vous revêtez, n'est pas de fer, mais de carton couleur de fer. Quelques bons coups et sous cette armure apparaît non le pécheur repentant que vous jouez maintenant, mais un pénitent pas du tout contrit, que la terreur fait claquer des dents. Vous ne vivez que du mensonge. *(Grande agitation)*

Je puis donner des preuves. Mehring a prétendu que la loi contre les socialistes l'avait ramené à la social-démocratie. Mais je puis citer des articles de lui écrits contre la social-démocratie, après sa prétendue rentrée dans celle-ci. *(Braun lit quelques extraits.)*

(Zubeil: Et cependant vous nous l'avez amené!) Je vous ai dit que si j'avais connu ces articles — *(Bebel:* Vous les avez connus!) Non. *(Bebel:* Vous les avez connus. Vous ne dites pas la vérité. — *Cloche du président.* — *Bebel:* C'est cela qui était un mensonge.)

Singer. — Je prie instamment le camarade Bebel de cesser ses interruptions. La dignité du parti exige des débats tranquilles et objectifs.

Braun, *continuant.* — Je conteste à Bebel le droit de prétendre que j'ai connu ces articles. La personne qui me les a signalés est dans la salle. *(Bebel:* Inouï!)

J'en arrive à la conclusion.

Qu'est donc l'activité de Franz Mehring depuis plusieurs années? Est-elle autre chose qu'une excitation des camarades les uns contre les autres? *(Très juste!)* est-elle autre

chose que l'excitation de notre parti contre les partis étrangers?... Il n'y a sans doute qu'un homme en Allemagne qui soit satisfait de cette activité provocatrice, destructrice, de Franz Mehring, c'est le ministre de police prussien. *(Agitation)* C'est pourquoi je dis : comme ennemi, vous n'étiez pas dangereux pour nous et vous ne le seriez pas si vous deveniez à nouveau notre ennemi. *(Une voix :* Vous aussi ! — *Hilarité)* Mais nous nous garderons contre vous, comme contre un ami menaçant de l'intérieur l'existence de notre parti. *(Approbation et sifflets)* (1)

Hoffmann, *de Hambourg.* — Je regrette que Braun ait mêlé l'affaire Mehring à la question générale. J'approuve la déclaration du comité. Le mal vient en grande partie de ces gens qui, arrivés tard dans le parti, *(Une voix :* Socialistes de salon !) veulent conduire alors qu'ils devraient encore être conduits. *(Vive approbation)* (2)

Kautsky. — Il ne s'agit nullement d'une discussion privée entre Mehring et Harden. C'est de l'article de Bernhard qu'est sorti tout le débat. Bernhard disait dans cet article, intitulé : *Morale de parti,* que les chefs de notre parti pensent et parlent dans le privé autrement qu'en public. C'est moi qui ai connu le premier cet article et, indigné, l'ai signalé à Mehring en le priant d'y répondre. Et loin de redouter l'approche des élections, il était nécessaire d'y répondre avant les élections, sans quoi nos adversaires auraient eu la partie trop belle auprès des masses.

Pour le fond,

il ne s'agit pas de la liberté de pensée, mais d'une question de propreté publique. Représentez-vous qu'un camarade

(1) *Protokoll,* pages 162-171.
(2) *Protokoll,* page 172.

eût le bon goût de monter sur un tas de fumier et de vouloir de là-haut haranguer le public; n'aurions-nous pas le droit de lui dire : choisis une tribune plus propre. La liberté de pensée serait-elle menacée ? Assurément non. *(Hilarité. — Approbation. — Une voix :* Très spirituel !)

Or, il est impossible de comparer la *Zukunft* aux journaux dans lesquels écrivirent Marx et Engels et Liebknecht. Elle est plutôt ce tas de fumier. Après les articles qu'elle a publiés contre nous, on ne peut comprendre comment un socialiste ose encore y écrire. Jadis il eût été chassé du parti. *(Vive approbation)*

Braun a violemment attaqué Mehring. Mais c'est justement lui qui l'a ramené dans le parti et me l'a recommandé pour la *Neue Zeit.* Je l'ai reçu avec défiance, car j'estime qu'une saine défiance à l'égard de ceux qui nous viennent des partis bourgeois, à l'égard des intellectuels surtout, est de rigueur. Mais aujourd'hui Mehring a combattu depuis dix ans à nos côtés. Il mérite toute la fidélité que nous devons à un vieux camarade de combat. *(Vive approbation)*

Mehring est respecté par tous, même par nos adversaires, comme théoricien savant du socialisme. D'où vient donc qu'on l'attaque ?

Cela vient de ce que Mehring compte parmi ceux qui se sont élevés jusqu'à la notion du socialisme scientifique, et pour qui le programme n'est pas une simple formalité qu'ils acceptent afin de rester dans le parti, mais une vérité vivante dont ils se font les champions. *(Vive approbation)* C'est justement parce qu'il défend le programme même contre ceux qui attaquent notre tactique, qu'il s'est attiré la haine et les attaques de ces mêmes gens qui le célébreraient comme un héros de la pensée, s'il attaquait aujourd'hui le programme avec eux. *(Approbation enthousiaste)*

Ces socialistes ressemblent aux individus qui après s'être querellés avec leur voisin vont dénoncer celui-ci pour un crime de lèse-majesté qu'il aurait commis autrefois.

Braun a dit que moi aussi j'ai écrit dans des organes bourgeois. Mais c'était à une époque où la presse socialiste n'existait pas. L'exemple de Liebknecht ne doit pas servir d'excuse. Braun ferait mieux d'imiter ses vertus que ses fautes.

Je m'étonne qu'il existe encore des gens pour croire à la légende d'une presse indépendante ou à l'action d'un article. La presse indépendante est une hypocrisie politique et les articles socialistes n'ont aucune action sur la bourgeoisie. On ne peut agir sur la classe bourgeoise que par des œuvres scientifiques. Donc ces articles ne sauraient être utiles. Mais ils peuvent être très nuisibles au parti. J'espère donc que le congrès votera la motion du comité. *(Vive approbation)* (1)

Edmund Fischer. — Je ne suis pas homme de lettres. Je n'ai jamais écrit une ligne dans les organes bourgeois. Je n'ai aucun intérêt personnel dans l'affaire. J'approuve en partie la motion du comité. Mais je suis indigné de la manière dont elle fut provoquée. Tout vient de Mehring. Kautsky a prétendu que la question était récente. C'est inexact. Depuis longtemps des socialistes écrivaient dans des journaux bourgeois. Kautsky lui-même a accepté comme collaborateur à la *Neue Zeit* un antisémite Hans Leuss, condamné dans la suite pour faux serment. Le comité aurait eu depuis longtemps l'occasion de sévir. Mais le besoin de *propreté*

---

(1) *Protokoll*, pages 172-176.

date du jour où Adler (de Vienne) publia dans la *Zukunft* un article contre Mehring. C'est lui, — ce personnage qui provoquerait l'indignation des ouvriers s'ils connaissaient sa vie, — qui pour des raisons personnelles a fait de cette affaire une affaire d'État.

Je ne voterai pas pour la motion du comité, parce qu'elle conduit à des injustices. Elle atteint d'excellents et pauvres socialistes qui vivent de comptes rendus qu'ils donnent aux journaux bourgeois. Si l'on ne peut écrire pour la *Zukunft*, on ne doit pas le pouvoir davantage pour aucun organe bourgeois. En réalité on ne peut trancher la question d'un coup. Il faudrait une décision dans chaque cas particulier. *(Approbation et sifflets)* (1)

Beyer, *de Leipzig*, reproche à Fischer d'avoir entraîné la discussion plus que jamais sur le terrain personnel. Cette belle indignation de Fischer aurait dû se manifester plus tôt. Quant à Mehring, dit-il,

les ouvriers qui eurent affaire à lui savaient ce qui en était; mais ils se sont dit qu'une évolution toute naturelle s'était produite chez lui. *(Une voix :* Il a mué deux fois !)

Aussi bien vaut-il mieux se développer de droite à gauche que de gauche à droite. Et même si des socialistes ont collaboré autrefois à des organes bourgeois, aujourd'hui les choses ne peuvent continuer ainsi. L'article sur la morale de parti représente les ouvriers comme un troupeau de moutons. *(Très juste ! — Bebel s'écrie :* C'est ce qui a été écrit de plus violent !) Il faut que cela finisse. *(Approbation)* (2)

---

(1) *Protokoll*, pages 176-178.
(2) *Protokoll*, page 178.

Clara Zetkin. — On a dit que la motion du parti avait causé une profonde émotion. Elle n'a fait que déchaîner une tempête dans le verre d'eau de quelques gens de lettres. Dans le parti on s'est simplement indigné que la question pût être posée.

On a dit qu'il s'agissait d'un débat entre gens de lettres. C'est inexact. Il s'agit de savoir s'il est permis à un socialiste de collaborer à la revue de Harden, et ensuite s'il lui est permis de collaborer en général à un organe bourgeois.

A la première question il faut répondre non. Cette revue est telle que non seulement un socialiste mais encore un honnête homme ne peut y écrire. *(Approbation enthousiaste)* D'ailleurs les articles parus dans cette revue ne peuvent, quoi qu'on en dise, influer sur les bourgeois. De plus elle fait partie de cette presse dite indépendante

qui a exactement à remplir la même mission que l'église au service de la bourgeoisie, à savoir empoisonner la conscience de classe du peuple des travailleurs.

Elle est d'autant plus dangereuse qu'elle pénètre sous le masque du faux ami dans les milieux ouvriers. Nous considérons comme une honte de s'y abonner. Est-ce pour permettre d'y collaborer ?

La seconde question est une question de tactique. Au fond la question se pose ainsi : pouvons-nous nous entendre avec la société bourgeoise, la gagner, ou devons-nous la vaincre ? On la discutera plus tard. Nettement favorable à la seconde hypothèse, je me contente pour l'instant de dire ceci :

Si le temps, la force, le talent que l'on dépense à persuader peut-être tel ou tel bourgeois que nous ne sommes pas

d'aussi mauvais diables qu'il le croyait, si l'on voulait, dis-je, employer le même temps, la même force, le même talent à révolutionner les masses, au lieu de deux ou trois camarades flous venus de la bourgeoisie, on gagnerait des centaines de milliers de véritables combattants. *(Approbation enthousiaste. Applaudissements)* (1)

Adolf Hoffmann, *de Berlin.* — D'après Fischer l'on pourrait croire que l'on discute la question : péchés de Mehring, Braun et compagnie. La question est autre. Mehring a été coupable, c'est vrai. Mais il a fait pénitence. Et s'il a péché ce n'est certes pas une raison pour l'imiter. Il s'agit non de tout cela mais de savoir

si un camarade peut être rédacteur à un organe adverse et s'il peut en cette qualité occuper des postes d'honneur dans le parti.

Ainsi Bernhard, rédacteur à la *Morgenpost,* aurait pu,

étant donnée l'inintelligence d'une grande partie des camarades,

être élu député. Quelle bonne affaire pour la *Morgenpost.*

Et quelles difficultés entraîne cette situation pour la presse socialiste. Aux camarades qui recherchent des abonnés on répond : Eh ! mais la *Morgenpost* coûte moins que le *Vorwaerts,* et des socialistes y écrivent. Pourquoi prendre le *Vorwaerts?* Le congrès ne peut souffrir cela plus longtemps.

Et quels sont les articles que la presse bourgeoise accepte ? Ceux qui peuvent causer de l'embarras aux socialistes et que les adversaires nous opposent tou-

(1) *Protokoll,* pages 178-181.

jours. Les écrivains libres se réclament de Liebknecht. Que ne s'inspirent-ils de son esprit au lieu d'imiter ses défauts ? Il est très juste de faire remarquer avec quelle rapidité les intellectuels venus à nous veulent passer chefs.

J'estime beaucoup les intellectuels, — Liebknecht en était un aussi, — qui viennent à nous pour travailler avec nous, mais non pour nous jeter sans cesse des bâtons dans les roues et jouer au commandant parmi nous... Il est temps que nous disions à ces camarades : usez donc la substance grise de votre cerveau à critiquer nos adversaires... Si vous ne le pouvez pas, alors il vaut mieux, je le déclare franchement, que vous nous épargniez votre présence. *(Vive approbation. Applaudissements. Sifflets)*

La masse des ouvriers n'est pas avec eux. Leur départ n'amènerait aucune scission. *(Approbation enthousiaste et prolongée)* (1)

Stadthagen. — Jusqu'à un certain point je ne suis pas d'accord avec la proposition du comité, car elle ne me semble de loin pas aller assez avant... Si nous l'acceptons, c'est bien le moins que nous puissions faire dans l'intérêt du parti.

La nécessité d'une telle résolution est prouvée par la conduite même de Braun et de Fischer. Après la correspondance qu'a lue Pfannkuch, on peut bien dire qu'il n'existe dans les partis bourgeois aucun document où la simple vérité soit ainsi déformée. C'est inouï. Par contre ces gens écrivent pour la *Zukunft,*

cet ignoble organe, des articles qu'on ne peut appeler ni socialistes, ni moraux, mais infiniment malpropres.

---

(1) *Protokoll,* pages 181-184.

La *Neue Zeit* a protesté là contre de la façon la plus aimable et la plus douce.

Et si l'on porte plainte contre cet article de la *Neue Zeit*, c'est cela qui est une atteinte à la liberté de pensée, comme il ne peut s'en produire de plus grave dans le parti. Vous agissez comme les réactionnaires qui suppriment la liberté en prétendant la défendre.

Si le comité avait publié cette plainte, peut-être bien que certains électeurs eussent pensé différemment sur leurs candidats.

Je ne sais d'ailleurs comment on peut adresser des reproches à Mehring, qui s'est élevé au prix de tant de peines jusqu'au socialisme. Il est faux également de prétendre que c'est lui qui a tout mis en mouvement. Autrefois déjà, la commission de propagande avait, à l'unanimité, refusé d'inscrire Bernhard parmi ses orateurs. Et avec raison. La besogne que font les camarades dans la presse dite indépendante ressemble à une trahison. En tout cas il est impossible de leur donner des postes de confiance.

Ils prétendent pouvoir agir utilement par leurs articles. Ils ne réussissent qu'à accréditer dans le public la croyance à une double tendance qui existerait dans le parti. Il est impossible de leur accorder des postes de confiance. *(Bebel, s'adressant à Bernhard :* Comment peut-on avoir confiance en vous?!) C'est une infamie que de supposer la social-démocratie capable d'agir ainsi.

Braun, par la manière de son discours, par ses réponses mouvementées à des interruptions qui n'ont pas eu lieu, m'a fait songer à Thérèse Humbert. *(Hilarité)* Seul le bouton de culotte a manqué. *(Grande hilarité)* Vous n'avez même

pas pu fournir un bouton de culotte à l'appui de vos plaintes contre l'oppression de la liberté de pensée. Il s'agit évidemment, sous prétexte de faire place à la liberté de pensée, de supprimer dans le parti la liberté de pensée au profit de ceux qui veulent se rapprocher des partis bourgeois.

Ceux-là s'intitulent revisionnistes. En réalité ce sont ceux que les partis bourgeois mènent par le nez, dont ils se servent pour jeter la discorde dans le parti. Ils les couvrent d'éloges et accablent d'injures leurs adversaires. Bien des circonscriptions électorales auraient simplement chassé de tels camarades. Le comité va moins loin. Il ne demande que le minimum indispensable si l'on veut éviter une scission. *(Vive approbation)* (1)

La discussion est remise au lendemain.

Victor Adler, *de Vienne,* demande la parole au sujet d'un détail relatif à Liebknecht. Si celui-ci a écrit dans un journal bourgeois de Vienne, c'est qu'il ignorait au juste la tendance de ce journal. Cette erreur de Liebknecht ne saurait être un argument contre l'établissement d'une règle en cette matière. (2)

Singer donne connaissance de télégrammes de félicitations.

Fin de la séance à sept heures du soir.

---

(1) *Protokoll,* pages 184-188.
(2) *Protokoll,* page 188.

DEUXIÈME JOURNÉE

Mardi 15 septembre. — Séance du matin

Singer ouvre la séance à neuf heures un quart et salue le camarade docteur Studer, membre du conseil national suisse. Allocution de Studer.

Avant de passer à l'ordre du jour on entend le rapport de la commission chargée de vérifier les mandats des délégués. 320 camarades prennent part au congrès. 263 sont délégués par les divers groupements, 57 y assistent de droit en qualité de députés au Reichstag, contrôleurs, membres de la rédaction du *Vorwaerts* et de la *Neue Zeit*. 314 mandats sont inattaqués. Les autres sont presque tous déclarés valables sur la proposition de la commission. Celui de Bernhard est annulé parce qu'il lui a été donné dans des conditions irrégulières. Toutefois le camarade Bernhard aura le droit de prendre part à la discussion. (1)

On revient à l'ordre du jour : Collaboration de camarades aux organes bourgeois. La résolution 120 déposée depuis est incorporée à la discussion.

Ulrich, *d'Offenbach*. — Il ne s'agit pas d'une que-

---

(1) *Protokoll*, pages 189-196.

relle de gens de lettres, mais de graves désordres survenus dans le parti. Deux questions ont été discutées hier : celle de la collaboration et celle du linge sale lavé ici.

A la première question il faut répondre nettement par la négative. De tels procédés ne peuvent que nuire au parti.

La seconde partie n'est que le prolongement de querelles qui durent depuis longtemps. La responsabilité des scènes d'hier revient en partie aux chefs et aux camarades qui acceptent facilement les intellectuels et leur donnent des postes de confiance. Il y a là un abus contre lequel il faut donner des armes au comité directeur. La motion 7 n'est pas assez précise ni assez énergique. La motion 16 serait préférable. Votons en tout cas la motion 7. Elle ne mettra sans doute pas fin aux désaccords, mais elle sera le commencement d'une action salutaire. *(Vive approbation)* (1)

Docteur Quarck, *de Francfort-sur-le-Mein.* — Quelle triste impression la discussion d'hier doit-elle avoir faite sur les auditeurs. Après notre victoire de trois millions de voix nous n'avions rien d'autre à faire que d'écouter les incroyables maladresses de Braun et consorts ! *(Très juste !)* Je ne souscris même pas à ce qu'a dit la camarade Zetkin, que j'approuve pour le reste, sur la tempête dans un verre d'eau; non, il ne s'agit même pas d'une tempête dans un verre d'eau, mais de beaucoup moins, d'une mare berlinoise, dirais-je presque. *(Approbations et protestations)*

Les ouvriers ne s'en soucient guère. Il ne s'agit que d'une misérable querelle de gens de lettres berlinois.

---

(1) *Protokoll,* pages 196-197.

Ce sont des procédés de police, auxquels on ne s'attendait guère dans le parti.

En ce qui concerne la collaboration, la grande majorité pense qu'on ne saurait l'interdire trop formellement. L'exemple des anciens ne peut excuser les erreurs d'aujourd'hui. Et lorsqu'on reçoit de l'argent d'une force ennemie, on ne se sert pas d'elle, mais on la sert.

En ce qui concerne les intellectuels, il y a lieu de se défier de ceux qui viennent à nous avec éclat. Ils doivent prendre leur place dans le rang comme les autres. D'ailleurs, le comité n'est-il pas un peu coupable, qui leur donne plutôt des postes d'honneur que de travail, alors que le travail ne manquerait pas pour eux? Quant à la résolution 120 qui prétend leur imposer un stage dans le parti, c'est une absurdité.

La résolution du comité elle-même est beaucoup trop élastique. On sent que Auer, absent du comité ce jour-là, n'a pas participé à la rédaction. Elle conduirait à une sorte d'inquisition et de mise à l'index.

Toute la question est une question d'instinct démocratique, lequel doit être développé, non de haut en bas, mais de bas en haut. Dresser de nouvelles tables de lois ne peut avoir qu'un succès passager et ne fait qu'embrouiller l'affaire. Fortifiez le mouvement démocratique par le bas, en lui confiant, conformément à la résolution de Berlin II, la première décision dans le cas douteux. (1)

Zubeil, *de Berlin.* — Il ne s'agit pas d'une mare berlinoise mais d'un symptôme grave dans le parti. Il faut agir. Il ne faut surtout à aucun prix adopter la réso-

(1) *Protokoll,* pages 197-199.

lution de Berlin II. Elle pourrait s'intituler résolution Bernhard. Tout dépendrait de l'influence personnelle d'un camarade dans une organisation locale.

Ce qu'ont dit Fischer et Braun de Mehring est incroyable. Comment pouvaient-ils ignorer son passé, et ignorer que ce passé était connu des ouvriers?

Braun s'est indigné de l'ukase du comité, publié en pleine campagne électorale. Mais c'est lui qui, par ses articles, reproduits par la presse de chefs-lieux d'arrondissement, a causé les plus grandes difficultés aux socialistes.

C'est pourquoi nous ne devons pas prendre de mollasses résolutions, mais montrer nettement qu'il n'y a point de place chez nous pour ceux qui ne veulent pas se soumettre. *(Très juste!)*

Quarck a dit que l'on pourrait occuper les intellectuels à rédiger des feuilles volantes. Mais nous en aurions bientôt qui nous prouveraient l'existence de Dieu. Non, il n'y a qu'un moyen : mettre ces camarades parmi les autres et les éprouver.

C'est pourquoi je ne puis que vous demander d'adopter la résolution de Brême. *(Vive approbation)* (1)

Bernhard, *de Berlin.* — Le qualificatif d'intellectuel pourrait ne pas m'atteindre, car je puis prouver que j'ai été longtemps commis dans un magasin. Mais je l'accepte. Par contre, je ne puis laisser dire que je suis venu au socialisme d'un autre parti. Je n'étais rien avant d'être socialiste et, depuis que je le suis, j'ai fait mon devoir comme les autres.

---

(1) *Protokoll*, pages 199-201.

Il faut que mon article ait été bien gauche pour qu'on pût y trouver tout ce qu'on y a lu.

C'est pourquoi je déclare franchement qu'aujourd'hui je suis d'avis qu'il eût mieux valu ne pas l'écrire et que je n'écrirai plus d'articles semblables. *(Bravo! et rires)*

Mon intention était d'ailleurs de repousser certaines attaques dirigées contre le parti. J'ai droit à une interprétation loyale de mon article. Lorsque la critique de Mehring a paru, j'y ai répondu par une simple note, rectifiant son interprétation. Je ne songeais pas à soulever la question de principe de la collaboration aux organes bourgeois. C'est l'article de Mehring qui a montré qu'on voulait faire de mon article une affaire d'État. On prétend maintenant que la question occupait les ouvriers depuis longtemps. C'est inexact. Ils n'y ont pensé qu'après la déclaration du comité. Et j'ai toujours trouvé qu'ils désiraient une décision particulière dans chaque cas particulier.

Lorsque j'ai demandé à entrer dans le parti, je n'ai pas caché ma situation. On m'a répondu que je pouvais comme tout autre travailler dans une entreprise bourgeoise, à condition de ne pas écrire contre le parti. Plus tard seulement, la commission de propagande a refusé de m'inscrire sur la liste des orateurs. Malgré cela, je n'ai pas cessé, pendant la période électorale, de parler, de faire de la propagande partout, même dans les circonscriptions de Zubeil et de Stadthagen.

Si j'ai protesté contre les reproches qui m'étaient adressés au sujet de mon article, c'est qu'ils émanaient de Mehring. Personne ne songe à entraver son activité dans le parti, quoi qu'en ait dit Kautsky. Mais si quel-

qu'un n'a pas le droit de parler sur la morale, c'est lui. Non seulement il a changé deux fois d'opinions, écrit des attaques les plus violentes contre la social-démocratie *(Ici des extraits d'articles de Mehring qui font sensation dans le congrès)* mais il a été lié avec Maximilian Harden, lui a demandé de fournir du travail au socialiste Schoenlank, et l'assurait de son amitié. Il lui envoyait même, le 11 septembre 1892, ce mot :

Si vous trouvez jamais opportun ou nécessaire de régler vos comptes avec Schoenlank, adressez-vous en toute confiance à moi. Je connais le moyen d'apprivoiser l'animal. *(Sensation)*

Je ne reproche pas ces choses en elles-mêmes à Mehring, mais bien d'avoir recours, aujourd'hui comme jadis, au mensonge. Et, chose plus grave, lorsque, revenu à la social-démocratie il a écrit pour elle, il a eu l'audace d'insérer, dans sa nouvelle brochure, des passages d'articles écrits jadis contre elle, en remplaçant simplement un mot par un autre, comme par exemple « vrai » par « faux ». *(Citations)*

Dans la résolution du comité, les mots « critique haineuse et perfide » sont malheureux. Pour ma part, mon tact politique ne m'a pas dit que je ne devais plus écrire d'articles de politique commerciale dans la *Zukunft*. Et la seconde partie de la motion est encore plus malheureuse. Elle divise les camarades en camarades de première et deuxième classe. Si l'on m'avait conseillé de ne pas me mettre en avant, je l'aurais fait. Mais imposer cette mesure à tous les camarades qui se trouvent dans ma situation, c'est les déclasser. D'ailleurs, qu'appelle-t-on occuper un poste de confiance? Être orateur du parti? Mais alors je fais

remarquer que le camarade Pfannkuch se plaignait de la pénurie d'orateurs surtout pendant la période électorale. De plus

> si l'on va jusqu'aux dernières conséquences on ne pourrait pas conseiller aux ouvriers de l'État ou des usines à contrôle sévère d'entrer dans le parti *(Vives protestations)* car au moment où la chose se saurait, ils entreraient en conflit avec le parti ou bien avec le syndicat. *(Nouvelles protestations)*

Si l'on a vu un tel conflit dans mon article, il fallait m'en rendre responsable et non supposer d'une manière générale que les journalistes le résoudraient au détriment du parti. Et si l'on ne veut pas qu'ils écrivent dans la presse bourgeoise, il faut tâcher qu'ils trouvent à s'occuper dans la presse socialiste sans craindre d'être brusquement renvoyés. Je n'ai jamais refusé de travailler pour le parti soit dans mon domaine de la politique commerciale, soit par la propagande. *(Approbation)* (1)

La discussion est suspendue.

Les camarades de Dresde ont invité le congrès à une promenade en vapeur sur l'Elbe, annonce Singer. Le congrès se montre peu disposé à perdre une journée. Sur la proposition Singer, la réponse définitive est ajournée.

Fin de la séance à une heure un quart.

---

(1) *Protokoll*, pages 201 à 210.

Séance de l'après-midi

Trois heures un quart. Présidence de Singer.

La commission de vérification des mandats signale qu'à Mulhouse, par suite d'une division entre les socialistes de là-bas, deux mandats ont été donnés. La commission propose d'en annuler un. — Adopté.

On revient à l'ordre du jour. Une nouvelle résolution, portant le numéro 128, a été déposée.

Bebel. — Plusieurs orateurs se sont plaints de la longueur du débat actuel. De nombreux camarades ont éprouvé des sentiments de malaise et de dégoût. Je les comprends. Mais ce débat, cette opération étaient nécessaires. Il est impossible que dans un organisme aussi grand que la social-démocratie allemande, certains phénomènes morbides ne se produisent pas. Mais quel que soit le dégoût que l'on éprouve à porter le bistouri dans de semblables abcès, l'opération est indispensable. Et la social-démocratie a sur les autres partis, qui sont tous plus atteints qu'elle, l'avantage de faire ces opérations au grand jour.

Si l'on veut dire que la question actuelle est secondaire je répondrai que c'est une erreur. Les nombreuses résolutions présentées prouvent que tout le parti la considère comme importante. L'article de Bernhard n'a fait que fournir l'occasion de réagir contre un état de choses ancien et intolérable. Ce fut l'opinion du comité. De là sa déclaration.

Que la formule trouvée par lui ne soit pas parfaite, c'est possible. Le camarade Quarck a prétendu que Auer, absent du comité ce jour-là, en eût trouvé une meilleure. Je n'en sais rien. Mais que n'emploie-t-il sa puissance critique à la trouver lui-même cette formule. Si lui ou un membre du congrès la trouve, nous nous sommes déclarés prêts à l'adopter. Jusqu'ici personne ne l'a trouvée. La motion 8 des camarades de Berlin II est superflue, puisqu'il va de soi que l'organisation locale devra toujours décider en première instance. Afin d'éviter toute fausse opinion ou interprétation, je vous prie donc de la repousser. De même la résolution 16. Sans doute elle est nette, concise et tranchante. Mais il s'agit de savoir si elle atteint tous les cas et si ensuite elle ne vous amènerait pas à commettre des injustices.

Dans la pratique, il faut examiner chaque cas. Ainsi, dans l'affaire Bernhard (dont on n'a pas voulu faire une affaire d'État, quoi qu'il en ait dit) nous savions qu'il collaborait à la *Berliner Morgenpost*. Bien que ce journal soit le principal concurrent du *Vorwaerts* (ce qui serait bien aussi une manière d'envisager la question), nous avons estimé à l'unanimité, que, pour l'instant, il n'y avait pas lieu de prier Bernhard de cesser sa collaboration.

Mais il en va autrement pour la *Zukunft*.

Comme l'un des plus anciens parmi vous je déclare ceci: il y a quelques années j'aurais tenu pour impossible qu'il existât des éléments tombés moralement assez bas *(Approbations enthousiastes)* pour écrire jusque dans ces derniers temps dans la *Zukunft*, et entretenir encore avec Monsieur Maximilian Wittkowski-Harden certaines relations amicales. *(Nouvelles approbations enthousiastes)*

Si Bernhard et d'autres camarades comme Braun, Lily Braun, Goehre, Borchardt publient leurs attaques *(Ici une citation)* contre le socialisme dans la *Zukunft*, c'est sans doute parce que leurs articles y sont mieux payés que dans la presse socialiste. Car la *Zukunft* n'est qu'une spéculation financière très habilement menée.

Et il faut vraiment manquer de tact, de conviction socialiste *(Très juste!)* pour se laisser prendre par ce Harden, dont le passé ressemble à celui de certaines dames *(Une voix :* oh ! oh !) — Qui dit oh ! oh ! ? — et se mettre à la remorque de ce séducteur, parmi la longue traînée de ses collaborateurs.

Lors de la fondation de la *Zukunft*, Harden envoya une circulaire à Engels, Liebknecht et moi pour solliciter notre collaboration. Engels, se trouvant en Angleterre, répondit par un refus poli. Liebknecht et moi nous ne répondîmes pas. En 1893, je lus dans la *Zukunft* deux articles odieux contre la social-démocratie. J'écrivis alors à Harden pour lui demander comment il avait eu le toupet de solliciter notre collaboration. Il me répondit qu'il ne comprenait pas ma colère et avait voulu simplement mettre à ma disposition une tribune libre. Je l'envoyai définitivement promener. De là les coups qui, de temps en temps, me sont administrés par la *Zukunft*. Je ne me suis pas soucié de ceux-là plus que des autres.

Et que ne m'a-t-on pas fait avaler dans ces derniers temps, *(Très bien ! hilarité)* que n'a-t-on pas dit du sénile Bebel, du vieux bougre qui est incapable d'avoir encore une idée sensée, *(Hilarité)* qui, dans le parti, est devenu la risée des enfants. *(Grande hilarité)* Je n'ai fait qu'en rire. *(Très bien!)*

Je vais vous livrer un secret de famille : Il arrive souvent que l'on m'envoie ces articles et que je les lis le matin pendant que je prends mon café avec ma femme. Je lui dis alors : tiens, Julie, voilà encore un article d'insultes furieuses ; étonnant, très amusant. Ma femme est prise de curiosité, — nous sommes curieux aussi nous autres hommes, — elle veut lire l'article et elle se fâche. *(Très grande hilarité)* Je lui dis : ne dis donc pas de sottises, je ne fais qu'en rire. Et en effet cela m'amuse, car je sais alors que j'ai raison. *(Vive approbation)* Mais lorsque je reçois des éloges, je me gratte l'oreille et me demande : es-tu dans le bon chemin ? *(Très juste !)*

Je reviendrai tout à l'heure sur les deux articles de la *Zukunft*. Pour l'instant, je voudrais parler de Mehring. Je suis un de ceux qui le connaissent depuis le plus longtemps. Je l'ai connu à la fin des années soixante alors qu'il était jeune et démocrate. Puis je l'ai perdu de vue. Lorsqu'en 1878, parut sa brochure contre le socialisme et certains socialistes,

je me dis : Voilà une énigme psychologique, et jusqu'à cette heure j'ai trouvé en lui des séries d'énigmes psychologiques.

Ces attaques nous furent très sensibles par suite de leur forme extraordinairement adroite, — Mehring est en ce sens l'un des plus brillants sinon le plus brillant écrivain de l'Allemagne jusqu'à cette heure, — et aussi parce que ces attaques devaient donner l'impression qu'elles contenaient beaucoup de vrai.

Puis vint la loi contre les socialistes avec tous ses terribles effets... Aujourd'hui encore, après que toutes les persécutions ont passé sans m'avoir nui, lorsque ma pensée se reporte à ce petit état de siège, lorsque je me représente comment nous reçûmes l'ordre de nous rendre au bureau de police, comment nous fûmes, tels des criminels, mis sous

la toise et mensurés, comment nous fûmes photographiés et obligés de déguerpir dans les trois jours, je ne l'oublierai jamais de toute ma vie. Et si je devais vivre jusqu'au jour où je pourrais dire à ceux qui vivent encore : maintenant je vais vous faire voir comment vous avez agi, — je le ferais. *(Approbations enthousiastes. Applaudissements prolongés)*

Puis vint la victoire de 1881 malgré la loi. Ce fut sa mort sinon effective, — elle dura encore neuf ans, — du moins pratiquement. Elle fut moins sévèrement appliquée. A ce moment parurent dans la *Weserzeitung* des correspondances de Berlin. On y parlait avec compétence de la social-démocratie et on la défendait contre les menées policières. De qui étaient ces articles ? De ce même Franz Mehring. Et je me trouvai de nouveau devant une énigme psychologique. En 1883-84 et années suivantes, Mehring entra à la *Volkszeitung* de Berlin et défendit encore avec plus de chaleur la social-démocratie.

En 1888, Braun vint me trouver au Reichstag, me proposa de me mettre à nouveau en relations avec Mehring, et d'inviter celui-ci à un dîner que nous devions faire ensemble à la suite d'un pari. Il prétend maintenant qu'à cette époque il ne connaissait pas le passé de Mehring.

Non, Heinrich Braun, vous l'avez connu, vous connaissiez ses articles, vous connaissiez sa brochure. Vous saviez très exactement ce que cet homme avait fait, et c'est un honneur pour vous, — je vous en tiens un très grand compte, — de l'avoir malgré cela amené à nous. Comment pouviez-vous vous permettre d'inviter Mehring au dîner, sans vous être assuré qu'il était prêt à y venir ! *(Très juste!)* Comment pouviez-vous venir me poser cette question ? J'affirme sous serment ce que j'ai dit ici. Je laisse à vous

et à tous les camarades le soin de prononcer le jugement sur Heinrich Braun et moi. *(Braun :* Mais seulement après que j'aurai parlé !)

C'est encore Braun qui a introduit Mehring dans la rédaction de la *Neue Zeit.* Il écrivit à Kautsky, absent de Berlin. Celui-ci eut des scrupules. Braun répondit : adresse-toi à Bebel. Kautsky m'écrivit alors et je lui répondis :

Après que Mehring s'est depuis six ans converti de nouveau au socialisme, et qu'il se repent, comme j'en suis persuadé, de ce qu'il a fait jadis contre nous, applique, toi aussi, le beau précepte de la Bible : un pécheur qui fait pénitence est plus agréable au Seigneur que quatre-vingt-dix-neuf justes.

Et c'est ainsi que depuis 1888 Mehring collabora à la *Neue Zeit.* Et l'on ne peut guère reprocher qu'une chose à sa collaboration : les attaques personnelles, même contre des amis de la veille, auxquelles il a le tort de se laisser entraîner par la passion.

Après la chute de la loi sur les socialistes, je proposai à Dietz d'écrire une histoire du parti. Mais après deux années de travail, je m'aperçus que mes occupations ne me permettraient pas d'arriver au bout. J'acceptai avec empressement l'offre que fit Mehring d'écrire cette histoire. Il l'a écrite. C'est une œuvre admirable, à qui on ne peut reprocher aussi que des attaques d'animosité personnelle contre certains individus, et une fausse appréciation du rôle de Schweizer.

Pour moi je n'écrirai pas une histoire du parti, mais un livre sur mes souvenirs; je l'ai commencé cette année. C'est l'un des travaux que je me propose de faire à Kuessnacht, où je ne dors pas. *(Hilarité)* Donc j'ai commencé; je

ne sais quand viendra le dernier chapitre, mais il viendra. Je tiendrai bien jusque-là. *(Vives approbations)* Je ne songe pas à mourir *(Nouvelles et vives approbations)* et je ne deviens pas non plus paresseux. *(Approbations enthousiastes et prolongées)* J'espère réserver encore, s'il est nécessaire, à mes chers amis et ennemis maint mauvais quart d'heure. *(Grande hilarité. Vive approbation)*

Puis Mehring, — sans parler de son activité de journaliste où le bon se mêle au mauvais, — a entrepris la publication des œuvres posthumes de Marx.

Là tout ce qu'on peut blâmer dans les autres ouvrages est évité, *(Très juste!)* c'est un travail hautement scientifique, et lorsque Braun, Fischer, Bernhard, etc., seront oubliés depuis longtemps, les œuvres d'un Mehring seront encore considérées dans la littérature allemande comme une grande action. *(Vive approbation)* C'est ma conviction sincère et loyale que je soutiens à la face de tous.

Bernhard a lu ce matin la lettre au sujet de Schoenlank. Elle est profondément regrettable.

Je sais bien que Schoenlank et Mehring étaient les amis les plus intimes, inséparables comme les frères siamois. Puis soudain la rupture et finalement ces attaques terribles contre Schoenlank. C'est de nouveau ce moment psychologique *(Hilarité)* dont j'ai parlé. Qu'on me comprenne bien : un très, très désagréable moment psychologique, une action que je ne puis pardonner à Mehring, je le déclare carrément, si au cours de la discussion il n'est pas en mesure de donner des explications suffisantes. *(Vive approbation)* Je défends Mehring où je crois pouvoir en toute conscience le défendre, mais la lettre sur Schoenlank est quelque chose qui répugne violemment à tous mes sentiments, me blesse très gravement, et pour quoi le moment psychologique peut servir d'explication mais non d'excuse. *(Approbation)*

Je crois m'être assez étendu sur la question Mehring. Je

regrette d'être obligé d'éprouver encore quelque temps votre patience, mais je me sens en ce moment, je ne veux pas dire dans le rôle du procureur, mais de celui qui doit dans le plus grand détail expliquer pourquoi nous nous occupons de ces questions. Il faut que j'examine quelques articles de la *Zukunft*. Il s'agit tout d'abord de l'article : *les rouges prima donna*, du 26 novembre 1892, où les chefs du parti, comme le titre l'indique déjà, sont raillés de la manière la plus abominable, en première ligne Liebknecht, Singer, Auer, moi et Vollmar, — Vollmar en était encore à cette époque. — *(Hilarité)*

(Suivent des citations.) D'autres articles du même genre parurent à des intervalles inégaux. Avant d'écrire dans cette revue, on avait donc le devoir de s'informer sur la *Zukunft*,

puis le devoir d'envoyer, comme je l'ai fait, un coup de pied moral à monsieur Maximilian Harden-Wittkowsky, dans une certaine partie de son individu. *(Hilarité et approbations enthousiastes)*

Le 22 novembre 1902 Harden publia un article intitulé *Obstruction*, où il prend vivement à partie les socialistes et loue le comte de Bülow.

Cela fut écrit en novembre de l'année passée, à ces heures de notre combat le plus pénible contre la majorité du Reichstag. Et si même tous ceux qui collaboraient à la *Zukunft*, Lily Braun, Bernhard, Goehre, Borchardt *(Une voix :* Stroebel aussi), — on crie Stroebel aussi. Je n'en sais rien, mais je ne crois pas que dans ces dernières années il ait travaillé à la *Zukunft*, — n'avaient pas su quelle était la *Zukunft* en 1893-94, ce qu'elle a écrit en 1902, vous l'avez tous lu, tous sans exception, et celui qui avait encore quelque sentiment d'honneur, comme femme, homme et comme camarade, celui-là devait se dire : tu t'es laissé entraîner à complaire à ce Harden, et voici qu'il insulte notre parti de la façon la plus vile, maintenant il faut bri-

ser avec lui et lui jeter sa collaboration au visage. Mais qu'a-t-on fait ? Rien du tout. *(Vives exclamations de mépris et autres exclamations)* On s'est tu, on a travaillé à la *Zukunft* et empoché l'argent. Le parti devait se laisser insulter. Et maintenant je le demande à chacun de vous : Quelle sentence morale mérite celui qui dans de telles circonstances a le courage de continuer à écrire pour la *Zukunft* ? *(Une voix :* le fouet. — *Approbation enthousiaste et prolongée. Applaudissements)* C'est là le point décisif, c'est de cela qu'il s'agit. Je veux oublier et pardonner tout ce que la *Zukunft* a écrit en 1892-93 et années suivantes contre nous, mais non ce qu'elle écrivit en 1902 aux jours les plus pénibles du combat soutenu par le groupe parlementaire contre un monde d'ennemis... Et dans ce grand moment historique pour le parti, pendant ce combat qui a rapporté au parti plus d'honneur et de dignité qu'aucun autre auparavant, il y a parmi nous des traînards qui attaquent le parti par derrière en soutenant une telle feuille de leur collaboration, en lui donnant de la considération morale, afin qu'elle pût continuer à combattre et salir le parti. *(Cris :* Fi !) Une telle conduite ne mérite à mon sentiment qu'un vigoureux fi ! *(Approbations enthousiastes. Applaudissements et sifflets)* Je suis depuis plus de quatre décades dans la lutte politique ; je n'ai pas toujours été socialiste et pendant un certain temps j'ai combattu le socialisme aussi ardemment que je l'ai répandu depuis. Mais mon honneur n'a été jamais jusqu'à cette heure souillé de la moindre tache de rouille. *(Approbation enthousiaste, longtemps prolongée)* Et je veux révéler à ceux que cela regarde un secret, si c'est là un secret. Les adversaires disent toujours : le vieux Bebel, il n'y a rien à faire, il a les masses derrière lui. Pourquoi donc a-t-il les masses derrière lui ? Parce qu'ils sont obligés de se dire : il a commis mainte bévue, fait mainte bêtise, s'est parfois laissé entraîner par son tempérament, mais même dans sa bêtise il fut toujours l'honnête homme. *(Approbation enthousiaste)* Par ses fautes mêmes il a cru servir le parti, et on ne peut le toucher. *(Vive approbation)* Et si vous, que cela regarde, vous voulez avoir la même influence, eh bien ! faites

comme moi. *(Approbation enthousiaste. — Agitation)* Je regrette beaucoup d'être obligé de dire ces vantardises, — comme on les appellera sans doute dans la presse adverse. — Mais lorsqu'on fut, et lorsqu'on est encore comme moi l'objet d'attaques personnelles, il faut bien parler une fois, lever les voiles et dire comment il se fait que les choses sont ainsi. Elles sont ainsi, parce que toujours je me suis tenu honnêtement sur le terrain de la lutte de classe, parce que je suis aujourd'hui encore d'accord avec ces masses d'où je suis sorti.

Et mon expérience me permet de vous dire : éprouvez bien tout camarade nouveau, mais éprouvez deux et trois fois les intellectuels. Il ne faut pas les repousser : nous avons besoin de leur intelligence et de leur savoir. Mais précisément parce qu'ils sont intellectuels, leur premier devoir est de s'informer auprès des prolétaires comment pensent les masses qui savent mieux qu'eux de quoi il s'agit dans la lutte du prolétariat.

C'est donc une grave question que vous débattez.

Je vous en prie, je vous en prie à genoux, ne prononcez pas un jugement hâtif, mais demandez-vous d'abord comment il se fait qu'une chose semblable ait pu arriver, comment il se fait que tout d'un coup, avec une violence de forces élémentaires, que le parti n'avait pas connue, non pas sur un signal venu d'en haut, mais de bas en haut, la colère et l'indignation se soient fait jour. Dans la misérable question de la vice-présidence, la colère et l'indignation sont montées depuis les masses jusqu'en haut; *(Vive approbation)* les masses se sont dit : nous avons livré un combat si glorieux, nous sommes devenus plus puissants que jamais, des temps difficiles, très difficiles, nous attendent, et voilà que certains messieurs arrivent avec cette question d'intérêt spécial pour eux, — ceux-là n'ont aucune espèce de sentiment pour ce que pense et sent vraiment la masse. *(Approbations enthousiastes longtemps prolongées)*

Qu'on ne vienne pas me dire : vous vous trompez, méfiez-vous des provocateurs, des gens qui vous entourent. *(Grande hilarité)* C'est moi qui suis le premier et le vrai provocateur. *(Très grande hilarité)* J'ai trouvé Mehring et Kautsky trop doux. Je reprocherai même longtemps à mon ami Kautsky d'avoir supprimé quelques paroles à mon article. *(Nouvelle hilarité)* On a parlé d'éviter l'agitation dans le parti. C'était impossible. On a perdu en partie le contact avec les masses, on ne les connaît plus. Partout ce fut une indignation générale. Il s'agit de savoir jusqu'où elle ira. Il dépend beaucoup de certaines gens qu'elle reste dans des limites raisonnables. En tout cas le parti aura l'œil ouvert désormais, et ne se gênera pas pour laver la tête à ses chefs, dès que quelque chose lui déplaira dans leur conduite.

Quant à l'article même de Bernhard celui-ci l'a rétracté aujourd'hui même. Il serait cruel d'insister. Car on ne saurait être plus piteux qu'il ne le fut. Qu'est-ce qu'un socialiste qui écrit un article dont il n'a pas mesuré toute la portée?

Oui, mais ce n'est pas tout, cher camarade Bernhard ! il ne suffit pas que vous disiez : je n'écrirai plus d'article semblable ; je vous demande si vous voulez encore écrire des articles pour la *Zukunft ? (Bernhard :* Non !) Je suis heureux d'entendre cela de votre bouche, et moi aussi je dis ici : un pécheur qui se repent m'est plus agréable que quatre-vingt-dix-neuf justes ! *(Vive approbation et hilarité)*

Je me doutais de votre intention d'après votre discours. Mais je voulais un non formel, afin que Harden ne pût pas vous remercier. Vous voyez combien je suis votre ami. *(Hilarité)*

Et je puis bien vous le dire : votre article renfermait des principes tout à fait dangereux. Vous avez rétracté, vous êtes hors de cause. Mais d'autres pensent comme vous.

Vous disiez en parlant de la masse : « A des enfants aussi les parents et maîtres taisent bien des choses qu'ils voient en réalité, sans qu'ils soient cependant traités de menteurs. Le pédagogue politique ne doit pas oublier que la majorité du troupeau du parti vit avec des conceptions nées des sentiments de la masse, vit dans un stade d'enfance, mais que l'on ne peut se passer de cette masse pour le combat... » Et plus loin : « Et lorsqu'elle est formée, lorsque chacun des individus qui en fait partie a atteint une conception plus ou moins précise de la fin et du but de sa vie, est-ce que les chefs doivent par des scrupules et des doutes détruire ce sentiment de bonheur, et replonger dans l'existence anonyme de la masse des hommes dont la vie commençait à avoir un sens, sous prétexte que ces chefs ne peuvent supporter les sentiments de mauvaise humeur qu'éprouve leur âme de cultivés, obligés à ne pas dire toujours toute la vérité et à taire bien des choses ? » Les *âmes de cultivés* des chefs qui se taisent devant la masse, qui laissent tomber en elle autant de gouttes de vérité qu'ils le jugent bon, mille tonnerres, je me suis dit : c'est inouï ce que l'on jette là au visage du parti. Celui qui expose de tels principes ne peut de par le droit rester plus longtemps dans le parti. *(Très bien et approbations enthousiastes)*

Je voulais demander l'exclusion de Bernhard. J'accepte sa rétractation et n'ai plus de raison d'agir. Mais d'autres pensent comme lui.

On parle beaucoup du terrorisme des chefs, mais dans aucun parti il n'existe moins de terrorisme des chefs que dans la social-démocratie, et il est juste, il est nécessaire qu'il en soit ainsi. Celui qui chez nous veut être chef, doit agir comme veut le parti et non comme il veut. *(Appro-*

bation) Il doit exécuter ce que la masse cherche à obtenir, ce qu'elle sent et pense. Ils sont les ouvriers du parti, non les généraux et les chefs qui disent : je marche en tête et vous devez nous obéir. Ceux-ci ne le souffriraient pas. Encore une fois il faut tirer les choses au clair, un scandale tel que la collaboration à la *Zukunft* doit cesser, ne doit plus se produire, et c'est pourquoi je prie ceux-là aussi qui n'approuvent pas tout à fait la rédaction du comité, de se dire : nous devons la voter dans l'intérêt du parti. On a prétendu à plusieurs reprises, et les explications de Heine ne disaient pas autre chose, qu'il s'agit de restreindre la liberté de pensée. Eh ! que diable, si c'est cela la liberté de pensée, le droit d'écrire dans n'importe quel organe sans considérer les intérêts du parti ! *(Heine :* Mais je n'ai pas encore parlé du tout sur cette question !) Déjà dans mon article j'ai exposé que cela ne serait plus du socialisme mais de l'anarchie. *(Vive approbation)* Cessons alors d'être un parti. Pas d'unité dans le parti, mais de l'union, dit Heine. Non, union *et* unité ! Sans union pas d'unité ! *(Approbations enthousiastes)* Sans unité des principes et des convictions, sans unité de but, pas d'union, pas d'enthousiasme pour le combat. *(Très bien !)* Aucune possibilité de mettre en ligne, de mener au combat les régiments, brigades et corps d'armée, de remporter des victoires, comme nous en avons remportées, et comme nous voulons en remporter de nouvelles, quand bien même tout un monde d'ennemis se lèverait contre nous ! *(Approbation enthousiaste et longuement prolongée)* (1)

Docteur Michels, *de Marbourg.* — Après les paroles de Bebel prononcées avec une ardeur si juvénile, j'ai peur que les miennes ne paraissent séniles. Cependant je voudrais insister sur deux points. La résolution du comité n'est pas applicable. On pourrait collaborer aux organes scientifiques ? Mais où se séparent la science

---

(1) *Protokoll*, pages 210 à 229.

et la politique ? N'y a-t-il pas des sciences réactionnaires, comme l'économie sociale bourgeoise ?

En ce qui concerne la conversion des intellectuels je comprends qu'il ne faille pas leur confier aussitôt les premiers postes. Mais je ne pense pas que la défiance doive être, comme on l'a dit, le premier de nos principes.

La défiance est digne d'une secte, non d'un grand parti. (1)

La suite de la discussion est renvoyée à mercredi.

Singer annonce qu'il a reçu une demande de vote nominal sur la question.

Fin six heures.

---

(1) *Protokoll*, page 229.

TROISIÈME JOURNÉE

Mercredi 16 septembre. — Séance du matin

La séance est ouverte à neuf heures un quart. Présidence de Singer.

Ledebour, *de Berlin.* — Il me semble qu'on ne peut plus apporter d'éclaircissements à cette affaire. Seuls ceux qui ont été attaqués personnellement ont encore besoin de parler. Je prie tous les autres orateurs de renoncer comme moi à la parole.

Werner, *de Berlin II,* renonce à la parole.

Heine, *de Berlin.* — Bien que n'étant pas directement attaqué j'ai été mêlé au débat. Je vous prie de m'accorder quelques instants d'attention.

Auparavant un mot au camarade Adolf Hoffmann. Il a prétendu que pendant la campagne électorale nos adversaires lui avaient opposé des articles des revisionnistes, entre autres des miens. Je n'ai jamais écrit dans un seul journal bourgeois. Je ne me suis jamais occupé que d'études juridiques ou de polémiques avec nos adversaires. Le congrès d'Erfurt a décidé que lorsqu'on accusait un camarade d'une incorrection on devait prouver ou rétracter. J'attends que Hoffmann fasse l'un ou l'autre.

J'arrive à la question elle-même. On a parlé de la longueur des débats. Les uns ont dit qu'ils étaient inutiles, d'autres, comme Bebel, très graves. Je suis de son avis.

Mais si on l'avait laissé parler le premier, les douze ou quinze orateurs précédents eussent été inutiles. Je déclare que je voterai contre la résolution du comité parce qu'elle est insuffisante. Je suis loin d'approuver ni la collaboration à des journaux bourgeois, ni l'article de Bernhard. Mais je voterai cependant contre parce qu'il est impossible d'établir ici une règle générale.

Je proteste contre une parole de Bebel qui a prétendu que bien des chefs pensaient comme Bernhard.

Pour moi je ne connais aucun camarade qui approuverait de tels principes... Et dans un article de la *Sozialistische Monatschrift* paru l'an passé, bien avant celui de Bernhard, j'ai montré que le parti de la social-démocratie n'est pas fait par les chefs mais par les masses, et que nos adversaires s'imaginent à tort qu'il en va chez nous comme chez eux.

Hier ont été dites sur cette question bien des paroles graves et importantes. Personne ne pourra se soustraire au souvenir de ce que nous avons vécu. Nous avons eu le pathétique de l'accusation, le pathétique du repentir, le pathétique de la condamnation, le pathétique du pardon... Mais permettez-moi d'ajouter quelques mots.

Pour juger en connaissance de cause Bernhard lui-même, il faut ne négliger aucune circonstance. Il ne faut pas oublier que son article, maladroit et condamnable, témoignait d'une bonne intention : il voulait défendre le parti. De plus Bernhard est jeune et, même comme journaliste, il est resté honnête.

Il convient aussi, dans un parti qui aime la justice et la vérité, de dire quelques mots pour la défense de Harden. Il existe bien d'autres gens que Mehring ayant une psychologie compliquée. Il faut donc être prudent. Je suis loin d'approuver la politique de Harden non

seulement contre nous mais encore contre tous les partis. Je condamne le ton haineux et personnel de ses critiques. Mais en soi, l'idée de fonder en Allemagne une tribune libre était défendable.

Troisième point. Bebel a fait allusion à l'un de mes articles où je réclamais *Liberté de pensée et unité d'action*. Cela ne signifie point que le premier adversaire venu puisse s'intituler socialiste et que nous devions le respecter.

Je demande seulement qu'un parti qui compte trois millions d'adhérents soit dans les détails tolérant et accorde la plus large liberté de pensée.

Dans l'action politique il est évident qu'il faut être uni et que la minorité doit se soumettre à la majorité dans toutes les questions tactiques et non se séparer d'elle. C'est ce que nous avons toujours proclamé.

Nous acceptons la tactique du parti. Nous ne voulons pas suivre notre propre chemin, mais celui du parti, et nous nous considérons comme liés par les décisions du parti. *(Bravos isolés)* (1)

Goehre. — ...Puis vint dans le discours de Bebel une troisième partie, dans laquelle il a jeté à la face de tous les camarades qui ont collaboré à la *Zukunft*, et à la mienne en particulier, les plus graves offenses *(De nombreuses voix :* Très juste ! *Grande agitation)* qui à ma connaissance aient jamais été dans un congrès jetées à la face de camarades. *(De nouveau :* Très juste ! — Avec raison !) Vous dites : avec raison ! Nous allons en causer... Je n'ai à parler que de la troisième partie et je vous rappelle les paroles prononcées par le camarade Bebel aux applaudissements d'un grand nombre de camarades, après qu'il eut caractérisé la *Zukunft* et l'article publié par elle pendant la discussion douanière. Il a dit textuellement : « On s'est tu, on a con-

(1) *Protokoll*, pages 230-234.

tinué de travailler à la *Zukunft*, et empoché l'argent. *(Grande agitation)* Le parti devait se laisser insulter, et maintenant je le demande à chacun : quelle sentence morale mérite celui qui dans de telles circonstances continue à écrire pour la *Zukunft?* » Il a dit encore : « Les Braun et les Goehre, qui avaient lu cet article de combat, auraient dû avoir honte. » *(De nombreuses voix :* Très juste ! *— Stadthagen*: Faites-le rétrospectivement ! *— Grande agitation)*, — A vous je ne réponds pas, camarade Stadthagen, — leur honneur aurait dû les retenir, *(Vive approbation)* non seulement leur honneur de parti, mais leur honneur d'hommes publics. *(Plusieurs délégués crient à haute voix :* Très bien !) Ils se sont consciemment fait payer par monsieur Harden, ils sont des irréguliers du parti, fi sur eux ! *(De nombreuses voix :* Très juste ! Très bien !) Je précise les choses. Et c'est de cela qu'il s'agit pour moi. Par ces attaques mon honneur a été traîné de la façon la plus ignominieuse dans la boue non seulement devant le congrès, non seulement devant tout le parti allemand, mais devant tout le monde où pénètre ce discours. *(Vive agitation)* Et j'ai le devoir, si je veux continuer à me respecter moi-même, de protester contre ce traitement. *(Très bien !)* C'est pourquoi vous devez me permettre, dans ce moment décisif pour moi, de jeter un court regard en arrière sur mon passé. *(Grande agitation. — Cris :* Vous socialiste ! *— Interruptions prolongées)*

Singer. — Je prie à nouveau de cesser les interruptions qui entravent les débats.

Goehre, *continuant.* — Mon passé public date de 1890 et depuis je n'ai cessé de défendre les intérêts prolétariens. J'ai travaillé trois mois dans une usine. J'avais l'intention de rester ouvrier. Lorsque je redemandai une place de pasteur le consistoire saxon me la refusa indirectement à cause de ma brochure : *Trois mois d'usine (Drei Monate Fabrikarbeiter).* J'en obtins une à Francfort-sur-l'Oder. Au bout de six mois l'armée

boycottait mon église. Malgré la défense supérieure, j'allais dans les réunions publiques,

car je ne me soucie d'aucune autorité, quand je crois être dans le vrai.

(Agitation)

On m'appelait le pasteur des ouvriers. Je reçus blâme sur blâme, des punitions disciplinaires. Je m'en allai. Je fis d'abord de la politique sociale. Puis je devins socialiste. Lorsqu'en 1899 j'allai trouver Bebel pour lui annoncer mon projet, je lui disais en même temps que je désirais rester quelques années dans l'obscurité. Je n'y réussis pas. Mes compatriotes de Chemnitz me demandèrent de leur raconter dans un discours comment j'étais devenu socialiste. Mon discours eut un grand retentissement, fut imprimé et 500.000 exemplaires furent vendus comme brochure de propagande. Est-ce de ma faute ? Est-ce cela se mettre en avant ? Et lorsque l'on me proposa un siège au Reichstag devais-je refuser ? Si je n'avais pas travaillé on aurait dit : Voyez cet intellectuel : il est dans le parti, mais il ne fait rien. Et maintenant on dit : voyez cet intellectuel, comme il travaille, comme il se pousse en avant !

Qui donc peut en examinant ce passé, trouver une tache sur mon honneur ? Qu'il se lève et qu'il parle. Moi aussi j'ai fait des sacrifices ; je n'ai pas été en prison *(Une voix :* Ça viendra) mais à ma manière, — je dis cela même au risque d'être soupçonné de me vanter, dans cet instant c'est mon devoir de le dire, — à ma manière j'ai fait moi aussi des sacrifices. J'ai perdu ma profession et mon traitement, j'ai perdu ma situation sociale, j'ai perdu en partie ma famille, mais jusqu'à hier je n'avais pas perdu mon honneur. *(Approbation)* Il était réservé au camarade Auguste Bebel de le traîner dans la boue aux yeux de tous.

Et pourquoi? Parce que j'ai écrit quatre articles dans la *Zukunft* depuis quatre ans que je suis socialiste. Et de quoi traitaient ces articles? Deux d'entre eux traitaient des questions religieuses. « La religion est chose privée », dit notre programme. Aussi n'ai-je jamais, quoi qu'on en ait dit, fait de propagande religieuse dans le parti. J'ai toujours combattu l'Église, qui ne représente pas vraiment la religion, mais n'est qu'un phénomène de l'État de classe. Mais j'ai le droit, d'après le programme même, de soutenir mes idées religieuses. Ne pouvant le faire dans la presse du parti, j'ai cherché au dehors un organe et n'en ai point trouvé de meilleur que la *Zukunft*. D'ailleurs, comme je parlais de la banqueroute prochaine de la religion actuelle, n'était-ce pas en quelque sorte parler en faveur du parti ?

Le troisième article portait sur les coopératives de consommation. Le congrès de Hanovre a décidé qu'elles formaient un terrain neutre. J'ai donc bien le droit d'en parler. J'opposais d'ailleurs les comités de surveillance des coopératives à ceux des banques bourgeoises, — c'était peu après les krachs saxons, — et ma conclusion était tout à l'éloge des premiers.

Le quatrième, mais le premier en date, n'était autre que mon discours de Chemnitz répandu à 500.000 exemplaires. Et voyant que Harden acceptait cet article, je me suis dit : Voilà une tribune dont je pourrai me servir, d'autant plus que dans la *Zukunft* je ne suis responsable que de ce que je signe.

Est-ce un crime? Hier on a estampillé cela un crime. Sans doute, chez Mehring, tout est une énigme psychologique! *(Très bien!)* Et chez Liebknecht, que je vénère profondément, une telle collaboration était une bêtise qui n'était là

que pour être faite. Chez nous c'est un crime! *(Bebel :* Très juste!) Le camarade Bebel dit : très juste. *(Bebel :* Parfaitement, très juste!)

Je reconnais d'ailleurs que si j'avais connu tout le passé de la *Zukunft* je n'y aurais pas écrit. C'est une faute. Mais si je suis coupable, c'est de légèreté, non de perfidie.

D'ailleurs,

si Bebel s'était tellement inquiété de cette question dans l'intérêt du parti, pourquoi ne m'a-t-il pas appelé au printemps dernier? *(Bebel :* Très bien! je ne suis pas un maître d'école!) Vous l'avez bien été hier!... Camarade Bebel vous savez quels étaient mes sentiments envers vous, *(Bebel :* Je ne sais rien!) avec quelle adoration je levais les yeux vers vous. *(Exclamations de Bebel)* Je ne dis pas cela pour gagner votre bienveillance, camarade Bebel, mais parce que c'est la vérité. Il eût été le devoir de Bebel, qui hier s'est donné le rôle de gardien du parti, de m'avertir, moi qui suis un intellectuel venu on ne sait d'où, qui n'ai point de contact avec le prolétariat et ne sais pas ce qu'est la lutte de classe! *(S'adressant à Bebel)* Vous auriez dû faire mon éducation sur ce point. Si vous ne l'avez pas fait, ou bien c'est que vous n'attachiez pas tant d'importance à l'affaire, *(Très juste!)* ou bien même les non initiés pourraient concevoir le soupçon, qu'on avait réservé toute l'affaire jusqu'à aujourd'hui, afin de tendre pour ainsi dire un piège, dans lequel on tombe *(Cris :* oh! oh! — *Grande agitation)* et sur lequel on ferme la trappe. *(Grande agitation)* Je ne dis pas que je le prétende, cela est d'ailleurs indifférent. Les choses ne sont plus dans cet état, mais dans un état beaucoup plus grave. Les discours de Hoffmann, Zubeil et Bebel m'ont clairement montré ceci : on veut me sacrifier, moi et quelques autres camarades, afin de conserver Mehring au parti. *(Rires et grande agitation. — Approbation. — Bebel crie :* Quelle folie des grandeurs!)... Et je serais vraiment dénué d'honneur, je n'aurais pas la moindre parcelle de sentiment démocratique, si, camarade

Bebel, je ne ripostais pas à cette attaque contre mon honneur, si je ne disais pas : même un chef de parti, qui salit l'honneur d'un homme irréprochable jusqu'aujourd'hui, afin de couvrir un ami, dont l'honneur est aux yeux de beaucoup chiffonné depuis longtemps, même ce chef de parti, oui, lui seul, mérite que l'on dise fi sur lui! *(Agitation. — Approbations isolées)* (1)

Hoffmann, *de Nowawes,* renonce à la parole. *(Bravo)*

Seger, *de Leipzig.* — Permettez à un ouvrier de dire comment il envisage la question. Les intellectuels ont fait là une excellente réclame à Harden. Goehre prétend n'avoir jamais fait de propagande religieuse. Cependant, à une fête syndicale, il a dit aux ouvriers de ne pas se laisser enlever leur Sauveur. C'est Auer qui couvre toujours les intellectuels. La collaboration à un organe bourgeois ne peut se comparer à un discours dans une réunion adverse. L'argument de la restriction à la liberté de pensée est une hypocrisie. Ce congrès augmentera notre dégoût des intellectuels.

Docteur Heinrich Braun. — Après les innombrables attaques dirigées contre moi, il faut que je reprenne la parole. Je puis parler en toute franchise de la *Zukunft* puisque, malgré des invitations répétées, je n'y ai jamais publié une ligne. Ma femme était décidée à ne plus y écrire. Elle n'y eût peut-être jamais écrit si la *Neue Zeit* n'avait refusé ses articles. Pour être juste il faut reconnaître que la *Zukunft* est une revue à laquelle collaborent des notabilités de tous les pays. Et jusqu'à ce congrès on n'avait pas reproché aux socialistes d'y collaborer.

Pour Bebel, je ne comprends pas comment il a pu, en

(1) *Protokoll*, pages 234-239.

couvrant Mehring de couronnes de laurier, ôter leur honneur à un certain nombre de camarades. J'attends que lorsqu'il aura reconnu sa faute, il la répare selon son habitude. Jusque-là, il vaut mieux ne pas parler de ce pénible incident.

Je passe à l'affaire Mehring. Je fais remarquer tout d'abord que je ne suis pas responsable de ce débat. Je voulais éviter la publicité. Si j'ai pris la parole, c'est parce que j'avais été à maintes reprises provoqué. Bebel m'a reproché de n'avoir pas dit la vérité. Il prétend que je connaissais bien Mehring lorsque je l'ai ramené au parti.

Je n'ai jamais prétendu que ceci : Je connaissais assurément le passé de ce Franz Mehring, mais je ne connaissais pas son passé tout entier ; car, si je l'avais exactement connu, je n'aurais jamais tendu la main pour tirer Mehring de la boue.

Bebel et Kautsky m'ont reproché d'avoir moi-même introduit Mehring dans la *Neue Zeit*. C'était un peu par donquichottisme, par exagération du sentiment de justice. Mais aussi parce que je pensais qu'on pouvait utiliser son talent.

Si Kautsky veut se souvenir et communiquer sincèrement ses souvenirs... *(Violentes interruptions. — Cris :* Insinuation) Camarade Stadthagen, vous n'avez pas besoin de vous faire l'avocat de Kautsky. *(Cris :* Vraiment ? — *Kautsky et d'autres :* C'est honteux ! — *Cri :* Faiseur de scandale !) C'est honteux pour toi, Kautsky. *(Grande agitation. — Cloche du président)*

Singer. — Je prie de cesser les dialogues.

Braun, *continuant*. — Si Kautsky veut se souvenir, il nous dira que je lui ai recommandé Mehring comme collaborateur précieux, mais à condition que le rédac-

teur en chef le tînt dans certaines limites. Au contraire, Kautsky lui a littéralement livré la *Neue Zeit*. C'est un tort.

Singer. — Cela n'a plus de rapport avec le sujet. Il ne s'agit pas de l'activité de Mehring à la *Neue Zeit*. *(Très bien!)*

Braun. — Cependant Bebel et Kautsky m'ont reproché de l'y avoir introduit.

Singer. — Vous avez le droit de réfuter ce reproche, mais une critique de l'activité de Mehring n'a point de rapport avec le sujet. *(Très bien!)*

Braun. — Alors je passe. J'ai dit à plusieurs reprises que les camarades avaient été péniblement impressionnés de voir l'édition des œuvres posthumes de Marx confiée à Mehring. N'avait-on pas Conrad Schmidt ou Bernstein pour la faire? Bref, les paroles de Bebel ne modifieront pas le jugement qui a été porté sur Mehring. Il est au pilori et Bebel ne l'en fera pas descendre.

Ces débats ont duré assez longtemps. Je ne veux point répondre à toutes les attaques dirigées contre moi. J'arrive à la conclusion. Selon moi, la discussion a eu ce résultat que les différends sont dans l'essentiel effacés. Bernhard a avoué son tort. Lui, Goehre et d'autres, cessent leur collaboration à la *Zukunft*. Ce n'est pas sur l'ordre de Bebel, comme diront nos ennemis, mais dans l'intérêt du parti. Et c'est pourquoi je conteste une autre parole de Bebel prétendant que le désaccord est dans le parti. Nous nous plaçons tous au point de vue de la conception matérialiste de l'histoire, nous voyons dans la lutte de classe l'instrument du progrès et dans l'état socialiste le but final. Les divergences dont on fait tant de bruit entre radicaux et revisionnistes ne sont que des

petites rides à la surface du parti. Pour ma part je ne suis que socialiste, je désire ardemment que nous sortions de ces divergences artificielles pour nous unir dans une vigoureuse action. Si cette discussion y contribue elle n'aura pas été inutile. (1)

Singer. — J'ai reçu cinq demandes de clôture. L'une d'elles porte que l'on devra cependant donner la parole au camarade Mehring. J'avais l'intention de demander cela moi-même au congrès.

Krueger, *de Dresde,* parle pour la clôture. Sans doute la question est importante. Mais les camarades attendent qu'on étudie aussi les autres résolutions.

Katzenstein parle contre la clôture. Sans doute on a perdu du temps, mais il faut cependant discuter maintenant la véritable question qui touche à l'existence matérielle de tant de camarades.

La clôture de la discussion est votée.

Singer lit deux lettres de rectification : l'une du camarade Jaeckh, rédacteur à la *Leipziger Volkszeitung,* l'autre de Harden.

Mehring. — Samedi dernier j'ai reçu de plusieurs camarades cet avis : venez à Dresde, on prépare un grand coup contre vous ! *(Agitation)* Ce coup s'est révélé identique à ces attaques qui jusqu'à présent étaient un privilège non envié des cercles littéraires bourgeois, pour lesquels pendant des semaines et des mois on forge dans une embuscade sûre des armes afin de tuer un homme sans défense. *(Interruptions.* — Oh ! Oh ! sans défense !)

Oui, on a recherché dans vingt-cinq années de ma vie tout ce qui pouvait me rendre suspect et je ne puis

(1) *Protokoll,* pages 240-245.

en deux jours rassembler les matériaux nécessaires pour répondre. Ensuite il est possible de dire en deux minutes plus de calomnies qu'on n'en peut réfuter en deux heures. Si je voulais répondre à tout il me faudrait trois jours. Je le ferai plus tard. Pour l'instant je déclare seulement que je n'ai jamais écrit une ligne pour le parti sans y avoir été invité. Ceux qui m'attaquent attaquent les anciens congrès, le comité qui m'a fait l'honneur de me confier les travaux que j'ai exécutés.

Tandis que les plus hauts représentants du parti m'ont appelé aux tâches les plus honorables, ici au congrès se déchaîne depuis trois jours une attaque, qui n'a point son égale en lâche et sale perfidie dans les classes sociales les plus pourries, et qui après la victoire du 16 juin discrédite le parti, j'allais dire le prostitue ! *(Grande agitation)* Aussi je déclare que je suspends ma collaboration à la *Neue Zeit* et à la *Leipziger Volkszeitung (Bravo)* jusqu'à ce que les autorités compétentes du parti qui ont entendu les attaques dirigées contre moi et peuvent les examiner, m'invitent à la reprendre. *(Vive approbation)* (1)

Boemelburg proteste contre la permission accordée à Mehring de parler après la clôture. Il aurait pu apporter des faits nouveaux dans le débat. Singer lui répond qu'il y avait lieu de présenter ces observations plus tôt.

Suit une série d'observations pour faits personnels présentées par Adolf Hoffmann, Bernhard, Bebel, Stadthagen, Heinrich Braun, Kautsky, Heine et Goehre.

La séance est levée à une heure un quart. (2)

---

(1) *Protokoll*, pages 248-250. Les pages 248 et 249 étant prises en très grande partie par des notes, le discours de Mehring ne remplit en réalité guère qu'une page du *Protokoll*.

(2) *Protokoll*, pages 250-260.

Séance de l'après-midi

Trois heures un quart. Présidence de Singer.

Il a été présenté sur cette question une nouvelle motion, 132, par Quarck. Singer annonce qu'elle ne sera plus discutée mais comprise dans le vote.

Pfannkuch, *le rapporteur,* a la parole pour dire, [selon l'habitude allemande], le dernier mot. Il veut se limiter à l'essentiel. Pour répondre à Braun qui s'était plaint que la lettre du comité ne figurait pas entière dans le rapport, il en donne lecture. Il se déclare heureux de la décision prise par Bernhard, Lily Braun, Goehre, Heine de ne plus collaborer à la *Zukunft.*

Il défend le texte adopté par le comité. Personne n'en a proposé de meilleur. Tout le monde est d'avis que quelque chose doit être fait. Les divergences ne portent que sur la rédaction. Il prie d'adopter la motion 7 et de repousser les autres.

Le congrès décide de voter d'abord sur la motion 7 et de considérer, au cas où elle serait adoptée, le sort des autres comme tranché par là même.

Après un vote nominal la motion est adoptée par 283 voix contre 24 et 4 abstentions.

Sont vues les motions et résolutions 8 à 16, 120, 128, 132. (1)

---

(1) *Protokoll,* pages 260-265.

d) Différend entre Bebel et le « Vorwaerts »

Bebel. — J'ai déjà déclaré que je comptais bien ne pas faire une affaire d'État de ce différend. Le *Vorwaerts* avait refusé d'insérer une déclaration de moi. Tout le monde en fut étonné surtout après que le texte de la déclaration eut été connu. Il n'y avait aucune raison de ne pas l'insérer. Ne pas le faire était porter atteinte à la liberté de pensée. Toutefois ce n'était point l'avis de la rédaction et en particulier du camarade Eisner. Ils crurent simplement agir dans l'intérêt du parti. Je demandais nettement l'insertion, sans quoi je ferais paraître cette déclaration avec commentaires dans la *Leipziger Volkszeitung*, tout en laissant à Eisner le temps de réfléchir. Il continua à garder sa façon de voir et moi la mienne. La commission de la presse s'occupa de l'affaire et me donna raison. La rédaction publia ma déclaration en la faisant précéder de quelques mots. Je ne pouvais rien demander de plus. L'affaire était terminée pour moi.

Cependant quelques observations. Il y aura lieu de revenir sur l'attitude politique du *Vorwaerts*. J'indiquerai très nettement ma façon de voir, et soumettrai une résolution au vote du congrès.

On m'a reproché de ne pas m'être adressé à la commission de la presse moi-même. Mais cette commission n'est guère renseignée que par la rédaction des journaux. J'en avais fait l'expérience dans un différend que j'avais eu auparavant avec Gradnauer.

Cette commission avait en outre trouvé mauvais les

reproches que j'adressais à Heine dans ma communication. Voici ce dont il s'agissait. Le 17 juin 1903 le comité directeur s'était réuni. Nous espérions connaître déjà les résultats généraux des élections du 16 et pouvoir prendre une décision au sujet du scrutin de ballottage. Le congrès de Munich avait décidé que les socialistes devaient s'abstenir. Mais dans plusieurs circonscriptions un agrarien se trouvait en ballottage avec un libéral. Il fallait choisir entre la décision du congrès et l'intérêt du parti. Nous ne pouvions rien ouvertement contre la décision. Mais nous fîmes avertir officieusement les camarades de voter pour le libéral. Or les électeurs de Marbourg furent mal informés. Le secrétaire du parti Pfannkuch leur écrivit qu'en vertu de la décision de Munich ils avaient le droit de s'abstenir. En même temps Heine télégraphiait au candidat libéral, avec qui il était lié, la décision du comité. Celle-ci fut publiée. D'où grande colère des électeurs de Marbourg pris entre deux décisions. Ils furent vivement attaqués par le *Vorwaerts* et d'une façon arrogante par Heine. Je pris leur défense dans ma note au *Vorwaerts*. La rédaction supposa que j'avais oublié moi-même la décision du comité et voulut ne pas me mettre dans l'embarras. Ce fut une des raisons pour lesquelles elle ne voulut pas publier ma note.

La seconde raison fut qu'elle jugea certaines phrases où je protestais contre des propos tenus, me disait-on, par Heine, offensantes pour celui-ci. Mais en réalité elles ne l'étaient nullement.

Sans doute si je m'étais trouvé à Berlin et non à Kuessnacht cette affaire n'aurait pas eu lieu. Mais j'estime toujours que la rédaction a fait preuve d'une

rigueur exagérée en refusant ma note. Elle a des droits certainement, mais fort difficiles à préciser. Aussi serait-ce une folie de vouloir voter une résolution sur ce point. La rédaction a simplement eu des torts à mon égard. Elle les a réparés. Je suis satisfait. (1)

Eisner. — Je ne veux point m'étendre sur cette petite histoire de rédaction. Il y aurait sans doute beaucoup à dire. Je ne suis pas encore tout à fait converti à l'opinion de Bebel. Cependant j'ai d'autant moins de raisons de parler que les camarades dans le pays attendent de savoir enfin quel travail le congrès va *faire.*

Auer. — Puisque mon nom a été prononcé, il faut que je dise quelques mots. D'abord je fais remarquer que personnellement je n'ai eu aucune action dans l'affaire de Marbourg. Cette affaire prouve à nouveau que nous devons être très prudents dans nos votes sur la tactique du parti qui engagent l'avenir. *(Nombreux :* très juste)

Quant à la note de Bebel, il m'a paru qu'elle contenait trop d'animosité personnelle pour être publiée huit jours avant le congrès actuel. Je crois d'ailleurs que si j'avais pu causer cinq minutes avec Bebel, l'affaire eût été arrangée. En tout cas j'ai cru agir dans l'intérêt du parti et c'était mon devoir. *(Approbation)*

Gerisch. — La rédaction avait déjà refusé bien d'autres notes et l'on venait justement de refuser un article de Bernstein. Aussi avons-nous cru pouvoir refuser la note de Bebel.

Dans l'affaire de Marbourg, c'est nous qui avions con-

---

(1) *Protokoll,* pages 264-269.

seillé à Eisner de prendre cette attitude. Il ne pouvait ensuite se démentir lui-même dans son journal. Nous lui avons donné raison.

Heine. — Je ne parlerai point de l'affaire de Marbourg, qui relève de la tactique. Quelques mots seulement sur les paroles que j'aurais dites sur Bebel. Je l'aurais accusé dans une réunion de dormir à Kuessnacht et de se réveiller brusquement pour frapper de grands coups. Ce n'est point ce que j'ai dit. J'ai dit que dans son repos de Kuessnacht il arrivait à Bebel, le gardien du parti, de s'endormir, d'être effrayé par des fantômes imaginaires et de sonner à tort de la trompe d'alarme. Ces paroles n'avaient aucune importance. Le rédacteur du *Vorwaerts* ne les a point mises dans son compte rendu. Et sur une interruption j'ai déclaré que je n'avais nullement voulu blesser Bebel que j'honore beaucoup. Si quelqu'un ne s'était pas avisé d'écrire cela à Bebel, jamais on n'aurait parlé de cette affaire. Ce quelqu'un aurait dû en tout cas ajouter mes explications qui suivirent. Il eût mieux fait même de ne point lancer cette affaire personnelle. *(Stadthagen :* Affaire de Marbourg !)

Il faut cependant remarquer à la fin que cela dure depuis trois jours. Presque aucun orateur ne peut terminer son discours sans être dérangé par les interruptions incessantes ou les conversations privées de Stadthagen. *(Nombreuses voix :* Très juste !) Personne ne peut m'en vouloir, si à moi aussi, selon le mot de Bebel, la moutarde me monte au nez. *(Hilarité* et *très bien !)*

Stadthagen. — Par mon interruption je visais le ton extrêmement blessant de Heine dans l'affaire de Marbourg.

D'ailleurs ses paroles sur Bebel ne sont pas aussi insignifiantes qu'il les présente. Dans la réunion où elles furent prononcées, elles soulevèrent un violent tumulte. Il s'agit de savoir si les camarades ont compris ses paroles comme une offense ou non. Si Heine parlait plus franchement, on le comprendrait mieux.

Heine. — Je n'ai point remarqué de tumulte. C'est seulement l'interruption de quelqu'un qui m'a montré que mes paroles n'étaient pas comprises. Peu importe d'ailleurs. Le point essentiel est que ce quelqu'un a fait à Bebel un rapport incomplet. (1)

e) Question polonaise

Gerisch, *remplace Pfannkuch comme rapporteur.* — A Munich on nous avait chargés d'amener une entente avec l'organisation spéciale polonaise. Les négociations entamées ont échoué.

Nous avions fait les propositions suivantes : reconnaissance de l'organisation polonaise, à la condition que cette organisation fît de la propagande et de l'organisation parmi les populations de langue polonaise en Allemagne. Rattachement de l'organisation polonaise au parti allemand. Reconnaissance par elle du programme du parti et de sa hiérarchie. Délégation au congrès allemand selon les statuts du parti. Droit de former des sections dans les divers lieux où se trouvent

---

(1) *Protokoll*, pages 269-272.

des groupes du parti. — L'entente ne put se faire sur ces propositions.

En ce qui concerne la presse, nous fîmes la proposition suivante : un organe polonais, rédigé selon les conditions posées par les statuts d'organisation du parti, création d'une commission de presse, où serait délégué un homme de confiance du comité directeur. Sur ce point il n'y eut pas de différend.

En ce qui concerne les candidatures au Reichstag, le comité allemand avait proposé : choix des candidats par les camarades organisés de chacune des circonscriptions électorales. — Les Polonais demandèrent tout d'abord que le camarade Winter ne pût être choisi. Nous répondîmes que si une circonscription le choisissait, il devait être porté comme candidat. Nous ne pûmes nous entendre.

Le comité directeur rédigea un procès-verbal qu'il soumit aux intéressés. Nous demandâmes au comité polonais de déclarer s'il voulait continuer les négociations.

Elles continuèrent en s'appuyant sur une erreur qui s'était glissée dans le procès-verbal. Les Polonais avaient demandé que dans les circonscriptions où, d'après le dernier recensement, les Polonais étaient en majorité, seuls les camarades parlant allemand et polonais pussent être portés comme candidats. D'après le protocole, nous aurions fait cette concession. Grâce à cette erreur, le comité puis le congrès acceptèrent nos propositions.

Or, nous n'avions nullement l'intention d'accepter cette demande polonaise. Nous ne voulions pas lier ainsi les camarades, ni surtout les lier au dernier recensement. Il y avait donc un malentendu.

De plus, les camarades de la Haute-Silésie nous firent remarquer que même si les Polonais se ralliaient au programme d'Erfurt, ils avaient voté des résolutions concernant des questions tout à fait étrangères à ce parti, comme la restauration de l'État polonais par exemple. Afin de les apaiser, je leur envoyai une circulaire non destinée à la publicité où je disais : Si les Polonais acceptent le programme d'Erfurt, il est évident qu'ils ne pourront en avoir un autre à côté. *(Très juste !)* Dans cette circulaire, les camarades polonais virent un changement de nos dispositions. Chose surprenante, car ils savaient que nous refusions d'intervenir dans les questions de nationalité.

Vint la dernière conférence. Nous avions rédigé par écrit et soumis aux Polonais nos propositions. Et nous avions préparé par mesure de prudence un second procès-verbal conforme aux indications des Silésiens. Cette fois tout fut fini.

On nous a reproché ce second procès-verbal. Mais nous avons agi de bonne foi. Nous avons toujours été les premiers défenseurs de la nation polonaise opprimée. Mais nous ne pouvions laisser s'introduire dans le parti des questions de nationalité qui eussent fait tort aux questions ouvrières. Si quelqu'un a le droit de faire un reproche, c'est plutôt nous-mêmes. Car toutes les délibérations eussent été inutiles, si dès l'abord les camarades polonais nous avaient avertis que pour eux la question nationale primait toutes les autres. *(Approbation)* (1)

Haenisch, *de Dortmund.* — Il ne peut être question

---

(1) *Protokoll,* pages 272-275.

de longs débats sur la question polonaise. Les faits exposés ont fait sur moi une impression pénible, en particulier le second procès-verbal que l'on voulait faire signer aux Polonais. On demandait aux délégués polonais de déclarer qu'ils n'ont point de programme particulier réclamant l'indépendance de la Pologne. Mais cela est compris dans le programme d'Erfurt. Il s'agissait seulement de savoir si les socialistes polonais font du chauvinisme. Autant que j'en puis juger : non. Je m'en tiens donc au point de vue de Kautsky, Marx, Engels, Liebknecht : les Polonais ne doivent pas douter que nous tenons leurs revendications pour aussi légitimes que celles de tout autre peuple. *(Approbation)*

Katzenstein. — Je veux présenter simplement deux observations. Dans l'affaire du second protocole il me semble que le comité directeur n'a pas agi conformément aux principes du parti. De même que nous laissons aux organisations locales le soin de régler les affaires locales, de même nous devions respecter les efforts des Polonais vers l'indépendance nationale. Nous ne devions pas plus les désapprouver de vouloir secouer le joug prussien que nous ne désapprouvons les Arméniens de vouloir secouer le joug turc.

Pour la question des langues, je ne comprends pas comment elle a pu être posée. Si nos députés doivent être les hommes de confiance des électeurs, ne faut-il pas qu'ils connaissent au moins leur langue?

Nous avons confiance dans le comité directeur pour le respect des principes du parti. Aussi espérons-nous que dans cette question il saura dans l'avenir en tenir compte. *(Approbation)*

Ledebour, *de Berlin.* — J'approuve les deux ora-

teurs précédents. Je veux ajouter quelques faits. D'où sont venues ces conditions posées aux Polonais? Uniquement de la camarade Rosa Luxembourg. Elle avait proposé que l'agitation en vue de l'indépendance de l'État polonais ne fît plus partie du programme. C'eût été une honte pour les Polonais s'ils eussent accepté. Le comité directeur, qui ignore la langue polonaise, se laisse conseiller et guider par la camarade Luxembourg, l'ennemie déclarée de l'organisation polonaise. Il a eu beau affaiblir sa proposition en remplaçant les mots « pour l'indépendance de l'État polonais » par « pour la restauration de la Pologne ». C'était encore trop.

D'ailleurs, comment se fait-il que le comité directeur prenne conseil de la camarade Luxembourg? On prétend qu'elle représente la majorité des camarades polonais. C'est inexact. Elle n'a derrière elle qu'un faible groupe dont le journal la *Gazetta Ludowa* est l'organe. Or ce journal compte 37 abonnés payants. Il recevait 2.600 marks du comité directeur, soit 70 marks par abonné. J'espère que cette subvention va cesser et que nous n'entendrons plus parler de cette histoire.

Rosa Luxembourg. — Quand on connaît tous les détails de la question, elle n'apparaît pas telle qu'on l'a présentée ici. On a parlé des tendances conciliatrices des Polonais. Elles ne les ont pas empêchés de sortir, il y a deux ans, de la social-démocratie et de présenter des candidats contre les candidats socialistes. On pourrait aussi, d'après les paroles de leurs défenseurs, s'imaginer que les Polonais étaient opprimés par la social-démocratie allemande. Il n'en est rien. J'aurais été la première à me révolter dans ce cas contre le

comité directeur. En réalité, les Polonais n'ont pas d'autres véritables défenseurs que les socialistes.

Mais il s'agit de savoir si les socialistes polonais agiront de concert avec les socialistes allemands comme parti de classe, ou si dans la propagande la question nationale sera mise au premier plan. Assurément nous ne contestons pas aux Polonais leurs droits à l'indépendance nationale. Mais nous, qui nous en tenons à la conception matérialiste de l'histoire, nous nous occupons moins des droits que des possibilités. Nous nous demandons si les revendications nationales ne contrarient pas les revendications socialistes.

(Singer avertit par un coup de cloche que les cinq minutes accordées à l'orateur vont être écoulées.) Rosa Luxembourg : Oh mon Dieu! *(Grande hilarité)* Je prie de demander à l'assemblée si je puis encore parler. *(Ledebour :* Je propose de doubler pour la camarade les cinq minutes. *(Hilarité)*

Ledebour parle longuement de la question polonaise qu'il ne connaît pas. Il eût mieux fait de se renseigner auprès de moi ou de quelques autres, au lieu de s'en rapporter à quelques individus dont il s'est fait le protecteur. *(Hilarité. — Approbation)*

Je propose la résolution suivante : « *Le congrès, approuvant la conduite du comité directeur dans les négociations avec l'organisation polonaise, passe à l'ordre du jour.* »

Ledebour. — Je propose que la camarade Luxembourg parle encore dix minutes pour s'expliquer sur les 37 abonnés de la *Gazetta Ludowa. (Très bien! — Hilarité)*

Sur la demande de Singer, Ledebour retire sa propo-

sition. Singer annonce qu'il a reçu une demande de clôture.

Loebe, *de Breslau,* parle contre la clôture, car aucun camarade des régions polonaises n'a encore pris la parole.

La clôture est votée.

Pfannkuch. — A la place de Gerisch, obligé de partir, je me suis chargé de dire le dernier mot. D'après ces débats, on pourrait croire que nous vivons en état d'hostilité avec les socialistes polonais. C'est faux. Nos sentiments à leur égard sont ceux que nous avons à l'égard de tous les socialistes. Et le comité directeur n'avait reçu d'autre tâche que celle de rétablir une union existant autrefois.

Les négociations ont échoué, mais non de notre faute. Si les Polonais pensent que la question nationale prime les autres, nous sommes d'un autre avis. Nous pensons qu'il vaut mieux donner les principes socialistes pour base à l'organisation et à la propagande socialiste.

On nous reproche le second procès-verbal. C'est le camarade Bebel qui eut l'idée de demander aux délégués polonais de déclarer qu'ils s'en tenaient, en ce qui concerne la question nationale, à la décision du congrès international de Londres. On ne pouvait leur demander moins.

Ils refusèrent et se sont mis eux-mêmes hors du parti allemand. Nous n'avons plus de soins particuliers à avoir pour eux. Et cependant je fais remarquer que nous avons soutenu pécuniairement les camarades polonais candidats aux dernières élections. Nous avons fait ce

que le devoir demandait. Aussi la résolution Luxembourg est-elle parfaitement justifiée et je vous demande de l'adopter. *(Approbation)* (1)

La résolution est adoptée. Les paragraphes 1 et 2 de l'ordre du jour sont terminés.

Les camarades Beck, Efftinge, Mannheimer et Paeplow font porter au procès-verbal qu'ils n'ont pas voté pour la résolution 7, parce qu'elle ne va pas assez loin.

La séance est levée à sept heures un quart.

---

(1) *Protokoll*, pages 275-281.

QUATRIÈME JOURNÉE

Jeudi 17 septembre 1903. — Séance du matin

La séance est ouverte à neuf heures un quart. Présidence de Kaden.

On met en discussion le paragraphe III de l'ordre du jour :

Rapport sur l'activité parlementaire

S'y rattachent les motions 69-88, les résolutions 100 et 121 et l'amendement 131 à la résolution 85. La résolution 86 est retirée.

Le rapporteur **Stadthagen**. — Camarades ! le rapport sur l'activité parlementaire est si étendu que je n'ai que peu de choses à ajouter.

Il est évident pour tous que toute la législation et l'administration prouvent toujours plus clairement que le capitalisme tend de plus en plus à s'asservir toute la vie de l'État.

S'il m'est permis de parler de la session prochaine, je voudrais avant tout mettre en garde contre la con-

fiance exagérée dans le parlementarisme que manifestent certaines résolutions. L'essentiel pour nous doit être de révolutionner les esprits.

Le prochain Reichstag devra tout d'abord s'occuper des nouveaux traités de commerce. Il sera impossible de les conclure aux conditions posées par le nouveau tarif. Ce tarif est une menace inouïe pour le pays.

De même les projets de lois sur les questions ouvrières, sur le droit de coalition, sur la journée de huit heures. Nous ferons notre devoir comme par le passé. Mais je ne crois pas juste de prescrire au groupe de commencer par telle ou telle question. Je prie donc de rejeter les motions qui à ce point de vue sont superflues.

La motion 69 est superflue. Il vaudrait mieux la retirer. La motion 70 demande au groupe de déposer un projet de loi sur le droit de coalition. C'est déjà fait. Il eût mieux valu nous indiquer ce qu'on reprochait à notre conduite sur ce point. — Le groupe eût fait ce que demande la motion 71 sans qu'il fût besoin de le lui rappeler.

Je regrette que la motion 72 ait réuni assez de signatures. Je ne comprends pas pourquoi nous demanderions le service d'un an. Nous demandons une armée de milices afin d'éviter les mauvais traitements qui sont la conséquence de l'armée envisagée comme protectrice des injustices sociales. Il est si naturel de demander la suppression de la justice et du code militaires que je m'étonne que la motion ait pu être présentée.

La demande formulée par la motion 73 est si compréhensible qu'il est inutile de s'y arrêter.

Les résolutions touchant le mode de vote sont bien

jolies. Mais ne croyez pas que le groupe ait le pouvoir de les faire adopter, surtout la motion 79.

De même les autres motions touchant les lois d'assurance, les revendications féministes, la protection des enfants. Toutes ces questions figurent dans notre programme. Mais ne vous laissez pas aller à l'illusion que nous pourrons réaliser nos désirs.

La motion 88, proposée par un fanatique de l'air marin, est inacceptable telle quelle. Nous ferons notre possible en faveur de l'hygiène populaire. Mais le congrès n'a guère besoin de s'occuper de ces questions de détail.

La résolution 100 demande beaucoup. Telle qu'elle est, elle ne peut être exécutée.

Je vous en prie, n'oublions pas notre but, ne nous perdons pas dans les détails. Ne croyons pas trop au parlementarisme. Faisons de la propagande. Cherchons à gagner à la lutte de classe les millions d'ouvriers qui nous sont encore étrangers. *(Vive approbation)*

La discussion est ouverte.

Michels retire la motion 69, qui sera discutée en même temps que la question de la vice-présidence.

Keil, *de Stuttgart,* défend la motion 73 ; **Mueller,** *de Glauchau,* la résolution 85 ; **Krohn,** *de Constance,* la motion 85, paragraphe 3; **Trilse,** *d'Elberfeld,* les motions 71, 80 et 83 ; **Ottilie Baader** la motion 85 ; **Taeterow,** *de Berlin,* combat la motion 72 ; **Strassenmeyer,** *d'Essen,* défend la motion 71 ; **Hering,** *de Flensbourg,* la motion 79.

Adolf Braun demande la clôture qui est rejetée.

La citoyenne **Kaehler,** *de Dresde,* combat la motion 85 *bis;* **Stoessel,** *de Bromberg,* défend la motion 87;

Rauch, *de Limmer,* la motion 78 ; **Katzenstein** la motion 72 ; la citoyenne **Ihrer**, *de Pankow,* la motion 83.

La clôture est votée. En dernier lieu la parole est donnée à :

Stadthagen. — La différence d'opinions entre moi et certains des camarades vient de ce qu'ils exagèrent la valeur des propositions de loi. Depuis 1900, nous en avons présenté quinze et une seule a été discutée parce que c'est la majorité qui dirige le Reichstag, et non pas nous.

Je vous prie d'adopter la motion qui renvoie la plupart de ces motions au groupe à fin d'examen. Et j'entends par là que nous ne devrons pas à tout prix présenter des projets de loi mais parler au Reichstag à la première occasion des questions soulevées. *(Approbation)*

Les motions et résolutions 5, 70, 71, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 87, 121, 131 sont renvoyées au groupe à fin d'examen et l'on passe à l'ordre du jour sur les résolutions 72, 85 *bis* et 88.

La résolution 100 est retirée. (1)

Le congrès international d'Amsterdam en 1904

Le rapporteur **Singer.** — Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de m'étendre longuement sur le sens et l'utilité d'un congrès international. Je remercie les délégués étrangers qui, par considération des élections alle-

(1) *Protokoll,* pages 280-292.

mandes, ont retardé d'un an le congrès fixé d'abord à 1903.

Le bureau international nous a envoyé récemment un ordre du jour provisoire. Il a été publié par notre presse. Jusqu'à présent personne n'a exprimé le désir, — quelques motions mises à part, — de le compléter. Nous l'avons donc approuvé.

A notre ordre du jour figurent les motions 4 et 4 *bis*, demandant de faire discuter au congrès international la question du droit de vote pour les femmes. Je ne puis que les approuver. De même la motion Molkenbuhr demandant que ce même congrès discute la question des assurances ouvrières.

Et je conclus en rappelant la parole de Marx : *Prolétaires de tous les pays, unissez-vous,* et en espérant que les délégués allemands au congrès de 1904 seront aussi nombreux que possible. *(Approbation)*

Clara Zetkin. — Ce que demande la motion 4, ce n'est pas une déclaration de principe du congrès en faveur du droit de vote pour les femmes. Ce que nous voulons, c'est que toutes les fois où le prolétariat devra lutter pour l'extension du droit de suffrage, il soit tenu compte du droit de suffrage pour les femmes.

Mais nous n'approuvons pas la motion 4 *bis* demandant que cette question figure à l'ordre du jour du congrès comme article spécial. Car, en dépit de certaines féministes, nous ne voulons pas demander spécialement le droit de vote pour les femmes. Nous le demandons comme l'une des nombreuses réformes que le prolétariat doit obtenir en matière de suffrage.

Je vous prie d'adopter la motion 4 et de repousser la motion 4 *bis*. *(Vive approbation)*

Molkenbuhr. — Camarades ! cette question des assurances ouvrières mérite d'être étudiée par le prolétariat international, car elle apparaît dans un pays ou dans un autre et elle y est traitée de façon confuse.

Cela s'applique surtout à la France et au projet d'assurance contre la vieillesse et les accidents émanant de Millerand. Le camarade Millerand a si bien perdu le sentiment de la solidarité internationale que, dans son projet, il fait payer des cotisations aux étrangers résidant en France mais ne leur donne aucun droit. *(Sensation)*... Les conseillers de Bismarck sont allés plus loin que le camarade Millerand.

Et pour nous, Allemands, la chose est importante. Lorsque nous réclamons des assurances les gouvernements nous répondent : nous ferions davantage si les gouvernements étrangers marchaient aussi. Il faut leur enlever cette excuse.

Il faut que le congrès d'Amsterdam complète sur ce point les résolutions du congrès de Paris au sujet des lois de protection ouvrière. *(Bravo !)*

Heinrich Braun. — J'appuie la motion 4 *bis*. Elle est moins inutile que la motion 4. Il ne faut pas mépriser les efforts faits par les féministes et par les libéraux pour obtenir le droit de vote pour les femmes et il ne faut pas nous laisser devancer par eux.

Niemeyer, *de Hambourg,* appuie la motion de Molkenbuhr.

Clara Zetkin. — Il ne s'agit pas de déprécier les efforts des féministes et autres. Mais pour l'instant, en Allemagne du moins, ils ne sont pas appréciables. Il ne s'agit pas non plus de nous laisser devancer par les autres partis même réactionnaires qui espèrent se servir

de l'obscurantisme féminin contre les progrès des hommes. C'est à nous d'éclairer et de rassembler les femmes autour de nous. Mais la motion 4 suffit à marquer cette tendance.

La clôture est votée.

Singer conclut en demandant de voter la motion 4 *bis* car ce ne sont là après tout que des propositions pour l'ordre du jour du congrès qui en tiendra le compte qui lui conviendra.

La motion 4 *bis* est rejetée; la motion 4 et la motion Molkenbuhr sont adoptées.

Sur la proposition de Singer la résolution suivante du congrès de Munich est renouvelée : « *Le congrès invite les camarades à envoyer le plus de délégués possible au congrès socialiste international d'Amsterdam en 1903 afin de témoigner du sentiment de solidarité internationale.* »

Kaden donne lecture d'une adresse de sympathie envoyée par le congrès aux grévistes de Crimmitschau qui est adoptée à l'unanimité.

Peus, *de Dessau,* déclare qu'il a été empêché de voter la veille et eût voté contre la motion 7. (1)

La séance est levée à une heure un quart.

(1) *Protokoll,* pages 292-297.

Séance de l'après-midi

Trois heures un quart. Présidence de Singer.

Singer. — La résolution suivante a été présentée : *« Le congrès exprime à l'unanimité toute sa reconnaissance, son approbation et tous ses remerciements au groupe pour les mesures prises au Reichstag en vue de repousser les tarifs usuraires, en particulier par l'emploi énergique de l'obstruction. »* Je propose de l'examiner immédiatement.

Personne n'élève de protestation, — ne demande la parole. — Je puis donc considérer que le congrès a adopté cette résolution. *(Bebel:* Adopté à l'unanimité, sans quoi je demande le vote.) Il n'y a point d'opposition et je constate que le congrès a adopté à l'unanimité. *(Bravo!)*

IV. — *La tactique du parti*

Sont en discussion les motions et résolutions 89-91, 101-111, 113, 127, 129, 130 avec l'amendement 140.

Le congrès décide de lever la limitation du temps accordé à chaque orateur, et de donner d'abord la parole aux camarades Bebel et Singer, représentants des opinions contraires.

Bebel. — Camarades, à la suite de notre victoire, nos amis, à l'intérieur comme au dehors, et nos ennemis se sont demandé : Que va faire maintenant la social-démocratie? Quelle influence le succès aura-t-il sur la conduite du groupe? C'est la première question que je vais examiner.

Nous avons gagné 900.000 voix, soit environ 43,7 o/o. Au lieu de 58 députés, nous en aurons 81, soit 20,4 o/o du Reichstag. Nous avons gagné surtout aux dépens des partis modérés de gauche. Le chiffre des députés de la gauche n'a donc guère changé. Il y aura plus « d'hommes » pour faire entendre les revendications libérales ou ouvrières. Mais dans les votes c'est toujours le centre qui décidera.

D'autre part, à la suite des élections, les partis de droite vont s'unir plus que jamais. Les bourgeois iront à eux. La *Kreuzzeitung* a même dit qu'il fallait oublier les dissentiments entre protestants et catholiques. *(Sensation)* Et ils seront plus réactionnaires qu'auparavant. Ce n'est pas sans raison que depuis plusieurs années l'empereur se fait l'ami du pape.

Nous savons que parmi nos électeurs il se trouve des gens qui ont voté pour nous sans être socialistes. Loin de nous en cacher nous sommes fiers de le dire. Et pourquoi donc ont-ils voté pour nous malgré toutes les horreurs que nos adversaires ont dites de nous?

C'est la stagnation complète, pour ne pas dire le recul manifeste, dans la satisfaction des besoins les plus élémentaires de la civilisation non seulement dans l'Empire mais encore dans chaque État qui amène de nombreux éléments à la social-démocratie; c'est la triste gestion des finances dans les États et dans l'Empire, et le manque de plan et de but dont souffre notre politique commerciale. Dans les derniers conflits le gouvernement n'a été ni tout à fait pour les agrariens ni contre eux. Maintenant il est aux prises avec les difficultés. Les nouveaux traités de commerce ne pourront même pas être discutés à la prochaine session du Reichstag.

Il y a un manque absolu de direction dans la politique intérieure et extérieure, une soudaineté, des oscillations

perpétuelles... De plus la politique militaire et maritime avec les charges colossales qui en résultent a provoqué dans le peuple le plus grand mécontentement... De même la politique mondiale, d'où nous n'avons tiré que des humiliations ridicules, comme en Chine, à Haïti, au Venezuela... Puis le peuple entend toujours et toujours parler de nouveaux crédits pour l'armée, pour la marine, de nouveaux plans coloniaux... Il sait que ce sont là des frais sans aucun avantage qui, loin d'amener un état de tranquillité et de sécurité, ne font qu'accroître l'agitation et l'indécision. *(Très bien! Très juste!)* Le danger d'une catastrophe croît en proportion de ces préparatifs... Et toutes ces charges sont supportées par les classes ouvrières. Il en sera toujours ainsi malgré les affirmations du centre et malgré le changement survenu au ministère des finances.

M. de Thielmann a été remplacé par M. de Stengel, un catholique bavarois, parce qu'on espère qu'il brisera plus aisément l'opposition du centre à de nouveaux impôts indirects. Et cela signifie en même temps que la Bavière donne son adhésion entière à la politique impériale. Que certains de nos camarades ne l'oublient pas, qui prétendaient que l'on pourrait susciter dans les divers États et surtout en Bavière une vive opposition à la Prusse.

Et quelle est la situation des finances? On n'a pu équilibrer le budget de cette année que grâce à un emprunt de 72 millions de marks, emprunt qui par sa nature même est un viol de la constitution. Le budget précédent s'est soldé par un déficit de 30 millions de marks. Les divers États devront payer.

J'ai appris que, tandis que l'Empire payait autrefois comptant, aujourd'hui il n'en est plus de même. *(Sensation)* L'empire ne peut souvent plus payer immédiatement, les caisses sont vides.

A cela viennent s'ajouter la nouvelle loi exigée par le Reichstag sur l'augmentation des pensions aux invalides, qui demandera vingt millions de marks, et le nouveau projet de loi militaire, le nouveau projet sur la marine, dépenses qui s'élèveront à des centaines de millions. Les dépenses pour l'armée, la marine, les pensions, la dette de l'Empire atteignent dans le présent budget la somme colossale de 1030 millions de marks. Elles iront sûrement pendant la prochaine législature à 1400 millions.

Nos adversaires s'étonnent de nos succès. Mais déjà les soutiens de l'État sont attaqués. L'armée est dans le plus grand mécontentement. A côté de cela les charges augmentent sans cesse. Et si la crise qui sévit en Amérique et ne fera que s'aggraver, si l'Amérique au lieu d'acheter des fers et des aciers inonde le marché des siens, nous aurons une crise dont on ne peut prévoir les conséquences. C'est cela que je voulais exprimer hier dans mon discours en disant que des temps pénibles nous attendaient. Je ne songeais point à la social-démocratie mais à l'empire. Car je ne crois pas qu'on engage la lutte avec nous. On ne s'attaque pas à un parti qui sur dix millions de suffrages en a réuni trois millions. Et si l'on s'attaquait à nous, si l'on recourait à des lois d'exception nous aurions d'autres millions avec nous, nous aurions les ouvriers catholiques, tous les ouvriers. Si le centre veut essayer, nous sommes prêts. Mais dès maintenant je ne doute point de l'issue de la lutte. *(Vive approbation)*

Et alors se pose cette question : devons-nous changer notre tactique ? Un parti a toujours le droit de changer sa tactique, à condition cependant de ne jamais se

mettre en contradiction avec ses principes. On peut discuter pour savoir si jusqu'à présent nous avons été en contradiction avec nos principes. Seuls le parti lui-même et les succès peuvent décider. Or le succès a été tel que de ce point de vue nous n'avons rien à changer à notre tactique victorieuse. *(Vive approbation)* En outre il peut être nécessaire de changer la tactique parce qu'elle est insuffisante. De ce côté non plus nous ne voyons pas de motif de changement. Ou plutôt si. L'approbation que nous avons reçue nous impose le devoir d'être encore plus énergiques, plus hardis et plus entiers. *(Approbation enthousiaste)*

Je sais bien que certains camarades, — et non parmi ceux qu'on appelle les revisionnistes, — ont fait une proposition. Ils veulent que le groupe s'occupe au Reichstag de présenter des projets de résolutions, de lois, etc. Sans doute, mais il y a là des illusions qu'il faut détruire. Quoi qu'on en ait dit, c'est moi, l'homme peu pratique, à principes, l'homme de la négation, qui, depuis trente-six ans que j'appartiens au Reichstag, ai présenté le plus de projets de loi. Mais je vous avertis : ces projets supposent un travail de préparation énorme. Le groupe n'a ni les matériaux ni le temps nécessaires pour les élaborer. Il faut laisser ce travail aux conseillers payés pour le faire. De plus nous ne réussirons jamais à faire adopter ces projets par la majorité du Reichstag. Enfin l'activité législative est telle dans tous les Parlements, qu'on ne peut terminer le vote d'une loi sans s'apercevoir qu'elle a déjà besoin d'être modifiée. *(Très juste !)* Cela vient de ce que les divergences entre les classes sociales se sont aggravées. On ne fait plus que des demi-lois parce qu'on ne peut plus en faire de com-

plètes. Cela ne veut pas dire que nous devions nous désintéresser de la lutte. J'aime beaucoup trop la lutte moi-même pour m'y résoudre, même si cette pensée me venait par instants. Mais il ne faut pas nous faire d'illusions. Pour donner un exemple je vous citerai ceci : voilà trente ans que Bismarck avait déposé un projet de loi sur la journée de dix heures aussi bien dans les villes que dans les campagnes. Qu'est-il devenu ? Personne n'est partisan plus convaincu que moi de la journée de huit heures. Eh bien ! je déclare que si aujourd'hui nous obtenions la journée de dix heures nous en serions contents. *(Approbation et agitation)*

Telle est notre situation. Nous resterons un parti isolé et d'opposition. Cela ne signifie pas que nous n'accepterions pas de concessions quand nous pourrons en obtenir et quand elles nous sembleront en valoir la peine. Mais comme dans le groupe les avis sont partagés, qu'il s'y livre de vifs combats sur la valeur de ces concessions et qu'il s'en livrera encore de plus vifs, il importe que le parti prenne conscience de la situation et dicte sa tactique au groupe. Il ne s'agit pas de fixer la conduite à tenir dans tous les cas.

Le parti ne peut qu'indiquer la route à suivre. Lorsqu'il l'aura fait le groupe devra la suivre, qu'il le veuille ou non. *(Heine :* Très juste !) Camarade Heine vous y serez obligé, cela va de soi. Ce serait joli s'il en était autrement. Le mot d'ordre serait : qui n'obéit pas est expulsé. *(Vive approbation)* Je ne rapporte cette remarque à aucune personne en particulier, je la fais tout objectivement. Si le congrès donne une direction au groupe, il faut que le groupe s'y conforme...

Il ne faut pas que rien se produise qui puisse donner à nos adversaires la moindre possibilité de dire : voilà donc

les résultats de cette puissante victoire; il en va de la social-démocratie comme de tous les partis bourgeois ; lorsqu'ils ont atteint une certaine hauteur, ils tombent, abandonnent leurs principes et c'en est fini d'eux. *(Très juste!)* Nous sommes devenus sous beaucoup de rapports les héritiers des partis bourgeois mais non au sens où l'entendait Heine dans son article des *Monatshefte,* au sens où nous devrions « remplacer » le libéralisme bourgeois, non, mais au sens où nous devons le dépasser. *(Heine :* J'ai écrit à « réaliser » ce qu'il s'était proposé ! Cela signifie bien le dépasser !) A réaliser et à dépasser, mais je n'entends pas cela de la même façon que vous...

Mais il va arriver dans tout ce débat que nous nous querellerons sur des idées. Vous avez déjà vu cela hier. Bernhard a écrit un article, sur l'importance duquel il ne pouvait y avoir aucun doute. Mais il nous a dit : « Oui ce n'est pas ce que j'ai voulu dire, mais je n'étais pas en état de m'exprimer clairement; je regrette d'avoir fait cela. Je donne ma parole que je n'y reviendrai plus. » Et en juges bienveillants nous avons dû dire : « Si tu as fait une chose dont tu ne prévoyais pas l'importance, il faut te pardonner. » Puis vient Goehre avec l'article de la *Zukunft,* — qu'il n'avait pas lu !... Ne nous abusons pas. On dira de nouveau qu'on ne s'est pas exprimé clairement, qu'on n'a pas voulu dire ce que d'après le sens logique des mots on devait faire entendre. Et finalement il arrivera ce qu'on a vu à Hanovre et ailleurs : après plusieurs jours de discussion on a adopté une résolution, mais dans la suite on est resté aussi divisé qu'auparavant. *(Approbation)* Qu'on ne vienne pas parler d'union et d'unité dans le parti. Hier déjà Braun a pincé cette corde en prétendant que nous étions unis dans le parti. Cela n'est pas vrai, je le conteste de la façon la plus formelle; jamais et à aucune époque nous n'avons été plus divisés que maintenant, jamais et à aucune époque les différences n'ont été plus grandes que maintenant! *(De nombreuses voix:* Très juste!) Essayez d'arranger la chose ou passez par dessus avec de bonnes paroles, pour mon compte j'en ai cordialement assez! *(Vive approbation et applaudissements)...*

La base de tout le mouvement revisionniste est, comme on sait, la brochure de Bernstein, qui pour son bonheur était alors à Londres, car depuis qu'il eut l'occasion de revenir en Allemagne, ce que je lui souhaitais de bon cœur, — n'y ai-je pas moi-même contribué autant que je pouvais? — je suis persuadé que loin d'avoir gagné en considération il a perdu *(De nombreuses voix :* Très juste!) et non seulement parmi les radicaux, mais encore parmi les revisionnistes plus que partout ailleurs... *(Très juste!)* Bernstein s'est pour ainsi dire révélé comme *l'enfant terrible* (1) de ses amis. Et parce que sa considération avait déjà baissé dans les masses, on n'attacha pas grande importance à ses paroles lorsqu'il demanda pour la première fois d'élire un vice-président, qui eût même à faire la visite à la cour voulue par la tradition du Reichstag. *(Grande agitation)* Pour moi, ce qui m'irritait tant, — Auer peut en témoigner d'après mes lettres, — c'est que je me disais : est-ce que Bernstein, même de son point de vue, pouvait faire quelque chose de plus bête, de plus absurde que de choisir le moment où régnait dans tout le parti la plus grande joie à cause des succès aux élections, où dans tout le parti, à l'exception d'une infime minorité, on était persuadé qu'il s'agissait maintenant de tirer profit de la victoire, de marcher de l'avant, de passer à l'offensive, d'attaquer plus vivement, de surpasser, grâce à la force du plus grand nombre, ce qu'on avait fait jusqu'alors, oui, de choisir ce moment pour soulever la question de la vice-présidence *(Rires et approbation)* et de déclarer que même la visite à la cour ne devait pas nous gêner! Et cela dans un moment où les discours de Breslau et Essen *(Approbations enthousiastes et prolongées)* brûlaient encore le visage de tous les socialistes, comme s'ils avaient reçu un soufflet de la pire espèce! *(Approbation enthousiaste)* Cela dans un moment où apparaît de plus en plus à tous ceux qui peuvent penser ce qui se prépare là-haut; dans un moment où l'on est obligé de se dire : nous avons affaire à un représentant

(1) En français dans le texte.

de la classe dominante qui a annoncé souvent : en dernier ressort, l'armée est là pour marcher contre l'ennemi intérieur! *(Nouvelles et vives approbations)* Bernstein croit-il que tout cela soit effacé des cervelles prolétariennes? *(Vive approbation)* Croit-il que l'un de nous doute que la puissance énorme dont cet homme est le chef sur terre et sur mer sera mobilisée au jour où il croira qu'il est temps de la mener contre nous? La parole est-elle oubliée qu'il prononça un jour : si l'on vous en donne l'ordre, vous devez tirer sur votre père et votre mère! Celui qui ne voit pas cela, celui qui ne sait pas cela doit cesser de jouer au politicien! *(Approbations enthousiastes et prolongées)*

Bernstein avait déjà beaucoup baissé dans ma considération, et autant que je pouvais l'observer de mon observatoire de Kuessnacht *(Grande hilarité)* une grande partie de la presse a aussi jugé inutile de faire grande défense contre lui. J'étais indigné que ce grand moment fût troublé par cette maladroite intervention. Mais il est une chose que je veux vous dire : bien que j'aie été blâmé par une grande partie de la presse, même par la partie qui d'ordinaire ne prend pas position contre moi dans les questions de tactique, j'ai d'autre part, — et je puis vous fournir les preuves écrites, — reçu justement en ces jours plus d'approbations des camarades que je n'en reçus jamais depuis que j'appartiens au parti, — et vous savez cependant que depuis des années le parti a soutenu de durs combats... Tous ces camarades étaient heureux que, pour ainsi dire, la sonnette fût enfin pendue au chat. *(Vive approbation)* Telles étaient les dispositions dont, à Berlin et particulièrement dans notre organe central, on n'a rien vu, ni entendu. *(Vive approbation. — Des voix :* Malheureusement!) C'est vraiment surprenant, mais c'est ainsi : on a perdu dans les postes capitaux le contact, on a perdu l'intelligence de l'âme du parti, l'on n'est pas en état de comprendre ce qui s'y passe.

Avons-nous jamais vu, dans les quarante années d'existence du parti, une tempête d'indignation pareille à celle qu'a soulevée cette question? je veux dire à partir du moment où le camarade Vollmar entra de son côté dans

l'arène et, non content de s'approprier ce qu'avait dit Bernstein, l'étendit à sa façon, l'approfondit et l'étaya d'arguments plus solides...

On se souvient du discours-programme de Vollmar au Colosseum, à Munich, en 1891, discours qui fut salué par les acclamations de la presse bourgeoise. On dit alors : Oui, c'est le seul homme du parti qui sache sentir le pouls des temps. De même aujourd'hui. C'était particulièrement monsieur Naumann, qui est assis là devant moi, qui le conjura formellement : « Vous êtes l'homme de la situation ! Descendez de vos montagnes bavaroises, mettez-vous à la tête et le peuple vous recevra avec transport. » *(Grande hilarité)* Assurément, il n'en alla pas tout à fait ainsi. Il y eut des transports à Munich ; il y en a toujours là-bas dès que Vollmar arrive. *(Hilarité)* Munich est la Capoue de la social-démocratie allemande. *(Grande hilarité)* A Munich, personne ne se promène à la longue impunément au milieu des cruches de bière. *(Nouvelle hilarité)* A Munich périssent les plus fermes soutiens du parti... Plus d'un camarade part à Munich, brave camarade, fidèle aux principes, solide, — j'en vois ici quelques-uns de ce genre assis à plusieurs tables, *(Grande hilarité)* — et après quelques années de Munich, ils étaient brisés de corps et d'âme. Telles sont mes impressions, et si je devais moi-même aller à Munich, je crois que j'aurais peur de moi-même. *(Violente hilarité)*

L'intervention de Vollmar fut saluée non seulement par les acclamations et les applaudissements des camarades munichois, mais encore par la presse bourgeoise presque sans exception. *(Très juste!)* On en est venu peu à peu, dans notre parti, à se faire entourer dans certains milieux d'un cercle de journalistes bourgeois servant de corybantes. N'ai-je pas lu dernièrement : Vollmar, le roi non couronné de Bavière ! *(Grande hilarité)*

Mais le parti bavarois, dans sa grande majorité, ne veut rien savoir de son roi non couronné dans cette question.

Bayreuth a commencé par se détacher de Vollmar, puis toutes les autres grandes villes de la Bavière. Et

parmi les députés du Landtag bavarois Loewenstein, Segitz, Haller, Ehrhart se sont séparés de lui.

Et tout ce mouvement est parti d'en bas. De toutes parts s'est élevé dans le parti un cri d'indignation. *(Approbation enthousiaste)* Or, cela aussi a été contesté.

Auer, par exemple, dans le dernier numéro des *Sozialistische Monatshefte,* — il n'écrit plus que là; la *Neue Zeit* semble ne plus exister pour lui, — a dit avec son esprit habituel qu'une affaire accessoire avait été transformée et décorée du nom d'affaire d'État... Je ne doute pas que ce soit sa conviction la plus sincère, qui répond bien à son caractère. Mais chez aucun camarade du parti je ne regrette autant que chez lui qu'il ait pu juger de la sorte des événements qui démontrent que l'âme du parti bouillonne toute entière... *(Vive approbation)* Un tel jugement n'a pu être porté que par quelqu'un qui a perdu toute base fixe, le terrain des principes. *(Très juste!)*

En ce qui touche la question de la vice-présidence elle-même, je me suis déjà expliqué sur ce sujet dans mon article de la *Neue Zeit.* Je n'ai pas à revenir ici sur les détails. Je me contenterai de répondre aux critiques dont il a été l'objet. On m'a reproché de croire à une conjuration. Sans doute une conjuration était inutile. Entre gens de mêmes dispositions, l'entente se fait spontanément. Vollmar commença. Les autres vinrent d'eux-mêmes. Mais lorsqu'ils virent que les neuf dixièmes du parti désapprouvaient Vollmar, qu'ils couraient à une défaite devant le congrès, *(Vive approbation)* ils tournèrent court et prétendirent que la chose n'avait point l'importance qu'on lui attribuait et que le congrès n'avait pas à s'en occuper.

Oui, si seulement nos adversaires n'épiaient pas tous

nos actes, s'ils n'essayaient pas par les éloges qu'ils donnent à tous ceux qui parmi nous occasionnent des divergences, de diviser le parti.

Certes ces camarades n'en peuvent rien, ils ne les ont pas provoqués, ces éloges. Mais si quelque chose de semblable m'arrivait, — cela ne peut m'arriver et je m'en réjouis. Aussi longtemps que je pourrai respirer, écrire et parler, il n'en sera pas autrement. *(Vive approbation)* Je veux rester l'ennemi mortel de cette société bourgeoise et de cet État, pour en saper les conditions d'existence et, si je puis, les faire disparaître. *(Approbation enthousiaste)*

Si cela m'arrivait, je dirais à ces gens de s'occuper de leurs affaires. J'ai même averti un jour Heine du danger que présentaient les éloges excessifs que lui adressait M. de Gerlach. Heine m'a donné raison. Cependant les éloges ont continué.

Le plus triste dans toute cette affaire est que les journaux bourgeois qui avaient soutenu les revisionnistes furent ceux qui les raillèrent le plus et les lâchèrent. Dans la *Neue Zeit,* j'ai déjà fait allusion à un article de la *Frankfurter Zeitung* et j'ai ici une autre communication du correspondant berlinois de ce journal, dont le *Vorwaerts* n'a nullement parlé.

Je remarque en passant, camarades, que les principaux organes du parti ne jugent pas qu'il vaille la peine de faire connaître à leurs lecteurs ces tendances et jugements, et cependant, si cela avait eu lieu, les choses n'en seraient jamais arrivées au point où elles en sont... Si le *Vorwaerts* avait reproduit les passages essentiels de l'article *Morale de parti* et l'avait critiqué en dix lignes, le parti aurait épargné ici tout un jour de débats. *(Eisner :* Mais je n'avais pas lu cet article.) Je ne vous en fais pas un reproche; mais je vais proposer de changer cela dans l'avenir. Et si un travailleur comme vous, que je considère comme impos-

sible à remplacer pour la partie politique du *Vorwaerts*, n'a pas de temps pour ces choses, je vous répondrai : je ne désire pas du tout que vous vous en occupiez. Vous êtes un camarade parfait et un journaliste extraordinairement capable, mais pour ces choses je désire quelqu'un d'autre, car vous êtes encore un camarade trop jeune. Vous ne connaissez pas l'histoire du parti, vous ne connaissez pas les personnes ni la situation, et il arrive ainsi, qu'à côté de vos articles brillants et de haute valeur intellectuelle, vous écriviez parfois sur le parti des choses qui nous font à nous, les anciens, dresser les cheveux sur la tête. *(Eisner :* Mais cela se modifie avec le temps !) Oui, camarade Eisner, mais cela dure trop longtemps et le parti peut recevoir d'ici là de sérieux dommages. Aussi voudrais-je que vous fussiez dépossédé de cette partie du *Vorwaerts* et réduit à celle où vous pouvez servir le parti de merveilleuse façon. Ce n'est nullement une animosité personnelle qui me fait parler, mais au contraire le grand respect et la grande estime que j'ai pour votre personne.

Or, ce journaliste bourgeois s'est moqué de nous en même temps qu'il nous nuisait. Il nous disait : Bien, vous vous prenez aux cheveux. Mais pourquoi donc ? Personne ne songe à vous accorder un siège de vice-président.

Et l'on tombe ainsi au fond du revisionnisme. Nous devons, dit-il, accroître notre pouvoir, participer au gouvernement. C'est la même théorie que de l'autre côté des Vosges. Ah ! oui, qu'arriverait-il donc si l'un de nous était ministre ? Croyez-vous qu'il pût proposer les lois qu'il voudrait ? que la bourgeoisie le laisserait entrer dans le ministère ? Ce serait seulement dans le cas où elle saurait qu'elle pourrait ainsi détruire de l'intérieur la social-démocratie, ou en faire quelque chose d'autre que ce qu'elle est. *(Approbation enthousiaste)* On ne nous accorderait qu'une parcelle infime de pou-

voir en échange d'énormes concessions que nous serions obligés de faire. Comme le disait Heine un jour, il faudrait accorder des canons afin d'obtenir des droits. *(Heine :* Ainsi vous revenez sur cette histoire !) Je n'ai jamais rien entendu de plus naïf que ce discours. Car plus vous fortifiez le gouvernement, plus vous affaiblissez le parlement.

C'est pourquoi il faut combattre énergiquement la tendance à voter les budgets. Cette tendance vient de l'Allemagne du Sud, où le revisionnisme a particulièrement sa demeure. Et cela ne tient pas seulement à Munich-Capoue, mais encore aux conditions économiques beaucoup moins développées là-bas que dans l'Allemagne du Nord. Et ce n'est pas le Sud moins développé qui doit essayer d'imposer une nouvelle tactique au Nord qui l'est davantage. Les députés du Sud ont cru devoir voter les budgets de leurs États. Pour ma part, je n'y consentirais qu'à la condition que les gouvernements nous aient donné satisfaction sur les questions fondamentales. Or, les gouvernements du Sud ont accepté toutes les mesures de répression réactionnaire contre nous aussi bien que les autres. Nous avons déjà entendu sur ce sujet des déclarations extraordinaires. Quelqu'un n'a-t-il pas dit qu'à la longue nous ne pourrions refuser de voter le budget de l'empire ? *(Sensation et grande agitation)* Comment est-il possible de poser une question qui renverse toute notre base de combat ? Si l'on continue ainsi, nous ne serons plus que la risée de nos adversaires. *(Vive approbation)*

De même pour la tactique des Bavarois dans la question des droits électoraux. Elle n'a réussi qu'à

donner dans leur pays la majorité au centre et pour longtemps. De même dans la question des chemins de fer. Le congrès de Mayence avait décidé de demander la fusion des chemins de fer allemands sous l'autorité de l'empire. On a tenté un *pronunciamiento* contre cette décision. On a voulu tenter une union des chemins de fer du Sud. Mais quand chacun est rentré chez lui, il les a trouvés dans une telle situation que personne n'a osé faire la proposition.

Si des hommes de la valeur de Vollmar commettent de telles erreurs, de tels faux pas, il faut bien que cela tienne à une autre cause qu'au hasard. Cela tient à ce que tous leurs sentiments, toutes leurs idées en ce qui concerne le parti, leurs principes et leur tactique se sont entièrement modifiés. Le revisionnisme se distingue par sa grande modestie. *(Hilarité et approbation)* C'est même une distinction capitale. On est content de la plus petite bagatelle, mais pas de hâte, pas d'énervement, pas d'intervention des masses. Plus que partout ailleurs on aurait pu en Bavière, dans la question des droits électoraux, gagner à nous tous les ouvriers catholiques. Mais il aurait fallu mener une campagne de protestation... Au lieu de cela on s'est dit : du calme ! du calme ! point de bruit ni jour ni nuit. Nous trafiquons derrière des portes closes, nous saurons bien emmancher l'affaire; mais surtout ne soulevons pas les masses, cela pourrait déranger nos combinaisons. *(Agitation. Très juste !)* Voilà mise en pratique une partie de cette morale dont parlait Bernhard dans son article. *(Très juste !)* Ils pensent : « Plus nous serons modestes et mieux nous vaincrons »; moi je dis : « Plus nous serons modestes, moins nous obtiendrons. » *(Approbation)* Marx dit dans son *Capital :* « Si l'on ne peut sauter aucune phase nécessaire du développement, on peut cependant en abréger la durée. » Oh ! il n'y a point de politicien plus réaliste que notre Marx si méconnu. On ne peut sauter une phase, mais on peut l'abréger. Toute notre activité tend à abréger

les phases du développement afin d'amener la société socialiste. *(Vive approbation)*

Mais chez les revisionnistes l'on dit au contraire : Ah! pas si vite! pas tant de hâte! Ce ne sont pas les paroles mais le sens : les masses ne sont pas encore mûres! Comment pouvez-vous vous imaginer que ces masses seraient en état, si demain le gouvernement tombait dans nos mains, de s'en servir? Je répondrai : Ah! ne vous brisez pas les têtes des autres! Que savez-vous combien nous avons d'intelligence avec nous, si nous avons les masses de notre côté? *(Très bien!)* Que n'ont pas fait nos camarades dans les syndicats, dans les conseils de prud'hommes, dans les parlements! Que n'ont pas fait particulièrement les hommes,— je ne parle pas maintenant des intellectuels, — qui sont venus du prolétariat au Parlement!... Je m'attendais à ce qu'ils remplissent bien leur rôle, mais j'ai été pénétré d'admiration en les voyant s'acquitter si merveilleusement de leur devoir *(Sensation)*... Donc, que savez-vous de l'intelligence des masses? Vous n'en avez aucune idée. *(Très bien!)* Toujours dans les grands mouvements populaires les hommes nécessaires se sont trouvés là au moment voulu. Et si jamais il a existé un mouvement de civilisation qui ait produit les hommes nécessaires et aussi les femmes, c'est la social-démocratie. *(Approbation enthousiaste)*

Si par une circonstance quelconque nous pouvions demain déloger nos adversaires de leurs places et nous y mettre, ne vous faites pas de soucis, nous saurions déjà ce que nous avons à faire. *(Vive approbation)* Ah! ces points de vue mesquins, cette étroitesse, cette timidité, cet éternel calmer, temporiser, « diplomatiser », pactiser! *(Grande hilarité et approbation)* Naturellement tout le génie politique est du côté de nos revisionnistes, toute l'habileté diplomatique de leur côté. On aperçoit leur génie politique dès mille mètres de distance *(Hilarité)* et l'on sent leur habileté diplomatique à cent mètres. *(Nouvelle et grande hilarité)* Au contraire, je vous dis que les hommes à cheval sur les principes, les gens qui, aujourd'hui plus que jamais, représentent dans le parti le point de vue idéaliste et révolutionnaire, ceux-

là ne sont pas des diplomates, pas des hommes d'État, ne veulent pas en être, — mais je dis ceci : S'aperçoit-on qu'un homme est un homme d'État, il a déjà cessé d'en être un. *(Très bien! et grande hilarité)* Si quelqu'un laisse percer le diplomate et va jusqu'à le révéler expressément, il cesse d'en être un. *(Très juste!)* C'est en un mot l'effort pour se rapprocher de la société bourgeoise. *(Vive approbation)*... C'est là l'effort que font les hommes qui s'appellent revisionnistes. *(Vive approbation)*

C'est éternellement le même combat, ici la gauche, là la droite et au milieu le marais. Ce sont les éléments qui ne savent jamais ce qu'ils veulent ou qui, plutôt, ne disent jamais ce qu'ils veulent. *(Approbation)* Ce sont les malins qui toujours sont aux écoutes : Comment cela va-t-il ici? Comment cela va-t-il là-bas? qui flairent toujours le côté où se trouve la majorité pour y aller ensuite. *(Vive approbation)* Cette espèce de gens nous l'avons aussi dans le parti. *(Nouvelle et vive approbation)* Toute une bande est apparue pendant ces débats à la lumière du jour. Il faut dénoncer ces camarades. *(Dénoncer!?)* Oui, je dis bien dénoncer, afin que les camarades sachent ce que sont ces indécis. L'homme qui du moins défend ouvertement son point de vue, avec qui je sais où j'en suis, contre celui-là je puis combattre, il est victorieux ou bien moi, mais ces éléments pourris qui se dérobent toujours et évitent toute solution claire, qui disent toujours : mais nous sommes tous unis, nous sommes tous frères, ceux-là sont les pires de tous. *(Vive approbation)* Ce sont ceux que je combats le plus! *(Approbation enthousiaste)*

Mais s'il existait encore un doute sur la justesse de cette opinion, je trouverais ma meilleure justification dans les déclarations de l'ennemi. Elles sont pour moi le meilleur baromètre. *(Vive approbation)* Et je demande : La tendance revisionniste n'a-t-elle pas été cajolée et louée de toutes les façons par nos adversaires, ne l'a-t-on pas soutenue moralement autant que possible? La *Frankfurter Zeitung* a été pour ainsi dire désignée comme l'organe des revisionnistes et l'on aurait pu en dire autant de la *Hilfe* de Naumann. Quelles que soient les divergences qui me séparent de

monsieur Naumann, bien que je ne croie pas qu'il ait en politique la vue longue, toujours en ce qui concerne la tactique qu'il suivait contre nous, il a été très habile. *(Et cependant il n'a pas réussi!)* Certainement il n'a pas réussi. Croyez-vous donc, camarades, que le revisionnisme réussira jamais dans notre parti? *(Vive approbation)* Non, camarades, il ne réussit pas, mais il cause du tort au parti. *(Très juste!)* Il divise nos forces. *(Très vrai!)* Il entrave notre développement, il nous contraint à la division, à des luttes intestines, alors que le contraire devrait se produire. *(Très juste!)*

Toute une série de camarades a été égarée. *(Très vrai!)* Que ces gens combattent honnêtement, je n'en doute pas, j'ai moi-même déclaré au sujet des intellectuels ce qui en était. J'ai dit comment plus d'un oublie trop tôt ce qu'il a appris comme socialiste, comment beaucoup croient plus ou moins qu'ils sont les conducteurs nés du prolétariat, *(Approbation)* comment plus d'un croit que le prolétariat doit être fier de l'honneur qu'il lui fait d'accepter un mandat. *(Très vrai!)* Il n'y a point de mauvaise intention, point de trahison volontaire, mais c'est un mal pour le parti.

A côté des intellectuels vient une autre partie des revisionnistes, les anciens prolétaires parvenus, *(Très juste!)* gens qui aperçoivent maintenant la dernière étape de leur vie. Vous n'avez qu'à appliquer la conception matérialiste de l'histoire pour avoir la solution de l'énigme. Ce qui vaut pour tous les adversaires, vaut aussi pour nous. Puis l'idée que l'on a en soi de l'homme d'État, qu'on est un génie diplomatique. Cette croyance jointe à la fréquentation d'hommes d'autres tendances amène peu à peu sur des voies comme celles que j'ai signalées aujourd'hui.

Enfin il y a naturellement des soi-disant prolétaires. Oui, ce sont les ignorants, les non-informés, ce sont ceux qui suivent un homme qu'ils respectent et à qui ils croient devoir être reconnaissants. Mais s'il était possible d'établir ce que le vrai prolétariat pense du revisionnisme, le revisionnisme aurait un bel État-Major, mais l'armée derrière lui serait fort petite. *(Vive approbation)*

Et parce que le revisionnisme après les dernières élec-

tions, — je ne m'en cache pas, je ne dissimule rien, — s'est sensiblement accru dans le groupe, *(Sensation)* parce que je sais que ces gens naturellement cherchent à faire prévaloir leur opinion dans le groupe, parce que je sais que cela conduira de nouveau à des luttes et à des frottements continuels les plus désagréables et les plus pénibles, pour toutes ces raisons je me suis dit : Il faut maintenant que le congrès, que la représentation du parti décide une bonne fois quelle devra être dans l'avenir la tactique du groupe. *(Approbation)* J'ai déjà dit dans l'une de mes premières déclarations : « Je sais que dans le groupe des luttes particulièrement difficiles nous attendent au sujet de la tactique, mais je sais aussi que lorsque le parti doit prononcer en dernière instance, les questions sont tranchées autrement que dans le groupe. *(Très juste!)* Nous serons obligés plus qu'auparavant de nous adresser au parti afin qu'il décide de la tactique du groupe. » De ce point de vue nous vous avons soumis la résolution avec la modification que j'ai lue au début. Je vous prie d'examiner et d'apprécier de ce point de vue notre résolution. Et si vous croyez que la résolution exprime ce qui doit être exprimé, votez-la à une énorme majorité *(Des voix :* A l'unanimité!) et je suis persuadé que si cette ligne de conduite est donnée, que si d'autres mesures sont prises, pour répandre dans l'avenir la clarté, la vérité et le savoir sur toutes les questions importantes du parti ; alors je suis persuadé que le parti continuera sa course victorieuse et qu'il remplira de la façon la plus brillante sa mission historique. *(Approbation enthousiaste et prolongée)* (1)

La séance est levée à six heures et demie.

---

(1) *Protokoll,* pages 299-321.

CINQUIÈME JOURNÉE

Vendredi 18 septembre. — Séance du matin

La séance est ouverte à neuf heures dix sous la présidence de Singer. Après lecture de quelques télégrammes et quelques mots sur la question des mandats on passe à l'ordre du jour.

Ont été présentées les résolutions 140 (amendement annoncé par Bebel à la résolution 130) puis comme amendements à cette résolution, les résolutions 141 et 142; a été présentée la résolution 139.

La résolution 111 est retirée.

La parole est donnée à :

Von Vollmar. — Camarades, Bebel vous a décrit hier la situation du parti comme il se la représente et a produit un grand effet. En essayant de lui répondre aujourd'hui je sens tout mon désavantage. D'abord je n'ai jamais prétendu posséder un talent d'orateur égal au sien. Puis j'ai l'habitude de faire appel non au sentiment et à la passion mais à la réflexion. Or cela devient impossible chez nous. Il n'est plus possible de garder le calme dans une discussion. Jamais on n'a apporté autant de passion, autant de confusion que

dans l'affaire actuelle. Ce sera ma tâche de ramener un peu de calme et de clarté.

Toute l'affaire est sortie de la question de la vice-présidence. Dans mon discours de Munich, qui est imprimé, j'ai déclaré que la manière dont Bernstein avait traité la question ne me plaisait pas. Si je n'ai pas été plus net, c'est que je n'ai pas l'habitude de jeter la pierre à celui que tout le monde attaque. A mon avis le moment était mal choisi. Mais il est hors de doute que Bernstein avait le droit de soulever cette question. Tout camarade a toujours le droit de soulever une question qui lui paraît importante. *(Très juste!)* Et ce qui m'a décidé à intervenir, c'est la manière dont on a répondu à Bernstein.

Bebel m'a reproché hier ma façon d'intervenir. Il a dit que je le faisais avec une certaine mise en scène, que j'avais toujours l'air, dans les rares occasions où je parlais, d'annoncer un nouvel évangile. Je ferai remarquer qu'en 1894 il avait déjà fait le même reproche aux Munichois et qu'il s'est attiré de l'homme de confiance du comité à Munich une réponse dont il ne s'est pas vanté.

Pour moi je répondrai à Bebel que pour cette annonciation d'évangiles, en particulier des apocalyptiques, *(Grande hilarité)* je considère beaucoup trop cela comme sa spécialité *(Nouvelle hilarité)* pour m'en mêler. Au reste tout ce récit montre que lorsque la puissance inventive de Bebel est mise en mouvement, il devient absolument incapable de voir les choses dans leur état naturel. *(Agitation)*

Je n'aurais pas répondu à ces reproches si mon silence n'eût fini par être mal interprété. Je disais dans mon discours que tout camarade a le droit d'émettre

une opinion et qu'il a droit à une réponse courtoise, et qu'il était inadmissible que quelqu'un le traitât d'ignorant parce qu'il exprimait un avis différent du sien, et laissât libre cours à l'animosité personnelle. Et je n'avais avec intention nommé aucun nom afin que l'affaire ne prît pas une tournure personnelle.

Or Bebel s'est plaint qu'à propos de cette question on se soit plaint que la liberté de pensée fût menacée. C'est, disait-il, une habitude de crier à la violation de la liberté de pensée, habitude qui ne peut que nous diminuer aux yeux des adversaires. Sans doute. Mais à qui la faute? A ceux qui crient, ou à ceux qui violent la liberté de pensée? Et je m'étonne que justement Bebel se soit plaint, lui qui protestait si haut parce que le *Vorwaerts* refusait de publier une déclaration de lui. N'est-ce pas la même chose lorsqu'on tombe, comme on l'a fait, sur celui qui fait usage de son droit d'exprimer sa pensée. Car il ne faut pas se payer de mots. Il ne faut pas que la liberté de pensée ressemble au droit qu'on a au régiment de se plaindre. *(Très bien!)* Tu as le droit de te plaindre, mais gare à toi si tu en uses. C'est ainsi que l'on agit à l'égard de Bernstein. Il ne peut écrire un mot sans être assailli de toutes parts.

C'est pour cette raison que j'ai parlé à Munich, bien que le moment me parût mal choisi et l'affaire, comme je l'ai dit à quelques amis, ratée.

J'ai parlé aussi parce que c'est moi qui autrefois avais soulevé le premier cette question dans le groupe parlementaire. Sur cette question de la vice-présidence je me contenterai de quelques remarques. On a accusé les revisionnistes d'avoir attaché d'abord à cette question une très grande importance et d'avoir dit ensuite, afin

de se tirer d'un mauvais pas, qu'elle n'en avait aucune. Comme le congrès a été abreuvé de personnalités, je ne veux pas pour ma part faire à cette accusation la réponse que j'ai l'habitude de faire à ceux qui m'accusent de manquer de courage. Je me contenterai de prouver que cette allégation est en ce qui me concerne absolument fausse.

Je n'ai parlé de cette question que dans mon discours de Munich qui est imprimé et dans une réunion préparatoire au congrès. Je disais expressément dans mon discours que je n'attachais pas une importance exagérée à cette question et que nous devions avant tout essayer d'obtenir des avantages réels, et de conquérir la puissance politique. J'ajoutais que notre action au Parlement n'est pas quelque chose d'isolé, mais se rattache à toute notre propagande et ne doit servir qu'à accroître notre force dans le pays. Il n'était pas possible d'être plus net. J'ai même poussé l'objectivité jusqu'à donner dans mon discours les arguments contre la vice-présidence aussi bien que les arguments pour. J'ai même poussé l'objectivité jusqu'à dire que malgré tout la question n'était pas dénuée d'importance, car la vice-présidence pourrait fortifier notre influence au Reichstag. On l'a nié. Mais alors je demande : si la vice-présidence est inutile, pourquoi sommes-nous d'accord pour la revendiquer sans accepter toutefois les devoirs de représentation, visite à la cour, etc. ? Il faut donc que la chose ait quelque importance. Et c'est pourquoi je n'ai pas attaché grande signification à ces devoirs représentatifs. Je comprends bien que la masse ait pu s'émouvoir. J'ai songé moi aussi à la personne dont Bebel parlait hier. Mais je suis habitué à laisser moins

de place au sentiment. J'ai considéré ces devoirs comme de simples formalités qui n'atteignent aucun des principes du parti. Et je crois qu'un jour viendra où tout le parti devra les considérer de même et que mes paroles n'auront pas été inutiles.

En attendant, la masse du parti en a décidé autrement. La question est tranchée. Je n'ajouterai donc plus qu'une rectification à un mot de Bebel. Il m'accuse d'avoir dit que la forme de l'État, monarchie ou république, importait peu. Et il fait le tableau riant des avantages que nous procurerait une république, si pâle fût-elle. Je crois au contraire que si nous avions une république en Allemagne, elle réagirait énergiquement contre toute extension de la liberté politique. Mais je ne veux pas discuter parce que cette question ne peut être élucidée ainsi en passant et ensuite parce que nous ne sommes pas près encore de devenir une république. Mais je fais constater que j'ai dit dans mon discours : « Nous ne sommes point des républicains bourgeois dont toute la pensée s'épuise dans la forme de l'État. Pour nous, l'organisation sociale est plus importante. » Je m'étonne que Bebel, qui se réclame de la conception matérialiste de l'histoire, ait vu là quelque chose à reprendre. S'il avait lu plus soigneusement mon discours, il aurait évité une pareille bévue à mon égard, d'autant plus qu'il répète en d'autres termes dans son article ce que j'avais dit dans mon discours.

Et je quitte cette question qui est tranchée. Sans doute, quelques-uns vont trouver cette fin trop peu dramatique, et que le congrès est frustré d'un spectacle sensationnel. Car nous avons des gens qui s'entendent

à élever la moindre chose à la hauteur d'une affaire d'État, d'une question de principes, qui ne sont à leur aise que lorsqu'ils voient le parti dans un danger, afin de pouvoir l'en sauver. *(Hilarité)* Il est dommage que nous n'ayons point d'histoire de la tactique. On pourrait l'appeler une histoire de la décadence du parti. *(Très bien!)* Ce que l'on y verrait l'enlizement, l'embourgeoisement, la négation des principes, l'abandon de la lutte de classe condamnés de fois, — pour voir aussitôt qu'après chacune de ces condamnations, la social-démocratie a bu le prétendu poison et s'en est fort bien trouvée. *(Hilarité)*

Ainsi, Liebknecht avait proposé autrefois au faible groupe d'entrer au Reichstag, de protester et de quitter aussitôt la salle des séances. Nous ne devons pas, disait-il, abandonner notre attitude négative. La participation aux débats parlementaires ne nous apportera aucun profit. Je n'insiste pas. De même, en 1884, un grand débat s'est élevé dans le parti sur la participation à la réunion des anciens *(Seniorenkonvent)* au Reichstag. Il y eut même un referendum dans le parti. On parla de négation des principes. Chose curieuse, on dit exactement comme aujourd'hui : cette attitude nous gâte tout le succès électoral. *(Sensation)* On ajouta : le prolétariat va s'éveiller et saura séparer le bon grain de l'ivraie. Mais depuis, on s'est habitué à la chose et cette participation, si elle ne produit pas grand'chose, nous procure toujours d'intéressants renseignements. De même, la lettre de Marx sur le programme d'union de Gotha. Il le condamnait et prétendait que l'idée socialiste n'avait pas encore pénétré à profondeur de peau. Et cependant le parti s'est accru.

De même, la question des bureaux de placement mixtes, qui fut débattue au congrès de Cologne en 1898. Des délégués socialistes avaient siégé dans un congrès à côté des délégués bourgeois. Bebel partit en campagne et déclara que c'était une comédie, et que l'appel aux sentiments d'humanité était en opposition directe avec la lutte de classe. *(Bebel :* Très juste!) N'empêche qu'un an après, *(Bebel :* Deux ans!) le même Bebel prit part à Zurich à un congrès des représentants de ces bureaux.

De même, la question des syndicats et de l'unification des tarifs. Lorsque l'unification des tarifs des typographes fut obtenue, que n'a-t-on pas dit sur le syndicat des typographes, parce que cette unification des tarifs émoussait l'acuité de la lutte de classe. Aujourd'hui, on poursuit partout cette unification parce qu'elle est une excellente mesure en faveur des ouvriers. Pour les syndicats, une citoyenne pleine de talent avait démontré avec force que l'utilité des syndicats ne pouvait être que restreinte et que d'ailleurs leur fin était proche. Jamais ils n'ont été plus florissants qu'aujourd'hui et nous souhaitons tous leur extension.

Au Reichstag, lors des lois d'assurance et de protection ouvrière, de vifs débats se sont engagés dans le groupe, ainsi que l'a dit hier Bebel, pour savoir si nous garderions notre attitude négative ou voterions pour les lois qui nous sembleraient les moins mauvaises. La dernière opinion l'a emporté. La propagande n'en a pas souffert et nous avons très bien pu faire comprendre aux camarades quelles raisons nous avaient déterminés.

Enfin, j'ai étudié à ce point de vue la participation

aux différents votes. En 1884, les Berlinois avaient déclaré « corrompante » la participation aux élections municipales. Peu après, ils y ont pris part. Je ne pense pas que le parti en ait souffert.

Je ne sais pas, car je connais aussi peu les affaires prussiennes que vous connaissez bien les affaires bavaroises, *(Très bien! — Grande hilarité)* je ne sais pas s'il est vrai que les conseillers municipaux berlinois portent avec fierté une chaîne officielle, sur laquelle se trouve le portrait de Frédéric-Guillaume III. *(Grande hilarité)* Je répète, je ne sais pas si cela est vrai, mais c'était dans le *Vorwaerts,* c'est donc sans doute vrai. *(Une voix :* C'est vrai !) Eh bien, pensez donc : les bas de cour nous brûleront les mollets, mais l'image royale sur la poitrine ne nous cause aucun dommage ! *(Grande hilarité)*

La participation aux élections pour les Landtags a été discutée pour la première fois à Munich, d'où, comme chacun sait, viennent toujours les mauvaises choses. *(Hilarité)* En 1886, les libéraux avaient décidé, en Bavière, d'accorder un siège aux socialistes si, au premier degré, le nombre de leurs élus pouvait décider du vote définitif. Le 28 octobre 1886 parut, dans le *Sozialdemokrat,* un puissant article, que tout permet d'attribuer à Bebel, où il avertissait le parti d'être sur ses gardes, de ne point se corrompre, de ne point se laisser aller à un tel compromis qui ne serait qu'une trahison, même si les adversaires avaient l'audace de nous offrir un mandat. *(Grande hilarité)* Malheureusement, nous n'eûmes pas assez d'élus pour agir à l'encontre de cet article.

A Cologne, en 1893, Bernstein proposa de prendre part aux élections pour le Landtag prussien. Tout le monde tomba sur lui,— moins haineusement qu'aujour-

d'hui toutefois. — Bebel, comme rapporteur, démontra clairement

qu'un compromis avec les partis ennemis doit amener nécessairement la démoralisation.

La motion Bernstein fut rejetée. Bientôt après, le vent tourna; Bebel ne vit plus aucun danger ni aucune honte à ces compromis. Il y eut encore quelques protestataires.

La résolution de Cologne fut annulée en partie. A Mayence, en 1900, elle le fut tout à fait. Bebel donna cette définition, qui mériterait de prendre place dans une encyclopédie :

Un compromis est une entente avec un second en vue de se soutenir réciproquement pour obtenir une chose qu'on ne pourrait obtenir par ses propres forces.

Depuis, les Prussiens ont usé du compromis de façon à nous rendre jaloux, nous, les Bavarois, qui avions commencé. Ils ont été jusqu'à le recommander dans des circonscriptions où l'appui des socialistes pouvait tout au plus faire élire un libéral.

Je vous demande pardon de cet exposé historique. Il devait être fait. Vous voyez que notre mouvement, notre tactique ne sont pas quelque chose de fixe et immuable, mais qu'elles évoluent sans cesse. Cette évolution n'est pas terminée aujourd'hui; elle ne s'achèvera jamais. *(De nombreuses voix :* Très juste!) Et cette évolution eût dû nous rendre prudents, nous avertir de ne pas crier à chaque instant à la fin du parti. Au contraire, c'est après chaque grand succès que les cris recommencent de plus belle.

Et jamais ils n'ont été moins justifiés qu'aujourd'hui. Je vais le prouver à l'aide des propres paroles de Bebel.

J'ai fait mon discours de Munich le 27 juillet 1903. Bebel a dû le connaître au plus tard dans les premiers jours d'août. Il a écrit à ce sujet dans la *Stuttgarter Volkswacht :* « Ces idées de Vollmar ne contiennent rien de nouveau pour moi, car elles ont été déjà exposées par lui en 1898 sans que la majorité du groupe ait cru devoir les adopter. » J'avais même déjà parlé de cette vice-présidence en 1895 et annoncé qu'elle reparaîtrait tôt ou tard. Eh bien, pourquoi n'a-t-on pas protesté en 1895? *(Bebel :* Ce fut fait.) Non, on a simplement répondu que l'on ne voulait pas s'en occuper, mais il n'y a eu aucune indignation.

Donc Bebel commence par dire que la chose n'a rien de nouveau. Quelques semaines après, changement soudain et complet : « Vollmar a fait de la question de la vice-présidence une affaire d'État. *(Bebel :* Dans le parti!) Elle renferme une bonne partie, la partie essentielle de la question d'une nouvelle tactique. » — Je vous demande : Comment une chose peut-elle être insignifiante puis soudain la partie essentielle d'une nouvelle tactique?

Et si c'est la partie essentielle, où sont les autres parties? J'ai parlé dans mon discours de Munich de la tactique à suivre après nos nouveaux succès. Bebel s'est plaint seulement que le passage fût trop court. Dans un article de la *Neue Zeit,* il a dit :

Si ce court paragraphe contient le nouveau programme, je puis me compter parmi les partisans de Vollmar. *(Sensation)* Ce que Vollmar réclame de nous dans son discours comme étant notre devoir, nous l'avons déjà fait honnêtement, mais il n'a pas dépendu de nous que le succès positif ne fût pas de notre côté.

Et c'est cela la nouvelle tactique des revisionnistes, la fin de l'unité dans le parti! Je cherche en vain qui a pu porter un tel jugement à propos de mon nom. Sans doute Bebel a parlé d'une explosion des sentiments du peuple. Oui, mais je suis trop hérétique pour y croire sans autre examen. J'en ai déjà vu de ces explosions populaires. Je sais combien la plupart des gens sont restés calmes et combien il y avait de personnes aux endroits où l'on s'agitait.

Et je suis d'avis que la flatterie est aussi condamnable lorsqu'elle s'adresse au peuple qu'aux grands *(Heine :* Très juste !) Et je considère comme de la flatterie de raconter que le sentiment populaire est sûr et infaillible. Je n'ai point une mince opinion de la masse et du sentiment du peuple, mais l'histoire des mouvements populaires et en même temps l'histoire de notre propre parti m'apprennent que cette conscience populaire peut se tromper ou être trompée aussi bien que l'individu. Donc je ne puis me déclarer satisfait par des concepts aussi vagues. Il faut que je m'appuie sur des choses et des personnes plus tangibles.

Je me demande même comment une telle affaire a pu subitement se produire. Ou plutôt je me le demanderais si je ne connaissais Bebel que depuis hier. Je ne suis pas de ceux qui aiment à dire des paroles désagréables aux gens lorsque c'est inutile. Aussi m'est-il très pénible que Bebel dans ces derniers jours ait dit lui-même que son tempérament lui avait souvent joué maint tour et fait faire mainte bêtise. Il a ajouté qu'il demandait que l'on crût à son honnêteté dans tous ces cas. Personne n'en doute. Mais cela est vrai des autres aussi. *(Très juste!)* Nous avons chacun nos tempéraments. Pour ma part je ne juge pas le mien si bon que je veuille l'imposer aux autres, d'autant plus que je me suis aperçu

qu'une volonté voulant à tout prix se soumettre les esprits a beaucoup plus de pouvoir que le calme et la réflexion.

Mais il en est ainsi : Nous avons des tempéraments différents, et cela est très bien, car ce serait du joli si nous montions tous comme une soupe au lait. *(Hilarité)* Oui, oui mon cher Bebel, si j'avais eu un dixième de ta façon de t'emporter, nous aurions bien eu d'autres crises dans le parti. Aussi devons-nous nous faire au tempérament les uns des autres. Et Bebel ne pourra pas dire qu'on n'a pas, — comme il est juste en raison de sa situation et de ses services incomparables, — tenu largement compte de son tempérament. Mais il faut, étant donné ce qui s'est passé, que cela soit dit, et particulièrement par un homme, qui comme moi a été attaqué depuis des années par Bebel et d'autres sans avoir pour ainsi dire bougé, à plus forte raison répondu... Mais tout a une fin et la patience la plus grande aussi. Et je te dis : Quelque compte que l'on tienne du tempérament, il ne peut cependant fournir une lettre de franchise pour tout. *(Vive approbation dans une partie de l'assemblée. — Bebel :* Je ne le demande pas non plus.)Et si l'on a dit que le parti n'est pas là pour suivre la moindre idée du revisionnisme, — ce que j'approuve absolument, car je ne sais quelle monstruosité c'est là et n'ai jamais vu élever telle prétention, — il n'est pas là davantage pour être le jouet de l'imagination surexcitée et de la nervosité de certains individus. *(Vive approbation dans une partie de l'assemblée. — Grande agitation et sifflets)* Dans un parti démocratique on ne saurait accorder à personne une telle situation d'exception. Un tempérament déréglé, impulsif ne nuit pas seulement sur les trônes princiers mais encore sur les trônes des partis. *(Approbation dans une partie de l'assemblée. — Agitation)* Qui veut diriger les choses et les hommes doit savoir avant tout se dominer lui-même. *(Sifflets. — Approbation dans une partie de l'assemblée)* Et celui qui est aussi sensible au moindre frôlement de sa personne que l'est sinon toujours du moins parfois Bebel, devrait d'autant plus se garder de

tomber sur ceux qui pour l'instant lui sont incommodes avec une telle absence de choix dans les expressions et les procédés, comme cela s'est produit dans la présente discussion. *(Approbation dans une partie de l'assemblée. — Agitation et sifflets)*

Un article de Bernstein gâte à Bebel toute la joie du succès aux élections. Oui, mais ne songe-t-il pas à l'effet que produit sur d'autres camarades sa façon de discuter et de procéder ? Bebel a fait beaucoup pour le parti. Mais il y a d'autres personnes,— parmi lesquelles je me compte, — qui ont sacrifié leur existence, leur vie, leur santé et leur temps. Ils ont bien au moins le droit de ne pas être dégoûtés par d'autres de leur activité. *(Approbation dans une partie de l'assemblée)*

Bebel a prétendu que nous n'étions plus d'accord ni sur le socialisme, ni sur la démocratie. Assurément, sans quoi il n'aurait pas parlé au parti comme il l'a fait. Il porte des jugements sur tout et sur tous, sur la politique et l'honneur des camarades, il donne des notes et des avertissements, s'adresse personnellement non seulement aux camarades, mais encore à nos auditeurs, s'en prend à un individu comme hier au rédacteur du *Vorwaerts,* sépare les camarades en camarades de première et de seconde qualité, en vrais et demi ou faux socialistes. *(Hoffmann, de Hambourg :* Il dit ce qui est.) Bebel a parlé hier des intellectuels. Il estime qu'il faut leur savoir beaucoup de gré d'être venus au socialisme, en raison des luttes qu'ils ont dû soutenir. Mais si l'un d'eux ne partage pas son avis, c'est qu'il n'a rien compris au socialisme, — bien qu'il soit socialiste depuis de longues années. — Les ouvriers ont l'instinct de classe infaillible. Mais si l'un d'eux se

permet d'être, comme on dit, revisionniste, il a perdu cet instinct. Ce sont des parvenus. Et comment se fait-il que d'autres soient des parvenus sans avoir perdu leur instinct de classe ?

Bebel va plus loin. Il distingue des pays de diverses qualités. Il a dit il n'y a pas longtemps que tout le duché de Bade méritait d'être fourré dans un sac et noyé dans le lac de Constance. *(Bebel :* Non, je n'ai pas dit cela !) En tout cas je l'ai lu dans la presse du parti. *(Bebel :* Non, cela n'a pas paru dans la presse du parti ! — *Une voix :* C'était à Lubeck.)

Maintenant c'est le tour de Munich, la Capoue de l'Allemagne, où l'on se noie dans la bière et le vin, où le sentiment politique se corrompt, où, comme il disait, — il est remarquable combien il a eu ces jours-ci de réminiscences bibliques : *(Grande hilarité. — Bebel* : Tu veux dire sans doute que je commence à devenir pieux ?) On périt corps et âme. *(Bebel :* J'ai dit âme et esprit) Bah ! c'est le corps que la bière détruit d'abord. *(Hilarité)* Donc Bebel explique toute la nature des Munichois par le vin et la bière, ce qui est assurément une conception ingénieuse de la psychologie des peuples. Puis, dit-il, tout vient de ce qu'au point de vue économique nous sommes restés très en arrière. J'ai trouvé intéressant de voir que le jugement de Bebel répond à peu près à celui de Bismarck, qui parla un jour de l'indiscipline malsaine du Sud, que les hobereaux prussiens regardent de leur haut. Mais, Bebel, tout le monde ne peut pas être Prussien. *(Grande hilarité)* Au reste, les Prussiens eux-mêmes se corrompent, d'après Bebel, lorsqu'ils viennent à Munich... Il ne manquait plus que de dire que l'on regrettait l'adhésion de Munich et de toute l'Allemagne du Sud au parti. Car si Munich exerce une si pernicieuse influence, elle doit se faire sentir dans tout le parti.

Je m'étonne que Bebel n'ait point dit cela l'an dernier au congrès de Munich. C'était l'endroit opportun

cependant. De même, pourquoi n'a-t-il pas parlé à Munich des élections du Landtag bavarois ? Après tout ce qu'on nous avait dit, après toutes les menaces qu'on nous avait faites, nous vous y attendions. Personne n'a soufflé mot. Et maintenant il vient soulever cette question sur laquelle je serais obligé de parler pendant une heure pour l'exposer exactement.

Bien entendu, je suis persuadé que Bebel connaît les affaires bavaroises très exactement jusque dans les plus petits détails, bien mieux que nous autres Bavarois. Je n'ai aucun doute à cet égard, je n'ai point le droit d'en avoir. *(Hilarité)* Mais il faut que je lui dise cependant que son histoire nous a rendu un très grand service, et que par son jugement le nombre des formules qui forment l'arsenal de nos adversaires s'est accru d'un joli peu. *(Très juste !)* Certainement les Munichois lui en seront très reconnaissants, ne serait-ce que parce que de nature ils ont un faible tout particulier pour un caractère cassant, arrogant et autoritaire. *(Très bien !)* Mais laissons là le côté épisodique. Je vous demande : sur quel ton Bebel a-t-il parlé à tout le parti ? « *Je* ne souffrirai pas, — *je* laverai la tête, — *j*'espère réserver à mes *amis* et à mes ennemis encore plus d'un mauvais moment, — *j*'ai les masses derrière moi, — *je* règlerai les comptes. » Je, je, je, — est-ce le langage d'un homme à ses pairs, ou n'est-ce pas plutôt le langage d'un dictateur ? *(Grande agitation, vive approbation, violentes protestations et sifflets)* C'est ainsi que le lord protecteur Cromwell a parlé au Long Parlement. *(Grande agitation)* Il fallait que cela fût dit enfin. *(Une voix :* Il était grand temps.)

Afin de prouver qu'un grand danger menaçait le parti, Bebel a réuni un certain nombre de faits témoignant des divergences d'opinions. Je ne puis les examiner tous. Je ferai remarquer simplement qu'au congrès d'Erfurt, en 1891, il s'aperçut que beaucoup plus de

délégués approuvaient mon discours « que je ne m'y attendais », menaça de se retirer et en même temps de lever l'étendard de la rébellion contre le congrès. De même après le congrès de Cologne, en 1894, il se rendit immédiatement dans une réunion de Berlin, s'emporta contre le congrès et se demanda si on allait abandonner la lutte de classe et faire place à l'opportunisme. Vous voyez, c'étaient exactement les mêmes paroles qu'aujourd'hui.

Bebel a parlé hier des luttes qui se livraient dans le groupe parlementaire. Sans doute il y en a eu. Mais si tous devaient être du même avis, autant revêtir un uniforme ou une camisole de force. Il n'est pas vrai que ces luttes soient plus violentes qu'elles ne l'aient jamais été. Mais il est vrai, par contre, que Bebel s'est trouvé plus souvent dans la minorité qu'autrefois. *(Bebel :* Ce n'est pas une raison !)

Ce serait peut-être la véritable raison pour laquelle le parti serait en danger, et pour laquelle toute cette discussion s'est élevée. *(Vive protestation)* Qu'un groupe nombreux soit plus difficile à diriger qu'un faible, qu'il ne soit pas si facile d'y obtenir l'unanimité, cela va de soi. Si l'on voulait donc ramener toute l'affaire à une formule, il faudrait dire que malheureusement le parti est devenu trop grand. *(Protestations et approbations)* Et en fait, je ne suis pas éloigné du tout de voir dans cette grandeur ce que l'on appelle le danger. Bebel ne s'est-il pas plaint un jour ouvertement, que Pierre et Paul vinssent à nous, et qu'il préférerait une poignée de gens sûrs ?

D'ailleurs quelle contradiction! On prétend que les revisionnistes ne sont rien, puis on vient dire qu'il faut se mettre en garde contre eux parce qu'ils pourraient obtenir la majorité dans le groupe. Et finalement on

prétend que la masse est hostile au revisionnisme. Mais que diable, n'est-ce pas la masse qui élit les députés ? Ou bien pourquoi ne dresse-t-on pas tout de suite la liste des camarades triés sur le volet qui auront le droit d'être candidats ?

Bebel a fait hier allusion au millerandisme. Il m'a comparé à Millerand. Je l'en remercie mais dois dire modestement que je ne me sens pas à sa hauteur. Mais il ne s'agit pas de cela. Je vous demande : puisque le millerandisme nous menace si dangereusement, pourquoi Bebel n'a-t-il pas protesté à cette séance du Reichstag où le chancelier nous a dit qu'il nous souhaitait un Millerand ? C'est lui Bebel qui a répondu au chancelier : « Je ne puis vous dire qu'une chose, c'est que si ce Millerand allemand entrait dans un ministère il devrait rester socialiste, sans quoi nous le malmènerions tout comme les autres ministres. » *(Sensation)* Eh bien, si le danger était si grand, il aurait dû dire qu'il n'y avait même pas à penser à une pareille chose. *(Vives interruptions)*

Je signale un autre incident de cette séance. Le chancelier exposa un singulier programme social. Les ouvriers ne doivent pas réclamer des choses qui entraveraient la puissance de la concurrence allemande sur le marché mondial, ou bouleverseraient l'ordre social. Mais les patrons doivent contribuer de tous leurs efforts à réduire de plus en plus les différences entre les classes et à rendre les classes pauvres plus fortunées. Et que répondit Bebel ? : « Un beau programme, monsieur le chancelier, et si le chancelier veut employer son influence à réaliser ce programme, il trouvera en nous, socialistes, ses alliés les plus fidèles. » *(Sensation)*

Celui qui dans sa carrière politique dit de telles paroles n'a pas le droit de corriger au crayon rouge les discours des autres. Et si moi je les avais prononcées, oh! alors, la lutte de classe n'aurait pas été affaiblie seulement, mais encore trahie ! *(Très vrai!)*

Bebel aime à nous reprocher les éloges que nous adressent nos adversaires. Il ferait mieux d'être ainsi que moi insensible aux éloges comme aux blâmes et de n'y attacher aucune importance. D'ailleurs s'il venait en Bavière il verrait qu'on le loue là-bas comme le socialiste modèle tandis qu'on nous déchire à belles dents. Je puis lui citer aussi les éloges que lui adressait récemment le *Tag* de Berlin. Il vaudrait mieux que lui et nous tous protestions contre le byzantinisme de la presse du parti. Lisez le scandaleux article paru dernièrement dans la *Saechsische Arbeiter-Zeitung*. *(Bebel :* Très juste! Je l'ai énergiquement condamné!) Oui, mais tu ne l'as pas dit ici. *(Bebel :* Je puis encore le faire; je l'ai dit à plusieurs de mes amis.)

Bebel justifie ses attaques par cette allégation qu'on nuit au parti. Mais peut-on lui nuire davantage qu'en criant aux trois millions d'électeurs qui ont mis leur confiance en nous, que jusqu'à présent nous avons joué une comédie, qui doit enfin cesser? *(Approbations et protestations)* Peut-être Bebel a-t-il voulu dire autre chose. Mais qu'il se rappelle ce qu'il a dit sur les articles dont on doit peser toutes les conséquences. Où, quand, par qui une telle comédie a-t-elle été jouée? Pour ma part je n'en ai jamais eu connaissance et j'espère que personne n'a conscience d'en avoir joué une.

Car si ce mot avait un sens, il pourrait signifier seulement qu'il existe dans le parti des gens ayant conçu depuis

longtemps le plan de proclamer leur souveraineté absolue en écartant ceux qui leur sont incommodes, mais ne trahissant pas ce plan avant le moment où ils croient l'occasion favorable. *(Très juste!)* ... Je ne dis pas qu'il en soit réellement ainsi. Mais quelle autre idée peut-on se faire dans le pays de cette parole? Et puisqu'il en est ainsi, je proteste énergiquement contre cette expression et dis qu'elle porte au parti, — naturellement contre la volonté de Bebel, — le tort le plus grand qui lui ait été fait depuis longtemps. *(Approbations et protestations)* Et s'il y a un danger dans le parti, il consiste uniquement en ceci que des gens s'imaginent être obligés de faire prévaloir leur opinion à tout prix, persistent avec entêtement dans leurs desseins, sont querelleurs et en un mot se conduisent en autoritaires. Et je vois un autre danger dans certaines menaces de violence, qui n'ont pas encore complètement disparu, et qui sont d'autant plus dangereuses qu'elles se produisent à un moment où elles font un grand plaisir aux provocateurs.

Malgré tout ce que j'ai dû dire contre Bebel, ce n'est pas lui, mais Kautsky que, dans toute cette affaire, je regarde comme le personnage principal, surtout parce qu'il a l'avantage d'être plus conséquent. Kautsky est le fanatique de la théorie, le professeur allemand devenu parti, *(Hilarité)* qui laisserait plutôt périr le monde ou même le parti, que d'enlever une seule cheville à ses belles constructions théoriques. *(Approbations et protestations. — Une voix :* C'est absurde!) Vous ne me persuadez pas. Je vais donner des preuves.

Kautsky nous a souvent montré ce qu'il pense de la liberté de pensée et d'opinion dans le parti. Dans un article fameux contre Bernstein : *la retraite des dix mille*, il a dit : « Il est ridicule de demander dans le parti la même liberté de pensée que nous réclamons de l'État. » *(Sensation)* La *Neue Zeit*, disait-il à Lubeck, n'est pas faite pour laisser se mesurer les diverses opinions et tendances existant dans le parti, mais pour défendre l'unité du parti. L'unité du parti, c'est-à-dire l'autorité unique de son opinion. *(Très juste! Vives protestations. — Kautsky :* Il n'y a pas un mot de cela. *Interruptions continues)* J'attendrai tranquillement jusqu'à

ce que vous ayez montré qu'ici au moins il y a un peu de liberté de pensée. Il me semble que si vous avez écouté Bebel vous avez le devoir de m'écouter aussi. *(Vive approbation)* Sans cela vous auriez l'air de vouloir terroriser. *(Vives approbations et protestations)*

Singer. — J'ai demandé de cesser les interruptions. Je renouvelle cette demande en l'adressant d'ailleurs aux uns comme aux autres.

Von Vollmar. — Donc l'unité du parti est l'autorité de son opinion. Il a une fois appelé textuellement la nouvelle tendance un soulèvement. C'est à réprimer ce soulèvement qu'il travaille depuis plusieurs années. Jusqu'à présent il n'y a pas réussi dans les divers congrès. Mais il s'imagine aujourd'hui que l'occasion est propice. Il s'imagine que l'opinion est assez surexcitée contre Bernstein et après l'avoir déjà personnellement condamné il espère faire ratifier cette sentence par le congrès. Du même coup il espère faire condamner tous les revisionnistes. Il a cherché longtemps une formule définissant exactement leurs crimes. Il a fini par les accuser de vouloir entrer avec les partis bourgeois dans une même majorité. Eh bien je vous demande : qui donc a soutenu de tels principes ? Pour ma part je n'ai jamais dit que ceci dans mon discours de Munich :

« Pratiquement la situation est aujourd'hui telle que le libéralisme a perdu aux dernières élections la dernière possibilité de regagner son influence perdue. *(Sensation)*... Et nous socialistes nous ne pourrions que nous réjouir si les éléments vraiment libéraux de la bourgeoisie se ressaisissaient et tout au moins dans la lutte contre la réaction sur le terrain politique et intellectuel rivalisaient avec nous ; mais au reste ils

devraient se rendre compte que les événements se dérouleraient en Allemagne comme en Belgique, et que les premiers postes de l'opposition appartiennent désormais au socialisme, à côté et sous la conduite de qui les libéraux de gauche auraient à agir. » Je n'ai rien dit d'autre à ce sujet. Si l'on veut nous faire un procès de tendance de la pire espèce, *(Très juste ! — Grande agitation)* qu'on apporte du moins quelques preuves.

Aussi incroyables sont les idées de Kautsky sur la critique.

Il a dit en dernier lieu que la critique devait être suspendue pour un temps, qu'il fallait cesser de douter de l'opinion momentanément régnante, de la tactique. *(Grande agitation. — Sensation)* De douter, — en propres termes ! J'ai remarqué ce mot parce qu'il me rappelait les leçons de catéchisme de ma jeunesse. *(Une voix :* Est-ce textuel ? — *Grande agitation)* « Il faut écarter le doute. » Cherche toi-même le passage ! *(Bebel :* Ah ! ah ! — *Une voix :* Il y a écarter !) Ainsi la liberté de pensée ne doit pas être interdite mais ajournée, *(Très bien ! — Hilarité et agitation prolongée)* la critique ne doit pas être supprimée mais suspendue pour un certain temps. *(Une voix :* Écartée) (1) C'est, si je comprends l'allemand, la même chose. Vous trouverez ce procédé chez le pape et dans l'Église. *(Très bien ! — Agitation)* Là aussi la critique de la Bible n'est que suspendue jusqu'à ce que le pape reconnaisse sa justification et constitue une commission qui examine la chose ; on peut alors critiquer jusqu'à ce que le nouveau dogme soit établi.

Non, camarades, ou bien la liberté de pensée, de critique, existe entière, sans réserves, ou elle n'existe pas. *(Très juste!)*

---

(1) Von Vollmar avait employé le mot *eingestellt,* qui signifie suspendre, et Kautsky le mot *zurueckgestellt,* qui signifie littéralement mettre au second plan, en arrière, écarter.

Sans cela il se produit ce qui arrive dans l'état actuel, où la liberté de pensée et d'enseignement existe sur le papier, mais doit être dans la pratique utilisée avec tact, afin de ne point provoquer de scandale public. *(Agitation)* Non, ce n'est pas ce que nous avons choisi et il est honteux qu'une telle opinion sur la social-démocratie ait pu non seulement être exprimée, mais encore conçue. *(Très juste !)* Car s'il y a un principe fondamental, une racine vitale de la social-démocratie, c'est la liberté absolue de pensée, de recherche, d'examen des principes, des buts et de la tactique. *(Très bien!)* Celui qui veut y apporter la moindre restriction, veut faire tomber le grand mouvement de civilisation qu'est notre parti au rang d'une secte. *(Très bien !)* Sans doute un mouvement de la grandeur du mouvement socialiste resterait encore un certain temps imposant extérieurement, serait peut-être d'autant plus imposant aux yeux des adversaires, parce qu'il aurait une unité d'opinions complète, uniforme. Mais la conséquence nécessaire serait le dépérissement du parti, *(Très juste!)* la suppression de tout air frais et par là de tout développement futur. Il faudrait avant tout supprimer de notre nom le mot « démocratique » *(Bebel :* Oui, si on en arrivait là !) et renoncer à gagner et à conserver des hommes indépendants, libres et vivants. *(Bebel :* Tu vois des fantômes que tu forges toi-même !)

Singer, *interrompant.* — Je prie de cesser les dialogues ! *(Une voix :* Dis-le à Bebel !)

Vollmar, *continuant.* — Car je vous le dis : si l'on me destine une muselière, il m'est assez indifférent que ce soit une muselière policière ou religieuse ou démocratique. *(Approbation et sifflets)* Il ne vaudrait plus la peine de risquer sa vie *(Bebel :* Risquer sa vie? où ?) Et ne sacrifies-tu pas ta vie en partie, ne mets-tu pas ta vie au service du parti? *(Bebel:* Je ne parle pas du tout de cela !) Et crois-tu que d'autres ne le font pas aussi ?

Donc je dis : je ne jugerais pas qu'il vaille la peine d'exposer toute son existence, de combattre, de renverser toutes les autorités, simplement pour mettre une nouvelle idole à leur place ! Seuls des fanatiques et non des socia-

listes peuvent y consentir. *(Bebel :* Très juste !) Et lorsqu'un danger de ce genre apparaît même de loin, il faut le signaler exactement.

J'en arrive à la résolution. Sur le premier point je n'ai rien à dire, puisque le parti a déjà décidé.

Je ne comprends pas les phrases vagues sur les tendances revisionnistes. Pour ma part je n'ai jamais été « bebelien », ni « bernsteinien », ni marxiste. Je me contente d'être socialiste. Je n'ai jamais entendu parler d'avances faites au parti bourgeois et j'ai toujours parlé de la conquête des pouvoirs par le socialisme.

Le paragraphe 3 disparaît, puisque ces tendances n'existent pas. Pour le paragraphe 4 je demande à qui il s'applique ?

Donc, du point de vue esthétique je déclarerais cette résolution inacceptable. Mais il faut se placer au point de vue politique pratique. Et puisque des camarades craignent des tendances qui n'existent pas selon moi, mais qui d'après eux pourraient un jour exister, et veulent dès maintenant les prévenir, je ne m'opposerai pas à cette façon de voir. *(Sensation)*

Quant au dernier paragraphe, je ne le trouve pas assez radical. *(Très bien ! — Hilarité)* Car, voyez-vous, il n'existe pas de radicaux ni de réactionnaires absolus. On trouve toujours un plus réactionnaire ou plus radical que soi. Ainsi je ne pourrais citer une seule circonstance où dans la pratique au Reichstag les revisionnistes se soient trouvés d'un côté et les radicaux de l'autre. *(Sensation)* Bebel confirmera que souvent nous avons marché ensemble, tantôt à gauche, tantôt à droite. *(Sensation)* Et il est remarquable que le radical Kautsky ait proposé de ne plus réclamer le remanie-

ment des circonscriptions électorales, ce qui serait l'abandon d'une de nos plus anciennes revendications. *(Bebel :* Naturellement il ne peut en être question !) Mais Kautsky l'a proposé ! *(Bebel :* Je suis de ton avis !)

Si donc vous voulez condamner une tendance, des principes qui selon moi n'existent pas, l'affaire sera tranchée par le vote de la résolution.

Il en serait autrement si vous vouliez atteindre certains individus. Je m'empresse de dire que cette intention n'est pas dans la résolution. Mais j'ai entendu dire par de nombreux camarades que l'on avait cherché une rédaction telle qu'elle devînt inacceptable pour certains individus. *(Sensation. — Grande agitation. — Vives interruptions)* Dans ce cas il eût fallu avoir le courage d'aller jusqu'au bout, de nommer les noms et de dire à ces individus : Soumettez-vous ou sortez.

Quoi qu'il en soit, je ne vois pas cette intention dans la résolution, je n'ai rien à ajouter et je conclus.

Camarades, je ne conteste pas qu'il y ait eu des sujets de mécontentement. Des camarades nouveaux sont parvenus trop vite aux postes d'honneur. Avant d'être officier il faut être soldat. D'autres faits qui paraissaient insignifiants se sont ajoutés et l'orage a éclaté. Mais après nos explications, le congrès devrait être convaincu que tout a été singulièrement grossi. Je ne nie pas que des fautes aient été commises, par moi aussi, — je ne suis pas de ceux qui veulent à tout prix avoir raison. *(Bebel :* Est-ce pour moi que tu dis cela ?) Comment donc, j'en suis bien loin. *(Grande hilarité)*

Je pense donc que tout sera tranché par la résolution et que le parti, — au contraire de ce que disait

Bebel, — pensera que l'union et l'unité dans le parti sont plus grandes que jamais. *(Approbation et protestation)* Le parti reconnaîtra

qu'il est grand temps de finir ces querelles intestines et que nous avons devant nous une tâche exigeant toutes nos forces, et pour laquelle chaque force trouvera son emploi, de même qu'il est dit dans la Bible que l'on peut servir Dieu des manières les plus différentes. Il faut agir dans les centres industriels autrement que dans les circonscriptions rurales, dans le Sud que dans le Nord, mais partout nous pouvons employer honnêtement nos forces, et nous n'avons qu'à tâcher d'agir dans un même sens et non en sens contraire. Je pense qu'après cette explication pénible, mais devenue nécessaire, le parti trouvera la solution juste en ce sens qu'il saura repousser énergiquement toute tentative d'entreprendre quelque chose d'une manière non objective, mais personnelle, blessante et autoritaire, et ramener les chefs de droite et de gauche à leur poste devant l'ennemi pour le combat commun. *(Vive approbation)* (1)

Singer annonce qu'il a reçu un nouvel amendement à la résolution 130 (résolution 143).

Une demande de réduire à dix minutes le temps de chaque orateur est rejetée.

Ledebour. — Puisqu'il est certain que nous ne pourrons terminer cette semaine, je propose de décider que nous siégerons lundi de la semaine prochaine.

Singer. — Le moment est très mal choisi pour cette motion. Nous verrons bien. Ne nous prenez pas notre temps.

La motion Ledebour est rejetée.

La séance est levée à midi trois quarts.

---

(1) *Protokoll*, pages 321-345.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à trois heures, sous la présidence de Singer.

Kolb, *de Karlsruhe.* — Avant de parler du revisionnisme, je vous signale un article violent de la *Leipziger Volkszeitung* sur la *Morale de parti.* Il est signé des initiales G. J., soit Gustave Jaeckh. Ce Jaeckh était autrefois rédacteur dans le duché de Bade. Il était revisionniste. Il partit à Leipzig et écrivit directement contre le socialisme. Aujourd'hui il est radical et recherche toutes les occasions de tomber sur les revisionnistes.

Maintenant au fait. Je conteste l'existence de revisionnistes, tels qu'on les a dépeints. La résolution prouve d'abord combien on est peu fixé sur le revisionnisme. De tout temps il y a eu des revisionnistes dans le parti, c'est-à-dire des gens qui sur les questions de tactique pensaient autrement que d'autres. Plus le parti sera grand, plus il existera de différences analogues. L'essentiel est que l'on ne fasse pas de cette différence d'opinions une trahison des principes.

En ce qui concerne la vice-présidence il n'est pas vrai que nous ayons reculé après avoir vu l'indignation du parti. J'ai de tout temps considéré cette question comme secondaire. Mais je ne pouvais admettre la manière dont on attaquait Bernstein. D'ailleurs si l'on déclare qu'on veut occuper ce poste il faut accepter les formalités. Jamais les formalités ne nous ont arrêtés.

Et celles-ci nous sont imposées tout comme les autres.

La question de la tactique se pose dans tous les pays. Nous voyons partout des revisionnistes et des anti-revisionnistes. Pour nous la discussion se ramène en dernière analyse à la question de savoir si nous suivrons la théorie des catastrophes de Kautsky ou celle de l'évolution de Bernstein. Dans la pratique nous nous en sommes toujours tenus à la seconde.

Les soi-disant revisionnistes estiment que le but de nos efforts sera atteint par une évolution organique, que nous devons ramasser toutes nos forces pour acquérir de l'influence et parvenir peu à peu à notre but. Kautsky partage cette opinion mais il croit que ce que nous voulons atteindre ne peut l'être que par l'effondrement de l'État capitaliste, il pense que cet effondrement viendra nécessairement. Nous au contraire nous disons qu'il n'est pas nécessaire qu'il vienne. *(Vives interruptions :* Nous y voilà donc!) Oui, certainement toute la discussion tourne autour de ce point. *(Une voix :* Eh bien alors !) Tous nos chefs n'ont-ils pas déclaré que nous voulons atteindre le but par les moyens légaux? Nous le répétons sans cesse. Mais alors il faut avoir le courage d'être conséquent. Il ne faut pas dire que l'effondrement viendra nécessairement, parce que dans ce cas un moment viendra aussi où la violence décidera et non plus la loi.

Kautsky prétend que nous ne pouvons pas obtenir la puissance par ruse mais qu'il nous faut la conquérir. Je suis de son avis. Mais il s'agit de s'entendre sur le mot conquérir. *(Des voix :* Ah! ah!) J'estime que tout ce que nous avons obtenu et obtiendrons a été conquis, parce que la classe dominante ne nous a rien donné volontairement.

Il ne nuit pas au parti de discuter ces questions. Au

contraire, on y gagne plus de lumière. Pratiquement la question ne se pose pas aujourd'hui. Mais elle se posera plus tard, puisque, d'après Marx, nos attaques contre la propriété devront amener des changements dans la superstructure politique. C'est pourquoi je vous demande de rejeter l'amendement. Pour le moment la résolution n'a aucun sens et nous ne pouvons cependant pas engager l'avenir. *(Très juste!)* Personne ne veut une revision des principes du parti, au contraire, nous savons qu'ils sont vrais et sûrs, et nous voulons continuer le combat sur cette base.

Le discours qu'a prononcé Bebel hier nous a causé le plus grand tort. On nous le servira longtemps, tandis que jamais nos adversaires ne nous opposent les éloges adressés par la presse bourgeoise aux revisionnistes. *(Très juste! — Protestation)* Bebel a de nouveau tapé sur les Allemands du Sud. Ils ont fait leur devoir cependant. Dans les centres industriels la propagande est bien moins pénible que dans les contrées arriérées économiquement. Et cependant l'accroissement des voix a été plus grand dans le duché de Bade que dans la moyenne de l'empire. Bebel a parlé des ouvriers parvenus. Il ne se doute pas de la jalousie qu'excitent ces ouvriers en bonne situation, occupant des postes dans le socialisme. Que vont-ils faire maintenant ? Il n'est pas vrai non plus que les revisionnistes aient perdu le contact avec le peuple.

J'ai au contraire l'impression que c'est Bebel qui a perdu ce contact avec les masses. *(Grands éclats de rire. — Une voix :* La dernière revision !)

On ne prend pas contact avec le peuple en parlant dans des réunions où se trouvent des milliers de personnes, mais

en se mêlant à lui chaque jour dans les syndicats et les coopératives, où l'on apprend à connaître les ouvriers avec leurs qualités et leurs défauts. Alors les ouvriers n'apparaissent pas sous un jour aussi idéal que les voit Bebel. *(Agitation croissante)*

Enfin l'attitude de Bebel n'a pas inquiété les revisionnistes seuls, mais encore d'autres camarades. Ce qu'a dit Vollmar était nécessaire. Que peut faire Goehre, que peuvent faire les rédacteurs du *Vorwaerts* après les paroles de Bebel ?

Je ne sais pas quelle forme prendra la résolution. Je ne puis en aucun cas voter pour l'amendement. J'aurais pu voter pour la résolution primitive. *(Hoffmann, de Berlin :* Alors il faut la modifier !) Le congrès n'est-il ici que pour les Berlinois? *(Grande agitation et interruption)* Tenez-vous donc tranquilles. Nous ne vous avons pas interrompus. Les débats ne peuvent se poursuivre ainsi. *(Très juste! — Grande agitation)* Il est clair que nous devons être unis sur toutes les questions fondamentales, sur les questions concernant la lutte actuelle. Mais cette unité existe en fait. Pour le reste nous ferons mieux de ramasser nos forces, afin de pouvoir sur tous les points continuer la lutte avec succès. *(Approbation dans une partie de l'assemblée. — Sifflets)* (1)

Stuecklen, *d'Altenbourg*. — Les revisionnistes prétendent qu'il n'existe point de différences entre nous. Le discours de Kolb vient de prouver combien elles sont profondes. *(Bebel :* Très juste !) Je ne vois pas comment on pourrait les masquer. Vollmar est un orateur captivant. Mais lorsqu'il arrive à un point délicat il sait bien le tourner. Nous avons souvent discuté jusqu'ici, mais sans subtilités.

Nous avons de nombreux intellectuels dans le parti.

---

(1) *Protokoll*, pages 346-351.

S'ils voulaient se tenir tranquilles, rien de mieux. Mais ils veulent tout d'abord démontrer l'inexactitude d'un des points de notre programme. La presse bourgeoise en prend note. Au congrès suivant se produit la discussion. L'intellectuel se dérobe, l'unité est rétablie, mais il est un homme arrivé et se présente au premier siège vacant. Je n'ai point de respect pour ces intellectuels. Il faut renforcer la résolution de Lubeck de telle sorte qu'un accord ne soit plus possible, car notre devoir est de prêcher la lutte de classe. On a parlé de scission. Il pourrait tout au plus s'agir de quelques intellectuels qui refuseraient de nous suivre. Libre à eux de se diviser ensuite.

Bernstein demande que le vice-président socialiste aille à la cour s'il le faut. Après les socialistes de salon voici les socialistes de cour ! C'est sans doute Vollmar qui sera le candidat à ce poste. Mais quelle figure fera le vice-président socialiste dans ce milieu où l'on nous a refusé le droit de nous nommer Allemands ? *(Vive approbation)* Que fera-t-il si l'on vient lui dire qu'il est temps que le parti devenu grand entre dans l'ordre établi ?

Bebel a dépeint les Bavarois comme des moutons qui suivent aveuglément Vollmar. Ce n'est pas exact. Bien des villes se sont déclarées contre lui. Le groupe socialiste du Landtag bavarois compte onze députés. Ils n'auraient qu'à se soulever : ils viendraient sûrement à bout de lui.

La responsabilité de ces incidents revient aussi au *Vorwaerts*. Comme organe central il devrait servir de norme au parti. Au lieu de cela il est un conglomérat des opinions les plus diverses.

On a beaucoup parlé de la liberté d'opinion. Mais cette liberté aussi a des limites. La liberté d'opinion doit-elle aller jusqu'à laisser brûler la maison où ces opinions se combattent? Il faudra tracer une certaine limite à cette liberté. Notre parti sera toujours prolétarien et révolutionnaire, et il dépend toujours des camarades que la direction du parti ne tombe pas aux mains d'une poignée de camarades intellectuels, qui n'ont aucun contact avec le peuple. *(Vive approbation)* (1)

Une motion demandant de réduire à dix minutes le temps accordé à chaque orateur est rejetée.

Meist, *de Lennep.* — D'après Vollmar le revisionnisme ne serait qu'un mannequin, qu'on se serait fabriqué afin de taper dessus. Je suis d'avis que depuis plusieurs années le revisionnisme cherche à influencer notre tactique. *(Très juste!)* Il est en opposition avec le sentiment des masses. Et bien que Vollmar ait dit qu'il ne faisait pas appel au sentiment, il est impossible de ne pas tenir compte du sentiment des masses.

Il est bien superflu de discuter sur la manière dont disparaîtra l'état capitaliste. Dans l'âme populaire il faut que l'élément de combat reste vivant !

Selon moi il n'existe pas de liberté d'opinion absolue, surtout dans une lutte politique devant se livrer dans le cadre déterminé d'un parti.

Vollmar a comparé Bebel à Cromwell. Lorsque Bebel parle de cette place, il parle au nom de millions de cœurs ouvriers ! *(Vive approbation)* Je ne suis point pour le byzantinisme. Mais j'estime qu'il est besoin d'un

---

(1) *Protokoll,* pages 351-353.

chef qui veille sur le programme et son exécution. Et aussi longtemps que ce chef a comme Bebel les masses derrière lui, il n'est pas un dictateur, mais celui qui exprime les convictions du gros des camarades. *(Vive approbation)* C'est de même le devoir de Kautsky de veiller au salut de notre programme.

Je me trouvais le jour des élections à Ronsdorf, lieu historique, où Lassalle prononça ces mots : « J'entends déjà en esprit le pas sourd des bataillons ouvriers. » Ce ne sont plus des bataillons, plus des régiments mais des corps d'armée qui viennent. Lorsque la nouvelle de notre victoire arriva retentirent des acclamations telles que je crus que le plafond de la salle allait être soulevé. Pendant cinq minutes je ne pus dire un mot. Et je me disais : « Qu'est-ce donc que cette joie qui remplit l'âme populaire ? C'est la foi en la victoire, la conviction que la social-démocratie leur tiendra parole, que nous continuerons à travailler fidèlement selon nos principes, et qu'au besoin nous montrerons la porte aux éléments qui tentent de nous détacher de notre vieille tactique éprouvée. *(Approbation enthousiaste)* (1)

Katzenstein. — Après les potins qui nous ont occupés les premiers jours, ces débats théoriques sont réconfortants. Malheureusement la manière dont la discussion a été engagée est pénible. Il y a eu des errements regrettables des deux côtés. Sans doute la liberté doit avoir dans un parti certaines limites. Mais dans ces limites la discussion doit rester libre, sans qu'on vienne parler de scission ni d'exclusion. Je ne comprends pas comment Stadthagen a osé parler d'exclure des hommes

(1) *Protokoll*, pages 353-355.

qu'il ne vaut pas et qui ont dans le parti beaucoup plus de partisans que lui et Bebel ne se l'imaginent.

De quoi s'agit-il ? De tendances qui se manifestent de manières fort diverses. On oppose à la tactique révolutionnaire la conception matérialiste de l'histoire, la nécessité d'une évolution lente. Mais l'homme est doué de volonté et peut tout au moins hâter cette évolution. Dans la nature même nous voyons des actes soudains. Sans doute une révolution est inutile parce qu'elle détruit sans construire. Le devoir du socialisme est d'établir un gouvernement qui travaille consciemment à l'établissement de la société socialiste.

Les revisionnistes craignent que les masses ne soient pas prêtes. Mais Bebel a déjà signalé les trésors d'intelligence inexploités que renferme le prolétariat. Nous devons nous efforcer de développer les syndicats, les coopératives et toutes les institutions de culture des ouvriers.

Mais tout cela n'amènera pas l'acte décisif. Je suis opposé à la grève générale, qui n'amènerait pas l'avènement de la société socialiste. Mais il faut nous rendre compte que nous pouvons toujours entrer en lutte avec les classes dirigeantes.

Il faut nous unir pour une action commune. Il faut d'abord reviser notre programme que personne, pas même Kautsky, n'accepte plus entièrement, et en faire un que tous puissent accepter. Il nous faut ensuite des projets de loi conformes à ce nouveau programme. Sans doute le groupe n'a pas les moyens de les imposer au Reichstag, mais ils fournissent d'excellents moyens de propagande.

Il est temps de passer au travail pratique. Il ne peut

être question de scission. Il est temps de mettre fin aux excitations des deux parties. J'aime à lutter contre des adversaires, non contre des camarades. Ce n'est pas à moi, je pense, que Bebel a fait allusion en parlant du marais. *(Bebel :* Non!) Mais je puis lui dire que la plupart des camarades ne veulent plus se rattacher à aucune aile. Si je suis, sur les points essentiels, de son avis, j'ai appris beaucoup du côté adverse et j'approuve ce que Vollmar a dit de l'autoritarisme. On a parlé beaucoup des intellectuels. En Scandinavie, où ils ne jouent aucun rôle, le parti socialiste serait avec nos revisionnistes. Et, bien souvent, ce sont chez nous les intellectuels qui sont les plus radicaux, — pour devenir après un échec ultra-opportunistes, — parce qu'ils manquent souvent d'expérience pratique. Travaillons de concert, travaillons pratiquement mais en considérant toujours nos principes. C'est alors que nous réussirons à briser l'État de classes. *(Vive approbation)* (1)

Timm, *de Munich.* — Il m'arrive qu'on me serre la main avec mélancolie en me disant : Eh bien, toi aussi, tu es passé au revisionnisme ! Je veux vous conter une période de ma vie qui pourra vous servir peut-être d'enseignement. Je suis allé, en 1898, à Munich, avec grande défiance. Je comptais y trouver la royauté de Vollmar. Il n'en est rien. On n'y ménage pas Vollmar à l'occasion et on n'y lutte pas moins qu'ailleurs. Voilà ce que j'ai pu voir.

C'est Bebel qui nous a accusés. Mais que ne pourrait-on dire de sa façon de soulever des questions dans le parti pour les laisser tomber ensuite, comme l'an

(1) *Protokoll*, pages 355-357.

dernier au sujet des élections bavaroises et cette année au sujet de son différend avec le *Vorwaerts*. Mais Bebel occupe naturellement une position exceptionnelle et l'on ne dit rien contre sa manière de procéder. Sans lui, nous n'aurions pas eu les débats sur la presse à ce congrès.

De même pour la question de la vice-présidence, que l'on aurait dû traiter avec le plus grand calme. Cela regarde le groupe. Pour l'instant, elle ne joue qu'un rôle théorique. Quel rôle elle jouera dans l'avenir, *(Bebel :* Ah ! ah !) nous pouvons nous en remettre tranquillement à l'évolution sur ce sujet. Et que signifient toutes les paroles lorsqu'on sait que d'autres aussi ont pris part à des réceptions bourgeoises. Bebel n'a-t-il pas assisté à un dîner chez le comte Ballestrem? *(Bebel :* Je n'ai jamais assisté à un dîner. — *Grande agitation)* Alors à une soirée, peu importe au reste. Cela ne rentrait pas dans vos obligations. *(Grande agitation)* Molkenbuhr prendra-t-il encore part à des réceptions comme celle qu'avait organisée la commission de statistique ouvrière et où assistaient le sous-secrétaire d'État Lohmann et feu Woedtke? Je demande à Bebel s'il acceptera les invitations du national-libéral Siegle? *(Grande agitation. — Une voix :* Ce sont des racontars de bonne femme. — *Très juste!)* Mais ce sont des histoires qui ne font pas partie des obligations, tandis que la vice-présidence peut être importante pour les ouvriers. *(Non! non!)* J'ai dû raconter ces histoires parce que Bebel a usé contre nous de moyens démagogiques. Hier, il a fait appel aux instincts les plus bas des ouvriers *(Grand bruit. — Cris :* Oh ! oh ! — *D'autres :* Très juste !) contre les chefs des syndicats et autres

camarades occupant des postes. Il a dit que certains ouvriers parvenus pouvaient être aussi dangereux que les intellectuels. C'est Bebel, qui est aussi un parvenu, qui fait appel aux plus bas instincts. *(Nouvelle agitation)*

Quant au revisionnisme, il n'est point possible de le définir. Les opinions changent avec les individus et avec les époques. C'est pourquoi je préfère une politique pratique et ai déposé une résolution, — n'émanant pas de moi d'ailleurs, — demandant que le groupe présentât au Reichstag des projets de loi. Bebel a signalé les difficultés. Eh bien, notre parti est si grand que ces projets pourraient être rédigés et serviraient puissamment à répandre nos idées dans les masses. On pourrait par exemple étudier à fond la question des impôts directs. Même les protestations contre les tarifs douaniers sont venues trop tard et manquaient d'unité. Pendant les élections, nous avons manqué de netteté, surtout dans les pays rhénans, où nous pourrions apprendre beaucoup du centre. De cette façon, on peut rendre plus aiguë la lutte que soutient le prolétariat. Et ce n'est pas là, je pense, parler en revisionniste, mais bien en radical.

Au fond, nos gens qui possèdent la culture scientifique devraient se réjouir de ce qu'un mouvement se dessine dans le peuple, prouvant qu'il s'efforce de se former un jugement personnel. Qu'on ne traite pas aussitôt les ouvriers d'hérétiques. Si un principe a fait son temps, qu'on le discute, mais sans s'échauffer. Je tiens Kautsky pour très étroit. Karl Marx était autre, il prenait contact avec le peuple ; mais Kautsky ne bouge pas de Friedenau, savant de cabinet, savant de parti, et si quelqu'un

touche à une thèse posée par lui, alors cela va mal dans le parti, cela ne peut durer.

Ceci s'applique aussi à Bebel. Il est exact qu'il ne connaît plus l'état d'âme du peuple. Partout on l'accueille avec transport, il parle devant de grandes assemblées, les masses l'approuvent, mais en vertu même du milieu où il se meut, il se fait des idées fausses.

Pour l'instant, il n'y a point de danger, car Bebel est au moins un dictateur génial. Mais où un autre ne nous conduirait-il pas? A la scission sans doute. *(Agitation. — Oh! oh!)* Je ne veux pas de scission, et si j'en désirais une, je serais le premier d'avis qu'il serait nécessaire de m'exclure. *(Vive approbation)* Mais il faut réfléchir et voir où nous allons.

Car s'il n'y a point de raisons de fait pour la scission il semble en exister d'autres. On entend dire de temps à autre que Bernstein cause tout le mal et qu'on ne peut plus travailler avec lui. D'autres prétendent qu'Auer est le plus suspect et qu'il est nécessaire de le remplacer par un autre. *(Grande agitation. — Vives protestations. — Des voix :* Qui dit cela ?) On me l'a raconté. *(Vives protestations. — Agitation prolongée. — Des voix :* Ce n'est pas vrai ! Mensonge, mensonge ! — *Richard Fischer s'élance vers la tribune et crie :* Maintenez votre affirmation, c'est vrai. Camarades Adolf Hoffmann et Taeterow vous devriez avoir le courage de le dire, mais vous n'êtes pas trop lâches cependant ? — *Grand tumulte)* Oui, camarades, il faut bien rechercher les motifs de cette agitation. Si ces tendances n'existent pas, tant mieux, mais il ne faut pas les faire naître.

Si ce débat a une utilité, c'est de faire perdre encore

davantage aux ouvriers leur foi dans les autorités. Et c'est justice. Nous savons apprécier le génie d'un chef, mais démocrates, nous devons le remettre à sa place démocratique. Je savais que dans mon discours je citerais des détails. Mais ce débat roule sur des bagatelles. Ce débat théorique a pour moi beaucoup moins d'importance que n'en aurait par exemple une division sur les questions pratiques. Mais les congrès ne peuvent plus se passer ainsi, sans quoi les ouvriers finiront par se fâcher et nous dire de rester chez nous en épargnant leur argent. Nous devons rester plus unis. Les louanges de nos adversaires ne doivent pas nous troubler. Bebel lui aussi a été loué par le *Berliner Tageblatt* pour son attitude envers les syndicats. J'espère que nous serons bientôt débarrassés de cette petite querelle. *(Approbation et sifflets)* (1)

Auer. — Avant d'aborder la véritable question je voudrais élucider deux affaires personnelles. Au sujet d'une lettre de Bebel à laquelle je n'aurais pas répondu on a raconté que les rapports entre lui et moi seraient bien tendus. En réalité il n'en est rien. Je n'ai pas répondu à cette lettre parce que comme membre du comité directeur j'en reçois tellement, que je suis obligé à un moment de ne plus répondre afin de laisser le torrent se calmer. J'ai pris connaissance de ce qui concernait les affaires du parti et je n'ai pas répondu aux points de discussion parce qu'une lettre n'avance à rien et parce que huit jours plus tard nous devions nous rencontrer à Dresde.

Bebel m'a reproché de ne pas repousser les éloges

(1) *Protokoll,* pages 357-362.

des adversaires. Je pourrais lui répondre d'abord que s'il m'arrive par hasard d'être loué cela n'est pas si fréquent que je ne puisse accepter. *(Hilarité)* Ce serait une raison suffisante. Mais je préfère vous dire que dans ces éloges l'intention était si claire que personne ne pouvait s'y tromper. Et vous ne me croyez pas assez puéril pour que ces éloges me soient montés à la tête. D'ailleurs Bebel lui aussi a été loué. Lorsqu'au début de notre mouvement les journaux bourgeois opposaient le petit tourneur Bebel à Liebknecht, il n'a point protesté. Les raisons qui valaient pour lui valent aussi pour moi.

Venons au fait. Les débats sur la collaboration aux organes bourgeois ont mis en discussion Mehring. Kautsky puis Bebel l'ont défendu. Et je ne conteste pas son grand talent. Mais cette défense, et peut-être une parole de Mehring déclarant que le comité directeur porte avec lui la responsabilité de tout ce qu'il a fait pour le parti, ont fait naître un bruit. On prétend que pour être soutenu ainsi, Mehring doit être en possession de secrets qui obligent le comité directeur à le défendre. Je suis de ceux qui ont cherché à utiliser le talent de Mehring, mais sans lui assurer la situation prépondérante qu'il a conquise peu à peu dans le parti. Quoi qu'il en soit, je puis affirmer que Mehring n'est pas en possession de secrets dont le comité aurait à rougir. *(Approbation)* Les camarades peuvent être tranquilles. Il n'est personne qui nous contraigne au silence par ses menaces. Ce bruit est sans fondement. *(Approbation)*

Dans ce débat on a discuté pour savoir s'il convenait de conserver notre attitude purement négative. Il y a

longtemps que les circonstances ont décidé. Si quelqu'un proposait aux quatre-vingt-un députés d'envoyer cinq ou six des leurs au Reichstag tandis que les autres feraient de la propagande dans le pays on se moquerait de lui. Nous nous sommes développés, notre tactique a changé. Non parce que nous sommes devenus plus avisés, ce n'est guère possible, *(Hilarité)* mais parce que les circonstances nous y ont obligés. Par contre, lorsqu'on vient nous demander comme les camarades de Teltow-Beeskow *(Bebel :* C'est la résolution Timm) de nous occuper surtout de projets de lois, cela me semble une exagération. S'il est un point où je sois d'accord avec Bebel, c'est celui-là. La préparation d'une loi est un énorme travail. On ne s'improvise pas législateur. Laissons ce travail aux conseillers, contentons-nous de critiquer et, s'il y a lieu, d'amener par des propositions précises des améliorations.

Lorsque Bebel dit qu'il s'est toujours occupé de législation d'une façon positive et pratique, je ne puis que confirmer ses paroles. Il y a d'ailleurs longtemps que nous sommes d'accord sur la nécessité d'intervenir pratiquement. Mais nous sommes divisés sur la valeur des concessions à demander. Les uns les estiment importantes, les autres insignifiantes. C'est une question de tempérament. Il n'y a point de différence de principe. Car j'approuve encore Bebel lorsqu'il dit que nous n'avons jamais été moins divisés que maintenant sur les questions de principe. Je pensais même que ce congrès serait une fête où nous célébrerions notre victoire. Jusqu'ici je n'ai rien vu de la fête. Cela peut venir encore, puisqu'il me semble que les tempêtes s'apaisent. Mais cela ne change rien à ce fait qu'il n'existe point dans le

parti de différences de principe mais seulement des différences de tempéraments. Peut-être aussi certaines déclarations ont-elles été faites de part et d'autre. Mais qui n'en a jamais faites ? Ce n'est pas une raison suffisante pour nous quereller, pour employer des expressions telles qu'elles ont été retirées après avoir été prononcées. Et je suis obligé de reconnaître que c'est Bebel surtout qui, par ses articles et ses discours, a suscité cette émotion.

En l'entendant je me suis demandé ce qui s'était passé. Comment! tous nos succès ne peuvent pas compenser un discours de Bernstein? Bebel nous a dit qu'il avait dû depuis dix ans avaler tant de choses qu'il ne pouvait plus y tenir. Mais avaler est un acte nécessaire à la vie. *(Hilarité)* Et croit-il qu'il ait été le seul? D'autres aussi ont dû avaler bien des choses. A mesure que le parti grandit, il se trouve plus de personnes avec lesquelles on ne s'entend pas toujours. Mais dire qu'on ne peut plus y tenir me semble une forte exagération. *(Vive approbation)*

Oui, mais il y a Bernstein, le nouveau Messie. Par la naissance et le sexe il pourrait en effet être un Messie. *(Très grande hilarité)* Mais je vous assure qu'il n'a au moral aucune des qualités requises. Édouard Bernstein est un bon camarade, mais il possède un talent vraiment remarquable pour frapper à côté. *(Grande hilarité)* Soyez tranquilles, le nouveau Messie n'est pas dangereux.

Bebel est venu cependant nous dire que les consuls devaient veiller, qu'il fallait attacher le grelot au chat. Après les élections, où radicaux et revisionnistes ont combattu côte à côte, où Bebel a lutté pour les uns

comme pour les autres, après notre victoire, je ne me doutais vraiment pas qu'un grand danger menaçait le socialisme. A quoi bon toute cette agitation? On a parlé de millerandisme et de jaurésisme. On considère aujourd'hui la présence de Millerand dans le ministère comme une honte, Jaurès comme un homme qui a conduit le socialisme au camp bourgeois. Mais pourquoi n'a-t-on pas dit cela au congrès international de Paris? C'est moi qui ai présenté la résolution rédigée par Kautsky, et tout le monde a été satisfait alors. Kautsky pense autrement aujourd'hui. Mais ce n'est pas une raison pour reprocher aux gens de penser aujourd'hui comme il pensait autrefois. *(Très bien!)*

On a dit aussi que le nombre des revisionnistes dans le groupe parlementaire s'était accru. Qu'en sait-on? Attendez de les voir à l'œuvre. Et ce symptôme n'était pas suffisant pour justifier les scènes que nous avons vues.

J'en arrive au fait même. Qu'entend-on par revisionnisme, par un revisionniste? Telle est la question mise au concours. Avant de prendre les résolutions les plus tranchantes il faudrait cependant s'entendre là-dessus.

J'ai cru longtemps qu'un revisionniste était celui qui soumettait à la critique certains articles du programme d'Erfurt. Après les déclarations que nous avons entendues sur la critique, cette interprétation est inexacte. Alors voici les deux caractéristiques du revisionniste que j'ai pour ma part réussi à découvrir dans tous les articles et discours : le revisionniste est celui qui renie la lutte de classe et d'autre part cherche à rapprocher la social-démocratie de l'aile gauche des partis bourgeois. S'il y en a d'autres qu'on me le dise.

Mais s'il n'y en a pas d'autres, je concède qu'un tel revisionniste serait un traître au parti et je proteste contre l'application qu'on m'a faite du titre de revisionniste. C'est une calomnie. Il arrive dans certaines circonstances qu'on agisse de concert avec les gauches. C'est nécessaire. Mais se rattacher à elles serait notre perte. Notre force réside dans la conscience de classe et dans la classe où nous recrutons nos adhérents. Lorsque, jeune camarade, je vins à Hambourg, on gagnait ainsi des voix. On disait à un ouvrier : « Tu es ouvrier? — Oui ! — Alors il faut voter pour un candidat ouvrier ! » Cette parole agissait plus que les théories sur la loi du salaire, la plus-value, etc. J'ai compris à ce moment ce qu'était la conscience de classe. Et celui qui m'accuse de vouloir en faire fi, me croit vraiment plus bête que je ne suis. *(Très bien !)*

Le revisionnisme étant défini, la question se pose : Qui est vraiment revisionniste? Pour ma part je repousse cette épithète. Tous les camarades qui ont parlé avant moi l'ont repoussée. Il n'existe pas encore de liste de proscription, mais on a déjà prononcé des noms. L'organe socialiste de Koenigsberg a proposé un referendum sur ceux qui peuvent rester dans le parti et ceux qui ne le peuvent pas. D'autres journaux ont protesté. Mais il suffit que la question ait été discutée. Je ne sais pas où l'on s'arrêterait, surtout si la majorité du groupe est formée de revisionnistes. Les meneurs ne doivent-ils pas trouver eux-mêmes qu'on va trop loin ?

Camarades, on nous a dit : maintenant il s'agit d'arborer son pavillon, de se déclarer. Mais ne l'avions-nous pas fait dans la dernière campagne électorale ? Celui qui oserait le nier ne se rend certainement pas

compte du sens et de la portée de ses paroles. *(Très juste! — Agitation)* De quel droit adresse-t-on ces reproches? Depuis trente-cinq ans je combats pour le parti, je n'ai jamais craint d'être appelé socialiste, je n'ai jamais vu les camarades redouter ce nom. Allons-nous leur reprocher de n'avoir pas arboré leur pavillon ? Il me semble impossible de répéter qu'on a toujours joué une comédie. *(Bravo!)* Ou s'il y a eu comédie, il y a eu aussi des comédiens, et alors qu'on cite des noms et des faits. *(Nombreuses approbations)*

Sans doute il existe parmi nous des tempéraments différents, des gens plus ou moins habiles. Il y a même des gens plus ou moins sûrs. Mais si cela est vrai, si l'on estime que les consuls doivent de nouveau veiller au salut de tous, je pense qu'ils ont agi au moment le plus inopportun. Ce n'est pas après les élections qu'il fallait pousser le cri d'alarme, mais avant. Au lieu de soutenir ces gens, il fallait les empêcher d'être élus. Je trouve même qu'il y a là un manque d'égards envers l'âme populaire. On lui recommande des candidats et l'on vient lui dire : Halte, tu t'es trompée. Moi, le prétendu revisionniste, je ne me serais jamais permis d'agir ainsi. Heine, le revisionniste, a été élu à Berlin, centre intellectuel de l'Allemagne. *(Hilarité)* Quoi de plus facile que d'empêcher cette élection s'il était aussi dangereux?

Vollmar a déjà cité un certain nombre de faits qui prouvent combien la tactique peut changer avec les circonstances. J'ajouterai deux autres exemples. Lorsqu'en 1874-75 eurent lieu les premières tentatives de fusion entre les deux fractions socialistes allemandes, Bebel, qui achevait sa prison, nous écrivit une lettre de dix-

huit pages. Il s'opposait à cette fusion et nous apportait un programme détaillé des conditions que nous devions imposer à la fraction dite d'Eisenach. Autrement, disait-il, dès ma sortie de prison je lèverai l'étendard de la révolte contre cette fusion. *(Bebel : As-tu cette lettre? — Agitation.* — Je désirerais la voir.) La fusion se fit cependant. Sorti de prison, Bebel en devint le plus chaud partisan. Ce n'est pas un reproche que je lui adresse. Mais je voudrais montrer que toute chose dépend des circonstances dans lesquelles on l'envisage. D'ailleurs Marx et Engels nous écrivirent de l'étranger une lettre dans le même sens et durent peu après reconnaître qu'ils s'étaient trompés.

Comme second exemple je citerai la question des élections au Landtag prussien. Les combattants n'étaient pas ceux d'aujourd'hui, mais le danger, paraît-il, était déjà le même.

Dans une brochure Liebknecht écrivait : « Dans la discussion actuelle il s'agit d'un changement complet dans la vieille tactique du parti, d'un changement de tactique qui équivaudrait à un changement de l'essence même du parti. Il s'agit de maintenir ou d'abandonner le point de vue de la lutte de classe *(Sensation)* qui nous sépare des partis bourgeois. Nous sommes en présence d'un acte décisif, en présence de cette question : resterons-nous le vieux parti socialiste, ou devrons-nous franchir le Rubicon de la lutte de classe et devenir l'aile gauche des partis bourgeois? *(Sensation)*... S'il en était ainsi, s'il s'agissait d'abandonner le point de vue de la lutte de classe, de se rattacher à la gauche bourgeoise, vous ne devriez pas maintenant participer à ces élections. » Je ne cite cet exemple que pour montrer où l'on en arrive avec de semblables prophéties, avec de semblables principes, qui par une nécessité intérieure ne peuvent être maintenus, parce qu'ils sont jetés

bas par la marche du temps et de l'évolution. J'ai fini. Mais je voudrais encore vous dire ceci : Pensez ce que vous voudrez de nous, mais le reproche d'abandonner le sentiment conscient de la lutte de classe, de vouloir livrer le parti à la gauche bourgeoise, ce reproche, je le repousse avec indignation comme une misérable calomnie! *(Vive approbation et applaudissements)* (1)

Le congrès décide de s'ajourner. Suivent des observations pour fait personnel.

Adolf Hoffmann, *de Berlin*. — Lorsque Timm a parlé de ce qui se tramait contre Auer, Richard Fischer s'est avancé et a dit quelques paroles que dans le tumulte je n'ai pu saisir. Elles m'ont été rapportées par des camarades et confirmées par Fischer. Je ne pensais pas qu'il fût admis de rapporter en public des conversations privées. *(Des voix :* Ah! ah! — *Agitation)* Puisque le comité directeur doit être réélu, je ne me cache pas d'avoir parlé en privé de cette réélection. C'est le droit de tous. Et j'ai dit que si les choses s'étaient passées comme Bebel les avait racontées, il se pourrait bien que le congrès ne fût pas de l'avis d'Auer.

Bebel. — On m'a reproché ma phrase sur les Badois et le lac de Constance et de l'avoir rayée du protocole. C'est absurde. Car de telles déclarations sont très remarquées et ne peuvent être supprimées. En fait j'ai dit cette phrase au congrès de Lubeck privément à un camarade badois. Il en a ri et moi aussi.

Richard Fischer, *de Berlin*. — Au sujet de Auer, je répète ce que j'ai dit. Dans une réunion des délégués

---

(1) *Protokoll*, pages 362-373.

berlinois, Adolf Hoffmann a dit : Nous verrons si nous réussirons à Dresde ce que nous avons tenté à Lubeck. *(Sensation. — Agitation. — Stadthagen crie :* C'est faux ! — *Grande agitation)* Ce que vous *(à Stadthagen)* contestez ne me regarde pas. Des camarades m'ont dit que l'on tramait ici quelque chose contre Auer. *(Sensation. — Grande agitation)* J'ai demandé à l'homme de confiance du comité dans ma circonscription. Il m'a dit que c'était inexact. D'autres m'ont affirmé que si. Je n'aurais rien dit si l'on n'avait essayé de couvrir ces menées des noms de Bebel et Singer. *(Sensation. — Tumulte prolongé)*

Adolf Hoffmann. — Les paroles de Fischer contiennent deux inexactitudes. D'abord je ne suis arrivé qu'à la fin de cette réunion des délégués, quand la question du comité était tranchée, ensuite je n'avais pas du tout indiqué de nom.

Taeterow. — Loin de m'être prononcé contre Auer, c'est moi qui ai dit que l'on ne pouvait prendre de décision avant qu'il se fût prononcé lui-même. Mais parler de cela était mon droit.

Singer. — Puisque mon nom a été prononcé, je suis obligé aussi de faire une observation pour fait personnel. Tous ceux qui me connaissent, et ils sont nombreux ici, penseront qu'il me suffit de déclarer que je n'ai jamais désiré ni dit qu'Auer pourrait sortir du comité. *(Vive approbation)*

Fischer. — Je sais que Singer avait démenti la chose. Mais peu importent les circonstances où Hoffmann en a parlé. D'autres camarades ont connu ce bruit.

Liepmann, *de Berlin.* — J'ai présidé cette réunion

dont parle Fischer. Nous y avons arrêté une liste pour le renouvellement du comité, que j'ai communiquée à Auer. Il n'avait nullement été question de lui. Nous avons eu une réunion aujourd'hui. Quelqu'un a proposé de ne plus réélire Auer. Nous avons décidé de ne point nous lier par une décision et la plupart des délégués m'ont déclaré qu'ils voteraient pour lui.

Stadthagen. — Nous avons appris ce matin que Fischer répandait partout ce racontar. Nous avons chargé l'un de nous de lui dire qu'il était faux. Et cependant il a maintenu ses inexactitudes. *(Très juste! — Fischer :* C'est faux! — *Grand tumulte)*

Bebel. — Ce matin Victor Adler m'a dit : Tu n'as pas idée des bruits qui circulent dans ce congrès. *(Très juste!)* Je lui répliquai que l'excitation de part et d'autre rendait cela compréhensible. J'avais donc comme tout le monde entendu parler du bruit sur Auer, mais j'avais prié de me laisser hors de cause.

Adolf Hoffmann. — Donc il est établi qu'à Berlin nous n'avions pas parlé d'Auer. Ici j'avais déclaré qu'un travail en commun entre Bebel et Auer ne me semblait plus possible.

Fischer. — Ce que j'avais dit se rapporte à ce qui s'est passé non à Berlin mais dans cette salle. Finalement cela n'a plus été contesté que par Stadthagen, ce qui ne compte pas. *(Grand tumulte. — Interruptions)*

Stadthagen. — *(Grand tumulte. — Clôture!)* Il faut bien que je parle encore une fois. Nous avons fait dire à Fischer que ce bruit n'était pas fondé. Un ami de la vérité aurait dit cela au lieu de servir ces infamies au congrès. *(Rires et grand tumulte)*

Auer. — Cessez donc ce jeu cruel. Qui y résisterait? *(Mouvement. — Grand tumulte prolongé)*

Fischer. — Je suis prêt à prouver devant une commission que les dernières paroles de Stadthagen étaient fausses. *(Mouvement et tumulte. — Stadthagen :* Inouï !)

Singer donne lecture d'une déclaration de Mehring où celui-ci se justifie des accusations portées contre lui au sujet de sa lettre sur Schoenlank.

La séance est levée à huit heures et demie. (1)

---

(1) *Protokoll*, pages 372-379.

SIXIÈME JOURNÉE

Samedi 19 septembre. — Séance du matin

La séance est ouverte sous la présidence de Singer à neuf heures un quart.

Singer lit une lettre du camarade Borchardt (de Charlottenbourg). Il déclare qu'il continuera à publier des articles dans la *Zukunft*. La déclaration du comité est une tutelle indigne d'écrivains libres, et du parti, malgré l'approbation donnée par le congrès au comité.

Sur la proposition de Singer le congrès décide de siéger dimanche et lundi et de régler par un vote sur propositions écrites, sans discussion, le point 9 de l'ordre du jour (ville où se tiendra le prochain congrès). La discussion sur la tactique est continuée.

Kautsky. — D'abord quelques observations personnelles. Vollmar m'a représenté comme le pape socialiste. Il l'a fait à l'aide de citations. Mais dans ces citations il y a un mot de moi et l'autre a été ajouté par lui. *(Sensation)* Si j'ai dit que la liberté de pensée ne pouvait être la même dans l'État et dans un parti, c'est que nous appartenons à l'État, que nous le voulions ou non, tandis que nous entrons volontairement dans un parti. Si j'ai parlé de soulèvement c'est à propos de la nouvelle méthode française qui correspond à notre

revisionnisme et même à l'anarchisme adapté aux besoins de la chasse aux mandats.

Vollmar a cru bon de parler des bruits qui circulent dans ce congrès. Comment cet homme sérieux y a-t-il attaché de l'importance? Croit-il vraiment que nous n'aurions pu donner à notre résolution une rédaction qui la rendît inacceptable pour certaines personnes? Nous voulions donner au congrès l'occasion de se prononcer contre une tendance déterminée. *(Très juste !)*

Venons au sujet. Notre résolution part de cette idée qu'il existe dans le congrès deux tendances. Vollmar et Auer ont prétendu qu'il n'existait que des différences personnelles. Mais alors si les scènes que nous avons vues ne sont que l'effet de haines personnelles, ce congrès nous laissera l'impression la plus déprimante. *(Vive approbation. — Parfaitement !)*

En réalité le contraste existe. Nous avons cherché jusqu'ici à agrandir l'abîme qui nous sépare des classes dirigeantes, à les exciter contre nous, à les effrayer afin d'arriver à des événements aigus, à une lutte où nous devions vaincre. La nouvelle tactique cherche à éviter les conflits, à les tourner. L'ancienne repose sur la théorie de Marx. La seconde ne se justifie que si la théorie marxiste est fausse. De là la nécessité de la reviser et le nom de revisionnisme.

L'histoire d'une résolution votée à Hanovre par les revisionnistes à la suite d'une confusion, m'oblige à bien préciser le sens de la nôtre.

Le deuxième paragraphe de notre résolution condamne une tactique qui voudrait au lieu de vaincre les pouvoirs établis leur faire des avances. Qu'est-ce à dire ? Le revisionnisme veut éviter les conflits et faire

progresser le prolétariat par les moyens pacifiques et légaux. Sur quel terrain trouverons-nous les plus grands conflits ? Sur le terrain du pouvoir public. C'est ce pouvoir qui permet aux classes dominantes d'opprimer les classes prolétariennes. Elles n'hésiteraient pas à mutiler les syndicats ou le droit de vote le jour où elles seraient menacées de le perdre. C'est d'elles que dépend tout. Or l'on nous dit : Obligez la bourgeoisie à partager avec nous une partie de cette puissance. Mais on ne peut contraindre qu'un vaincu, et si nous avons vaincu la bourgeoisie il n'est plus besoin de partager avec elle. *(Vive approbation)* Pour l'y obliger il faudrait d'ailleurs persuader à une partie de cette bourgeoisie qu'elle a intérêt à partager avec nous. C'est une chimère. Et cela n'est facile que par des avances faites à la bourgeoisie. C'est cette tactique que nous condamnons.

Quelques faits éclairciront cette opinion. Le résultat pratique ce n'est pas chez nous qu'il faut le chercher, mais en Angleterre avec le fabianisme et en France avec Jaurès et Millerand. A ce propos Auer a parlé de ma résolution du congrès de Paris. Il a dit que j'avais approuvé son discours. En effet j'en ai approuvé la forme extrêmement habile sous laquelle il a éludé la difficulté, mais je me suis toujours prononcé très nettement contre l'entrée d'un socialiste dans un ministère bourgeois. Auer a dit juste le contraire de ma pensée. Sans doute un cas Millerand n'est pas possible chez nous. Et les dernières élections ont anéanti tout espoir de voir se former une grande gauche libérale. Mais si cela était, comment obtiendrions-nous un ministre socialiste? Uniquement comme en France, en formant avec les partis de gauche une majorité de gouvernement.

C'est là ce que nous conseille Bernstein. A propos de Bernstein, Vollmar m'a accusé de lui sauter à la gorge dès qu'il ouvre la bouche. C'est inexact. Lorsque la discussion a commencé sur le revisionnisme je suis resté six mois sans répondre. Lorsqu'il a soulevé la question de la vice-présidence je suis resté deux mois sans répondre. Je n'ai répondu qu'au moment où le silence serait devenu de la lâcheté. *(Très juste !)* Si jamais j'ai eu de l'irritation contre Bernstein, elle a disparu depuis que j'ai vu comment les revisionnistes le traitaient, si bien qu'il mérite de la pitié. *(Vive approbation)*

Bernstein prétend que le nombre de ceux qui dans la bourgeoisie seraient prêts à faire sa part au socialisme augmente sans cesse, et que leur influence croîtrait si le socialisme renonçait à ses formules surannées et avait le courage de s'intituler ce qu'il est : un parti démocrate-socialiste de réformes. Non ce ne sont pas des formules, mais notre puissance et notre volonté d'en user d'une façon déterminée qui nous valent l'inimitié de la bourgeoisie. Cette inimitié ne cessera que si nous changeons notre volonté et non pas nos formules.

Bernstein nous cite ensuite l'exemple des ouvriers anglais qui obtinrent le droit de vote en s'alliant aux libéraux. Mais historiquement son exemple est contestable et je ne pense cependant pas qu'il veuille nous recommander la même politique en Allemagne ?

Bernstein, plus clairvoyant que Jaurès et Auer, s'est déclaré contre ma résolution du congrès de Paris. Pour montrer comment le prolétariat peut conquérir le pouvoir politique il cite l'exemple de l'Angleterre, de Broadhurst et Burt qui représentèrent, quoique non socialistes, le prolétariat dans un ministère anglais. Mais ils

étaient tous deux de ces ouvriers qui sont vendus à la bourgeoisie, des gueux, dont Marx disait déjà que le prolétariat anglais devrait se débarrasser. *(Très juste !)*

S'il en est ainsi, pourquoi n'avons-nous pas condamné une politique de conquête fragmentaire du pouvoir politique ? On nous aurait répondu que le revisionnisme allemand n'en est pas là, non qu'il ne veuille pas, mais parce que nos adversaires ne veulent pas. Chez nous le revisionnisme en reste par la force des circonstances à ses débuts. Mais les faits ont leur logique et nous devons prévoir ce qui arriverait. *(Très juste !)* Et c'est le malheur du revisionnisme allemand qu'il ne présente jamais un programme arrêté. Il veut suivre d'autres chemins tout en restant dans la même voie. Il déraille, car le déraillement est la forme classique d'une action où le but n'est rien et le mouvement tout. *(Approbation enthousiaste)*

Passons au second paragraphe de la résolution. Les revisionnistes conservent la conception matérialiste de l'histoire mais veulent en même temps se rapprocher des partis bourgeois. Cela n'est possible qu'en insistant sur les circonstances qui semblent affaiblir les antagonismes de classe et en ignorant celles qui les renforcent. Bernstein va jusqu'à dire que ces antagonismes prennent des formes plus douces. Eh bien, voyez les événements de ces dernières années. Où sont ces formes plus douces? Dans tous les pays elles deviennent au contraire plus dures. Ceux qui voteront notre paragraphe signifieront qu'ils désapprouvent ces idées de Bernstein. Tant mieux : nous ne tenons pas à vivre en désaccord avec nos camarades.

Un autre point de notre résolution exprime le désir

que le groupe devenu plus fort reprenne avec plus de vigueur la lutte contre la politique du gouvernement, en particulier contre sa politique coloniale. J'insiste sur la politique coloniale, car elle trouve l'appui des revisionnistes. Elle fournit un terrain d'entente avec les partis bourgeois. Les revisionnistes, — ce n'est pas une honte que d'être revisionniste, mais un malheur pour l'individu et le parti, *(Vive approbation)* — défendent comme nous les intérêts des ouvriers. Ils se rattrapent sur les peuplades non civilisées. De plus Bernstein dit ceci : vous reconnaissez que l'expansion coloniale est une conséquence nécessaire du capitalisme, pourquoi essayer de résister à une nécessité ? Mais la suppression de la petite industrie est, elle aussi, une conséquence nécessaire du capitalisme ; est-ce une raison pour que nous participions à cette suppression ? Non, les capitalistes peuvent aller aux colonies si bon leur semble, mais qu'ils ne demandent pas au peuple allemand de sacrifices afin que la bourgeoisie rentre dans ses frais. *(Vive approbation)*

Je vous prie de relire notre résolution avec soin. Je ne vous demande pas de la voter tous. Je demande seulement que ceux-là la votent qui sont capables de l'accepter sans réserves. Sans doute je désire qu'elle réunisse le plus grand nombre de voix possible, car en montrant que la masse nous approuve, nous ferons passer aux revisionnistes le goût de la revision.

Si nous votons cette résolution nous fêterons dignement le quarantième anniversaire de la social-démocratie allemande, du jour où Lassalle sépara le prolétariat de la bourgeoisie et lui montra que tous les partis bourgeois étaient également ses adversaires. Nous

célébrerons aussi le cinquante-cinquième anniversaire des journées de juin 1848, où le prolétariat s'est violemment arraché de la bourgeoisie. Nous célébrerons notre victoire moins sanglante, mais aussi importante, de juin dernier et nous montrerons à la bourgeoisie qu'il n'existe que deux camps, nettement distincts. *(Approbation enthousiaste. Applaudissements)* (1)

Bernstein. — Camarades, nous pouvons remercier le camarade Kautsky d'avoir ramené la question du revisionnisme à une discussion théorique. Personne ne l'en remercie plus que moi, car dès le début j'étais décidé à voter contre la résolution. Je ne crains pas de déclarer que je suis revisionniste, et même si vous voulez Bernsteinien. *(Grande hilarité)*

Qu'est-ce que le revisionnisme ? Que veut-il ? Si tous ceux qui n'acceptent point aveuglément le programme s'appellent revisionnistes, ils sont très nombreux. Mais comme les esprits critiques sont beaucoup plus difficiles à réunir que les dogmatiques, chacun d'eux a des opinions différentes. Personnellement je n'ai jamais eu l'illusion que je serais sur tous les points d'accord avec Vollmar, Auer ou Heine. Je n'ai pas plus de relations avec Vollmar qu'avec Bebel. Lorsque Bebel lance une déclaration de guerre, les revisionnistes se serrent, ne serait-ce que pour défendre la liberté de pensée. Mais en réalité il n'existe point de tendance revisionniste qui conspirerait contre le parti. *(Très juste!)*

A mon idée la tâche du revisionnisme se borne à la théorie. Jamais nous n'avons mis en doute la deuxième partie de notre programme, les revendications poli-

---

(1) *Protokoll*, pages 380-390.

tiques et économiques. Donc point de danger pour le parti. Nous voulons seulement reviser les cinq premiers paragraphes et en partie le sixième de la première partie de notre programme.

Or c'est la conduite des revisionnistes dans la pratique qui devra déterminer votre jugement. Puisqu'on m'a si violemment attaqué, je suis bien obligé de parler de moi. Qu'ai-je donc fait? Après le discours de l'empereur à Breslau contre les socialistes je lui ai répondu dans une grande réunion. Les camarades de Breslau n'ont pas été déçus et aucun ne peut avoir de doute sur ma pensée relativement à la constitution de l'empire. J'ai été l'un des premiers qui aient dans le groupe proposé de parler de ce discours à Berlin et je l'ai fait avec la plus grande netteté. Pendant la période électorale j'ai parlé jour pour jour dans les réunions, si bien que le soir des élections je n'ai même pas pu dire merci à mes électeurs. A Goerlitz un national-libéral m'a interpellé au sujet de mon attitude envers la monarchie. Je lui ai répondu que le socialisme considérait la forme de gouvernement comme secondaire, mais qu'il était un parti démocratique donc républicain. Ce n'est pas parce que j'ai soulevé la question de la vice-présidence qu'il faut me reprocher d'être infidèle à nos principes.

On a dit que j'avais fait cette proposition à la suite de considérations théoriques. On me représente comme quelqu'un qui passe son temps à des subtilités et à se demander quel paragraphe du programme il pourrait reviser. C'est inexact. J'ai fait ma proposition à la suite des derniers événements du Reichstag. Il ne faut pas nous dissimuler que nous avons subi une défaite. *(Be-*

bel : C'était une victoire morale!) Sans doute mais en pratique une défaite. D'autres camarades m'ont dit la même chose. *(Ledebour :* Qui a dit cela?) Je n'ai besoin de nommer personne! *(Ledebour :* Alors ne rendez personne suspect). Camarade Ledebour, vous savez bien que je cause très peu avec vous. *(Ledebour :* Et moi pas du tout!) Comme vous voudrez. Les élections nous ont amplement dédommagés de notre défaite. Mais savez-vous si de pareilles manœuvres se produiront toujours juste avant les élections? Savez-vous même si l'on n'essaiera pas de restreindre le droit de vote? Bebel voit les choses en rose. Mais voyez ce qui s'est passé en Belgique où nos camarades ont échoué. Le lendemain de leur échec des articles parurent chez nous qui les condamnaient et moi, l'opportuniste, je protestai demandant si un jour nous ne serions pas obligés d'en venir aux mêmes moyens. En tout cas il me semble indispensable de nous assurer les garanties qui sont en notre pouvoir, pour nous protéger au moins contre une surprise au Reichstag. C'est pour cette raison que je suis convaincu de la nécessité de réclamer un poste de vice-président sans nous laisser effrayer par les formalités.

On a discuté sur l'utilité d'un vice-président. Soit. C'est affaire d'appréciation, quoique, dans la dernière lutte au Reichstag, nous n'y aurions peut-être pas perdu. Mais je voudrais poser une question à Bebel. Camarade Bebel, si tu reconnaissais l'utilité d'un vice-président, te laisserais-tu effrayer par ces formalités? *(Bebel hausse les épaules et dit :* Je ne peux pas répondre; le président ne le permet pas! — *Grande hilarité)* C'est ton droit de t'abstenir, mais ton silence prouve que la question

n'est pas si simple. Et s'il en est ainsi on pouvait bien contester l'utilité du vice-président, mais pourquoi toute l'indignation contre moi?

Kautsky a de nouveau parlé des antagonismes de classe. Il opère toujours avec des idées fossiles, pétrifiées. *(Bebel :* Eh ! eh !) Ses déductions sont logiques. Mais le point de départ est faux. Il prétend que toutes les classes bourgeoises sont également hostiles aux ouvriers. Mais n'y en a-t-il pas, comme les débitants, les brasseurs, qui ont intérêt à être bien avec eux, à voir leur consommation augmenter ? Et n'y a-t-il pas hostilité entre les bourgeois de sorte que les uns sont forcés de se rapprocher des ouvriers ? Nous avons les protectionnistes et les libre-échangistes, les agrariens et les industriels. Ce sont ces luttes qui empêchent le succès de la réaction. Il n'est pas possible d'opérer avec des concepts si uns que bourgeoisie et réaction. Il vaut mieux essayer de profiter de ces divisions.

J'ai dit aussi que l'attitude du Reichstag envers l'empereur n'était pas la même que dans d'autres monarchies, et que nous nous rapprochions davantage d'une république. Kautsky m'a fait dire que l'Allemagne est une république. Je n'avais que répété ce qui se trouve dans la préface d'une édition socialiste de la constitution allemande : que l'empereur allemand n'est pas un monarque de l'empire allemand mais a seulement le pouvoir exécutif.

On m'a reproché d'exalter par là la valeur du parlementarisme. Ce reproche m'a amusé. Comment aurions-nous obtenu tous nos avantages si nous ne nous étions sans cesse transformés au Parlement ? Vollmar et Auer l'ont déjà montré. Je n'ajouterai qu'un exemple. Au

début les Berlinois voulaient interdire aux députés socialistes de travailler dans aucune commission parlementaire sauf celle de revision des mandats. Nos adversaires n'auraient-ils pas eu beau jeu pour dire aux ouvriers que nous négligions leurs intérêts ? Nous avons travaillé et nous avons gagné des sièges. Par là nous avons empêché les syndicats d'aller vers les partis bourgeois. Ne nous payons ni d'illusions ni de déclamations et tenons le parlementarisme pour ce qu'il est : une grande puissance dans la vie politique, que nous devons tenter de mettre à notre service.

Pour ces motifs je maintiens ma résolution. Je serais un lâche si je la retirais parce que le parti est disposé contre elle. Je ne crains pas d'être seul ou dans la minorité. On m'a opposé l'indignation qui s'est fait jour de toute part. Lorsque j'ai exposé mon projet dans une réunion à Berlin, on m'a contredit, mais je n'ai remarqué aucune indignation. Possible qu'ailleurs elle se soit manifestée. Mais cette indignation ne m'arrêterait pas. Bebel dit que les chefs doivent suivre les masses. Je crois qu'ils sont les avoués des masses. Ils doivent s'entendre avec leurs mandants, mais ils doivent avant tout défendre selon leur conviction les intérêts des ouvriers, au besoin s'opposer à ceux-ci et donner leurs arguments. Dans l'espèce il fallait laisser le soin de trancher cette question aux députés, qui sont meilleurs juges que les étrangers au Reichstag.

Si vous votez cette résolution je suis persuadé qu'à la première occasion où l'utilité d'un vice-président sera démontrée, Bebel sera le premier à la fouler aux pieds. Pourquoi fermer la porte devant nous pour être obligés ensuite de passer par un trou ? Rejetez si vous voulez

ma proposition mais ne votez pas une résolution si générale. Était-il d'ailleurs habile de fournir des arguments à nos ennemis en proclamant que les formalités de cour étaient des fourches caudines sous lesquelles nous ne passerions pas ?

On a parlé des éloges que m'accordait la presse bourgeoise. Je ne puis pas empêcher de nommer mon nom. Jamais je n'ai recherché ces éloges. D'ailleurs jamais je n'ai été loué par la presse provocatrice, et maintenant les éloges vont moins à moi qu'à Kautsky.

Dans la question de la liberté de pensée je suis plus près de Kautsky que de personne. Un parti n'est pas un congrès académique. Les doutes doivent avoir une limite. Mais que faut-il condamner ? Certainement pas les opinions sur l'évolution probable, mais les divergences sur les principes politiques. Et jamais je n'ai attaqué ces principes.

Kautsky, pour montrer les pernicieux effets de la nouvelle méthode, a parlé de Millerand et des ouvriers anglais. Jamais je ne me suis prononcé absolument pour le ministère Millerand. Mais si son influence a été si désastreuse pour le parti français, c'est que ce parti était déjà divisé et qu'il n'a pu alors qu'aggraver la division. Je suis persuadé aussi que partout des moments de crise viendront où une alliance avec les radicaux de gauche se fera, et que si un parti organisé et conscient comme la social-démocratie allemande soutient et contrôle un ministre, son ministère ne peut avoir que des effets heureux.

Pour juger les ouvriers anglais, Kautsky s'est référé à Marx. Mais vous savez que Marx, que j'estime beaucoup comme savant, a mal compris le mouvement

anglais. C'est le camarade marxiste Hyndman qui l'a écrit dans une brochure. Dans l'espèce, Burt et Broadhurst ont agi d'accord avec leur organisation. Sorti du gouvernement, Burt a repris sa place dans celle-ci. Et le vieux Burt a été un de ceux qui ont protesté contre la guerre sud-africaine. Ils se sont peut-être trompés, mais ce ne sont pas des gueux.

Kautsky m'a reproché d'avoir approuvé la résolution de Hanovre. Mais la lettre que j'écrivis à Auer n'était pas destinée au public. (*Kautsky :* Je l'ignorais.) Et aussitôt après j'ai publié un article où je disais que je me serais déclaré contre la résolution, si j'avais été à Hanovre. Je ne refuse jamais les discussions.

Kautsky m'a reproché de me prononcer pour la politique coloniale mais de refuser les crédits uniquement parce que nous n'avons pas confiance dans le gouvernement. Mais c'est ce que nous disons toujours au sujet du budget. Et il va de soi que si nous votions les crédits nous exigerions des garanties contre les horreurs habituelles. Et qui nie, pour les États-Unis par exemple, les résultats de la colonisation ?

Enfin il m'a reproché d'avoir dit que l'on ne doit pas pousser trop loin la lutte contre le libéralisme. J'ai dit que les attaques du socialisme étaient dirigées uniquement contre le libéralisme, et que cependant il existait des différences entre les divers partis bourgeois. Mais autrement, dans toutes les circonstances, je me suis toujours déclaré ouvertement socialiste.

Pour tous ces motifs, je ne puis voter pour la résolution. Je ne la trouve pas habile : elle servira nos adversaires. Puis c'est une décision prise d'après l'humeur ou plutôt la mauvaise humeur du moment, comme l'ha-

bitude s'est introduite d'en prendre. Nous qui avons toujours protesté contre les lois « d'humeur », allons-nous nous démentir ? Cette résolution veut étouffer une tendance dans le parti. Croyez-vous ? Si les circonstances ont fait naître cette tendance, elle reparaîtra toujours. Retirez la résolution, *(Rires)* — je sais bien que vous ne voulez pas ; mais je suis persuadé que c'est ce qui vaudrait le mieux. Renoncez à cette résolution de façon à ce que nous puissions quitter ce congrès comme des camarades qui défendent en commun la grande cause commune. *(Vive approbation et applaudissements. — Sifflets)* (1)

Les délégués Vollmar, Boemelburg, von Elm, prient de rayer leurs noms de la liste proposée pour l'élection du comité et des contrôleurs.

Singer lit trois déclarations des délégués berlinois relatives à l'incident Auer.

La séance est levée à une heure un quart.

(1) *Protokoll*, pages 390-403.

Séance du soir

La séance est ouverte à trois heures sous la présidence de Singer. Il annonce que quatre camarades polonais regrettent dans une lettre le vote de la motion Rosa Luxembourg. Ce vote n'a été possible que parce que le congrès a été mal renseigné.

On revient à la discussion de la tactique. Une demande de clôture est rejetée.

Molkenbuhr. — L'article de Bernstein était maladroit. S'il a cru devoir l'écrire au lendemain des élections parce qu'il devait en parler, c'est une erreur. On n'est pas obligé d'émettre un nouveau projet dans chaque article.

Bernstein exagère l'importance d'un vice-président. Il n'existe au Reichstag qu'un président. Si le vice-président ne partageait pas ses opinions, celui-ci ne le laisserait pas présider. D'ailleurs, en cas de conflit avec la majorité, le vice-président ne pourrait que se démettre, si même on ne l'y contraignait pas. *(Très juste !)*

Il est inexact aussi de s'imaginer que si le parti socialiste, le deuxième numériquement au Reichstag, ne réclamait pas un siège de vice-président, il prononcerait lui-même sa déchéance. La prétendue tradition qui veut que le parti le plus nombreux fournisse le président, le second le premier vice-président, le troisième le second vice-président, n'existe nullement. Elle n'a été établie ni suivie par aucune des précédentes législatures.

En réalité ces postes ont été donnés ou enlevés ou

quittés pour des raisons politiques. Lorsqu'un national-libéral par exemple s'apercevait qu'il était dans la minorité il s'en allait. Or l'antagonisme entre nous et les autres partis n'est certes pas inférieur à celui des autres partis entre eux. Qui voudrait donc contraindre un de nos camarades à proclamer l'adoption d'un projet contre lequel lui et les siens auraient voté ?

De plus nous ne pourrions obtenir ce poste que par la faveur de la majorité. Et nous n'allons pas la solliciter au moment où nous sommes en état de réclamer ce que nous voulons.

Toutes les questions accessoires tombent donc d'elles-mêmes. Toute cette discussion provient de l'exposé historique faux qu'a donné Bernstein. S'il avait réfléchi il n'aurait jamais publié son article. Malheureusement il conserve son opinion.

Sur les faits je suis donc parfaitement d'accord avec Bebel. Malgré cela je me vois obligé de relever certaines de ses expressions, qui m'ont surpris et peiné. Je ne comprends pas comment il a pu parler de « comédie dans le socialisme », alors que c'est là une expression chère à nos adversaires. Je ne comprends pas comment il a pu dire que nous étions moins unis que jamais. C'est inexact. Il suffit de parcourir l'histoire des discussions de nos congrès pour voir que le parti est plus uni que jamais. *(Vive approbation)* Désunis, aurions-nous remporté notre victoire du 16 juin? Et n'est-ce pas précisément parce que rien ne nous divisait que la question insignifiante de la vice-présidence a soulevé toute cette agitation?

Je dois dire qu'en fait la question d'aller ou non à la cour est déjà tranchée. Un socialiste peut être contraint

d'y aller sous peine de perdre son mandat. *(Sensation)* Le paragraphe 68 du règlement du Reichstag dit que dans le cas d'une adresse présentée à l'empereur, le président fixe le nombre des députés devant la porter et le sort désigne ces députés. Le cas ne s'est pas présenté. Mais si un socialiste avait été désigné, il serait bien contraint d'y aller.

Nous pourrions même être appelés au besoin à élire un président, à faire partie de la majorité gouvernementale, *(Sensation)* dans le cas peu vraisemblable où par exemple une majorité favorable aux traités de commerce se formerait contre les hobereaux. C'est ce qui s'est passé au sujet du traité avec la Russie.

C'est pourquoi je tiens la résolution proposée pour dangereuse. Elle nous enchaîne. Elle nous fait dépendre non de notre décision mais de celle des autres. Elle parle des devoirs imposés par le règlement. Mais il est absurde de vouloir nous en faire dépendre. *(Nombreuses voix :* Très juste !) Nous devons pouvoir décider librement. *(Nouvelle approbation)* S'il plaisait à la majorité de mettre dans le règlement que le Reichstag doit se soumettre au protocole de la cour, nous ne dépendrions plus seulement du règlement mais du protocole. J'estime le premier paragraphe tout à fait superflu. Le groupe saura ce qu'il devra faire. Ou si l'on n'a pas plus de confiance en lui, décidez que l'entrée au bureau du Reichstag devra être votée par le groupe à la majorité des deux tiers ou des huit neuvièmes ou à l'unanimité. Un membre au moins protestera. Mais ne faites pas dépendre votre décision de choses sur lesquelles vous n'avez aucune influence. *(Très juste !)*

Je ferai remarquer d'ailleurs que dans le groupe la

distinction entre revisionnistes et non revisionnistes n'existe pas. Dernièrement Bebel a proposé de demander la revision d'un article du code pénal. C'est le revisionniste Heine qui l'a combattu. La proposition a été repoussée. J'estime que la résolution est inutile parce que le parti veut conserver sa tactique. Son adoption favoriserait les revisionnistes, car ce serait avouer que la tactique ancienne ne suffit plus. Je préférerais un ordre du jour motivé disant que nous n'avons aucune raison de modifier notre tactique. Elle nous a donné la victoire et nous la donnera encore. *(Vive approbation)* (1)

Singer lit une déclaration de Rosa Luxembourg annonçant qu'elle répondra dans la presse à la lettre des camarades polonais.

La clôture est votée à une grande majorité.

Bebel. — Sur la demande de nombreux camarades, j'indiquerai l'attitude des auteurs de la résolution 130 à l'égard des nombreux amendements proposés.

Sur l'amendement 144 je ne puis rien dire, n'ayant pas consulté les autres auteurs. Nous ne pouvons accepter l'amendement 141 en ce qui concerne la suppression du mot revisionniste, mais nous acceptons la fin. De même l'amendement 143.

Après une protestation de Legien disant que le congrès sanctionnerait ainsi ce mot de revisionnisme, on passe aux observations pour fait personnel.

Bebel, *autorisé par le président à revenir sur la séance de la veille.* — Eisner s'est ému des paroles que j'avais prononcées à son sujet. Maintenant que j'ai lu

(1) *Protokoll*, pages 404-410.

mon discours imprimé, je comprends qu'il ait pu s'émouvoir. Mais je n'ai nullement voulu l'offenser. J'ai songé à une organisation nouvelle que je proposerai mais non à déposséder Eisner de sa situation au *Vorwaerts*.

Vollmar m'a reproché mon attitude dans la question des bureaux de placement mixtes. Mais la première réunion dont il s'agissait était privée, tandis que la seconde était un congrès pour les mesures de protection ouvrière. Il a parlé de mon attitude dans la question des lois d'assurances. Mais au début on en discutait les fondements. Nous protestions, car nous les trouvions trop mesquins, tandis que plus tard il s'agissait de modifier ces lois. Vollmar a lu un article du *Zuericher Sozialdemokrat* du 28 octobre 1886. L'article n'est pas signé. Je ne me rappelle pas l'avoir écrit, sans cependant pouvoir l'affirmer. Il m'a reproché de n'avoir pas soulevé à Munich la question des élections au Landtag bavarois. Mais c'est parce que je ne voulais pas le faire dans la capitale de la Bavière. Enfin il a lu une phrase de ma réponse au chancelier où je lui annonçais que nous serions ses plus fermes soutiens. Mais il n'a pas lu la suivante, où je lui disais que sa nouvelle politique était impossible. Vollmar n'aurait pu tirer les conclusions qu'il a tirées. Je ne réponds pas sur d'autres points à Vollmar, parce que j'estime les auditeurs capables d'apprécier les deux discours.

Auer a cité contre moi une lettre que j'ai écrite il y a trente ans en prison. Je m'étonne qu'il ait eu le temps de la lire puisqu'il n'a pu lire les autres. Il a prétendu que c'était une missive secrète. C'est inexact : le directeur de la prison l'avait lue.

Heine. — Je ne répondrai pas à Bebel mais à Kautsky. Il reproche aux revisionnistes, parmi lesquels on me compte, de s'être prononcés en faveur de Millerand. Pour ma part je me suis prononcé contre lui. Kautsky a représenté tous les revisionnistes comme soumis à Bernstein. Dans un article des *Sozialistische Monatshefte* j'ai spécifié que chacun de nous se réservait le droit de critique vis-à-vis de Bernstein. C'est ainsi que, malgré Kautsky, je n'ai pas approuvé ce que disait Bernstein de la lutte de classe. C'est ainsi que j'ai écrit que la théorie de Bernstein sur la peur que causerait notre phraséologie au libéralisme était insoutenable. Nous l'effrayons moins par nos cris que par nos réformes. J'avais soumis cet article en manuscrit à Vollmar qui l'approuva. Je signale ce fait afin de montrer que le revisionnisme n'existe pas. *(Approbations et protestations)*

Suivent quelques répliques de Vollmar, Eisner, Bebel, Kautsky, Vollmar, Heine. Plusieurs phrases de l'un ou de l'autre provoquent volontairement une grande hilarité. (1)

On passe au vote. On décide que les nombreux projets de résolutions sur la tactique seront tranchés par le vote sur la résolution 130 modifiée par la résolution 140. On décide de voter d'abord sur les nombreux amendements.

Le paragraphe 1 modifié de la résolution 130 (résolution 140) est adopté à une grande majorité, de même que l'amendement 144 (deuxième partie), et finalement tout le paragraphe 1 ainsi modifié.

(1) *Protokoll*, pages 411-417.

La résolution 141 est rejetée. Les paragraphes 2 et 3 de la résolution 130 sont adoptés sans modification.

L'amendement 143 est adopté.

Le paragraphe 4 de la résolution 130 est adopté sans modification.

L'amendement 142 est rejeté. L'amendement 141 est adopté pour sa première et deuxième partie. L'amendement 144 est adopté de même que le paragraphe 5 de la résolution 130 ainsi modifié.

Un amendement Luxembourg-Zetkin-Stadthagen demandant que la propagande socialiste dans le pays soit considérée comme l'affaire principale, afin de gagner maintenant en profondeur, est rejeté.

La résolution est maintenant ainsi formulée :

« Le congrès demande que le groupe fasse valoir ses droits à occuper un poste de vice-président et de secrétaire par des candidats pris parmi lui, mais refuse d'accepter les obligations de cour, ou de se soumettre à des conditions non justifiées par la constitution de l'empire.

« Le congrès condamne de la façon la plus formelle les tendances revisionnistes, qui prétendent modifier notre tactique passée, éprouvée, victorieuse, reposant sur la lutte de classe, et mettre à la place de la conquête du pouvoir politique par la défaite de nos adversaires une politique d'avances à l'ordre de choses établi.

« La conséquence d'une telle tactique revisionniste serait de remplacer un parti qui travaille à transformer le plus vite possible la société actuelle bourgeoise en une société socialiste, qui est donc révolutionnaire au

meilleur sens du mot, par un parti qui se contenterait de réformer la société bourgeoise.

« Aussi le congrès est-il persuadé, à l'encontre des tendances revisionnistes, que les antagonismes de classe ne s'affaiblissent pas, mais au contraire deviennent plus aigus et déclare :

« 1° Que le parti décline la responsabilité de la situation politique et économique reposant sur la production capitaliste et refuse pour cette raison tous les crédits de nature à maintenir la classe dirigeante au pouvoir.

« 2° Que la social-démocratie, conformément à la résolution Kautsky votée au congrès international de Paris en 1900, ne peut rechercher une part de gouvernement dans la société bourgeoise.

« Le congrès condamne en outre toute tentative pour pallier les antagonismes de classe afin de faciliter un rattachement aux partis bourgeois.

« Le congrès espère que le groupe usera de sa puissance accrue par le nombre de ses membres comme par le puissant accroissement des masses électorales derrière lui, pour éclairer aujourd'hui comme autrefois sur le but de la social-démocratie ; que, conformément aux principes de notre programme, il l'emploiera à défendre avec toute la force et l'insistance possibles les intérêts de la classe ouvrière, à réclamer de même l'extension et la garantie de la liberté politique et de l'égalité de droits pour tous, à mener avec plus d'énergie encore qu'il n'a été possible, le combat contre le militarisme et le marinisme, contre la politique coloniale et de

puissance mondiale, contre l'injustice, l'oppression et l'exploitation sous toutes leurs formes, et à travailler énergiquement à l'achèvement de la législation sociale et à l'accomplissement des missions politiques et civilisatrices de la classe ouvrière. »

On vote sur l'ensemble au scrutin nominal. La résolution est adoptée par 288 voix contre 11.

Ont voté contre : Bernstein, Gertrude David, von Elm, Grenz, Gruenberg, Hering, Hué, Loebe, Gustave Mueller, Paul Mueller, Karl Schwarz.

Par là sont tranchées les résolutions : 89, 90, 91, 101, 102, 103, 105, 106, 107, 108 (première phrase), 109, 109 *bis,* 110 et 129.

Le vote pour le comité directeur a donné le résultat suivant : Sont élus présidents Singer (286 voix), Bebel (272); secrétaires Pfannkuch (286), Auer (270); trésorier Gerisch (286); contrôleurs Meister (266), Kaden (247), Bock (235), Bruehne (217), Clara Zetkin (215), Koenen (206), Geck (199), Ehrhart (191), Pfarr (162).

Comme lieu du prochain congrès, Brême a été choisi.

Les résolutions 104 et 108 (deuxième phrase) sont retirées. La résolution 117 est rejetée.

Le congrès décide d'ouvrir une discussion spéciale sur la résolution 139.

Heine. — On me reproche d'avoir, dans l'affaire de Marbourg, désavoué le parti au profit d'un de mes amis, de Gerlach. Mais il n'est pour moi qu'une connaissance. On m'a reproché de n'avoir pas protesté

contre les éloges qu'il m'adressait. Je l'ai fait au congrès de Lubeck. Il a continué : je n'ai pu l'en empêcher. Quant à ma déclaration dans le *Vorwaerts,* je reconnais que la forme n'était ni nécessaire ni de circonstance. Mais je ne pense pas que ce soit une raison pour que le congrès sanctionne cette affaire par une résolution aussi décisive. Si elle était votée, je la considérerais comme un rappel à l'ordre.

Michels, *de Marbourg.* — Les paroles de Heine nous ont surpris. Mais pour ne pas accroître le nombre des questions de personnes dont le parti a déjà dû s'occuper, nous retirons notre résolution. (1)

V. — *Fête du Premier Mai*

Motions 60 à 64 et la résolution de Munich. La motion 65 ne réunit pas assez de signatures.

Pfannkuch, *parle à la place du rapporteur Karl Fischer.* — Je n'aurais pas cru que les motions fussent maintenues. Je pense qu'il n'y a aucune raison de modifier le principe actuel. L'étendre soulèverait des questions économiques fort complexes. Je vous propose de rejeter les motions et de renouveler la résolution de Munich.

Une demande de clôture est rejetée.

Friedeberg, *de Berlin.* — Je vous demande de voter pour la motion 63. La fête de mai plus étendue aurait l'avantage de faire connaître les vrais socialistes

(1) *Protokoll,* pages 420-422.

dans nos trois millions d'électeurs et d'élever un jour par an l'armée ouvrière au-dessus de son travail. Elle aurait l'avantage de rapprocher les syndicats et le parti et d'accentuer dans ceux-ci le caractère de la lutte de classe.

Weidner. — Il me semble que le congrès devrait discuter une fois la question de la cessation du travail le Premier Mai et des indemnités à donner à ceux que les patrons puniraient d'une retenue de salaire.

Sur la proposition de Singer, le congrès décide de s'ajourner et de siéger le lendemain, afin de discuter les résolutions restantes.

SEPTIÈME JOURNÉE

Dimanche 20 septembre. — Séance du matin

La séance est ouverte à onze heures un quart, sous la présidence de Kaden.

Eitzerodt, *de Krefeld.* — Il est regrettable que la fête du Premier Mai n'ait pas encore pris l'extension et le caractère que nous souhaitons. Mais il n'est pas toujours possible de ne pas travailler ce jour-là, car les caisses des syndicats seraient vidées par les dédommagements qu'elles auraient à verser aux ouvriers punis par les patrons. Heureusement que quelques-uns autorisent le Premier Mai. Je partage le point de vue du comité.

Krueger, *de Dresde.* — Les ouvriers ne désirent aucune modification au Premier Mai. En tout cas il ne faut pas reporter la fête au premier dimanche de mai, car elle perdrait son caractère.

Bushold, *de Friedberg.* — Nous désirons que le comité publie une feuille volante afin de répandre chez nous la fête du Premier Mai. Pour cette raison, je vous prie de voter la résolution.

Gewehr, *d'Elberfeld.* — Il ne faut rien changer à la fête. Il faut laisser aux organisations locales le soin de la répandre. *(Approbation)*

Loebe, *de Breslau.* — On est mécontent chez nous du peu de succès de cette fête qui n'a aucun caractère démonstratif. Aussi demandons-nous la cessation générale du travail ce jour-là ou la suppression de la fête.

La résolution de Munich est votée à nouveau.

Singer prend la présidence.

VII. — *Résolutions touchant le programme et l'organisation*

Les motions 66 et 68 (sur le programme) ne réunissent pas le nombre de signatures voulues.

Singer. — Les motions touchant l'organisation se divisent en trois groupes. Le premier a trait au paragraphe 2 de l'organisation, qui traite de l'exclusion, le second à la représentation du groupe aux prochains congrès, le troisième à un changement dans la représentation des circonscriptions au congrès. Il y a de plus la résolution 134, demandant l'ajournement à l'an prochain. Je propose de discuter d'abord la résolution 134.

La résolution 134 est votée. Les autres résolutions sont renvoyées au comité.

VIII. — *Autres résolutions*

a) Propagande. Motions et résolutions 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 67, 112, 113, 115, 116, 117, 119, 126, 127, 133.

La résolution 114 est retirée.

Seules les motions et résolutions 36, 53, 54, 55, 56, 59, 112, 119 et 133 réunissent les signatures suffisantes et sont mises en discussion.

Après une intervention d'Auer, la motion 36 est rejetée. La motion 53 est retirée. La motion 54 est rejetée. La motion 55 est rejetée, la motion 56 retirée, la motion 59 rejetée, de même la résolution 112. La résolution 119 est votée. La résolution 133 est rejetée.

b) Motions et résolutions concernant la presse. — Résolutions 43, 44, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 122. Seules les motions 49, 50 et 52 sont mises en discussion et toutes trois sont rejetées.

c) Motions et résolutions concernant le prochain congrès. La motion 92 est retirée. La résolution 138 est rejetée à une grande majorité.

L'ordre du jour du congrès est épuisé.

Schmalfeld, *de Brême,* remercie le bureau pour la manière pleine de tact dont il a présidé les débats et invite les congressistes à venir en nombre à Brême en 1904.

Singer. — Je remercie Schmalfeld pour les paroles qu'il vient de nous adresser. Je remercie les camarades de Dresde pour l'accueil qu'ils nous ont fait.

Camarades, pour la quatorzième fois j'ai l'honneur de résumer nos débats. Nous avons toujours discuté des questions importantes avec la plus grande franchise. C'est dans cette franchise que réside notre force. *(Approbation)* Elle ne serait possible dans aucun autre parti politique. Et si nos adversaires espèrent que des dissentiments naîtront de nos discussions passionnées,

ils se trompent. Contre nos adversaires nous sommes tous unis. *(Vive approbation)*

Nous avons discuté à ce congrès des questions d'importance capitale. Il ne faut pas s'arrêter aux personnalités qui devaient nécessairement être faites. Le congrès, et dans son immense majorité le parti, veulent que le programme, la tactique, l'action, la propagande du parti ne soient pas modifiés. *(Vive approbation)* Les masses conservent leur point de vue révolutionnaire de la lutte de classe. C'est ce qu'a montré notre résolution, que tout le monde devra suivre et respecter. Nous pouvons être contents du résultat de ce congrès. *(Très juste !)*

Nous pouvons être contents que la volonté du parti se soit aussi nettement manifestée, que nous ne voulions pas diplomatiser, que nous ne voulions pas avoir dans notre parti d'homoncules d'État, *(Très juste!)* mais que nous soyons décidés à poursuivre notre droit chemin, le chemin qui nous conduira à notre grand but après avoir vaincu nos adversaires. *(Approbation enthousiaste)*

Nous voyons maintenant devant nous le travail pratique. Tous ceux qui occupent des postes dans le parti vont s'y consacrer. Ils prendront vos décisions comme normes et chercheront toujours à mettre en valeur la volonté du parti.

Je n'ai point besoin de vous signaler la gravité de la situation. Mais quoi qu'il arrive, la social-démocratie fera son devoir comme par le passé, saura résister à l'assaut de la réaction et montrer aux classes dirigeantes que des millions d'ouvriers ne veulent plus se laisser priver de leurs droits. *(Vive approbation)* Dans deux États vont avoir lieu des élections pour le Land-

tag. Nos camarades y participeront. La lutte électorale favorisera notre propagande et prouvera combien est misérable le système électoral à trois classes, qui prive les ouvriers de leurs droits. *(Approbation)*

Et maintenant, camarades, haut les bannières ! Après comme avant, en avant au combat, en avant à la victoire ! Sans nous laisser égarer par les événements, marchons conscients du but, de ce que nous voulons atteindre et de ce qui est contenu dans notre programme, allons courageusement et résolument au travail.

Comme toujours le bien du parti sera notre étoile. Nous l'affirmons en faisant retentir comme au début de nos délibérations notre vieux cri de guerre : Vive la social-démocratie allemande !

Enthousiasmés, les délégués répètent trois fois ce cri et chantent debout la première strophe de la « Marseillaise des travailleurs ».

Singer. — Le congrès est clos.

Trois heures. (1)

---

(1) *Protokoll*, pages 422-436.

ANNEXES

ANNEXES

Motions

1. — *Camarades de Hanovre, Berlin, etc. :* Mettre à l'ordre du jour : les résultats des dernières élections au Reichstag et désigner comme rapporteurs les camarades Bebel et Vollmar.

2. — *Camarades d'Elberfeld :* Mettre à l'ordre du jour du congrès : la jurisprudence allemande dans le droit civil et militaire.

3. — *Camarades d'Essen :* Que le congrès délibère sur l'établissement d'une loi minière générale dans l'empire et mette à l'ordre du jour comme point spécial la question de la journée de huit heures.

4. — *Les citoyennes d'Altona, Berlin, Dresde, etc.*, proposent d'ajouter au point 5 de l'ordre du jour : « Le congrès déclare : dans les luttes que soutient le prolétariat pour la conquête du droit de suffrage universel, égal, secret et direct dans l'État et la commune, le droit de suffrage pour les femmes doit être par principe maintenu dans la propagande et réclamé avec toute l'insistance possible. »

4 *bis*. — *Camarades de Francfort-Lebus :* Proposer au bureau international de Bruxelles, qui prépare le congrès socialiste international de 1904 à Amsterdam, que la question de la conquête du droit de suffrage pour les femmes soit mise à l'ordre du jour.

5. — *Camarades de Francfort-sur-le-Mein :* Organiser pendant le congrès une conférence des délégués prussiens

qui provoquera un échange de vues sur les prochaines élections au Landtag.

6. — *Camarades de Gera :* Mettre comme point spécial à l'ordre du jour : les tendances revisionnistes au sujet de la tactique du parti dans le sein du parti social-démocratique allemand.

Rapport du comité directeur

Tactique

7. — Le comité directeur soumet à la décision du congrès la proposition suivante :

1. Peut-on considérer comme conciliable avec les intérêts du parti la participation de camarades en tant que rédacteurs ou collaborateurs à des entreprises de presse bourgeoises, dans lesquelles on se livre à une critique haineuse ou perfide du parti social-démocratique ?
Réponse : Non !

2. Un camarade peut-il être rédacteur ou collaborateur à un organe auquel la condition ci-dessus énoncée ne s'applique pas ?
Il y a lieu de répondre affirmativement en tant qu'il s'agit de situations dans lesquelles le camarade n'est pas contraint d'écrire contre le parti social-démocratique ou d'insérer des attaques dirigées contre celui-ci.
Toutefois l'intérêt du parti, comme l'intérêt des camarades se trouvant dans cette situation, veut qu'il ne leur soit accordé aucun poste de confiance, parce que cela les mettrait tôt ou tard en conflit avec eux-mêmes et le parti.

8. — *Camarades de Berlin II :* La question de la collaboration de camarades à des organes qui ne sont pas social-démocratiques ou ne sont pas publiés par des socialistes n'est pas réglée d'une façon définitive par la déclaration du comité. Les organisations locales auront à décider d'après

chaque cas particulier si des camarades peuvent devenir ou rester rédacteurs ou collaborateurs à de tels organes et dans quelle mesure on peut leur donner un poste de confiance dans le mouvement ouvrier.

9. — *Les camarades de la douzième circonscription saxonne, le camarade Paul Scholz et 194 camarades de la deuxième circonscription de Berlin* adhèrent absolument à la déclaration du comité parue dans le *Vorwaerts* du 2 mars 1903 concernant la collaboration d'écrivains du parti à des feuilles bourgeoises et espèrent que le congrès de Dresde fera sienne l'opinion du comité.

10. — *Les camarades de Hambourg II* estiment nécessaire que la question de la collaboration de socialistes à des organes politiques de la bourgeoisie soit soumise par le congrès à une discussion approfondie, et espèrent que par une décision du parti une norme sera tracée qui empêchera dans l'avenir des faits comme ceux qui au printemps dernier donnèrent lieu à de vives discussions.

11. — *Camarades de Hamm (Hambourg III) :* La collaboration littéraire et générale à des organes bourgeois n'est pas permise aux camarades sans l'assentiment du comité.

12. — *Camarades de la onzième circonscription du Hanovre :* Que le congrès prenne nettement position contre les camarades qui par leur collaboration à des journaux politiques adverses ou soi-disant indépendants nuisent à la considération du parti et mettent sans cesse des obstacles à la propagation de nos idées et à la diffusion des journaux du parti.

13. — *Camarades d'Essen :* Il est interdit aux camarades de se livrer à des polémiques dans les revues et organes bourgeois.

14. — *Camarades de Berlin IV :* Il y a lieu de prendre position contre les camarades qui par leur collaboration à des journaux politiques adverses ou soi-disant indépendants nuisent à la considération du parti et mettent sans cesse

des obstacles à la propagation de nos idées et à la diffusion des journaux du parti.

15. — *Les camarades de Stettin* ne considèrent pas comme conciliable avec l'honneur d'un camarade de collaborer à des organes bourgeois, qui acceptent dans leurs colonnes des articles haineux contre la social-démocratie. Contre les exposés à caractère scientifique ou purement scientifiques il n'y a rien à objecter.

16. — *Camarades de Brême :* Des camarades ne peuvent être rédacteurs ou collaborateurs à des journaux ou revues non social-démocratiques que s'il s'agit de journaux scientifiques, techniques ou littéraires qui évitent la lutte contre la social-démocratie.

17. — *Camarades de Jueterbog, etc :* Considérant que l'opposition bourgeoise dans les circonscriptions où il lui appartenait de décider les ballottages en faveur de la social-démocratie ou de la réaction, a fait passer les mandats aux mains de cette dernière, le congrès décide qu'à l'avenir les camarades s'abstiendront rigoureusement dans les ballottages entre deux candidats bourgeois.

Organisation

18. — Le comité propose de donner au paragraphe 2 des statuts d'organisation la rédaction suivante :

« Ne peut appartenir au parti celui qui s'est rendu coupable d'une grave infraction aux principes du programme du parti ou d'une action déshonorante.

« Un tribunal arbitral convoqué par le comité décide s'il y a lieu à exclusion. La moitié des membres est désignée par ceux qui demandent l'exclusion et l'autre moitié par celui que cette proposition concerne. Le comité désigne le président.

« **Dans les endroits ou circonscriptions électorales dans lesquels les affaires du parti sont gérées par une organi-**

sation locale, l'exclusion d'un membre hors de cette organisation est équivalente à l'exclusion hors du parti tout entier. L'exclusion hors de l'organisation ne doit donc se produire que par la voie du tribunal arbitral indiquée ci-dessus.

« Les intéressés ont le droit d'en appeler de la décision du tribunal arbitral dans un délai de six semaines à la commission de contrôle, et de la décision de celle-ci au congrès suivant.

« Si un camarade contre qui une demande d'exclusion est déposée renonce à l'arbitrage, ou néglige de nommer, dans un délai fixé par le comité, des arbitres, il est considéré comme exclu sans autre formalité.

« Par la mort, la démission ou l'exclusion, l'ex-camarade perd tout droit qu'il aurait pu acquérir par sa présence dans le parti contre le parti, le comité directeur, la commission de contrôle ou contre certains camarades. »

19.— *Camarades de Hambourg III :* Donner au deuxième alinéa du paragraphe 2 la rédaction suivante : « Les organisations locales décident si un membre continuera d'appartenir au parti, et pour les membres isolés le comité directeur. Les intéressés ont le droit d'en appeler aux contrôleurs et en dernière instance au congrès. »

20. — *Camarades de Berlin III :* Le comité directeur est chargé de soumettre au prochain congrès un projet réglementant à nouveau la représentation du groupe et des contrôleurs au congrès.

21. — *Camarades de Teltow-Beeskow, etc. :* Le comité directeur est chargé de soumettre au prochain congrès un projet réglementant à nouveau la représentation du groupe au congrès.

22. — *Camarades de Chemnitz :* Le groupe du Reichstag doit se faire représenter au congrès par des délégués.

23. — *Camarades de Leipzig-campagne :* A l'avenir le groupe du Reichstag ne devra se faire représenter au congrès que par un certain nombre de délégués.

24.— *Camarades de la quatrième circonscription saxonne:* Supprimer dans le deuxième alinéa du paragraphe 9 des statuts d'organisation : « Les membres du groupe du Reichstag », et remplacer ces mots par : « Le bureau du groupe du Reichstag. »

25. — *Camarades des première et deuxième circonscriptions wurtembergeoises :* Modifier le paragraphe 9 en ce sens que seule une délégation du groupe du Reichstag sera autorisée à participer au congrès et non tous les députés au Reichstag. Le chiffre de cette délégation sera fixé par le congrès.

26. — *Camarade Windhoff et trois camarades de Dusseldorf :* Ajouter au paragraphe 2 des statuts d'organisation la phrase suivante : « Ce dernier est obligé de convoquer le tribunal arbitral dans un laps de quatre semaines après déposition de la demande d'exclusion. »

27. — *Camarades de la onzième circonscription électorale du Hanovre :* Régler la représentation proportionnelle au congrès d'après les voix social-démocratiques données aux élections pour le Reichstag. Les membres du Reichstag venant au congrès sans un mandat de délégué n'auront que voix consultative et leurs circonscriptions devront supporter leurs frais. La représentation du groupe au congrès doit incomber au comité directeur.

28. — *Camarades de Berlin III :* Régler la question de la représentation au congrès de sorte que l'on arrive au système du vote proportionnel, c'est-à-dire que les circonscriptions ayant fourni 5.000 voix social-démocratiques puissent envoyer un délégué ; de 5 à 20.000, deux ; et au-dessus de 20.000, trois.

29. — *Camarades de Brême :* Le congrès charge le comité directeur d'informer le prochain congrès si une modifica-

tion du paragraphe 9 des statuts d'organisation faite d'après les propositions suivantes serait utile :

La représentation des circonscriptions au congrès sera à l'avenir réglée sur le nombre des voix social-démocratiques données aux précédentes élections pour le Reichstag; les circonscriptions qui auront donné jusqu'à 10.000 voix pourront envoyer un délégué; de 10.000 à 25.000, deux; au-dessus de 25.000, trois; avec cette restriction cependant que les circonscriptions de moins de 1.500 voix devront remettre leur mandat au délégué de la circonscription voisine.

Les frais de délégation aux congrès seront supportés par la caisse du parti; cependant, afin de les couvrir, les organisations ayant droit à une délégation propre devront céder à la caisse du parti un tant pour cent de leurs recettes annuelles qu'il y aurait lieu de fixer.

30. — *Camarades de Leipzig-campagne et Chemnitz :* Le nombre des délégués d'une circonscription ne peut pas dépasser deux.

31. — *Camarades de Marbourg :* Création d'un fonds destiné à couvrir les frais de voyage des délégués aux congrès.

32. — *Camarades de Kobourg :* Sur la proposition de l'homme de confiance ou du bureau de l'organisation locale le comité est obligé d'accorder les frais de voyage (troisième classe aller et retour) pour *un* délégué sur la caisse du parti. Les indemnités quotidiennes de l'un comme les indemnités et frais de voyage des autres délégués seront supportés comme par le passé par les circonscriptions.

33. — *Camarades de Brakel, près Dortmund :* Le comité directeur est élu pour deux ans. Après deux ans la moitié du comité est sortante et remplacée par d'autres membres. Les membres sortants ne sont pas rééligibles les deux premières années suivantes.

34. — *Camarades de Dusseldorf :* Il faut créer une organisation une de tout le parti permettant un contact plus aisé avec le comité directeur et des camarades entre eux.

35. — *Camarade Erbe, de Hambourg :* Chaque membre du parti paiera une cotisation annuelle de 3 marks dans les villes et au besoin de 1 mark dans les campagnes. Des cartes de légitimation uniformes seront distribuées dans tout le parti.

36. — *Camarades de Cologne, etc. :* Il est nécessaire que dans les districts où la propagande rencontre des difficultés particulières, — spécialement dans les régions inféodées au centre, — des secrétaires du parti rétribués soient créés; là où les camarades ne peuvent le faire par leurs propres ressources, le comité directeur devra donner les secours nécessaires.

37. — *Camarades de Siegen :* Charger le comité directeur dans les circonscriptions où la propagande n'a pu encore prendre solidement pied, d'assurer par des secours un revenu certain à un colporteur de publications du parti.

38. — *Camarades de Dusseldorf :* Dans les villes où cela est possible, établir des cours destinés à former des conférenciers.

39. — *Camarades de Chemnitz :* Que le comité réfléchisse aux moyens les plus rapides pour créer une école, où l'on formerait des conférenciers et des rédacteurs.

Propagande

40. — *Camarades de Dusseldorf :* Que le congrès décide qu'un travail décisif d'éducation concernant tout ce qu'il est utile de savoir devra être entrepris sans tarder. Il devra être organisé et exécuté avec méthode par un office central qu'on pourrait créer à cet effet.

41. — *Les camarades de Fuerth* proposent ce qui suit : Afin de décharger le comité directeur il faudra créer une commission de propagande, qui devra garder un contact constant avec les bureaux des organisations provinciales et des divers États.

La tâche de cette commission sera d'organiser une propagande systématique par la parole et la plume, en tenant spécialement compte de nos revendications à l'endroit de la société bourgeoise.

Cette commission sera élue par les camarades au siège du comité directeur, et son président aura place et voix dans le comité directeur.

42. — *Camarades d'Elbing :* Que le parti fasse parmi les prolétaires qui chaque année partent au service militaire, avant leur départ, une propagande appropriée en faveur du socialisme. En particulier il faut éclairer les futurs soldats sur leur devoir envers « l'ennemi intérieur » comme l'on dit.

Presse

43. — *Camarades de Marbourg :* Que le parti décide de fixer à l'organe central, en ce qui concerne sa conduite à l'égard des organisations locales dans les questions de tactique, des limites déterminées n'allant pas au delà de la critique.

44. — *Camarades de Schoeneberg :* Que le congrès trouve les moyens de baisser le prix du *Vorwaerts* et des brochures du parti.

45. — *Camarades de Francfort-sur-le-Mein :* Tenter des démarches pour que les revues mensuelles, bi-mensuelles, hebdomadaires existant dans le parti : *Neue Zeit, Sozialistische Monatshefte, Kommunale Praxis,* et la revue hebdomadaire annoncée de Braun, soient réunies et fondues en une grande revue universelle suivant tous les courants et tendances de notre parti, et au prix le plus bas possible.

« Neue Welt ». Journaux de mars et de mai

46. — *Camarades de Teltow-Beeskow, etc. :* Voir si au sujet des gravures de la *Neue Welt* il ne serait pas possible

de les améliorer et d'imprimer la *Neue Welt* sur du meilleur papier.

De même il faut apporter plus de soin à l'exécution des motifs des journaux de mars et de mai.

47. — *Camarades de Schmargendorf :* La *Neue Welt* et le supplément du *Vorwaerts* doivent être mis au service de la culture théorique des masses. Dans ces organes il faut imprimer en plus des exposés d'économie politique, d'anciennes publications du parti ayant une valeur durable.

Publications pour la jeunesse

48. — *Le camarade Langemach, de Francfort-sur-le-Mein,* propose de remplacer la *Huette* disparue ou de faciliter sa réapparition.

49. — *Camarades de Magdebourg :* Que le comité directeur s'occupe plus que par le passé de publications pour la jeunesse.

Agenda ouvrier

50. — *Camarades de Teltow-Charlottenbourg :* Le prix de l'agenda ouvrier doit être abaissé de 60 à 50 pfennigs.

Annonces

51. — *Camarades de Rothenbourg :* Des annonces de loterie d'aucune sorte ne devront être publiées dans les journaux du parti.

52. — *Camarades de Breslau :* La presse du parti est tenue pour les annonces de demandes de travail de prendre au préalable des renseignements auprès des organisations intéressées.

Brochures et feuilles volantes

53. — *Camarades de la dix-huitième circonscription saxonne* : Toutes les brochures paraissant à la librairie du

parti (librairie du *Vorwaerts)* devront être éditées dans le même format.

54. — *Camarades de Bielfeld-Weidenbrueck :* Les brochures paraissant dans les librairies du parti devront être davantage adaptées aux prix populaires.

55. — *Camarades de Brême :* Considérant les faits inouïs d'espionnage politique qui se sont, surtout pendant les dernières années, produits dans les sociétés militaires, et considérant les empiétements qui en résultent sur les droits politiques de leurs membres, le comité directeur est chargé de publier annuellement une feuille volante où seront réunis les cas les plus typiques, et où les réservistes à la fin de leur période seront avertis des dommages soit matériels soit politiques au point de vue de la liberté qu'ils risquent en entrant dans ces sociétés.

Il faudra remettre en temps voulu cette feuille aux organisations locales ou aux hommes de confiance du comité à fin de distribution et la céder au plus bas prix possible.

56. — *Camarades de Berlin I et IV :* Le comité directeur est chargé de publier une brochure appropriée à une distribution en masse, qui traite du système militaire actuel et des mauvais traitements qu'il entraîne.

57. — *Camarades de la cinquième circonscription de Nassau :* Publier une brochure de propagande contenant le rapport annuel du groupe parlementaire, des commentaires de notre programme, l'exposé des motifs pour lesquels nos députés du Reichstag ont voté contre les diverses assurances ouvrières, et destinée spécialement aux circonscriptions rurales peu avancées; céder cette brochure aux comités électoraux au prix de revient, afin qu'ils puissent la distribuer gratuitement, ou même couvrir entièrement les frais sur la caisse centrale.

58. — *Camarades de la troisième circonscription de Brunswick :* Charger le comité directeur de publier sous forme de brochure les principaux discours sur les budgets

des postes et des chemins de fer et la distribuer aux employés intéressés.

59. — *Camarade Erbe, de Hambourg :* Publier une petite brochure contenant le programme, les statuts d'organisation du parti, tous les noms et adresses des organes du parti, des journaux syndicaux, des secrétariats ouvriers, maisons syndicales, leur organisation et quelques renseignements sur les coopératives. Cette brochure devra être délivrée gratuitement à tous les camarades et aux nouveaux arrivants.

Fête du Premier Mai

60. — *Camarades de Friedberg-Buedingen :* Que le congrès décide : le comité directeur est chargé de publier chaque année au Premier Mai une feuille volante, dans laquelle les revendications ouvrières sont mises en lumière sous une forme accessible à tous, afin que celle-ci soit distribuée en grandes masses et que l'on puisse faire plus de propagande pour nos revendications de mai.

61. — *Camarades de Brême, etc. :* Que le congrès se déclare pour le maintien de la fête du Premier Mai avec son caractère habituel.

62. — *Camarades de Magdebourg :* Ne pas restreindre la fête du Premier Mai par ordre du parti, mais au contraire faire en sa faveur une propagande plus intense que jamais.

63. — *Camarades de Dusseldorf et Berlin IV :* Demander au congrès de décider le chômage absolu le Premier Mai.

63 *bis.* — *Circonscription Nieder-Barnim :* La fête du Premier Mai doit être plus qu'auparavant mise au premier plan. Elle doit avoir lieu le premier mai.

64. — *Camarades de Breslau :* Que le congrès donne à la résolution concernant la fête du Premier Mai la rédaction suivante :

« Conformément aux résolutions des congrès ouvriers internationaux de Paris en 1889, Bruxelles en 1891, Zurich

en 1893, Londres en 1896 et Paris en 1900, le congrès fait un devoir aux ouvriers et organisations ouvrières de faire des démonstrations par des réunions tenues le soir du premier mai en faveur des revendications de classe du prolétariat, particulièrement en faveur d'un système suffisant de protection ouvrière et d'une réduction de la durée du travail. »

65. — *Camarades de Muenchen-Gladbach :* Reporter la fête du Premier Mai au premier dimanche de mai.

Programme

66. — *Camarade Welker, de Wiesbaden :* Donner au paragraphe 6 du programme la rédaction suivante :

6. La religion est chose privée. D'où les revendications suivantes :

a) Séparation de l'État et des Églises actuelles ;

b) Suppression de toutes les dépenses faites sur les fonds publics pour les Églises ou religions ;

c) Suppression de l'enseignement religieux confessionnel à l'école ;

d) Le remplacer par un enseignement de la morale sans fondement métaphysique, par un vaste enseignement des sciences naturelles, un enseignement scientifique de l'histoire des religions ;

e) Interdiction de tout enseignement religieux dogmatique à des enfants au-dessous de seize ans ;

f) Lutte contre toutes les fantaisies religieuses par la culture intellectuelle de leurs adeptes ;

g) Sortie des communautés religieuses dont on ne partage plus les croyances.

Le congrès décide d'adopter comme conséquences de ces revendications l'addition suivante aux statuts d'organisation :

« Seules des personnes qui n'appartiennent à aucune communauté religieuse confessionnelle peuvent revêtir des

charges du parti et être présentées comme candidats aux élections municipales, aux Landtags, ou au Reichstag. »

67. — *Camarade Woischnig, de Francfort-sur-l'Oder:* Que le parti donne lui-même ou essaie de donner par des indications fournies par lui une direction et un but uniformes dans la question agrarienne, et particulièrement dans la question des biens-fonds et du sol.

68. — *Camarade Reinke, de Barmstedt:* Ajouter l'article suivant au programme : Employer les fonds de réserve amassés dans l'intérêt des ouvriers en vertu de la législation de protection ouvrière à acheter en première ligne des biens-fonds d'un seul attenant autant que possible, et en se servant au besoin du droit d'expropriation. Administration de ces territoires pour le compte des institutions d'assurance, mais dans un sens favorable aux ouvriers.

Parlement

69. — *Camarades de Marbourg:* La conduite du groupe du Reichstag à l'égard du gouvernement doit partout et toujours se conformer aux principes républicains-démocratiques.

70. — *Camarades de Stettin:* Le groupe devra dans le plus bref délai possible soumettre au Reichstag un projet de loi organisant le droit de coalition de telle sorte qu'il ne puisse plus être exposé aux atteintes des tribunaux et de la police.

71. — *Camarades d'Elberfeld:* Le groupe est chargé de présenter à nouveau et sans retard dans la prochaine session du Reichstag les motions demandant la suppression des paragraphes sur les crimes de lèse-majesté et l'établissement d'une loi suffisante sur la responsabilité des ministres.

72. — *Camarades de Berlin I:* Le groupe est chargé de commencer une propagande méthodique contre le milita-

risme en présentant un projet de loi, et en insistant en particulier sur les points suivants :

a) Suppression de la justice et du droit militaires ;

b) Reconnaissance du droit de légitime défense contre les mauvais traitements ;

c) Service d'un an pour tous.

73. — *Camarades de la deuxième circonscription wurtembergeoise :* Que le groupe du Reichstag prenne aussitôt que possible position en faveur de l'unification des chemins de fer allemands par la création d'une société d'exploitation commune à tout l'empire et en faveur de l'abaissement des tarifs pour voyageurs.

74. — *Camarades de Teltow-Charlottenbourg :* Charger le groupe d'agir de sorte qu'à l'avenir les élections pour le Reichstag aient lieu un dimanche.

75. — *Camarades de Cassel :* Le groupe socialiste du Reichstag est prié de veiller autant que possible à ce que la vérification des mandats des députés soit terminée au moins à la fin de la première année après la réunion du Reichstag.

76. — *Camarades de Jueterbog :* Le groupe doit présenter une motion d'après laquelle les députés dont l'élection est contestée par la commission de vérification des mandats seraient privés de leur siège et de leur voix jusqu'à décision définitive.

77. — *Camarades d'Elbing, etc :* Le groupe socialiste devra agir en sorte que les gouvernements dans les votes futurs ordonnent un modèle uniforme pour les urnes électorales.

78. — *Camarades d'Elbing :* Les urnes électorales doivent pouvoir être fermées. Les voix ne seront pas comptées à la fin de l'élection, mais l'urne fermée sera envoyée au commissaire électoral qui établira le résultat pour toute la circonscription.

79. — *Camarades de Flensbourg:* Présenter une motion imposant aux autorités le devoir de mettre à la disposition de chaque député, quelle que soit la tendance politique qu'il représente, un local convenable, où il puisse rendre compte de son mandat.

80. — *Camarades d'Elberfeld:* Lors de la discussion des projets de loi de protection ouvrière il faudra insister énergiquement pour que toutes les améliorations faites dans l'intérêt des assurés aient un effet rétroactif.

81. — *Camarades d'Essen:* Il faut insister pour qu'il soit engagé par des mesures légales une lutte efficace contre la maladie du ver des mineurs.

82. — *Camarades de la circonscription de Strasbourg-campagne:* Présenter au début de la nouvelle législature une motion en faveur de la journée légale de dix heures et insister avec force pour l'obtention de cette mesure provisoirement réalisable.

83. — *Camarades de Brême, etc. :* La propagande en faveur de la journée de huit heures doit être faite plus énergiquement que jusqu'ici ; il est nécessaire que le groupe du Reichstag présente sous peu un projet de loi instituant légalement la journée normale de travail de huit heures et veille avec toute l'énergie possible à sa réalisation.

84. — *Camarades de Cassel :* Le groupe du Reichstag a le devoir de créer des commissions pour les différentes parties de la législation sociale, à qui incomberait la tâche de débrouiller et préparer les matériaux nécessaires.

85. — *Les citoyennes de Berlin, etc., etc. :* Que le groupe du Reichstag prenne énergiquement position en faveur de :

1. L'introduction de la journée légale de huit heures pour toutes les ouvrières adultes, qui pour une courte période de transition, fixée légalement, pourrait être facilitée par la réduction de la journée actuelle à dix ou neuf heures.

Pour les ouvrières non adultes réduction du maximum

à quatre ou six heures, élévation de la limite d'âge jusqu'à dix-huit ans, et instruction complémentaire obligatoire dans laquelle rentreraient l'économie domestique, l'hygiène et les soins à donner aux nourrissons.

Pour toutes les ouvrières suppression des heures supplémentaires et liberté le samedi après-midi.

2. Interdiction absolue du travail de nuit pour les femmes.

3. Interdiction de l'emploi des femmes dans toutes les occupations nuisibles à l'organisme féminin.

Favoriser légalement l'établissement dans les usines et ateliers des aménagements qui protègent la santé de celles qui y sont occupées. Remplacer les matériaux employés au cours du travail qui nuisent à la santé par d'autres inoffensifs.

4. Extension des mesures de protection au travail à domicile, conformément à la décision du quatrième congrès syndical de Stuttgart.

5. Création d'inspectrices du travail.

6. Droit de suffrage actif et passif pour les femmes pour les élections au conseil des prud'hommes.

7. Garantie de la liberté absolue de coalition pour les ouvrières.

8. Interdiction de faire travailler les femmes huit semaines après l'accouchement, si l'enfant vit, et six semaines dans le cas de fausse couche ou d'enfant mort-né.

Droit pour les femmes enceintes à cesser leur travail sans perdre leur place, dès que au cours de la grossesse certains signes se manifestent qui rendent le travail difficile.

Suppression des autorisations exceptionnelles, qui sur un certificat médical permettent la reprise du travail avant la fin du délai légalement établi.

Développement des mesures de prévoyance pour les femmes enceintes ou accouchées de la part des caisses d'assurance contre la maladie par les moyens suivants :

Accorder aux femmes enceintes ou accouchées une

subvention durant la durée du délai établi, absolument égale au salaire quotidien moyen. Extension obligatoire de ces mesures aux femmes des membres de la caisse.

Il sera possible d'exécuter ces mesures en uniformisant les assurances contre la maladie, par la réunion de ces caisses en fédérations susceptibles d'avoir un capital, par un droit d'administration très étendu des assurés par eux-mêmes et enfin par des subventions de l'État.

Création de maternités, de maisons pour femmes enceintes et accouchées, d'institutions pour mères allaitant leurs enfants, organisation par les communes des soins à donner à domicile aux accouchées.

85 *bis*. — *Camarades de Francfort-Lebus :* Soumettre au Reichstag pendant la prochaine législature un projet de loi étendant aux femmes le droit de suffrage universel, égal et direct.

86. — *Camarades d'Essen :* Le groupe socialiste lors de la discussion des droits de succession est chargé de réclamer l'élévation de ces droits.

87. — *Camarades de Bromberg :* Le groupe est prié de porter au Reichstag, dès qu'une occasion se produira, la question du procès pour désordre public à Bromberg et la dure condamnation qui s'en suivit.

88. — *Camarade Erbe, de Hambourg :* Pour combattre les maladies pulmonaires, le groupe soumettra au Reichstag le projet suivant :

Étant démontré que l'air marin est chargé de sel et par là désinfecte mieux les poumons que l'air des champs, et qu'une cure dans les bains de mer procure une guérison plus rapide et après guérison une plus grande force de résistance, le gouvernement fournit les fonds nécessaires à la création de sanatoriums sur les îles de la mer du Nord et de la Baltique, ainsi qu'à la construction de vaisseaux pour malades.

89. — *Camarades de Berlin II, III, etc., etc. :* Le groupe doit faire valoir ses droits à un siège de vice-président au

Reichstag, sans accepter toutefois les devoirs conventionnels.

90. — *Camarades de Mannheim :* Notre groupe doit à tout prix maintenir ses droits à un siège de vice-président au Reichstag. Il a confiance dans le tact et la conscience de soi-même de l'élu éventuel, et pense que celui-ci saura dans l'exercice des devoirs qui lui sont imposés sauvegarder la dignité de la représentation du peuple et la puissance de son parti.

91. — *Les camarades de Cologne-ville* désirent que la solution de la question de la vice-présidence soit laissée au groupe. Ils ont confiance dans les représentants élus de la social-démocratie et pensent que ceux-ci trancheront la question de façon à sauvegarder l'honneur et l'intérêt du parti.

Congrès

92. — *Camarades de Schoeneberg :* Tenir les prochains congrès entre Noël et le premier janvier.

93. — *Camarades de Stettin :* Tenir le congrès de 1904 à Stettin.

94. — *Camarades de Mannheim :* Tenir le congrès de 1904 à Mannheim.

95. — *Camarades de Darmstadt :* Tenir le congrès de 1904 à Darmstadt.

96. — *Camarades de Brunswick :* Tenir le congrès de 1904 à Brunswick.

97. — *Camarades de Brême :* Tenir le congrès de 1904 à Brême.

98. — *Camarades d'Essen :* Tenir le congrès de 1904 à Essen.

99. — *Camarades de Berlin V :* Tenir le congrès de 1904 à Berlin.

Résolutions

100. — *Camarades de Teltow-Charlottenbourg :* La victoire électorale du 16 juin oblige la social-démocratie à des efforts plus grands et plus profonds afin d'acquérir une influence positive sur les destinées de la politique allemande. Notre tâche n'est pas épuisée par la critique des classes dominantes et de leur politique, par la résistance aux attaques hostiles au peuple de la réaction, par la seule amélioration des projets du gouvernement et par des motions stimulantes. Le groupe socialiste du Reichstag est devenu par la confiance des électeurs le législateur autorisé du peuple allemand. Plus le gouvernement bureaucratique se pétrifie dans l'intérêt des classes dominantes dans un travail de rapiéçage stérile ou dans des attaques insolentes et insensées contre l'évolution historique nécessaire se produisant dans le prolétariat, d'autant plus grand est le devoir du groupe socialiste du Reichstag de faire profiter la législation actuelle de la force créatrice infinie du principe démocratique et socialiste. Le résultat d'une semblable tactique est triple; elle obtient des réformes utiles et importantes, elle découvre la pauvreté intellectuelle et l'étroitesse haineuse des avoués des classes capitalistes et de leurs agents gouvernementaux, montre les bornes et les limites en deçà desquelles dans la société actuelle des améliorations décisives sont impossibles, et fait ainsi la lumière sur le et en faveur du programme social-démocratique. Aller jusqu'à ces bornes et limites, dont nous sommes encore très éloignés, et réaliser tout le possible, telle est notre tâche dans la politique quotidienne. Dans cette intention et afin de fortifier le parlementarisme lui-même, le groupe socialiste est chargé de s'attaquer aux questions importantes de la situation actuelle sous forme de projets de lois bien élaborés. Aux divers projets il faudra joindre des exposés des motifs et des mémoires, et il faudra obtenir que, selon l'usage d'autres Parlements, ces exposés soient insérés dans les publications officielles du Reichstag; en même temps ces publications devront être rendues accessi-

bles à tous aux prix les plus bas, à l'instar par exemple du journal ouvrier de l'empire *(Reichs-Arbeitsblatt)*. Parmi les sujets qui seraient à traiter en première ligne par de semblables projets socialistes positifs et approfondis, il faut citer : la réforme des finances de l'empire, la protection ouvrière, la loi sur le droit de coalition, la réforme militaire systématique, la responsabilité ministérielle, la loi scolaire de l'empire, la revision du droit criminel.

101. — *Les camarades de Muenchen-Gladbach* se déclarent à l'unanimité pour la conservation de nos principes et le maintien de la tactique actuelle.

102. — *Les camarades de Berlin V* approuvent la tactique actuelle. Ils voient dans les résultats des élections au Reichstag une manifestation puissante et une exhortation à continuer la lutte contre la réaction de toutes nuances sans aucune concession aux conceptions bourgeoises, sans combinaisons d'hommes d'État, et attendent en raison de l'aggravation des antagonismes de classe sur le terrain économique et politique, que l'on soutienne énergiquement les revendications de classe du prolétariat.

103. — *Les camarades de Berlin I* déclarent qu'il n'y a aucune raison pour le parti de s'écarter pour l'instant sous n'importe quelle forme, ou dans quelque question que cela soit, de ses vieux principes prolétaires-révolutionnaires ou de ses mesures tactiques. Les camarades réunis espèrent que le congrès de Dresde exprimera de façon non ambiguë, et telle qu'on ne puisse pas s'y méprendre, cette façon de voir.

104. — *Les camarades de Berlin IV* voient dans la manière dont le camarade Bernstein a traité publiquement la question de la vice-présidence, avant d'en avoir parlé dans le groupe dont il est membre, un manque de tact qui fait plus de tort que de bien au parti, et espèrent qu'à l'avenir le camarade Bernstein, tout en sauvegardant la liberté de pensée, satisfera plus aux intérêts du parti qu'au besoin de sensation. Les camarades réunis expriment de la façon la

plus formelle leur désapprobation à tous les camarades qui dans cette affaire se sont faits les complices de Bernstein.

105. — *Camarades de Berlin II et VI :* Les camarades de la deuxième circonscription et le comité électoral de la sixième circonscription de Berlin sont d'avis que notre groupe au Reichstag doit faire valoir ses droits à occuper le poste de premier vice-président, mais refuser l'obligation d'aller à la cour. La deuxième et la sixième circonscriptions sont persuadées que toute cette affaire est sortie d'une surestimation du parlementarisme, qu'elle pouvait avoir un si grand intérêt pour les milieux bourgeois mais non pour le parti socialiste. Au reste elles espèrent que les camarades cesseront de se livrer à toutes sortes de fantaisies et porteront davantage leur attention sur les tâches pratiques du parti.

106. — *Camarades de Leipzig-ville :* Les camarades réunis de la douzième circonscription électorale du Reichstag espèrent que le congrès tranchera la question soulevée de la vice-présidence et lui soumettent dans cette intention la motion suivante :

Le congrès proteste contre l'acceptation pour des représentants du peuple de participer en quelque manière à des hommages monarchiques ;

Il désapprouve nettement les efforts revisionnistes de certains camarades venus au jour à plusieurs reprises depuis plusieurs années et certaines tendances dans des questions de tactique ou de principe ;

Le congrès refuse absolument de laisser jamais effacer le caractère de lutte de classe de notre parti pour de prétendus avantages politiques.

107. — *Camarades de Leipzig-campagne :* Les camarades réunis de la treizième circonscription se prononcent nettement contre les opinions soutenues par Bernstein, Vollmar et autres au sujet de la vice-présidence du Reichstag. Ils s'opposent surtout à ce que de telles questions soient tranchées par le groupe, tiennent au contraire le congrès pour

la seule juridiction autorisée à les éclaircir. Du reste, ils espèrent que le congrès prendra nettement position contre les « Bernsteiniades » qui se produisent chaque jour plus visiblement dans le parti.

108. — *Camarades de la quatrième circonscription du Hanovre :* Le congrès espère que le groupe socialiste du Reichstag, fidèle à la tradition, fera valoir ses droits à une place proportionnée à sa force dans le bureau du Reichstag. Il espère aussi avec confiance que le groupe restera attaché à la tactique habituelle en refusant avec énergie d'accepter des obligations qui ne sont imposées ni par la constitution ni par le règlement du Reichstag. Sans vouloir porter atteinte à la liberté de pensée dans le parti, le congrès regrette cependant la manière dont le camarade et député Bernstein a pris position dans la question ci-dessus.

109. — *Camarades de Reuss (branche cadette) et Crefeld :* Le congrès de la principauté de Reuss (branche cadette) et les camarades de Crefeld estiment que c'est un droit parlementaire de notre groupe de réclamer, étant donnée sa force, un siège dans le bureau du Reichstag ; mais ils rejettent absolument toute obligation qui ne serait pas prescrite par le règlement.

Les camarades voient dans la proposition de Bernstein sur l'occupation de ce siège de vice-président une modification de notre tactique habituelle, éprouvée, et espèrent que le congrès se prononcera définitivement contre ces tendances à la modifier qui apparaissent toujours de nouveau. Les camarades désapprouvent formellement la manière de procéder du camarade Bernstein dans la question de la vice-présidence.

109 *bis.* — *Conférence de la circonscription Nieder-Barnim :* Les camarades réunis se prononcent nettement contre les efforts de certains camarades, qui tendent à détourner le parti de sa tactique éprouvée et à obtenir par des concessions aux partis bourgeois de prétendus succès, qui ne seront certainement que de faux succès. De plus, la réunion espère que le congrès prendra nettement position

contre les camarades qui estiment que tout en étant socialistes ils peuvent déposer leurs élucubrations dans des feuilles bourgeoises qui ne sont pas soumises au contrôle du parti ou ne peuvent pas être suivies par les camarades. La réunion espère que l'on dise d'une manière non équivoque qu'il ne peut être question de tels camarades pour des postes de confiance dans le parti.

110. — *Camarades de Francfort-Lebus :* La conférence de la circonscription exprime le désir que l'union et l'entente parfaites entre les camarades qui se sont manifestées pendant la lutte électorale continuent à régner dans les débats et décisions du congrès, et que l'on discute en premier lieu les revendications importantes, capitales pour les intérêts du prolétariat, au lieu que la question relativement très secondaire de la vice-présidence ou autres prennent une grande partie du temps précieux du congrès.

111. — *Camarades de la deuxième circonscription saxonne :* Considérant que la tactique de nos adversaires dans les communes rurales devient brutale, considérant en outre que nos adversaires disposent pour la grande majorité des propriétés telles que maisons, domaines et fermes et portent un préjudice considérable à nos camarades qui font ouvertement de la propagande ou représentent le parti comme hommes de confiance, en ce sens que messieurs les propriétaires donnent simplement congé à leurs locataires et que ceux-ci ne peuvent que difficilement trouver un logement dans la localité, — nous proposons que le parti s'efforce, dans des cas semblables, d'acquérir des maisons ou de prendre des fermes sous sa propre régie.

112. — *Camarades de Brême :* Le congrès recommande aux groupes socialistes ou aux diverses circonscriptions d'établir des dépôts où seraient conservés et classés toutes les feuilles volantes socialistes ou adverses concernant les élections au Reichstag, les articles de journaux importants, de même que tous les actes et publications importants pour la circonscription.

Le comité directeur est prié de donner au besoin des instructions aux circonscriptions pour l'organisation de semblables archives.

113. — *Camarade Erbe, de Hambourg :* Résolution A. Le congrès élit une commission de dix personnes chargée de préparer des projets de loi.

La commission fait connaître au moment opportun sur quelle question un projet est préparé. Tous les camarades fournissent les matériaux nécessaires (observations, renseignements, vœux, etc.) à la commission ; celle-ci les classe et soumet au groupe parlementaire à fin de discussion le projet qui en sera sorti. Après cette discussion, le projet est présenté comme motion au Reichstag, afin d'amener le gouvernement à s'occuper des tâches nécessaires de notre époque.

Comme premier travail nécessaire je propose : transformation de la loi sur la maladie, les accidents, la vieillesse, les infirmités en une loi se complétant elle-même et comprenant une assurance contre le chômage et une administration absolument uniforme. Réglementation uniforme par une loi d'empire : des écoles, constructions et logements, peines et prisons, et du travail dans les prisons, etc.

La commission devra aussi prendre en main la protection légale dans les affaires du parti, afin d'obtenir une plus grande uniformité dans les jurisprudences si différentes.

Résolution B. La presse du parti étant trop exposée à des variations possibles du prix du papier, je demande au comité directeur de créer soit lui-même soit avec l'aide de coopératives dans les circonscriptions arriérées, en particulier dans les domaines du Centre, des fabriques de papier lui appartenant, afin de fournir à la presse du parti du papier convenable, de lui procurer plus d'indépendance, et aussi de montrer qu'une partie du programme est réalisable dès aujourd'hui et de rendre plus sûre telle ou telle circonscription.

114. — *86 camarades de Flensbourg :* Considérant qu'à côté des sources sociales de l'alcoolisme, les coutumes de

boisson (anniversaires, bienvenues, etc.) et les notions insuffisantes des masses sur les effets nuisibles des spiritueux en sont les causes, le congrès recommande à la presse du parti et aux camarades l'étude de la question de l'alcool. Le congrès part de cette considération que l'argent dépensé pour les boissons alcooliques serait beaucoup mieux employé à la lecture qui développe l'instruction et la civilisation, et que tout endiguement de l'alcoolisme comporte une augmentation de la puissance combative du prolétariat.

115. — *Camarades de Geesthacht (Hambourg III) :* Si les syndicats soumettent au Reichstag, aux Landtags, aux administrations municipales des pétitions, des motions qui sont favorables aux syndicats et ne sont pas en désaccord avec les principes du parti, les camarades envoyés par le parti dans ces assemblées sont tenus de les défendre.

Motions parvenues ultérieurement ou présentées pendant les débats

116. — *Camarades de Hausham :* Le comité directeur est chargé de publier sous peu et au prix le plus bas possible une brochure contenant tous les succès et améliorations que le parti a obtenus sur le terrain économique ou social au Reichstag aussi bien que dans les Landtags et les municipalités.

Il faudra joindre à la brochure un tableau montrant la force du parti relativement aux autres partis.

117. — *Camarades de Kiel :* Ajouter au rapport annuel pour le congrès un court résumé de l'organisation (nombre des membres) et de la situation financière des diverses provinces ou États confédérés.

118. — *Conférence de la circonscription de Dusseldorf :* Ajouter ce qui suit au deuxième alinéa du paragraphe 2 des statuts d'organisation :

Le comité directeur a le devoir de convoquer le tribunal

arbitral le plus tôt possible, mais au plus tard quatre semaines après déposition de la demande d'exclusion.

Les camarades qui refuseraient de se soumettre au tribunal arbitral seraient considérés comme exclus.

119. — *Conférence de la première circonscription de Nassau :* Le congrès demande au comité directeur de publier annuellement après la clôture de la session du Reichstag une feuille volante où sous une forme concise sera exposée l'activité du Reichstag et la position prise par le groupe socialiste dans les projets de loi les plus importants. Cette feuille devra être délivrée aux circonscriptions au prix de revient ou, sur proposition, gratuitement.

120. — *Camarades de Lueckenwalde :* Afin de ne pas faire du parti une maison de refuge pour les éléments faillis de la bourgeoisie, et empêcher le trop grand accroissement du nombre des intellectuels dans le parti, que le congrès décide :

« Aucune fonction publique du parti, ni comme rédacteur ni comme orateur, aucune fonction rétribuée ne sera confiée à aucun camarade, à moins que celui-ci n'appartienne au moins depuis deux ans officiellement au parti comme membre des comités électoraux ou des groupes socialistes dont il s'agit. »

121. — *Conférence de la circonscription Kolberg-Koeslin-Bublitz :* Le groupe socialiste est prié d'agir en sorte qu'aux prochaines élections au Reichstag les commissaires électoraux soient invités à ne pas diviser les districts électoraux, surtout à la campagne, en districts de moins de trois cents électeurs.

122. — *Camarades de Zabrze :* Les camarades de Zabrze et environs invitent le comité directeur à ne laisser paraître qu'un seul journal polonais-allemand pour toute l'Allemagne.

123. — *Camarades de Nuremberg :* Tenir le congrès de 1904 à Nuremberg.

124. — *Camarades de la circonscription Dortmund-Hoerde :* La conférence de la circonscription Dortmund-Hoerde propose de tenir le prochain congrès à Dortmund ou dans un lieu voisin.

125. — *Thomas, d'Altona, et 24 camarades :* Tenir le prochain congrès à Brême.

126. — *Camarade Franz K. A. Weinert, de Hambourg :* Le congrès de Dresde se déclare pour la continuation de la lutte en vue d'obtenir la liberté absolue de douane dans la politique économique du pays ; il faut continuer avec force et énergie la lutte contre la politique douanière organisée par la classe dirigeante pour son propre enrichissement et aux dépens du peuple des travailleurs.

On en appellera au peuple afin qu'il prenne lui-même la direction de ses destinées au moyen de son organisation politique et économique de combat, et fasse exécuter sans retard des réformes dans le sens du socialisme sur le terrain économique et politique, pour parer utilement à la misère sociale (chômage).

Le congrès décide que les camarades de partout devront organiser une propagande intense dans les milieux ouvriers. Il faut, afin de fortifier nos groupes socialistes, convoquer partout de grandes réunions populaires avec le même ordre du jour : le tarif douanier allemand, les traités de commerce, le libre-échange et discussion. Toute notre presse politique devra soutenir cette propagande et chaque citoyenne, chaque camarade a le devoir de poursuivre dans son milieu cette propagande oralement, d'appeler l'attention sur cette réunion et d'engager à y assister.

Il est fait de même un devoir aux citoyennes et camarades de travailler partout de la façon la plus énergique à fortifier les syndicats libres et les organisations coopératives fondées et dirigées par des ouvrières et ouvriers et de faire en leur faveur une propagande intense, uniforme et méthodique. Pour atteindre ce but il faudra organiser également des réunions publiques sur le même sujet :

tarifs douaniers, traités de commerce, libre-échange et discussion, et ici également la presse syndicale devra seconder cette propagande. Chaque citoyenne et chaque camarade devra se consacrer sérieusement à la propagande orale.

127. — *Motion du camarade Franz K. A. Weinert, de Hambourg :* Nommer une commission de treize membres, afin de créer une fabrique de papier sur les fonds du parti, qui fournirait les quantités de papier nécessaires aux imprimeries politiques et syndicales. La commission ferait au prochain congrès son rapport sur les travaux préparatoires. La motion présente a pour but de faciliter les moyens de fournir du papier meilleur et meilleur marché. De plus cette fabrique du parti pourra produire un bénéfice appréciable, qui ne sera pas une source de revenus négligeable pour le prolétariat combattant.

128. — *Paeplow, de Hambourg, et 22 camarades :* La collaboration littéraire (1) de camarades à des journaux et revues capitalistes (bourgeois) est incompatible avec les intérêts du parti.

Des exceptions à cette règle ne sont admissibles que s'il s'agit de revues qui traitent exclusivement de questions artistiques ou techniques.

Le comité directeur a la tâche ferme de veiller à l'exécution des principes ci-dessus et de relever de la manière la plus formelle les infractions possibles et de proposer au besoin l'exclusion des membres du parti coupables de ces infractions.

129. — *Résolution. Conférence de la circonscription Dortmund-Hoerde :* Il va de soi que le groupe doit réclamer le poste de premier vice-président et accepter toutes les obligations en résultant qui sont imposées par le règlement. Mais la conférence repousse avec indignation l'hypothèse d'acheter ce poste par l'acceptation des obligations de cour.

---

(1) La collaboration littéraire ne comprend pas les comptes rendus des réunions ou des tribunaux. — *Note du texte.*

Si toute démonstration monarchiste en soi est inadmissible dans le parti, elle l'est doublement après les discours d'Essen et de Breslau. La conférence voit dans ces propositions une nouvelle manifestation de ce courant revisionniste qui tend à embourgeoiser le parti et à le chasser du terrain de la lutte de classe prolétarienne et révolutionnaire. La conférence condamne ces tendances formellement, et espère que le congrès prendra une attitude semblable.

130. — *Résolution Bebel, Kautsky, Singer :* Le congrès invite le groupe à s'en tenir dans la question du siège de vice-président et de secrétaire au Reichstag à sa conduite habituelle, — refus de toutes les obligations non prescrites par le règlement.

Le congrès condamne de la façon la plus formelle les tendances revisionnistes qui prétendent modifier notre tactique passée, éprouvée, victorieuse, reposant sur la lutte de classe, et mettre à la place de la conquête du pouvoir politique par la défaite de nos adversaires, une politique d'avances à l'ordre de choses établi.

La conséquence d'une telle tactique revisionniste serait de remplacer un parti qui travaille à transformer le plus vite possible la société actuelle bourgeoise en une société socialiste, qui est donc révolutionnaire au meilleur sens du mot, par un parti qui se contenterait de réformer la société bourgeoise.

Le congrès condamne en outre toute tentative pour pallier les antagonismes de classe afin de faciliter un rattachement aux partis bourgeois.

Le congrès espère que le groupe usera de sa puissance accrue par le nombre de ses membres comme par le puissant accroissement des masses électorales derrière lui, pour défendre conformément aux principes de notre programme, avec toute la force et l'insistance possibles, les intérêts de la classe ouvrière, pour réclamer de même l'extension et la garantie de la liberté politique et de l'égalité de droits pour tous, pour mener avec plus d'énergie encore qu'il n'a été possible le combat contre le militarisme et le marinisme, contre la politique coloniale et mondiale,

contre l'injustice, l'oppression et l'exploitation sous toutes leurs formes.

131. — *Motion additionnelle des citoyennes de Leipzig à la motion 85 :* Que le groupe du Reichstag réclame avec la même énergie :

1. L'interdiction absolue de tout travail industriel aux enfants de moins de quatorze ans.

2. Une réduction de la durée du travail pour les ouvriers ou ouvrières non adultes, conformément aux revendications de la conférence féministe de Munich.

132. — *Quarck :* Le congrès déclare que la collaboration de camarades à des organes autres que ceux du parti doit être en général condamnée et que les camarades s'occupant de littérature doivent éviter de fortifier les adversaires par leur collaboration. Comme il n'est point possible d'établir de lois pour les exceptions à cette règle, la décision devra dans chaque cas particulier être laissée au tact politique des camarades s'occupant de littérature ou prise au besoin par les organisations du parti en suivant la voie hiérarchique habituelle.

133. — *Karl Schwarz et 20 camarades :* Le congrès charge le comité directeur d'étudier la question de savoir si en réunissant les fonds il serait possible de créer des locaux de réunion. On souhaite vivement que le comité directeur agisse en ce sens pour venir en aide surtout dans les provinces de l'est.

134. — *W. Gewehr et 23 camarades :* Le congrès décide de s'abstenir au congrès actuel d'une revision des statuts d'organisation et de charger les contrôleurs de concert avec le comité directeur de présenter au prochain congrès un projet de modification des statuts d'organisation. Les motions 18 à 39 et 41 sont renvoyées au comité directeur pour lui servir de matériaux.

135. — *Herbert et 23 camarades :* Tenir le prochain congrès à Stettin.

136. — *Résolution Grunwald et 20 camarades :* Le congrès exprime à l'unanimité au groupe son entière reconnaissance, son approbation, ses remerciements exprès pour les mesures prises contre les tarifs de famine au Reichstag, en particulier pour l'emploi énergique de l'obstruction.

137. — *Molkenbuhr :* Le congrès charge le comité directeur d'agir auprès du comité international d'Amsterdam, afin que celui-ci établisse les revendications communes, que les ouvriers de tous les pays doivent adresser aux législateurs.

138. — *Friedeberg :* Le congrès recommande au comité directeur de mettre la question de la grève générale à l'ordre du jour du prochain congrès.

139. — *Docteur Robert Michels et 24 camarades ;* Le congrès désapprouve de la façon la plus formelle la conduite du camarade Wolfgang Heine dans sa déclaration du *Vorwaerts* du 12 août 1903 où il est dit textuellement :

« La raison de ce bruit est simplement que les camarades de Marbourg qui ont voté pour l'abstention sentent qu'ils se sont discrédités. Je comprends que cela les contrarie, mais ils devraient, au lieu de chercher misérablement un bouc émissaire, trouver en eux-mêmes la raison de leur situation pénible, et se montrer reconnaissants à celui qui leur aurait épargné de se discréditer eux-mêmes et tout le parti encore beaucoup plus, en aidant un réactionnaire à obtenir un siège au Reichstag. »

Par là le camarade Heine a prétendu que les camarades de Marbourg et tout le parti s'étaient discrédités en se conformant à une décision d'un congrès.

La conduite du camarade Heine est d'autant plus condamnable qu'il a eu le manque de tact d'intervenir en faveur d'un de ses amis, adversaire politique de notre parti, en lui transmettant par télégraphe une note du *Vorwaerts* dirigée contre l'organisation locale socialiste de Marbourg.

140. — *Bebel, Kautsky, Singer :* Modifier ainsi qu'il suit le premier paragraphe de la résolution 130 :

« Le congrès demande que le groupe fasse valoir ses droits à occuper un poste de vice-président et de secrétaire par des candidats pris parmi lui, mais refuse d'accepter les obligations de cour ou autres non prévues par la constitution de l'empire ou le règlement du Reichstag. »

141. — *C. Legien :* Effacer dans la résolution 130 les deux mots « revisionnistes » et mettre dans le dernier paragraphe « politique de puissance mondiale » à la place de « politique mondiale » et ajouter au dernier paragraphe « et à travailler énergiquement à l'achèvement de la législation sociale et à l'accomplissement des missions politiques et civilisatrices de la classe ouvrière ».

142. — *J. Timm et 22 camarades :* Motion de modification à la résolution 130. Remplacer dans le dernier paragraphe le passage depuis « les intérêts de la classe ouvrière » par :

« Utiliser la force infinie du principe démocratique et socialiste pour la législation actuelle. A cette fin il faut élaborer des projets de loi sur les grandes missions sociales, politiques et civilisatrices de la classe ouvrière; il faudra y ajouter des exposés des motifs et mémoires étendus, et prendre soin d'organiser dans les masses profondes de la classe ouvrière une propagande puissante pour les propositions du moment, afin de contraindre les législateurs et le gouvernement à renoncer sur ces terrains au travail inutile de rapiéçage. Parmi les questions qui devraient être traitées en première ligne par de semblables projets de loi positifs et socialistes, il faut citer : la journée de huit heures, le droit de coalition, réforme des finances de l'empire, réforme militaire (mauvais traitements), responsabilité ministérielle, loi scolaire de l'empire, revision du droit pénal.

« Il faut poursuivre la lutte contre le militarisme et le marinisme, contre la politique coloniale et de puissance mondiale, contre toute politique douanière et commerciale par laquelle la vie du peuple serait empirée, pour l'extension

et la garantie des droits du peuple dans l'empire, les États et les communes. »

143. — *Amendement Wurm et 40 camarades à la résolution 130* (à ajouter au paragraphe 3) :

Aussi le congrès est-il persuadé, à l'encontre des tendances revisionnistes, que les antagonismes de classe ne s'affaiblissent pas mais deviennent plus aigus et déclare :

« 1. Que le parti décline la responsabilité de la situation politique et économique reposant sur la production capitaliste et refuse pour cette raison tous les crédits de nature à maintenir la classe dirigeante au pouvoir.

« 2. Que la social-démocratie ne peut pas rechercher une part de gouvernement dans la société bourgeoise. »

144. — *Motions de modification Stadthagen et 22 camarades :*

1. Résolution 130, dernier paragraphe, insérer après « derrière lui » : « pour éclairer aujourd'hui comme autrefois sur le but de la social-démocratie ».

2. Résolution 140. Après « de cour », continuer ainsi : « accepter des obligations ou se soumettre à des conditions qui ne sont pas justifiées par la constitution de l'empire ».

Députés au Reichstag

Prusse

Haase	*Koenigsberg.*
Fischer	*Berlin II.*
Heine	*Berlin III.*
Singer	*Berlin IV.*
R. Schmidt.	*Berlin V.*
Ledebour	*Berlin VI.*
Stadthagen	*Nieder Barnim.*
Zubeil	*Teltow-Beeskow.*
Peus	*Westhavelland.*
Braun (1).	*Francfort-sur-l'Oder.*
Koersten	*Randow.*
Herbert	*Stettin-ville.*
Tutzauer.	*Breslau-est.*
Bernstein	*Breslau-ouest.*
Sachse.	*Waldenbourg.*
Kuehn	*Reichenbach.*
Pfannkuch	*Magdebourg.*
A. Schmidt.	*Calbe.*
Kunert.	*Halle.*
Thiele	*Weissenfels.*
Mahlke.	*Flensbourg.*
Elm	*Ottensen.*
Legien	*Kiel.*
Frohme	*Altona.*
Lesche.	*Lauenbourg.*
Meister.	*Hanovre.*
Hué	*Bochum.*
Boemelburg	*Dortmund.*

(1) Braun, invalidé, a été remplacé par Bassermann, le leader du parti national-libéral.

Schmidt	*Francfort-sur-le-Mein.*
Meist.	*Lennep.*
Molkenbuhr	*Elberfeld.*
Scheidemann.	*Solingen.*

BAVIÈRE

Birk	*Munich I.*
Vollmar	*Munich II.*
Ehrhart	*Spire.*
Suedekum	*Nuremberg.*

SAXE

Fischer	*Zittau.*
Sindermann	*Loebau.*
Kaden	*Dresde.*
Gradnauer.	*Dresde.*
Horn	*Dresde-campagne.*
Nitzschke	*Meissen.*
Fraessdorf	*Pirna-Sebnitz.*
Schulze	*Freiberg.*
Gruenberg.	*Doebeln.*
Lipinski	*Oschatz.*
Motteler	*Leipzig-ville.*
Geyer	*Leipzig-campagne.*
Schoepflin	*Borna-Pegau.*
Goehre (1)	*Mittweida.*
Schippel	*Chemnitz.*
Auer.	*Glauchau.*
Stolle	*Zwickau.*
Goldstein	*Stollberg.*
Rosenow (2)	*Zschopau.*
Grenz	*Annaberg.*
Hofmann.	*Auerbach.*
Gerisch	*Plauen.*

(1) Goehre, ayant démissionné, a été remplacé par un socialiste.
(2) Rosenow, décédé, a été remplacé par un conservateur antisémite.

Wurtemberg

Hildenbrand . . . . *Stuttgart.*
Sperka. . . . . *Boeblingen.*
Schlegel . . . . *Esslingen.*
Lindemann. . . . . *Goeppingen.*

Bade

Eichhorn . . . . *Pforzheim.*
Geck. . . . . *Karlsruhe.*
Dreesbach . . . . *Mannheim.*

Hesse

Cramer . . . . *Darmstadt.*
David . . . . *Mayence.*

Mecklembourg

Herzfeld . . . . *Rostock.*

Saxe-Weimar

Baudert . . . . *Weimar.*

Brunswick

Blos . . . . *Brunswick.*

Saxe-Meiningen

Reisshaus . . . . *Sonneberg.*

Saxe-Altenbourg

Buchwald (1). . . . . *Saxe-Altenbourg.*

(1) Buchwald, invalidé, a été remplacé par un conservateur agrarien.

Cobourg-Gotha

Bock. . . . . *Gotha.*

Schwerin-Rudolstadt

Hofmann. . . . . *Schwerin-Rudolstadt.*

Reuss

Foerster . . . . *Reuss (branche aînée).*
Wurm. . . . . *Reuss (branche cadette).*

Lubeck

Schwartz . . . . *Lubeck.*

Brême

Schmalfeldt . . . . *Brême.*

Hambourg

Bebel. . . . . *Hambourg I.*
Dietz. . . . . *Hambourg II.*
Metzger . . . . *Hambourg III.*

Situation financière des journaux et revues

De juillet 1902 à juillet 1903 (1)

Vorwaerts :

RECETTES

Abonnements par les bureaux	538.965,65
Abonnements par la poste	55.266,70
Insertions	192.853,20
Excédent de la vente des brochures par les bureaux.	1.909,30
Total.	788.994,85

DÉPENSES

Frais divers.	41.546,40
Abonnements aux journaux	1.134,80
Feuilleton.	10.946,15
Rédacteurs	54.947,45
Collaborateurs : politique	30.694,10
réunions	4.001,05
chronique locale	13.523,35
Dépêches et nouvelles parlementaires	5.029,15
Neue Welt.	33.100,05
Salaire du personnel	16.011,15
Loyer	13.247,50
Frais de tribunaux	4.662,85
Bibliothèque de la rédaction	1.264,30
Note de l'imprimerie	486.547,90
Total.	716.656,20

Bénéfice : 72.338,65

(1) Toutes les sommes sont en marks.

Die Gleichheit :

Recettes	4.682,04
Dépenses	7.692,48

Déficit : 3.010,44 (inférieur de 1.470 marks à celui de l'année précédente).

Die Neue Zeit ;

Recettes	29.308,83
Dépenses	36.568,89

Déficit : 7.260,06 (inférieur de 3.000 marks à celui de l'année précédente).

Der Wahre Jacob (illustré) :

Recettes	158.671,75
Dépenses	134.004,17

Bénéfice : 24.667,58 (supérieur de 4.643 marks à celui de l'année précédente).

Situation de la caisse du parti

Du premier août 1902 au 31 juillet 1903 (1)

RECETTES

Recettes générales	442.055,41
Compte de prêts	97.646,25
Intérêts	16.041,05
Bénéfice du *Vorwaerts*	72.338,65
Recettes diverses	165,87
Total	628.247,23
En caisse le 31 juillet 1902	6.786,35
	635.033,58

(1) Toutes les sommes sont en marks.

Dépenses

Propagande générale	67.949,57
Propagande électorale	282.058,05
Secours	16.252,48
Procès et prison	2.124,10
Reichstag	33.451,50
Rétributions et administration	17.029,65
Compte de prêts	103.046,17
Secours aux journaux	31.286,58
Dépenses diverses	1.013,78
Total	554.211,88
Capitaux placés	52.718,86
En caisse le 31 juillet 1903	28.102,84
	635.033,58

Librairie du « Vorwaerts »

Berlin, S. W. 68, Lindenstrasse, 69

Les débats du congrès de Dresde réveillent l'intérêt pour les congrès précédents. Aussi recommandons-nous :

les Comptes rendus des Congrès

Les comptes rendus fournissent d'abondants matériaux pour l'histoire du parti, ses luttes, ses principes, sa tactique. Nous avons indiqué sommairement ci-dessous les points essentiels des débats :

HALLE 1890. — Nouvelle organisation. Discours de Liebknecht sur le programme. Attitude à l'égard des grèves et boycottages. Explications avec les « Indépendants ». marks 0 50

ERFURT 1891. — Fixation du programme. Projets de programme. Exclusion des « Indépendants ». Tactique du parti. marks 0 50

BERLIN 1892. — Socialisme d'État; coopératives, boycottages, timbre de contrôle. marks 0 50

COLOGNE 1893. — Mouvement syndical; antisémitisme; droit de suffrage et participation aux élections au Landtag prussien. marks 0 40

FRANCFORT 1894. — Vote du budget dans les Landtags : question agraire; trusts, rings et cartels. marks 0 25

BRESLAU 1895. — Programme agraire; travail à domicile. broché, marks 0 30; relié, marks 0 50

GOTHA 1896. — Mouvement féministe ; débats sur la littérature du parti. marks 0 30

HAMBOURG 1897. — Élections au Landtag prussien ; militarisme. broché, marks 0 35 ; relié, marks 0 60

STUTTGART 1898. — Droit de coalition; protection des mineurs; élections au Landtag prussien, politique douanière et commerciale.
broché, marks o 35; relié, marks o 60

HANOVRE 1899. — Affaire Bernstein; loi sur les atteintes à la liberté du travail; question militaire.
broché, marks o 50; relié, marks o 75

MAYENCE 1900. — Politique mondiale; politique commerciale; tactique dans les élections aux Landtags. Supplément : rapport sur la conférence féministe.
broché, marks o 50; relié, marks o 75

LUBECK 1901. — Tarifs douaniers et traités de commerce; question des habitations ouvrières; affaire des maçons de Hambourg; affaire Bernstein.
broché, marks o 60; relié, marks o 90

MUNICH 1902. — Élections prochaines au Reichstag; assurances ouvrières; politique municipale; affaire de la *Neue Zeit*. broché, marks o 60; relié, marks o 90

Comptes rendus des congrès internationaux

PARIS 1889. — Avec une préface de Liebknecht. Rapports des délégués des divers pays; suppression des armées permanentes; fête du Premier Mai. marks o 25

ZURICH 1893. — Attitude du parti en cas de guerre; question agraire; grève générale. marks o 50

LONDRES 1896. — Action politique; action économique; éducation et développement physique. marks o 20

PARIS 1900. — Lutte pour le suffrage universel; conquête du pouvoir politique; politique coloniale; le socialisme dans les municipalités.

TABLE ANALYTIQUE SOMMAIRE

de la vice-présidence; Bernstein; Bebel et les Munichois; Bebel; il ne faut pas que la liberté de pensée ressemble au droit qu'on a au régiment de se plaindre; défense personnelle; si la vice-présidence est inutile, pourquoi sommes-nous d'accord pour la revendiquer sans accepter toutefois les devoirs de représentation; l'empereur ; simples formalités qui n'atteignent aucun des principes du parti; une rectification à un mot de Bebel; si nous avions une république en Allemagne, elle réagirait énergiquement contre toute extension de la liberté politique; nous ne sommes pas près encore de devenir une république; nous ne sommes point des républicains bourgeois dont toute la pensée s'épuise dans la forme de l'État; pour nous, l'organisation sociale est plus importante ; conception matérialiste de l'histoire ; nulle péroraison ; ceux qui ne sont à leur aise que lorsqu'ils voient le parti dans un danger, afin de pouvoir l'en sauver; ce que serait une histoire de la tactique; une histoire de la décadence du parti; hilarités; historique; Liebknecht et la participation aux débats parlementaires; participation à la réunion des anciens; la lettre de Marx sur le programme d'union de Gotha; les bureaux de placement mixtes; les syndicats et l'unification des tarifs; les lois d'assurance et de protection ouvrière; participation aux élections municipales; berlinoises; participation aux élections pour les Landtags; en Bavière en 1886; à Cologne en 1893 ; à Mayence en 1900 ; depuis; évolution non terminée; ne s'achèvera jamais; prudents; le discours de Munich; variations des opinions de Bebel sur ce discours ; trop hérétique pour croire, sans autre examen, aux explosions populaires; la flatterie est aussi condamnable lorsqu'elle s'adresse au peuple qu'aux grands; flatterie de raconter que le sentiment

populaire est sûr et infaillible; cette conscience populaire peut se tromper ou être trompée aussi bien que l'individu; concepts vagues; Bebel; tempérament; honnêteté; autres aussi; le tempérament ne peut fournir une lettre de franchise pour tout; nulle situation d'exception; les trônes des partis; se dominer soi-même; non camarades de première et de deuxième classe ou qualité; intellectuels; instinct de classe; non pays de diverses qualités ; duché de Bade ; Munich; vin et bière; le Sud économiquement arriéré; tout le monde ne peut pas être Prussien; congrès de Munich; élections au Landtag bavarois; les *je* de Bebel; c'est ainsi que le lord protecteur Cromwell a parlé au Long Parlement; au congrès d'Erfurt; après le congrès de Cologne; Bebel plus souvent dans la minorité qu'autrefois; le parti est devenu trop grand; n'est-ce pas la masse qui élit les députés; millerandisme; et Millerand; un programme du chancelier; les éloges des adversaires vont aussi à Bebel; byzantinisme de la presse du parti; quelle comédie? menaces de violences; Kautsky ; le professeur allemand devenu parti; laisserait plutôt périr le monde ou même le parti, que d'enlever une seule cheville à ses belles constructions théoriques; «il est ridicule de demander dans le parti la même liberté de pensée que nous réclamons de l'État »; parlera contre interrupteurs ; *Singer ; Vollmar ;* Bernstein et Kautsky ; discours de Munich ; leçons de catéchisme ; liberté de critique; critique suspendue, comme chez le pape et dans l'Église ; racine vitale de la social-démocratie, liberté absolue de pensée, de recherche, d'examen des principes, des buts et de la tactique; conséquence de la servitude le dépérissement du parti ; force apparente et force réelle; si l'on me destine une muselière, il m'est assez indifférent que ce

soit une muselière policière ou religieuse ou démocratique ; risquer sa vie ; ni bebelien, ni bernsteinien, ni marxiste ; seulement socialiste ; ni radicaux ni réactionnaires absolus ; sur la rédaction de la proposition ; atteindre certains individus ; union et unité dans le parti soient plus grandes que jamais ; péroraison ; moyens adaptés aux milieux ; repousser autoritaire ; contre l'ennemi pour le combat commun ; *Ledebour ; Singer.*

Kolb ; Jaeckh ; revisionnistes ; vice-présidence ; tactique, en tous pays ; catastrophes ou évolution ; conquérir ; contre l'amendement ; réponse à Bebel ; Allemands du Sud ; ouvriers parvenus ; c'est Bebel qui a perdu le contact avec les masses ; les réunions ; syndicats et coopératives ; Goehre ; le congrès n'est-il ici que pour les Berlinois ; *Stuecklen ;* dissidences ; intellectuels ; vice-présidence ; Bavarois ; *Vorwaerts ;* limite à la liberté d'opinion ; *Meist ;* revisionnisme et sentiment des masses ; liberté d'opinion ; Bebel ; un chef ; Kautsky ; péroraison ; montrer la porte aux éléments nouveaux ; *Katzenstein ;* débats théoriques réconfortants ; limites à la liberté, mais libre à l'intérieur de ces limites ; évolution et révolution, intelligence prolétarienne ; syndicats, coopératives, institutions de culture des ouvriers ; grève générale ; reviser programme ; travail pratique ; la plupart des camarades ne veulent plus se rattacher à aucune aile ; intellectuels ; *Timm ;* Vollmar à Munich ; Bebel intermittent ; la vice-présidence ; personnalités ; exemples de participation à des cérémonies officielles ; réceptions bourgeoises ; non obligatoires ; Bebel démagogue ; Kautsky ne bouge pas de Friedenau ;

terre; Jaurès et Millerand en France; congrès de Paris; discours de Auer; contre entrée d'un socialiste dans un ministère bourgeois; un cas Millerand n'est pas possible chez nous; nul espoir d'une grande gauche libérale; former avec les partis de gauche une majorité de gouvernement; Bernstein; un parti démocrate-socialiste de réformes; les ouvriers anglais; Broadhurst et Burt; revisionnisme allemand n'en est qu'à ses débuts; antagonismes de classe; la politique coloniale; en montrant que la masse nous approuve, nous ferons passer aux revisionnistes le goût de la revision; péroraison historique; grand discours de *Bernstein;* discussion théorique; revisionnisme; défense personnelle; action personnelle; le socialisme considère la forme de gouvernement comme secondaire, mais il est un parti démocratique donc républicain; la question de la vice-présidence; les socialistes belges; nous protéger contre une surprise au Reichstag; antagonismes de classe; hostilités entre bourgeois; protectionnistes et libre-échangistes; agrariens et industriels; il n'est pas possible d'opérer avec des concepts si uns que bourgeoisie et réaction; l'empereur allemand n'est pas un monarque de l'empire allemand, mais seulement le pouvoir exécutif; députés socialistes dans commissions parlementaires; nulle indignation; Bebel dit que les chefs doivent suivre les masses; je crois qu'ils sont les avoués des masses; doivent s'entendre avec leurs mandants, mais doivent avant tout défendre selon leur conviction les intérêts des ouvriers, au besoin s'opposer à ceux-ci et donner leurs arguments; éloges de la presse bourgeoise; liberté de pensée; principes politiques; évolution; Millerand; les ouvriers anglais; opinion de Hyndman; Burt et Broadhurst; la résolution de Hanovre; la politique

nettement manifestée; que nous ne voulions pas diplomatiser; que nous ne voulions pas avoir dans notre parti d'homoncules d'État; éloquence; travail pratique; élections au Landtag; éloquence; vive la social-démocratie allemande; la *Marseillaise des travailleurs*.

Annexes

TABLE ANALYTIQUE SOMMAIRE

Études socialistes, *paraissant tous les deux mois*

Première année, fascicule I, janvier-février 1903
exceptionnellement ce numéro o franc 5o

Georges Sorel, *observations sur le régime des chemins de fer;* Karl Marx, *la question juive,* étude publiée pour la première fois dans les *Annales franco-allemandes,* à Paris, en 1844, par Arnold Ruge et Karl Marx, texte allemand, depuis très longtemps introuvable, réimprimé dernièrement dans le *Nachlass,* Dietz, éditeur, Stuttgart, ici traduction Édouard Berth; Arturo Labriola, *la fonction des idéologues;* Jules Guesde, *lettre à Léon XIII par un socialiste, à Monsieur Léon XIII, pape de son état, en son palais du Vatican, à Rome,* réponse à la première Encyclique du pape Léon XIII, publiée en janvier 1879, peu avant le congrès de Marseille, dans la *Révolution française,* depuis très longtemps épuisée.

Première année, fascicule II, mars-avril 1903
un franc

Jules Guesde et Paul Lafargue, *essai critique sur la révolution française du dix-huitième siècle;* Frédéric Engels, *introduction à capital et travail salarié de Karl Marx,* Londres, 3o avril 1891; Karl Marx, *la question juive;* Georges Sorel, *le compagnonnage;* Saint-Simon, *nouveau christianisme.*

Première année, fascicule III, mai-juin 1903 un franc

Georges Sorel, *nouveaux réquisitoires de M. Brunetière ;* Karl Marx, *capital et travail salarié,* traduction Léon Rémy; Georges Sorel, *observations sur le régime des chemins de fer ;* Saint-Simon, *nouveau christianisme.*

Première année, fascicule IV, juillet-août 1903
un franc

Karl Marx, *capital et travail salarié,* traduction Léon Rémy ; C. Fages, *la crise actuelle de l'État ;* Jules Guesde, *liberté, propriété, travail ;* Georges Sorel, *à propos d'anticléricalisme.*

Première année, fascicule V, septembre-octobre 1903
un franc

Georges Sorel, *Léon XIII ;* Karl Marx, *capital et travail salarié,* traduction Léon Rémy ; C. Fages, *la crise actuelle de l'État.*

Première année, fascicule VI, novembre-décembre 1903 un franc

Charles Maurice, *propagande socialiste ;* Karl Marx, *la Turquie en 1853 ;* Georges Sorel, *Léon XIII.*

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour deux mille exemplaires de ce seizième cahier le mardi 24 mai 1904.

Le Gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé et tiré au tarif des ouvriers syndiqués

IMPRIMERIE DE SURESNES (E. PAYEN, administrateur), 9, rue du Pont. — 8860

Laval le 25 Avril 1904. Monsieur. — Je vous requiers conformément à la loi d'insérer intégralement dans le plus bref délai au plus prochain n° de vos cahiers de Quinzaine, *mêmes caractères, même place en table, comme en pages, même nombre de Nos que ceux tirés en mars. — deux mille exemplaires ;* de la demande de rétraction qui suit : — J'exige rétraction en votre plus prochain N° du Cahier de Quinzaine en même place, mêmes pages, mêmes caractères et sous le même nom de « Félicien Challaye » des insinuations calomnieuses et injurieuses qu'il m'adresse en prenant prétexte gratuit d'une collaboration au journal de Laval, collaboration maintes fois du reste démentie par le dit Journal, mais qui en l'espèce *n'avait* et, n'a *rien* à voir aux faits faux-erronnés, calomnieux et diffamatoires que contiennent à mon adresse les lignes de M. Challaye.

D'abord, — page 31 du Cahier de la Quinzaine, mars 1904 : « L'un des collaborateurs du Journal radical, « celui qui y écrit les articles de haute philosophie « Politique, sous un pseudonyme, est un chanoine bien « connu à Laval, pour l'audace de ses idées... et *la « liberté de sa conduite.* »

Et afin que l'on ne puisse se méprendre sur le chanoine ainsi visé, M. Challaye me nomme clairement quelques lignes plus bas sous le prétexte d'une dépêche du Pape à mon adresse, avec les commentaires divers des journaux locaux de Janvier 1903, — Avenir et Journal de Laval. — Page 31. « Le Journal de Laval « annonçait avec joie qu'un de ses meilleurs amis, le « chanoine D... venait de recevoir la bénédiction du

« Pape, et, il publiait complaisamment en première « page le télégramme du Cardinal Rampolla, 1er Jan- « vier 1903... à ce propos l'Avenir écrivait, etc... »

La désignation d'un homme connu « pour *la liberté* « de *sa conduite,* » injurieuse pour un homme du monde, l'est au plus haut degré pour un prêtre irréprochable comme je l'ai toujours été, et le suis toujours. J'exige donc sur ce point une rétractation formelle et catégorique. Comme aussi j'exige rétractation des faits erronnés, faux, n'ayant jamais existés, injurieux et diffamatoires que m'attribue M. Challaye page 39 de la même brochure de la quinzaine de Mars 1904. Après m'avoir clairement désigné par la dépêche à laquelle il fait allusion page 31, dépêche des plus honorables pour moi venant du Pape comme protestation à une série de vexations odieuses et injustes contre moi, mais sous la plume de M. Challaye n'étant qu'un mode très clair de me désigner pour que les injures mises par sa plume sur le dos de M. « tout le monde » de Laval à mon adresse ne manquent pas leur objet; écrit : page 39 « Par exemple *tout le monde croit...?* à « Laval que la Supérieure du Carmel a pour ami très « intime le Chanoine Républicain qui écrit au Journal « de Laval... » M. Challaye qui affirme ainsi une *croyance,* que rien ne l'autorise à affirmer et à interpréter de la sorte, ni même à en supposer l'existence, — accentue le sens intentionnellement calomnieux et diffamatoire de son insinuation gratuite, par ces lignes, même page 39. « *Un jour, paraît-il* ?... des jeunes gens « l'ont surpris quittant le Carmel à trois heures du « matin, ils l'ont attaqué à coups de bâton et meurtri « au point qu'il dût garder la chambre quinze jours ?... »

Or, cela n'a jamais existé, ni rien n'a pu même faire supposer l'existence d'une agression arrivée un jour... qu'il était trois heures du matin, et être attaqué du reste par des malandrins peut arriver à M. Challaye, — ça ne lui est pas arrivé — ni à moi non plus.

M. Challaye continue ses injures et faits calomnieux — page 39 — « Au cours de la lutte l'Évêque met en « interdit le chanoine ami du Carmel. La Supérieure du « Carmel se garde de démentir les accusations portées « contre l'Évêque, auxquelles son nom est mêlé, en « octobre 1901 paraissent le même jour un ordre de « l'Évêque levant l'interdit prononcé contre le chanoine « et une lettre de la Supérieure assurant l'Évêque de « ses respects. *Tout le monde ?!...* remarque la coïnci« dence et pense que la lettre de la Supérieure paye la « levée de l'interdit de son ami. » Or les faits que M. Challaye fait penser à M. Tout le monde sont également faux (j'en puis justifier) erronnés en tous points, purement sortis en 1899 du cerveau d'un pauvre journaliste malade, enfermé dès le lendemain de son élucubration insanne et ce fut ce qui fit arrêter les poursuites contre le journal dont le rédacteur devenu fou avait abusé pour insulter un peu chacun dans d'extravagantes élucubrations.

M. Challaye, n'ayant pas la même excuse, je ne puis avoir la même commisération. Or, sous la plume de M. Challaye, ces insinuations totalement erronnées semblent avoir existé alors qu'il n'en est rien.

Erronnées en fait, totalement imaginaires, ces imputations et insinuations sont diffamatoires au plus haut degré, et, sans l'ombre d'excuse, les lettres invoquées par M. Challaye et les faits groupés par lui autour de

ces lettres n'étant que l'absolu et formel démenti de l'existence des faits qu'évoque M. Challaye.

J'exige donc une rétractation *formelle, explicite* et *précise*, complète, dont je me réserve d'accepter les termes, sous toutes les réserves des poursuites que de droit.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération.

Signé : Chanoine Dissard.

« Enregistré à Laval le vingt-huit avril 1904, f° 93
« C^e 572. Reçu trois francs soixante-quinze centimes,
« signé : Chanteau. »

Pour copie conforme

Illisible.

L'An mil neuf cent quatre. Le vingt-neuf avril.

A la requête de Monsieur l'Abbé Dissard, Chanoine de la Cathédrale, demeurant à Laval, avenue de la Gare.

Lequel élit domicile en mon étude.

J'ai Camille Péchin, Huissier près du Tribunal Civil de la Seine, demeurant à Paris, 68, rue de Rivoli, soussigné.

Fait sommation à M. Charles Péguy, gérant du cahier de Courrier de la Quinzaine, demeurant à Paris, 8, rue de la Sorbonne où étant et parlant à un employé du dit Journal, ainsi dit.

D'avoir à insérer, conformément au vœu de la loi, dans le plus prochain numéro des cahiers de Quinzaine, la lettre dont copie entière est donnée en tête des présentes ; la dite lettre en date à Laval du vingt-cinq avril mil neuf cent quatre, et portant la mention sui-

vante : Enregistré à Laval le vingt-huit avril 1904, f° 93 n° 572. Reçu trois francs soixante-quinze centimes, signé : Chanteau.

Lui déclarant que faute d'avoir égard à la présente sommation, M. Dissard requérant se pourvoira immédiatement devant le tribunal compétant pour l'y contraindre avec tous dépens et dommages intérêts qu'il appartiendra.

A fin que M. Péguy n'en ignore.

Sous les plus expresses réserves. Dont Acte

Et j'ai, au dit M. Péguy, en parlant comme dessus, laissé cette copie sous enveloppe fermée ne portant d'autre indication d'un côté que les nom et demeure de la partie, et de l'autre, que le cachet de mon Étude apposé sur la fermeture du pli, le tout conformément à la loi.

Coût : dix-neuf francs soixante centimes.

Papier spécial une feuille à 1 fr. 20.

CAHIERS DE LA QUINZAINE, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement.

Nos Cahiers sont édités par des souscriptions mensuelles régulières et par des souscriptions extraordinaires ; la souscription ne confère aucune autorité sur la rédaction ni sur l'administration ; ces fonctions demeurent libres.

Nos Cahiers paraissent par séries; une série paraît dans le temps d'une année scolaire, d'une année ouvrière, d'octobre-novembre à juin-juillet; l'abonnement se prend pour une série.

Le prix de l'abonnement est de vingt francs pour la série. Nous acceptons que nos abonnés paient leur abonnement par mensualités de deux francs.

Pour tout changement d'adresse envoyer soixante centimes, quatre timbres de quinze centimes.

L'abonnement ordinaire cesse de fonctionner pour chaque série au plus tard le 31 décembre qui suit l'achèvement de cette série ; ainsi du premier juillet au 31 décembre 1903 on pouvait avoir pour vingt francs les vingt-deux cahiers de la quatrième série complète.

A partir du premier janvier qui suit l'achèvement d'une série, le prix de cette série est porté au moins au total des prix marqués; ainsi depuis le premier janvier 1904 la quatrième série se vend trente-cinq francs.

M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, reçoit pour l'administration et pour la librairie tous les jours de la semaine, le dimanche excepté, — de huit heures à onze heures et de une heure à sept heures.

M. Charles Péguy, gérant des cahiers, reçoit pour la rédaction le jeudi soir de deux heures à cinq heures.

Adresser à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement, toute la correspondance d'administration et de librairie : abonnements et réabonnements, rectifications et changements d'adresse, cahiers manquants, mandats, indication de nouveaux abonnés. N'oublier pas d'indiquer dans la correspondance le numéro de l'abonnement, comme il est inscrit sur l'étiquette, avant le nom.

Adresser à M. Charles Péguy, gérant des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement, la correspondance de rédaction et d'institution. Toute correspondance d'administration adressée à M. Péguy peut entraîner pour la réponse un retard considérable.

SUPPLÉMENT A LA TABLE

Depuis le premier mai courant inclus nulle copie ne passe dans nos cahiers que l'auteur n'ait cédé aux cahiers, dans les formes juridiques, pleine et entière propriété littéraire de son œuvre; cette mesure ne fait que sanctionner par les formes juridiques indispensables notre ancienne institution communiste; il a toujours été entendu qu'aucune fortune individuelle ne serait poursuivie par le moyen de notre institution; pendant longtemps notre misère et notre pauvreté nous ont défendus contre les tentations; à la fin de cette cinquième série, tout nous permet d'espérer que nous touchons au moment où ces garanties automatiques vont disparaître; c'est donc en même temps que nous devons établir les garanties juridiques formelles qui, ayant exactement le même sens, la même valeur, la même portée, leur étant équivalentes, les remplaceront.

Comme j'ai donné dans mes précédents comptes rendus quelques renseignements sur les anciennes garanties, qui venaient du réel économique, je donnerai, dans mes comptes rendus de gérance, les renseignements nécessaires sur le fonctionnement des nouvelles garanties formelles, venues en substitution.

Charles Péguy

Pour savoir ce que sont les Cahiers de la Quinzaine, *il suffit d'envoyer un mandat de trois francs cinquante à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement. On recevra en spécimens six cahiers de la deuxième, de la troisième et de la quatrième série.*

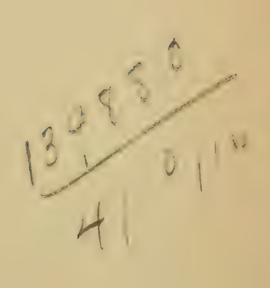
Nous mettons ce cahier dans le commerce ; nous le vendons quatre francs.

DIX-SEPTIÈME CAHIER DE LA CINQUIÈME SÉRIE

FRANÇOIS PORCHÉ

à chaque jour

CAHIERS DE LA QUINZAINE
paraissant vingt fois par an
PARIS
8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée



Nous prévoyons que le premier cahier de la sixième série, paraissant le dimanche 2 octobre prochain, sera le *catalogue analytique sommaire de* nos *cinq premières séries;* nous demandons à nos abonnés, de même que nous pensons dès aujourd'hui à préparer l'établissement de ce catalogue, de penser, pour leur part, à en préparer la distribution utile ; c'est-à-dire que nous leur demandons, pendant l'achèvement de cette cinquième série, de chercher et de nous indiquer à qui nous pourrons utilement envoyer ce *catalogue analytique sommaire,* comme nous envoyons nos *vient de paraître ;* pour savoir ce qui aura paru dans les cinq premières séries des cahiers, il suffit d'envoyer dès aujourd'hui son nom et son adresse à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement ; on recevra en octobre notre *catalogue analytique sommaire;* pour faire savoir à quelqu'un ce qui aura paru dans les cinq premières séries des cahiers, il suffit d'envoyer dès aujourd'hui à M. André Bourgeois le nom et l'adresse de la personne à qui on s'intéresse ; avertir en même temps cette personne ; elle recevra en octobre notre *catalogue analytique sommaire.*

à chaque jour

à Lucie

VISITEUR DU JARDIN...

VISITEUR DU JARDIN...

Visiteur du jardin, prends garde que les roses
Ne s'effeuillent au cri des grilles longtemps closes.
Ne va pas réveiller le lion de granit,
Qui depuis tant de jours bâille sur un pilastre
Que des abeilles dans sa gueule ont fait leur nid.
Vole, rends tes talons plus légers que les astres
Qui glissent dans les nuits chaudes, silencieux...

Ami, nos grands parents vécurent là très vieux.
C'étaient de bonnes gens dont, en nous, la mémoire
S'allie à l'odeur saine et franche de l'armoire
De famille, parfums de fruits, de linge frais,
Parfums nourris de vertu sobre et sans apprêts.
Cœurs simples, ils gardaient dans leur sagesse affable
Un doux air suranné de proverbe et de fable,

Et, volontiers parlant de leurs jeunes saisons,
Ils bénissaient le soir évanoui d'automne
Où, le seigneur du lieu mettant son vin en tonne,
Tous deux, loin des vivats, des flambeaux, des chansons,
Loin des flûtes menant le bal sur les pelouses,
Ils s'étaient fiancés sous les yeuses jalouses...

C'est là, dans cet enclos, de leur âme encor plein,
Que ma petite enfance a croisé leur déclin,
Et mon premier regard s'étonna de leurs rides.
Maintenant, dans le lit des fontaines arides,
Des lézards dorment sous les pierres, engourdis.
L'herbe amoureusement monte aux genoux verdis
D'une nymphe effrayée, et seul, au grand silence,
Un taon dans une fleur bourdonne et se balance...
Cependant, lourd de suc, imprimant son pied nu
Dans la vase, Septembre obèse est revenu,
Et son souffle a rôti les raisins dans les treilles.
Des mains, j'entends des mains froisser les pampres roux,
Les ciseaux zézayer insinuants et doux,
J'entends crier l'osier fléchissant des corbeilles...
O charme du passé qui s'évade le soir,
Et rôde, et fait craquer les feuilles des allées!
Un caillou sous des pas a roulé; l'arrosoir
Retentit invisible aux citernes dallées;

Le jet d'eau se réveille; une voix, qu'on dirait
Du fond des temps venue, entonne une ariette,
Et dans le vieux bassin tout frissonnant s'émiette
L'image pâle de l'Amour qui s'y mirait...

Visiteur du jardin, si tes pieds sur la route
Ont saigné, rougissant l'herbe dure que broute
L'âne veuf de Silène errant et détrôné,
Si ton cœur, fastueux et misérable, est né
Poète, apte à souffrir du mal visionnaire,
Viens, le dieu du logis est un dieu débonnaire,
Assieds-toi sur le banc de mousse et ne crains plus.
Jette à l'oubli les mauvais livres que tu lus,
Jette au soir embrasé le fagot de tes fautes.
Puis, retrempe ton âme au souvenir des hôtes
Qui, simplement, pour prix d'un bel amour bien droit,
Ont savouré la paix divine en cet endroit.
Heureux, ils ont connu les longues hyménées,
Tendre alanguissement féminin des années,
Caresse, au cœur, d'un vieux soleil de Saint-Martin!
Heureux, car ils ont pu, guéris de l'âcre envie,
Sourire, par dessus l'épaule, vers la vie
Vécue, et qui n'est plus, au bord du ciel lointain,
Comme Paris, le soir, vu des tristes banlieues,
Qu'un peu d'or qui palpite au fond des cendres bleues.



ENFANCE

ENFANCE

Quand la ville, à Noël, agenouillée autour
Des églises carrant debout leur haute tour,
Attend qu'au ciel feutré de brumes minuit sonne,
Quand la neige en essaim de mouches tourbillonne
Aux vitres rousses des lanternes, c'est vers toi,
Mère, que s'en revient mon cœur, et vers la foi
De mon enfance, et vers les prières anciennes
De mes petites mains jointes parmi les tiennes.
Dans mon âme, des cierges brillent, un à un,
L'encens fume, et voici revivre, en un parfum
De grand messe et de cire chaude qui s'égoutte,
Les crédules minuits et mon extase, toute.
Mère, j'entends ta voix qui chante, et ce m'est doux,
Blotti contre ta jupe, et sage, les genoux

Engourdis, d'écouter ce murmure d'eau fraîche.
Je voudrais t'embrasser, mais n'ose pas, la crèche
Est là, tout près, qui me fascine avec ses ors,
Ses bergers et le bœuf et l'âne, et je m'endors,
Et me raidis, et rouvre à moitié les paupières...
Je vois, parmi des pleurs de sommeil, les lumières
S'allonger démesurément et cribler l'air
De flèches qui bientôt deviennent un lac clair
Où mes cils éblouis se baignent... Puis les portes
S'ouvrent dans un grand cri de l'orgue, et tu m'emportes
Vite, et le vent glacé qui s'engouffre au tambour,
Noir et brusque, me rend plus cher ton cher amour,
Pour ce qu'en lui je sens vaguement de défense
Contre l'hiver et d'abri sûr aux peurs d'enfance.
Puis longtemps nous marchons dans l'ombre, et dans ta main
Ma main tremble, et derrière nous, sur le chemin,
Les traces de nos pas dans la neige vont l'une
Après l'autre rejoindre, au bord du ciel, la lune...



FUMÉES

FUMÉES

O ces rêves dans mes cigarettes, souvent!
Images, au plafond, de peupliers, de vignes
Et de prés par Avril inondés, jusqu'aux lignes
Des coteaux, où toujours un vieux moulin à vent,
Sans bras, le toit penché sur l'horizon, écoute
Si l'âne du meunier encor monte la route...
Province, en cette froide nuit, dont le rayon
De l'aube éveillera demain le paysage,
Si simple qu'on l'évoque en trois traits de crayon,
Et souriant de tendresse comme un visage.
Est-ce l'énervement du tabac, est-ce l'heure,
Et d'être seul, ce soir, dans ma chambre? ou, là-bas,
Dans l'insomnie, un cœur prudent n'aurait-il pas
Tremblé pour moi? Sait-on, parfois, pourquoi l'on pleure?

IMAGERIE

à G. de Soria

IMAGERIE

Province, soleil d'août, maisons blanches et mortes,
Pots de fleurs sur les fenêtres, chats somnolents,
Vieillards rasant les murs l'un vers l'autre, très lents,
Ou ruminant sans fin leur vie au seuil des portes.

Et parfois ils sont là, côte à côte, les vieux,
Sur un banc, dans l'ombre verte qui pleut des arbres,
Le teint pétri d'or chaud comme d'antiques marbres,
Impassibles, muets, des mouches plein les yeux...

Province, langueur des cloches dominicales.
Derrière les rideaux d'une croisée, on voit
Des jeunes filles souriant, le buste droit
Sur leur chaise... O récréations monacales!

Ainsi vous souriiez, en nos après-midis,
Lorsque j'avais douze ans, ma cousine, et vous seize,
Et que, la joue en feu, plein d'étrange malaise,
Je respirais vos doigts entre les miens tiédis...

Province, vieilles mains qui mouchiez les chandelles,
Vieilles mains alignant des fruits sur les dressoirs,
Province, quels regrets te poignent dans les soirs,
Et les vitres de tes maisons, qu'attendent-elles ?

Autrefois, des galops, des trompes et des cris,
Des vols claquants de fouets, amour, hasard et guerre,
Et les vitres tremblaient de tout leur corps de verre,
Au vacarme roulant des coches vers Paris.

Maintenant, poussière tombée et vie éteinte.
Morte l'auberge où les postillons haut bottés,
Prêts à partir, jouaient un coup de vin aux dés,
Plus de valets aux abreuvoirs, de seau qui tinte.

Fini le drame des grand routes, épuisé
Le merveilleux trésor de belle imagerie,
Et la Province aux vitres pleure, endolorie...
Puissent ces vers aller jusqu'à son cœur brisé.


L'AUTRE

I

L'Autre avait des cheveux d'or farouche, un brasier,
Ou bien, éparse au vent, la flamme d'une torche!
Et des bras souples et cruels, comme un rosier
Qui, par amour d'un chêne, et l'enlace et l'écorche,
Et lui suce le sang, pour en fleurir... Ses yeux
Étaient changeants, selon le ciel : quelquefois bleus
Comme, au soleil, la mer, lorsqu'on nage sous l'onde
Et que les fonds ont des lueurs d'écaille blonde.
Et dans ces yeux, d'eau pure alors, que n'ai-je pas,
Jusqu'à douter si leur traîtrise était un songe,

Entrevu d'innocence enfantine, là-bas,
Dans cette profondeur marine où l'âme plonge!
Mais non. L'orage couve, accroupi sur les flots,
Et se gonfle, chargé du poids mort de l'automne,
Et, noir de pluie et bleu d'éclairs, éclate et tonne,
Comme une gorge mûre où roulent des sanglots.
Et sous le bloc en feu du ciel qui la surplombe,
A l'ombre des volcans de nuages, la mer
Immensément striée et livide se plombe...
Yeux de l'Autre, souffrance, azur, tantôt, si clair,
Douce lumière entre ses cils baignant sa joue,
Puis tempête, remous d'eau lépreuse et de boue!

II

Mes dix-huit ans, ah! folle année! amour tremblant,
Avril dans le verger trempé de pluie et blanc
De cette neige des pommiers, amour timide
Comme la brume du matin dans l'herbe humide,
Luzerne grise, d'eau poudrée, où le chasseur
Creuse en passant des sentiers verts! Et sa douceur
Était d'une rose repliée où l'aurore
A l'heure du crépuscule frissonne encore...
Crainte-d'oser, rougeurs et grelottante voix,
Cher prélude! et sentir pour la première fois,

Sentir là, sous sa main, l'orgueil viril dans l'âme,
Respirer cette grasse fleur, un sein de femme !
Et si vierge et si jeune est la chair, si profond
Le choc de volupté soudaine qui la broie,
Qu'avec elle et pareil à la cire qui fond,
Le cœur mollit et coule et grésille de joie !
O ce parfum des corps mêlés, dense et vermeil,
Cette odeur de moissons mûres et de soleil !
Et la bouche, qui toute et fervente se donne
Comme s'ouvre un calice à l'orage, s'étonne...
Et les yeux, leur extase et leur enchantement !
Les yeux comme un filet sur la maîtresse nue !
Les yeux changés, déjà plus graves, de l'amant
Qui maintenant est tien, ô douleur tôt venue !

III

Pourtant quelle câlinerie à nos réveils,
Une lenteur de plante à vivre, et combien vagues
Nos corps dans ces lagunes des demi-sommeils,
Et si légers, comme les barques sur les vagues.
Son âme était la grive folle qui, le soir,
Ayant pillé dans les vignes du raisin noir,
Gît entre deux sillons, à l'heure où l'ombre bouge
Et s'enfle à l'orient et crève en mal du jour,
La plume ébouriffée et de lie encor rouge,
Ivre morte. O les doux matins gorgés d'amour,

Et seul bon souvenir peut-être, quand, sa tête
Roulant comme une épave en mer à l'abandon,
Ses bras fauchés semblaient des lis sous la tempête.
O fatigue, opium plus sûr que le pardon !
Elle était comme enfant et blessée, étant lasse
Et si faible, et disait des je t'aime à voix basse.
Elle était cette enfant sans amie et si sage
Que sa mère cache ses pleurs en l'embrassant...
Et pâles et meurtris, de quelle rose en sang
Étaient tombés ces pétales sur son visage ?
Mais, tôt après, la peur de souffrir, mes frissons
Rien qu'à la retrouver femme par ses façons
D'aiguiser longuement ses ongles, et sa grâce
A piquer vite son chapeau devant la glace...

DERRIÈRE LA PORTE

DERRIÈRE LA PORTE

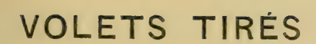
La maison pleure dans sa gouttière,
Dans l'âtre brûle un feu de charbon,
Le thé, par le bec de la théière,
Fume et sent bon,
Et je rêve d'amours anciennes,
Le cigare aux lèvres... le temps fuit.

Soudain, aux fentes des persiennes,
Un éclair luit !
Un bec de gaz au bout de la rue
File un chant aigu, flûté, plaintif...
Dans le silence de l'heure indue
Je tremble comme un enfant craintif.

Quelqu'un est là, derrière la porte.
Ne l'entends-je pas gratter le bois ?
Quelqu'un est là... C'est elle, la morte,
La maîtresse chérie autrefois.

Quelle soif donc survit à sa bouche
Que chaque jour j'oublie un peu plus ?
Quel désir d'amour, autre et farouche,
Peut tourmenter un corps qui n'est plus ?

Va-t-en, retourne au pays des âmes,
J'ai peur du baiser que tu réclames !



VOLETS TIRÉS

VOLETS TIRÉS

La chambre de malade est comme un temple où règne
Une compassion qui chuchote tout bas.
Et l'air appesanti d'odeurs fades s'imprègne,
Et les bruits de la rue on ne les entend pas.

Dehors le grand soleil, ici le crépuscule,
Un reflet du miroir papillonne au plafond,
Le mur devant mes yeux pleins d'eau trouble recule,
Et qu'attend donc le lit en son calme profond?

J'ai roulé ton fauteuil auprès de la fenêtre,
Ainsi que l'imploraient fixement tes yeux gris.
Dans un fauteuil on est moins mourante peut-être,
Et tu voulus broder de tes doigts amaigris.

Mais l'aiguille a tremblé sur la fleur dessinée
Et la frêle batiste a glissé de ta main.
Pourquoi vouloir aussi tromper la destinée?

Endormons-nous tous deux dans l'oubli de demain.

POSE TA CHÈRE TÊTE...

POSE TA CHÈRE TÊTE...

Pose ta chère tête sur ma poitrine où
Mon cœur s'entend qui bat la berloque, le fou !

Ne rêve pas trop haut, si tu t'endors, de l'Autre.
Pense en fermant les yeux à ce présent bien nôtre.

Pense que c'est beaucoup d'avoir toujours là, près,
Une main pour ton front qui soit un baume frais.

Va, rien ne vaut ce geste simple et ce sourire
De deux amants qui se dévêtent sans rien dire.

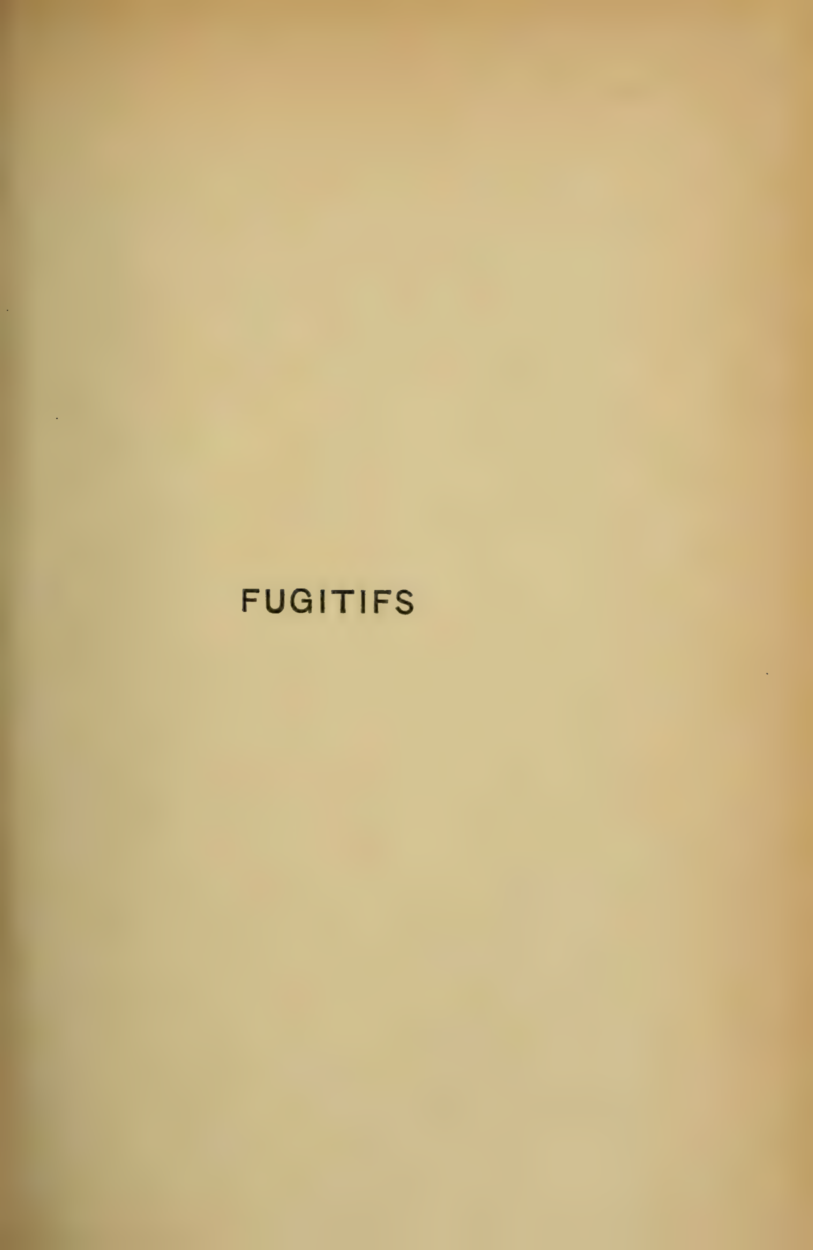
Si douce l'impatience qui les pâlit
Quand se glisse leur chair de poule dans le lit

Si douce la tristesse ardente des fatigues
Où le flot contenu des larmes rompt ses digues.

Rayon du petit jour aux vitres, mince et froid,
Qui fait l'embrassement plus tendre et plus étroit,

Et claquements de fouets des laitiers, sonnerie
Pour la messe de l'aube, en quelque nonnerie,

Et toujours, ponctuels, durs réveille-matin,
Ces marteaux forgeant des chaînes à nos destins.



FUGITIFS

FUGITIFS

Rayon du petit jour, mince, pareil au fil
D'un couteau de justice au-dessus de leurs têtes,
Et, faiblesse ou remords, leurs nuques déjà prêtes
Aux coups du ciel, en châtiment de cet exil.
Lâches, vaincus déjà, dès la cour de la gare,
Et si chétifs, si grelottants, comme le gaz
Du large boulevard désert où l'œil s'égare
Là-bas, dans ces vapeurs d'une aurore de mars.
Où donc leur rêve ? où donc ce fier amour qui vibre
A vouloir briser tout et fuir pour être libre ?
Où ces rages de sacrifice et de défi
Dont l'âme dans l'ardeur des nuits blanches s'exalte ?

Pauvre orgueil que l'air froid du matin a suffi
A rabattre et jeter morfondu sur l'asphalte
De ces trottoirs luisants d'averses. Cœurs aigris
De rancune couvée en silence, de honte
Bientôt près d'éclater en querelle, et qui monte
Lente et rouge comme le soleil au ciel gris.
Mais vite disparus dans la cité qui fume,
Dans le vacarme aigu des marchands, le halo
Des lumières, le son, comme du fond de l'eau,
Des cornes rauques de tramways perçant la brume,
Emportés dans la foule, et rien de plus qu'un pleur
Anonyme perdu dans le flot de douleur.



DÉPART

DÉPART

Quand tu partis, à la pointe du jour, gris perle
Était la mer, avec le rire qui déferle
Et les ébats de ses écumes, jeux et luttes,
Dit-on, de nymphes sur le sable, et chants de flûtes,
Et telle, après le bain, se hérissait à l'air,
La veille encor, la pulpe rose de ta chair,
Telle, nue et mouillée, étirant sur la mer
Ses bras pâles, frissonnait l'aube au vent amer...
Et cependant, déjà, s'éloignait la calèche
Qui t'emportait le long des dunes que l'eau lèche,
Tirant à hue, à dia, de cahot en cahot,
Tantôt dressant son coffre et ses rosses en haut

D'un mamelon, tantôt dans un repli cachée,
Ici presque tombant à droite et là penchée
A gauche, titubant et criant de l'essieu
Sous le bagage de douleur d'un tel adieu,
Je l'ai vue au lointain s'enfuir diminuée
Et plonger dans l'azur béant d'une nuée...

C'est alors, seulement, que j'ai compris, trop tard,
Ma faute, et que ce drame brusque du départ,
Le sursaut du réveil, le lever dans la chambre
Encor sombre et cette aube froide de novembre,
Ces flambeaux, ces bruits sourds de portes et de pas,
Notre raideur muette à ce dernier repas,
Ces visages de plomb aperçus dans la glace,
Et ce dernier baiser des lèvres, braise et glace,
Crispation de l'âme affolée, en l'instant
De crève-cœur suprême où la voiture attend,
Tous ces tableaux enfin d'une crise cruelle
Étaient chose vécue, atrocement réelle !
J'aurais voulu crier : « Ne t'en va pas, j'ai tort,
Je t'aime ! Vois mes pleurs, vois mes bras que je tords,
Et vois mon orgueil à terre qui s'humilie !
Pardonne, ou mieux encor, fais ce miracle, oublie !
Et que des vieux griefs rien ne reste entre nous,
Que du silence avec mon front sur tes genoux !

Reviens dans ma maison dont ta robe de femme
Et tes yeux qui rêvaient aux vitres étaient l'âme !
Rentre par le jardin d'automne, viens t'asseoir
Dans la lueur des grands feux clairs, chère frileuse !
Reprends place au rouet, viens filer, ma fileuse,
Le doux lin de l'amour indulgent et, ce soir,
Dans la chambre où la lune aux persiennes regarde,
Où le lit moite encor de nos caresses garde
Ta longue empreinte souple au creux de ses draps blancs,
Quand nous serons debout, face à face, tremblants
D'angoisse, alors je prendrai dans mes mains ta tête
Douloureuse, et quelle heure et quelle nuit de fête ! »

Mais loin derrière la forêt, vers l'orient,
D'un rouge vif de joue enfantine et riant
Comme un œil jeune où perle une larme limpide
Quand sous l'aiguillon du gel le sang court rapide,
Loin derrière les vallonnements sablonneux
Des dunes, là-bas, où le soleil cotonneux,
Dans le fouillis des pins dressant leurs hampes fines,
S'effilochait en ouates d'or, fondait en bruines,
Loin, si loin, par delà l'écho même du bois,
Avec son vieux cocher excitant de la voix
Sa paire de chevaux efflanqués dont les côtes
Saillaient sous le poil jaune et qui bronchaient aux côtes,

Loin, si loin, dans les flaques de boue et les rais
De lumière et l'odeur de résine et de gomme
Des taillis ruisselants, la patache fantôme
Où, pâle et le mouchoir aux lèvres, tu pleurais,
Cahin-caha, là-bas, butait le long des routes...
Et maintenant encor, quand s'annonce l'hiver,
Quand crépite la pluie en bulles sur la mer,
Mon âme dans le vent qui souffle est aux écoutes...

PROMENADES

à madame Simone Le Bargy

PROMENADES

I

C'était je ne sais quel matin, frais et nacré
Comme le poisson vif aux gluantes écailles
Dans le filet tiré dont s'égouttent les mailles,
Un matin de santé, jeune, oublieux, sacré,
De ceux où l'on s'en va sur ses jambes, à l'aise,
Heureux d'être robuste et que le ciel soit clair!
J'errais sur les récifs que découvre la mer,
Et qu'à son tour, à nu, l'aurore épouse et baise,
Les varechs pustuleux craquaient, les crabes verts
Grattant la vase se terraient à mon approche,
Ou, plus souvent, surpris dans l'amour, de travers
S'esquivaient, emportant dans des fentes de roches

Leur femelle pendue à leur ventre. Soudain,
Mon pied glissant, j'avais de l'eau jusqu'aux chevilles,
De cette eau rude qui pince la chair des filles,
Et les fait rire, les mains sur la gorge, au bain.
Et cependant brillait, oblique, au ras des houles,
Parmi des tournoiements criards d'oiseaux vermeils
Qui semblaient becqueter ses flammes, le soleil!
Et, debout dans le vent, des pêcheuses de moules,
A la pointe d'un cap empanaché d'embruns,
Le corps droit dans les plis flottants des haillons bruns,
S'enlevaient fièrement sur le ciel rose, telles
Des Victoires d'airain et d'or battant des ailes!
Ainsi j'errais, le front vers l'orient, les yeux
Éblouis, l'âme vague et divinement ivre,
Plein d'un étonnement d'aller, de voir, de vivre,
Et touché jusqu'aux pleurs du don mystérieux
Qui m'était fait du monde en cette matinée,
Content de tout, de rien, du seul bruit de mes pas,
M'écoutant respirer et ne comprenant pas,
Et des lèvres cherchant ta bouche, ô Destinée!

II

Après ces plages de sable, où le mica
Étincelle comme le silex qu'on frotte,
Et ce soleil grêlant sur la mer, la grotte
Où mon pied, l'autre après-midi, se risqua,
Emprisonnait en des réseaux d'algue brune
Un demi-jour d'aquarium et de lune.
Fraîcheur d'entre les roches qui coula
En douche d'ombre sur ma nuque! C'est là,
Dans les bruissements du crabe et du cloporte,
Que j'ai trouvé ton corps encor tiède, ô Morte!
Ce n'est qu'un rêve... non, car n'entends-je pas
Crépiter les coquillages sous mes pas?

Et l'eau froide où ma main trempe est aussi vraie
Qu'il est vrai le rocher que mon ongle raie,
Et, derrière moi, du côté de la mer,
Dont les échos sourds, quand le vent du large entre,
Roulent en coups de tonnerre au fond de l'antre,
Comme le ciel à perte de vue est clair!
Beauté, flammes de joie en mon œil indigne,
Éblouissements dont ma paupière cligne.
De son flanc blessé son sang coule. Elle a dû
Aborder, pour y mourir, ce coin perdu.
Elle dormait, à l'aube, sur la mer lisse...
Comme une méduse, à fleur d'eau, vers l'azur
Émergeait son ventre lumineux et pur.

Quelque steamer, peut-être, d'un coup d'hélice...

III

Ah! l'automne et ses fins de jour, au vieux village,
Et ses squelettes noirs, sur le ciel encor clair,
D'arbres brûlés qui frissonnent au vent de mer,
Et l'éboulement sourd des flots gris sur la plage.

Voici le petit port et son âcre parfum
De saumure, et la barque fantôme qui rentre,
Lourde et massive, avec sa pêche dans son ventre,
Et voici tous les feux des phares un à un.

Et c'est l'heure où l'on frappe aux portes des auberges,
Où, strident, suraigu, vibre le cri d'adieu
Des dernières hirondelles dans le soir bleu,
Tandis qu'un peu de jour persiste au front des vierges.

Ensuite, c'est la nuit, les vieilles au fagot,
C'est la male aventure assise à la fontaine,
Le choc, au puits, d'un seau qu'on accroche à la chaîne,
C'est le pas, sur la route, au loin, d'un lourd sabot...

Et parfois des sifflets, l'œil rouge d'un navire,
De longs appels, si déchirants qu'on en pâlit,
Et que les femmes se blottissent dans leur lit
Ou, pieds nus, font des vœux en brûlant de la cire.

Cependant, le village est là, depuis toujours.
L'amas noir de ses toits au revers de la dune
Semble un pauvre troupeau que garderait la lune,
Et les risques de mer y font grave l'amour.

Il est là, soutenant du front dur de sa digue
L'assaut non moins têtu des vagues démontées.
Et le port aux bateaux errants tend ses jetées
Comme un vieux père ouvre ses bras au fils prodigue.

Il est là. Chaque soir, des bouches invisibles
Ont pareillement soufflé ses lampes paisibles.

IV

Une voix, un soir d'été, venue
Du fond d'un jardin noir de villa.
Ton âge? trente ans, dis, Inconnue?
Et moi, par quelle fortune là?

Ma journée avait été si grise!
Fumer, lire, et ce bruit de mes pas
D'une chambre à l'autre, et ces repas
Muets... Bientôt l'oubli l'aurait prise.

Mais non, sur mon chemin cette voix!
La mer, basse alors, les pins, la dune,
Reconnais-toi, mon cœur d'hier, vois
Comme à jamais luit ce soir de lune.

La voix montait grave, jaillissant
A flots de cette poitrine aux astres,
Clamant, pleur éternel, tes désastres,
Amour, ta triste furie, ô sang!

C'était l'ardeur d'une chair mûre, ivre
D'un long été d'ennui, du dégoût
Qui suit les siestes impures d'août,
Et toujours ce cri déchirant : vivre!

ROUTES

à M. Pierre Quillard

ROUTES

Tout le jour, à travers plaines, moissons, prés verts,
Rouges labours, damier qui tournoie, à travers
La panique des peupliers, et des passages
Brusques d'un paysage à d'autres paysages —
Poteaux et fils où pend en loques la vapeur,
Ferrailles et sifflets, et, dans le soir, la peur
D'être gagné de vitesse par la nuit bleue —
Le rapide a brûlé les rails, de lieue en lieue...

O cauchemar ! rouler, courir, toujours plus loin !
Affolement des trains surpris par la male heure,
Et toi, dodelinant tes rêves, dans ton coin,
Le front cherchant le frais sur la vitre qui pleure,

D'où cette fièvre qui t'agite? est-ce de voir,
A son poste, là-bas, exacte et quotidienne,
Et patiente et résignée à son devoir,
Telle pauvre gare perdue, humble gardienne
Allumant ses signaux fidèles dans le noir?
Est-ce regret de fuir songeant qu'un wagon ivre
Laisse derrière lui, peut-être, un site où vivre
Serait un doux repos plein de roses, pour qui
S'en revient des cités de fumée et d'ennui?
Ou bien, à ce tournant de route, qui s'enfonce
Vers le soleil broyé dans les griffes des ronces,
As-tu vu disparaître, à cheval, au galop,
Le feutre rabattu sur les yeux, un ballot
En croupe, et se hâtant au fond des brouillards jaunes,
Le voyageur de nuit des vieux contes, qui porte
La grâce d'une prisonnière déjà morte,
Et que guette, près de l'étang, le roi des Aunes?

Mais la nuit, qui s'est mise en marche à l'horizon,
Se rapproche en rampant de l'arbuste au buisson,
Et, d'un bond, se cramponne au rapide qui passe!
Et, maintenant, sa bouche est là, contre la glace,
Qui s'écrase, gluante et moite... Rien de plus
Qu'une lueur qui court vite sur les talus,
Et que le battement berceur et monotone
Du train oppressé par l'ombre, qui s'époumonne...

Compagnons de hasard, dormeurs mystérieux,
Vers quel songe angoissant sont-ils tournés, vos yeux ?
Têtes qui vous penchez si lourdes sous les lampes,
Quelle poursuite a mis ces sueurs sur vos tempes ?
Quel effort pour s'enfuir, en traînant, tout le long
D'un chemin interminable, des pieds de plomb ?
Sommeil ! relâche du visage, flasques joues
Où se détend, ô masque, l'orgueil que tu joues,
Fronts ravagés, vieillis, tout à coup, de dix ans,
Plis des bouches, las de plaisirs ou méprisants,
Et ce désordre des cheveux, ces pattes-d'oie,
Flétrissures de la douleur et de la joie.
Compagnons ballottés dans vos manteaux, pressés
D'arriver j'ignore où, venant d'où je ne sais,
Vous que transperce, à chaque sursaut des voitures,
Cette vrille de quels remords et courbatures,
Serait-ce de porter tant d'ombre de départs,
D'attente, de destins errants, demain épars,
Que le train, haletant d'inquiétude, beugle,
Et sent une âme éperonner sa course aveugle ?

O froissements des nerfs à vif, lorsque le frein,
Dans des jets de vapeur, crisse contre la roue,
Noms des gares criés d'une voix qui s'enroue,
Dans le ruissellement, sur des tôles, d'un grain.

Bruits retrouvés toujours pareils, et vous, de même,
Images des modernes voyages qu'on aime,
Odeur de houille, odeur de poussière et de cuir,
Acre parfum de notre rêve, à nous, de fuir,
De nous évader loin d'où notre âme est liée,
Recluse en quelque chambre et sur soi repliée !
Pour tout de bon, vraiment, un soir comme aujourd'hui,
S'en aller, planter là son âme sédentaire,
Avec son pauvre fond de phrases et d'ennui,
Et, dieu sait où, vagabonder... Grande est la terre !

DES SOIRS

à Alfred Porché

DES SOIRS

I

L'hiver, dans les soirs gris de quatre heures, j'écoute,
Je sens en moi répercutée, immense et toute,
Cette crise des fins de jour en la cité.
Même fièvre en mes doigts, même électricité.
Que le long de ces perspectives où s'allume
Ce clair de lune qui grésille dans la brume,
Et mêmes tremblements dans mon cœur, mêmes chocs
Qu'au pavé fracassé des gares et des docks,
Et qu'aux vitres de ces faubourgs qu'alors encombre
La hâte des départs pressés par l'heure vers
Des halls bleus de clarté, des ciels de plaine ouverts,
Des respirations de chaudières dans l'ombre...

O soirs, sourdes rumeurs des rêves en prison,
Chant du gaz, grincement des plumes, et les portes
Bien closes, et l'odeur des paperasses mortes,
Quand c'est, là-bas, ce cri d'ivresse à l'horizon,
Les trains ! Et sur les fils, comme le sang circule,
Les migrations des courriers au crépuscule...
Heureux soleil ! au bout de l'avenue, encor
Une fois, il s'éclipse en ce même décor
D'attelages qui miroitent et d'arbres minces.
En un clin d'œil, il est par delà les provinces
Et les mers occidentales. Et, dans les ports,
Peut-être, illuminant la rade et le flot d'encre,
Au passage, des rouges feux de leurs sabords,
Des navires à sa poursuite ont levé l'ancre.

II

Le soir, de cinq à sept, dans les mille lueurs
Des boulevards où l'air qu'on respire crépite,
C'est, vers le ciel, une âme en fureur qui palpite
Et s'enflamme, chauffée à toutes les sueurs.
C'est une patience à bout, comme un orage
Qui, couvé tout le jour, éclate! un cri de rage
Étouffé, depuis l'aube, entre les murs, au fond
Des cours, dans les bureaux où pèse le plafond

Sur les têtes, et sous le toit vibrant de vitres
Des fabriques, parmi ce bruissement d'élytres
Que font en s'allumant les lampes...

O doux son
De la cloche disant la fin de la journée,
Le pain gagné, la rue, au loin, illuminée,
Par où l'on s'en revient hâtif à la maison.
Après ces poêles, ces poussières, l'odeur rance
Des machines glissant dans l'huile, la souffrance
Du revers de la main essuyée, ô l'instant
Où l'on remet le pied sur l'asphalte, où l'on tend
A la pluie, au vent froid qui la cinglent, sa joue.
Joie, alors, de marcher à grands pas, dans la boue...
Et, coupant au plus court par quelque jardin noir,
Fourmillant de lumières derrière sa grille,
Qui donc n'a pas rêvé que c'est, là-bas, l'espoir,
Je ne sais quel, l'espoir innombrable qui brille?

III

Le jour baisse. La pluie, à la clarté des lampes,
Scintille en longues larmes vertes aux carreaux.
Songe aux milliers de fronts penchés dans les bureaux,
A toute l'encre de villes, le soir, aux crampes,
Sur les plumes, de tant de mains. Songe, dis-toi
Avec quelle frénésie âpre, quelle foi
Tenace, électrisant la nuit qui l'enveloppe,
Elle s'exténue à vivre, la vieille Europe.
C'est l'heure où les chiffres fourmillent, noirs, petits,
Innombrables, crispés de hâte et d'appétits,

Où la foule, aux guichets, s'écrase, hagarde, ivre,
A croire que c'est du bonheur qui s'y délivre,
Où, dans les parlements, l'air s'épaissit, les voix
Tonnent... Et, dans ce feu des disputes nocturnes,
Encore une nouvelle loi qui sort des urnes.

Rêvons ainsi, tous deux, les yeux aux vitres... Vois,
En bas, la rue. Ouvre ton cœur, pour qu'y pénètre
Ce cri sourd dont tremblent les murs et la fenêtre,
Et tout ce qu'un brouillard sali de gaz, l'hiver,
Ce brouillard de capitale, contient d'amer.
En drap sombre, à grands pas, sous son noir parapluie,
Vois s'agiter l'âme moderne qui s'ennuie...
Mais plains l'être, surtout, qui s'en va seul, perdu
Dans la cohue, et triste et si las pourtant n'ose
Rentrer chez soi, n'étant de personne attendu,
Sans amour, sans un sein où sa tête se pose...

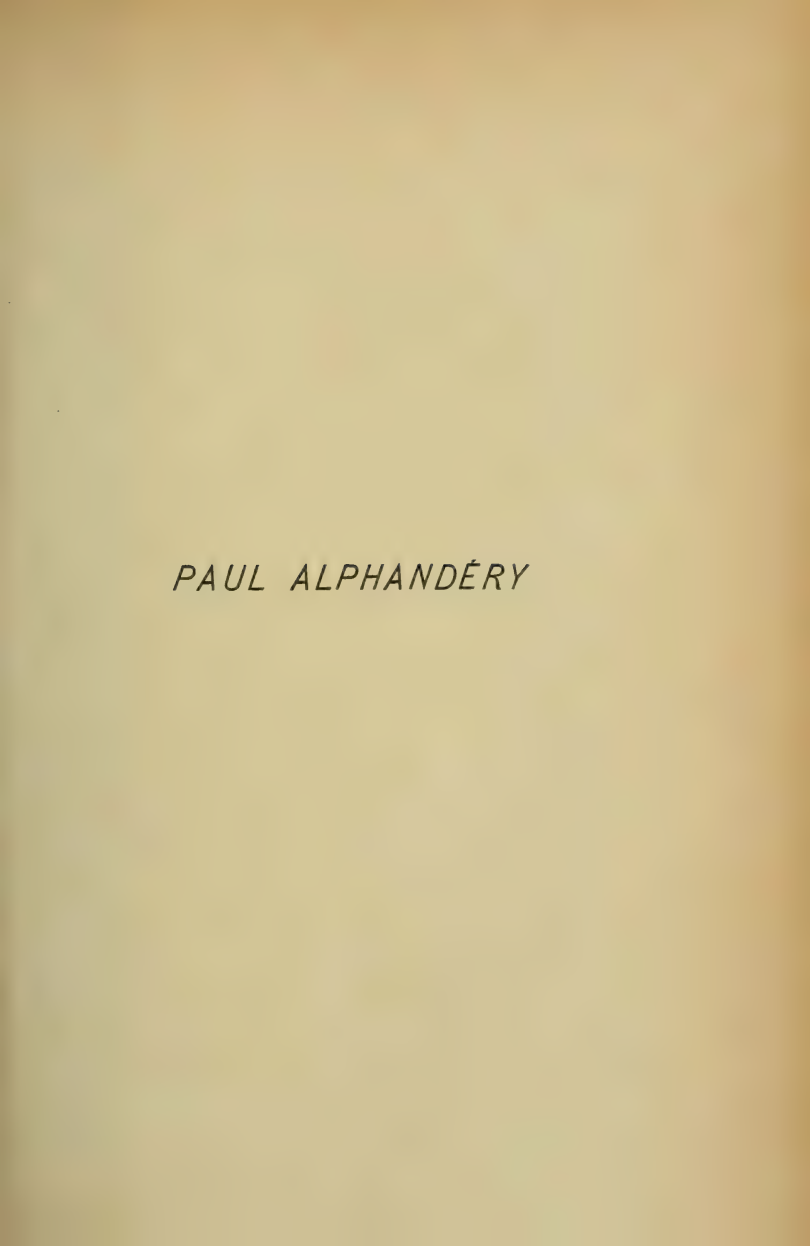
IV

Bataille des journaux du soir ! entends leurs cris
Qui se chamaillent aux quatre coins du ciel gris,
Et s'éraillent et se pourchassent, puis jacassent
Encore, et fous, étranglés d'alcool, se cassent.
Entends dans l'air heurté, haché de bruits, entends
Leur rage qui s'ébroue et s'enroue et s'enrhume,
Part, se disperse et perce la brume où s'allume
Le gaz, en l'aigre vert des arbres du printemps.
Rauques, brisés d'ardeur, où courent-ils ? quel rêve,
Qui planait sur la ville ce jour d'avril, crève,
Et claque en noirs drapeaux d'averses dans le vent ?
Où courent-ils, le long des trottoirs, au devant

De quel bonheur, vers quelle éclaircie apparue,
D'azur pâle, en la perspective de la rue?
L'Espoir!

Si c'était vrai, pourtant, qu'elle colporte,
Cette feuille d'un sou, l'espoir, de porte en porte.
Si tous les yeux, ce soir, ceux-là rougis qu'éteint
La fatigue, et ceux-là d'un feu sombre en un teint
De fièvre, si, penchés sous les lampes pour lire,
Les yeux dans toutes les maisons allaient sourire...
Entends-les, pêle-mêle, essoufflés, éperdus,
Ils se hâtent... Comme ils se savent attendus!
S'engouffrent par milliers dans les gares, reniflent,
Sous les halls clairs, dans le vacarme des départs,
Une dernière fois, Cité, ton cœur épars.
Puis, en route! Et les trains hors des barrières sifflent...

D'autres restent, troupeau misérable et têtu,
Qui rôde et grasseye encore quand tout s'est tu.
Ils connaissent, ceux-là, notre âme mécontente,
Nous harcèlent de leur voix fausse qui nous tente,
Guettant l'heure où, les nerfs surexcités et las,
On veut croire, malgré qu'ils nous mentent, hélas!
Oh! que de fois, au coin d'un carrefour qui gronde,
Les démons, ils m'ont pris, bousculé dans leur ronde!



PAUL ALPHANDÉRY

PAUL ALPHANDÉRY

Après-midi

Dites, quels souvenirs de doux compagnonnage
Nos promenades par la ville, aux jours brûlants,
Silencieux tous deux, mais sans gêne, et tout blancs
De poussière, des pieds traînants au front en nage !

Parlaient-ils à nos cœurs assez, les vieux quartiers !
Leurs fers forgés et leurs encadrements de portes,
Leurs hôtels aujourd'hui bruyants de cent métiers,
Quelle France y respire encore, qu'on croit morte !

Et cette rue, autour du cloître, quelle odeur
De barricade y monte des pavés encore !
Et quelle Liberté jeune, dans sa splendeur
De vierge forte, y tint le drapeau tricolore !

Ou bien, un grand besoin de calme nous portait
A rechercher ces salles claires de musée
Où, doré, dans l'oblique jour d'une croisée,
Un torse de Vénus grecque nous enchantait !

Ou bien, le soir, à l'arrière d'un bateau-mouche,
Nous regardions les quais, les berges défiler...
Et, folles, dans le bleu des coteaux où se couche
Le soleil, nos âmes rêvaient de s'exiler...

Paix du fleuve, lenteur des trains de bois, fumée
D'usines dans les ciels sans souffle... n'est-ce pas
L'inquiétude encor vers le bonheur, là-bas,
Ces airs de danse et ces guinguettes allumées ?

Enfin, souvenez-vous, nous étions, ce jour, trois,
Elle avec nous, portant des fleurs... O son sourire,
Près du tombeau, passé la grille des octrois !
Et nous, pâles, la tête nue et sans rien dire.

Le cher mort ! je sais bien, son âme n'est pas là,
Son âme sur les bouches vole, et sa couronne
Est ailleurs... Mais, des mains d'une enfant simple et bonne
Ces roses de faubourg, il dut aimer cela.

PAUL ALPHANDÉRY

Notre amitié

Notre amitié, quand j'y pense, je nous revois,
Le soir, tard, parmi vos livres, et votre voix
Je l'entends qui s'efforce à rire, si peu gaie
Qu'elle soit, d'elle-même, on dirait, fatiguée.

Le thé fume, les bûches sifflent, je me plains
A vous, et je remets entre vos mains viriles
Mon cœur et la souffrance des heures stériles,
Et je cache parfois mes yeux de larmes pleins.

Les six étages dorment dans l'ombre. Personne
Ne veille plus, que nous et, peut-être, ceux-là,
Invisibles, dont le nom seul nous consola
Si souvent! Puis je pars et notre pas résonne.

Mystère, craquements du si long corridor,
Rideaux de nuit qui s'écartent devant la lampe,
Jusqu'au puits noir de l'escalier où, sur la rampe
Penchés et parlant bas, nous faisons halte encor.

Enfin, l'adieu dans le courant d'air de la porte.
Il gèle, la lune éclaire le sol durci.
Mais redouble l'hiver, souffle le vent, merci
Pour ce cœur réchauffé par vous que je remporte!

PAUL ALPHANDÉRY

Revenir

Vous quitté, je reviens à pas lents. C'est la nuit,
En été. Devant moi, la rue obscure fuit,
Sous le silence des étoiles tout étroite,
Et pourtant, d'être vide, élargie et plus droite.
Un peu fiévreux, j'embrouille en ma tête à demi
Livres, thé, fumerie et votre voix, ami.
Il a plu. Sur ma joue une feuille s'égoutte,
Surprise de fraîcheur qui glisse comme un mol,
Un long baiser de bouche fondante en mon col,
Malice tendre d'une âme qui suit ma route...
Aux carrefours, des jupes rôdent. O douleur
De ces dandinements sous la lune! Et toi, dure
Hécate, ton vieux maléfice encore dure!
Face blanche de rage! il te faut la pâleur

Du vice et de la chair gâtée, et qui sourie
Au passant, une peau maquillée et flétrie,
Des couteaux dans les encoignures, et le coup
Par derrière, et la fuite, ensuite, à pas de loup...
Plus loin, d'autres ombres, du bout de longues hampes,
Éteignent, le long des trottoirs, les derniers feux.
Quel mystère en ce geste lent, comme pieux !
Sur quels autels de sombre oubli brûlaient ces lampes,
Veilleuses d'insomnie et d'impudicité ?
Transpirant des bleus toits de zinc de la cité,
Fumée errant aux façades closes encore,
Vois tes tristes sueurs, Amour, ternir l'aurore !

Mais du sol trempé monte en mes jambes de laine
Une mollesse dont bientôt mon âme est pleine.
Les arbres, les dieux noirs des fontaines, les pierres,
L'immense arche du ciel pâli sur mes paupières
Pèsent. La ville, alors, tout contre elle me berce,
Comme une fille au cœur peu sûr, qu'on sait perverse,
Mais dont la lèvre est franche en folie et ne ment
Qu'en paroles, et qu'on rêve bonne, en dormant...

AUBE DE JUILLET

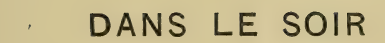
à Jérôme et Jean Tharaud

AUBE DE JUILLET

Au-dessus des toits, une lueur lactée
Point et, dans la vasque en bronze réfractée,
Glace d'azur les nymphes, glisse un éclair
Le long d'un filet d'eau qui bruit. Rien dans l'air,
Les miasmes de la nuit dispersés, ne pèse.
La ville sur le sein de l'aube s'apaise,
Respire à peine et prend un front puéril.
On dirait, bien qu'en été, qu'un brusque avril
Argente les quais où clapote le fleuve.
Un dôme luit, fourbi de lumière neuve.
Dans les squares c'est, comme aux champs, un réveil
D'oiseaux, une attente, aux cimes, du soleil.

Des vapeurs veloutent les gazons, l'écorce,
Brune et mouillée, a comme un vernis de force,
Et gai, sur une outre, danse un faune noir !

Matin ! rosée et brise, frissons d'espoir !
O lustrale clarté qui métamorphoses
Les cités, gueules d'enfer, en vierges roses,
Et, poudroyant aux fenêtres, agrandis
De tout le bleu ciel qui s'ouvre les taudis,
Matin, lave mon front, absous-le, n'y laisse
Que ce qu'il faut pour bien vivre, de faiblesse,
La pitié vraie, humble et l'amour indulgent !
Déjà, sur les charrettes, se dirigeant
En masse vers les halles, les frais légumes
De rustiques odeurs embaument les brumes,
Et dans l'aurore, au coin d'une rue, un four
De boulanger fume pour le pain du jour.



DANS LE SOIR

DANS LE SOIR

Tu me plais, si timide et si gauche et si blanche,
Avec tes mains sans bagues, ton col fin qui penche,
Tes cheveux relevés qui découvrent ton front,
Et ta joue enfantine au dessin ferme et rond.
Mais je tremble, vraiment je tremble que ma bouche,
Quand nous causons sous l'abat-jour, à demi-voix,
Ne prenne un pli, ne dise un mot qui t'effarouche,
Marque au feu, triste écho des hontes d'autrefois.

Et plus encor j'ai peur de ces temps de silence
Où bourdonne à mes oreilles mon sang qui sourd,
Où la ville, au loin, gronde et pousse un ahan sourd,
Où, toujours, comme un cœur affligé qui s'élance,

A travers le brouillard et la houille du soir,
Un sifflet monte et va mourir dans le ciel noir...
Oui, j'ai peur, car je sais, et mon âme recule,
Je sais de quelle chose trouble, au crépuscule,
Des silences pareils, ailleurs, furent suivis...
J'ai peur qu'une ombre impure, ô vierge, ne te frôle,
J'ai peur que ma peur même effleurant ton épaule,
Ne soit, pour l'essaim clair de tes songes ravis,
Pour tout ce cher bonheur qui te rend si vermeille,
La fumée étouffante où meurent les abeilles...

Écoute, je voudrais, comme j'ai changé d'âme,
Changer de masque aussi, changer d'yeux, que la flamme
De mon regard fût neuve et n'eût brillé jamais
Que pour dire à toi seule, enfant, que je t'aimais!
Écoute, je voudrais, te louant, que ma phrase
Eût des fluidités d'aurore qui s'embrase
Et dans l'air s'échappât comme un rayon subtil!
Mais tous les mots sont lourds! comment, mon vers fût-il
Plus plastique en mes doigts que la glaise ou la cire,
Y modeler ton immatériel sourire?
Il faudrait à mes chants l'allure de la brise,
La douceur de l'ondée où l'arc-en-ciel s'irise,
La trame irréelle du givre... Il leur faudrait
Ce qui tremble d'azur, d'odeurs, d'hymen secret

Dans un jardin d'avril scintillant de rosée,
Les pâmoisons des étamines, les douleurs
Des roses et la joie humide déposée
Par le baiser du clair de lune dans les fleurs...

Pourtant, si tu n'étais qu'une illusion tendre,
Le vain fantôme souriant d'un long espoir,
Si je t'avais rêvée à force de t'attendre,
A force de fixer ma lampe, seul, le soir.
Si tu n'étais que moi dédoublé dans la glace,
Un moi meilleur étreignant l'autre face à face,
Si tu n'étais... si tu n'étais qu'un lieu commun
De poète, une métaphore sans parfum.

ERRANTS

à Henry Goussé

ERRANTS

Pitié pour les pauvres désirs traînant la jambe
De rue en rue, en ce long soir de juin qui flambe,
Pitié pour ces honteux, ces solitaires, pour
Tous les rôdeurs qui vont frôlant, flairant l'amour.
Des poussières flottent très bas, des vapeurs tremblent
En spirales, les murs, les lignes d'arbres semblent
Bouger dans une brume rousse, dans le sang
Et les cris, dirait-on, d'un combat finissant...
Tristes frères ! sans doute, en quelque chambre étroite,
Étouffante, ils tournaient, les yeux fous, la peau moite
De fièvre. Ils étaient seuls. Mais non, en chaque coin,
Retrouvaient d'anciennes douleurs et, dans la glace,
Toute leur vie avec ses rides, face à face.
A tâtons, par l'escalier sombre, ils ont fui loin

D'eux-mêmes. Dans la rue on marche, on a la foule,
Les lumières, les coups d'épaules où l'on roule
Inconnu, les cafés, l'odeur, sur les trottoirs,
Des alcools, les bruits, les vrilles, les boutoirs,
Sur le crâne, des bruits, forant, cassant l'idée
Fixe, et l'on marche, on marche, la tête vidée.
Puis, dans la rue on croit à des hasards, on croit
Raccrocher l'espérance à force d'aller droit
Devant soi, loin... La rue est bourrue et rudoie...
Tout de même, l'amour y passe, on le coudoie.



NUITS

NUITS

I

Le fiacre roule. En quelle rue, on ne sait trop.
On sent battre en dedans, sous son crâne, le trot
Du cheval. On se penche endormi vers la glace :
Des becs de gaz éteints, des arbres, une place,
Jusqu'à ce pont, en pleine lune, large et bleu.
C'est là... Faut-il vraiment que l'âme s'exagère
Ses peines, pour ainsi reposer si légère!
Mais quel réveil, au coin du pont : un coup de feu
A retenti. L'écho dans mon cœur vibre encore.
C'était une nuit froide et pure, de ces nuits
Lointaines, où l'espace calme est si sonore
Qu'on entend finement trembler les moindres bruits.

Que pesait dans ce grand équilibre qui plane
Le dernier soubresaut d'un homme? Ni son cri,
Ni le sang qui s'étalait noir n'ont assombri
La limpide beauté de ta face, ô Diane!
La ville durement se taisait. Dans l'azur,
Ses palais, au bord du fleuve, sur les deux rives,
Élevaient d'ans et d'art chargés leur front obscur.
Et toi, Pitié, blessée à leurs arêtes vives,
Toi, bannie, et rôdant au pied de la terrasse
De ces jardins où l'ordre règne et tant de grâce,
Pitié, tu n'avais pas de gîte en la cité.
Le malheureux! je souffre son martyre : il erre
Depuis le soir. La main a longtemps hésité.
Mais les trottoirs ont la sonorité du verre,
L'éclat cruel. La rue est nette, unie, exacte
Comme une décision prise et comme un acte.

II

Couple silencieux, ils vont, l'été, s'asseoir
Dans les coins d'ombre des jardins et, tout un soir,
Sentent, de l'un à l'autre, à travers leurs mains nues,
Couler leur vie... O sources profondes, venues
De si loin, d'une nappe dormante et cachée!
Un souffle passe, il prend leur âme détachée,
La disperse, et l'odeur des pelouses c'est elle.
Reposée, attendrie, et ce cri d'hirondelle,
L'aigu cri de vos petits jeux, petites filles,
Elle! et ces poussières d'étoiles, elle encor!
Autour d'eux, une rumeur roule, des points d'or
Glissent entre les arbres noirs, le long des grilles.
Mais la calme vapeur de lune qui s'allonge
Sur les gazons isole et protège leur songe.
Puis, tout se tait, les clartés meurent, eux oublient
La ville et les soucis d'y vivre qui les lient.
Que savent-ils? Longtemps ils ont dans la tristesse,
Côte à côte, longtemps cheminé... Quand était-ce?

BANLIEUE

BANLIEUE

I

De hautes maisons neuves, de vagues espaces,
Des masures, plus loin, en embuscade, basses.

Là des réseaux de rails luisent. Combien de fils
Emmêlent sur le ciel leurs lignes! Où vont-ils?

Où va le crépuscule sournois sur la route?
Comme un escarpe il rôde, puis s'arrête, écoute...

Rien sur la route. Au loin la ville éteint ses cris
Dans le brouillard où se dilue un dôme gris.

Le soir se penche au bord d'un crime... Oh! rentre vite
De l'école. Si tu savais, pauvre petite!

II

Un jour de bise au ciel hérissé de souffrance
Hargneuse et sèche, un jour grisâtre en apparence
Quelconque, nous suivions cette route qui longe
Les espaces d'un champ de course au bord du bois.
Comme ce jour, depuis, a fleuri, comme il plonge
Ses racines avant dans mon cœur! Je revois
Ton fin visage rose de froid et ton air
Fragile dans ce nu paysage d'hiver,
Entre les prés gercés et les grilles rouillées
Des villas où craquaient ces branches dépouillées.
Notre tout jeune amour avait déjà des pleurs
De tendresse, une ardeur de sang dolente et sourde,
Un fond mystérieux de crainte, des pâleurs
Subites, et sa joie excessive était lourde.

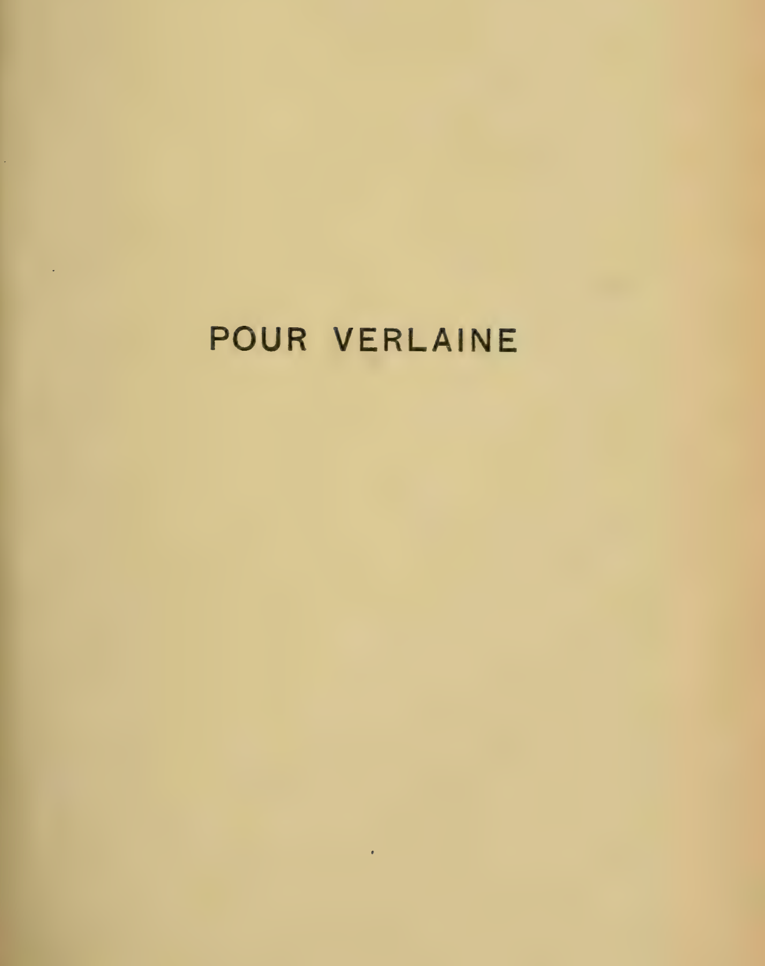
Tu marchais à mon bras, réfugiée et lasse,
Puis nous entrâmes dans un bouge nous asseoir.
Des hommes, dans un coin de la salle, à voix basse
Discutaient. Comme ils t'ont regardée! Et le soir
Tombait. Le givre aigu griffait les vitres bleues.
Et l'étau meurtrier du gel, à des cents lieues
A la ronde, serrait, broyait les longs chemins.
Notre amour, comme l'arbre, aux douleurs de la terre
Se mêlait, cramponnait sa tige solitaire.
Nous restions sans parler, mes mains cherchaient tes mains.

III

Un dimanche de feuilles claires, de fleurs blanches,
Dans la foule d'un parc de barrière, éventré
De trains sifflant sur des talus parmi les branches,
Un visage aperçu de gamin est entré
Dans mon âme, et, depuis, d'un blond de lin, la joue
Toute pâle, tachée étrangement de feu,
Quand je retrouve en moi ce pauvre enfant qui joue,
Comme il m'inquiète par son ardeur au jeu!
Nu-tête, le corps souple en ses grises guenilles,
Dans l'allée, au bord de l'étang, où les familles

Meuvent leurs groupes bariolés, il s'ébat,
Jette, sur l'eau, du pain, et lorsqu'il voit sa proie,
Le cygne, bellement s'approcher, son cœur bat
Pour lui seul, son cœur ne partage point sa joie.
Le petit faune de faubourg, je le chéris,
Mais tout en lui, son bleu regard fixe, sa vraie
Aisance dans la foule déjà, tout m'effraie,
Et j'entends des clameurs si hautes dans ses cris.
Des clameurs! cela monte, un soir, du fond des rues,
Cela s'avance en bandes sombres vite accrues,
Cela chante dans la poussière irrésistible,
Et c'est comme un autre printemps bien plus terrible...

POUR VERLAINE



POUR VERLAINE

I

Cour Saint-François

La cour n'a pas changé depuis toi. La marmaille
Dans le ruisseau d'eau sale y joue et se chamaille.
Des fûts vides, en tas, des charrettes à bras
L'encombrent, et les trains font la manœuvre au ras
Des toits, et l'on entend, vers la gare prochaine,
Tourner un disque avec un tintement de chaîne.
Tu vins là, seul, après dix ans, seul, comme un mort
Reviendrait, oublié de tous, et ton bagage,
Mince paquet qu'on jette, était lourd de remord
Et de génie et de promesses d'être sage.

O vagabond qu'on loge à la nuit, l'œil de l'hôte
Te suit ! Quel criminel es-tu ? de quelle faute
Encore rentres-tu si las, le jour fini ?
Ainsi ta vie : un numéro dans un garni.
Va, prends ta clé pendue au clou, prends ta chandelle,
Et monte. Ces souliers aux portes, eux aussi
Se sont traînés par quelle route jusqu'ici ?
Pauvre mansarde, avec cette ville, autour d'elle,
Monstrueuse, effrénée, et ces soirs où tu grilles
Du désir d'aller vers le fou rire des filles !
Et quels sanglots, alors, dans le silence, à fendre
L'âme, que le voisin écoute sans comprendre.

POUR VERLAINE

II

Passant du soir, viens avec moi, fendons le flot
Des voitures, suis-moi, prends garde à cette roue,
Arrête, demeurons sur ce refuge, îlot
Perdu dans le torrent de lumière et de boue.
Et maintenant, sois tout oreilles. Entends-tu
Ces cris, ce tourbillon de désespoir qui rôde
Autour de nous, partout où la mêlée est chaude,
Monte, couvre le ciel et, brusque, rabattu
Sur la rue, aux carreaux se cogne et flotte en châles
De brouillard et de pluie aux devantures pâles...
Quel besoin de souffrir encore pousse hors
De leur repos et mêle à nos fièvres les morts?

Qui sait? dans quelque vague enclos de banlieue
Ils dormaient. Chaque soir, au dessus des talus,
La ville déployait sa folle lueur bleue.
Quoi! dormir là, près d'elle, aux portes, jamais plus
Ne franchir ses octrois encombrés, où les routes
Viennent de loin avec amour se jeter toutes.
Ils rêvaient : quel grand feu de passion là-bas
Flambe? La foule noire des vivants circule,
La terre jusqu'à nous trépide sous leurs pas
Multipliés... Vers les clameurs du crépuscule
Ils se sont évadés, peut-être. Que de fois,
Vous, mes morts, par la ville ai-je entendu vos voix!
Jardins où, seul errant, je respire ta bouche,
O disparue! Et vous, cette ombre qui me touche
Comme une main l'épaule, et douce me conduit,
O maître, n'est-ce pas votre âme dans la nuit?

III

C'est un soir, aux heures de fièvre, quand les rues
Sont des enfers de cris et d'épaules bourrues
Qui vous heurtent en courant vite, dieu sait où...
La ville, elle chavire en un tournoiement fou
De lumière et de foule sombre qui s'écoule.
Sur l'asphalte, la pluie est bleue, où meurt le jour,
Et, par delà les brises du fleuve et la tour,
Au couchant, tant d'espoir dans les flammes s'écroule !
L'air ondule, comme en un songe d'alcool ;
Je vois double. Des escaliers, au ras du sol,
M'éventent d'un vacarme sourd, d'odeurs de gares.
Les carrefours, j'y plonge et nage, en la bagarre

Des fiacres. Les trottoirs, j'y rêve, en les halos
Des boutiques, les yeux éblouis et mi-clos.
Un omnibus ébranle un pont. Le reflet rouge
D'un bec de gaz dans l'eau grise s'allonge et bouge.
Et voici, j'ignore comment... oui, c'est bien toi,
Qui passes en traînant ta jambe près de moi.
C'est bien toi, faune las, parmi les maigres arbres
De la cité, toi qui, naguères, sur les marbres
Des cafés accoudant ta divine langueur,
Écoutais, sage et fol, chanter, pleurer ton cœur !
Que veux-tu ? dans le ciel nocturne, vois, ta gloire
Se lève ! Que veux-tu ? souffrir encore et boire
Encore dans ta ville ? et le séjour des bons
Fait-il donc regretter la rue aux vagabonds ?
Mais tu fuis... dans le vent flotte ton foulard rouge.
Plus rien, que ce reflet dans l'eau grise qui bouge...

TABLE

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour deux mille exemplaires de ce dix-septième cahier le mardi 7 juin 1904.

Le Gérant : Charles Péguy

Ce cahier a été composé et tiré au tarif des ouvriers syndiqués

---

Imprimerie de Suresnes (Ed. Grenier, directeur), 9, rue du Pont. — 8981

Fini d'imprimer deux mille exemplaires de ce dix-septième cahier le jeudi 9 juin 1904

à l'Imprimerie de Suresnes

(Ed. Grenier, directeur)

9, rue du Pont

CAHIERS DE LA QUINZAINE, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement.

Nos Cahiers sont édités par des souscriptions mensuelles régulières et par des souscriptions extraordinaires ; la souscription ne confère aucune autorité sur la rédaction ni sur l'administration ; ces fonctions demeurent libres.

Nos Cahiers paraissent par séries; une série paraît dans le temps d'une année scolaire, d'une année ouvrière, d'octobre-novembre à juin-juillet; l'abonnement se prend pour une série.

Le prix de l'abonnement est de vingt francs pour la série. Nous acceptons que nos abonnés paient leur abonnement par mensualités de deux francs.

Pour tout changement d'adresse envoyer soixante centimes, quatre timbres de quinze centimes.

Nous engageons nos abonnés de certains pays à nous demander un abonnement recommandé ; *le prix de l'abonnement* recommandé *est de vingt-cinq francs pour la série; tous les cahiers de l'abonnement recommandé sont empaquetés à part et* recommandés *à la poste ; la recommandation postale, comportant une transmission de signature, garantit le destinataire contre certains abus.*

157.

L'abonnement ordinaire cesse de fonctionner pour chaque série au plus tard le 31 décembre qui suit l'achèvement de cette série ; ainsi du premier juillet au 31 décembre 1903 on pouvait avoir pour vingt francs les vingt-deux cahiers de la quatrième série complète.

A partir du premier janvier qui suit l'achèvement d'une série, le prix de cette série est porté au moins au total des prix marqués; ainsi depuis le premier janvier 1904 la quatrième série se vend trente-cinq francs.

M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, reçoit pour l'administration et pour la librairie tous les jours de la semaine, le dimanche excepté, — de huit heures à onze heures et de une heure à sept heures.

M. Charles Péguy, gérant des cahiers, reçoit pour la rédaction le jeudi soir de deux heures à cinq heures.

Adresser à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement, toute la correspondance d'administration et de librairie : abonnements et réabonnements, rectifications et changements d'adresse, cahiers manquants, mandats, indication de nouveaux abonnés. N'oublier pas d'indiquer dans la correspondance le numéro de l'abonnement, comme il est inscrit sur l'étiquette, avant le nom.

Adresser à M. Charles Péguy, gérant des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement, la correspondance de rédaction et d'institution. Toute correspondance d'administration adressée à M. Péguy peut entraîner pour la réponse un retard considérable.

Pour savoir ce que sont les Cahiers de la Quinzaine, *il suffit d'envoyer un mandat de trois francs cinquante à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement. On recevra en spécimens six cahiers de la deuxième, de la troisième et de la quatrième série.*

Nous mettons ce cahier dans le commerce ; nous le vendons deux francs.

18e Cahier

CAHIER DE JUIN DE LA CINQUIÈME SÉRIE

LOUIS MÉNARD

PROLOGUE

D'UNE

RÉVOLUTION

CAHIERS DE LA QUINZAINE
paraissant vingt fois par an
PARIS
8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

Nous prévoyons que le premier cahier de la sixième série, paraissant le dimanche 2 octobre prochain, sera le *catalogue analytique sommaire de* nos *cinq premières séries;* nous demandons à nos abonnés, de même que nous pensons dès aujourd'hui à préparer l'établissement de ce catalogue, de penser, pour leur part, à en préparer la distribution utile ; c'est-à-dire que nous leur demandons, pendant l'achèvement de cette cinquième série, de chercher et de nous indiquer à qui nous pourrons utilement envoyer ce *catalogue analytique sommaire,* comme nous envoyons nos *vient de paraître;* pour savoir ce qui aura paru dans les cinq premières séries des cahiers, il suffit d'envoyer dès aujourd'hui son nom et son adresse à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement ; on recevra en octobre notre *catalogue analytique sommaire;* pour faire savoir à quelqu'un ce qui aura paru dans les cinq premières séries des cahiers, il suffit d'envoyer dès aujourd'hui à M. André Bourgeois le nom et l'adresse de la personne à qui on s'intéresse ; avertir en même temps cette personne ; elle recevra en octobre notre *catalogue analytique sommaire.*

Nous demandons particulièrement à nos abonnés d'utiliser les déplacements des vacances pour nous chercher des abonnés nouveaux.

Notre collaborateur Émile Buré nous avait proposé de nous faire un cahier de la double révolution de 1848; il avait des documents intéressants; j'avais retenu ce cahier pour devenir un cahier de commémoration, le cahier de juin de la cinquième série.

Avant de se mettre au travail, il voulut me montrer les textes et documents qu'il avait; à peine y avions-nous jeté les yeux que d'un commun accord et spontanément nous résolûmes de commencer par publier, en réimpressions, ces textes et ces documents, aujourd'hui rares ou définitivement épuisés.

Cette résolution présentait de nombreux avantages; elle renvoyait à beaucoup plus tard le travail de rédaction; généralement nous pensons tous que le premier des commentaires ne vaut pas le dernier des textes; et qu'ainsi tout texte passe avant tout commentaire; particulièrement rien ne vaut ces vieux textes révolutionnaires, vieux et jeunes, rien ne vaut de tenir en mains ces vieux livres de révolutionnaires, d'hommes qui firent ou virent des révolutions moins vite avortées que les nôtres.

En tête de ces textes et de ces documents le Prologue d'une Révolution, *de Louis Ménard; ce livre sera donc en tête de nos réimpressions aussi; puis nous continuerons d'année en année à publier les textes et les documents que nous aurons qui seront de l'ordre de publication et de l'ordre de publicité de ces cahiers.*

Nous publions aujourd'hui ce livre non pas comme

une œuvre de Louis Ménard parmi plusieurs œuvres de Louis Ménard, mais comme un texte afférent aux journées de février et surtout aux journées de juin 1848, comme un document par lequel nous contribuons à l'histoire de la double révolution de 1848, comme un témoignage du temps, un monument de la perpétuelle utilisation du peuple par la bourgeoisie, de la perpétuelle déception du peuple par la bourgeoisie, du perpétuel massacre du peuple par la bourgeoisie.

Cette réimpression d'un livre témoin est la réimpression d'un témoignage, non d'une œuvre.

Publié en 1849 au bureau du Peuple, *le* Prologue d'une Révolution *est aujourd'hui et depuis longtemps complètement épuisé ; l'exemplaire sur lequel nous avons composé a été prêté à Buré par M. Maxime Vuillaume, aujourd'hui rédacteur au* Radical.

M. Vuillaume a connu un deuxième exemplaire de cette utilisation, de cette déception, de ce massacre; en 1871 il était rédacteur au Père Duchêne; *si l'on veut bien se reporter à la récente* revue blanche *on verra,* huitième année, premier avril 1897, tome XII, numéro 92, page 372, *comment, condamné à mort par la prévôté militaire du Luxembourg, il fut tiré d'affaire par un sergent de la ligne, qui était étudiant en médecine; on verra sur son exemple dans quelles formes on rendait la justice pendant la semaine de mai; c'étaient les mêmes formes où nous voyons par le témoignage de Louis Ménard qu'on l'avait rendue pendant la semaine de juin; on sait que* la revue blanche *avait dans son numéro précédent, du 15 mars 1897, ouvert une vaste enquête sur la Commune auprès des personnes qualifiées; M. Vuillaume a publié tout récemment dans* le Radical, *en feuilleton, une étude assez brève sur le massacre des otages, de l'archevêque de Paris.*

Le Prologue d'une Révolution, *dans l'édition originale, 1849, forme un volume* in octavo *de 316 pages, y compris la table des matières; nous avons, dans le format des cahiers, reproduit aussi*

fidèlement que nous l'avons pu cette première édition ; nous reproduisons en tête la page de l'ancien titre ; nous ne nous sommes permis que de remplacer, dans la table des matières *que nous avons reproduite, la pagination de l'ancienne édition par la pagination de l'édition présente ; nous avons suivi le texte un peu servilement peut-être, un peu puérilement ; mais en matière de réimpression il vaut mieux pécher par excès de fidélité que par excès d'indépendance.*

Sur Louis Ménard et son œuvre on trouvera des renseignements circonstanciés dans Philippe Berthelot, **Louis Ménard et son œuvre**, étude précédée du portrait et d'un autographe de Louis Ménard, accompagnée de deux reproductions de tableaux et suivie de pages choisies, *un volume in-18 de 316 pages,* le dernier païen, Louis Ménard, l'homme, l'œuvre, pages choisies, poésie, variétés littéraires, dialogues philosophiques, rêveries historiques, symbolique des religions, problèmes sociaux, état actuel des croyances, *chez Juven, trois francs cinquante, en vente à la librairie des cahiers.*

Si nous présentons ce Prologue d'une Révolution *comme un témoignage de Louis Ménard historien, non comme une œuvre de Louis Ménard auteur, il n'en était pas moins équitable de commencer par présenter à nos abonnés tout Louis Ménard, au moins en bref; avant le témoignage, le témoin ; nous avons demandé à notre collaborateur Daniel Halévy la notice préliminaire ; on notera que la notice de Daniel Halévy ne cadre pas tout à fait avec ce que j'ai dit dans le présent* avertissement ; *c'est bien comme cela ; et il fallait qu'il en fût ainsi ; gérant de ces cahiers je suis naturellement porté à voir ce* Prologue d'une Révolution *en série dans les réimpressions du même ordre que nous préparons et plus généralement en série dans nos cahiers ; biographe, au contraire, Daniel Halévy voit surtout ce* Prologue d'une Révolution *comme une œuvre de son auteur, de Louis Ménard, à sa place dans la vie et dans l'œuvre de Louis Ménard; cette réaction, qui défend l'homme contre la série, est légitime et salutaire ; cette divergence de résultat traduit exactement une divergence*

de situation dans le travail; et elle est, aussi, une résultante et une manifestation de notre commune liberté.

*Heureuse et juste liberté de travail; parce que ce cahier est un cahier de juin 1848, et non pas encore un cahier de Louis Ménard, la notice de Halévy est brève; mais parce qu'elle est une notice biographique de Louis Ménard, elle marche un peu contre l'*avertissement *que j'ai fait pour le cahier.*

LOUIS MÉNARD

Daniel Halévy

LOUIS MÉNARD

Chacun sait que Louis Ménard mérite une renommée qu'il n'a pas, et le respecte infiniment sans cesser de l'ignorer. Cette notoriété singulière est pourtant explicable.

Le public adresse une double demande à ceux qui font profession d'écrire. Il veut qu'on l'instruise, car la vie impose le travail ; il veut qu'on le distraie, car le travail impose le repos. Et il donne un peu de gloire à ceux qui le satisfont, à ses amuseurs et à ses maîtres. Mais Louis Ménard ne fut ni un amuseur, ni un maître. Il fut un curieux des choses de l'esprit, et sa récompense, ou sa punition, fut que les curieux des choses de l'esprit, les dilettantes, l'ont seuls apprécié.

On sait qu'il fut polythéiste, commentateur de tous les mythes, divinateur de tous les mystères; qu'il célébra les rites de Vénus et révéra dévotement la chaste sœur de cette déesse, Marie, vierge et mère de Jésus.

Fleur du paradis, Vierge immaculée,
Puisque ton chaste sein conçut le dernier Dieu,
Règne auprès de ton fils, rayonnante, étoilée,
Les pieds sur la lune, au fond du ciel bleu.

On sait que ces fantaisies mirent en péril la rectitude de sa pensée, et que Louis Ménard eut une vieillesse

troublée par la multitude de ses Dieux; mais on sait moins que cet homme triste et ravagé aux paradoxes duquel nous sourîmes, n'était que l'ombre d'un autre homme, d'un vigoureux et franc esprit.

En 1848, Louis Ménard, âgé de vingt-six ans, était un jeune poète admiré par quelques amis, Leconte de Lisle, Baudelaire, Banville, et un chimiste heureux : son ingéniosité l'avait bientôt mené à d'importantes trouvailles. Il avait découvert le collodion, et un puissant explosif, la nitro-mannite. Mais la justice lui parut plus désirable que le rythme d'une phrase ou le secret d'une substance, et la Révolution le prit tout entier. Assidu au club de Blanqui, il préconisait l'action la plus rapide et la plus révolutionnaire.

Il assista aux batailles de juin, et eut le rare courage de tenir les yeux ouverts pendant ces jours terribles. Il vit la férocité des vainqueurs, massacrant et torturant à loisir les vaincus. Il mesura la force des instincts brutaux qui sommeillaient dans cette France orgueilleuse de son humanité, et résolut d'écrire les faits, de raconter l'événement. La résolution était courageuse, car il s'était fait dans l'opinion lassée une sorte d'accord pour affaiblir, voiler, excuser ou se dissimuler entre soi la réalité de la catastrophe. Louis Ménard écrivit le *Prologue d'une Révolution,* qui reste un des plus forts témoignages sur les journées de Juin.

Poursuivi, Louis Ménard s'en réjouit et rassembla ses preuves pour un débat public. Mais les magistrats refusèrent de connaître ces preuves et le condamnèrent sans débats.

Il dut quitter la France, traîna trois années d'exil, et

revint brisé par cette vie qu'il avait menée. La pièce intitulée *Cremutius Cordus*, datée de 1852, est une des plus énergiquement tristes qu'il ait écrites.

Les peuples vieillis ont besoin d'un maître ;
Ce n'est plus en eux qu'ils cherchent la loi.
Dans un autre siècle il m'eût fallu naître :
Il n'est point ici de place pour moi.

L'idéal qu'avait rêvé ma jeunesse,
L'étoile où montaient mes espoirs perdus,
Ce n'était pas l'art, l'amour, la richesse,
C'était la justice ; et je n'y crois plus.

Mais je suis bien las de ces tyrannies
Qu'adore en tremblant le monde à genoux :
Peuples énervés, races accroupies,
Nous léchons les pieds qui marchent sur nous.

Le présent est plein d'odieuses choses,
L'avenir est morne et désespéré :
Si l'on peut choisir ses métempsycoses,
Ce n'est pas ici que je renaîtrai.

Quand la mort, brisant la dernière fibre,
Au limon natal viendra m'arracher,
S'il est quelque part un astre encor libre,
Là-haut, dans l'éther, je l'irai chercher.

Louis Ménard avait trente années d'âge, et toute sa vie d'homme devant lui. Il fit un peu de peinture, écrivit quelques essais, quelques poèmes. Sollicité par ses amis, fatigué de loisirs, il écrivit deux petits livres, la *Morale avant les philosophes*, et le *Polythéisme hellénique ;* puis son *Histoire des Grecs*.

Une philosophie anime ces divers ouvrages. Louis Ménard oppose au panthéisme des romantiques le polythéisme des anciens, à la notion d'un monde engrené

où les êtres ne sont qu'éléments et rouages, la notion d'un monde discontinu où se heurtent et se concertent des forces indépendantes. Cette idée porte loin. Louis Ménard la conçoit, d'autres la développeront, un Renouvier, un William James.

Louis Ménard écrivit peu. La joie, qui est le ressort des grandes productions, lui manqua. Il parla de la Grèce même avec un accent de tristesse. Elle lui apparut comme une sorte de miracle sur les voies sanglantes et souillées de l'histoire : ce n'est pas un signe précurseur qui illumine l'avenir, c'est un souvenir qui avive les regrets. Les lecteurs du *Polythéisme hellénique* n'ont pas oublié la belle période qui achève ce livre :

« Qu'importe aux principes éternels que l'humanité les connaisse ou les ignore? Ils vivent dans leur sphère immobile sans s'inquiéter des croyances changeantes. Laissons l'avenir sur les genoux des dieux, et puisque le présent seul nous appartient, contentons-nous de rendre une justice impartiale à toutes les formes de la pensée humaine. C'est bien assez peu d'être un homme, sans se condamner à n'être que de son pays et de son temps. Les époques stériles, qui ne peuvent plus donner à l'idéal une forme nouvelle, peuvent du moins comparer celles sous lesquelles il s'est révélé au passé. La vieillesse du monde serait trop triste, s'il ne restait aux races fatiguées la consolation suprême du souvenir. Quand le présent n'a plus d'espérances, l'avenir plus de promesses, la société des morts vaut mieux que celle des vivants. »

Que ce langage est mélancolique, et, malgré les apparences de la profondeur et de la sérénité, comme il

est amer et borné ! Il est assez beau d'être un homme, dirions-nous, et il n'est que trop difficile d'être de son pays et de son temps. Nous ne savons, nous ne pouvons savoir si notre époque est stérile : nos successeurs en jugeront sur nos œuvres. Le présent, notre fuyante richesse, nous ne l'userons pas à rendre une vaine justice aux idéalités du passé. Qu'ont-elles besoin de notre justice, de notre impartialité ? A travers les instants nous viserons l'avenir, que nous ne voulons pas laisser sur les genoux des dieux : car les dieux, l'expérience et la mythologie nous l'enseignent d'accord, sont le plus souvent aveugles ou mauvais.

Louis Ménard entendrait peut-être un tel langage, et ses plus vieux instincts se réveilleraient en lui pour nous approuver. Il se souviendrait de sa jeunesse militante, des jours d'espoir et de combat qui furent les plus doux de sa vie, et il nous saurait gré d'avoir choisi dans son œuvre oubliée, pour le réimprimer ici, ce travail d'adolescent, ce petit livre irrité, le *Prologue d'une Révolution.*

Daniel Halévy

prologue d'une révolution

Restait la topographie de l'ancien Paris, 1848; ici nous ne pouvions pas ne pas mettre de notes; ces notes ne constituent pas un vain étalage d'érudition archéologique; elles forment l'appareil indispensable de la lecture même et de l'intelligence du texte; comment se représenter ces anciennes luttes, ces anciennes guerres urbaines, ces anciens massacres, si l'on n'essaie pas de se représenter la ville, aujourd'hui transformée, qui en fut le siège et l'instrument.

Une représentation de cet ordre est particulièrement difficile; on se représenterait plus facilement de l'avenir préfiguré dans le présent que du passé aboli dans ce même présent; dans une ville moderne on se représenterait plus facilement la ville plus moderne encore, qu'on ne se représente la ville ancienne; on se représente plus facilement un pâté de maisons coupé par une avenue non ouverte encore que l'on ne se représente tout un quartier plein non fendu encore par le boulevard Saint-Germain, le boulevard Saint-Michel, par la rue Soufflot, par la rue Gay-Lussac, par la rue Claude-Bernard.

Notre collaborateur M. Paul Dupuy, dont on connaît la sûreté de compétence pour tout ce qui tient à l'histoire de Paris, n'a donc pas seulement restitué les noms anciens, remis de beaux noms anciens sur de vilains noms modernes; il a réussi, dans les brèves notes des éditeurs *qu'on lira au cours du texte, à restituer des aspects topographiques et sociaux.* (1)

---

(1) Page 12 du cahier, *note*, il faut lire que le deuxième arrondissement se composait nommément des quartiers de la Chaussée-d'Antin, du Palais-Royal, de Feydeau et du Faubourg-Montmartre, compris aujourd'hui dans les premier, deuxième et neuvième arrondissements. La mairie en était rue Pinon, aujourd'hui rue Rossini.

PROLOGUE

D'UNE

RÉVOLUTION

FÉVRIER — JUIN. — 1848.

PAR LOUIS MÉNARD.

> Une révolution qui n'a pas pour but d'améliorer profondément le sort du peuple n'est qu'un crime remplaçant un autre crime.
>
> MAXIMILIEN ROBESPIERRE.

PARIS,
AU BUREAU DU PEUPLE.
3. RUE COQ-HÉRON

1849

PROLOGUE

D'UNE RÉVOLUTION.

FÉVRIER – JUIN – 1848.

CHAPITRE PREMIER

Introduction. — Causes générales de la révolution de Février. — Agonie de la vieille société. — Corruption dans les mœurs et dans la politique. — Session des scandales. — La bourgeoisie se détache de son gouvernement. — Les banquets réformistes. — Le ministère viole le droit de réunion. — L'opposition recule. — Attitude du peuple et des sociétés secrètes. — Conseil de guerre aux bureaux de la *Réforme*.

Journée du 22 février. — Rassemblements populaires. — Préparatifs du pouvoir. — Hésitation des troupes et de la garde nationale. — Premières barricades.

La Révolution française avait été brusquement arrêtée dans sa marche le 9 thermidor, au moment où, victorieuse de ses ennemis, elle préparait la solution du grand problème qu'elle avait posé : l'organisation de la Démocratie. Le dogme de la religion nouvelle était trouvé : c'était le Droit, complément nécessaire et méconnu jusqu'alors du dogme chrétien, qui est le Devoir. Les principes étaient proclamés ; ils étaient contenus dans la déclaration des Droits de l'Homme,

l'Évangile de la Démocratie : c'étaient la Liberté, l'Égalité et la Fraternité. Restait l'application. Devant cette question pratique, qu'il nous soit permis de le croire, pour diminuer nos regrets, les philosophes de la Montagne eussent hésité.

Pendant la période de réaction qui s'étend de 1794 à 1848, leur œuvre, interrompue dans le monde des faits, fut continuée dans le monde des idées par des penseurs solitaires. De même que dans les mythologies de l'Inde, avant de créer un monde, l'Esprit s'incarne et se recueille pendant de longues années, pour évoquer, à force d'austérités, de méditations et de prières, le rêve divin, miroir du monde à venir; ainsi, pendant le long sommeil de la Démocratie, les théories sociales apparurent au Peuple comme le rêve d'une société nouvelle.

Des livres des philosophes, ces théories se répandaient dans l'esprit de quelques disciples, et dans l'ombre des sociétés secrètes, attendant l'heure d'éclore à la lumière. Cette heure, plusieurs révolutions impatientes essayèrent de la devancer; c'étaient des germes avortés : les penseurs n'avaient pas assez médité, le Peuple et les martyrs de sa cause n'avaient pas assez souffert.

Les révolutions, ainsi qu'on l'a souvent remarqué, ressemblent dans leur marche aux grands cataclysmes du monde physique. Cet universel sommeil de la nature qui précède les orages, nous en retrouvons l'image dans cette torpeur de l'opinion publique pendant les dernières années de la monarchie, torpeur que le parti bourgeois prenait ou feignait de prendre pour une inébranlable confiance de l'opinion, et que Lamartine caractérisait bien mieux en disant : La France s'en-

nuie. On avait perdu l'habitude et presque le souvenir de ces profondes secousses qui avaient plus d'une fois compromis l'existence de la dynastie de Juillet.

Au milieu de ce calme, la décomposition du vieux monde s'opérait rapidement. Au-dessus du Peuple sans existence légale, sans droits politiques ni civils, sans garanties contre l'oppression, l'exploitation et la misère, s'endormaient en paix les classes officielles, en proie à une gangrène dévorante.

Je ne sais ce qu'avaient fait les villes maudites que consuma le feu du ciel, mais à coup sûr, la corruption ne fut en aucun temps si profonde que dans le nôtre. Elle était arrivée à un tel degré, qu'elle n'avait plus conscience d'elle-même : le sens moral était atrophié, la tyrannie du capital érigée en dogme, le vol légalisé et pratiqué impudemment au grand jour par tout ce qu'on appelait alors le pays légal, depuis le notaire, l'agent de change et le banquier, s'enrichissant de la ruine des familles, et spéculant sur la disette des grains, jusqu'au petit marchand, fraudant sur le poids et la qualité de sa marchandise, et falsifiant les aliments du Peuple avec des drogues vénéneuses; les lois de la nature elle-même viciées et perverties, le mariage transformé en un marché de prostitution, le foyer conjugal en un bagne, la famille en un troupeau d'héritiers s'abattant comme des corbeaux sur un cadavre.

La corruption avait passé des mœurs dans la politique. La chambre des députés, devenue une armée disciplinée et salariée de fonctionnaires, ne servait plus qu'à couvrir d'une apparence de légalité la honteuse politique du pouvoir exécutif. A l'extérieur, cette politique rayait la France du rang des nations indépen-

dantes pour en faire l'instrument servile de tous les gouvernements absolus; à l'intérieur, elle étouffait toutes les libertés politiques, organisait la vénalité des charges d'un côté, celle des consciences de l'autre, et appuyait la monarchie bourgeoise sur une aristocratie de fonctionnaires et de financiers.

Cette aristocratie perdit la monarchie de Juillet, comme l'aristocratie militaire avait perdu l'empire, en forçant la petite bourgeoisie, opprimée et exploitée comme le Peuple, à faire cause commune avec lui. Ajoutons aussi que la partie honnête de la bourgeoisie fut détachée du gouvernement par les tripotages honteux qui se révélèrent coup sur coup, et firent donner à la session de 1847 le nom de *session des scandales*. On apprit par les révélations d'un député journaliste, Émile de Girardin, que le gouvernement avait vendu des privilèges de théâtre, des projets de loi, des promesses de pairie. On vit un ministre, convaincu de concussion, condamné à la dégradation civique. En abandonnant ainsi comme un bouc émissaire un collègue maladroit, le ministère crut avoir apaisé l'opinion; l'opposition insista et demanda une enquête : les ministres opposèrent une dénégation pure et simple, et la chambre se déclara satisfaite de ces explications.

Ce dernier trait acheva d'éclairer le pays sur la lèpre qui rongeait son gouvernement. Le seul pouvoir qui restât debout dans l'opinion, la chambre des députés, venait de proclamer elle-même sa déchéance, et l'idée longtemps oubliée de la réforme électorale apparut tout à coup comme un remède à cette pourriture qu'on ne pouvait plus cacher. Des banquets réformistes s'organisèrent dans toute la France. Presque partout, à la

vérité, la bourgeoisie et ses représentants y dominaient, et, au milieu de cette effervescence de l'opposition dynastique, le parti républicain se tenait dans l'ombre; cependant on perdit peu à peu l'habitude de porter la santé du roi dans ces banquets; parfois même des discours franchement démocratiques épouvantèrent à la fois le ministère et ceux qui avaient provoqué une réaction contre lui.

Ce fut alors que les banquets commencèrent à inspirer au gouvernement des craintes sérieuses. La dernière phrase du discours prononcé par le roi à l'ouverture des chambres contenait une allusion à ces réunions dont la cause était attribuée à des passions ennemies et à des entraînements aveugles. La lutte était engagée, l'opposition voulut la soutenir; elle organisa un banquet à Paris et s'efforça de faire constater la nécessité de la réforme dans l'adresse de la chambre des députés au roi. Mais ce fut pour le ministère l'occasion d'un nouveau triomphe; l'inébranlable bataillon des satisfaits fit replacer dans l'adresse les mots de *passions ennemies* et d'*entraînements aveugles,* par lesquels le discours de la couronne avait flétri les banquets. Le ministère, rassuré, voulut en finir avec ces manifestations inquiétantes, et déclara s'opposer au banquet annoncé.

Ici, l'arbitraire devenait flagrant et intolérable; depuis plusieurs années on avait exhumé de vieux décrets contre les associations, mais le droit de réunion avait toujours été reconnu, et rien dans notre législation n'autorisait la défense des ministres. Les commissaires du banquet, auxquels s'adjoignirent environ soixante députés et trois pairs de France, d'Alton-Shée, de

Boissy et d'Harcourt, manifestèrent l'intention de passer outre.

Au milieu de l'agitation des esprits, une telle résolution pouvait amener une émeute; le gouvernement ne l'ignorait pas; toutes ses mesures étaient prises depuis longtemps. Paris et les forts étaient encombrés de troupes; une émeute ne pouvait manquer de rallier autour du pouvoir tous les amis de l'ordre, on aurait bon marché des autres, et il serait facile, après la victoire, de faire retomber sur l'opposition la responsabilité du sang versé.

Cette responsabilité effraya l'opposition. La plupart des députés qui devaient prendre part au banquet appartenaient au centre gauche et se ralliaient autour d'Odilon Barrot. On craignait les députés radicaux qui n'avaient été appelés que pour faire nombre; on sentait instinctivement que l'opposition constitutionnelle n'avait pas assez de vitalité pour profiter d'une révolution. Il fallait à tout prix éviter une collision dont le résultat ne pouvait profiter qu'au pouvoir ou au parti radical.

On crut y parvenir en choisissant le lieu du banquet dans les Champs-Élysées; la facilité avec laquelle les troupes y peuvent manœuvrer, la largeur des rues environnantes y rendaient, supposait-on, toute émeute impossible.

De toutes les maladresses de l'opposition constitutionnelle, aucune peut-être ne fut plus dangereuse; elle livrait sans défense à leurs ennemis ceux qui répondaient à son appel; si le ministère eût dirigé le mouvement, il n'eût pas agi autrement. Enfin, les commissaires du banquet, pour rendre la manifestation

plus imposante, invitèrent tous les membres de la garde nationale qui partageaient leurs opinions à se rendre en costume et en armes sur la place de la Concorde, et à former une haie sur leur passage. On comptait sur trente mille hommes, dont la présence devait suffire pour contenir le Peuple.

Le ministère répondit en faisant afficher dans Paris la loi sur les attroupements, et une proclamation défendant aux gardes nationaux de se réunir sans réquisition. Le lendemain, le ministère, interpellé par Odilon Barrot, déclara qu'il disperserait par la force toute tentative de réunion.

L'opposition était hors d'haleine : ce dernier coup l'acheva. Le banquet devenait un acte de rébellion, Odilon Barrot n'eut pas la force de passer outre. Il n'est pas de question politique, dit-il, qui vaille une goutte de sang. Les journaux annoncèrent que l'opposition renonçait au banquet et se contentait de déposer sur le bureau du président de la chambre un acte d'accusation contre le ministère. Ce fut le dernier effort de la gauche dynastique. Dix-huit députés seulement, au nombre desquels était Lamartine, et les trois pairs de France, paraissaient décidés à résister courageusement à l'arbitraire, lorsqu'ils apprirent que la commission du banquet avait fait disparaître les préparatifs de la réunion.

Mais le parti républicain, qui s'était tenu en dehors des événements, se tint prêt à agir.

Les sociétés secrètes, qui avaient de nombreuses ramifications parmi les ouvriers, se décidèrent à se porter au lieu du rendez-vous, sans armes et par petits groupes, pour agir sur l'esprit des masses, profiter des

circonstances, et imprimer une direction au mouvement.

La veille du jour fixé pour le banquet, une réunion de conspirateurs et de journalistes républicains eut lieu dans les bureaux de la *Réforme*. Ledru-Rollin, Flocon, Louis Blanc, Rey, Baune, Thoré, Lagrange, Caussidière, s'y trouvaient avec Albert et d'autres ouvriers, très influents dans leurs quartiers. C'est de cette réunion que partit la volonté de renverser la monarchie.

Le Peuple ne se laissa pas non plus arrêter par les tergiversations de ses représentants. Dans la matinée du mardi 22, des groupes nombreux d'ouvriers se répandirent sur les boulevards et dans les environs des Champs-Élysées. A dix heures, des étudiants, au nombre de 150, partent de la place du Panthéon et se réunissent sur les quais à un cortège de plus de deux mille ouvriers descendus des faubourgs. La colonne se dirige, par la rue Saint-Honoré, vers la place de la Madeleine, aux cris de Vive la réforme ! à bas Guizot ! et s'avance bientôt jusqu'à la place de la Concorde en chantant *la Marseillaise ;* elle est arrêtée à l'entrée du pont par de forts détachements de garde municipale. Quelques jeunes gens forcent le passage ; la colonne les suit et envahit la chambre, mais les députés n'étaient pas encore en séance ; le Peuple se retira.

Dans la prévision d'une lutte inévitable, le pouvoir avait réuni des forces imposantes. Vingt-sept mille hommes occupaient les forts. Le général Perrot, le même qui commanda le fort de Vincennes et l'attaque du faubourg Saint-Antoine en juin, avait rendu la

chambre inabordable. Mais partout, sur le passage des troupes, le Peuple criait : Vive la ligne! Vivent les dragons! Ces témoignages de sympathie rappelaient aux soldats leur véritable devoir; ils passaient silencieusement au milieu de la foule, protestant peut-être intérieurement contre cette loi maudite, qui les force, eux, enfants du Peuple, à se faire l'instrument servile de toutes les tyrannies.

Depuis 1830, dans les précédentes émeutes, la troupe avait toujours eu besoin, pour tirer sur le Peuple, de se sentir excusée par la complicité de la garde nationale. Jamais celle-ci n'avait manqué de répondre aux appels du pouvoir. Cette fois cependant elle n'avait pas été convoquée; on la redoutait, et peut-être avec quelque raison. La petite bourgeoisie était devenue hostile non pas à la royauté, mais au ministère.

Cependant la chambre entrait en séance, Odilon Barrot et ses amis crurent avoir satisfait l'opinion publique en demandant formellement la mise en accusation du ministère. M. Guizot parcourut cette demande, déposée sur le bureau, et se retira en souriant. Une accusation du ministère était puérile en présence de l'inébranlable majorité qui l'avait toujours soutenu, et l'opposition ajoutait un ridicule à sa défaite. La chambre entama une discussion sur le privilège des banques : pas un mot sur les événements qui préoccupaient les esprits.

Mais au dehors l'agitation croissait d'heure en heure : des barricades s'élevaient rue Saint-Honoré; le peuple pénétra dans quelques boutiques d'armuriers, et on se partagea les armes. Les rassemblements dissipés par les charges de cavalerie se reformaient sur d'autres

points, et bientôt le mouvement se répandit dans tout Paris. A l'exception d'un poste de municipaux désarmé au carré Marigny, aucun engagement n'avait eu lieu, et cependant le Peuple comptait déjà de nombreux blessés. Deux femmes avaient été tuées rue Saint-Honoré. Néanmoins la ligne et les dragons étaient partout accueillis par des vivats, et la colère du peuple se portait seulement sur les municipaux dont la sauvage brutalité exaspérait les plus impitoyables amis de l'ordre.

Vers cinq heures, Berger, maire du deuxième arrondissement, (1) fait battre le rappel; les gardes nationaux s'arment et fraternisent avec la troupe. Le peuple désarma quelques compagnies, mais des cris de vive la réforme ! partis des rangs de la garde nationale, lui firent oublier ses défiances, et la même cordialité accueillit partout la garde nationale et la ligne.

Cependant, Louis-Philippe, qui le matin s'égayait fort en parlant du banquet, perdait peu à peu son assurance. A huit heures, suivi de ses fils, il passa en revue dix mille hommes rassemblés au Carrousel. On dit qu'il offrit le commandement militaire de Paris au maréchal Bugeaud, dont le dévouement s'était traduit sous le ministère Thiers par les massacres de la rue Transnonain : Pouvez-vous me répondre du succès, lui dit-il ? — Sire, aurait répliqué le maréchal, tout ce que je puis vous promettre, c'est qu'il y aura vingt mille hommes tués.

---

(1) Aujourd'hui le neuvième. — *Note des éditeurs.*

CHAPITRE II

Journée du 23. — Neutralité de la garde nationale. — Progrès de l'insurrection. — Le peuple crie partout : *Vive la ligne !* il évite une lutte générale.

Séance de la chambre. — Ministère Molé. — Joie de la bourgeoisie. — Pétition du comité électoral démocratique. — Le peuple veut compléter sa victoire.

Massacre du boulevard des Capucines. — Journée du 24. — Défection de la troupe. — La garde nationale entraînée dans le mouvement. — Concessions tardives du roi. — Ministère Thiers. — Ministère Barrot. — Abdication du roi. — Sa fuite.

Combat du Château-d'Eau. — Prise des Tuileries. — Probité du Peuple.

La nuit fut calme : les patrouilles de garde nationale et de ligne parcoururent les rues et opérèrent de nombreuses arrestations. Le lendemain 23, le ciel était sombre et pluvieux ; cependant, cette journée devait démentir le mot de Pétion : « Il pleut, il n'y aura rien aujourd'hui. » Dès six heures du matin, le rappel fut battu dans toutes les rues. La veille, aux Batignolles, la garde nationale avait fait feu sur des groupes et tué plusieurs citoyens sans armes ; d'ailleurs, le mouvement devenait si évidemment populaire que le gouvernement

croyait pouvoir compter sur l'appui de la bourgeoisie ; cependant, les gardes nationaux s'armèrent en petit nombre et restèrent généralement neutres ; la première légion seule se rallia franchement à la cause du pouvoir. Dans d'autres légions, des manifestations eurent lieu en faveur de la réforme : le Peuple y répondait par d'éclatantes démonstrations de joie, et les groupes se dissipaient sur une simple invitation.

La confiance du Peuple rendait si facile aux gardes nationaux le rôle de médiateurs que plusieurs de leurs officiers engageaient la garde municipale à les laisser rétablir l'ordre eux-mêmes ; mais cette neutralité inquiétait vivement le ministère ; des ordres furent expédiés aux troupes établies dans les forts pour renforcer celles qui encombraient déjà Paris.

Le Peuple manquait d'armes. Les boutiques d'armuriers qu'on avait envahies avaient été dégarnies d'avance ; les ouvriers entraient dans les maisons et se faisaient livrer les fusils des gardes nationaux ; mais ils manquaient surtout de cartouches, aussi cherchaient-ils à fatiguer la troupe par des escarmouches et à neutraliser les forces de l'armée en évitant autant que possible le combat.

Les barricades se multipliaient et des tessons de verre étaient jetés dans les rues pour arrêter la cavalerie. D'ailleurs, la garde nationale et les troupes, excepté la garde municipale, étaient toujours accueillies par le Peuple avec les mêmes témoignages d'affection. Les femmes de la halle, voyant leurs échoppes occupées par les soldats, leur offrirent des provisions sans rien accepter d'eux, et les supplièrent d'épargner leurs maris.

Cependant, la fusillade se fit bientôt entendre de toutes parts. Le foyer de la lutte était entre la rue Saint-Martin et la rue du Temple, dans les rues Transnonain, Beaubourg, du Cloître-Saint-Merry. Le peuple s'empara de plusieurs postes et y mit le feu après avoir désarmé les soldats et les avoir mis en liberté.

Plus d'une fois, l'héroïsme du Peuple arrêta le combat ; ainsi, rue Saint-Martin, au moment où la troupe s'apprêtait à faire feu sur une barricade, un enfant de quinze ans s'élance en avant, et s'enveloppant dans un drapeau rouge s'écrie : « Tirez si vous l'osez ! » Tous les autres insurgés l'imitent et se présentent sans armes devant les fusils : les soldats reculèrent cette fois devant un assassinat, et on s'embrassa en criant : *Vive la ligne !*

Cependant, la chambre est réunie ; un député, s'adressant aux ministres, leur demande pourquoi on a tant tardé à convoquer la garde nationale. Au milieu du silence de l'assemblée, le président du conseil monte à la tribune. « On comprend, dit-il, que nous ne pouvons répondre à l'interpellation de l'honorable préopinant. Le roi fait appeler M. le comte Molé, et le charge de composer un nouveau ministère. Le roi use de sa prérogative, mais tant que nous serons ministres, nous rétablirons l'ordre public comme nous l'entendrons. »

La nouvelle d'un changement de ministère fut accueillie avec une joie folle par l'opposition, qui n'avait jamais vu dans la politique que des questions de personnes. M. le comte Molé remplaçait M. Guizot, la France était sauvée, évidemment.

La bienheureuse nouvelle se répandit rapidement dans la ville, et partout la bourgeoisie libérale l'accueillit avec le même enthousiasme que ses députés. Les

démocrates se montrèrent moins faciles à satisfaire. Le comité électoral démocratique rédigea la pétition suivante :

« Considérant

Que l'application de l'armée à la compression des troubles civils est attentatoire à la dignité d'un Peuple libre et à la moralité de l'armée elle-même ;

Qu'il y a là renversement de l'ordre véritable et négation permanente de la liberté ;

Que le recours à la force seule est un crime contre le droit ;

Qu'il est injuste et barbare de forcer des hommes de cœur à choisir entre le devoir du militaire et celui du citoyen ;

Que la garde nationale a été instituée précisément pour garantir le repos de la cité et sauvegarder les libertés de la nation ;

Qu'à elle seule il appartient de distinguer une révolution d'une émeute ;

Les citoyens soussignés demandent que le peuple tout entier soit incorporé dans la garde nationale. Ils demandent que la garde municipale soit dissoute. Ils demandent qu'il soit décidé législativement qu'à l'avenir l'armée ne pourra plus être employée à la compression des troubles civils. »

En même temps, tandis que les bourgeois illuminaient leurs maisons et leurs boutiques, le Peuple continuait à former dans les rues des groupes menaçants. On ne criait plus : « A bas Guizot ! » comme le matin ; mais on criait : « A bas le système ! pas de ministère Molé ! » De nouvelles barricades s'élevaient dans le Marais. Des

hommes du peuple disaient, en voyant les lampions s'allumer : « Ils sont bien pressés de se réjouir; pensent-ils donc que tout est fini ? — Que voulez-vous donc, leur répondait-on ? — Nous voulons la République ! »

Ainsi, tout se préparait pour une lutte nouvelle. Mais cette fois on devait penser que la bourgeoisie renoncerait à la neutralité équivoque qu'elle avait gardée jusque-là et se tournerait décidément contre le Peuple : un événement imprévu la jeta violemment dans une voie tout opposée.

Vers dix heures du soir, une longue colonne d'ouvriers s'avançait sur les boulevards à la lueur des torches et précédée d'un drapeau rouge. Arrivée devant le ministère des affaires étrangères, (1) la foule sans armes, chantant la *Marseillaise* et répétant les cris poussés dans la journée, vit tout à coup se ranger devant elle deux compagnies de ligne; puis, sans sommation, sans avertissements, les fusils s'abaissent, et un feu de pelotons à bout portant est dirigé contre cette masse compacte et désarmée. Cinquante-deux personnes tombent mortes ou blessées : toute la foule se rue pêle-mêle dans tous les sens, en poussant un cri d'horreur et d'épouvante, puis on relève les blessés et les morts, on les entasse dans un tombereau qu'on traîne à travers la ville en criant : Vengeance !

La nouvelle de cet assassinat se répand bientôt jusque dans les quartiers les plus éloignés ; partout on crie : Aux armes ! Le tocsin sonne dans plusieurs églises, et les barricades s'élèvent à la lueur des tor-

---

(1) A l'angle du boulevard et de la rue des Capucines. — *Note des éditeurs.*

ches ; comme on avait répandu le bruit qu'il y avait des gardes nationaux parmi les morts du boulevard des Capucines, on pouvait compter, sinon sur le concours actif et dévoué de la bourgeoisie, au moins sur sa neutralité malgré le caractère décidément républicain de l'insurrection. D'ailleurs une grande hésitation se manifestait dans la ligne, qui commençait à se reprocher le rôle odieux qu'on lui faisait jouer ; dès la matinée du 24 des défections partielles eurent lieu ; plusieurs compagnies livrèrent leurs armes au Peuple. A ce moment l'insurrection était générale, partout le combat s'engageait sur les barricades où flottait le drapeau rouge.

Cependant, le roi, après avoir vainement attendu M. Molé, fit appeler M. Thiers pour le charger de former un nouveau ministère.

M. Thiers lui demanda la permission de s'adjoindre M. Barrot, ce qu'il eut beaucoup de peine à obtenir, tant le roi se faisait illusion sur la portée de l'insurrection. Une proclamation annonçant cette combinaison nouvelle fut affichée dans tout Paris et arrachée aussitôt par le Peuple. Le citoyen Sobrier, chef de la barricade Mazagran, répondit à un officier de la garde nationale qui la lui portait :

— Il est trop tard ! vive la République !

M. Thiers revient et demande la révocation du maréchal Bugeaud, qui est accordée : le commandement de l'armée est confié au général Lamoricière, qui parcourt à cheval les rues de Paris avec Odilon Barrot et Horace Vernet, et essaie en vain de persuader au Peuple de mettre bas les armes ; partout on leur répond : « Nous avons assez des endormeurs. » Et le combat recommence.

Le roi, d'après le conseil de M. Crémieux, se décida alors à élever Odilon Barrot à la présidence du conseil. Mais quelque temps après, Émile de Girardin lui fait part de l'état de Paris et l'invite à abdiquer en faveur de son fils. Le roi demeure atterré : il avait passé en revue, le matin, les troupes qui encombraient le Carrousel, il croyait pouvoir compter sur une longue résistance de leur part. Le duc de Montpensier se joint à Émile de Girardin, et le roi signe l'acte d'abdication. Crémieux demande que la régence soit confiée à la duchesse d'Orléans : le roi s'écrie qu'il ne peut violer la loi qui l'attribue au duc de Nemours. Cependant, une proclamation est imprimée par les soins d'Émile de Girardin et affichée dans Paris ; elle contenait ces mots :

« Abdication du roi, régence de la duchesse d'Orléans, dissolution de la chambre, amnistie générale. »

Cette proclamation eut le sort des précédentes, elle fut immédiatement lacérée. Le roi donna l'ordre du départ. Il sortit avec la reine et le duc de Montpensier par le jardin des Tuileries, pendant que la duchesse d'Orléans et ses deux enfants se dirigeaient vers la chambre avec le duc de Nemours. Le roi et sa famille montèrent dans deux petites voitures qui les conduisirent à Saint-Cloud. La jeune duchesse de Montpensier, pour laquelle, quelques mois auparavant, on avait compromis la paix de la France, avait été oubliée.

La place du Palais-Royal était en ce moment le théâtre de la dernière péripétie de la lutte : deux compagnies de ligne occupaient le poste formant l'aile

gauche du Château-d'Eau. (1) Cet édifice, soigneusement fortifié, s'ouvrait par des fenêtres munies d'un double rang de barreaux et fermées de volets de chêne massif où étaient pratiquées des meurtrières ; la porte, revêtue de lames de fer, ne pouvait être enfoncée que par du canon : c'est de là que la troupe tirait sur le Peuple posté en face dans la cour du Palais-Royal, et dont les décharges ne frappaient que la pierre. Pour terminer cette lutte inégale, plusieurs citoyens s'élancèrent vers le poste pour essayer de le prendre d'assaut; mais ils tombèrent sous les balles de la troupe. Enfin, on pénétra dans les écuries du roi. (2) On roula les voitures jusque sous les fenêtres du poste et on y mit le feu : l'incendie se communiqua au poste, la plupart des soldats s'échappèrent par une porte latérale.

Ce fut le combat le plus meurtrier de la journée; le Peuple se dirigea ensuite vers les Tuileries qu'il trouva abandonnées. Le duc de Nemours, apprenant l'état de Paris, avait donné aux troupes qui stationnaient au Carrousel l'ordre de la retraite. Les appartements royaux furent envahis par le Peuple; mais les objets d'art, les vases, les tableaux, les glaces, les tapis furent respectés : on brisa seulement les effigies de Louis-Philippe, et on enleva le trône pour le porter devant la colonne de Juillet où il fut solennellement brûlé. Les bijoux de la famille royale, la vaisselle d'or

(1) Le Château-d'Eau du Palais-Royal, qui amenait dans le quartier les eaux d'Arcueil et celles de la Seine, occupait la partie méridionale de la place actuelle. La place était beaucoup plus petite en 1848 qu'aujourd'hui. — *Note des éditeurs.*

(2) Elles se trouvaient sur la place du Carrousel, là où a été bâtie sous Napoléon III la partie du Louvre qui est aujourd'hui le ministère des Finances. — *Note des éditeurs.*

et d'argent, toutes les valeurs trouvées aux Tuileries, furent mises en sûreté sous la garde du Peuple; des hommes en blouse firent sentinelle aux portes, et ceux qui avaient essayé d'emporter quelque objet précieux furent immédiatement fusillés.

Au Palais-Royal on a eu à déplorer la destruction de quelques objets d'art; mais, là encore, pas un des combattants ne songea au pillage. Comme en 1830, comme plus tard en Juin, le Peuple montra, par son respect pour la propriété, qu'il comprenait la sainteté de sa cause.

CHAPITRE III

Efforts suprêmes de la royauté. — La duchesse d'Orléans à la chambre. — Dupin parle en faveur de la régence. — Marie et Crémieux demandent un gouvernement provisoire. — Discours d'Odilon Barrot. — Impuissance de l'opposition.

Envahissement de la chambre. — Discours de Ledru-Rollin contre la régence. — Discours de Lamartine. — Essai de formation d'un gouvernement provisoire.

Cependant, à la chambre des députés, la royauté tentait un suprême effort pour se soustraire à l'arrêt de la justice populaire. La duchesse d'Orléans, accompagnée du duc de Nemours, venait d'entrer avec ses deux enfants dans l'enceinte de la chambre. M. Dupin monte à la tribune.

« Messieurs, dit-il, vous connaissez la situation de la capitale, les manifestations qui ont eu lieu. Elles ont eu pour résultat l'abdication de S. M. Louis-Philippe, qui a déclaré en même temps qu'il déposait le pouvoir et qu'il le laissait à la libre transmission sur la tête du comte de Paris, avec la régence de madame la duchesse d'Orléans. »

Les députés du centre répondent à ces paroles par les cris de : « Vive la régence! vive le comte de Paris ! »

« Messieurs, continue M. Dupin, vos acclamations, si précieuses pour le nouveau roi et pour madame la régente, ne sont pas les premières qui l'auront saluée ; elle a traversé à pied les Tuileries et la place de la Concorde, escortée par le Peuple, par la garde nationale. Je demande que la chambre fasse inscrire au procès-verbal les acclamations qui ont accompagné ici et salué dans cette enceinte le comte de Paris comme roi des Français et madame la duchesse d'Orléans comme régente, sous la garantie du vœu national. »

Une vive opposition se manifeste sur les bancs de l'extrême gauche; de nombreux gardes nationaux, entrés dans la salle avec la duchesse, se rangent autour d'elle; la duchesse salue l'assemblée et s'assied entre ses deux fils.

« Messieurs, dit le président Sauzet, il me semble que la chambre, par ses acclamations unanimes... »

Ces paroles sont interrompues par de vives et bruyantes protestations. Marie et Lamartine cherchent en vain à se faire entendre. On invite la duchesse à se retirer pour que la chambre puisse délibérer. Elle se lève en effet, monte les degrés de la salle, puis s'arrête sur les derniers bancs du centre gauche. Le duc de Nemours va l'y rejoindre.

M. Odilon Barrot paraît dans la salle ; un grand nombre de voix l'appellent à la tribune, mais la tribune est occupée par M. Marie, qui prend la parole.

« Messieurs, dans la situation où se trouve Paris,

vous n'avez pas un moment à perdre pour prendre des mesures qui puissent avoir autorité sur la population. Depuis ce matin le mal a fait d'immenses progrès, et vous ne savez pas jusqu'où le désordre peut aller. Quel parti prendre? On vient de proclamer la régence de madame la duchesse d'Orléans. Vous avez une loi qui a nommé M. le duc de Nemours régent. Vous ne pouvez pas faire aujourd'hui une régence; il faut que vous obéissiez à la loi. Cependant, il faut aviser; il faut à la tête de la capitale, comme de tout le royaume, d'abord, un gouvernement imposant. Je demande qu'un gouvernement provisoire soit institué. »

Des bravos nombreux, partis des tribunes, accueillent ces paroles. M. Crémieux appuie la proposition.

« En 1830, dit-il, nous nous sommes trop hâtés, et nous voici obligés, en 1848, de recommencer. Croyez-nous un peu, nous vous en supplions, ne laissons pas à nos fils le soin de renouveler cette révolution. Je demande l'institution d'un gouvernement provisoire composé de cinq membres. »

« Vous ne pouvez faire, dit M. Genoude, ni un gouvernement provisoire ni une régence; il faut que le peuple soit consulté. C'est comme en 1830, vous ne l'avez pas appelé, voyez ce qui vous arrive. »

L'agitation augmente à chaque instant dans la salle, qui se remplit peu à peu de personnes étrangères à la chambre. Enfin, M. Odilon Barrot monte à la tribune.

« Jamais, dit-il, nous n'avons eu plus besoin de sang-froid et de prudence. Notre devoir est tout tracé : il a heureusement cette simplicité qui saisit toute une nation ; il s'adresse à ce qu'elle a de plus généreux et de plus intime : à son courage, à son honneur. La cou-

ronne de Juillet repose sur la tête d'un enfant et d'une femme. »

A ce moment la duchesse salue l'assemblée, elle invite le comte de Paris à en faire autant. Puis elle fait signe qu'elle veut parler. — Écoutez ! disent quelques voix. Continuez, M. Barrot, s'écrie-t-on.

« C'est au nom des nécessités de l'ordre surtout, reprend M. Odilon Barrot, que je demande à mon pays de se rallier autour de ses représentants de la révolution de Juillet. Plus il y a de grandeur et de générosité à relever ainsi la pureté et l'innocence, plus mon pays s'y dévouera avec courage. Pour moi, je serai heureux de consacrer mon existence, tout ce que j'ai de facultés dans ce monde à faire triompher cette cause. »

Ainsi, cet homme, qui avait été depuis 1830 le chef de l'opposition, devenait le dernier défenseur de la royauté de Juillet : faut-il voir là un dévouement chevaleresque? Hélas ! l'explication de cet héroïsme était malheureusement fort simple. L'opposition dynastique courait depuis dix-huit ans après le pouvoir : le fantôme d'un ministère lui apparut un instant pour s'évanouir dans ses bras. Des rumeurs se firent entendre.

« Est-ce que par hasard, dit M. Barrot, on prétendrait remettre en question ce que nous avons décidé en Juillet ? »

Et de quel droit l'avaient-ils décidé ? Cette prétention exorbitante, au moment de la victoire du Peuple, fut accueillie par des rires ironiques. Ce parti était tombé deux jours auparavant sous le poids du mépris: le ridicule l'achevait.

M. de la Rochejacquelein succède à M. Barrot.

« Il appartient peut-être, dit-il, à ceux qui dans le

passé ont toujours servi les rois de parler maintenant de la cause du Peuple. Aujourd'hui, Messieurs, vous n'êtes rien ici, vous n'êtes plus rien. »

De violentes interpellations partent du centre, mais à ce moment un grand tumulte se fait entendre dans les couloirs, une foule d'hommes armés pénètre dans la salle. Les cris : *La déchéance du roi! nous voulons la déchéance !* sont poussés par ceux qui paraissent marcher à la tête de cette foule. Les députés du centre quittent leurs bancs, et le peuple y prend place. La duchesse et ses enfants, le duc de Nemours quittent la salle précipitamment ; des hommes du peuple et des gardes nationaux les aident à traverser la foule et les conduisent dans le jardin de la présidence.

Cependant, Ledru-Rollin et Lamartine montent en même temps à la tribune ; des clameurs confuses partent de la foule : *Plus de Bourbons ! Un gouvernement provisoire ! Vive la République !* Ledru-Rollin finit par se faire entendre.

« Au nom du Peuple, partout en armes, maître de Paris, quoi qu'on fasse (oui ! oui !) je viens protester contre l'espèce de gouvernement qu'on est venu proposer à cette tribune.

« En 1842, lors de la discussion de la loi de régence, seul ici j'ai déclaré qu'elle ne pouvait être faite sans un appel au pays. La Constitution de 1791, qui plane encore sur le pays, a déclaré que la Constituante elle-même n'avait pas le droit de faire une loi de régence ; qu'il fallait la convocation du pays. Ainsi pas de régence possible.

« — Non, non, s'écrie le Peuple, nous n'en voulons pas.

« — Pas de régence possible, reprend Ledru-Rollin, ainsi qu'on vient essayer de l'implanter d'une façon véritablement singulière et usurpatrice. Au nom du droit que, dans les révolutions mêmes, il faut savoir respecter, je proteste contre cette usurpation. Vous parlez de l'ordre, de l'effusion du sang. Ah ! l'effusion du sang nous touche, car nous l'avons vu de près.

« — Oui, crie-t-on dans la foule, trois mille hommes sont morts !

« — Eh bien ! dit Ledru-Rollin, l'effusion du sang ne peut cesser que quand les principes et les droits seront satisfaits, et ceux qui viennent de se battre se battront encore ce soir si on méconnaît leurs droits. Je demande donc un gouvernement provisoire, non pas nommé par la chambre, mais par le Peuple, et un appel immédiat à une Convention, qui régularise les droits du Peuple. »

Ces paroles, prononcées avec l'accent d'une conviction profonde, sont couvertes d'applaudissements par le Peuple. Mais un autre orateur, Lamartine, allait entraîner la bourgeoisie elle-même, représentée par des gardes nationaux et des étudiants, qui se trouvaient en grand nombre dans la salle. De nombreux applaudissements l'accueillent dès qu'il monte à la tribune.

« Messieurs, dit-il, je partage aussi profondément que qui que ce soit parmi vous le double sentiment qui a agité tout à l'heure cette enceinte, en voyant un des spectacles les plus touchants que puissent présenter les annales humaines, celui d'une princesse auguste se défendant avec son fils innocent et venant se jeter, du milieu d'un palais désert, au milieu de la représentation du Peuple. Mais je ne partage pas moins vivement le

respect pour ce Peuple glorieux qui combat depuis trois jours pour renverser un gouvernement perfide et pour rétablir, sur une base désormais inébranlable, l'empire de l'ordre et de la liberté. Messieurs, je ne me fais pas l'illusion qu'on se faisait tout à l'heure à cette tribune; je ne me figure pas qu'une acclamation spontanée, arrachée à une émotion et à un sentiment public, puisse constituer un droit solide et inébranlable pour un gouvernement de trente-cinq millions d'hommes. C'est pour cela que je viens appuyer de toutes mes forces la demande d'un gouvernement de nécessité, d'ordre public, de circonstance; d'un gouvernement qui arrête la guerre civile; d'un gouvernement qui suspende ce malentendu terrible qui existe entre les différentes classes des citoyens. Je demande donc, du droit de la paix publique, du droit du sang qui coule, du droit du Peuple qui doit être affamé du glorieux travail qu'il accomplit depuis trois jours, je demande qu'on constitue un gouvernement provisoire qui ne préjuge rien, ni de nos droits, ni de nos ressentiments, ni de nos sympathies, ni de nos colères sur le gouvernement définitif qu'il plaira au pays de se donner, quand il aura été consulté. »

De toutes parts on crie : *Les noms! les noms du gouvernement provisoire!*

On présente des listes à Lamartine; mais le tumulte du dehors redouble; des coups violents de crosses de fusil retentissent aux portes d'une tribune publique, qui cèdent bientôt. Un flot de Peuple y pénètre en criant : *A bas la chambre! pas de députés!*

Un canon de fusil s'abaisse dans la direction de la tribune; il était dirigé contre Lamartine, qu'on prenait

de loin pour Guizot. Le président Sauzet, épouvanté, quitte le fauteuil et s'enfuit. Des voix nombreuses s'écrient : *Un autre président! Dupont (de l'Eure!) Dupont (de l'Eure!)*

Aussitôt Dupont (de l'Eure) monte au fauteuil soutenu par Carnot. Lamartine est toujours à la tribune; il annonce, au milieu d'un effroyable tumulte, qu'il va lire les noms des membres proposés du gouvernement provisoire. Enfin Dupont (de l'Eure) cherche à faire entendre quelques noms : Arago, Lamartine, Dupont (de l'Eure), Crémieux...

— Il faut qu'on sache, crie un homme du Peuple, que le Peuple ne veut pas de la royauté. La République! — Délibérons immédiatement, disent d'autres voix. Assis! assis! prenons la place des vendus, des ventrus, des corrompus.

Le Peuple prend place sur les bancs restés vides.

— Plus de Bourbons! s'écrie-t-on; un gouvernement provisoire, et ensuite la République! — A bas les Bourbons, dit un homme du Peuple, les cadets comme les aînés. — De jolis cadets! répond un autre. — Ils ne l'auront pas volé, s'écrie M. de Larochejaquelein; c'est un prêté rendu. Enfin Ledru-Rollin parvient à lire les noms suivants :

Dupont (de l'Eure), Arago, Lamartine, Ledru-Rollin, Garnier-Pagès, Marie, Crémieux...

Chaque nom est accueilli par des acclamations ou par des protestations violentes. Quant à un vote, il n'y en eut pas et il ne pouvait y en avoir. Quelques autres noms furent proposés par des hommes du Peuple, entre autres celui de Louis Blanc.

Presque tous les députés étaient sortis; le tumulte

était au comble; de tous côtés on crie : à l'Hôtel-de-Ville! vive la République!

Un ouvrier, montant sur le bureau, s'écrie : — A bas Louis-Philippe! A bas le tableau qui représente le serment du parjure! En même temps un coup de fusil atteint le tableau.

Un autre ouvrier s'élance à la tribune : Pourquoi détruire? s'écrie-t-il. Nous avons montré qu'il ne faut pas mal mener le Peuple, montrons que le Peuple sait respecter les monuments et honorer sa victoire!

Enfin la foule commence à diminuer. On se dirige vers l'Hôtel-de-Ville, et bientôt la salle est complètement évacuée.

CHAPITRE IV

Première proclamation. — Distribution des Ministères. — Le Peuple impose la République au Gouvernement provisoire.

Composition hétérogène de ce gouvernement. — Trois partis hostiles. — La police républicaine.

Création de la garde mobile. — Proscription des emblêmes républicains. — Clémence du Peuple. — Abolition de l'échafaud politique.

Les députés n'avaient pu s'imaginer qu'un gouvernement fût choisi en dehors de la chambre.

Cependant, deux autres gouvernements se formaient en même temps, l'un dans les bureaux du *National*, l'autre dans ceux de la *Réforme*. Ce fut ainsi que trois gouvernements provisoires se rencontrèrent à la fois à l'Hôtel-de-Ville. Lorsqu'il s'agit de les fondre en un seul, les anciens députés prétendirent avoir une sorte de mandat légal; les journalistes Louis Blanc, Marrast et Flocon, et surtout l'ouvrier Albert, eurent quelque peine à passer et furent relégués sur le second plan en qualité de secrétaires; les noms furent de nouveau présentés à l'acclamation populaire. On proposa quelques noms nouveaux; celui de Lamoricière fut repoussé, celui d'Odilon Barrot accueilli avec hilarité, celui de Louis

Bonaparte avec une profonde indifférence. Le Gouvernement s'installa dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

Vers cinq heures la proclamation suivante fut affichée dans Paris :

« AU NOM DU PEUPLE SOUVERAIN.

« Citoyens,

« Un gouvernement provisoire vient d'être installé ; il est composé, par la volonté du Peuple, des citoyens :

« F. Arago,

« Louis Blanc,

« Marie,

« Lamartine,

« Flocon,

« Ledru-Rollin,

« Recurt,

« Marrast,

« Albert, ouvrier mécanicien.

« Pour veiller à l'exécution des mesures qui seront prises par ce gouvernement, la volonté du Peuple a choisi pour délégués au département de la police les citoyens Caussidière et Sobrier.

« La même volonté souveraine du Peuple a désigné le citoyen Étienne Arago à la direction générale des postes.

« Comme première exécution des ordres donnés par le gouvernement provisoire, il est ordonné à tous les boulangers et fournisseurs de vivres de tenir leurs magasins ouverts à tous ceux qui en auraient besoin.

« Il est expressément recommandé au Peuple de ne point quitter ses armes, ses positions ni son attitude

révolutionnaire. Il a été trop souvent trompé par la trahison ; il importe de ne plus laisser de possibilité à d'aussi terribles et d'aussi criminels attentats.

« Pour satisfaire au vœu général du Peuple souverain, le Gouvernement provisoire a décidé et effectué, avec l'aide de la garde nationale, la mise en liberté de tous nos frères détenus politiques. Mais en même temps il a conservé dans les prisons, avec l'assistance on ne peut plus honorable de la garde nationale, les détenus constitués en prison pour crimes ou délits contre les personnes et les propriétés.

« Les familles des citoyens morts ou blessés pour la défense des droits du Peuple souverain sont invitées à faire parvenir aussitôt que possible aux délégués au département de la police les noms des victimes de leur dévouement à la chose publique, afin qu'il soit pourvu aux besoins les plus pressants.

« Fait à Paris, en l'hôtel de la préfecture de police, le 24 février 1848.

« Les délégués au département de la police,

« CAUSSIDIÈRE et SOBRIER. »

Comme on le voit, cette proclamation ne contenait pas, parmi les noms des membres du Gouvernement provisoire, ceux de Garnier-Pagès, de Crémieux, ni de Dupont (de l'Eure). Elle partait de la préfecture de police à peu près à la même heure où le gouvernement se constituait à l'Hôtel-de-Ville. Cette proclamation ne fut pas insérée au *Moniteur*. Sans doute le conseil donné au Peuple de garder ses armes parut trop révo-

lutionnaire à la partie bourgeoise du Gouvernement provisoire.

La présence du Peuple en armes à l'Hôtel-de-Ville était, pour la majorité de ce gouvernement, un grand embarras. Ce Peuple voulait énergiquement la République, et, instruit par le souvenir de 1830, il craignait une trahison. Le Gouvernement provisoire montra dans cette circonstance un esprit de résistance remarquable. Il déclara, il est vrai, dans une proclamation faite à dix heures du soir, qu'il voulait la forme républicaine, mais en ajoutant : « sauf ratification du Peuple convoqué en assemblées primaires. » Voici le texte de cette proclamation, qui fut insérée le lendemain dans le *Moniteur*.

« AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS !

« *Proclamation du Gouvernement provisoire au Peuple Français.*

« Citoyens,

« Un gouvernement rétrograde et oligarchique vient d'être renversé par l'héroïsme du Peuple de Paris. Ce gouvernement s'est enfui en laissant derrière lui une trace de sang qui lui défend de jamais revenir sur ses pas.

« Le sang du Peuple a coulé comme en Juillet ; mais cette fois, ce généreux sang ne sera pas trompé. Il a conquis un gouvernement national et populaire en rapport avec les droits, les progrès et la volonté de ce grand et généreux Peuple.

« Un gouvernement provisoire, sorti d'acclamation et d'urgence par la voix du Peuple et des députés des départements, dans la séance du 24 février, est investi

momentanément du soin d'organiser la victoire nationale, il est composé de :

MM. Dupont (de l'Eure),
Lamartine,
Crémieux,
Arago (de l'Institut),
Ledru-Rollin,
Garnier-Pagès,
Marie,

« Ce gouvernement a pour secrétaires :

MM. Armand Marrast,
Louis Blanc,
Ferdinand Flocon,
et Albert.

« Ces citoyens n'ont pas hésité un instant à accepter la mission toute patriotique qui leur était imposée par l'urgence. Quand la capitale de la France est en feu, le mandat du Gouvernement provisoire est dans le salut public. La France entière le comprendra et lui prêtera le concours de son patriotisme. Sous le Gouvernement populaire que proclame le Gouvernement provisoire, tout citoyen est magistrat.

« Français, donnez au monde l'exemple que Paris a donné à la France ; préparez-vous par l'ordre et la confiance en vous-mêmes aux institutions fortes que vous allez être appelés à vous donner.

« Le Gouvernement provisoire veut la *République,* sauf ratification par le peuple qui sera immédiatement consulté.

« L'unité de la nation, formée de toutes les classes

de citoyens qui la composent ; le gouvernement de la nation par elle-même ; la liberté, l'égalité et la fraternité pour principe ; le Peuple pour devise et mot d'ordre, voilà le gouvernement démocratique que la France se doit à elle-même et que nos efforts sauront lui assurer.

« DUPONT (de l'Eure), LAMARTINE, CRÉMIEUX, LEDRU-ROLLIN, GARNIER-PAGÈS, MARIE, ARAGO, *membres du gouvernement provisoire.*

« ARMAND MARRAST, LOUIS BLANC, *secrétaires.* »

On remarque que dans cette proclamation le Gouvernement provisoire est formé exclusivement d'anciens députés qui appuient leur nomination sur un vote de la chambre, vote qui n'avait pas eu lieu. Dans la répartition des ministères qui se fit dans la même soirée, les secrétaires furent exclus. Dupont de l'Eure prit la présidence du conseil sans portefeuille ; Lamartine les affaires étrangères, Crémieux la justice, Ledru-Rollin l'intérieur, Arago la marine, Marie les travaux publics.

Les autres ministères furent donnés à des députés appartenant à la fraction semi-libérale de la bourgeoisie, savoir : le commerce à Bethmont, l'instruction publique à Carnot, les finances à Goudchaux, et bientôt après à Garnier-Pagès, et la guerre successivement au général Bedeau, au général Subervie et à François Arago. On nomma au gouvernement de l'Algérie le général Cavaignac, connu seulement alors par le souvenir de son frère, et dont le nom acquit depuis une effrayante et sinistre célébrité.

Le lendemain à midi, la République n'était pas encore proclamée. Le Peuple voyait avec inquiétude que ses mandataires d'un jour, tout en se partageant le pouvoir, ne songeaient qu'à éluder ses ordres. Lamartine se chargea de la tâche difficile d'endormir le Peuple. Il soutint que les combattants des barricades n'avaient pas le droit d'exiger la proclamation de la République, qu'il leur fallait attendre la décision de la France tout entière, et recevoir le gouvernement qui émanerait de cette décision.

Ce sophisme, dégagé des fleurs oratoires qui le voilaient, se réduisait à ceci : la majorité a droit d'imposer l'esclavage à la minorité, — pourquoi pas la mort ? Il est de droit naturel que nul ne peut aliéner sa propre liberté, encore moins celle des autres. Le Peuple ne se laissa pas tromper par les paroles de Lamartine. Il sentait parfaitement que si, parmi ceux qui n'avaient pas fait la révolution, il en était qui ne voulussent pas accepter la liberté, ils devaient venir s'expliquer sur les barricades. Un peuple n'a qu'un jour pour réclamer ses droits : c'est le jour qui suit la victoire ; attendre au lendemain, c'est consacrer par sa faiblesse l'éternelle usurpation de la ruse et de la violence.

L'insistance du Peuple prenait à chaque heure de retard un caractère plus menaçant ; les barricades n'étaient pas encore détruites, et on parlait déjà de reprendre les positions de la veille. Ce fut Raspail qui sauva la France d'une guerre civile. Il se rendit sur la place de l'Hôtel-de-Ville, et demanda la cause de l'agitation du Peuple :

« Nous avons mis là des hommes pour proclamer la République, lui répondit-on, et ils se font bien

attendre ; heureusement, il est encore temps de défaire ce que nous avons fait. »

Raspail se dirige vers la porte de l'Hôtel-de-Ville suivi par une foule tumultueuse ; on veut lui barrer le passage : « Le Peuple est ici chez lui, » s'écrie-t-il. La foule remplit les escaliers et les cours. Raspail entre seul dans la salle où se tenaient les membres du Gouvernement provisoire : « Citoyens, leur dit-il, le Peuple vous ordonne de proclamer la République ; si dans deux heures vous n'avez pas obéi, je reviendrai avec deux cent mille hommes. » Avant le délai fixé, le Gouvernement fit afficher dans Paris une proclamation en tête de laquelle étaient les mots :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté, Égalité, Fraternité.

Le Peuple se retira satisfait ; il pouvait démolir ses barricades, car il croyait avoir accompli sa Révolution ; il n'avait fait qu'en donner le signal ; la lutte allait recommencer au sein même du Gouvernement.

Ce Gouvernement, auquel étaient confiées les destinées de la Révolution, contenait trois éléments hétérogènes. Tous les anciens députés qui en faisaient partie, à l'exception de Ledru-Rollin, représentaient la bourgeoisie : ils formaient la majorité ; les uns songeaient encore à la régence, les autres acceptaient la Révolution, sauf à en entraver le développement. Ce parti, auquel s'adjoignit Armand Marrast, ancien rédacteur en chef du *National,* devint le parti de la réaction.

Le parti démocratique était représenté par Ledru-Rollin et Flocon, rédacteur de la *Réforme.* Sans apercevoir encore la portée de la Révolution qui venait de

s'accomplir, ce parti comprit que pour lui donner un sens, il fallait renouer la chaîne des traditions, et reprendre l'œuvre de 93 à la veille du 9 thermidor. En dehors de l'Hôtel-de-Ville, ce parti eut pour auxiliaires deux chefs de barricades, Caussidière et Sobrier, portés par le Peuple à la préfecture de police.

Enfin Louis Blanc et Albert composaient l'élément socialiste du Gouvernement provisoire. Suivant eux, la Révolution de Février n'était que le prélude d'une transformation intégrale de la société, transformation qui devait s'ouvrir par l'abolition de la dernière des formes de l'esclavage, le prolétariat.

Le parti populaire occupait les deux postes les plus importants en temps de Révolution, le ministère de l'intérieur et la préfecture de police. Le parti bourgeois essaya d'annuler cette dernière position en la déclarant sous la dépendance de la mairie de Paris, qui fut rétablie à cet effet, au profit de Garnier-Pagès. Les deux délégués du Peuple ne tinrent aucun compte de cette déclaration, et leur énergie déjoua toutes les menées dirigées contre eux.

Au bout de quelques jours, ils se séparèrent d'un commun accord pour étendre leurs moyens d'action : Sobrier organisa une sorte de police secrète dont le but principal était la propagande démocratique ; Caussidière, auquel on finit par reconnaître le titre de préfet de police, conserva seul une position officielle, et résolut le problème le plus difficile de la politique révolutionnaire : il maintint l'ordre sans porter atteinte à la liberté. Il fut merveilleusement secondé dans cette tâche par l'abnégation et le zèle infatigable du Peuple des barricades et surtout des Montagnards et autres

sectionnaires des sociétés secrètes, qu'il cherchait à organiser en une garde révolutionnaire. Des hommes en haillons veillaient autour des maisons des riches et faisaient partout respecter la sûreté individuelle et la propriété. Jamais les crimes et les délits ne furent plus rares que sous cette police populaire dont les bienfaits s'étendirent sur la banlieue ; des bandes de malfaiteurs, qui cherchaient à organiser le pillage dans les environs de Paris et dont la troupe et la garde nationale n'avaient pu se rendre maîtresses, furent réduites par une poignée de Montagnards.

Cependant, ce calme héroïque du Peuple ne suffit pas pour rassurer le Gouvernement provisoire. Il confia le maintien de la sûreté de Paris, non seulement à la garde nationale, mais encore à l'armée. Lamartine organisa vingt-quatre bataillons de la garde nationale mobile. On les recruta presque exclusivement parmi des enfants de quinze à vingt ans, faciles, en raison de leur âge, à diriger suivant les vues du pouvoir, auquel une solde de 1 fr. 50 c. par jour les attacha nécessairement. Les officiers furent les uns tirés de l'armée, les autres choisis par l'élection ; ainsi, tous les grades furent occupés par des jeunes gens appartenant aux riches familles de la bourgeoisie, ou par des militaires qui apportaient dans la nouvelle garde l'esprit rétrograde de l'armée. C'était donc vingt-quatre mille hommes enlevés à la cause populaire. Quand le Peuple voyait passer cette jeune garde, dans laquelle il reconnaissait plusieurs enfants des barricades, il la saluait de ses cordiales acclamations. Pauvre Peuple !

Cependant, ceux contre lesquels on prenait tant de précautions, le lendemain de leur victoire, se montraient

sublimes de pardon, de clémence et d'oubli. Le Peuple embrassa tous ses ennemis dans une amnistie universelle. Quelques rares éloges donnés aux combattants de Février étaient noyés dans un déluge de proclamations à la garde nationale, à l'école polytechnique, à l'armée elle-même ; le régiment de ligne dont quelques compagnies avaient rendu leurs armes au Peuple fut proclamé le premier régiment de la République. (Plus tard, après l'insurrection de juin, pour un fait analogue, des soldats et officiers furent dégradés par le général Lamoricière.)

Le Peuple consentit à partager, avec ses ennemis mêmes, l'honneur de sa victoire : il voulait qu'il n'y eût ni vainqueurs ni vaincus. Aucune décoration ne fut donnée, de peur d'humilier l'armée ; le Peuple ne voulut garder qu'un seul signe de la Révolution qu'il avait faite, son vieil ami le drapeau rouge que depuis 1830 il avait planté sur toutes ses barricades. Cette fois encore Lamartine opposa sa parole sonore à cette pieuse consécration d'un souvenir. Il rappela que le drapeau tricolore avait fait le tour de l'Europe avec nos libertés et nos gloires, tandis que le drapeau rouge n'avait fait que le tour du Champ-de-Mars, traîné dans le sang, quand Bailly et Lafayette massacrèrent le Peuple sans armes.

Hélas ! le drapeau tricolore, souillé par quinze ans de despotisme sous l'Empire, par dix-huit ans de honte sous la dynastie de juillet, n'était plus le drapeau de 93 ; lui aussi avait été traîné dans le sang du Peuple, lors des massacres de Lyon, de la rue Transnonain, du cloître Saint-Merry.

Le Peuple savait bien et Lamartine aussi, qu'à une

société nouvelle il faut un drapeau nouveau. On trancha la question par un misérable subterfuge. On conserva le drapeau tricolore, mais on changea l'ordre des couleurs, puis, quelques jours après, on le rétablit tel qu'il était avant la Révolution.

Ces souvenirs de 93, qu'on invoquait en faveur du drapeau tricolore, on semblait s'efforcer de les faire oublier : ainsi on proscrivait le bonnet phrygien, symbole glorieux et sacré qui, certes, représentait aussi nos libertés et nos gloires. Heureusement, on conserva la devise : Liberté, Égalité, Fraternité ; on l'inscrivit sur tous les monuments publics, même sur les prisons : il est vrai qu'à ce moment les prisons étaient vides; quatre mois après, les vainqueurs de Février y étaient entassés, et, par une dérision amère, leur inscription subsistait toujours.

En proscrivant les souvenirs de 93, le gouvernement cédait peut-être à une préoccupation qui, si elle eût été moins exclusive, eût pu faciliter l'établissement de la République. Il voulait faire accepter par la bourgeoisie une révolution accomplie par le Peuple. Sans doute les résistances des privilégiés n'auraient pas empêché, à ce moment, l'avènement de la démocratie, mais elles l'auraient rendu plus difficile. Ceux qui avaient profité des longues injustices de la monarchie pouvaient craindre qu'on leur demandât compte de leur complicité. La clémence du Peuple dissipa ces craintes et permit au Gouvernement provisoire de réaliser ce rêve de Robespierre, l'abolition de l'échafaud politique. Voici comment fut formulée cette grande pensée d'amnistie populaire :

« Le Gouvernement provisoire, convaincu que la

grandeur d'âme est la suprême politique, et que chaque révolution opérée par le Peuple français doit au monde la consécration d'une vérité philosophique de plus;

« Considérant qu'il n'y a pas de plus sublime principe que l'inviolabilité de la vie humaine ;

« Considérant que, dans les mémorables journées où nous sommes, le Gouvernement provisoire a constaté avec orgueil que pas un cri de vengeance ou de mort n'est sorti de la bouche du Peuple ;

« Déclare :

« Que, dans sa pensée, la peine de mort est abolie en matière politique, et qu'il présentera ce vœu à la ratification de l'Assemblée nationale.

« Le Gouvernement provisoire a une si ferme conviction de la vérité qu'il proclame, au nom du Peuple français, que si les hommes coupables qui viennent de faire couler le sang de la France étaient entre les mains du Peuple, il y aurait, à ses yeux, un châtiment plus exemplaire à les dégrader qu'à les frapper. »

On simula pour la forme une instruction contre les ministres déchus, et on publia une proclamation de poursuites contre eux lorsqu'on fut bien assuré de leur évasion, à laquelle on avait mis aucun obstacle. Cette clémence du Peuple assurait l'impunité à tous ceux qui avaient trempé dans les crimes et dans les turpitudes de la monarchie.

Quatre mois après, les vaincus de Février reconnurent cette amnistie par l'assassinat de trois mille prisonniers.

CHAPITRE V

La curée des places. — Inquiétude du Peuple. — Proclamation socialiste dictée au Gouvernement provisoire. — La question sociale posée par le Peuple à l'Hôtel-de-Ville. — Création de la commission du Luxembourg. — Ses services, son premier décret.
Manœuvres du Gouvernement contre les journaux. — Développement de la presse républicaine. — Ouverture des clubs. — Initiation du Peuple à la vie démocratique.

La monarchie avait eu pour principal appui les intérêts coalisés de ses innombrables fonctionnaires. La conscience publique exigeait une réforme complète de l'administration ; il fallait surtout détruire l'odieux abus du cumul et des sinécures, et révoquer de leurs emplois ceux que la faveur et la corruption y avaient appelés. On se contenta de prononcer quelques destitutions inévitables. En même temps, quelques-uns des membres du Gouvernement provisoire s'occupèrent de bien placer leurs amis.

On reprocha à M. Crémieux, ministre de la justice, la préférence marquée qu'il montra pour ses coreligionnaires. On se plaignit aussi du grand nombre

d'emplois confiés aux anciens rédacteurs du *National.* Ce journal était l'organe des opinions de la bourgeoisie libérale, et le Peuple craignait que la révolution qu'il avait faite ne fût accaparée et exploitée par une faction.

L'Hôtel-de-Ville et les ministères étaient encombrés de solliciteurs ; les plus implacables serviteurs de la monarchie remplissaient les colonnes du *Moniteur* du scandale de leurs adhésions à la République. Cependant les détenus politiques récemment mis en liberté par le Peuple se tenaient éloignés de cette curée de places. Au lieu de s'entourer de ces hommes énergiques qui, comme réparation de leur long martyre, auraient accepté avec joie le droit de se dévouer à l'organisation de la République, le gouvernement les laissa dans l'ombre et dans l'oubli. Quelques-uns reçurent seulement des gouvernements de châteaux et de parcs, et autres sinécures destinées à annuler leur influence.

Cependant le Peuple commençait à se demander quel serait pour lui le résultat de la Révolution qu'il avait faite. Bien des réformes étaient indispensables, des citoyens isolés en avaient indiqué quelques-unes ; ainsi on voyait sur les murs de Paris l'affiche suivante avec la signature de Sobrier.

« PROGRAMME DU PEUPLE FRANÇAIS

« *Liberté, Égalité, Fraternité.*

« Solidarité des Peuples.
« Aimons-nous comme des frères. »

« 1° Droit au travail. Obligation pour le pouvoir public de fournir du travail, et au besoin un minimum à tous

les membres de la Société que l'industrie privée n'occupe pas.

« 2° Invalides de l'industrie.

« 3° Despotisme à jamais désarmé par la transformation de l'armée en régiments industriels propres à la fois à la défense du territoire et à l'exécution des grands travaux de la République.

« 4° Éducation publique, égale, gratuite, obligatoire pour tous.

« 5° Les caisses d'épargne, capital mort, seront vivifiées par le travail : le Peuple, qui produit toutes les richesses, est assez riche pour être son banquier.

« 6° Réforme des tribunaux ; le jury partout.

« 7° Liberté absolue de tous les moyens de communiquer la pensée.

« 8° Impôt progressif.

« 9° Impôt proportionnel sur les forces employées dans l'industrie.

« 10° Garantie du partage loyal des bénéfices entre le capital et le travail.

« 11° Impôt sur le luxe.

« 12° Suffrage universel.

« 13° Assemblée nationale.

« 14° Élections annuelles de tous par tous.

« Vive la République !

« Gardons nos armes. »

Le gouvernement avait pris, dès le lendemain de la Révolution, un engagement qu'il fallait remplir. Lorsqu'il était encore sous la pression du Peuple, il avait

rendu le décret suivant dont les deux premières lignes indiquaient le but et le sens de la Révolution :

« Le gouvernement provisoire de la République française s'engage à garantir l'existence de l'ouvrier par le travail ;

« Il s'engage à garantir du travail à tous les citoyens ;

« Il reconnaît que les ouvriers doivent s'associer entre eux pour jouir du bénéfice légitime de leur travail.

« Le gouvernement provisoire rend aux ouvriers, auxquels il appartient, le million qui va échoir de la liste civile. »

Cette proclamation avait été écrite sous la dictée d'un ouvrier nommé Marche. On s'en aperçoit sans peine, d'après le ton énergiquement démocratique dans lequel elle est rédigée.

Elle avait été accueillie avec enthousiasme ; les ouvriers reprenaient confiance sur la foi de cette promesse.

Mais plusieurs jours se passaient, et rien n'annonçait qu'on s'en occupât. Les pavés des barricades étaient replacés, les patrouilles de gardes nationaux parcouraient les rues, et les serviteurs de la monarchie revenaient s'échelonner autour du pouvoir nouveau ; mais on ne s'était pas encore inquiété de la condition des prolétaires sans ouvrage, sinon pour les inviter à rentrer dans leurs ateliers, comme s'il avait dépendu d'eux de les faire rouvrir. Le Peuple prit enfin le parti de se rappeler au souvenir de son gouvernement, qui paraissait l'oublier.

Environ 20.000 ouvriers se présentèrent à l'Hôtel-de-

Ville avec des drapeaux et en demandant l'organisation du travail et la création d'un ministère spécial des travailleurs. Le gouvernement était effrayé et indécis. Louis Blanc, dont l'ascendant sur les ouvriers était bien connu, fut prié de prendre la parole. Il engagea le Peuple à avoir confiance dans le gouvernement provisoire et à donner l'exemple du calme et de la modération.

Le Peuple se retira, mais Louis Blanc crut devoir appuyer énergiquement, au sein du conseil, la proposition qui venait d'être apportée au sujet d'un ministère du travail. Il trouva une violente opposition ; on dit qu'Albert seul se rangea à son avis. Louis Blanc voulut donner sa démission ; c'eût été compromettre la popularité et peut-être l'existence du gouvernement provisoire, qui n'osa pas accepter la lutte. On s'arrêta à la création d'une commission spéciale permanente chargée de s'occuper d'améliorer le sort des travailleurs. Louis Blanc en fut nommé président et Albert vice-président. Le siège de cette commission, qui devait être formée de délégués des différents corps d'état, fut établi au Luxembourg.

En exilant ainsi du siège de leurs délibérations, avec la périlleuse mission de magnétiser un peuple affamé, deux de leurs collègues dont les principes socialistes les gênaient, les membres réactionnaires du gouvernement provisoire leur laissaient tout le poids d'un immense problème à résoudre, sans budget spécial, sans aucun moyen d'action, avec une écrasante responsabilité s'ils échouaient. Pour atteindre plus sûrement ce résultat, on se hâta d'ouvrir sur la proposition de M. Marie, ministre des travaux publics, des ateliers nationaux

dans lesquels on enrégimenta une immense quantité d'ouvriers et auxquels on donna une direction essentiellement hostile aux principes de la commission du Luxembourg. Cependant, cette commission, dès les premiers jours de son installation, rendit d'importants services. Louis Blanc partagea avec Caussidière l'honneur du maintien de la paix dans Paris pendant les deux premiers mois de la révolution. Chaque jour des différends s'élevaient entre les patrons et les ouvriers; ceux-ci menaçaient de se mettre en grève; mais les uns et les autres venaient exposer leurs griefs à Louis Blanc, qui terminait toujours la discussion à l'amiable. C'est ainsi notamment qu'il empêcha que Paris ne manquât de pain du jour au lendemain, par suite d'une difficulté survenue entre les boulangers et leurs ouvriers qui refusaient de travailler.

Le premier acte de la commission du Luxembourg fut de faire rendre par le gouvernement provisoire le décret suivant, dont les termes avaient été fixés d'un commun accord par les délégués des patrons et des ouvriers :

« Sur le rapport de la commission du gouvernement pour les travailleurs,

« Considérant :

« 1° Qu'un travail manuel trop prolongé, non-seulement ruine la santé du travailleur, mais encore, en l'empêchant de cultiver son intelligence, porte atteinte à la dignité de l'homme ;

« 2° Que l'exploitation des ouvriers par les sous-entrepreneurs ouvriers, dits marchandeurs ou tâcherons, est

essentiellement injuste, vexatoire, et contraire au principe de la fraternité;

« Le gouvernement provisoire de la République décrète :

« La journée de travail est diminuée d'une heure. En conséquence, à Paris, où elle avait été jusqu'ici de onze heures, elle est réduite à dix; et en province, où elle avait été jusqu'ici de douze heures, elle est réduite à onze.

« L'exploitation des ouvriers par des sous-entrepreneurs ou marchandeurs est abolie.

« Il est bien entendu que les associations d'ouvriers qui n'ont point pour objet l'exploitation des ouvriers les uns par les autres ne sont pas considérées comme marchandage. »

Ce décret, abrogé depuis par l'hostilité taquine de l'Assemblée nationale, était un bienfait pour les patrons et pour les ouvriers : il abolissait le marchandage, impôt prélevé sur les uns comme sur les autres, et, en diminuant la journée de travail, il augmentait le nombre des ouvriers occupés. Quelques jours après, la commission du Luxembourg fit établir, dans toutes les mairies, un bureau gratuit de renseignements où les demandes et les offres de travail étaient inscrites sur des registres. Les ateliers commencèrent à se rouvrir, et la confiance parut renaître. Le Peuple, confiant dans la bonne volonté et les lumières de la commission du Luxembourg, disait qu'il mettrait encore trois mois de misère au service de la République.

Rassuré du côté du Peuple, le gouvernement provisoire se crut assez fort pour braver la presse, cet autre

ennemi des pouvoirs inertes ou rétrogrades. Il annonça le rétablissement des cautionnements des journaux et de l'impôt du timbre. C'était tuer d'un seul coup la presse du pauvre ; tous les nouveaux journaux qui s'étaient formés depuis le 24 février comptaient, pour vivre le lendemain, sur la vente de leur numéro de chaque jour dans les rues. Le timbre et le cautionnement les annulaient. Comme presque tous appartenaient au parti démocratique, le but de la mesure prise par le gouvernement provisoire ne fut pas douteux et souleva de violentes réclamations. Les rédacteurs des nouveaux et de la plupart des anciens journaux résolurent de porter au gouvernement une protestation énergique, décidés d'ailleurs, si le gouvernement passait outre, à ne pas se soumettre.

Le gouvernement se montra indécis et irrésolu : il annonça d'abord que l'impôt du timbre serait suspendu dix jours avant la convocation des assemblées électorales ; puis, forcé de céder du terrain pied à pied, il supprima définitivement l'impôt. Les fameuses lois de septembre furent en même temps abrogées.

Affranchie de ces entraves, la presse prit un développement immense, et l'éducation politique du Peuple fit plus de progrès en quelques jours qu'elle n'en avait fait pendant les cinquante dernières années de la monarchie. Mais rien ne contribua aussi puissamment à initier le Peuple à la vie démocratique que les clubs : « Quand trois d'entre vous seront réunis en mon nom, avait dit Jésus-Christ, je serai au milieu d'eux. » Les clubs sont les églises de la religion nouvelle, la religion du droit. C'était un magnifique spectacle que de voir ces hommes qui la veille demandaient au vin ou à la

littérature pourrie des théâtres le délassement de leurs travaux, s'assembler chaque soir pour entendre la bonne nouvelle, l'évangile de la justice, et boire la parole de vie qui tombait des lèvres des initiateurs. La plupart des présidents de clubs étaient des prisonniers politiques de la monarchie; c'étaient les confesseurs de la foi : leur pâleur, leur vieillesse précoce, les ravages ineffaçables de leur captivité, rappelaient au Peuple qu'ils avaient offert leur sang en témoignage à la vérité, et donnaient à leurs paroles l'autorité du martyre. Depuis, presque tous sont retournés dans les prisons qu'ils avaient un instant quittées.

Blanqui ouvrit le premier club sous le nom de Société républicaine centrale. Sa parole calme et froide faisait pénétrer dans les masses de vagues soupçons sur les tendances du pouvoir. Instruit depuis longtemps à la défiance, il dénonçait avec une sagacité prophétique la marche rétrograde de la Révolution. Il poursuivait avec une ombrageuse obstination ces deux agents de toutes les tyrannies, la magistrature et l'armée. Mais sa personnalité hautaine éloignait de lui les hommes de son parti qui se groupaient de préférence autour de Barbès, fondateur du club de la Révolution, nature sympathique et franche, dont le seul défaut était de trop compter sur la loyauté de ses ennemis. Quelques clubs avaient pour but exclusif la propagation d'une doctrine, par exemple, celui des communistes icariens, fondé par Cabet. D'autres s'organisèrent en sections armées destinées à opposer, s'il le fallait, une digue aux envahissements de la réaction. Tel fut le club de la Société des droits de l'homme composé principalement des sectionnaires des sociétés secrètes.

Des clubs s'ouvrirent dans tous les quartiers de Paris; les royalistes en eurent aussi, et bientôt le Peuple entier prit part à ces luttes de la pensée qui devaient le préparer à l'exercice de ses droits reconquis. Caussidière et Ledru-Rollin, comprenant l'importance de cette initiation pour les élections prochaines, facilitèrent l'établissement des clubs en leur ouvrant les salles inoccupées des monuments publics. Depuis, on a fermé les clubs en même temps qu'on a bâillonné la presse; mais le Peuple, qui a vécu un jour de cette communion des esprits, n'y renonce plus. Quand on empêcha les chrétiens de s'assembler au grand jour, ils descendirent dans les catacombes : les clubs fermés deviennent les sociétés secrètes.

CHAPITRE VI

Établissement de la République dans les départements. — Les Commissaires de Ledru-Rollin.
La circulaire de Lamartine. — Mouvement général des Peuples de l'Europe après la Révolution de Février. — Départ des bandes républicaines vers la frontière. — Massacre des colonnes belges.
Indécision du Gouvernement. — Fausses mesures financières. — Dons patriotiques offerts par le Peuple. — Impôt des 45 centimes.
La circulaire de Ledru-Rollin. — Conspiration des bonnets à poil.

La République s'était établie à Paris sans résistance. Le reste de la France consentirait-il à accepter le bienfait d'une révolution toute faite ? C'est ce dont l'esprit rétrograde de certaines provinces pouvait faire douter. Des commissaires furent immédiatement délégués dans les départements pour y faire reconnaître la République et préparer les élections des représentants du Peuple. Malheureusement le choix de ces commissaires se fit avec une grande précipitation, et si quelques-uns s'acquittèrent dignement de leur mission, d'autres n'y virent qu'un moyen de faire réussir leur propre candidature : plusieurs mêmes, pactisant avec les factions réactionnaires, s'efforcèrent d'étouffer l'esprit démocra-

tique au lieu d'en aider le développement. L'établissement de la République ne trouva pas d'opposition ouverte dans les provinces. Les partis aristocratiques, et notamment le clergé, jugèrent qu'il valait mieux accaparer la Révolution que de lui résister, et se préparèrent activement à diriger les élections.

Le danger d'une guerre civile était écarté pour le présent ; restait celui de la guerre extérieure. La Convention avait jadis puisé dans ce danger des forces nouvelles ; mais la France de 1848, assoupie par une longue oppression, s'éveillait à peine à la vie révolutionnaire, et d'ailleurs on pouvait douter que le gouvernement provisoire trouvât en lui les ressources de patriotisme et d'énergie qui avaient sauvé la Convention. Heureusement, les autres nations de l'Europe contenaient des germes de révolution. Il n'était pas de gouvernement pour qui la guerre n'eût été bien plus dangereuse que pour la France, et s'ils l'oubliaient, la France avait une arme terrible contre eux, la propagande républicaine. Dès les premiers jours du mois de mars, la ligne politique que le gouvernement provisoire se proposait de suivre fut développée dans une circulaire adressée par Lamartine aux agents diplomatiques de la République.

Cette déclaration, énergique si on la compare à la politique qui fut suivie depuis, sembla, à l'époque où elle parut, tiède et timide au milieu de l'enthousiasme général. Les étrangers qui habitaient Paris avaient accueilli l'avènement de la République en France comme le signal de la délivrance de tous les Peuples ; d'un bout de l'Europe à l'autre, la presse libérale l'avait saluée d'unanimes acclamations ; on croyait que, tout

en repoussant toute pensée de conquête, la France promettrait son appui à tous les Peuples décidés à secouer le joug. La Pologne, l'Irlande, l'Italie, croyaient pouvoir compter, sinon sur les armées, du moins sur la protection diplomatique de la France; le rayonnement pacifique dont parlait Lamartine leur semblait peu efficace, et ils avaient espéré mieux que cette politique de métaphore. Mais il y avait dans le Peuple une telle effervescence d'enthousiasme pour les Peuples opprimés qui parlaient de soulèvement, qu'on s'inquiéta peu du langage officiel du pouvoir.

Chaque jour des bandes de patriotes étrangers s'assemblaient sur la place de la Révolution, (1) et de là se rendaient, leur drapeau en tête, à l'Hôtel-de-Ville : ils sollicitaient l'appui de la France, et des armes pour la campagne démocratique qu'ils allaient entreprendre. On leur répondait par des phrases équivoques et de stériles conseils ; mais à la porte ils retrouvaient les ardentes sympathies du Peuple, et ils partaient sans ressource, mais pleins d'espérance et de foi pour la croisade européenne de la Liberté ; on faisait des quêtes sur leur passage, on leur offrait des secours pour la route et des armes, et ils allaient ainsi porter chez leurs compatriotes l'étincelle révolutionnaire. Au bout d'un mois, l'Europe entière s'agitait pour la Liberté.

La France avait donné le signal, à elle revenait l'honneur de conduire le chœur des peuples affranchis. Mais la Révolution, étouffée en France, devait avoir partout le même sort.

(1) La place Louis XV, en août 1792 place de la Révolution, en octobre 1795 place de la Concorde, sous la Restauration place Louis XV, depuis 1830 place de la Concorde. — *Note des éditeurs.*

Les Belges qui partirent les premiers furent en partie massacrés à leur arrivée à la frontière. Des bruits de trahison se répandirent. Plusieurs clubs accusèrent Ledru-Rollin d'avoir fait prévenir le gouvernement belge de l'arrivée des colonnes républicaines; la réaction lui reprocha au contraire d'avoir favorisé une agression contre un gouvernement allié. Enfin, quelques-uns des chefs de l'expédition furent accusés par les Belges eux-mêmes d'avoir servi d'agents provocateurs. C'est sous ces tristes auspices que s'ouvrit la croisade républicaine.

Tous les peuples de l'Europe saluèrent avec joie l'avènement de la République française. Quant aux gouvernements, rassurés par la circulaire de Lamartine, ils se tinrent dans une réserve que la prudence leur imposait. La République n'eut donc de résistance à vaincre ni au dedans ni au dehors. Jamais position ne fut plus facile et plus belle que celle du gouvernement de Février. Il pouvait sans résistance asseoir la République sur des bases larges et solides; on s'attendait à d'énergiques mesures, à des réformes radicales : le Peuple les demandait, les privilégiés s'y résignaient d'avance. Mais les hommes qui occupaient le pouvoir furent comme éblouis de la hauteur où ils se voyaient portés. Habitués aux escarmouches de la monarchie constitutionnelle, ils s'effrayaient de cette arme puissante de la dictature qu'une révolution avait mise entre leurs mains. De là ce mélange d'imprudence et de timidité qui caractérise leur conduite.

Quelques mesures furent prises en deux ou trois fois. Ainsi la prorogation de l'échéance des effets de commerce à dix jours fut décrétée d'abord pour Paris, puis

pour les départements de la Seine et de la Seine-Inférieure, enfin pour toute la France. Mais il fallait un expédient énergique pour relever le crédit et rendre à l'industrie et au commerce leur activité. On crut l'avoir trouvé en acquittant par anticipation le semestre des rentes 5 p. 100, 4 p. 100 et 4 1/2 p. 100.

Cette forfanterie ne trompa personne ; le numéraire n'en disparut pas moins de la circulation, et le crédit public et privé n'y gagna rien. Il fallut bien avouer quelle était la situation, et chercher à y remédier. Naturellement, les pauvres souffrirent les premiers des fautes du gouvernement. On décréta que l'argent déposé aux caisses d'épargne ne serait remboursé en argent que jusqu'à concurrence de 400 francs. Quant aux riches, ils affluaient chaque jour à la Banque pour changer leurs billets contre des espèces.

On se décida à donner cours forcé aux billets de banque : il était déjà trop tard ; il aurait fallu, dès le 25 février, faire de la Banque de France une propriété nationale et introduire dans son organisation certaines mesures qui en fissent un établissement de liberté au lieu d'une entreprise d'exploitation. Mais cela rappelait les assignats, et surtout c'était du socialisme. Or, les dangers les plus sérieux effrayaient bien moins la bourgeoisie et ses représentants que les fantômes de communisme et de 93.

La monarchie avait laissé en héritage à la République une dette considérable et une situation financière embarrassée : pour en sortir, il eût fallu des réformes radicales : l'organisation du crédit, la centralisation des banques, la remise entre les mains de l'État des chemins de fer, canaux, mines, etc., et leur exploitation

par des associations ouvrières, la soumission du capital au travail, la réduction du taux de l'intérêt, et par suite des loyers et fermages, la réforme budgétaire, l'abolition des douanes, etc. Mais, pour adopter ces mesures il aurait fallu être révolutionnaire, et le gouvernement provisoire n'avait pas foi dans la Révolution.

Au lieu de s'appuyer sur le Peuple, il semblait avoir pour unique préoccupation de se faire accepter par la bourgeoisie. Cependant, tandis que les capitalistes retiraient le numéraire de la circulation et compromettaient la République par leur défiance réelle ou simulée, les ouvriers lui venaient en aide par l'offrande généreuse de leurs épargnes. Sobrier avait donné l'exemple de ces sacrifices en versant 20.000 francs, un cinquième de sa fortune, dans les caisses de l'État. De nombreux démocrates l'imitèrent ; dans tous les ateliers, on fit des collectes. Des hommes, à peine assurés de leur subsistance du lendemain, offraient à la patrie ce qu'ils avaient pu retrancher de leur salaire de chaque jour. Pourquoi faut-il ajouter que la plupart de ces obscurs dévouements populaires ont eu pour récompense, quelques mois plus tard, la prison, l'exil ou la mort !

Ces dons volontaires, offerts, à peu d'exceptions près, par des hommes du Peuple, ne suffisaient pas pour parer aux difficultés de la situation. Le ministre des finances Garnier-Pagès, qui avait succédé à Goudchaux, proposa quelques demi-mesures également impuissantes : la vente des diamants de la couronne, l'aliénation des forêts de l'ancienne liste civile, la réalisation du complément de l'emprunt voté sous la monarchie. Il fut décrété que les citoyens qui apporteraient des offrandes volontaires seraient considérés comme sou-

scripteurs de l'emprunt national, et recevraient un coupon de rente 5 pour 100 au pair, quand bien même ce fonds dépasserait le pair avant le complément de la souscription. Mais tous ces palliatifs étaient des gouttes d'eau dans la mer. On se décida à demander des ressources à un impôt exceptionnel. Une addition de 45 centimes par franc au montant des quatre contributions directes fut décrétée pour l'année 1848. Cet impôt pesait surtout sur les petits propriétaires des campagnes, dont les terres sont en général grevées d'hypothèques. Le mécontentement fut universel; pour les paysans, assez indifférents, en général, aux questions politiques, la République, c'était l'impôt des 45 centimes.

C'est au milieu de ces dispositions des esprits que devaient avoir lieu les élections pour l'Assemblée nationale. Ledru-Rollin comprit qu'il était nécessaire d'éclairer le Peuple des provinces sur ses véritables intérêts, et de balancer par une propagande démocratique les menées actives des royalistes. Il adressa à cet effet une circulaire aux commissaires envoyés par lui dans les départements. Malheureusement, cette circulaire, rédigée par l'avocat Jules Favre, était conçue dans des termes maladroits dont les ennemis de la République tirèrent habilement parti. Ils affectaient de comparer le conseil donné aux commissaires d'éclairer le Peuple, au moment des élections, avec la corruption électorale organisée sous la monarchie. L'impôt des 45 centimes avait disposé les campagnes au mécontentement. Dans ces circonstances, les démocrates sentirent combien il était important d'obtenir l'ajournement des élections. Blanqui le demanda deux fois au

nom du club central républicain dont il était président. Enfin, les clubs prirent la résolution d'organiser une manifestation imposante dans ce but.

L'occasion leur en fut fournie par l'aristocratie elle-même. Il avait été décidé que tout le Peuple ferait partie de la garde nationale, et, pour opérer, s'il se pouvait, une fusion entre les anciens et les nouveaux gardes nationaux, Ledru-Rollin avait décrété le changement des anciens cadres, et la dissolution des compagnies de grenadiers et de voltigeurs, remplies, en général, par la haute bourgeoisie. Celle-ci craignait de perdre son importance politique par cette fusion avec le Peuple ; les anciens gardes nationaux tenaient d'ailleurs à conserver leurs chefs, ce qui devenait impossible par le changement des cadres. Le mécontentement des partis vaincus se manifestait hautement. La nuit, des drapeaux blancs furent promenés dans les rues et arborés sur certains monuments publics. Les réunions se multiplièrent dans les légions de la garde nationale; enfin, une protestation collective fut résolue. L'idée de cette protestation partit, dit-on, des bureaux du journal la *Presse*.

Dans la matinée du 16 mars, environ soixante mille gardes nationaux se réunirent pour aller demander au Gouvernement provisoire que le décret fût retiré, qu'il fût permis aux compagnies d'élite de conserver leurs insignes ; et que les anciens cadres fussent conservés. Le mécontentement des bourgeois s'exprimait dans les termes les plus violents, et la plupart d'entre eux affichaient la prétention de forcer Ledru-Rollin à se retirer.

La première colonne de gardes nationaux en uni-

forme arriva à l'Hôtel-de-Ville au milieu du silence dédaigneux du Peuple ; une autre colonne la suivit de près. Le Peuple craignit que le Gouvernement provisoire ne fût forcé de céder à la violence, et empêcha cette seconde colonne d'arriver jusqu'à l'Hôtel-de-Ville. Le général Courtais arriva bientôt avec son état-major, et engagea les gardes nationaux à se retirer, leur reprochant avec modération de troubler l'ordre qu'ils étaient chargés de maintenir.

A ce moment, Arago et Ledru-Rollin arrivèrent en voiture sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Dès qu'on les aperçut, les cris à bas Ledru-Rollin ! partirent des rangs de la garde nationale. Arago essaya de conjurer le danger : « Vous oubliez donc, dit-il à l'un des plus furieux, que c'est ici que Foulon a été tué ? Vous voulez donc amener un malheur semblable ? » Il parvint à pénétrer, avec Ledru-Rollin, dans l'Hôtel-de-Ville. La députation des gardes nationaux s'y présenta bientôt après.

Arago et Armand Marrast la reçurent avec la mauvaise humeur naturelle à des hommes qui voient leur parti se compromettre par une maladresse. Ils se plaignirent que la garde nationale manquât de confiance en eux, et provoquât une contre-manifestation populaire qui serait bien difficile à calmer.

Les gardes nationaux s'en retournèrent chez eux avec cette paternelle admonestation, au milieu des quolibets du Peuple qui oublia ce que cette démarche avait de coupable, pour n'en voir que le côté ridicule, et laissa à cette journée le nom de journée des bonnets à poil.

CHAPITRE VII

Journée du 17 mars. — Marche du Peuple vers l'Hôtel-de-Ville. — Conférence des délégués du Peuple avec le Gouvernement provisoire. — Lamartine promet l'ajournement des élections et l'éloignement de l'armée. — Le Peuple se retire.

Le Gouvernement provisoire écarte l'influence de Blanqui, puis élude toutes ses promesses du 17 mars.

Intrigues de la réaction dans les provinces. — Torpeur des ouvriers au moment des élections. — Centralisation des clubs.

Dès le soir les principaux clubs se concertèrent ; des avis furent envoyés aux ouvriers des ateliers nationaux et des principaux ateliers de Paris, et le lendemain, à onze heures, une foule immense se dirigea le long des quais vers l'Hôtel-de-Ville. Les Montagnards de Caussidière s'y réunirent, et cette armée populaire, grossissant à chaque instant, s'organisa dans l'ordre le plus parfait. Outre les drapeaux des corporations et ceux des clubs, on y voyait quelques drapeaux étrangers, notamment celui de la Pologne, les drapeaux tricolores de l'Unité italienne et de l'Unité allemande, et le drapeau vert de l'Irlande orné d'une harpe.

Quand la tête de la colonne arriva à la place de

l'Hôtel-de-Ville, le cortège se montait à près de 200,000 hommes, divisés en compagnies de 3 à 4,000. Au *Chant du départ* et à la *Marseillaise* se mêlaient les cris de: Vive la République ! vive Ledru-Rollin ! Le peuple offrait ainsi un témoignage spécial de sympathie à celui des membres du Gouvernement provisoire que l'aristocratie avait attaqué avec le plus d'acharnement. Vers deux heures la députation des corporations et des clubs fut reçue par le Gouvernement provisoire. Cabet et Sobrier faisaient partie de cette députation. Un ouvrier, le citoyen Gérard, exposa les vœux du peuple. Il rappela avec calme que le Peuple n'avait pas le temps, jusqu'au 25, jour fixé pour les élections, de s'éclairer sur les choix à faire ; que, de plus, il ne pouvait y avoir d'élections indépendantes et libres, s'il restait dans la capitale des troupes armées et soldées. En conséquence, il demanda, au nom du Peuple, l'éloignement des troupes et l'ajournement des élections de la garde nationale et de celles pour l'Assemblée nationale.

« Citoyens du Gouvernement provisoire, dit-il en terminant, nous ne pouvons nous le dissimuler, des manœuvres contre-révolutionnaires pourraient mettre en danger la paix publique. Hier, une manifestation menaçante avait pour but de vous ébranler ; nous y répondons par une manifestation pacifique, pour vous défendre et nous défendre avec vous ; que le gouvernement s'appuie résolument sur le Peuple ; qu'il lui donne l'exemple de l'union, de l'unité, de la confiance et de la fermeté, et l'ordre sera solide comme la liberté, et la République triomphera. »

Ce conseil d'union et de concorde donné au Gouver-

nement provisoire s'adressait particulièrement à Lamartine qui, la veille, dans une réponse aux délégués d'un club réactionnaire, avait paru désapprouver les actes de Ledru-Rollin. D'ailleurs, les divisions qui existaient au sein du gouvernement n'étaient un secret pour personne. La coterie bourgeoise qui formait la majorité de ce gouvernement sentait que la seule présence du Peuple, devant l'Hôtel-de-Ville, était un danger pour elle, et pour conjurer ce danger, elle s'abritait derrière ceux de ses collègues qui possédaient la confiance du Peuple : ce fut Louis Blanc qui fut chargé de répondre à la députation.

« Citoyens, dit-il, les pensées d'ordre que vous avez manifestées sont la consécration de la liberté en France. Il faut que la force du peuple se manifeste avec calme ; le calme est la majesté de la force. Vous-mêmes, citoyens, vous ne voudriez pas que le gouvernement qui vous représente cédât à une menace. Les vœux que vous avez exprimés seront pris en grande considération, précisément parce qu'ils se sont produits dans des termes pleins de modération ; nous vous remercions de nous avoir mis en état de délibérer avec indépendance. Maintenant, retirez-vous, pour qu'il soit bien entendu que le gouvernement ne délibère pas sous l'empire d'une menace. »

Cabet, membre de la députation, insista pour obtenir une réponse plus positive. Ledru-Rollin répondit qu'il avait demandé à tous les commissaires de lui faire connaître l'état des départements, pour savoir s'il était nécessaire, dans l'intérêt de la République, de reculer les élections, et qu'il attendait leur réponse dans un délai très court.

« Vous ne pouvez vouloir, ajouta-t-il, que nous répondions avant de nous être éclairés.

— Mais, dit un des délégués du Peuple, il y a deux questions sur lesquelles on peut donner une réponse immédiate; elles ne concernent que Paris; c'est le renvoi de toute troupe soldée et l'ajournement des élections de la garde nationale. »

Lamartine promit que les élections de la garde nationale seraient ajournées. « Quant aux troupes, ajouta-t-il, il n'y a pas de troupes à Paris, si ce n'est peut-être 1,500 ou 2,000 hommes dispersés pour les postes extérieurs, pour la protection des portes et des chemins de fer, et il est faux que le gouvernement ait songé à en rapprocher de Paris. Voilà la vérité; rapportez-la au Peuple; sa liberté lui appartient parce qu'il l'a conquise. La République, à l'intérieur, ne veut pas d'autre défenseur que le Peuple armé. »

De tous les membres du Gouvernement, Lamartine fut celui qui, depuis ce temps, insista le plus pour le rappel des troupes. S'il n'oublia pas sa promesse solennelle du 17 mars, le bruit des fusillades de Juin et du bombardement des faubourgs dut retentir cruellement dans sa poitrine.

La députation se montra satisfaite des promesses solennelles du gouvernement.

« Les délégués du Peuple, dit Sobrier, n'ont nullement l'intention de faire violence au Gouvernement provisoire; nous avons une confiance entière en lui; nous l'avons soutenu jusqu'à présent, nous le soutiendrons jusqu'à l'Assemblée constituante. Le Peuple a été héroïque pendant le combat, généreux après la victoire. Il est calme parce qu'il est fort et juste. Que les mauvaises passions,

que les intérêts blessés se gardent de le provoquer. Nous attendons avec confiance la réalisation des promesses du Gouvernement provisoire. Nous attendons, nous qui manquons souvent du nécessaire, que le Gouvernement provisoire se rappelle à tout moment qu'il doit pourvoir à la subsistance de tous les citoyens. Qu'il y songe, car le travail manque aujourd'hui. Le Peuple comprend ses droits et ses devoirs ; à cette heure ceux qui marchent contre la Révolution, ouvertement ou sourdement, commettent un crime de lèse-humanité. »

La députation retourna vers le Peuple ; le Gouvernement la suivit et Louis Blanc, au nom de ses collègues, remercia le Peuple de son attitude calme et modérée, et l'engagea à se retirer pour laisser le Gouvernement délibérer en toute liberté.

Le Peuple se retira en effet, confiant dans la parole du Gouvernement. Le cortège se dirigea vers la colonne de Juillet aux cris de vive la République, vive Ledru-Rollin ! Sur le boulevard, le général Courtais, qui, la veille, avait énergiquement blâmé la manifestation de la bourgeoisie, félicita le Peuple de son enthousiasme patriotique, promit de hâter l'armement de tous les citoyens, et déclara qu'il n'ambitionnait d'autre titre que celui de général du Peuple, parole que l'aristocratie ne lui pardonna pas.

Arrivé à la hauteur de la rue Montmartre, le cortège se détourna pour passer devant la Bourse. Les joueurs, effrayés, accoururent sous le péristyle, et agitèrent leurs chapeaux en criant : Vive la République ! Le Peuple leur répondit par un cri qui avait déjà accueilli, l'année d'avant, l'aristocratie financière après une fête donnée par le duc de Montpensier : A bas les voleurs !

Le soir les maisons furent illuminées : des groupes parcouraient les rues en criant : *Des lampions!* Fêtez la victoire du Peuple! Ce fut en effet le dernier beau jour du parti démocratique. Le lendemain, tout en remerciant le Peuple d'une manifestation qu'il traita plus tard de factieuse et d'usurpatrice, le Gouvernement provisoire songea à prévenir le retour de ces démonstrations populaires que la conscience de ses fautes lui faisait regarder comme un danger. Lamartine se rapprocha non-seulement de Ledru-Rollin, mais encore des principaux agitateurs populaires. Il eut des entretiens avec Sobrier et Blanqui. Bien que la bourgeoisie eût fait de Lamartine le drapeau de son parti, le véritable chef de la réaction était le maire de Paris, Armand Marrast. La coterie bourgeoise craignit les résultats d'un rapprochement entre Lamartine et les chefs de clubs. On lança dans le public une pièce trouvée, disait-on, dans les papiers d'un ministre de la monarchie et contenant des révélations sur les anciennes sociétés secrètes; on attribua cette note à Blanqui; vraie ou fausse, elle devait le perdre aux yeux de son parti lui-même. Dès lors l'influence du plus actif des chefs de la démocratie fut momentanément annulée, et le Gouvernement provisoire put éluder toutes ses promesses du 17 mars.

On se contenta de reculer les élections de la garde nationale de quelques jours. Quant à celles de l'Assemblée nationale, elles furent également reculées d'un délai insignifiant, que la minorité du Gouvernement obtint à grand'peine, et qu'on eut soin de justifier aux yeux de la bourgeoisie par l'impossibilité matérielle de les opérer à l'époque fixée précédemment.

La réaction, intimidée par l'énergique attitude du Peuple au 17 mars, sentit qu'elle s'était trop hâtée et que l'heure n'était pas venue de marcher à visage découvert. Alors commencèrent ces manœuvres habiles et opiniâtres dont le résultat devait être de fermer au parti républicain les portes de l'Assemblée constituante. Les élections de la garde nationale offrirent un avant-goût de ces intrigues royalistes. Elles avaient été fixées au 5 avril ; il fallait qu'avant ce terme tout le Peuple fût armé ; cet armement s'opérait avec une lenteur calculée. Ce fut bien pis dans les départements : la garde nationale resta presque partout une garde bourgeoise. Quand les commissaires du Gouvernement voulaient armer le Peuple, il leur fallait lutter contre le mauvais vouloir des autorités locales, appuyées par l'aristocratie ; les factions rétrogrades les calomniaient dans leurs journaux et en demandaient à grands cris le renvoi. Des collisions sanglantes eurent lieu dans plusieurs villes entre le Peuple sans armes et la bourgeoisie armée.

Là même où le Peuple fut incorporé dans la garde nationale, la réaction parvint en général à éloigner les candidats démocrates par des moyens souvent peu scrupuleux : ainsi, pour empêcher l'élection de Barbès au grade de colonel de la 12e légion de Paris, on afficha, la veille du jour des élections, qu'il renonçait à sa candidature ; le Peuple, il est vrai, déjoua plus d'une fois de pareilles manœuvres ; pressentant le résultat probable de la convocation de l'assemblée, il posait en général cette question aux candidats aux grades supérieurs : Si l'Assemblée trahissait le Peuple, marcheriez-vous contre elle ?

Tout annonçait, en effet, que le parti démocratique serait vaincu dans les élections de l'Assemblée. Et, il faut le dire, la responsabilité de cette défaite doit retomber en grande partie sur le Peuple lui-même. Malgré les avertissements réitérés des clubs et des journaux républicains, la plupart des ouvriers négligèrent de se faire inscrire sur les listes électorales, négligence qu'excuse à peine pour quelques-uns la mauvaise volonté des autorités municipales, et que le Peuple expia cruellement plus tard. Quant aux provinces, leur hostilité permanente contre Paris fut habilement exploitée par les factions royalistes ; on représenta la proclamation de la République comme une usurpation du Peuple parisien. Les anciens députés du centre gauche offraient de mettre ce qu'ils appelaient leur expérience au service de la République, mais d'une république sage et modérée, expression dont on abusa beaucoup depuis lors, et dont les massacres de Juin firent connaître le véritable sens.

De son côté, le parti républicain rappelait sans cesse aux électeurs que la guerre civile sortirait inévitablement d'une assemblée réactionnaire. Cette idée fut même exprimée dans une proclamation du ministère de l'intérieur, à la rédaction de laquelle l'un de nos premiers écrivains, George Sand, avait prêté l'énergie de son style. En même temps, les clubs cherchèrent à opposer la propagande républicaine aux manœuvres royalistes. Pour centraliser cette propagande, les délégués des principaux clubs se réunirent en un comité permanent, qui, sous le titre de club des clubs et de comité révolutionnaire, s'établit au siège du journal de Sobrier, la *Commune de Paris*.

Ce comité envoya dans les départements et dans l'armée des émissaires chargés de répandre les idées républicaines. Le ministère de l'intérieur fit les frais de ces missions, mais avec une extrême parcimonie, et même, après le coup funeste porté au parti républicain par la journée du 16 avril, la plupart de ces délégués furent laissés sans ressource. Aussi les richesses des partis royalistes et leur vieille expérience des intrigues électorales arrêtèrent toute propagande dans les provinces. Quant à l'armée, elle était restée dévouée aux traditions monarchiques, et ce ne pouvait être qu'en faveur de candidats encore plus rétrogrades qu'elle repousserait ceux du pouvoir officiel.

Or, en ce moment, le véritable pouvoir, c'était la coterie du *National*, appuyée par la bourgeoisie, à laquelle elle garantissait une République entourée d'institutions monarchiques et respectant tous les privilèges. Cette faction, comme naguère la monarchie, avait couvert la France de fonctionnaires dévoués qui combattaient toutes les candidatures franchement républicaines, et surtout celles des socialistes. Pierre Leroux, notamment, fut éloigné presque officiellement. Les élections de Paris inspiraient seules de l'inquiétude au gouvernement. Grâce aux clubs, l'esprit démocratique avait pénétré dans les masses : leur influence fut combattue par une conspiration réactionnaire qui aboutit à un coup de théâtre.

CHAPITRE VIII

Complot réactionnaire du 16 avril. — Le rappel battu dans tout Paris. — Cris de mort contre les communistes. — Enthousiasme de la bourgeoisie pour Lamartine. — Les ouvriers reçus par Louis Blanc à l'Hôtel-de-Ville.

Menace d'assassinat contre Cabet. — Nouvelles parades de la garde nationale. — Rappel de l'armée. — Toute-puissance de la réaction. — Ses manœuvres électorales. — Le suffrage universel faussé partout.

Troubles en province à l'occasion des élections. — Victoire pacifique du peuple de Limoges. — Massacres de Rouen.

Dans la matinée du dimanche 16 avril, on savait qu'une grande quantité d'ouvriers s'étaient réunis au Champ-de-Mars, pour élire des officiers d'état-major de la garde nationale. Une réunion électorale, également composée d'ouvriers, avait lieu en même temps à l'Hippodrome. (1) Les conspirateurs virent dans cette double réunion une occasion d'en finir avec le parti républicain socialiste. En un instant et comme par un mot d'ordre, le bruit se répand partout que les communistes sont réunis au Champ-de-Mars au nombre de deux à trois cent mille hommes, ayant à leur tête Cabet, Blanqui, Raspail et Louis Blanc, et qu'ils

(1) Alors place de l'Arc-de-l'Étoile. — *Note des éditeurs.*

marchent en armes vers l'Hôtel-de-Ville, pour renverser le Gouvernement provisoire. En même temps la générale bat dans tout Paris; la garde mobile, la garde nationale de Paris et de la banlieue se rassemblent aux cris de : A bas les communistes ! à bas Cabet ! à bas Blanqui ! à bas Raspail ! à bas Louis Blanc ! et même à bas Ledru-Rollin !

En moins d'une heure, plus de cent mille hommes armés couvrent les places, les quais, les rues et les boulevards. L'Hôtel-de-Ville est gardé comme une forteresse; chaque porte est défendue par une pièce de canon ; des députations de la garde nationale, de la garde mobile, de l'École polytechnique, sont introduites. Lamartine paraît, il est salué par des acclamations frénétiques; il raconte que ses collègues et lui viennent d'échapper à un effroyable danger ; un comité de salut public voulait se substituer au Gouvernement provisoire légitime; heureusement, le concours unanime et spontané de tous les bons citoyens avait anéanti ces espérances insensées, et fait de ce jour de péril un jour de triomphe pour l'ordre et la société, etc.

Le délégué de la garde nationale répondit par des protestations de dévouement : « Tous ces hommes, dit-il, qui couvrent la place de leurs flots frémissants de bonheur, envoient toutes leurs bénédictions autour de vos têtes sacrées *(sic)* ; vous résumez en vous la pensée sublime de notre révolution; vous serez le phare qui nous guidera, etc., etc. » Lamartine parle encore, un tonnerre d'applaudissements éclate, l'enthousiasme tient du délire, comme l'écrivirent le lendemain les journaux royalistes.

Cependant, les ouvriers réunis au Champ-de-Mars, après avoir élu leurs officiers d'état-major, firent une collecte et résolurent de porter au Gouvernement provisoire le produit de cette quête, et d'émettre en même temps des vœux en faveur de l'organisation du travail par l'association. Quel ne fut pas leur étonnement en voyant les quais et les abords de l'Hôtel-de-Ville hérissés de baïonnettes et en reconnaissant qu'une offrande patriotique, portée au Gouvernement par des hommes sans armes, marchant dans le plus grand calme, était le prétexte de cet effroyable déploiement de forces. Malgré les cris et les provocations, ils s'avancèrent en silence et dans un ordre admirable, et demandèrent à envoyer une députation au Gouvernement provisoire. Il fallait bien recevoir leur argent ; heureusement, Louis Blanc venait d'entrer à l'Hôtel-de-Ville avec Albert, malgré les gardes nationaux, qui leur barraient le passage ; il parla aux délégués, attribua tout à un malentendu, et fit défiler les ouvriers au milieu de la garde nationale.

Celle-ci se retira ensuite et parada dans les rues en criant toujours : A bas les communistes ! Mort à Cabet ! Mort à Blanqui ! Le soir, une bande de gardes nationaux courut vers le Conservatoire en proférant des menaces ; la société républicaine centrale y tenait séance ; quelques montagnards sortirent de la salle et parurent à la porte. A l'aspect de leurs ceintures rouges, les gardes nationaux prirent la fuite en s'écriant : Sauvons-nous, les voilà ! Une tentative plus menaçante eut lieu contre la société fraternelle des communistes icariens ; avant l'ouverture de leur séance, les gardes nationaux de la banlieue annoncèrent qu'ils

viendraient fermer la salle, et le propriétaire du local déclara qu'il ne pouvait plus le louer ; en même temps cinq à six cents gardes nationaux se précipitèrent en tumulte vers la demeure de Cabet en criant : Mort aux communistes ! Cabet à la lanterne ! Les officiers guidaient leurs soldats en brandissant leurs sabres.

Cabet était en ce moment chez un ami ; il écrivit le lendemain au Gouvernement provisoire, dont plusieurs membres, Lamartine entre autres, étaient ses amis personnels : « Si j'avais été assassiné, dit-il, je l'aurais été moins de deux mois après une révolution populaire, au nom de la République, au nom des principes de liberté, d'égalité et de fraternité, sans qu'aucun pouvoir public eût dit un mot pour détruire la calomnie, pour arrêter la menace, pour protéger le domicile, la personne et la vie d'un citoyen si publiquement en péril. »

Cabet demandait une enquête. Il était démontré, jusqu'à l'évidence, que ni lui, ni Blanqui, ni Raspail, n'avaient eu aucun rapport avec les ouvriers réunis au Champ-de-Mars ; ceux-ci, de leur côté, faisaient remarquer que s'ils avaient voulu renverser le Gouvernement provisoire, ils ne se seraient pas réunis sans armes, mais armés et au nombre de deux cent mille, ce qui leur aurait été facile. Le Gouvernement n'annonça pas moins qu'il était sur la trace du grand complot communiste qui venait d'échouer. Il valait encore mieux, en effet, passer pour avoir eu peur de son ombre que d'avouer qu'on avait ourdi une conspiration.

On ne saurait dire quelle fut la part respective des principaux membres du Gouvernement dans cette affaire ; Lamartine, Ledru-Rollin et Marrast revendiquèrent, chacun pour son compte, l'honneur d'avoir

sauvé la France en faisant battre le rappel ; il est vraisemblable que Ledru-Rollin fut plutôt dupe que complice. Cependant il voulut persister dans l'esprit de son rôle, et le surlendemain, il accusa les socialistes dans un bulletin officiel, et mêla ses insultes aux cris de mort de la réaction.

Mais tout n'était pas fini : la garde nationale avait bivouaqué la nuit sur les places publiques. Le lendemain, nouveau rappel ; la bourgeoisie se rassemble en armes et défile dans les rues à grand renfort de tambours. Un cri retentit dans quelques légions : Vive l'armée ! l'armée à Paris ! Des officiers de la garde nationale se rendent au ministère de la justice, place Vendôme ; ils demandent le rappel des troupes. Crémieux leur promet que le Gouvernement se rendra aux vœux du Peuple, et on se sépare aux cris de vive l'armée ! — Le tour était joué.

Le surlendemain, grande fête de la distribution des drapeaux. La garde nationale et l'armée fraternisent ; les femmes de l'aristocratie agitent leurs mouchoirs aux fenêtres. Depuis ce temps, ce furent chaque jour de nouveaux banquets offerts par les officiers de la garde nationale à l'armée et à la garde mobile. Blanqui prédit dès lors que le fruit de cette fraternité de la bourgeoisie et de l'armée serait une Saint-Barthélemy de prolétaires, prophétie qui s'accomplit deux mois plus tard.

La fureur contre les communistes ne s'arrêta pas aux tentatives de la soirée du 16 ; pendant plusieurs jours, Paris fut en proie à une véritable terreur. On n'osait plus parler de socialisme, ni même d'organisation du travail, dans la rue ; un grand nombre de citoyens

furent maltraités et menacés de mort pour avoir défendu les principes de Louis Blanc devant des gardes nationaux.

N'osant pas encore crier à bas les républicains, on les poursuivait sous le nom de communistes; chaque garde national se croyait investi d'une puissance souveraine, et, de son autorité privée, arrêtait ceux de ses voisins qui lui semblaient *trop avancés;* bientôt la Préfecture de police eût été pleine, si les Montagnards n'eussent fait sortir par une porte de derrière la plupart de ceux qu'on leur amenait. En même temps, les dénonciations devenaient si nombreuses qu'il semblait, dit Caussidière, que la moitié de Paris voulût emprisonner l'autre, le tout au nom de l'Ordre, mot renouvelé du temps de la prise de Varsovie, et qui devenait fort à la mode.

Cette frénésie réactionnaire fut encore bien plus violente en province. Les habitants des campagnes se laissèrent facilement persuader que les communistes étaient des brigands et des incendiaires qui voulaient le partage des biens et la communauté des femmes, et qu'on ne pouvait avoir trop d'horreur pour eux, et pour Ledru-Rollin et les autres républicains qui s'étaient faits leurs complices. Cependant ces persécutions furent rarement sanglantes; c'était la répétition avant la pièce, parade bouffonne par laquelle la réaction préludait à un drame sanglant.

Ce fut dans ces circonstances qu'eurent lieu les élections pour l'Assemblée nationale. Tout devait faire supposer que le suffrage universel serait faussé dans cette première épreuve; le résultat dépassa les espérances des royalistes. Des provinces tout entières

votèrent sous la direction du clergé; des prêtres recommandaient en chaire des candidats royalistes et dévouaient à l'enfer les candidats républicains et leurs électeurs. Puis, au jour des élections, ils marchaient en tête de leur troupeau et surveillaient le dépôt des votes. A l'influence du curé s'ajoutait partout celle du maire, et, pour les ouvriers, celle du patron.

Quant à l'armée, en l'appelant à exercer les droits électoraux, on n'avait voulu que faire pencher la balance en faveur des candidats du pouvoir; aussi, au lieu de laisser les soldats voter librement avec le reste du Peuple, les fit-on voter séparément, disciplinairement, sous la direction de leurs chefs. M. Armand Marrast avait transmis des listes de candidats aux chefs de corps qui se trouvaient à Paris.

Il résulta de tout cela que, non seulement les députés de la gauche dynastique, mais presque tous les satisfaits furent élus. Il y eut de plus d'anciens rédacteurs du *National,* portés chacun sur les listes officielles de huit ou dix départements, quelques curés et quelques évêques, — le clergé, qui disposait de tant de voix, pouvait bien s'en adjuger quelques-unes. — Enfin, un grand nombre de généraux, vu le penchant inné de l'esprit français pour les oripeaux militaires; il y eut surtout des propriétaires et des capitalistes. Le Gouvernement provisoire ayant décrété que 25 francs par jour seraient alloués à chaque représentant, ce titre devint une position fort recherchée, et la bourgeoisie traita les élections avec autant d'intérêt qu'une affaire de bourse.

Le parti républicain fondait de grandes espérances sur les élections du département de la Seine, qui devait nommer à lui seul trente-quatre représentants. Les

délégués des clubs et des corporations d'ouvriers s'entendirent pour former une liste, qu'ils recommandèrent aux suffrages populaires. Cette liste contenait vingt noms d'ouvriers et quatorze noms de socialistes et de démocrates connus, la plupart anciens détenus politiques. On s'abstint de porter ceux de Blanqui et de Cabet, que les intrigues de la réaction avaient réussi à déconsidérer aux yeux d'une partie du Peuple. Malgré cette exclusion, la liste républicaine eut peu de succès; aucun de ses ouvriers ne fut élu; en revanche, les ouvriers millionnaires, que les journaux royalistes avaient appuyés pour se donner un vernis de républicanisme, furent tous admis. Les membres du Gouvernement provisoire et les ministres furent tous élus à Paris; on eut si peur d'en oublier qu'on porta jusqu'au libraire Pagnerre, devenu secrétaire du gouvernement. Les membres démocrates et socialistes du gouvernement eurent beaucoup moins de voix que leurs collègues; le complot réactionnaire du 16 avril portait ses fruits.

Les élections de Paris se passèrent sans trouble; il en fut de même partout où le peuple avait été armé. Mais, dans la plupart des villes où la garde nationale était restée exclusivement bourgeoise, des désordres se produisirent, suivis quelquefois de luttes sanglantes. Les manœuvres électorales des royalistes, les fraudes commises par les individus chargés de recevoir et de dépouiller les bulletins de vote, irritaient le Peuple quand il parvenait à les découvrir. A Limoges, le Peuple envahit la salle où s'opérait le dépouillement, brisa l'urne et brûla les bulletins. Les gardes nationaux se rassemblent sans être convoqués et chargent leurs

fusils; quelques-uns tirent même des coups de fusil et chargent le Peuple à coup de baïonnettes. Aussitôt les ouvriers saisissent des bâtons et des pierres, s'emparent des postes, et, en quelques minutes, les armes des gardes nationaux sont distribuées entre les ouvriers.

Des membres de l'ancien comité nommé par le commissaire du Gouvernement s'établirent à la Préfecture et s'entourèrent d'ouvriers. Le premier acte de ce comité fut d'ordonner un recensement des armes et de les distribuer par la voie du sort entre tous les citoyens. En même temps, des postes d'ouvriers s'établirent au siège des principales autorités, des patrouilles circulèrent dans la ville, et l'ordre fut admirablement conservé à la suite de cette pacifique victoire du Peuple.

Il n'en fut pas de même à Rouen; là le Peuple fut vaincu, et la victoire de la bourgeoisie fut sanglante et suivie de nombreuses proscriptions. Depuis Février, les provocations des réactionnaires n'avaient pu lasser la patience des ouvriers. Les autorités républicaines étaient insultées et méconnues, la désobéissance et la révolte prêchées ouvertement; on sciait les arbres de la liberté, les gardes nationaux fondaient des balles et fabriquaient des cartouches. On a retrouvé dans les blessures des ouvriers des chevrotines, des lingots de cuivre et de fer préparés pour la guerre civile. On répétait à tout propos qu'il fallait en finir avec les ouvriers.

La lutte commença par des violences exercées par la garde nationale contre des bandes d'enfants qui chantaient la *Marseillaise,* et dont les plus âgés avaient à peine quatre ans; ils furent bousculés et renversés; l'un d'eux fut frappé au ventre par un grenadier. Ces

enfants se répandent aussitôt dans la ville en criant : On nous assassine! aux armes! à la trahison! Des groupes nombreux se forment, la garde nationale se range en bataille sous le péristyle de l'Hôtel-de-Ville, charge ses armes sans ordres des chefs. Le commissaire central, Prosper, défend de se servir des armes sans ordres; on le menace de le fusiller. Un capitaine nommé Douche, sans consulter l'administration, ordonne aux dragons de charger le Peuple; puis, rencontrant un garde national arrêté par erreur dans la foule, le frappe par derrière d'un coup d'épée et l'étend raide mort.

Le bruit de cet assassinat se répand dans la ville, et, ne songeant plus qu'à se défendre contre l'invasion de la garde nationale armée, le Peuple élève des barricades dans la rue de Robec, dans la rue Martainville et les quartiers environnants. La garde nationale et la ligne font feu sur les ouvriers; ceux-ci n'avaient pas d'armes et ne pouvaient riposter qu'à coups de pierres. Cependant, retranchés derrière leurs barricades, ils offraient une vigoureuse résistance; la fusillade dura jusqu'à minuit.

De nouvelles barricades s'élevèrent dans la nuit, et le lendemain, dès trois heures, le rappel fut battu et la lutte recommença; partout la bourgeoisie et la troupe la poursuivirent avec un acharnement remarquable, tirant sur toutes les fenêtres, s'attaquant à des citoyens inoffensifs, tuant sans prétexte les premiers venus, des femmes enceintes, des petites filles, des mères qui voulaient emporter les cadavres de leurs petits enfants assassinés. On tirait sur des ambulances, on achevait des blessés, on défendait aux ouvriers de suivre les

cercueils de leurs frères; on tua une femme qui portait un enfant à la mamelle. Les détails de ces tristes événements sont restés longtemps inconnus, l'enquête demandée par les républicains ayant été dirigée contre eux. Le plaidoyer de M. Théodore Bac, représentant du Peuple, est venu enfin révéler ces horribles massacres.

Ne pouvant triompher de la résistance du Peuple, la garde nationale et la troupe firent avancer le canon. Des boulets furent lancés contre la barricade de la porte Guillaume-Lion et les maisons voisines où les ouvriers s'étaient retranchés. La lutte devenait trop inégale pour ceux-ci; ils demandèrent à parlementer, et furent forcés à la fin de se soumettre sans condition. Ils détruisirent eux-mêmes leurs barricades. M. Deschamps, commissaire du Gouvernement, et le maire provisoire de Rouen, parcoururent les rues de la ville; mais à peine furent-ils partis que le combat recommença. L'insurrection, qui s'était d'abord concentrée dans la partie orientale de la ville, s'étendit bientôt sur la rive gauche, dans le faubourg Saint-Sever ; mais le canon finit par abattre les dernières barricades, et les ouvriers se retirèrent dans la plaine, poursuivis par les balles de la garde nationale et de la troupe ; on voyait des hommes portant la carnassière et le fusil de chasse à deux coups, se donner le plaisir de la chasse aux ouvriers. D'après M. Th. Bac, pas une goutte de sang de la garde nationale ne coula.

Après le combat commencèrent des violences et des arrestations sans nombre pour lesquelles la garde mobile prêta son concours à la bourgeoisie. Tous ceux, qui par leurs discours, paraissaient blâmer les fureurs de la garde nationale contre une population sans armes,

étaient traînés dans les prisons au milieu des vociférations, des coups et des injures. Les deux adjoints de la ville furent sur point d'être assassinés par les gardes nationaux qui vinrent les saisir. Des citoyens furent incarcérés uniquement pour leurs opinions républicaines, notamment Mathieu d'Épinal, dont le seul crime était d'avoir été détenu politique sous la monarchie. On arrêta quelques personnes pour de simples allées et venues dans les rues.

Ces proscriptions étaient dirigées par le procureur général Franck-Carré, fameux sous la monarchie par l'acharnement de ses réquisitoires contre les républicains ; il avait donné sa démission depuis deux jours, il la reprit lorsqu'il vit une occasion de poursuivre encore a démocratie.

Les massacres de Rouen, car c'est le nom que le Peuple leur laissa, furent le dernier événement qui signala le passage du Gouvernement provisoire, et l'inévitable conséquence de la marche rétrograde qu'il avait suivie. Après deux mois de dictature il laissait la France divisée et mécontente, la République compromise, la banqueroute imminente, la misère croissante, les partis monarchiques relevant la tête, le fédéralisme et la guerre sociale inévitable.

A l'extérieur, la situation n'était pas plus belle. Après Février, tous les peuples s'étaient ébranlés : l'Allemagne aspirait à l'unité et à la liberté, la Pologne, l'Italie, l'Irlande s'étaient levées pour l'indépendance, les nationalités hongroise, slave, roumane, avaient cherché à se reconstituer au milieu de la décomposition de l'Autriche.

Maintenant ce magnifique mouvement s'arrêtait; les

bandes républicaines parties pour la Belgique, le Rhin et les Alpes, avaient été décimées, dispersées ou emprisonnées; la Lombardie se jetait de désespoir dans les bras d'un roi deux fois parjure; l'Autriche, galvanisée, reprenait une vie factice; le roi de Prusse, obligé un jour de révolution de saluer le drapeau polonais et les cadavres des martyrs de la liberté, s'appuyait maintenant sur une armée réactionnaire, et la Russie menaçait d'étouffer la Romanie et d'absorber la Slavie tout entière.

Tels étaient les fruits de la propagande pacifique de M. de Lamartine. Les espérances des Peuples et les terreurs des pouvoirs oppressifs s'étaient dissipées en voyant les progrès de la réaction en France; on avait cru à une révolution sérieuse, tout se bornait à un changement de cabinet.

CHAPITRE IX

Réunion de l'Assemblée nationale. — Acclamation unanime de la République. — Le Gouvernement provisoire rend ses comptes. — On lui vote des remercîments. — Protestation de Barbès.

Création d'une commission exécutive. — Exclusion des socialistes. — Précautions prises par l'Assemblée contre le Peuple. — Impuissance de la Montagne.

C'est dans ces circonstances que le Gouvernement provisoire remit le pouvoir aux mains d'une assemblée qui, au lieu de réparer ses fautes, devait les aggraver encore et précipiter les catastrophes.

Ce fut le jeudi 4 mai que l'Assemblée nationale se réunit pour la première fois dans la salle provisoire qui lui avait été construite dans la cour de l'ancienne chambre des députés. Les partis se trouvaient dessinés d'avance par la place qu'ils occupaient. Les anciens députés se placèrent à la droite et au centre, les républicains démocrates et socialistes, qui formaient à peu près un dixième de l'Assemblée, à gauche, surtout aux bancs supérieurs, qu'on appela bientôt les bancs de la Montagne : nom trop glorieux et trop lourd pour les républicains de notre époque ; la Montagne de la Con-

vention n'eût pas laissé périr la République; réduite à quelques hommes, elle défendit jusqu'à la mort les principes de la Révolution.

Le Gouvernement provisoire, parti du ministère de la justice, suivit à pied les boulevards jusqu'à la place de la Révolution. Sur son passage, la bourgeoisie criait : Vive Lamartine! Le Peuple, pour qui ce jour n'était pas une fête, se taisait. Le Gouvernement entra dans la salle des séances, prit place sur les bancs inférieurs, puis, par l'organe de son président Dupont (de l'Eure), remit ses pouvoirs aux mains de l'Assemblée nationale.

On craignait que l'Assemblée se crût le droit de mettre en question la République; c'eût été proclamer la guerre civile. Mais les partis n'avaient pas encore pu se compter; chacun craignait les regards de son voisin, et d'ailleurs le Peuple était là. Aussi tout le monde se leva pour adopter la proclamation suivante, proposée par des représentants de la Seine :

« L'Assemblée nationale,

« Fidèle interprète des sentiments du Peuple qui vient de la nommer,

« Avant de commencer ses travaux,

« Déclare, au nom du Peuple français et à la face du monde entier, que la République, proclamée le 24 février 1848, est et restera la forme du gouvernement de la France.

« La République que veut la France a pour devise : Liberté, Égalité, Fraternité.

« Au nom de la patrie, l'Assemblée conjure tous les Français de toutes les opinions d'oublier d'anciens ressentiments, de ne plus former qu'une seule famille. Le jour qui réunit les représentants du Peuple est pour

tous les citoyens la fête de la concorde et de la fraternité. Vive la République ! »

Cependant, le Peuple attendait au dehors avec une certaine anxiété. Le général Courtais engage les représentants à venir saluer la République sous le péristyle du palais ; l'Assemblée entière se lève et se rend sur les marches devant la foule ; un immense cri de Vive la République retentit sur le pont et sur la place de la Révolution. Le Peuple eut encore un jour de confiance.

« Croyez-vous aux miracles, disait le lendemain un journal républicain, croyez-vous aux conversions ? L'Assemblée nationale tout entière a crié : Vive la République ! Quand Barbès a agité sa main loyale, on a vu se lever des mains royalistes qui ont peut-être signé sa condamnation. Les bourreaux ont crié comme les martyrs. »

Après la nomination du président Buchez, nomination peu significative et qui ne faisait qu'ajourner la lutte des partis, l'Assemblée entendit les rapports des membres du Gouvernement provisoire sur les différentes parties de leur administration. Lamartine lut d'abord, au nom de Dupont (de l'Eure), un résumé général des actes accomplis depuis deux mois ; dans cet éloquent plaidoyer, il fut assez juste pour faire honneur au Peuple, et au Peuple seul, de l'esprit d'ordre, de clémence et de modération qui avait fait la gloire de la Révolution de Février. Ledru-Rollin parla ensuite ; il se plaignit avec quelque amertume des attaques passionnées dont il avait été l'objet pendant qu'il poursuivait une tâche difficile, l'organisation du suffrage universel.

Les autres ministres exposèrent successivement les actes de leur gouvernement. L'Assemblée les écouta

avec faveur et bienveillance : cependant bien des objections s'élevaient dans l'esprit des républicains, surtout quand Marie parla des ateliers nationaux, ce chaos qu'on avait préféré à une organisation sociale du travail, et quand M. Garnier-Pagès exposa les mesures qu'il jugeait bonnes et qu'il n'avait pas prises, la possession de la Banque et des chemins de fer par l'État, etc. Mais l'Assemblée avait gardé toute sa froideur pour Louis Blanc, qui, dans une brillante improvisation, résuma les travaux de la commission du Luxembourg. A la mauvaise humeur de la majorité de l'Assemblée, on put deviner dès-lors son ignorance profonde des questions sociales, et son indifférence complète pour les souffrances et les besoins du Peuple.

Lamartine parla le dernier; cette fois en son nom. Il exposa avec éloquence la marche de la révolution européenne, et résuma la politique de la France en deux mots : Respect des nationalités, respect des gouvernements. L'Assemblée ne s'inquiéta pas de savoir si l'un était compatible avec l'autre, et applaudit avec enthousiasme les idées pacifiques de l'orateur; trois représentants demandent qu'il soit déclaré que le Gouvernement provisoire a bien mérité de la patrie. Aussitôt Barbès monte à la tribune :

« Avant de laisser mettre aux voix cette proposition, s'écrie-t-il, je viens protester contre une foule d'actes qui ont été accomplis par le Gouvernement provisoire, et qui l'ont rendu impopulaire. Je citerai les massacres de Rouen... »

De violents murmures s'élèvent de la droite et du centre. On crie : A l'ordre! à l'ordre!

« Je rappellerai, continue Barbès, les tueries de la

garde nationale de Rouen. Je rappellerai les massacres des colonnes belges. Je rappellerai que rien n'a été fait pour l'Italie, pour la Pologne. Quand le Gouvernement se sera expliqué, on votera des remerciements ; en attendant, je proteste au nom du Peuple. »

Des imprécations couvrent la voix de Barbès ; le collègue de Franck-Carré, Sénard, vient lui répondre, il vante la modération de la garde nationale de Rouen, et prétend qu'on a bien exagéré le nombre des morts. Il était réservé à cet homme de glorifier tous les massacres.

Crémieux annonce qu'une enquête est commencée sur ces événements ; un membre propose à l'Assemblée de se déclarer satisfaite des explications. Barbès insiste : « Je demande, dit-il, qu'une enquête soit faite par une commission tirée de l'Assemblée, et non par des Franck-Carré ! »

De nouveaux cris s'élèvent ; l'Assemblée décide, à une immense majorité, que le Gouvernement provisoire a bien mérité de la patrie. Barbès et cinq ou six autres se lèvent seuls contre cette proposition.

Après ces remerciements votés au Gouvernement provisoire, il était permis de penser qu'on le laisserait chargé du pouvoir exécutif jusqu'au vote de la Constitution ; mais l'Assemblée tenait à se débarrasser des démocrates et des socialistes. Il fut décidé qu'on nommerait une commission exécutive de cinq membres. Louis Blanc serait nécessairement exclu ; quant à Ledru-Rollin, on espérait bien l'écarter aussi, mais Lamartine ne voulut pas se prêter à cette combinaison qui eût fait de lui, aux yeux de tous, le chef de la réaction. Il fit de l'admission de Ledru-Rollin une

question de portefeuille, comme on disait sous la monarchie. L'Assemblée s'en vengea comme un enfant boudeur, en donnant une leçon à Lamartine ; Ledru-Rollin et lui passèrent au scrutin secret après Arago, Marie et Garnier-Pagès. L'immense popularité bourgeoise de Lamartine s'écroula en un jour.

L'Assemblée avait décidé que les ministres seraient nommés en dehors de la commission exécutive et par elle ; de la sorte, les anciens ministres et les membres du Gouvernement provisoire rentrèrent tous au pouvoir, à l'exception de Louis Blanc et d'Albert, écartés comme socialistes. On compléta le nombre avec des rédacteurs du *National*.

Louis Blanc, après avoir déclaré que la commission du Luxembourg n'existait plus depuis la réunion de l'Assemblée, demanda qu'on s'occupât des besoins du Peuple par la création d'un ministère du travail, en annonçant toutefois qu'il resterait étranger au pouvoir jusqu'au vote de la Constitution. Malgré cette déclaration, l'Assemblée affecta de voir dans la proposition de Louis Blanc une préoccupation personnelle, et se contenta de nommer une commission chargée de faire une *enquête* sur le sort des travailleurs. L'Assemblée voulait savoir si les pauvres étaient réellement pauvres, pensant qu'il serait temps de songer à la guérison après qu'on se serait éclairé sur le mal, si mal il y avait. Jusque-là, du moins, on n'entendrait plus parler du Peuple, et l'Assemblée pourrait s'occuper de ses propres affaires.

Son premier soin fut de s'entourer de précautions contre le Peuple ; elle mit à la disposition de son président toutes les forces militaires de la France, elle

décréta que les pétitions ne pourraient lui être présentées que par un de ses membres, que jamais les pétitionnaires ne seraient admis à sa barre, etc. Elle s'occupa du signe extérieur qui devait distinguer les représentants du reste des hommes dans les fêtes publiques, et d'une foule de petits détails d'intérieur, oiseux et insignifiants, le tout au milieu de vociférations qui la faisaient ressembler à une bande d'écoliers indisciplinés. Il était notoire d'ailleurs que l'immense majorité était décidée, sinon à retourner au passé, au moins à s'opposer au développement de la Révolution ; elle consentait seulement à faire l'épreuve d'une république bourgeoise et monarchique. Quant à la Montagne, bien qu'elle formât une imperceptible minorité, elle eût pu, si elle n'eût manqué d'ensemble et d'initiative, prendre dès les premiers jours la direction de l'Assemblée ; son plus grand tort fut de s'isoler du Peuple ; à l'exception de Barbès, aucun des représentants républicains ne se montrait dans les clubs.

CHAPITRE X

Défaite générale de la révolution en Europe. — Massacre des Insurgés Polonais. — Huber organise une manifestation en faveur de la Pologne.
Journée du 15 mai. — Le Peuple se rend sans armes à l'Assemblée. — On lui barre le passage. — Il pénètre jusqu'à la place Bellechasse.
Envahissement des tribunes et de la salle des séances. — Efforts de Louis Blanc pour contenir le Peuple. — Raspail lit une pétition en faveur de la Pologne. — Barbès engage l'Assemblée à délibérer et le Peuple à se retirer.

Cependant la situation du pays s'aggravait de jour en jour; en même temps des nouvelles déplorables arrivaient de l'extérieur. Le soulèvement de la Pologne, qui avait suivi la révolution de Février, était sur le point d'être étouffé. La loi martiale avait été proclamée en Posnanie par le roi de Prusse, les corps-francs de Mieroslawski, après quelques victoires, avaient été exterminés; le massacre des insurgés polonais était organisé en Posnanie et en Gallicie, et la Pologne ne cessait d'implorer l'appui de la France. Aucune nation n'excita jamais plus de sympathies dans le Peuple que

la Pologne ; la royauté de Juillet avait été moins dépopularisée par ses lois oppressives que par son lâche abandon des Polonais. Aujourd'hui la question de l'honneur national se trouvait de nouveau posée, et le Peuple avait lieu de craindre que la honteuse politique de la monarchie ne prévalût encore.

Plusieurs clubs adressèrent des pétitions à l'Assemblée nationale au sujet des Polonais. Enfin, sur la demande d'un grand nombre de délégués des départements, arrivés à Paris pour assister à une fête que le Gouvernement provisoire avait annoncée, et même aussi de plusieurs démocrates irlandais, polonais, italiens et allemands, Huber, président du club des clubs, organisa une manifestation populaire en faveur de la Pologne. Le lieu, le jour et l'heure de la réunion furent indiqués publiquement. Bien qu'il fût convenu qu'on se réunirait sans armes, Barbès, dans la crainte de quelque désordre, essaya d'empêcher cette manifestation, ou du moins de l'ajourner, espérant que l'Assemblée la rendrait inutile en s'expliquant à l'égard de la Pologne. Malgré ses efforts, la manifestation fut fixée au lundi 15 mai. La veille encore, Barbès fit des efforts inutiles en vue d'un nouvel ajournement.

Dans la matinée du 15, une réunion nombreuse d'ouvriers sans armes et de délégués des principaux clubs part de la place de la Bastille; à onze heures le cortège se met en marche, précédé des bannières des clubs et des corporations, des drapeaux de quelques départements portés par les délégués, et des drapeaux de la Pologne, de l'Italie et de l'Irlande. Cette immense colonne se déroulait le long des boulevards dans le plus grand ordre; personne n'avait d'armes. Les seuls cris

proférés étaient ceux de : Vive la Pologne, vive la République.

Il avait été convenu que le cortège s'arrêterait au pont de la Concorde, et qu'une députation de cinq délégués s'en détacherait pour aller présenter la pétition à l'Assemblée. Mais au moment où le Peuple arrivait sur la place de la Révolution, un détachement de la 1re légion, arrivant au pas de course, se mit en devoir de lui barrer le passage; des explications eurent lieu, et le Peuple, exaspéré de l'attitude menaçante de la garde nationale, s'avança jusqu'au pont de la Concorde, occupé dans toute sa longueur par des gardes mobiles. Ceux-ci ouvrirent spontanément passage au Peuple et enlevèrent les baïonnettes de leurs fusils.

La députation s'avança par la rue de Bourgogne jusqu'à la place Bellechasse; le Peuple la suivit. Le palais de l'Assemblée avait été garni de gardes nationaux par le général Courtais; la cour du côté de la place Bellechasse en était remplie. Quand les délégués du Peuple se présentèrent, on les arrêta aux grilles; ils insistèrent et furent maltraités; l'un d'eux eut une côte luxée. Le Peuple prit fait et cause pour ses mandataires, et un grand nombre de citoyens passèrent par dessus les grilles pour protéger les délégués jusqu'aux portes de l'Assemblée. A ce moment un coup de feu partit dans la cour; les gardes nationaux s'empressèrent de l'attribuer au hasard, mais le Peuple craignant une trahison, envahit aussitôt la cour, et la tête de la colonne, sans cesse poussée par ceux qui suivaient, pénétra, par les escaliers de la salle, jusque dans les tribunes publiques de l'Assemblée.

Le général Courtais parut sur le mur; il protesta

contre l'atteinte portée à la dignité de l'Assemblée et supplia le Peuple de se retirer. C'était demander l'impossible; le général ne put se résoudre à faire tirer sur cette foule compacte et désarmée : mouvement d'humanité que les royalistes appelèrent une trahison et qui faillit lui coûter la vie quelques heures après.

Déjà la salle des conférences avait été envahie; un peloton de garde nationale, qui gardait l'entrée de ce côté-là, avait reçu l'ordre de croiser la baïonnette, mais loin d'exécuter cet ordre, il avait ouvert ses rangs à la foule.

A ce moment, après avoir entendu les interpellations adressées au Gouvernement au sujet de l'abandon de l'Italie, et la réponse équivoque du ministre des affaires étrangères, qui répétait, moins l'éloquence, les phrases de Lamartine sur la propagande pacifique, l'Assemblée écoutait d'un air distrait et préoccupé des interpellations analogues au sujet de la Pologne. Mais la voix de l'orateur était couverte par les bruits sans cesse croissants du dehors; le cri de vive la Pologne devenait de plus en plus distinct; bientôt il retentit dans la salle elle-même; en même temps les drapeaux des clubs apparaissent dans les tribunes envahies. Les femmes qui s'y trouvaient poussent des cris d'effroi. Bientôt des citoyens se laissant glisser le long des galeries, descendent dans la portion de la salle réservée aux représentants.

Un grand nombre de députés, notamment le ministre Crémieux, supplient alors Louis Blanc d'user de son influence pour engager le Peuple à la modération.

Louis Blanc se décide à se mettre aux ordres de l'Assemblée; il monte au bureau de la présidence et

demande à Buchez ce qu'il doit faire. Buchez répond qu'il ne peut consulter l'Assemblée au milieu de ce tumulte.

« Alors, répond Louis Blanc, au nom de l'Assemblée et en votre qualité de président, m'autorisez-vous à intervenir ? »

Buchez répond d'une manière affirmative, en présence d'un des vice-présidents, Corbon. Aussitôt, Louis Blanc s'adresse à la foule ; il l'exhorte au calme, à la modération, au respect de sa propre souveraineté, personnifiée dans l'Assemblée. Enfin, pour contenir le Peuple, s'il en était temps encore, dans les limites de la plus stricte légalité, il offre de lire lui-même la pétition à l'Assemblée.

On lui répond : « Non; pour conserver le principe, il faut que ce soit un de nous qui la lise. » — D'ailleurs, le bruit s'était répandu au dehors que le Peuple avait été admis dans la salle des séances, et la foule se pressant de plus en plus, les artilleurs de la garde nationale ouvrirent les portes communiquant directement avec l'enceinte; les délégués des clubs, Sobrier, Blanqui, Raspail, Huber sont portés par le Peuple jusqu'à la tribune; de toutes parts retentissent les cris : Vive la Pologne! vive la République démocratique et sociale ! Cependant, dans la salle comme dans les tribunes, tous les hommes du Peuple avaient la tête découverte par respect pour la représentation nationale.

Le tumulte s'accroît de minute en minute; un grand nombre de représentants quittent leurs places, mais il était impossible de sortir. Le président Buchez se couvre, puis se découvre un instant après, et cherche à se faire entendre du Peuple. Barbès et Clément Thomas

se disputent la tribune. Enfin, profitant d'un instant de silence, Raspail lit, sur l'invitation de Buchez, la proclamation suivante :

« Citoyens représentants,

« Nous sommes ici au nom de trois cent mille hommes qui attendent à votre porte. C'est en leur nom et en celui des délégués des clubs que nous vous présentons la pétition dont la teneur suit :

« Considérant :

« 1° Que la conquête de nos libertés sera en péril tant qu'il restera en Europe un Peuple qu'on opprime ;

« 2° Que le devoir d'un Peuple libre est de voler au secours de tout Peuple opprimé, vu que la loi de fraternité n'est pas une loi sociale, mais une loi humanitaire ; que tous les Peuples sont frères au même titre que les citoyens entre eux, comme enfants d'un même Dieu sur la terre ;

« 3° Que si tel est le devoir de la France envers les Peuples opprimés, ce devoir sacré et imprescriptible devient plus impérieux encore envers les Peuples qu'on égorge ;

« 4° Que, dans un moment où notre victoire sur un gouvernement corrupteur avait donné un élan de liberté à tous les Peuples de l'Europe, notre politique égoïste et effrayée semble avoir prêté main-forte aux tendances liberticides des rois coalisés, et interdit tout espoir de secours aux peuples qui s'armaient de toutes parts pour reconquérir leur droit d'être libres ;

« 5° Que les peuples n'avaient levé le saint étendard de l'insurrection qu'en marchant sur nos traces et en comptant sur notre coopération ; que, vaincus, ils ont le droit de nous accuser de leur défaite ; que la victoire

de leurs oppresseurs est une menace contre nos libertés publiques et une insulte aux principes que nous avons proclamés;

« 6° Que l'Italie et l'Allemagne nous appellent pour concourir au succès de leurs armes; que la Pologne, la noble Pologne, notre sœur, dont les fers ont été rivés par la honteuse politique de nos dix-huit ans, nous somment, au nom de la justice et de la reconnaissance, de leur rendre leurs nationalités;

« 7° Qu'un plus long retard serait de notre part une félonie et une trahison, car la Pologne est notre alliée, notre sœur, notre compagne d'armes, notre éternelle avant-garde contre les Peuples du Nord;

« 8° Que notre jeune armée, honteuse de son inactivité, impatiente de nobles et saintes victoires, n'attend qu'un signe de la patrie pour aller renouveler les prodiges de l'Europe au profit de la liberté de tous; que le nom de la Pologne réveille ses plus ardentes sympathies, qu'elle sent bien que c'est par là qu'elle doit commencer sa tournée en Europe, parce que c'est là que l'oppression est plus lourde et que nous avons plus de torts à réparer;

« Par ces motifs, et dans l'intérêt de nos institutions républicaines, au nom de la Providence des Peuples et de l'honneur du pays, le Peuple demande par acclamation à l'Assemblée nationale qu'elle décrète incontinent :

« 1° Que la cause de la Pologne sera confondue avec celle de la France;

« 2° Que la reconstitution de la nationalité polonaise doit être obtenue à l'amiable ou les armes à la main;

« 3° Qu'une division de notre vaillante armée soit tenue prête à partir immédiatement après le refus qui

serait fait d'obtempérer à l'ultimatum de la France. Et ce sera justice, et Dieu bénira le succès de nos armes. »

Le Peuple tout entier crie : « Vive la Pologne! Qu'on délibère immédiatement! »

« La pétition est déposée sur le bureau, dit le président. Je vous invite à laisser l'Assemblée délibérer librement sur cette grave question. — Nous ne voulons pas attendre! dit le Peuple. Un décret! un décret! »

Barbès monte à la tribune; il est accueilli par des acclamations.

« Citoyens, dit-il, vous êtes venus exercer votre droit de pétition; ce droit vous appartient désormais et ne pourra jamais vous être contesté. Je demande que l'Assemblée prenne en considération la pétition du Peuple, qu'elle déclare qu'elle s'y associe, et que le Peuple de Paris a bien mérité de la patrie! Mais, pour que l'Assemblée ne paraisse pas violentée, il faut dans ce moment que vous vous retiriez. »

C'est par les mêmes paroles que Vergniaud avait sauvé un jour la Convention; si on eût appuyé la proposition de Barbès, le Peuple se serait retiré avec des cris d'enthousiasme; mais les représentants restés dans la salle demeuraient muets et immobiles sur leurs bancs. Cette inertie irritait le Peuple : « Qu'on délibère, criait-il, nous attendons la réponse! »

CHAPITRE XI

Blanqui demande au nom du Peuple le rétablissement de la Pologne, une enquête sur les massacres de Rouen et des lois en faveur du travail. — Ledru-Rollin promet satisfaction au Peuple. — Les délégués des clubs cherchent à faire évacuer la salle. — Buchez donne l'ordre de faire cesser le rappel. — Derniers efforts de Barbès et de Louis Blanc pour faire sortir le Peuple. — Huber prononce la dissolution de l'Assemblée nationale.

A ce moment, Blanqui ayant été aperçu près de la tribune, des voix nombreuses l'engagèrent à prendre la parole. « Au nom de la majesté du Peuple, s'écrie un ouvrier, je demande le silence, écoutez le citoyen Blanqui. » Alors Blanqui, s'appuyant sur les épaules de deux hommes du Peuple, laissa tomber ces paroles ironiques et sévères, sans que ce tumulte altérât le calme de sa voix et la pâleur de ses traits :

« Citoyens représentants, le Peuple demande le rétablissement de la Pologne dans les limites de 1772 ; il demande que l'Assemblée nationale décrète sans désemparer que la France ne mettra l'épée au fourreau que lorsque la Pologne tout entière sera reconstituée

dans ses vieilles limites de 1772, et brillera de nouveau, comme une nation grande et indépendante, au soleil de l'Europe.

« Le Peuple, citoyens représentants, demande qu'il ne soit pas employé de moyens dilatoires pour reculer l'avénement du jour où la Pologne tout entière sera de nouveau, à l'extrémité de l'Europe, l'alliée et le bouclier naturel de la France.

« Le Peuple connaît les obstacles qui doivent s'opposer aux armes françaises ; mais il compte que l'Assemblée nationale se souviendra de la gloire de sa devancière. Qu'elle ne craigne pas d'affronter la mauvaise humeur de l'Europe ; elle sait que devant sa seule volonté, fermement exprimée et appuyée d'une armée française sur le Rhin, tous les obstacles que la diplomatie pourrait lui opposer tomberont d'eux-mêmes, afin que l'ancienne Pologne, la Pologne de 1772, — le Peuple rappelle cette date, — la Pologne de 1772 soit rétablie dans ses limites depuis la Wartha jusqu'au Dnieper, et depuis la Baltique jusqu'à la mer Noire.

« Citoyens, le Peuple compte que l'Assemblée nationale n'hésitera pas devant un aussi grand but ; qu'elle ne se laissera pas tromper ni intimider par les menaces de la diplomatie ; le Peuple est derrière elle ; il ira en masse aux frontières sur un signe de sa main...

« Ces cris qu'elle entend d'ici, et qui peut-être lui paraissent menaçants, ne sont que des cris de : Vive la Pologne ! et ils se changeront en acclamation en son honneur dès l'instant où l'Assemblée nationale aura prononcé la phrase sacramentelle que le Peuple attend, — qu'il attend, citoyens, et que vous lui donnerez.

« Tous les partis, citoyens, ne l'oubliez pas, sont

d'accord pour cette grande œuvre. Ce n'est pas ici un parti, une fraction de parti qui vient de vous parler, c'est le Peuple tout entier, le Peuple parmi lequel il y a des divisions sans doute pour les questions intérieures, mais qui est toujours unanime pour la question de la Pologne.

« Dans votre sein, citoyens, pas plus que dans le sien, il ne pourra se rencontrer de division sur un pareil terrain, et, pour voter la déclaration de guerre aux oppresseurs de la Pologne, il n'y aura plus ici ni droite, ni gauche, ni centre ; il n'y aura qu'une assemblée française qui, sur un pareil sujet, n'a qu'une seule pensée, qu'une seule volonté, qu'un seul désir.

« Citoyens, le Peuple vient aussi vous demander justice ; il vient vous demander justice d'événements cruels qui se sont passés dans une ville qui est maintenant aux portes de la capitale, par la promptitude des communications. Le Peuple sait qu'au lieu de panser les cruelles blessures qui ont été faites dans cette ville, on semble prendre plaisir à les envenimer tous les jours, et que ni la modération, ni la clémence, ni la fraternité n'ont succédé aux fureurs des premiers jours, même lorsque trois semaines se sont écoulées depuis ces sanglantes collisions ; il sait que les prisons sont toujours pleines ; il demande que ces prisons soient vidées ; il demande que s'il y a quelqu'un à punir, ce ne soient pas les victimes des massacres, mais leurs auteurs. »

Le Peuple applaudit, et, de tous côtés, part le cri de : Justice ! justice !

« Le Peuple demande aussi, continue Blanqui, que vous pensiez à sa misère. Il a dit qu'il avait trois mois

de souffrance à offrir à la République. Ces trois mois sont bientôt écoulés, et il est possible, il est probable qu'on lui en demandera d'autres.

« Le Peuple réclame de l'Assemblée nationale qu'elle s'occupe instamment et sans désemparer, d'une manière continue, de rétablir les moyens de travail, de donner de l'ouvrage et du pain à ces milliers de citoyens qui en manquent aujourd'hui.

« Le Peuple, citoyens, sait fort bien qu'on lui répondra que la première cause de ce manque de travail, ce sont précisément ces mouvements populaires qui agitent la place publique, et qui jettent la perturbation dans le commerce et l'industrie. Sans doute, citoyens, il peut y avoir quelque chose de vrai là dedans ; mais le Peuple sait bien, par un sentiment d'instinct, que ce n'est pas là la cause première, la cause principale de la situation déplorable où il se trouve aujourd'hui. Le manque de travail, la crise commerciale datent d'avant la révolution de Février ; elles datent de plus loin, elles ont des causes profondes, sociales : ces causes doivent être signalées à l'Assemblée : le Peuple a vu, avec une certaine douleur, que des hommes qu'il aimait ont été, pour ainsi dire, systématiquement écartés des conseils du Gouvernement. Cela a ébranlé la confiance. »

Un représentant interrompt Blanqui : « Revenez à la Pologne, » lui dit-il.

« Je reviens à la Pologne : ce n'est qu'incidemment que cette question du travail et de la misère du Peuple a été soulevée ici. Je dois dire, citoyens, que le Peuple ne vient pas ici principalement pour vous occuper de lui ; il vient pour vous occuper de la Pologne ; seulement il ne pouvait laisser passer cette occasion sans

rappeler à ses représentants que lui aussi est malheureux, et que c'est là un nouveau point de similitude entre le Peuple de France et le Peuple de Pologne. Mais enfin, citoyens, après avoir un instant parlé de lui, le Peuple appelle votre attention tout entière sur la Pologne. Avant de se retirer, il vous demande de décréter, sans désemparer, que la France ne remettra son épée au fourreau qu'après avoir rétabli la Pologne. »

Ce discours avait été plusieurs fois interrompu par d'unanimes acclamations. Chacun s'était senti entraîner, comme Blanqui, à songer aux misères du Peuple, et aux cris de : Vive la Pologne! se mêlait déjà celui de : Vive l'organisation du travail! En même temps, malgré les efforts des délégués du Peuple, la foule affluait de plus en plus dans la salle; on se pressait surtout aux abords de la tribune et du bureau; plusieurs fois on entendit crier : « Citoyens, veillez au bureau du président : on donne des ordres pour amener de la troupe et nous faire égorger. » En effet, à ce moment, on croyait distinguer le son du rappel au milieu du tumulte du dehors.

Aussitôt un capitaine d'artillerie, qui se trouvait dans les rangs du Peuple, se place derrière le président qui cherche à rétablir le silence en agitant sa sonnette. Enfin Ledru-Rollin paraît à la tribune.

« Citoyens, dit-il, je ne parle pas ici comme membre du pouvoir exécutif, car je n'ai pu consulter mes collègues : je parle comme citoyen, comme représentant du Peuple : vous avez fait entendre vos vœux pour la Pologne, et vos vœux pour la misère du Peuple : soyez convaincus que la fibre qui résonne dans votre cœur

résonne également dans le nôtre, que, pas plus que vous, nous ne voulons de peuples opprimés sur la terre.

« Vous avez demandé que des mesures soient prises pour que le Peuple puisse vivre en travaillant. »

— Oui, s'écrie-t-on, le ministère du travail, l'exécution du décret du 25 février! Vive Louis Blanc ! »

« Vous avez demandé enfin, continue Ledru-Rollin, qu'aujourd'hui le rappel ne soit pas battu. »

— C'est vous, lui crie-t-on, qui l'avez fait battre au 16 avril ! Vous avez déjà trahi le Peuple ! »

« Je fais appel, reprend Ledru-Rollin, au bon sens du Peuple de Paris qui ne veut pas être trompé, qui veut des garanties, mais qui a le sentiment de la justice et des convenances, vous concevez qu'il est impossible à une assemblée de délibérer au milieu du tumulte. »

— Vous avez bien délibéré le 24 février, répond le Peuple, votez par acclamation. »

Ledru-Rollin se retire, voyant ses paroles aussi impuissantes que celles de Barbès. Cependant Raspail, Sobrier et les autres délégués des clubs, faisaient des efforts inouïs pour faire évacuer la salle. « Je ne reconnais pas pour républicains, dit Raspail, ceux qui persistent à rester dans l'Assemblée. » Huber s'approche du président et revient annoncer qu'on lui a donné parole de laisser défiler tout le Peuple devant la tribune. Enfin, Barbès tente un suprême effort pour obtenir le départ du Peuple et faire sortir, s'il se pouvait, l'Assemblée de son inconcevable torpeur.

« Citoyens représentants, dit-il, le Peuple qui est à vos portes demande à défiler devant vous. Je demande que vous le lui accordiez, et que, de plus, pour montrer que vous vous associez à ses vœux, nous descendions,

nous, les représentants du Peuple, pour lui dire que la cause de la Pologne est la nôtre, et que, partout où il y aura des opprimés, la France interviendra. »

Peut-être l'Assemblée se fût-elle rendue à ces paroles et eût-elle conquis à l'instant même une immense popularité, si Barbès n'avait eu la maladresse d'ajouter que, pour subvenir aux frais d'une guerre, il faudrait prélever un impôt exceptionnel *sur les riches*. Assurément Barbès eût mieux fait, dans l'intérêt de la cause populaire, de demander que cet impôt fût prélevé sur les pauvres. L'idée d'imposer les riches parut monstrueuse à la bourgeoisie et à ses représentants. Les journaux royalistes attribuèrent au Peuple, après ce mot de Barbès, les exclamations les plus furieuses : « Non ! c'est pas ça ! deux heures de pillage ! la guillotine ! » Il est fâcheux d'avoir à ajouter que le Gouvernement fit placer dans le *Moniteur* ces niaises calomnies contre un Peuple qui avait aboli l'échafaud et monté la garde en haillons devant les hôtels des riches.

Les représentants quittaient peu à peu la salle ; ceux qui restaient gardaient cette immobilité passive qu'ils prenaient pour de la dignité. Le Peuple attendait toujours une réponse, et, malgré ses délégués, refusait de sortir avant de l'avoir obtenue. Enfin Raspail dit à ceux qui envahissaient la tribune : « Une dernière fois, au nom de la République, de la fraternité et de la liberté, je vous supplie de sortir ; je ne suis plus avec vous si vous ne quittez pas la salle. » Après ces paroles, il sortit lui-même, ne voulant pas consacrer par sa présence ce qu'il regardait comme une violence faite à l'Assemblée.

Un petit nombre de personnes le suivirent, tandis

qu'il en entrait à chaque instant de nouvelles dans la salle et dans les tribunes. La plupart étaient seulement des curieux. Une des tribunes fléchissait sous le poids du Peuple qui l'encombrait. La chaleur était insupportable. Huber, malade, il est vrai, et affaibli par sa longue captivité, s'évanouit pendant une demi-heure.

L'exaltation des esprits n'avait plus de bornes. Aucune tentative de désordre n'eut lieu contre les représentants, mais si la garde nationale se fût présentée dans ce moment, l'irritation du Peuple eût amené une lutte fatale pour les membres de l'Assemblée eux-mêmes. Il était à craindre que Courtais n'eût fait battre le rappel; et, en effet, à ce moment le bruit du tambour devenait plus distinct et semblait se rapprocher. Épouvanté des conséquences d'une lutte, Barbès s'élance à la tribune : « Pourquoi bat-on le rappel? s'écrie-t-il. Qui a donné l'ordre de battre le rappel? Que celui qui l'a donné soit déclaré traître à la patrie ! »

« On nous trahit, s'écrie en même temps le Peuple; on veut nous tuer ici ! Qu'on donne ordre de ne plus battre le rappel. »

Aussitôt, le président Buchez, d'après le conseil du questeur Degousée, écrit sur plusieurs feuilles l'ordre de cesser de battre le rappel. Cet ordre, passé de main en main, est porté hors de l'Assemblée par Charras et Étienne Arago, et au bout de peu de temps le bruit du tambour cesse de se faire entendre, et le Peuple se rassure. Mais pendant que les chefs des clubs faisaient évacuer la salle, il fallait arrêter les nouveaux flots de population qui se pressaient du dehors.

Les huissiers et les garçons de salle venaient à

chaque instant avertir Louis Blanc qu'une foule immense se pressait dans la cour donnant sur la rue de Bourgogne, que cette foule le demandait à grands cris, et menaçait de grossir violemment le flot qui déjà inondait la salle. Louis Blanc se refusa longtemps aux instances qui lui étaient faites ; enfin, cédant aux sollicitations de plusieurs de ses collègues, et, fort d'ailleurs de l'assentiment du président, il se rend à une des fenêtres de la cour, Albert et Barbès se montrent à ses côtés. On leur tend un drapeau tricolore ; Louis Blanc le saisit, et cherche à calmer par ses paroles l'exaltation du Peuple, qui faisait retentir la cour des cris de : Vive Louis Blanc ! Vive l'organisation du travail !

« On ne peut nier, dit Louis Blanc, la légitimité des vœux portant sur une plus équitable répartition des fruits du travail, sur l'extinction graduelle de la misère ; mais les intérêts des travailleurs, soyez-en certains, ne seront pas abandonnés par l'Assemblée. Ce sera l'éternel honneur de la République d'avoir travaillé sans relâche à réaliser le droit de tous au bonheur, et s'il y a folie à élever trop haut sur ce point le niveau de son espérance, c'est là du moins une de ces folies sublimes auxquelles on est bien pardonnable de dévouer sa vie. C'est aussi un noble et touchant spectacle, citoyens, que celui d'un Peuple sortant de la préoccupation de ses propres douleurs pour s'occuper des souffrances d'un Peuple ami ; on reconnaît là le génie essentiellement généreux et cosmopolite de la France.

« Mais plus vos sentiments sont dignes de respect, plus il convient d'en présenter l'expression d'une manière légale et régulière. Je vous conjure, citoyens,

de laisser l'Assemblée nationale à toute la liberté de ses délibérations. »

Après ces paroles, Louis Blanc voulut se retirer pour reprendre sa place au milieu de ses collègues ; mais il fut saisi par un groupe nombreux et emporté à travers la salle des Pas-Perdus, encombrée aussi par le Peuple. Déjà Lamartine avait essayé de s'y faire entendre, il avait félicité le Peuple de sa manifestation, mais sans pouvoir retrouver ses succès oratoires de Février. Quant à Louis Blanc, à peine l'eût-on aperçu qu'on voulut l'entendre. On apporta une chaise, on fit cercle autour de lui et on l'obligea à prendre la parole.

Il parla des conséquences de la Révolution de Février pour l'avenir politique de l'Europe, il rappela que la modération et la sagesse du Peuple avaient imposé cette Révolution à l'admiration du monde entier et devaient bientôt la rendre victorieuse de tous les rois; « car cette Révolution, dit-il en terminant, n'est pas de celles qui ébranlent les trônes, mais de celles qui les renversent. » Paroles qui furent cruellement dénaturées depuis.

La foule répondit à Louis Blanc par le cri de Vive la République universelle! et, malgré sa résistance, le porta en triomphe jusque dans la salle des séances. Les royalistes de l'Assemblée, qui n'auraient jamais mérité une semblable ovation populaire, ne lui pardonnèrent pas d'exciter d'aussi ardentes sympathies.

Enfin, se dérobant à la foule qui se pressait autour de lui au point de l'étouffer, Louis Blanc parvint à retourner, accablé de fatigue, sur les bancs de la Montagne. Un ouvrier vint alors lui dire : « Vous n'avez plus de voix, mais si vous voulez écrire sur un morceau

de papier qu'une dernière fois vous conjurez la foule de se retirer, peut-être parviendrai-je à lire ce papier assez haut pour être entendu. Louis Blanc trace à la hâte ces mots : « Au nom de la patrie, de la patrie républicaine; au nom de la souveraineté du Peuple, je vous adjure de..... » Avant qu'il n'ait achevé d'écrire, Huber, revenu de son évanouissement, paraît à la tribune et s'écrie d'une voix solennelle :

« Citoyens! l'Assemblée ne veut pas rendre réponse au Peuple! eh bien! moi, au nom du Peuple, au nom du Peuple trompé par ses représentants, je déclare que l'Assemblée nationale est dissoute! »

Deflotte, lieutenant de vaisseau, un des délégués des clubs, s'élance à la tribune, repousse Huber et s'écrie avec force : « Non! l'Assemblée n'est pas dissoute. Citoyens! crions vive l'Assemblée nationale et retirons-nous! »

Mais on ne put l'entendre au milieu de l'immense acclamation qui avait suivi les paroles d'Huber. Les représentants quittèrent leurs sièges, et les bannières des clubs, surmontées de crêpes noirs, flottèrent au milieu de l'Assemblée. Deflotte s'approcha d'Huber, et lui dit : « Tu es un homme de cœur, et cependant, tu viens de perdre ton pays. »

CHAPITRE XII

Les Représentants quittent la salle des séances. — On propose un gouvernement provisoire. — Barbès et Albert sont entraînés à l'Hôtel-de-Ville par le Peuple. — La garde nationale ne leur oppose aucun obstacle.

L'Hôtel-de-Ville est envahi par la garde nationale. — Barbès et Albert sont traînés en prison.

Les Représentants rentrent à l'Assemblée. — Tentatives d'assassinat contre Courtais et Louis Blanc. — Louis Blanc à la tribune. — Clameurs des Représentants. — L'Assemblée essaie en vain de délibérer.

Le président se leva et sortit après les paroles d'Huber; presque tous les représentants qui restaient encore dans la salle se disposaient à le suivre.

« Ne les laissez pas sortir! cria-t-on. Ceux qui fuient le combat sont des traîtres! On va venir nous fusiller s'ils ne sont pas avec nous! Ils répondent pour nous. »

Les représentants s'échappèrent cependant par diverses issues et se réfugièrent à l'Hôtel de la Présidence.

Cependant, le tumulte de la salle était à son comble. Barbès et Sobrier furent portés en triomphe, malgré leur résistance. On proposa de former un nouveau gouvernement provisoire; plusieurs listes de noms

furent lues à la tribune au milieu du bruit. Enfin le Peuple sortit de la salle en tumulte, en criant : A l'Hôtel-de-Ville! On voulut entraîner Barbès ; il résista longtemps. Mais ses amis étaient compromis ; il leur fallait un chef : il était digne de lui de se dévouer au danger de ce rôle. Albert fut également porté par le Peuple à l'Hôtel-de-Ville.

Ils traversèrent les ponts et les quais sans que les gardes nationaux qui y stationnaient leur opposassent la moindre résistance. Les gardes nationaux qui occupaient la place de l'Hôtel-de-Ville livrèrent également passage au Peuple. Mais le commandant Rey refusa énergiquement d'ouvrir la grille ; le Peuple l'escalada et pénétra dans l'Hôtel.

Le maire de Paris, Armand Marrast, s'y trouvait en ce moment, mais il se tint caché dans un cabinet. Barbès, Albert, et la portion du Peuple qui les avait conduits, s'installèrent dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, la même où s'était établi le Gouvernement provisoire le 24 février. N'ayant éprouvé nulle part de résistance, ils durent accepter le fait accompli, et s'occupèrent de maintenir la paix publique. Il fallait avant tout constituer un gouvernement provisoire; mais les citoyens proposés et acceptés par le Peuple n'étaient pas là, et ignoraient même l'usage qu'en ce moment on faisait de leurs noms. Des listes furent jetées sur la place par les hommes du Peuple qui occupaient les fenêtres.

Peu à peu, cependant, les gardes nationaux revinrent de leur stupeur; ils réfléchirent que les hommes qu'ils avaient laissé se rendre maîtres de l'Hôtel-de-Ville étaient sans armes ; en même temps de nouveaux bataillons, auxquels Marrast avait expédié des ordres,

débouchèrent sur la place aux cris de Vive l'Assemblée nationale ! Bientôt l'Hôtel-de-Ville fut cerné de tous côtés, et les issues en furent gardées ; quelques représentants parvinrent cependant à s'échapper. Barbès et Albert se rendirent sans aucune résistance. Ils furent saisis et traînés violemment en prison au milieu des cris de fureur des gardes nationaux, et, malgré leur inviolabilité de représentants du Peuple, ils échappèrent à peine aux sabres et aux baïonnettes à chaque instant dirigées contre leur poitrine.

Cependant, après la dissolution de l'Assemblée, la salle des séances n'avait pas été complètement évacuée : une foule de curieux y avait pénétré et l'occupait encore, lorsque le ministre des finances Duclerc et deux autres représentants y firent avancer des gardes mobiles, la baïonnette en avant. Néanmoins aucune collision n'eut lieu ; la garde mobile fraternisait avec ceux qui se trouvaient dans la salle. Quelque temps après arrivèrent des gardes nationaux qui, avec les gardes mobiles, firent sortir de la salle les dernières personnes étrangères à l'Assemblée qui l'occupaient encore. A leur suite rentrèrent les représentants qui s'étaient réfugiés à l'hôtel de la Présidence, et bientôt l'Assemblée, qui n'avait pas voulu délibérer en présence du Peuple sans armes, n'hésita pas à rentrer en séance au milieu des gardes nationaux armés.

A ce moment, le général Courtais entra dans la salle, et essaya de parler pour se justifier ; mais aussitôt les gardes nationaux poussent des cris furieux : « A bas Courtais ! A bas le traître ! » On le renverse du banc sur lequel il était monté, on s'élance sur lui : l'un lui arrache son épée et la brise, l'autre lui arrache ses

épaulettes et l'en frappe au visage; des baïonnettes sont dirigées contre sa poitrine, et, malgré son grade de général, son titre de représentant et ses cheveux blancs, il eût été assassiné en présence de l'Assemblée si le ministre Flocon et plusieurs officiers de la garde nationale ne l'eussent entouré et protégé; on l'emmena en lui faisant courber la tête, pour lui éviter les coups de crosse et de baïonnettes que les gardes nationaux cherchaient à lui porter; deux des officiers qui le conduisaient furent blessés. Enfin ils parvinrent à le mettre en sûreté.

Ensuite ce fut le tour de Louis Blanc; après s'être dérobé à la foule qui l'entourait et voulait le conduire à l'Hôtel-de-Ville, il était rentré chez lui en voiture; puis, ayant appris que l'Assemblée était rentrée en séance, il s'était hâté d'aller y reprendre sa place. Mais, au moment où il entrait, il fut reconnu par des gardes nationaux, qui se précipitèrent sur lui en proie à un incroyable accès de rage; les uns criaient : En accusation! les autres : Il faut le tuer, ce sera plus tôt fait! On lui arracha des poignées de cheveux, on mit son habit en pièces; quelques-uns essayaient de le frapper par derrière à coups de baïonnettes; il y en eut un qui, ne pouvant l'atteindre autrement, lui saisit la main et lui tordit les doigts.

Heureusement, le général Duvivier, Larochejacquelein, quelques représentants et un délégué du Luxembourg, lieutenant de la garde nationale, vinrent à son secours. Il fut poursuivi jusque dans l'Assemblée, où il entra couvert de lambeaux. Il monta à la tribune : il y fut accueilli par des cris de fureur.

« Citoyens, dit-il, c'est votre liberté, c'est votre droit,

c'est votre dignité que je viens défendre en ma personne... »

On lui répond par une explosion de murmures : « A l'ordre ! vous insultez l'Assemblée ! assez ! descendez de la tribune.

— Ce que j'affirme, continue Louis Blanc, c'est que j'ignorais de la manière la plus absolue ce qui devait se passer ici aujourd'hui ; je l'affirme sur l'honneur.

— Vous n'en avez pas, lui crie-t-on.

— Jamais ni la crainte des violences, ni la crainte de la mort ne me fera refouler ce qu'il y a dans ma conscience. Je vous dirai donc, au risque des exclamations que je pourrais soulever, que je ne suis pas de ceux qui approuvent la marche de cette assemblée. J'ai profondément regretté que dans votre règlement vous ayez inséré un article qui place le Peuple sous le coup d'une suspicion. »

De violentes interruptions s'élèvent : « Assez ! à l'ordre ! Vous posez beaucoup trop ! Vous ne parlez que de vous, c'est indécent ! Vous êtes à la tribune pour vous défendre, défendez-vous ! »

« Je sens, aux exclamations que je soulève, dit Louis Blanc, que j'ai ici beaucoup de convictions contre moi.

— Plus que cela !

— Je ne crois pas qu'il y ait plus que cela, il ne peut pas y avoir de la haine.

— Non ! mais du mépris.

— Quant à moi, je n'ai aucun sentiment de haine à l'égard de ceux qui ne partagent pas mes opinions.

— A la question !

— M'y voici : je jure par tout ce qu'il y a de plus sacré que je n'ai absolument rien fait pour conduire le

Peuple ici, bien que je partage complètement les sentiments que le Peuple a manifestés... »

Une explosion de cris : à l'ordre! se fait entendre : Louis Blanc continue :

« J'ai toujours été l'homme du droit : je défie qu'on cite un mot de moi qui soit un appel à la violence. Hier, comme tout le monde, j'avais entendu parler de cette manifestation, et je l'ai déplorée; et je l'ai dit à plusieurs de mes amis, que je suis bien aise de trouver l'occasion de défendre à cette tribune, parce que, si je ne le faisais pas, je serais un lâche.

— Vous l'êtes.

— Et parmi ces amis, je citerai Barbès, — oui Barbès! et j'ajoute qu'Albert, que j'ai vu hier, était dans la même situation d'esprit que moi relativement à la manifestation d'aujourd'hui. Rien au monde ne m'empêchera de dire ce qui est la vérité. »

On força Louis Blanc à quitter la tribune; il invita publiquement par une lettre les insulteurs à se faire connaître. Cette lettre demeura sans réponse.

Cette séance, où, comme le dit, sans ironie, M. Lamartine, on délibéra à l'ombre des baïonnettes, où le roulement du tambour venait en aide à la sonnette du président, donnait un avant-goût de l'état de siège, ce régime de force aveugle et bestiale dont l'Assemblée se fit depuis un rempart permanent contre le Peuple. On commença par voter, sur la proposition de Lamartine, la reconnaissance de la patrie à la garde nationale, à la garde mobile; à l'armée, puis, Armand Marrast ayant annoncé l'arrestation de Barbès et d'Albert, on justifia cette violation anticipée de leur titre de représentant, en décrétant, sur la réquisition des procureurs-généraux

Portalis et Landrin, leur arrestation, ainsi que celle de Courtais.

On sut depuis que Portalis et Landrin avaient été, dans des conciliabules présidés par Jules Favre au ministère de l'intérieur, les plus ardents promoteurs d'un renversement de l'Assemblée nationale.

Ensuite, vinrent des récriminations contre les montagnards et contre la Préfecture de Police ; en même temps, un grand nombre de représentants, qui avaient été plus longs que les autres à se rassurer, rentraient un à un dans la salle, et chacun des traînards voulait avoir l'initiative d'une proposition déjà votée.

— Je demande qu'on vote des remerciements à la garde nationale et à l'armée ! — C'est fait ! — Je demande qu'on décrète d'accusation Barbès et Albert ! — C'est voté ! — Je demande que Courtais soit déclaré traître à la patrie ! etc., etc.

Flocon, ministre de l'agriculture et du commerce, essaya de calmer cette effervescence. Malgré la modération de ses paroles, il fut assez mal reçu. Cependant, l'Assemblée sentit elle-même qu'elle n'était pas en état de délibérer, et, bien qu'elle se fût déclarée en permanence, la séance fut levée à neuf heures.

CHAPITRE XIII

Arrestation de Sobrier. — Pillage de sa maison et de celle de Cabet. — Quatre cents arrestations. — Les chefs de la démocratie enfermés à Vincennes. — Fête de la Concorde et de la Fraternité. — Fureur contre les clubs. — Les gardes nationaux tirent les uns sur les autres au passage Molière.

La Commission exécutive se met aux ordres de la réaction. — Ses insinuations contre Caussidière. — Rapport contre Louis Blanc.

On avait annoncé officiellement à l'Assemblée que Sobrier avait été arrêté au ministère de l'intérieur dont il s'était emparé. Il n'en était rien cependant, Sobrier avait été arrêté dans une maison de la rue du Bac, où il s'était retiré après la dissolution de la chambre, et conduit de là à la caserne du quai d'Orsay. (1) En même temps, des gardes nationaux coururent au siège de son journal, rue de Rivoli ; on envahit sa maison, on brûla

(1) Aujourd'hui disparue; elle se trouvait à la place où la Gare de la Compagnie d'Orléans est mitoyenne aux bâtiments de la Caisse des dépôts et consignations. — *Note des éditeurs.*

et on déchira les manuscrits, on brisa les meubles, on but le vin qui était dans les caves, on se partagea l'argent, la vaisselle et les objets précieux; toutes les personnes qui se trouvaient dans la maison furent saisies et mises en prison; quelques jours après, on renvoya quelques couverts, après qu'on eut reconnu qu'ils n'étaient qu'argentés, et on livra à la publicité quelques papiers qu'on prétendait avoir trouvés chez Sobrier.

Le domicile de Cabet fut également envahi sans mandat et dévasté par la garde nationale. Cabet ne faisait pas partie de la manifestation du matin; il adressa à Lamartine une protestation qui resta sans réponse. Une somme considérable fut volée chez Flotte, cuisinier, délégué du Luxembourg, par les gardes nationaux qui venaient l'arrêter. On envahit et on pilla aussi la maison de la sœur de Blanqui, qui demeurait à la campagne. Blanqui lui-même, bien qu'on eût annoncé officiellement la nouvelle de son arrestation, ne fut pris que quelques jours après. Raspail fut arrêté le soir à son domicile. Quant à Huber, le seul qu'en bonne justice on eût dû accuser de ce qu'on appela depuis l'épouvantable attentat du 15 mai, il parvint à se soustraire aux recherches.

Le nombre des arrestations s'éleva environ à 400. Un grand nombre de citoyens furent arrêtés uniquement pour leurs opinions républicaines, notamment Pierre Leroux. Les principaux accusés furent enfermés au donjon de Vincennes. Les prisons de la République se rouvrirent pour ceux qui avaient vieilli dans les prisons de la monarchie; la magistrature de Louis-Philippe poursuivit de nouveau les républicains qu'elle avait

déjà condamnés, et qui ne s'étaient pas vengés au jour de leur victoire. On renouvela contre les précurseurs de la République les lentes tortures des cachots de Doullens et du Mont-Saint-Michel. Une chambre étroite, froide, humide, infecte, sans air et presque sans jour, fut la demeure que les membres du gouvernement républicain laissèrent à ces hommes, dont l'un, la veille encore, était leur collègue et les couvrait de la popularité de son nom. Bien que leur détention ne fût que préventive, les prisonniers ne prenaient jamais l'air, et le système cellulaire leur était appliqué dans toute sa lente cruauté. Mais ces hommes étaient nés pour le sacrifice et accoutumés au martyre.

On signa dans plusieurs légions de la garde nationale une pétition demandant le rétablissement de l'échafaud politique ; de fanatiques défenseurs de l'ordre s'engageaient à faire justice eux-mêmes de Barbès et de Courtais. On découvrit un complot organisé par des officiers pour fusiller Barbès. Ce fut au milieu de ces dispositions que le pouvoir exécutif fit célébrer une grande fête de la concorde et de la fraternité. Malgré la misère publique on dépensa un million pour cette fête dont la garde nationale eut naturellement les honneurs. La garde nationale était le véritable gouvernement du pays : tous ses désirs se traduisaient en votes de l'Assemblée ou en décrets de la commission exécutive.

Dans ses parades patriotiques, la garde nationale criait sans cesse : à bas les clubs ! Ce fut l'occasion d'un épisode sanglant qui termina la journée du 15. Des gardes nationaux de Charonne, conduits par un adjoint de la mairie, pénétrèrent violemment et, comme toujours, sans mandat et sans attendre l'arrivée du com-

missaire de police, dans une salle du passage Molière, (1) que la société des Droits de l'Homme avait louée la veille, mais où elle n'avait pas encore siégé, les travaux d'appropriation étant à peine commencés. Des coups de feu partirent dans l'obscurité à la porte d'une pièce voisine de la salle principale. On eût pu croire que les sectionnaires, usant de leur droit, répondaient ainsi à cette violation nocturne de leur domicile. Mais on n'en put trouver aucun, quoiqu'on eût gardé toutes les issues ; force fut de reconnaître que les gardes nationaux avaient tiré les uns sur les autres. Le même malentendu se renouvela dans le passage.

On ne trouva qu'un seul individu étranger à la garde nationale de Charonne. C'était un garde national du quartier, que son zèle avait porté à se joindre aux envahisseurs. N'étant reconnu par aucun d'eux, il fut saisi comme *clubiste et factieux,* renversé d'un coup de baïonnette et atteint de plusieurs balles.

Le lendemain, l'Assemblée nationale décréta des funérailles magnifiques aux gardes nationaux victimes de ce prétendu guet-apens ; elle envoya des délégués à leur enterrement et adopta leurs familles, à l'exception de celle du malheureux qui avait payé de sa vie son excès de zèle réactionnaire.

La fureur contre les clubs n'eut plus de bornes. La commission exécutive en fit fermer deux de son autorité privée, savoir, la Société républicaine centrale, et le club des Amis du Peuple, qu'elle désigna, d'une façon assez impertinente, sous les noms de Club Blanqui et

---

(1) Entre la rue Saint-Martin et la rue Quincampoix (troisième arrondissement actuel, quartier Sainte-Avoye). — *Note des éditeurs.*

Club Raspail; elle prit pour prétexte que ces clubs étaient armés ; assertion notoirement fausse. Elle crut avoir beaucoup fait ; mais le lendemain, un représentant nommé Isambert, proposa d'abolir tous les clubs sans exception.

La commission entoura l'Assemblée de troupes ; mais elle eut beau multiplier les canons et les baïonnettes, elle fut encore distancée. Pendant sa panique du 15, l'Assemblée avait appelé à son secours tous les gardes nationaux de la banlieue ; cet appel au fédéralisme fut entendu ; il en vint des départements les plus reculés : en route, ils apprenaient que Paris était parfaitement tranquille ; n'importe, il fallait bien venir aux frais de l'État crier vive l'Assemblée nationale ! Ce n'était pas trop de toutes les forces militaires de la France pour empêcher le sanctuaire de la représentation nationale d'être encore profané par les factions. L'Assemblée ne fut pas encore rassurée ; quelqu'un proposa de défendre tout attroupement dans un périmètre de 1,500 mètres autour de l'Assemblée ; il n'y eut pas d'exception pour les promeneurs des Tuileries.

La commission exécutive essaya de la flatterie ; elle se répandit en éloges sur la magnifique attitude des représentants dans la journée du 15, sur « la majesté rayonnante autour de leurs personnes et voilant de son éclat cette débauche factieuse que la gravité de l'histoire ne permettra pas même d'enregistrer » *(sic)*; mais comment lutter avec les éloges pompeux, avec les couronnes civiques que l'Assemblée se décernait à elle-même avec une si intarissable complaisance ?

La commission exécutive sentit bientôt que son existence était menacée et qu'il fallait se défendre : elle

rédigea un rapport dans lequel elle énuméra longuement les précautions prises par elle le 15 contre l'envahissement de l'Assemblée; elle rejeta lâchement toute la responsabilité du résultat sur Caussidière. Ce rapport contenait une hypocrite insinuation contre les Montagnards, cette garde « organisée, non pour l'émeute, sans doute, mais pour l'ordre. » Le corps des Montagnards fut dissous ainsi que la garde républicaine, malgré une promesse formelle faite la nuit même à Caussidière. La garde nationale fut envoyée occuper la préfecture de police; on affecta d'opérer cette occupation comme un siège de citadelle; on fit même avancer du canon.

Caussidière, quoique malade, parut à l'Assemblée. Il repoussa toutes les insinuations dirigées contre lui; il montra que l'inaction qu'on lui reprochait dans la journée du 15 était forcée; qu'on l'avait laissé sans ordres parce qu'on se défiait de lui. Puis il rappela les immenses difficultés de sa situation depuis Février, et les services qu'il avait rendus, grâce à ces dévoués Montagnards qu'on accusait aujourd'hui. « J'ai fait une police de conciliation, dit-il en terminant, j'ai fait de l'ordre dans le désordre. Maintenant, je le déclare, ma passion est pour le Peuple, qui travaille et qui souffre; je suis socialiste et démocrate de cœur, voilà ma profession de foi. S'il me fallait changer mes principes et mes idées pour conserver mon poste, je donnerais ma démission de bon cœur. » La franchise et l'énergie de son langage entraînèrent les convictions d'une grande partie de l'Assemblée. Néanmoins, il crut devoir se retirer devant un soupçon ; il donna sa démission de représentant et de préfet de police.

La Commission exécutive avait sacrifié Caussidière. Pour combien de temps, par cet abandon, prolongeait-elle son existence? On fit annoncer par certains journaux sa démission prochaine et son remplacement par Marrast, Sénard et Cavaignac : c'était un ballon d'essai. En même temps, dans une réunion de représentants au Palais-National, (1) Marrast fit décider qu'on ferait une enquête dont le résultat serait le renversement de la Commission exécutive. Pour tirer parti des antipathies bien connues de l'Assemblée, on résolut de s'attaquer d'abord à Louis Blanc; la complicité de Ledru-Rollin, et même de Lamartine, dans les événements du 15, paraissait devoir ressortir des débats. Portalis et Landrin dressèrent un réquisitoire contre Louis Blanc. La Commission nommée par l'Assemblée pour examiner cette question conclut, à la majorité de 15 voix contre 3, à l'autorisation des poursuites.

Le rapport fut rédigé et lu par Jules Favre, qui avait à se faire pardonner les fameuses circulaires du ministère de l'intérieur. Sans même examiner l'accusation, il demanda un vote de confiance, prétendant qu'on ne pouvait pas même supposer que Portalis et Landrin avaient cédé à une animosité politique. On alla plus loin : le président engagea l'Assemblée à se décider silencieusement et sans discussion, dans le sens des conclusions du rapport. Cela parut trop fort à l'Assemblée elle-même, et la discussion s'engagea. Mathieu (de la Drôme), Larabit, Laurent (de l'Ardèche) et Théodore Bac vinrent tour à tour défendre Louis Blanc. Toutes les calomnies du réquisitoire s'évanouirent une à une :

(1) Le Palais-Royal. — *Note des éditeurs.*

on accusait Louis Blanc d'avoir parlé au Peuple; le président lui-même fut forcé d'avouer que c'était d'après son invitation; on prétendait qu'il avait félicité le Peuple d'avoir reconquis son droit de pétition : Barbès, dans une lettre écrite du donjon de Vincennes, revendiquait pour lui ces paroles ; enfin M. Marrast avait dit que Louis Blanc était allé le 15 à l'Hôtel-de-Ville : sommé de fournir une preuve, il prétendit qu'il n'avait pu retrouver l'homme de qui il tenait ce fait.

D'ailleurs Louis Blanc rappelait à l'Assemblée qu'il était dangereux d'entrer dans l'ère des proscriptions, que cette arme se retourne tôt ou tard contre ceux qui l'ont employée.

L'Assemblée n'était pas encore assez sûre de sa force pour n'être pas touchée d'un tel argument ; elle repoussa l'autorisation des poursuites, mais seulement à une majorité de 32 voix. C'était partie remise.

CHAPITRE XIV

Lois contre les attroupements. — Nouvelles élections. — Importance donnée à M. Louis Bonaparte par les maladresses de la Commission exécutive.

Efforts des Républicains pour empêcher une insurrection. — Manœuvres des royalistes pour rendre la lutte inévitable. — Rôle équivoque de la Commission exécutive.

Mauvaise organisation des ateliers nationaux. — Attaques continuelles de l'Assemblée contre les ouvriers. — La Commission exécutive, par une mesure violente, donne le signal de l'insurrection.

Ce vote de l'Assemblée prolongeait l'existence de la Commission exécutive, mais chaque jour était un jour de grâce pour elle ; il lui fallait, pour durer, faire sans cesse, à la réaction, des concessions nouvelles. Depuis longtemps on avait ôté aux clubs les salles publiques ; on en avait fermé arbitrairement quelques-uns ; les autres étaient obligés de louer à grands frais des salles étroites et incommodes. Il en résulta naturellement que le Peuple prit l'habitude de se rassembler en plein air pour parler des affaires publiques qui sont les siennes.

Le Gouvernement fit une loi contre les attroupements ; cette loi, que M. Armand Marrast fit appliquer avant même qu'elle fût votée, était une nouvelle atteinte

au droit de réunion, au nom duquel s'était faite la Révolution de Février. Elle était d'ailleurs d'une violence qui en rendait la stricte application impossible. Ainsi, elle condamnait à douze ans de prison et à la privation des droits civiques tout citoyen ayant fait partie d'un attroupement armé qui ne s'est pas dissipé à la première sommation. Or, elle considérait comme armé tout attroupement dans lequel se trouvait un seul individu armé. Cette loi draconienne ne suffit pas à la réaction. Il fallut que la Commission exécutive promît de présenter des lois contre la presse.

C'est ainsi que la Commission exécutive ne parvenait à se faire tolérer qu'à condition qu'elle s'annulerait devant la réaction. Depuis le 15 mai, celle-ci était toute-puissante. On en eut la preuve à l'occasion des nouvelles élections. Par suite d'un assez grand nombre de nominations multiples, plusieurs départements, notamment celui de la Seine, avaient de nouveaux candidats à élire. Partout les noms les plus hostiles au principe démocratique furent mis en avant par la bourgeoisie et patronés ouvertement par le Gouvernement. L'auteur de l'embastillement de Paris, des lois de septembre, des massacres de la rue Transnonain, (1) fut élu dans cinq départements. On osa afficher la candidature du prince de Joinville. On dit même qu'il vint à Paris terminer des affaires d'intérêt compromettantes que son père n'avait voulu confier qu'à lui.

Mais, une candidature encore plus inattendue absorba l'attention générale; c'était celle d'un autre prétendant,

(1) C'est actuellement, élargie et rebâtie, la partie de la rue Beaubourg qui va de la rue Michel le Comte à la rue au Maire. — *Note des éditeurs.*

le prince Louis Bonaparte. Toutes les ressources de la réclame furent employées pour prôner cette candidature; sept journaux impérialistes fonctionnèrent à la fois. Les royalistes voyaient avec plaisir ces intrigues qui leur préparaient les voies, et une partie du Peuple, accusant la République des fautes de ceux qui l'exploitaient à leur profit, se groupait autour d'un nom qui restera populaire tant que l'éducation morale et politique du Peuple ne sera pas faite. D'ailleurs, des sommes considérables, venues, dit-on, d'Angleterre et de Russie, devaient, par ces temps de détresse, assurer le succès de la candidature princière.

Pour combattre toutes les intrigues monarchiques, les républicains n'avaient de ressource que dans une grande unité d'action. Une liste unique, arrêtée par les délégués des clubs et des corporations, fut présentée aux suffrages du Peuple, et, malgré l'opposition violente et les intrigues de la bourgeoisie et du Pouvoir, malgré les fraudes sans nombre des agents des mairies, sur les onze candidats de la liste républicaine, quatre furent élus : Caussidière, Lagrange, Pierre Leroux et Proudhon.

Louis Bonaparte fut élu dans trois départements; dans une lettre datée de Londres, il déclara que si le Peuple lui imposait des devoirs, il saurait les remplir; cela pouvait aller loin. Mais, eût-il reculé devant une tentative de restauration impériale, comme on savait que l'Assemblée voterait une Constitution monarchique, sa présence était un danger sérieux pour ceux qui aspiraient à la Présidence, parmi lesquels Lamartine et Marrast se trouvaient alors en première ligne. De là la résistance maladroite du Pouvoir à l'élection de Louis

Bonaparte. Le jour où l'Assemblée devait valider cette élection, il y eut un coup de théâtre qui rappela les beaux jours du Gouvernement provisoire.

Lamartine charmait l'Assemblée par un de ses plus beaux discours; au dehors la foule inoffensive des curieux s'étonnait des nombreux bataillons des gardes nationaux qui gardaient l'Assemblée. Tout à coup Lamartine, qui avait un instant quitté la salle, revient précipitamment; il s'écrie que le sang a coulé pour la première fois (et les massacres de Rouen ?), que des coups de fusils ont été tirés sur le général Clément Thomas, rédacteur du *National*, aux cris de vive l'empereur. « Cette circonstance, ajoute-t-il, nous fait un devoir de vous présenter un projet que nous avions signé une heure avant la séance. » Ce projet consistait à maintenir contre Louis Bonaparte seul la loi de bannissement portée, en 1816, contre sa famille. C'était en faire une victime. Les deux ou trois Bonaparte qui se trouvaient à l'Assemblée réclament, mais le coup de fusil de Clément Thomas a ému tout le monde; Lamartine profite de l'occasion pour dissiper tous les nuages entre lui et l'Assemblée : « On m'accuse d'avoir conspiré, dit-il; oui, j'ai conspiré avec Sobrier, avec Blanqui, avec Raspail, avec Cabet! mais comme le paratonnerre conspire avec la foudre! » bon mot que l'Assemblée applaudit avec frénésie, ce qui ne l'empêcha pas, aussitôt l'histoire du coup de fusil tirée au clair, de voter l'admission du prince Bonaparte. Mais celui-ci était trop prudent pour se compromettre avant l'heure; il envoya sa démission. L'attention était appelée sur lui; ses adversaires lui avaient fait un piédestal; c'était assez pour le moment.

Les attaques de la Commission exécutive contre Louis Bonaparte attirèrent à celui-ci de nouvelles sympathies dans le Peuple, c'était un prétexte pour faire éclater le mécontentement général contre le pouvoir. La petite armée, recrutée par les agents du prince, se grossissait d'une foule d'ouvriers sans travail, dont la plupart pourtant étaient sincèrement Républicains; dans des attroupements nombreux qui se formaient chaque soir aux portes Saint-Denis et Saint-Martin, le cri de vive Barbès! se mêlait au cri de vive Napoléon! C'était à désespérer de l'avenir démocratique de la France. Le résultat nécessaire de ce malentendu déplorable devait être de tourner quelques républicains contre le Peuple à la première lutte. Aussi le parti démocratique faisait-il autant d'efforts pour empêcher cette lutte que ses adversaires pour la rendre inévitable.

Un banquet des travailleurs à 25 centimes par tête avait été organisé par quelques citoyens pour répondre aux fêtes continuelles que la bourgeoisie offrait à l'armée et à la garde mobile pour les dresser à l'accomplissement de ses projets. Les républicains craignirent que ce banquet ne fût exploité par les ennemis du Peuple dans des vues coupables; les clubs, notamment celui de la Révolution, présidé jadis par Barbès, repoussèrent l'idée de ce banquet et finirent par l'ajourner indéfiniment. En même temps, les journaux républicains engageaient chaque jour le Peuple à se défier des excitations perfides de ses ennemis et à déjouer leurs manœuvres à force de calme, de modération et de patience.

Mais les partis royalistes et aristocratiques redoublaient d'activité; ils rappelaient à l'armée qu'elle avait

sa revanche à prendre, qu'il lui fallait laver sa défaite de Février; en même temps, ils exploitaient la misère du Peuple en enrégimentant pour l'émeute des prolétaires sans travail et sans pain. Il leur importait surtout que l'insurrection se fit au nom de la démocratie, car ils savaient qu'eux seuls devaient profiter de la victoire de l'ordre. Aussi, tandis qu'ils agitaient sourdement le Peuple, ils répétaient tout haut qu'il fallait en finir; leurs journaux étaient chaque jour remplis d'excitations et de menaces. Quoiqu'elle se vantât à tout propos de ce qu'elle appelait sa victoire du 15 mai, la bourgeoisie regrettait de n'en pas être venue aux mains avec le Peuple; les gardes nationaux de la banlieue et de la province se plaignaient d'avoir été dérangés pour rien, et se promettaient de ne pas revenir à Paris sans brûler des cartouches.

Le pouvoir exécutif se gardait bien de réprimer ces manœuvres, qui lui paraissaient devoir le tirer de sa position fausse et ambiguë. Si le Peuple était vaincu, le pouvoir vainqueur de l'émeute dominait l'Assemblée au nom de l'ordre et à titre de libérateur. Il lui fallait donc une émeute; c'est ce qui résulte clairement de la réponse faite par un des membres du pouvoir exécutif aux délégués de la ville de Nantes, qui lui demandaient un emprunt pour payer les ouvriers des ateliers nationaux : « Si vous ne pouvez pas en sortir, faites ce que nous allons faire ici, tirez des coups de fusil. »

Mais, pour atteindre le but qu'elle se proposait, il fallait à la commission exécutive un mouvement partiel et contenu dans de justes limites ; une victoire du Peuple eût emporté la commission exécutive elle-même, absolument comme en Février l'opposition dynastique

avait été balayée par le parti républicain ; aussi prenait-elle ses précautions contre le Peuple en rappelant force troupes à Paris. Elle donna les ordres les plus formels au général Cavaignac, ministre de la guerre, pour que la garnison de Paris fût portée à 60,000 hommes. Ces ordres ne furent pas exécutés. Faut-il en accuser exclusivement, comme on l'a fait, l'incapacité du général Cavaignac ? Il est probable que sa désobéissance eut une autre cause, à savoir, le misérable point d'honneur du chef militaire. L'armée avait été vaincue par le Peuple en Février, le général ne voulait pas qu'elle essuyât une seconde défaite. Aussi, tandis que Lamartine ne voulait employer la garde nationale que comme une réserve, Cavaignac voulait l'opposer seule à l'émeute. Si l'émeute triomphait, il fallait pouvoir dire : l'armée n'a pas donné.

En attendant, le pouvoir exécutif, se croyant obéi, vivait dans la conviction qu'il y avait 60,000 hommes de troupes à Paris. Il crut donc pouvoir impunément irriter le Peuple pour le pousser à l'insurrection ; il avait pour cela un moyen facile, et qui entrait parfaitement dans les vues de l'Assemblée, c'était de s'attaquer aux ateliers nationaux.

L'existence des ateliers nationaux était depuis longtemps un grand embarras pour le pouvoir ; on les avait créés dès les premiers jours du Gouvernement provisoire pour neutraliser l'influence de Louis Blanc sur les ouvriers ; on leur avait donné une direction essentiellement hostile à la commission du Luxembourg. En haine des principes socialistes, au lieu de faire de cette immense réunion d'hommes une armée industrielle employée à des travaux utiles et variés, on la condam-

nait à une occupation stérile ou à une inaction forcée. Il devint bientôt évident que l'on avait organisé une armée pour l'émeute. Le pouvoir exécutif était trop impopulaire pour faire agir cette armée à son profit ; il voulut donc la dissoudre.

L'Assemblée était plus inquiète encore. Il ne se passait guère de jour sans qu'il vînt quelques représentants se lamenter à la tribune sur cette plaie vive des ateliers nationaux. Par une insigne mauvaise foi on affectait de rendre Louis Blanc et les socialistes en général responsables des vices d'une institution dirigée contre eux. Les récriminations contre les ateliers nationaux dans les journaux royalistes et à la tribune allaient quelquefois jusqu'aux injures ; on reprochait aux ouvriers leurs 23 sous par jour, qu'on flétrissait du nom d'aumône. Les ouvriers répondaient publiquement à ces attaques ; faisant allusion à la nullité proverbiale de l'Assemblée, ils disaient souvent que leurs représentants à 25 francs par jour avaient mauvaise grâce à leur reprocher de ne pas bien gagner leur modique salaire. M. Dupin, notamment, s'attira, par quelques paroles injustes et maladroites, une réponse assez dure des ouvriers.

Il est certain qu'il y avait des désordres dans la comptabilité des ateliers nationaux, mais la faute en était à ceux qui avaient repoussé toute pensée d'organisation. On en rendit responsable le directeur Émile Thomas, dont le véritable tort, aux yeux du pouvoir, était d'avoir refusé de se prêter à une dissolution immédiate des ateliers nationaux. M. Trélat, ministre des travaux publics l'ayant fait venir chez lui, le fit enlever et transporter à Bordeaux. Ce procédé, digne

des sultans des *Mille et une Nuits,* confondit tout le monde, et irrita profondément les ouvriers. On leur donna une nouvelle direction plus conforme aux vues du pouvoir. Le véritable remède eût été l'organisation du travail, mais ni l'Assemblée, ni le pouvoir exécutif n'en voulaient.

On savait bien que la dissolution des ateliers nationaux, en condamnant à la fois cent mille hommes à mourir de faim, donnerait le signal d'une guerre civile ; mais l'Assemblée l'exigeait : tout ce qu'on pouvait faire, c'était d'y arriver progressivement. On diminua le nombre des inscriptions, et on les rendit plus difficiles ; on substitua le travail à la tâche au travail à la journée ; on chercha surtout à éloigner les ouvriers de Paris. On parla de grands travaux à exécuter en Sologne et sur différents points de la France ; mais ceux qui partirent revinrent au bout de quelques jours en se plaignant qu'on les eût trompés et qu'on n'eût cherché qu'à avoir facilement raison d'eux en les disséminant. Enfin la commission exécutive se décida à en finir avec les ateliers nationaux. Une note parut dans le *Moniteur,* ordonnant l'enrôlement militaire forcé, ou l'expulsion des ateliers nationaux de tous les ouvriers célibataires de dix-sept à vingt-cinq ans.

Cette mesure monstrueuse fut le signal de l'insurrection.

CHAPITRE XV

Conférence entre Marie et les délégués des ateliers nationaux. — Préparatifs de la Commission exécutive. — Résistance de Cavaignac. — Ressources du pouvoir. Journée du 23 juin. — Étendue de l'insurrection. — Modération du Peuple. — Premiers combats à la porte Saint-Denis, au faubourg Poissonnière, et aux abords de la Cité.

Dans la matinée du jeudi 22 juin, les ouvriers des ateliers nationaux se réunirent en bandes de quatre à cinq cents, et parcoururent divers quartiers avec leurs drapeaux et leurs bannières. Les mesures prises contre eux depuis quelques jours par la commission exécutive, les attaques continuelles dont ils étaient l'objet à l'Assemblée, avaient porté leur exaspération à son comble. Ils accusaient le pouvoir de vouloir se défaire du voisinage des prolétaires affamés en les employant à des travaux malsains, et en les disséminant pour éluder plus facilement les promesses de Février.

Une députation de délégués et de chefs de brigades des ateliers nationaux se réunit devant la grille principale du palais du Luxembourg, siége de la commission

exécutive, pour protester contre l'enrôlement forcé des ouvriers et leur exil dans les départements. Ils obtinrent avec peine que huit d'entre eux fussent admis en présence de la commission exécutive. Ces délégués exposèrent leurs plaintes avec une énergie calme. Ils protestèrent au nom du droit, au nom des promesses solennelles faites au Peuple le lendemain de sa victoire, contre ces décrets sauvages qui imposaient aux ouvriers l'exil, l'esclavage ou la famine. Ils demandèrent l'organisation d'ateliers dans lesquels toutes les professions seraient exercées, et qui serviraient de refuge aux ouvriers forcés de chômer une partie de l'année.

M. Marie s'aperçut alors que, malgré tous ses efforts et ceux de ses collègues, les principes socialistes avaient pénétré dans les masses, et que le Peuple les regardait désormais comme le seul remède à l'invasion de la misère. Aussi se montra-t-il inflexible : il répondit que le gouvernement était décidé à ne pas céder, et à faire exécuter sans retard les décrets. S'apercevant qu'un des délégués, nommé Pujol, prenait plusieurs fois la parole, il s'emporta contre lui, et dit aux autres avec colère : « Pourquoi ne vous expliquez-vous pas vous-mêmes ? Êtes-vous les esclaves de cet homme? » Telle est du moins l'explication donnée par M. Marie. Ce qui est certain, c'est que le mot d'*esclaves* fut prononcé et rapporté aux ouvriers, dont il souleva l'indignation. Voyant qu'il leur fallait, sous peine de mort, subir la condition des forçats, ils se rappelèrent l'héroïque devise du Peuple de Lyon : Vivre en travaillant ou mourir en combattant; et ils parcoururent la ville par groupes nombreux en criant : « Du pain, du travail ou du plomb! »

Paris prit en quelques heures cet aspect d'inquiétude vague qui précède les jours d'émeute. Les partis royalistes, pressentant pour le lendemain la lutte qu'ils préparaient depuis longtemps, redoublèrent d'activité; leurs agents parcouraient les groupes populaires, excitant par mille récits l'irritation croissante des ouvriers; des distributions d'argent eurent lieu, et le cri de Vive Napoléon! se mêla sur quelques points aux cris de : A bas Marie! à bas la Commission exécutive! à bas l'Assemblée! Il était difficile de pressentir quel serait le caractère politique de l'insurrection.

Il était possible à ce moment encore de déjouer toutes les manœuvres; la moindre concession faite aux vœux légitimes du Peuple eût prévenu l'effusion du sang; mais, nous l'avons dit, le parti républicain seul redoutait l'émeute. On a reproché à la Commission exécutive de n'avoir pas déployé, dès le premier jour, un appareil militaire imposant. Il est certain qu'on eût ainsi ajourné l'insurrection, non pas indéfiniment, car les questions sociales ne se résolvent pas avec des baïonnettes, mais assez longtemps du moins pour que l'Assemblée, éclairée par le danger, ne pût refuser, à moins de complicité évidente, de quitter la voie fatale où elle s'était engagée. La Commission exécutive voyait dans une guerre civile sérieuse et prolongée plus de danger pour elle que d'avantages; une agitation rapidement comprimée lui suffisait; elle ordonna donc au général Cavaignac d'envoyer au Luxembourg deux régiments d'infanterie et un de cavalerie. Cet ordre ne fut pas exécuté : rien ne fut tenté pour empêcher l'insurrection de s'organiser et de s'étendre.

Dans la nuit du 22 et dans la matinée du 23, les barri-

cades s'élevèrent sans résistance dans les faubourgs Saint-Marceau et Saint-Antoine, et dans tout le Marais. Vers deux heures du matin, Ledru-Rollin demanda à Cavaignac combien il y avait de troupes dans Paris ; le général répondit qu'il ne le savait pas. Effrayé de cette réponse, Ledru-Rollin prit sur lui d'adresser des demandes de troupes aux préfets des départements voisins, et même à Cherbourg et à Brest. La Commission exécutive voulait qu'on attaquât chaque barricade aussitôt qu'elle serait élevée ou seulement commencée, mais Cavaignac exigea que l'armée fût tout entière sous sa main, qu'elle fût massée et lancée ensuite sur les points attaqués. L'honneur de l'armée, disait-il, exige que je persiste dans mon système : si une de mes compagnies était désarmée, je me brûlerais la cervelle; que la garde nationale attaque les barricades. Si elle est battue, j'aime mieux me retirer dans la plaine Saint-Denis, et y livrer bataille à l'émeute. Cavaignac voulait une victoire. La Commission s'aperçut trop tard qu'elle s'était donné un maître, et céda. Cavaignac fut investi du commandement de toutes les troupes, garde nationale, garde mobile, armée.

Dès le matin, le rappel fut battu ; mais les gardes nationaux si prompts à se lever aux moindres bruits de complots imaginaires se réunirent cette fois en petit nombre, et même ceux qui appartenaient à la classe ouvrière ne prenaient les armes que pour passer dans les rangs du Peuple, et construisaient eux-mêmes des barricades. Ledru-Rollin avait demandé qu'on envoyât chercher des pièces de canon à Vincennes, mais le canon n'arriva que onze heures après. Des officiers supérieurs de la garde nationale vinrent au Luxembourg

prévenir qu'on faisait des barricades et demander des troupes pour les enlever. On leur répondit : laissez faire, avec une colonne on enlèvera ça. — La Commission exécutive n'était plus rien et Cavaignac ne jugeait pas les choses assez avancées pour qu'une victoire de l'armée servît ses projets.

En attendant qu'il se décidât à agir, on ne pouvait opposer au Peuple, outre le petit nombre de gardes nationaux dont on disposait, que la garde républicaine et la garde mobile. Depuis la démission de Caussidière, la garde républicaine avait été bien dénaturée : les Montagnards en avaient été généralement exclus; on avait changé les neuf dixièmes des officiers. Telle qu'elle était, cependant, elle offrait peu de garantie au pouvoir. On ne parvint à la faire agir qu'en lui faisant croire que l'insurrection était dirigée contre la République; malgré cette précaution, un grand nombre de soldats et d'officiers de cette garde firent cause commune avec le Peuple. A part quelques tristes exceptions, elle joua pendant ces journées un noble rôle : elle arrêta sur plusieurs points les fureurs de la garde nationale et de la garde mobile contre les prisonniers.

Quant à la garde mobile, elle était composée d'éléments fort hétérogènes ; elle contenait un certain nombre de jeunes gens qui avaient fait leurs premières armes avec le Peuple en Février; aussi en revit-on beaucoup avec le Peuple sur les barricades de Juin. Mais aucune précaution n'ayant été prise lors du recrutement de la garde mobile ni depuis, cette population sans aveu, qui pullule dans les grandes villes, n'avait pas eu de peine à s'y introduire. Après Février, tandis que les ouvriers laborieux attendaient patiemment la

reprise du travail, les autres avaient accepté avec joie une vie oisive et facile avec une solde de trente sous par jour. Cette solde, qui explique, suivant le préfet de police Ducoux, le débordement de la prostitution à Paris, devait faire des gardes mobiles les prétoriens du pouvoir. Cependant, comme on craignait que ces jeunes gens n'eussent pas encore oublié leur origine et leurs souvenirs, toutes les fois qu'on employait la garde mobile, on avait soin de l'exposer à l'improviste au feu des insurgés pour l'engager irrévocablement. D'ailleurs, d'abondantes distributions de vin et de liqueurs faites dans toutes les casernes expliquent, sans l'excuser, l'effrayant acharnement que la garde mobile montra dès le premier jour.

Jusqu'à midi, l'insurrection fut seule maîtresse; grâce aux barricades qui s'étaient élevées avec une incroyable rapidité, elle s'étendait sur toute la partie orientale de Paris, occupant, sur la rive droite, le faubourg Saint-Antoine et le faubourg du Temple; sur la rive gauche, le faubourg Saint-Jacques. D'ailleurs, aucune violence ne fut commise par le Peuple dans les quartiers où il était le maître; à la barrière Saint-Antoine, l'octroi fut protégé par les insurgés, et personne dans les barricades ne voulut s'affranchir de l'impôt. A la barricade de la rue Culture-Sainte-Catherine, un insurgé ivre s'étant mis à crier : Incendions! fut conduit par ses camarades à un poste de pompiers. Dans la rue Saint-Martin, une seule boutique resta ouverte, celle d'un bijoutier, dont l'étalage était aussi complet que s'il eût régné le plus grand calme, tandis qu'à quelque distance de là le Peuple cherchait à enfoncer la boutique d'un marchand de fer. Ce contraste est significatif. Sur

quelques-unes des boutiques fermées, le Peuple avait écrit : Respect aux propriétés; mort aux voleurs! On lisait encore plusieurs de ces inscriptions sur les ruines du faubourg Saint-Antoine après l'insurrection. Les drapeaux qui flottaient sur un grand nombre de barricades étaient les drapeaux tricolores des ateliers nationaux; sur la plupart d'entre eux on lisait : Du travail et du pain! Tout cela n'empêcha pas la réaction, ses représentants et ses journaux de traiter les insurgés de pillards, d'assassins et d'incendiaires.

Le combat entre le Peuple et la garde nationale commença à la Porte Saint-Denis. Le Peuple s'y était fortifié et avait élevé des barricades sur le boulevard; des femmes et des enfants se battaient dans les rangs du Peuple; deux de ces femmes tombèrent sous les balles des gardes nationaux, qui tirèrent les premiers avant de faire les sommations; le Peuple riposta quelques minutes après, et les gardes nationaux se débandèrent. Mais bientôt ils reçurent du renfort, et parvinrent à s'emparer de la barricade; un seul de ceux qui la défendaient était encore vivant.

Quelque temps après, le 11e léger et deux bataillons de garde mobile arrivent sur le théâtre de la lutte avec deux pièces d'artillerie. Ces forces étaient commandées par le général Lamoricière, chargé par Cavaignac de l'attaque du faubourg du Temple. Cavaignac se montra pendant quelque temps dans ce quartier. Les jours suivants, il ne parut pas sur le théâtre du combat. A ce moment, l'action s'était reportée du côté du faubourg Poissonnière. Le général Lebreton était chargé de la défense de ce quartier. C'est alors qu'eut lieu le combat le plus meurtrier de la journée, à

l'attaque de la barricade de la place Lafayette. (1) La garde mobile et le 7e léger finirent par s'en emparer.

Dans le même quartier, il s'était formé quatre barricades au point de jonction de la rue de Chabrol (2) et du faubourg Saint-Denis. Un officier de la garde nationale du quartier parvint à retarder la lutte en obtenant l'éloignement d'une colonne de gardes mobiles. Mais au bout de peu de temps des troupes débouchèrent par toutes les rues et les insurgés envoyèrent un parlementaire. On leur permit de se retirer avec leurs armes et on leur donna un capitaine de la ligne pour les conduire.

Tous les insurgés sortirent, excepté un vieux trompette de la garde impériale, aujourd'hui transporté, qui disait qu'il voulait mourir pour son empereur. Mais, à peine les barricades furent-elles abandonnées, que, malgré la capitulation, une décharge de mitraille accueillit les fugitifs et le capitaine de ligne qui les accompagnait. Les prisonniers furent conduits à Saint-Lazare dans une salle encore tachée du sang d'un autre prisonnier qu'un officier de la garde nationale venait de tuer d'un coup d'épée. Au bout de quelque temps ils parvinrent à s'évader.

---

(1) En face l'église Saint Vincent de Paul qui avait été ouverte au culte en 1844. La rue La Fayette ne descendait pas alors dans Paris plus loin que le faubourg Poissonnière : c'était une rue de quartier et non une grande artère. — *Note des éditeurs.*

(2) C'était alors et uniquement la rue actuelle de Strasbourg, sans la gare de l'Est, ni l'énorme ouverture du boulevard de Strasbourg. Elle allait du faubourg Saint-Martin au faubourg Saint-Denis, qu'elle rejoignait au point où celui-ci est aujourd'hui traversé par la trouée du boulevard Magenta. — *Note des éditeurs.*

Dans la cité, sur le parvis Notre-Dame, (1) un combat de trois heures s'engagea entre le Peuple et la troupe aidée de la garde mobile, dont une partie, dit-on, passa du côté des insurgés. Le général Bedeau fut blessé à la jambe; enfin, malgré l'intrépide résistance du Peuple, les quatre grandes barricades du parvis Notre-Dame furent enlevées au milieu d'une véritable boucherie.

Sur la rive gauche de la Seine le combat avait commencé dans l'après-midi entre le Peuple et la garde nationale. Le maire du 12e arrondissement (2) était venu parlementer avec ceux qui construisaient des barricades. Ses efforts pacifiques pour arrêter l'effusion du sang, furent considérés comme une trahison par le parti réactionnaire et par ses conseils de guerre. Arago parlementa également sur la place du Panthéon :

« On nous a déjà tant promis, disaient les ouvriers, et on nous a si mal tenu parole que nous ne nous payons plus de mots; il nous faut des actes. »

Poussé par les arguments des ouvriers, Arago finit par dire qu'il n'a pas à répondre à des hommes qui étaient sur les barricades.

« Nous en élevions ensemble en 1832, lui répondit-on. Vous ne vous souvenez donc plus du cloître Saint-Merry? »

La rue Saint-Jacques (3) et toutes les rues avoisinantes

---

(1) Alors très resserré entre l'ancien Hôtel-Dieu, du côté de la Seine, et un quartier très dense à petites rues étroites qui couvrait l'emplacement actuel du nouvel Hôtel-Dieu et de la caserne de la Cité. — *Note des éditeurs.*

(2) Aujourd'hui quartiers des cinquième, quatorzième et treizième.

(3) La partie basse qui subsiste encore entre la Seine et le boulevard Saint-Germain, et celle qui va de la rue Soufflot à la rue

étaient barricadées dans toute leur étendue, ainsi que la rue de la Harpe, (1) jusqu'au pont Saint-Michel; presque toutes les barricades étaient gardées par des gardes nationaux ralliés au Peuple ; ceux qui défendaient la cause du pouvoir étaient en petit nombre. Les barricades de la place Cambrai (2) et de la rue des Mathurins (3) ne purent être enlevées qu'à l'aide des canons que M. Arago avait fait avancer. Au moment où la barricade des Mathurins allait céder, la plupart de ceux qui la défendaient se sauvèrent; un ouvrier prit les fusils et les brisa; un Espagnol, qui commandait cette barricade, refusa de suivre ses compagnons et resta seul devant les assaillants. Lorsqu'il se vit entouré, il tira un dernier coup de fusil, refusa obstinément de se rendre et tomba percé de coups.

La lutte continua dans le bas des rues Saint-Jacques et de la Harpe, aux environs de la rue Saint-Séverin. (4)

Gay-Lussac, donnent l'idée de ce que la rue Saint-Jacques était alors dans toute sa longueur; aucune des rues qui la traversaient n'était plus large qu'elle. Supprimer avant tout par la pensée le boulevard Saint-Germain, la rue des Écoles et la partie de la rue Soufflot qui va actuellement de la rue Saint-Jacques au boulevard Saint-Michel. — *Notes des éditeurs.*

(1) Se la représenter, d'après ce qui en subsiste, comme arrivant de travers à un pont Saint-Michel étroit, en face d'une Cité bondée de maisons, — d'autre part, remontant, un peu sinueuse et très étroite, le parcours actuel du boulevard Saint-Michel jusqu'au carrefour de la rue Monsieur-le-Prince, sans arriver jusqu'aux jardins du Luxembourg, que masquait un pâté de maisons. – *Note des éditeurs.*

(2) L'emplacement en est couvert aujourd'hui par le petit square qui suit la façade du Collège de France. Il y avait tout un quartier sur le sol de la rue des Écoles. — *Note des éditeurs.*

(3) C'était, étroite et vieille, la rue Du Sommerard actuelle. — *Note des éditeurs.*

(4) Ici la physionomie du quartier n'a pas changé, ou presque, depuis 1848. Il faut l'étendre par la pensée à tous les quartiers avoisinants de la rive gauche, où il n'existait alors aucune grande artère ouvrant des vues étendues. — *Note des éditeurs.*

Le chef du 4e bataillon de la 11e légion de la garde nationale y fut tué au moment où il attaquait une barricade, et non pas en voulant parlementer, comme on l'a dit dans les premiers jours. La barricade la mieux défendue dans ce quartier s'élevait à l'extrémité de la rue Saint-Jacques, (1) devant le pont. Un détachement de gardes républicains et de gardes nationaux de la 9e légion, après avoir traversé les deux barricades de la Cité et fraternisé avec ceux qui les gardaient, engagea un feu long et meurtrier avec les insurgés retranchés de l'autre côté du pont. Un orage qui éclata en ce moment n'arrêta pas la lutte. Enfin des explications eurent lieu, et quelque temps après des soldats et des officiers de la garde républicaine aidaient le Peuple à renforcer sa barricade, qui fut peu de temps après attaquée par le canon. Deux batteries d'artillerie s'établirent dans les bâtiments de l'Hôtel-Dieu, sans respect pour les malades qui l'occupaient, et firent feu de là sur le Peuple. Après trois quarts-d'heure de combat la barricade fut prise.

Les insurgés cherchèrent un refuge dans un magasin de nouveautés, à l'enseigne des Deux-Pierrots ; les uns se cachèrent sous les comptoirs, dans les angles obscurs des murailles et sous les meubles qui garnissaient les appartements ; d'autres tentèrent de s'évader par les toits, où les balles des assaillants les atteignirent.

---

(1) Il y a ici une légère erreur : ce qu'on croit d'ordinaire la partie inférieure de la rue Saint-Jacques, s'appelle en réalité, à partir de la rue Galande et de la rue Saint-Séverin, rue du Petit-Pont; elle aboutit à une petite place, qui porte le même nom et qui occupe en partie depuis 1783 l'emplacement du Petit-Châtelet. C'est sur cette place qu'était situé, face à la Seine, le magasin des Deux-Pierrots, dont il est question plus bas. — *Note des éditeurs.*

De ce nombre était Belval, le commandant de la barricade, homme d'un courage et d'un sang-froid remarquables, qui avait proposé à ses compagnons de se barricader dans la maison, de détruire l'escalier et d'écraser à coups de pavés tous ceux qui tenteraient de s'y introduire. Ce conseil fut repoussé ; on espéra que les vainqueurs feraient grâce à leurs ennemis désarmés. Bientôt cependant les magasins sont envahis ; les baïonnettes des mobiles fouillent toutes les retraites et frappent au hasard sur les corps entassés dans l'ombre. Des cris déchirants montent aux étages supérieurs et annoncent à ceux qui s'y étaient réfugiés le sort qui les attend. Le même massacre se renouvelle à tous les étages. De tous les citoyens qui défendaient cette barricade, un seul, blotti dans une chambre, entre un meuble et la muraille, échappa miraculeusement à la mort.

CHAPITRE XVI

Journée du 24 juin. — Proclamation de l'état de siége et de la dictature militaire. — Suppression des journaux.
Caractère politique de l'insurrection. — Modération des insurgés. — Calomnies répandues contre eux. — Acharnement de leurs adversaires.
Attaque et prise du Panthéon. — Prisonniers fusillés au Luxembourg, etc. — Prise de la place Maubert. — Prisonniers fusillés à l'Hôtel de Cluny, etc.

Quelles mesures prenait cependant l'Assemblée nationale pour arrêter la guerre civile? Un représentant, nommé Falloux, proposa de dissoudre, sous trois jours, les ateliers nationaux ; c'eût été pousser cent mille hommes dans l'insurrection ; un autre, Dégousée, proposa d'arrêter, la nuit même, les rédacteurs des journaux démocratiques. L'Assemblée accueillit cette proposition par un tonnerre d'applaudissements ; mais quand Considérant demanda que l'Assemblée fît une démarche collective pour rétablir la paix, un tumulte épouvantable couvrit sa voix ; quand Caussidière demanda qu'une proclamation fût adressée au Peuple pour empêcher Paris de s'égorger pendant la nuit, l'Assemblée éclata en murmures. Quelques représentants se

rendirent isolément sur le théâtre de la lutte, soit pour se mettre en tête des bataillons de la garde nationale, soit dans un but de conciliation. Trois d'entre eux furent blessés : Clément Thomas, Bixio, et Dornès qui mourut au bout de quelques jours.

Deux membres de la Commission exécutive marchèrent aussi à la tête des troupes : Arago, qui canonna le quartier Saint-Jacques, et Lamartine, qui attaqua une barricade au quartier du Temple. Sans doute, ils virent écrit sur les drapeaux du Peuple : *Du travail et du pain!* mais ils ne reculèrent pas. Quant aux actes collectifs de la Commission exécutive, depuis qu'elle avait livré tout pouvoir effectif à Cavaignac, ils devaient se borner à des proclamations ; on en publia une qui démentait l'article du *Moniteur* sur les enrôlements forcés et qui affirmait aux ouvriers que l'Assemblée n'avait pas cessé un seul jour de s'occuper d'eux.

Pour Cavaignac, il ne se contentait pas du pouvoir que la Commission exécutive lui avait confié, il voulait une dictature complète et ratifiée par l'Assemblée. Le parti du *National*, sachant bien qu'il régnerait sous le nom de Cavaignac, exploita habilement les terreurs de l'Assemblée; on fit un tableau très sombre des dangers de Paris ; aussitôt, Pascal Duprat propose de mettre Paris en état de siége, et de déposer tous les pouvoirs entre les mains de Cavaignac. L'Assemblée hésitait ; Bastide voit le danger d'une discussion : « Citoyens, dit-il, je vous supplie de cesser toute discussion et de prendre une mesure énergique; dans une heure l'Hôtel-de-Ville sera pris. » L'Assemblée proclame la dictature militaire. Pascal Duprat fut récompensé du rôle qu'il avait joué par une ambassade à Vienne.

Jules Favre voulait ajouter à la proclamation de l'état de siége celle de la déchéance de la Commission exécutive. Celle-ci prévint le vote en envoyant immédiatement sa démission, dont la lecture fut à peine écoutée au milieu du dédain de l'Assemblée.

Le premier acte du pouvoir nouveau fut la suppression, sans jugement, des principaux journaux républicains ; on y ajouta celle de quelques journaux royalistes qui voulaient conclure trop vite ; les amis impatients furent traités comme les ennemis. On eût pu amener cette suppression sans proclamer l'état de siége : il suffisait de rétablir les lois de la monarchie sur le cautionnement. Mais cette mesure n'eût pas atteint un journal dont on voulait avant tout se défaire, la *Presse*, l'ancienne rivale du *National,* qui avait eu le tort impardonnable de dénoncer, jour par jour, les manœuvres de la République *modérée*, et de prédire le règne du sabre. La suppression de la *Presse* était le résultat d'une rancune de boutique ; on alla plus loin : le rédacteur en chef, Émile de Girardin, fut saisi sans jugement, emprisonné et mis au secret. On ajouta ainsi la violation de la liberté individuelle à la violation de la plus respectable de toutes les propriétés, celle qui est le fruit de l'intelligence et du travail. Cette suppression de quinze journaux ruinait en un jour trois mille travailleurs.

Bien que l'état de siége n'eût pas d'autre signification légale que de soumettre les autorités civiles aux autorités militaires, sous l'empire des lois existantes, on affecta d'en tirer une conséquence monstrueuse, la suspension de toutes les lois. On avait commencé par violer la liberté individuelle et la propriété, il fallait

aller plus loin : il fallait légitimer ces massacres, qui s'accomplissaient déjà sur tous les points de la ville; partout, les agents de la réaction allaient répétant aux troupes que l'assassinat des prisonniers était la loi de l'état de siége.

Le caractère politique de l'insurrection, indécis le premier jour, se dessinait de plus en plus. Les agents royalistes provocateurs étaient rentrés dans les rangs de la garde nationale aussitôt la bataille engagée, et combattaient la République au nom de l'ordre. Les malheureux, dont ils avaient exploité la misère, ne formaient qu'une imperceptible minorité dans la masse des combattants. Le cri des ouvriers était : Vive la République démocratique et sociale ! Ces mots, inscrits sur tous leurs drapeaux, étaient prononcés pour la première fois par le Peuple, qui baptisa ce jour-là sa République du plus pur de son sang.

Cependant, il faut l'avouer, un tiers environ de l'armée insurrectionnelle était composée de bonapartistes; la souillure de cette alliance explique la défaite de l'insurrection au point de vue de la moralité de l'histoire.

Les chefs de la démocratie n'étaient pour rien dans l'insurrection ; les plus habiles et les plus énergiques étaient à Vincennes, les autres manquèrent d'audace et de foi; de là, dans le parti du Peuple, cette absence d'unité, de plan, d'ensemble, qui rendit possible la victoire de ses adversaires. Les ouvriers restaient sur la défensive; ils se contentaient de garder leurs barricades sans chercher à s'emparer d'aucun point important. L'Assemblée nationale n'était pas défendue. L'Hôtel-de-Ville, placé au point de jonction des fau-

bourgs insurgés, n'eût pas résisté à leurs forces combinées. On ne songea pas même à l'attaquer.

Cavaignac avait fait signifier aux ouvriers qu'il ne leur donnait qu'une heure pour se rendre. Ils répondirent qu'ils aimaient mieux mourir en combattant que de mourir de faim. Ils avaient amené leurs femmes et leurs enfants sur les barricades : « Puisque nous ne pouvons plus les nourrir, disaient-ils, il vaut mieux qu'ils meurent avec nous. » Au milieu de ce sombre désespoir, on a lieu de s'étonner de la modération du Peuple. Dans plusieurs quartiers, quelques ouvriers proposaient de porter des pavés dans les maisons pour écraser les troupes à leur passage; les autres s'y opposèrent pour ne pas compromettre la vie et la propriété des habitants. Partout les prisonniers faits par le Peuple étaient traités avec humanité; les insurgés ne se contentaient pas de leur rendre la liberté: ils leur faisaient souvent revêtir des blouses par dessus leur uniforme pour leur éviter tout danger en traversant les autres barricades. Ils rendirent ce service, notamment à un garde mobile au faubourg du Temple; à six mobiles, dont l'un était officier, au pont d'Austerlitz; à un garde national, rue du Perche, etc. Souvent ils les reconduisaient eux-mêmes à travers les barricades.

Tout cela n'empêchait pas les journaux royalistes et les agents du pouvoir de répandre partout les plus odieuses calomnies sur la conduite des ouvriers. On disait qu'ils avaient pendu des officiers par les pieds dans le Panthéon, scié la tête à des gardes mobiles, coupé les pieds à des dragons. Toutes ces atroces et niaises imputations se sont évanouies depuis devant la publicité des conseils de guerre; mais pendant la

bataille, elles produisaient leur effet. C'est à de tels moyens qu'on avait recours pour augmenter l'exaspération des troupes.

Aussi, dans les quartiers insurgés, la garde nationale et la troupe tiraient sur toutes les fenêtres, même lorsqu'elles étaient fermées. On ne saurait compter le nombre des victimes de cette tactique, dont l'exemple avait été donné par Thiers et Bugeaud, lors des massacres de la rue Transnonain.

Chaque fois qu'ils avaient pris une barricade, les soldats et les gardes nationaux se répandaient dans les maisons voisines et y opéraient des arrestations nombreuses. La plupart de ceux qu'on arrêtait étaient des citoyens paisibles, qui n'avaient pris aucune part à la lutte. Comme ils ignoraient le sort réservé aux prisonniers, ils se rendaient sans résistance. Dès le premier jour, non seulement toutes les prisons étaient encombrées, mais on avait entassé des prisonniers dans les cours de tous les monuments publics.

L'insurrection s'était concentrée pendant la nuit dans le quartier Saint-Jacques, dans la Cité, dans les faubourgs Saint-Antoine, Saint-Denis et dans le quartier du Temple. Le tocsin sonnait dans plusieurs églises. Depuis le lever du soleil on entendit sans interruption le bruit du canon et de la fusillade. Le Peuple s'était retranché dans le Panthéon et en avait fait son quartier-général sur la rive gauche. Ce point fut le théâtre d'un combat acharné ; le général Damesme y fut blessé et mourut quelques jours après. Le canon brisa les portes du Panthéon et renversa une statue colossale qui se trouvait à l'extrémité du monument. Pendant le combat, des gardes mobiles qui avaient occupé l'école de droit,

en sortirent tout à coup la crosse en l'air; puis, au moment où les insurgés s'apprêtaient à les recevoir dans leurs rangs, ils croisèrent la baïonnette et firent feu. Une horrible mêlée s'ensuivit. Dans un autre moment, les insurgés s'étaient emparés de l'école de droit et avaient conduit au poste des pompiers de la rue Clovis un des leurs qui avait pris une robe de professeur. Ils s'emparèrent aussi du collège Henri IV, et, manquant de vivres, refusèrent de toucher aux provisions de la maison et de manger, comme ils disaient, « le pain de ces enfants. »

Rue Neuve-Sainte-Geneviève, (1) les ouvriers s'étant emparés de la caserne, partagèrent avec les mobiles malades le peu de vivres qu'ils s'étaient procurés en mettant leurs habits en gage. Quelque temps après, la caserne fut reprise par la mobile ; les ouvriers blessés qui s'y trouvaient furent dirigés sur le Val-de-Grâce et la Pitié. Dans le trajet, on les achevait à coups de sabre. Un chirurgien de la ligne, aujourd'hui en Afrique, faillit être fusillé pour s'être opposé à ces actes de férocité.

Les prisonniers faits par le Peuple étaient, au contraire, bien traités ; on cite notamment un officier d'état-major de la garde nationale, qui, ayant été pris le vendredi dans la rue Saint-Jacques, fut reconduit par un chef de barricade jusqu'au quartier-général du général Damesme ; quelque temps après, la barricade fut prise ; le chef de barricade fut fait prisonnier deux jours après, et assassiné rue Racine.

---

(1) Aujourd'hui rue Tournefort. J'ignore où se trouvait la caserne dont il est question ici. — *Note des éditeurs.*

Enfin, malgré la résistance désespérée du Peuple, le Panthéon fut pris, et tout le quartier occupé par les troupes. Un grand nombre de prisonniers furent fusillés sur le théâtre même du combat. Quelques-uns s'étaient réfugiés dans une maison : on perça un étudiant de coups de baïonnettes pendant une demi-heure pour l'obliger à indiquer leur retraite, après quoi on l'acheva. Sur la place de l'Estrapade, un prisonnier fut assommé à coups de crosses de fusil. D'autres furent fusillés sur la même place, et leurs femmes, témoins de leur mort, suivirent les colonnes de troupes jusqu'à la barrière de Fontainebleau, (1) où leurs récits causèrent la mort du général Bréa. On fusilla aussi place Saint-Michel. (2)

Un grand nombre de prisonniers furent conduits au Luxembourg, et fusillés par la garde nationale. Un de ces prisonniers s'étant renversé à terre au moment de la décharge, échappa à la mort ; et, quoiqu'il eût le bras à moitié coupé, il recueillit ses forces et s'enfuit. On ne le reprit que rue de la Harpe : il fut conduit à la caserne de Tournon. Il est aujourd'hui transporté.

Trente-neuf furent fusillés sur l'emplacement de la prison politique qu'on venait de démolir rue de Vaugirard. (3) Parmi ces derniers, se trouvait, dit-on, un agent légitimiste, le comte de Narbonne, qu'on avait pris au moment où il distribuait de l'argent aux insurgés. Sa famille a démenti le bruit de sa mort, mais divers journaux l'ont confirmé. On enferma un grand nombre de

(1) C'est la place d'Italie actuelle. — *Note des éditeurs.*

(2) Toute petite, à la place où la rue Monsieur-le-Prince rejoint actuellement le boulevard Saint-Michel. — *Note des éditeurs.*

(3) A la place où se trouve aujourd'hui le Musée et la partie du jardin du Luxembourg, qui fait angle entre la rue de Vaugirard et la rue du Luxembourg. — *Note des éditeurs.*

prisonniers à la caserne de Tournon, occupée par la garde républicaine ; de temps en temps des gardes nationaux venaient chercher quelques-uns de ces prisonniers pour les conduire au Luxembourg, et une décharge suivait régulièrement chaque départ. Les prisonniers se cachaient sous les tables de la caserne et dans les coins obscurs pour ne pas partir. Une lutte faillit s'engager dans la cour entre les gardes nationaux, qui voulaient emmener les prisonniers, et les gardes républicains, qui refusaient de les livrer. Les gardes nationaux essayèrent d'obtenir un ordre pour déplacer les gardes républicains, mais ce fut en vain.

Pendant plus de quinze jours après ces exécutions, le jardin du Luxembourg fut fermé au public ; il fallait bien attendre qu'une pluie d'orage vînt laver les mares de sang : quelques arbres portèrent longtemps la trace des balles.

Le bas du faubourg Saint-Marceau (1) était encore occupé par le Peuple. D'énormes barricades s'élevaient dans toutes les rues avoisinant la place Maubert. (2) A la barricade de la rue des Noyers, (3) quinze gardes mobiles combattaient dans les rangs du Peuple ; toutes

(1) Quartier des Gobelins. L'étroite rue Mouffetard s'allongeait alors vers la barrière de Fontainebleau, sur l'emplacement de l'avenue des Gobelins, comme l'étroite rue de la Harpe montait à la place Saint-Michel, sur l'emplacement du boulevard Saint-Michel.

(2) Elle était alors séparée du marché des Carmes par un pâté de maisons qu'on a détruit pour la percée du boulevard Saint-Germain. Ce n'était qu'un élargissement sans forme régulière de la rue du Haut-Pavé par laquelle elle aboutissait au quai. La rue Maître-Albert donne une idée de tout ce qui aboutissait alors à cette place.

(3) Il n'en reste plus qu'un côté qui appartient au côté impair du boulevard Saint-Germain et se trouve en contre-bas depuis la place Maubert jusqu'à la rue Thénard. Elle rejoignait alors la rue de Bièvre, au point où celle-ci est coupée maintenant par le boulevard Saint-Germain. — *Notes des éditeurs.*

les fois qu'un soldat était blessé, les insurgés cessaient le feu jusqu'à ce qu'on l'eût relevé. Au contraire, un insurgé ayant été blessé, ceux qui voulurent le ramasser furent assaillis de balles. La barricade fut bientôt prise entre deux feux ; ceux qui la défendaient se sauvèrent de tous côtés, mais tous ceux qui furent pris furent fusillés sur l'heure. Quelques-uns furent sauvés par les habitants du quartier.

Enfin la place Maubert fut perdue après un combat de plusieurs heures. Le pavé fut littéralement couvert de sang. Puis les troupes se répandirent dans les maisons, et à côté du massacre il y eut le pillage. Le marché des Carmes, dans lequel les insurgés n'avaient commis aucun dégât pendant qu'ils l'occupaient, fut pillé en un instant par les gardes mobiles ; sur la place Maubert et sur le quai où se trouve le mail, il y eut, dit-on, des femmes violées sur le cadavre de leurs maris.

Quelques temps avant la bataille, six mobiles faits prisonniers par le Peuple, avaient été parfaitement traités : on leur avait donné à dîner. Un capitaine de la garde nationale fait prisonnier place Maubert fut également renvoyé à son bataillon. Les vainqueurs agirent tout autrement à l'égard de leurs prisonniers. La plupart des ouvriers pris à la barricade de la rue des Noyers et aux autres barricades de la rue Saint-Jacques, furent conduits au poste de la rue des Mathurins, hôtel de Cluny, et fusillés. L'un d'eux reçut une première décharge de six coups de feu sur la petite place du cloître Saint-Benoît. (1) Les chairs de ses bras

(1) A l'endroit où la rue des Écoles, devant la nouvelle Sorbonne, est rencontrée par la rue de Cluny. Ici aussi, en 1848, fouillis de petites rues, de passages, de petites places. — *Note des éditeurs.*

volaient en lambeaux, mais il resta debout et attendit. Une seconde décharge suivit la première ; il roula quelques pas, puis se releva en criant : je ne suis pas mort ; allez ! Un dernier coup de fusil lui fit sauter la cervelle. Parmi les autres prisonniers fusillés devant l'hôtel de Cluny, il y avait un vieillard blessé qui demandait grâce ; un sergent de ligne voulut le sauver, et fut tué avec lui. Il y avait aussi un enfant de douze ans qui mettait ses mains devant sa figure en criant : oh ! ne me tuez pas, ne me tuez pas ! Une balle l'étendit mort avant qu'il eût achevé.

Une des salles de l'hôtel de Cluny avait été transformée en ambulance ; un jeune médecin pansait des blessés appartenant au Peuple, lorsque des gardes mobiles se précipitèrent sur eux et les réclamèrent à grands cris pour les fusiller. Les énergiques réclamations du médecin furent inutiles ; on le menaça de le fusiller lui-même, et il dut se retirer sans avoir pu sauver ces malheureux. Les cadavres furent étendus sous les arceaux de l'hôtel de Cluny. En présence de ces actes commis au grand jour et devant témoins, on frémit en pensant à ceux qui durent être ensevelis dans l'ombre des vastes caveaux des Thermes de Julien.

CHAPITRE XVII

Proclamations promettant l'amnistie. — Massacres des prisonniers rendus sur ces promesses.

Journée du 25. — Le général Bréa à la barrière Fontainebleau. — Irritation des insurgés à la nouvelle des massacres du Panthéon. — Mort de Bréa.

Assassinat de deux parlementaires du Peuple pendant une trêve. — Divers représentants se rendent dans les quartiers des insurgés.

Attaque du Marais et du faubourg du Temple. — Massacres pendant et après la victoire. — Fusillades en masse dans le quartier de l'Hôtel-de-Ville.

Les ouvriers étaient avertis du sort qui les attendait; des placards étaient jetés derrière les barricades ; ils portaient : Défendez-vous, vous seriez massacrés. Le gouvernement eut connaissance de ce fait, qui devait redoubler le courage des insurgés. Aussitôt des proclamations leur furent adressées par le général Cavaignac : « Ouvriers, leur disa t-on, on vous dit que de cruelles vengeances vous attendent ; ce sont vos ennemis, les nôtres, qui parlent ainsi. On vous dit que vous serez sacrifiés de sang-froid ; venez à nous, venez comme des frères repentants et soumis à la loi, et les

bras de la République sont tout prêts à vous recevoir. »

Lorsque cette proclamation fut connue des ouvriers, un grand nombre d'entre eux se rendirent prisonniers. Alors, les uns furent fusillés sur place, les autres conduits à l'Hôtel-de-Ville et sur quelques autres points, qui servaient plus spécialement d'abattoirs. Sur le pont d'Arcole, (1) les prisonniers tombaient sous les feux croisés des gardes mobiles, placés sur les deux quais. Quelques mobiles furent atteints par les balles de leurs camarades. Sur le pont Louis-Philippe, (2) plus de quarante furent jetés à l'eau. On en amenait d'autres sur le quai de l'Hôtel-de-Ville, on les précipitait dans l'eau, où les balles les atteignaient. Le plus souvent ils tombaient sur la berge, et d'autres mobiles, placés à cet endroit, les achevaient à coups de fusil.

Un de ces hommes, d'une vigueur remarquable, avait saisi ceux qui voulaient le faire tomber; on ne put lui faire lâcher prise, on le conduisit sur la berge, et on parvint à le renverser : un garde mobile lui enfonça sa baïonnette dans la nuque : aux hurlements qu'il poussa tous ceux qui se trouvaient en haut sur le quai crièrent : Grâce ! grâce ! alors vingt-sept gardes mobiles lui déchargèrent leurs fusils dans les reins, et, craignant qu'il ne fût pas mort, s'acharnèrent sur son corps à coups de baïonnettes et de crosses de fusils.

A ce moment deux représentants se trouvaient sur

---

(1) Alors pont suspendu. — *Note des éditeurs.*

(2) Il n'était pas à la même place que le pont actuel du même nom. C'était un pont suspendu à deux travées qui reliait le quai de l'Hôtel-de-Ville au quai aux Fleurs, le pylône sur la pointe de l'île Saint-Louis, où le terre-plein existe toujours. — *Note des éditeurs.*

la place de l'Hôtel-de-Ville et causaient avec des officiers. Des soldats de la garde républicaine qui amenaient un convoi de prisonniers leur demandèrent ce qu'il fallait en faire? Ils répondirent : Fusillez ! fusillez !

A côté de pareils actes, on est heureux d'avoir à citer quelques traits de courage et d'humanité. M. Flottard, adjoint au maire de Paris, aidé d'un représentant, parvint à soustraire un prisonnier à la fureur des gardes mobiles sur la place de l'Hôtel-de-Ville, en le couvrant de son écharpe. Il eût payé de sa vie cet acte d'humanité sans un canonnier de la garde nationale qui le protégea et qui bientôt après, fut saisi lui-même et renversé violemment sur un tas de pierres. On dit que M. Flottard exposa plusieurs fois sa vie de la même manière.

Le général Duvivier s'opposa également à des exécutions de prisonniers. Voyant un capitaine de la mobile qui s'apprêtait à en faire fusiller quelques-uns, il lui adressa de violents reproches. L'officier jeta à terre un fusil dont il s'était armé ; le coup partit et atteignit un garde national. Le général Duvivier reçut le lendemain une blessure dont il mourut. Tous les partis le regrettèrent ; il ne partageait pas les préjugés de la plupart de ses collègues contre les idées de progrès ; il avait même écrit un ouvrage socialiste. Quelques heures avant de mourir, il répétait, dans le délire de la fièvre : il faut donner du travail aux ouvriers, sans cela ils feront encore des barricades.

On s'explique difficilement comment le quartier de l'Hôtel-de-Ville, où commandait le général Duvivier, fut un de ceux où l'on massacra le plus de prisonniers : on

ne saurait accuser non plus M. Marrast, qui, assure-t-on, aimait mieux laisser les prisonniers entassés à l'Hôtel-de-Ville que de les confier à la garde nationale et à la garde mobile, et qui, dans une proclamation, qualifia d'*exagéré* le zèle de certains gardes nationaux, expression qui lui attira des récriminations nombreuses. Mais que pouvaient quelques efforts individuels et isolés contre un massacre organisé avec tant d'ensemble? D'ailleurs les prisonniers de l'Hôtel-de-Ville étaient dans des conditions qui leur faisaient désirer la mort comme un bienfait. Un escalier composé de trente-deux marches conduisait dans des caveaux obscurs où les prisonniers avaient de l'eau jusqu'à mi-corps. A mesure qu'ils arrivaient ils étaient violemment précipités dans cette espèce de gouffre et n'arrivaient au bas que le corps brisé par les contusions. Plusieurs d'entre eux restèrent soixante heures sans nourriture, et lorsqu'ils demandaient un peu d'eau, des mobiles tiraient des coups de fusil au hasard par les soupiraux. Un officier qui s'y opposait faillit être fusillé. Ceux qui étaient atteints tombaient dans cette eau bourbeuse, et les autres respiraient ces émanations de cadavres, et en attendant que leur tour vînt, restaient là sans air, sans lumière, sans nourriture, dans la fange et le sang.

Il paraît qu'on avait établi parmi les prisonniers plusieurs catégories : une espèce de tribunal, composé d'officiers supérieurs, les jugeait à mesure qu'on les amenait ; ils étaient conduits à l'interrogatoire au milieu des coups de crosses et de baïonnettes, quelques-uns furent pendus dans le corridor à des barreaux de fer. Tous ceux qui avaient les mains noires étaient condam-

nés à mort par le tribunal ; le mot d'ordre était : *Faites-les passer par là,* ou *donnez-leur de l'air.* La garde mobile en fusilla pendant plus d'une journée ; les cadavres étaient entassés en montagne dans la cour et dans la salle Saint-Jean.

A ce moment la Cité et les abords de l'Hôtel-de-Ville étaient au pouvoir des troupes. Le Peuple était refoulé dans le faubourg du Temple, dans le faubourg Saint-Antoine et à l'extrémité du faubourg Poissonnière. Sur la rive gauche, il occupait seulement l'extrémité des faubourgs Saint-Jacques et Saint-Marceau. Dans la matinée du dimanche 25, le général Bréa, qui avait remplacé le général Damesme, s'empara de ces différentes positions. Il y eut de nombreux massacres de prisonniers dans le faubourg Saint-Marceau ; mais nous manquons de détails sur ces exécutions, ainsi que sur les scènes de viol et de pillage qu'on dit avoir été commises au faubourg Saint-Jacques. L'insurrection occupait encore la barrière de Fontainebleau. La barricade qui s'élevait sur ce point était gardée par quelques habitants de cette partie de la banlieue, (1) sans communications avec le reste du mouvement.

Le général Bréa s'avança vers cette barricade en demandant à parlementer ; on lui dit de crier d'abord : Vive la République démocratique et sociale ! C'était le cri de ralliement des insurgés. Il présenta un papier portant les lignes suivantes :

« Nous soussignés, général Bréa, de Ludre, déclarons être venus aux barrières pour annoncer au bon

---

(1) Bien que l'enceinte fortifiée fût construite, le treizième arrondissement actuel était encore, comme on sait, dans la banlieue. — *Note des éditeurs.*

Peuple de Paris et de la banlieue, que l'Assemblée nationale vient d'accorder trois millions aux travailleurs, et qu'elle a voté la République démocratique et sociale.

« Signé : DE BRÉA. »

On lui permit alors de passer la barrière; le représentant de Ludre et quelques-uns des officiers qui l'accompagnaient refusèrent de le suivre : les insurgés crurent à une trahison; le général déclara qu'il venait dans un but de conciliation. On lui demanda de faire déposer les armes à ses soldats; il signa le billet suivant : « J'ordonne à la troupe de se retirer par le chemin qu'elle a pris pour venir. » Plusieurs lettres furent, dit-on, portées au général Cavaignac, qui répondit que le salut d'un seul homme passait après celui de tous.

On avait donné au général Bréa, sur sa demande, une demi-heure, pendant laquelle on le garda prisonnier sur parole. Une heure se passa; plusieurs fois les femmes des insurgés vinrent leur faire des rapports inquiétants : on disait que le parlementaire du Peuple avait été fusillé; que le général Bréa avait déjà pris plusieurs barricades en feignant de vouloir parlementer, pendant que ses soldats tournaient la barricade, et qu'il faisait ensuite fusiller les prisonniers ; on ajoutait même qu'il avait fait fusiller quelques soldats qui refusaient de tirer sur le Peuple. Le récit de la mort de Raguinard et des autres citoyens fusillés place du Panthéon exaspérait surtout les ouvriers. Plus d'une fois on entendit crier : « A mort l'exécuteur du Panthéon! à mort l'assassin de nos frères! » Le bruit

s'étant répandu que le général n'était autre que Cavaignac lui-même, l'irritation n'eut plus de bornes.

Bréa avait essayé de s'évader par le mur d'un jardin, on le conduisit successivement dans le second étage de la maison, puis au poste. Une seconde tentative d'évasion fut aussi vaine que la première. Les gardes nationaux de la banlieue, qui, jusques-là, s'étaient tenus l'arme au bras, sans rien tenter, avaient percé le mur du violon, lorsqu'un enfant de quatre ans en avertit ceux qui gardaient les prisonniers. Les ouvriers s'irritèrent d'autant plus de cette double tentative, que Bréa venait d'écrire : « Je suis à la barrière de Fontainebleau, entouré de braves gens, républicains, socialistes et démocrates. »

Bientôt les femmes accourent en criant à la trahison et annoncent l'arrivée des troupes : les insurgés chargent leurs armes, et la première décharge est dirigée sur la fenêtre de la chambre où était le général, qui tomba frappé d'une balle. Son aide-de-camp Mangin, qui était avec lui, périt également; les deux autres furent épargnés. Les troupes arrivèrent, en effet, au même instant, et s'emparèrent de la barricade; plusieurs de ceux qui la défendaient furent faits prisonniers, neuf autres furent fusillés chez un marchand de vin, qui fut tué d'un coup de sabre pour leur avoir donné asile.

La mort du général Bréa est l'acte qui a été le plus reproché à l'insurrection de Juin; tout en le déplorant profondément, on ne peut que s'étonner que les représailles n'aient pas été plus fréquentes.

Plusieurs représentants s'étaient répandus dans les quartiers de l'insurrection, les uns comme messagers

de l'état de siége, pour exciter le zèle des troupes, les autres dans un but de pacification : aucun n'eut à souffrir de mauvais traitements de la part du Peuple. Deux d'entre eux cependant, Pierre Lefranc et Gambon, étaient au milieu des insurgés de la rue Saint-Antoine, au moment où deux parlementaires, envoyés par ceux-ci, furent tués, pendant une trêve, l'un d'un coup de fusil à bout portant par la garde mobile, l'autre d'un coup de baïonnette. La personne d'un parlementaire est-elle donc moins sacrée sous la blouse que sous l'habit d'un général? Trois autres représentants, Drouet-Desvaux, Larabit et Galy Cazalat passèrent la nuit au milieu des insurgés du faubourg Saint-Antoine sans qu'il leur fût fait aucun mal.

Dans le faubourg Saint-Marceau un représentant, Labrousse, se trouva pendant longtemps au milieu des insurgés, qui accueillirent ses paroles avec une grande déférence. Revenu sur la place de l'Hôtel-de-Ville, il fut assez heureux pour sauver quelques prisonniers, que les gardes nationaux voulaient fusiller.

Deux autres représentants, Greppo et Louis Blanc, passaient sur le boulevard en se rendant à l'Assemblée, lorsque, devant le café de Paris, des gardes nationaux se ruèrent sur eux en accablant Louis Blanc d'injures et l'accusant d'avoir fondé les ateliers nationaux et d'être cause de tout le mal; Louis Blanc répondit avec énergie à cette calomnie, mais déjà les baïonnettes étaient dirigées contre sa poitrine, lorsque Greppo renversa un des gardes nationaux d'un coup de poing. Les autres se précipitent aussitôt sur les deux représentants, les renversent et les traînent par les pieds. Ils ne durent la vie qu'à l'intervention coura-

geuse des cuisiniers du café de Paris et d'un ou deux officiers.

Le représentant Lagrange, qui s'était rendu sur les barricades dans un but de conciliation, fut également insulté et fortement menacé par les gardes nationaux. On parvint à le sauver.

Plusieurs représentants, qui venaient du théâtre du combat, annoncèrent à l'Assemblée que sur quelques insurgés qui paraissaient exciter les autres, on avait trouvé des sommes considérables en argent et en or. Dans ce fait, qui ne flétrit en rien l'honneur de l'immense majorité des insurgés, car on ne corrompt pas tout un peuple, la main des partis royalistes se montrait d'une manière flagrante.

L'Assemblée ne tint aucun compte de ces rapports. Il lui aurait fallu remonter jusqu'à des chefs bien connus du parti légitimiste, qui fréquentaient assidûment le club des ateliers nationaux quelques jours avant l'insurrection et avaient fait des propositions à divers chefs de brigade. Ce n'était pas de ce côté que l'Assemblée était décidée à trouver des ennemis ; elle accusait la Montagne, et la Montagne terrorisée se taisait. L'Assemblée se décida bien tard à faire une sorte de concession aux ouvriers : elle vota trois millions de secours. C'était dérisoire ; les ouvriers à qui cette nouvelle fut portée, demandaient du pain en attendant les trois millions.

Le quartier du Marais et le faubourg du Temple opposaient une vigoureuse résistance. Le général Négrier y fut tué. Les ouvriers envoyèrent un parlementaire à Lamoricière, en demandant seulement à sortir sans être faits prisonniers. Le général lui répondit

que les insurgés devaient se rendre à discrétion, que l'armée et la garde nationale étaient fortes et bien pourvues dé poudre et de plomb. « Et nous aussi », répondit le parlementaire, et il retourna vers ses camarades. Pendant le combat, des hommes furent arrêtés portant de l'argent pour les ateliers nationaux. Lamoricière voulait faire fusiller le directeur Lalanne, qui avait reçu ordre de continuer la paie, pour ne pas pousser à l'insurrection ceux des ouvriers qui s'en étaient encore tenus éloignés.

C'est dans le Marais et dans les quartiers Popincourt et du Temple que se livrèrent les combats les plus sanglants. C'est aussi là qu'on vit le plus de générosité dans le parti du Peuple, et d'acharnement parmi les vainqueurs.

Le vendredi, les défenseurs de la barricade de la rue des Coutures-Saint-Gervais avaient reçu parmi eux une quinzaine de gardes mobiles venus on ne sait dans quelle intention. Ils les traitèrent bien et les engagèrent à s'unir à eux. Comme les mobiles hésitaient, il leur fut dit : « Allez-vous-en si vous voulez, nous ne retenons personne par la force, » et on les laissa partir sans condition avec armes et bagages, après les avoir restaurés chez le marchand de vin. Le chef des barricades de ce quartier avait fait jurer à ses hommes de ne se défendre qu'à la dernière extrémité. En effet, pendant la journée du samedi, ils essuyèrent les décharges sans riposter. Deux prisonniers, un soldat de ligne et un tambour de la mobile étant tombés entre leurs mains, leur dirent : « Fusillez-nous ! — Les démocrates ne fusillent personne, » leur fut-il répondu.

Le Peuple était maître de deux mairies, celle du 8ᵉ et

celle du 9e arrondissement. (1) A la prise de la première, située place des Vosges, les employés s'imaginaient, d'après les bruits répandus par la réaction, que tout allait être livré au pillage ; mais les insurgés exigèrent au contraire que les scellés fussent apposés sur tous les meubles contenant de l'argent. Ayant appris que les actes de l'état civil étaient menacés par un incendie, rue des Tournelles, ils s'empressèrent d'aller éteindre le feu.

A la prise de la place des Vosges par le Peuple, les troupes rendirent leurs armes : les soldats furent traités en frères plutôt qu'en prisonniers ; tous ceux qui demandèrent à être mis en liberté furent relâchés sur-le-champ. Lorsque la place fut reprise, les soldats qui s'étaient rendus au Peuple furent les uns fusillés, les autres dégradés et traduits devant les conseils de guerre, pour un acte qui, en Février, avait valu à un régiment de ligne le titre de premier régiment de la République.

A l'église Saint-Gervais et à la mairie du 9e arrondissement, (2) aucun vol, aucun dégât, aucun acte de violence ne fut commis par ce Peuple qu'on accusait de rêver le pillage. Lorsque la mairie fut reprise, tous les ouvriers qui y étaient furent fusillés : les cadavres furent amoncelés dans la rue jusqu'à la hauteur d'une barricade.

A la barricade de la rue d'Angoulême, le combat dura plusieurs jours ; on renouvelait fréquemment les batail-

---

(1) Le huitième comprenait alors le quartier des Quinze-Vingts, du Faubourg Saint-Antoine, de Popincourt et du Marais, parties des douzième, onzième, troisième et quatrième actuels ; le neuvième, ceux de la Cité, de l'Ile-Saint-Louis, de l'Arsenal et de l'Hôtel-de-Ville, qui forment à peu près le quatrième actuel.

(2) Elle était alors rue Geoffroy-l'Asnier. — *Notes des éditeurs.*

lons par crainte de décourager les soldats. Trente-neuf coups de canon furent dirigés sur la barricade et sur les maisons voisines.

Des dragons s'étaient engagés sur le pont à écluse qui coupe en cet endroit le canal Saint-Martin ; deux ouvriers firent tourner la mécanique, et les dragons tombèrent dans le canal ; aussitôt les ouvriers se jetèrent à l'eau pour les sauver. On les traita avec le plus grand soin, et on leur offrit du vin pur, tandis que le chef de la barricade en avait interdit l'usage à ses hommes, puis on les rendit à la liberté.

C'est là l'origine de cette histoire de dragons mutilés que les journaux royalistes colportèrent le lendemain. Citons comme contraste la conduite des gardes mobiles qui jetèrent leurs prisonniers pieds et poings liés dans le canal du Temple. La ligne parvint à faire cesser ces noyades.

Le Marais et le faubourg du Temple furent dans la soirée au pouvoir des troupes. Les soldats, les gardes nationaux et les mobiles se répandirent aussitôt dans les maisons et y firent de nombreux prisonniers. Un grand nombre furent fusillés dans diverses maisons. Dans une cour, rue Vieille-du-Temple, on en fusilla trente-cinq. Au coin de la rue de l'Hôtel-de-Ville, soixante-quinze, qui s'étaient réfugiés dans une cave, en sortirent pour rendre leurs armes et furent fusillés. On en fusilla vingt rue Cloche-Perce, devant la maison d'un charbonnier. (1) On en fusilla dix-sept en face de la caserne Popincourt, tandis que, peu de temps aupara-

(1) Pour tout ce quartier, supprimer par la pensée la rue de Rivoli. — *Note des éditeurs.*

vant, le Peuple avait parfaitement traité quarante-cinq soldats qu'il avait faits prisonniers.

Dans la rue du Temple, un prisonnier fut assommé à coups de crosses et de baïonnettes par des gardes nationaux de la 6e légion qui le conduisaient. Des gardes nationaux de la 1re légion qui s'étaient mis à l'abri la veille pendant l'orage au coin de la rue Culture-Sainte-Catherine, (1) tirèrent sur les passants, et tuèrent entre autres une femme qui tenait son enfant dans ses bras, tandis qu'à la barricade de la rue Saint-Louis, (2) un insurgé alla, pendant le combat, chercher du pain pour une pauvre femme, à travers les balles et au péril de sa vie.

Il y eut encore des prisonniers fusillés rue Saint-Paul, sur la dénonciation d'une femme ; dans une maison voisine, un blessé fut fusillé dans son lit. Rue Saint-Antoine, un vieillard presque impotent qui était employé à la colonne fut fusillé. Les cadavres étaient accumulés dans la cour d'une pension. On fusilla aussi rue des Amandiers-Popincourt, (3) un père de quatre enfants, qui demandait grâce : une de ses cuisses fut presque détachée du tronc par les balles. On en fusilla plusieurs, avenue Parmentier, (4) en face des abattoirs Popincourt; leurs parents allaient reconnaître les cadavres sur un tas de paille. On en

(1) Aujourd'hui rue de Sévigné. — *Note des éditeurs.*

(2) Aujourd'hui rue de Turenne, dans la partie de cette rue qui va de la rue des Francs-Bourgeois à la rue des Filles-du-Calvaire. — *Note des éditeurs.*

(3) Aujourd'hui la partie de la rue du Chemin-Vert qui est au-delà de la rue Popincourt. — *Note des éditeurs.*

(4) Beaucoup plus courte alors qu'aujourd'hui, elle n'allait que de la rue Saint-Ambroise à la rue du Chemin-Vert. — *Note des éditeurs.*

fusilla trente-sept sur trois points différents de la rue du Roi-de-Sicile. On fusilla aussi rue de Jouy et à la caserne de l'Ave-Maria. (1) Les cadavres de ceux qui furent fusillés à l'Arsenal (2) furent portés dans un chantier, place de la Bastille.

Sur la place Saint-Jean, (3) dans le seul angle qui n'est pas percé d'une rue, on enferma, vers six heures du soir, quarante-neuf prisonniers au milieu d'une quadruple haie de soldats. Des gardes nationaux excitaient les troupes à les fusiller. Un officier de la garde mobile prétend reconnaître parmi les prisonniers un homme qui a tiré sur son capitaine, et saisit le fusil d'un soldat qui refuse de livrer son arme, mais promet de tirer au commandement de l'officier. Celui-ci ordonne de faire feu, et aussitôt deux feux de peloton se font entendre; on tira ensuite plus de deux cents coups pour achever les victimes.

L'officier alla se vanter de son action auprès d'un représentant. Pendant le massacre les femmes applaudissaient aux fenêtres des maisons voisines.

Mais le lieu principal des exécutions était toujours l'Hôtel-de-Ville. Lorsque la garde nationale ou la mobile ramenaient des prisonniers par l'escalier qui se

---

(1) Dans l'ancien couvent de l'Ave-Maria dont un marché, une école primaire et le petit lycée Charlemagne occupent aujourd'hui la place. — *Note des éditeurs.*

(2) Brûlé en 1871, il longeait le bassin du canal Saint-Martin, auquel il a laissé son nom, sur le boulevard Bourdon, à la place où se trouve aujourd'hui un dépôt d'omnibus. — *Note des éditeurs.*

(3) Son nom officiel était place du Marché Saint-Jean. Le percement de la rue de Rivoli l'a fait disparaître. Le coin où eut lieu la fusillade se trouvait à peu près à l'angle que fait la caserne Napoléon sur la rue de Rivoli et la place Baudoyer. En face, de l'autre côté de la rue de Rivoli, l'élargissement de la rue du Bourg-Tibourg est un reste de la place Saint-Jean. — *Note des éditeurs.*

trouve à l'extrémité de la rue Lobeau, (1) on leur criait d'en bas : « Nous n'avons plus de place, donnez-leur de l'air. » Les prisonniers étaient poussés au bas de l'escalier au milieu d'une mare de sang et tombaient sous les balles ; de temps en temps on relevait les cadavres et on les portait à la salle Saint-Jean ; (2) le sang coulait en larges ruisseaux sur le quai.

Que signifiaient, après cela, les hypocrites proclamations faites le lendemain ou le surlendemain par Cavaignac : « Que mon nom soit à jamais maudit si je consens à voir des victimes dans les vaincus. » Que signifiaient ces phrases, alors que depuis quatre jours on fusillait presque à chaque coin de rue des hommes qui s'étaient rendus sur une solennelle promesse d'amnistie, qu'il y avait un mot d'ordre comme lors des massacres de septembre, et que l'assassinat était organisé au vu et su de toute la ville ?

---

(1) A la même place qu'aujourd'hui, mais large seulement de vingt mètres. On l'avait ouverte en 1837, date des constructions neuves qui formaient la façade orientale de l'Hôtel-de-Ville. Les deux casernes qui bordent aujourd'hui cette rue, en face de l'Hôtel-de-Ville, n'existaient pas : il restait là, légèrement modifié par l'alignement, un côté des vieilles rues de la Levrette et du Tourniquet. — *Note des éditeurs.*

(2) Cette salle a été rebâtie à la même place après 1871 ; elle occupe, entre les deux portes, tout le rez-de-chaussée de la façade orientale de l'Hôtel de Ville. — *Note des éditeurs.*

CHAPITRE XVIII

Attaque et prise du Clos Saint-Lazare. — Attaque du faubourg Saint-Antoine. — Probité du Peuple. — La caserne de Reuilly prise par le Peuple et reprise par les troupes. — Fusillades des prisonniers.

Ivresse des mobiles et bruit d'empoisonnement. — Analyse de l'eau-de-vie et des balles par les chimistes.

Propositions de paix faites par les ouvriers. — Mort de l'Archevêque. — Proclamation du Peuple. — Journée du 26. — Capitulation du faubourg. — Massacre des prisonniers. — Adieu des insurgés à leurs frères morts.

Par suite de la funeste tactique du Peuple, qui se disséminait derrière chaque barricade au lieu de se porter en fortes colonnes sur quelques points importants, le système de concentration adopté par Cavaignac avait parfaitement réussi. L'insurrection avait été peu à peu refoulée vers les barrières, et, dans la soirée du samedi, le Peuple n'occupait plus que le faubourg Saint-Antoine et l'extrémité du faubourg Poissonnière.

Dans ce dernier quartier, le Peuple s'était retranché dans le clos Saint-Lazare (1) et dans les bâtiments d'un

---

(1) Ce clos, encore immense au commencement du siècle, s'était progressivement réduit. La nouvelle église de Saint-Vincent-de-Paul avait été récemment construite sur un tertre qui se trouvait à peu

hôpital en construction. Ces bâtiments servirent aux ouvriers de citadelle. Pendant trois jours on les attaqua sans succès. Ce fut là qu'ils fusillèrent un des leurs qui avait profité de l'occasion pour accomplir un acte de vengeance. Cette conduite donne la mesure de la foi du Peuple dans la sainteté de sa cause. On cite aussi un épisode remarquable de ce combat : un insurgé aperçut son fils dans les rangs de la garde mobile, et, jetant son fusil à terre, essuya le feu de son fils. Un ami du duc d'Aumale, capitaine de la garde mobile, fut pris pendant le combat par les ouvriers, qui le mirent en liberté, bien qu'il leur eût annoncé qu'il les attaquerait de nouveau. Enfin, après trois jours d'une résistance héroïque, le clos Saint-Lazare tomba au pouvoir des troupes. Nous ignorons ce qu'on fit des prisonniers ; comme la caserne Poissonnière (1) est la plus rapprochée, il est probable que ce fut là qu'on les conduisit. Or, on sait qu'à la caserne Poissonnière on fusilla les prisonniers. A la caserne Saint-Martin, (2) le quartier étant déjà pacifié, on ne voulut pas effrayer les bourgeois par le bruit d'une fusillade : les prisonniers furent dépecés à coups de sabre et de hache.

Dans la matinée du lundi 26, le faubourg Saint-Antoine restait seul au pouvoir du Peuple.

Soixante-quatre barricades s'élevaient de la barrière à la place de la Bastille. Le Peuple avait organisé trois

---

près au milieu du clos ; il ne restait plus de celui-ci que la partie septentrionale, dont la rue Ambroise-Paré suit la limite extrême ; l'hôpital qu'on construisait derrière le clos était l'hôpital du Nord, devenu l'hôpital Lariboisière. — *Note des éditeurs.*

(1) Elle existe toujours, mais a repris son nom du dix-huitième siècle : caserne de la Nouvelle-France. — *Note des éditeurs.*

(2) N'existe plus. — *Note des éditeurs.*

fabriques de poudre : on forçait les pharmaciens à en faire. D'ailleurs, grâce aux cours de chimie du Conservatoire des Arts-et-Métiers, un grand nombre d'ouvriers connaissaient la fabrication facile de la poudre-coton. Le Peuple occupait la plupart des maisons du faubourg, mais il montrait partout le plus grand respect pour la propriété. Dans une des maisons de la rue de la Roquette dont les insurgés s'étaient emparés, le propriétaire retrouva 8,000 francs en espèces qu'il y avait laissés. Un marchand de fer avait été contraint de livrer vingt barres de fer pour faire des barricades, les ouvriers lui en rapportèrent vingt-cinq, en lui disant : Il y en a cinq dont nous ne connaissons pas le propriétaire, si on les réclame vous les rendrez. On cite aussi un horloger, dont la boutique fut occupée par les insurgés et qui n'eut pas à constater la perte d'un seul bijou. Quelques bourgeois avaient des craintes pour leur propriété, on leur donna des sentinelles. La sobriété des insurgés n'était pas moins remarquable que leur désintéressement ; partout ils s'abstenaient de vin pur pendant le combat.

En général, le Peuple du Faubourg Saint-Antoine garda ses barricades au lieu de se porter en masse à l'attaque de l'Hôtel-de-Ville. Cette inaction est expliquée par le bruit répandu parmi les ouvriers d'une victoire générale de l'insurrection dans les autres quartiers. Aussi, pendant trois jours, ils perdirent leur temps à l'attaque de la caserne de Reuilly et de la place des Vosges, et ne commencèrent à s'ébranler qu'alors que les autres points étaient déjà réduits.

La caserne de Reuilly était occupée par des soldats du 48[e] de ligne. Parmi les ouvriers qui l'attaquèrent se

trouvait un ancien sergent du régiment qui avait obtenu un congé quelques mois auparavant. Ce sergent se présenta en parlementaire et demanda des cartouches. Le capitaine qui commandait la caserne répondit qu'il allait en envoyer, mais une à une, et ordonna immédiatement le feu. La caserne résista deux jours. On mit le feu à la porte, derrière laquelle on trouva une barricade de lits de fer.

Lorsque le Peuple s'empara de la caserne, elle était vide. Les soldats y rentrèrent quelque temps après, y firent quarante prisonniers et les attachèrent dans les chambres, chacun au pied d'un lit. Le combat continua au dehors, et lorsqu'il fut terminé, le capitaine ordonna de fusiller les prisonniers. Quant à l'ancien sergent, on le garda trois jours attaché, afin que les soldats pussent venir l'insulter et le maltraiter, après quoi on le fusilla. La troupe donna dans ces tristes journées la mesure de son culte pour la discipline.

Quant aux gardes mobiles, ils ne se contentaient pas d'exécuter les ordres, ils les prévenaient souvent, excités d'ailleurs par leurs chefs, dont la plupart appartenaient à de riches familles, et souvent aussi par la garde nationale. Leur fureur était poussée à un paroxisme effrayant par une ivresse presque continuelle qui présenta quelquefois les symptômes de l'empoisonnement. Ce fut pour la réaction l'occasion de calomnies nouvelles ; on répandit le bruit que des cantinières, gagnées par les démocrates, vendaient de l'eau-de-vie empoisonnée aux troupes.

Des analyses faites par les plus illustres chimistes, notamment par M. Pelouze, démontrèrent l'absurdité de ces bruits, aussi bien que de ceux qu'on répandait sur les

balles empoisonnées dont se seraient servis les insurgés. Mais plusieurs cantinières faillirent payer de leur vie cette déplorable calomnie : un représentant, Germain Sarrut, sauva une de ces malheureuses femmes en lui faisant boire un verre de son eau-de-vie en présence des soldats qui voulaient la fusiller.

Les ouvriers du faubourg Saint-Antoine n'avaient pas reçu de nouvelles depuis trois jours ; croyant l'insurrection victorieuse, ils voulaient faire des conditions, et demandaient, avant tout, des garanties de travail en temps de chômage et l'élargissement des prisonniers de Vincennes. Sur les observations de trois représentants, ils finirent par se borner à demander de conserver leurs droits de citoyens. Larabit, laissant ses deux collègues comme otages, alla avec deux ouvriers porter cette demande à l'Assemblée, en déclarant qu'elle était si juste, qu'il lui semblait impossible de n'y point adhérer. Senard, président de l'Assemblée, et le général Cavaignac, refusèrent d'accorder l'amnistie, et Larabit revint se constituer prisonnier des ouvriers.

Cependant, l'archevêque de Paris, Denis Affre, conçut l'espérance d'arrêter la lutte, en portant aux ouvriers des paroles de conciliation. Il se rendit sur la place de la Bastille, accompagné de ses deux grands vicaires et d'un jeune homme en blouse qui portait une branche d'arbre. Il obtint que les troupes suspendissent le feu, et s'avança sur la barricade ; les ouvriers, quittant leurs armes, vinrent à sa rencontre ; mais, à peine leur avait-il adressé quelques paroles qu'un coup de fusil part, les insurgés crient à la trahison, l'archevêque tombe dans leurs bras frappé d'une balle qui l'avait atteint dans les reins, et qui, par conséquent, ne pouvait venir

que du côté opposé à la barricade ; quelques-uns veulent que la balle soit partie d'une fenêtre : il y avait, à quelques pas, une maison occupée par la mobile. Les insurgés enveloppèrent l'archevêque, et, l'ayant relevé avec des marques de respect, le portèrent à l'hospice des Quinze-Vingts où il passa la nuit sous leur garde. Ils firent signer, par l'un des vicaires généraux, une lettre attestant qu'ils étaient étrangers à ce meurtre. L'archevêque fut transporté à l'archevêché où il mourut au bout de quelques heures; ses dernières paroles furent celles-ci : « Puisse mon sang être le dernier versé ! » Mais ce souhait ne fut pas exaucé ; le combat recommença, et, après le combat, les massacres continuèrent.

Dès la matinée du dimanche, les ouvriers avaient attaché un drapeau rouge au sommet de la colonne de Juillet ; aussitôt le rappel fut battu par eux, et l'appel suivant affiché sur les murs du faubourg :

« AUX ARMES !

« Nous voulons la République démocratique et sociale !

« Nous voulons la souveraineté du Peuple !

« Tous les citoyens d'une République ne doivent et ne peuvent vouloir autre chose.

« Pour défendre cette République, il faut le concours de tous.

« Les nombreux démocrates qui ont compris cette nécessité sont déjà descendus dans la rue depuis deux jours.

« Cette sainte cause compte déjà beaucoup de victimes ; nous sommes tous résolus à venger ces nobles

martyrs ou à mourir. Alerte ! citoyens, que pas un seul de nous ne manque à cet appel.

« En défendant la République nous défendons la propriété.

« Si une obstination aveugle vous trouvait indifférents devant tant de sang répandu, nous mourrons tous sous les décombres incendiés du faubourg Saint-Antoine.

« Pensez à vos femmes, à vos enfants, vous viendrez à nous ! »

Cette proclamation parlait de l'incendie du faubourg ; en effet, le feu avait été mis par les troupes à une maison de la rue de la Roquette occupée par un grand nombre d'ouvriers. Quelques-uns essayèrent de s'échapper par les toits ; on les fit tomber à coups de fusil ; plus de quatre-vingts se réfugièrent dans la cave et rendirent leurs armes par le soupirail, ils furent tous fusillés.

Le faubourg ne se mit en mouvement que lorsque l'insurrection était vaincue partout. Les colonnes insurgées qui s'engagèrent au delà de la place de la Bastille furent repoussées. Le lundi, le général Perrot, qui commandait l'attaque du faubourg Saint-Antoine. le même qui commandait les troupes à Paris le 23 février, avait donné aux ouvriers jusqu'à dix heures pour se rendre. Depuis la veille, le combat avait quelque chose de plus sinistre encore que les jours précédents ; les femmes s'élançaient sur les barricades en criant aux soldats : « Puisque vous avez tué nos maris et nos frères, tuez-nous aussi ! » Cependant des pourparlers eurent lieu entre les chefs des premières barricades et le ministre de l'intérieur Recurt, accompagné d'un capitaine d'artillerie de la garde nationale. Des paroles de

regret réciproque furent échangées. L'amnistie fut promise, et à onze heures le Peuple capitula. Trois bataillons entrèrent dans le faubourg.

Quelque temps après la reddition du faubourg, un coup de fusil parti des rangs de la troupe alla tuer un insurgé ; comme à l'ordinaire, on l'attribua à un malentendu, et, quand les ouvriers ripostèrent, ce fut eux qu'on accusa de trahison. Cependant, religieux observateurs de leur parole, ils se retirèrent en se laissant désarmer. Ils ignoraient le sort qu'on faisait partout subir aux prisonniers ; dès la veille, on en avait fusillé un grand nombre dans un chantier de la place de la Bastille ; il y avait parmi eux un enfant de treize à quatorze ans qui se mettait à genoux et demandait grâce ; un garde mobile voulait le sauver, mais les autres le tuèrent à coups de baïonnettes en lui disant : Tiens, voilà ta grâce !

Chez un marchand de vin, à l'extrémité du pont d'Austerlitz, on fusilla neuf mariniers ; sur l'esplanade voisine, vingt-six hommes furent fusillés le même jour. On en fusilla aussi avenue de Reuilly, (1) et jusque sur les glacis de Vincennes. Des hommes, des femmes et des enfants qui s'étaient réfugiés, après la prise de ce quartier, dans le cimetière du Père-Lachaise, furent fusillés par la garde mobile. On voulait même tuer un fossoyeur.

A la barrière Ménilmontant, (2) comme on fusillait un

---

(1) C'est le boulevard de Reuilly actuel, qui faisait alors partie du chemin de ronde de Paris. — *Note des éditeurs.*

(2) Aujourd'hui carrefour des rues Oberkampf et de Ménilmontant avec les boulevards de Belleville et de Ménilmontant, qui faisaient alors partie du chemin de ronde. — *Note des éditeurs.*

grand nombre de prisonniers, deux soldats de la ligne, qui avaient été faits prisonniers par le Peuple et rendus à la liberté sur parole, essayèrent, mais souvent sans succès, de s'opposer à ces actes de férocité, en disant que les insurgés ne leur avaient fait aucun mal, et que, après s'être contenté de les désarmer, ils les avaient traités avec humanité, et ne les avaient laissé manquer de rien. Dans l'impasse Ménilmontant, un prisonnier fut fusillé et grillé sur un tas de paille.

Dans le petit bois voisin du passage Ronce, (1) on fusilla des hommes sans armes sous prétexte que leurs mains sentaient la poudre. Dans le chemin creux (2) qui conduit aux buttes Piat, à Belleville, et jusque dans le bois de Romainville, on poursuivit des ouvriers comme dans une chasse aux bêtes fauves. Citons encore les fusillades que M. Edmond Adam vit sans pouvoir les empêcher, et les hommes lardés à coups de baïonnettes et de sabres sous les yeux de M. Lefèvre, inspecteur des prisons, qui, plus heureux, parvint à sauver deux à trois cents citoyens. Nous ignorons si ces faits se passèrent pendant ou après la lutte, nous les rappelons avant de terminer ce récit. Nous avons hâte d'en finir avec ces horreurs.

Comme les autres quartiers, le faubourg Saint-Antoine fut après le combat le théâtre de perquisitions, d'arrestations sans nombre, d'exécutions et même de pillage; plusieurs femmes furent violées; trois furent précipitées d'une fenêtre rue de Charenton.

(1) Le passage Ronce était alors hors Paris ; il existe toujours, près de l'avenue Gambetta qui borne au Nord le cimetière du Père-Lachaise (vingtième arrondissement). — *Note des éditeurs.*

(2) Probablement la rue Vilin aujourd'hui. — *Note des éditeurs.*

Le malheureux faubourg présentait l'aspect déplorable d'une ville saccagée et bombardée ; les maisons situées aux environs de la Bastille étaient criblées de balles, et quelques-unes à moitié démolies par les boulets. Aussitôt que les barricades furent détruites, les riches du faubourg Saint-Germain vinrent en équipages, avec leurs femmes et leurs maîtresses, visiter les ruines du quartier des pauvres.

On fit de magnifiques funérailles aux gardes nationaux et aux soldats. Quant aux ouvriers, ils furent entassés dans des tombereaux et portés aux cimetières, dans la fosse commune. Voici l'adieu qui leur fut adressé par un de leurs frères :

Puisque vos ennemis couronnent d'immortelles
Le cercueil triomphal où reposent leurs morts,
Pendant que, sans honneurs, entassés pêle-mêle,
Dans la fosse commune on va jeter vos corps ;

Recevez le tribut de nos larmes muettes,
Frères, nous suivrons seuls vos restes vénérés,
Et nous visiterons, pendant les nuits discrètes,
Le coin du cimetière où vous reposerez.

Mais non : derrière vous nous marcherons sans larmes,
Car vous êtes tombés pendant les saints combats,
L'espérance dans l'âme et la main sur vos armes ;
Nous qui vous survivons, nous ne vous pleurons pas.

O frères, lorsqu'il faut que la Liberté meure,
Heureux ceux qui vont la retrouver dans la mort !
La part qui vous est faite, hélas ! est la meilleure,
Et c'est à vous, sans doute, à pleurer notre sort.

Martyrs, dormez en paix : votre cause était sainte !
Et vos noms blasphémés, qu'on veut enfin ternir,
Après les jours de haine affronteront sans crainte
Le calme jugement d'un plus juste avenir.

Vous avez supporté, depuis votre victoire,
Bien des nuits d'agonie et bien des mornes jours,
Confiants, résignés, et ne voulant pas croire
Que vos élus aussi vous trahiraient toujours.

Chacun de vous trouvait, en rentrant dans son bouge,
Pour hôtes obstinés la misère et la faim
Jusqu'au jour où l'on vit flotter le drapeau rouge
Où vous aviez écrit : « Du travail ou du pain : »

Mais vos maîtres, devant les saintes barricades,
Au testament sinistre inscrit sur vos drapeaux,
Répondaient, à travers les longues fusillades :
« L'ordre de Varsovie et la paix des tombeaux. »

Et vous tombiez, les uns sur le pavé des rues,
Sous le fer et le plomb, moins cruels que la faim,
Les autres, désarmés, le long des avenues,
Sur le sable sanglant de l'abattoir humain.

Ah ! du moins, vous n'avez pas vu sous la mitraille
Vos femmes et vos sœurs s'élancer pour mourir ;
Aux yeux fermés pendant la dernière bataille,
La bienfaisante mort dérobe l'avenir.

O plus heureux que nous ! vous ne pouvez entendre
La calomnie hurlant autour de vos tombeaux,
Sans qu'il se lève un seul ami pour vous défendre
Et rejeter l'injure au front de vos bourreaux.

Vous quittez avant nous une terre maudite
Où Dieu même est toujours du parti du plus fort,
Où le pauvre est esclave, où sa race est proscrite,
Où la faim n'eut jamais qu'un remède, la mort.

Lorsque vous nous tendiez, au plus fort des batailles,
Votre arme vengeresse échappée à vos bras,
Nous vous avions promis de justes représailles,
Et nos bras enchaînés ne vous vengeront pas.

Vous ignoriez le sort qu'ils gardaient à vos frères,
L'ivresse des vainqueurs, leurs rires insultants,
Et la sanglante orgie, et les froides colères;
Frères, dormez en paix : vous êtes morts à temps.

CHAPITRE XIX

Suites de l'insurrection. — Récompenses données aux vainqueurs. — Dénonciations, perquisitions et arrestations. — Prisonniers fusillés dans les maisons, les rues et les casernes.

Le fédéralisme. — Invasion des gardes nationaux de province. — Les prisonniers des caveaux des Tuileries. — Massacre du Carrousel.

Les prisonniers de l'École-Militaire. — Les prisonniers blessés. — Translation des prisonniers dans les forts. — Leurs souffrances. — Derniers massacres.

En même temps l'Assemblée décernait aux mobiles la reconnaissance de la patrie, le chef du pouvoir exécutif les décorait de sa main, la bourgeoisie les portait en triomphe, les femmes de l'aristocratie leur jetaient des fleurs et se faisaient leurs cantinières, entrant dans leurs tentes et dans leurs casernes, comme autrefois leurs mères dans celles des cosaques. Ajoutons, pour l'honneur de l'espèce humaine, que d'autres femmes allaient, pendant ce temps, implorer de l'Assemblée une amnistie pour les vaincus ; on les empêcha d'approcher.

Depuis que Cavaignac s'était décidé à faire agir l'armée, il avait voulu lui laisser l'honneur exclusif de la victoire ; dès le second jour la garde nationale avait

été éloignée du théâtre du combat et reléguée dans les postes où elle n'avait affaire qu'aux prisonniers. Aussi les gardes nationaux, si peu nombreux le vendredi, se rendirent à l'appel dès le dimanche. L'adjoint du XIe arrondissement (1) attribue cette différence à la peur ; tous ceux qui ne parurent pas dans les rangs, c'est-à-dire la presque totalité des prolétaires, furent désarmés. Les nouveaux venus firent oublier leur inaction pendant le combat par leur zèle à poursuivre les vaincus. On répandit à flots les croix d'honneur ; après février le Peuple n'avait pas voulu de décoration ; celles de juin furent aussi nombreuses que celles de la première année de Louis-Philippe : celles-ci, du moins, n'étaient pas le prix du sang. Une sorte de police réactionnaire s'organisa partout. Les dénonciations anonymes, les perquisitions à domicile remplirent les prisons, vidées en partie par les exécutions des jours précédents. Environ douze mille personnes furent arrêtées; la plupart de ces arrestations avaient pour motifs des opinions républicaines connues, le plus souvent des haines personnelles ou même la crainte d'une concurrence de boutique. Elles s'opéraient avec une violence sans exemple, au milieu des vociférations, des injures et des coups de crosses de fusil. Rue de l'Arbre-Sec, des gardes nationaux arrêtèrent un garçon boucher parce qu'ils prétendirent avoir vu son camarade aux barricades. Sur le Carrousel, un homme, reconnaissant son ami parmi des prisonniers, voulut lui serrer la

---

(1) Il comprenait les quartiers du Luxembourg, de l'École de Médecine (6e arrondissement actuel), de la Sorbonne (5e actuel), du Palais de Justice (1er actuel). La mairie en était rue Garancière. — *Note des éditeurs.*

main : l'officier qui conduisait le convoi le saisit et le fit marcher avec les prisonniers.

Les prisonniers étaient souvent fusillés dans leur propre maison ou au coin des rues. Dans la rue Cloche-Perce, des insurgés, en se sauvant, avaient jeté leurs fusils par le soupirail d'une cave dans laquelle un vieux concierge impotent s'était caché ; il fut pris et fusillé dans sa cour. On fusilla aussi, rue Culture-Sainte-Catherine, le garçon d'un café, parce qu'on avait trouvé dans la cave un fusil jeté par le soupirail ; un concierge, après avoir conduit, dans toutes les chambres, des gardes mobiles qui voulaient faire une perquisition, fut fusillé par eux sous prétexte qu'il était assez vieux pour faire un mort. Au faubourg du Temple, près de la caserne, (1) la garde mobile fusilla un garde national qui venait de rentrer chez lui fatigué de son service, malgré ses camarades qui attestaient qu'il sortait à peine de leurs rangs. On fusilla aussi, au coin de la rue Ménilmontant (2) et de la rue Saint-Louis. A la prison de Saint-Lazare, près de cent personnes furent fusillées dans la cour. Il n'est peut-être pas une caserne où il n'y ait eu des massacres semblables pendant et après la victoire : on fusilla notamment à la caserne du Foin, (3) près la rue Saint-Jacques, à la caserne de la

---

(1) Elle était à la place où l'avenue Parmentier rejoint maintenant la rue du Faubourg-du-Temple. — *Note des éditeurs.*

(2) Cette partie de la rue de Ménilmontant porte maintenant le nom de rue Commines. Il s'agit de l'angle des rues Turenne et Commines. — *Note des éditeurs.*

(3) Dans la rue du Foin-Saint-Jacques, qui allait de la rue Saint-Jacques à la rue de la Harpe ; cette rue avait de trois à cinq mètres de largeur : le boulevard Saint-Germain l'a fait disparaître. La caserne se trouvait à l'angle de la rue Boutebrie. — *Note des éditeurs.*

rue des Grés, (1) occupée par la garde républicaine ; un habitant de cette rue qui causait avec le commandant de cette caserne, s'écria, en entendant une décharge : « Voilà les insurgés qui reviennent ; » le commandant lui répondit : « Ceux-là ne sont plus à craindre. » Plusieurs fois pendant la nuit, il entendit d'autres décharges.

Au coin de la rue des Mathurins-Saint-Jacques, (2) dans la cave d'une maison en démolition, des prisonniers furent fusillés par la garde mobile, en présence de plusieurs gardes nationaux; l'un de ceux-ci parvint à sauver un prisonnier au péril de sa vie ; deux autres le conduisirent à la caserne de la rue de Tournon; on ouvrit la porte d'une cave qui servait de prison, et les deux gardes nationaux reculèrent devant l'odeur pestilentielle qui s'en exhala : le prisonnier les regarda avec dédain et descendit d'un pas ferme dans la cave.

Non loin de là, rue Racine, un capitaine de la garde nationale parvint à sauver deux prisonniers, en les prenant par le bras; mais, au milieu de la rue, les deux hommes furent violemment arrachés de son bras par d'autres gardes nationaux, dont l'un l'assomma par derrière d'un coup de crosse de fusil. Un fait presque semblable se passa rue des Mathurins : un garde national dit à deux de ses camarades qui emmenaient un prisonnier : « Vous êtes bien bons de prendre cette

---

(1) La rue des Grès allait de la rue Saint-Jacques à la rue de la Harpe, à la place où se trouve la partie de la rue Cujas qui va de la rue Saint-Jacques au boulevard Saint-Michel. La caserne occupait une partie des restes du couvent des Jacobins à la place où se trouve aujourd'hui une école primaire. — *Note des éditeurs.*

(2) Rue Du Sommerard. — *Note des éditeurs.*

peine, fusillez donc ça. » Aussitôt un mobile déchargea son arme à bout portant entre les épaules du prisonnier. Mais nous n'en finirions pas si nous voulions raconter tous ces assassinats isolés, dont chaque quartier a été témoin. Les hommes qui s'en sont rendus coupables et qui s'en vantaient pendant les premiers jours, baissent aujourd'hui la tête devant ceux qui ont eu le bonheur et le courage de sauver quelques victimes.

Depuis le commencement de l'insurrection, on avait appelé à Paris les gardes nationales de la province; il en vint des pays les plus éloignés. Le fédéralisme, qui avait failli étouffer la République de 93, venait de porter un dernier coup à celle de 1848. La plupart des gardes nationaux étrangers qui se jetaient ainsi sur Paris ignoraient pourquoi on les avait appelés; quelques-uns entraient au cri de Vive Napoléon! et croyaient qu'il s'agissait de rétablir la monarchie. La haine des campagnes contre le Peuple de Paris put se donner une libre carrière. Un épisode caractéristique de cette sorte d'invasion de barbares se passa sur le quai des Tuileries : des gardes nationaux de la banlieue, voyant passer un homme en blouse, l'arrêtèrent et voulurent le fusiller; un représentant l'arracha de leurs mains, et chercha à leur expliquer qu'il y avait à Paris des hommes en blouse qui n'étaient pas des insurgés; mais à peine les eut-il quittés, que l'homme fut repris et fusillé.

Dans le haut du faubourg Saint-Denis, la garde nationale de Pontoise tira sur une compagnie de gardes nationaux de Paris, parce que la plupart étaient en blouse.

Des gardes nationaux de province furent chargés de la garde des Tuileries. Il y avait environ un millier de prisonniers dans le souterrain étroit de la terrasse du bord de l'eau. De tous les prisonniers, ce furent ceux-là qui souffrirent le plus. On leur donna du pain et de l'eau, mais en quantité si insuffisante, que quelques-uns burent leur urine. L'air méphytique et irrespirable de ce caveau forçait les prisonniers à s'approcher des soupiraux pour chercher un peu d'air. Alors les sentinelles tiraient par les lucarnes. Il y en avait un qui racontait qu'il avait été pris au moment où il allait chercher un médecin pour sa femme, surprise par les douleurs de l'enfantement; songeant qu'il l'avait laissée seule sans secours, il s'écria : « Mon Dieu ! mon Dieu ! » et, mettant sa tête dans ses mains, il s'accouda sur la lucarne; alors une balle le frappa à la tête, et sa cervelle jaillit sur le mur.

Les blessés et les morts tombaient dans une boue sanglante et pestilentielle, qui montait jusqu'à la cheville des prisonniers. On amena parmi eux un vieillard qui pleurait et disait qu'il n'était pas insurgé, et qu'il était venu à Paris pour voir son fils; alors un garde national lui déchargea un coup de fusil sur l'épaule, un autre l'abattit d'un second coup de fusil, et un troisième l'acheva d'une balle, en disant : « Je pourrai au moins dire que j'ai tué un moineau dans sa cage. » Le cadavre resta deux heures sur l'escalier.

Plusieurs gardes nationaux voulurent prendre la clef du caveau, qui était entre les mains du gardien; un chef de bataillon de la ligne s'y opposa, et menaça de les balayer avec son bataillon s'ils persistaient. Ils se retirèrent; mais le soir, vers onze heures, on fit sortir deux

cents prisonniers en leur disant : « Mes amis, on va vous donner de l'air. » On sait que c'était le mot d'ordre. Ils marchèrent trois par trois avec quatre gardes nationaux de chaque côté. La colonne se dirigea sur le quai par le guichet du pavillon de Flore ; mais, à la hauteur du pont, elle tourna à gauche et rentra au Carrousel par le guichet de l'Orangerie. Lorsqu'elle fut arrivée entre le phare et l'hôtel de Nantes, (1) elle s'arrêta : les gardes nationaux s'écartent de quelques pas, abaissent leurs fusils, et font feu. Une horrible mêlée commence; les prisonniers tombent, et les gardes nationaux continuant à tirer, plusieurs dans l'obscurité furent atteints par les balles de leurs camarades, malgré la recommandation qui leur avait été faite de ne pas tirer les uns sur les autres, et que plusieurs prisonniers avaient entendue.

Aussitôt l'alarme est donnée, et onze postes voisins prennent les armes. Les soldats de la garde marine qui composaient l'un de ces postes tirèrent sur le groupe de prisonniers et de gardes nationaux. Ceux des prisonniers qui ne purent se relever furent achevés à coups de baïonnettes ; les autres essayèrent de fuir, mais toutes les issues étaient gardées ; à chaque porte ils étaient reçus à coups de fusil ; quelques-uns se rendirent à un officier de la garde marine, et, malgré les gardes nationaux, qui voulaient les fusiller, ils furent conduits dans les caves du Palais-National, et dans les caveaux d'où ils sortaient. Quatre parvinrent à se cacher dans les chantiers de bois qui sont auprès du

---

(1) Haute maison isolée qui subsistait encore à cette époque sur la place du Carrousel. — *Note des éditeurs.*

Louvre : quand le jour fut venu, des femmes les dénoncèrent à des gardes nationaux, qui les lardèrent de coups de baïonnette. Cette exécution dura une demi-heure ; ils étaient déjà morts, mais on les frappait toujours. Le lendemain, on versa du sable sur la place pour couvrir le sang. Comme il y avait eu des gardes nationaux tués, on ne pouvait cacher ce massacre comme on avait caché ou cru cacher les autres ; on l'attribua à un hasard, à une tentative d'évasion, etc.

Les prisonniers échappés au massacre du Carrousel furent les uns ramenés aux caveaux des Tuileries, les autres conduits au Palais-National occupé par la garde marine et la garde nationale de Sèvres. Quelques-uns de ces derniers furent fusillés dans une des cours, d'autres renfermés dans des caves où ils eurent beaucoup à souffrir de la part de quelques soldats de la garde marine ; un d'entre eux effrayé de quelques paroles qui arrivaient jusqu'à eux, et d'un bruit sourd, comme de corps qu'on assomme, parti d'une cave voisine, se pendit dans un coin de la cave.

Cependant, aux Tuileries, après le départ des prisonniers conduits au Carrousel, et pendant les deux nuits suivantes, on entendait à intervalles réglés des roulements de tambours suivis de feux de pelotons irréguliers mais nourris, ensuite un grand silence et le cri : sentinelles, prenez garde à vous ! Les prisonniers des caveaux entendaient les cris de leurs frères ; un grand nombre devinrent fous ; il y en eut un qui se pendit. Comme les habitants du quartier commençaient à s'inquiéter de ces feux de pelotons nocturnes, il y eut un ordre, attribué à Lamoricière, de ne plus tirer de coups de fusil sur les prisonniers qui tenteraient de

s'évader, mais d'user de la baïonnette; comme s'ils avaient pu fuir avec des portes murées et des fenêtres grillées.

Cependant M. de Cormenin, chargé de visiter les prisons, n'avait pu pénétrer dans les souterrains des Tuileries; le jeune médecin de l'ambulance avait été malade pour y être resté un quart d'heure. On commença à craindre que le typhus, sortant de ce foyer d'infection, se répandît dans la ville. On fit sortir les prisonniers et on les conduisit à l'École-Militaire : ceux qui étaient devenus fous furent fusillés ; la porte pratiquée à l'extrémité du souterrain fut murée, comme si l'on craignait qu'en le parcourant on ne découvrît une vérité terrible. Le mur porte, dans plusieurs endroits, des traces de balles.

On dit qu'il y eut des prisonniers fusillés à l'École-Militaire ; ce qui est certain c'est qu'on y entendit plusieurs fois, la nuit, des feux de peloton ; un capitaine de la ligne, en recevant un envoi d'environ 250 prisonniers, dit à l'officier de la garde nationale qui les conduisait que le lendemain il n'en serait plus question ; sur le passage d'un autre convoi de prisonniers, dans la direction du Champ-de-Mars, un officier entrait dans tous les postes et disait aux soldats de ne pas s'inquiéter des coups de feu qu'ils allaient entendre, qu'on allait fusiller des prisonniers. Enfin l'un des prisonniers venus des caves du Palais-National, entendit un factionnaire dire, en parlant des prisonniers enfermés avec lui : « Ceux-là sont plus adroits que les autres, ils savent ce qui les attend et ils s'entendent pour ne pas faire de bruit » ; les prisonniers en conclurent que le moindre bruit serait le prétexte d'une exécution.

Dans une des caves de l'École-Militaire, un prisonnier, devenu fou, s'étant mis à crier, la sentinelle tira au hasard dans le tas : plusieurs tombèrent. Un des prisonniers qui n'avait dû la vie qu'à la protection d'un garde national, reçut onze balles dans son cachot; il survécut à tant de blessures; il est aujourd'hui transporté.

Dans une autre cave, les prisonniers étaient entassés, par une chaleur étouffante, sans pain, sans eau; ils se plaignirent; un officier se promenait de long en large devant le soupirail de cette cave ; il les entendit.

— Qui se plaint? dit-il.

— Nous avons faim, faites-nous donner du pain.

— Attendez...

Aussitôt il prit le fusil d'un factionnaire et le déchargea par le soupirail; un des prisonniers tomba.

— Qui a encore faim, dit l'officier en ricanant, je vais le servir?

Parmi tous ces prisonniers, il se trouvait un grand nombre de blessés; ils étaient traités comme les autres. Ceux qui se trouvaient dans les hôpitaux étaient parqués à part et gardés à vue par des gardes nationaux la baïonnette au bout du fusil. Sous le plus futile prétexte, on les transportait d'un lit à un autre, d'une salle à une autre, sans s'inquiéter des conséquences désastreuses d'un pareil déplacement. Quelques-uns étaient attachés dans leur lit avec des cordes, comme des animaux féroces. Tout cela se faisait par mesure administrative et par ordre supérieur; on n'en peut accuser les médecins, dont la plupart s'y opposaient avec énergie. Mais on conçoit qu'avec de pareils traitements, la mortalité fut bien plus grande parmi les blessés du

Peuple que parmi leurs ennemis. Aussi la plupart des insurgés blessés aimaient-ils mieux, lorsqu'ils pouvaient échapper aux recherches, se faire soigner chez eux, où ils mouraient presque tous faute de secours et de médicaments.

Pendant plus de huit jours les campagnes des environs de Paris furent battues en tout sens, et les hommes qu'on arrêtait, considérés comme insurgés, sur les plus faibles indices, furent fusillés. On dit que quatre-vingts prisonniers furent fusillés dans la plaine de Grenelle. On en fusilla aussi au cimetière du Montparnasse et environ une centaine dans les carrières de Montmartre.

L'encombrement des prisons de Paris faisait craindre de plus en plus l'invasion du typhus. Déjà deux à trois cents prisonniers avaient péri d'asphyxie dans les caves de l'Hôtel-de-Ville. Au bout de quelque temps, les prisonniers furent transférés dans les forts des environs de Paris. Pendant les premiers jours, ces malheureux avaient passé quelquefois jusqu'à trente heures sans nourriture. La plupart avaient leurs vêtements en lambeaux. Pendant la translation, les ordres les plus sévères étaient donnés : à la moindre tentative d'évasion, au moindre cri poussé par un des prisonniers, les soldats qui les conduisaient avaient ordre de faire feu. Le bruit a couru que cet ordre avait été exécuté pour un des convois ; nous croyons ce fait inexact, mais partout, sur leur passage, les habitants de la banlieue les accablaient d'injures et excitaient les troupes à les fusiller. Ils étaient liés comme des forçats ; quelques-uns furent obligés de faire le trajet nu-pieds.

Après leur arrivée, ils eurent souvent beaucoup à

souffrir de l'irrégularité du service. Au fort de l'Est, les prisonniers, transférés par une pluie battante, au milieu de la nuit, ne purent pendant vingt-quatre heures, obtenir, même avec de l'argent, le pain et l'eau qui leur manquaient; on répondait à leurs réclamations par la dérision et les menaces; on braquait et on chargeait les canons devant eux. Quelques-uns furent atteints d'aliénation mentale et d'autres succombèrent au bout de quelques jours. Au fort de Rosny, on obligea les prisonniers à faire toute espèce de corvées, jusqu'au lavage des appartements de la direction et des casernes des mobiles qui les gardaient. On leur donnait pour aliments une boule de son et un peu de soupe, pour lit le quart d'une botte de paille. A la Conciergerie, on les fit coucher dans le préau de la cour.

On les jetait pêle-mêle dans des casemates froides et humides, sans air et sans lumière. Au fort de Romainville, un factionnaire tira sur un prisonnier qui priait Dieu devant les créneaux; c'était un vieillard; il dit : « Mon Dieu! ma fille! » et il tomba. Loin d'être puni, son assassin fut récompensé : on le fit passer dans une compagnie d'élite. Un autre soldat subit quatre jours de cachot pour avoir refusé de faire feu sur un prisonnier qui demeurait devant les barreaux pour prendre l'air.

Dans une casemate où on avait enfermé des enfants (car quelques prisonniers avaient moins de treize ans) un de ces pauvres petits s'étant accroché pour respirer, à la grille d'un soupirail, fut renversé d'un coup de fusil. Dans une autre casemate du même fort deux coups de fusils furent tirés sans prétexte par la lucarne. Un des prisonniers fut tué. Au fort d'Ivry, on fit descendre

des prisonniers dans des carrières où ils avaient de l'eau jusqu'aux genoux. Quelques-uns y moururent ; et cette eau, que les chevaux refusaient, fut donnée à boire aux prisonniers.

Dans le même fort, comme un grand nombre de prisonniers se trouvaient entassés dans une cave, un officier leur dit qu'on allait leur donner de l'air ; c'était le mot d'ordre ; on les fit descendre dans une cave sourde, et on les fusilla. Cela n'empêcha pas que le *Moniteur* n'annonçât que, depuis la bataille, on n'avait pas fusillé un seul prisonnier ; il est vrai qu'on avait espéré tenir cette exécution secrète, car on défendit aux soldats d'en parler.

Ce fut le dernier des sanglants épisodes de l'insurrection de juin. Les dépenses occasionnées par cette insurrection ont été évaluées à soixante-seize millions. On aurait pu nourrir tous les ouvriers de Paris pendant un an avec l'argent qu'on dépensa pour les fusiller.

On ne saurait évaluer le nombre des victimes de ces fatales journées. Les calculs officiels ne sont pas sérieux. On s'accorde à dire qu'il ne périt pas plus de quatre à cinq cents insurgés sur les barricades, mais le nombre des prisonniers égorgés s'éleva environ à trois mille, d'après les calculs les plus modérés. Cela rendait le choléra inutile.

CHAPITRE XX

Punition des vaincus. — Anéantissement de la Montagne. — Pierre-Leroux et Caussidière parlent de clémence. — Article de Lamennais contre la terreur. — Article de Proudhon en faveur des insurgés.

Toute puissance des royalistes. — Commission d'enquête. — Commissions militaires. — Conseils de guerre. — Transportation sans jugement. — Les familles des transportés.

Dictature militaire. — Vote de la Constitution sous l'état de siège. — Contre-coup des journées de juin en Europe. — Élection du Président. — Promesses d'amnistie. — État de la France.

Le premier soin de l'Assemblée nationale, après la victoire, fut de s'occuper de la vengeance à tirer des vaincus. Avant la fin du combat, le président de l'Assemblée, Senard, le même qui avait justifié les massacres de Rouen, avait rédigé un décret qui condamnait à la déportation en masse les insurgés pris les armes à la main. De son côté, Cavaignac voulait qu'on les fît juger par des conseils de guerre. La commission nommée à ce sujet combina les deux propositions : elle proposa d'envoyer les chefs de barricades aux conseils de guerre et de transporter les autres ; Cavaignac crut

qu'on regardait sa proposition comme trop excessive pour être généralisée, il dit qu'il repoussait le rôle violent qu'on lui donnait devant l'histoire : il paraît que le général s'inquiète fort du jugement de l'avenir ; pour peu qu'outre cela le souvenir de son frère lui revienne quelquefois à la pensée, il n'est pas une de ses victimes qui puisse envier le repos de ses nuits.

Dans ce parti, qui osait s'appeler la Montagne, combien s'éleva-t-il de voix en faveur des vaincus ? On peut les compter : Il y eut Pierre Leroux et Caussidière qui parlèrent de clémence à la tribune, et quelques jours après Lamennais et Proudhon, qui réclamèrent dans le même sens par la voie de la presse. Pierre Leroux se plaignit que l'Assemblée délibérât toujours avec des passions au lieu de s'élever à ce calme religieux qui convenait aux représentants d'un grand Peuple ; il remarqua que pas un des prêtres qui étaient dans l'Assemblée ne vint parler de clémence et de fraternité. Caussidière engagea aussi l'Assemblée à s'élever au-dessus de la haine et de la vengeance et à respecter la justice. « Moi aussi j'ai souffert, dit-il ; n'ai-je pas eu un frère percé de soixante-quatre coups de baïonnettes et blessé de trois coups de feu ? N'ai-je pas vu mon pauvre père, qui a souffert aussi toutes les douleurs de l'existence d'un honnête homme ? Eh bien ! je vous demande de dire une bonne parole ce soir avant de nous séparer. » Pierre Leroux et Caussidière furent interrompus à chaque mot par des cris, des injures, des rires indécents et des rappels à l'ordre.

Le général Lebreton dit que pendant trois jours il avait fait tous ses efforts pour empêcher la garde nationale de fusiller sans jugement, mais qu'elle ne

s'était quelquefois rendue à ses instances que sur la promesse d'une punition exemplaire infligée aux coupables. L'Assemblée vota le décret : tous ceux qui avaient pris part à l'insurrection furent condamnés à être transportés dans les colonies autres que celles de la Méditerranée : on ne trouvait pas l'Algérie assez éloignée ni assez malsaine ; les chefs ou instigateurs de l'insurrection furent renvoyés devant les conseils de guerre, ainsi que les réclusionnaires ou forçats libérés qui, suivant les journaux royalistes, se trouvaient au nombre de vingt mille parmi les insurgés ; les conseils de guerre n'en trouvèrent pas un seul.

Sur l'insistance de Pierre Leroux, on permit aux enfants et aux femmes des transportés de les suivre dans leur exil. Un nommé Gustave de Beaumont voulait que ces pauvres femmes et ces pauvres enfants fissent le voyage à leurs frais ; cet homme reçut quelques jours après une ambassade à Londres.

Les royalistes triomphaient ; grâce à eux, la République honnête et modérée, comme on continuait à l'appeler, avait fait oublier non seulement les massacres de septembre, mais les fureurs réactionnaires du Directoire, du Consulat et de la Restauration elle-même. Pour trouver quelque chose de pareil, il faut remonter jusqu'à la Saint-Barthélemy et aux dragonnades.

Pendant une des dernières séances de juin, Lamennais, entouré, dans la salle des Pas-Perdus, d'un grand nombre de représentants, étendit les mains vers eux, et leur dit : « Il y a un Dieu qui vous demandera compte de tant de sang ! » Dans la bouche d'un vieillard et d'un prêtre, ces paroles prenaient l'autorité d'une pro-

phétie. Quelques jours après, Lamennais écrivit ces lignes :

« Le *Peuple constituant* (journal de Lamennais) a commencé avec la République, il finit avec la République. Car ce que nous voyons, ce n'est pas, certes, la République, ce n'est même rien qui ait un nom : Paris est en état de siége, livré à un pouvoir militaire, livré lui-même à une faction qui en a fait son instrument; les cachots et les forts de Louis-Philippe encombrés de 14,000 prisonniers, à la suite d'une affreuse boucherie organisée par des conspirateurs dynastiques, devenus, le lendemain, tout puissants; des transportations en masse, des proscriptions telles que 93 n'en fournit pas d'exemples; des lois attentatoires au droit de réunion détruit de fait; l'esclavage et la ruine de la presse par l'application monstrueuse de la législation monarchique remise en vigueur, la garde nationale désarmée en partie, le Peuple décimé et refoulé dans sa misère, plus profonde qu'elle ne le fut jamais, non, encore une fois, non, certes, ce n'est pas là la République; mais autour de sa tombe sanglante les saturnales de la réaction.

« Les hommes qui se sont faits ses ministres, ses serviteurs dévoués, ne tarderont pas à recueillir la récompense qu'elle leur destine et qu'ils n'ont que trop méritée. Chassés avec mépris, courbés sous la honte, maudits dans le présent, maudits dans l'avenir, ils s'en iront rejoindre les traîtres de tous les siècles dans le charnier où pourrissent les âmes cadavéreuses, les consciences mortes. »

Il est inutile d'ajouter que le gérant du journal fut condamné : quant à Lamennais, malgré ses réclama-

tions, on n'osa pas le mettre en jugement. Proudhon justifia aussi l'insurrection, en l'assimilant à l'homicide dans le cas de légitime défense :

« Si la révolte des 23, 24, 25 et 26 Juin a surgi tout à coup comme un accident de la misère; si la lutte soutenue pendant ces quatre malheureuses journées n'a été qu'un éclat du désespoir, si l'instruction prouve que malgré l'or répandu, malgré les embauchements dynastiques, l'immense majorité des insurgés se composait d'ouvriers démoralisés par le chômage, égarés par la faim, déçus dans leurs espérances, irrités à tort ou à raison contre le pouvoir ; s'il était vrai enfin que le gouvernement, que l'Assemblée nationale elle-même, trompés d'abord sur le véritable sens de l'émeute, eussent porté au comble, par une politique fatale, l'exaspération de ces hommes dont le cri de ralliement était : du pain ou du plomb ! Oh ! alors il faudrait reconnaître que la guerre civile qui vient d'ensanglanter le berceau de la République a été un affreux malheur, mais que grâce au ciel il n'y a pas de coupables, qu'il n'y a que des victimes.

« Un chômage de quatre mois s'est converti subitement en un *casus belli ;* voilà en quelques mots toute la vérité sur ces sombres journées. Mais, quoi qu'on en ait dit, quoi que répande encore tous les jours l'égoïste et impitoyable calomnie, la générosité, la haute moralité des classes travailleuses, n'ont point péri dans ce fratricide. Le dénuement des insurgés, la misère des prisonniers, le respect des propriétés qui, s'il faut en croire de nombreux rapports, n'aurait pas été toujours aussi grand du côté de la répression que du côté de l'émeute, sont là qui l'attestent. Ne répandons donc

pas le sel et le vinaigre sur des plaies saignantes, ne portons pas le désespoir dans ces consciences assombries, ayons pitié de ces pauvres blessés qui se cachent et meurent sur la paille, en proie à la gangrène, soignés par des enfants sans pain et des épouses folles de misère. »

Proudhon terminait par une espérance d'amnistie. Le lendemain, il s'adressa à la petite bourgeoisie elle-même, à ces boutiquiers condamnés à la misère après avoir fusillé leurs pratiques.

« Il ne s'agit plus de sauver le prolétaire : le prolétaire n'existe plus, on l'a jeté à la voirie. Il faut sauver la bourgeoisie; la question est aujourd'hui pour la bourgeoisie ce qu'elle était le 23 juin pour le prolétariat.

« Que les auteurs des ordres impitoyables, que les grands politiques qui ont repris la tradition exécrée de Saint-Merry et de Transnonain, que ceux qui ont dit qu'il valait mieux, pour la dignité de l'Assemblée nationale, au lieu d'une conciliation pacifique, le massacre de dix mille citoyens, que ces républicains honnêtes, comme ils se nomment, qui sont venus à la République en parjures, qui la servent en parjures, qui en sortiront en parjures, que ceux-là répondent aujourd'hui à la plainte de la bourgeoisie désespérée, s'ils peuvent.

« Allez donc, maintenant, gardes nationaux égarés, allez demander à vos prétendus conservateurs, du travail, du crédit, du pain! Ce qu'ils ont à vous offrir pour vous, pour vos femmes et pour vos enfants, c'est du sang et des cadavres! »

Suivait un projet de décret destiné à sauver la bour-

geoisie de la misère. On commença par supprimer le journal de Proudhon, oublié, on ne sait pourquoi, dans la razzia africaine des journaux. Quant à son décret, on le livra à M. Thiers. Proudhon répondit aux puériles et inintelligentes calomnies dont il fut l'objet par une magnifique exposition de la question sociale. Il fut interrompu à chaque phrase par les plus niaises et les plus furibondes exclamations. L'Assemblée crut le flétrir par un ordre du jour voté à la presque unanimité; quelques montagnards s'abstinrent : un seul, Greppo, osa voter pour Proudhon.

Au milieu de cet anéantissement du parti républicain, la réaction ne s'arrêta pas. Senard rédigea une proclamation dans laquelle les insurgés étaient traités de nouveaux barbares, de forcenés sans principes, armés pour le massacre et le pillage. Il rendit les socialistes responsables de l'insurrection, et parla de ces doctrines sauvages pour qui la famille est un mot et la propriété un vol. En lisant cette phrase, il regarda Proudhon : dans un moment pareil, c'était le désigner à l'assassinat. Proudhon donna son adresse.

L'Assemblée essaya d'englober dans une même condamnation les principaux républicains : elle nomma une commission d'enquête pour rechercher les causes de l'insurrection. Cette commission, présidée par Odilon-Barrot, et toute composée de royalistes, rédigea, sous forme de rapport, un recueil de commérages sans portée, d'où il résultait que Caussidière et Louis Blanc auraient été les chefs du mouvement. Leur mise en accusation, formellement demandée par Cavaignac, fut prononcée. Ils parvinrent à se soustraire à une condamnation certaine par l'exil.

La commission d'enquête avait essayé de faire condamner aussi Ledru-Rollin : elle avait poussé l'enquête jusqu'au commencement de la Révolution, et critiqué tous les actes accomplis depuis Février ; quant à l'or répandu par les royalistes, elle n'en dit pas un mot. Cependant il était notoire que les différents partis dynastiques étaient les seuls instigateurs de l'insurrection : le Peuple, poussé par la misère, l'avait faite malgré les chefs du parti républicain ; aussi l'insurrection n'eut-elle ni plan ni chefs. Les accusés traduits devant les conseils de guerre étaient d'obscurs et consciencieux soldats de la démocratie, dont le passé révélé par les débats était en général irréprochable, et auxquels un honnête homme ne refuserait pas de serrer la main. Il y avait loin de là aux forçats dont on avait parlé. Les conseils de guerre les condamnaient tantôt à la prison, tantôt aux galères. On leur reprochait jusqu'à leur victoire de Février : « L'armée n'a pas été vaincue en Février, leur disait-on ; si on lui eût permis d'agir, les choses ne se fussent pas passées ainsi. »

Quelques-uns furent acquittés. Comme les conseils de guerre avaient été institués pour juger les plus grands coupables, on commença à se demander s'il n'y avait pas à plus forte raison des innocents parmi les transportés. Les commissions militaires chargées de les juger, avaient agi avec une précipitation et une animosité impardonnables. Les dénonciations anonymes avaient été admises comme preuves, et les accusés étaient condamnés sans être entendus, sans être confrontés avec leurs accusateurs. Il s'était organisé dans tous les quartiers une sorte de police secrète, une agence de dénonciations ; comme il n'est pas

d'honnête homme qui n'ait quelques ennemis, personne n'était sûr de son lendemain. La négligence à faire le service de la garde nationale, des amis reçus trop tard ou trop matin, une nuit passée hors du logis, pouvaient devenir des crimes politiques. Le dossier de quelques-uns des condamnés portait pour unique charge : *opinions avancées*. On arrêta des femmes en couche et des paralytiques, on porta sur la liste de transportation un homme mort depuis plusieurs mois, et un autre qui, au moment de l'insurrection, était préfet en province ; un citoyen fut condamné pour avoir tué un militaire auquel, au contraire, il avait sauvé la vie ; quand sa mère et sa femme réclamèrent, on leur dit qu'il fallait qu'elles retrouvassent l'homme qui devait avoir péri ; un hasard providentiel le leur fit découvrir.

Ce que les prisonniers demandaient avec le plus d'instance, c'était de pouvoir communiquer avec leurs familles; cette permission leur fut longtemps refusée. Près de deux mois après l'insurrection, malgré les affirmations de Lamoricière à la tribune, on obtenait à peine quelques rares permissions à force de protection et d'insistance. Il y avait des femmes de détenus qui faisaient queue pendant trois jours, depuis huit heures du matin jusqu'au soir sans en obtenir ; le petit nombre de permissions qu'on accordait portaient des indications d'heures pendant lesquelles l'entrée du fort était interdite par le directeur.

La plupart des prisonniers appartenaient à la classe pauvre et étaient les seuls soutiens de leurs familles. La pensée de l'exil qui les attendait les affligeait moins que celle du dénuement des leurs. Quand des femmes et des enfants de détenus réclamaient des secours aux

mairies on les leur refusait toujours. Plusieurs citoyens ouvrirent des souscriptions en leur faveur ; un commissaire de police alla saisir les registres d'une de ces associations. Lorsque les permissions de communiquer avec les prisonniers furent moins rares, on vit souvent quelques-uns de ces malheureux se priver de leur misérable nourriture pour soulager la faim des femmes et des enfants qui venaient leur dire adieu. Des collectes se firent dans les prisons en faveur des familles des détenus les plus pauvres. Les soldats eux-mêmes étaient parfois touchés de tant de souffrances ; après l'irritation des premiers jours, ils se lassaient quelquefois du métier de geoliers et de bourreaux ; quand on s'en apercevait on changeait la garnison. On poussait les précautions jusqu'à placer dans les forts des agents de police jouant le rôle d'insurgés.

De temps en temps on venait enlever, la nuit, quelques-uns des prisonniers, sans leur dire où ils allaient ; on les attachait et on les plaçait dans des wagons qui les menaient dans un port de mer, pour y attendre le temps de la transportation définitive. Il y avait parmi eux des enfants au-dessous de treize ans ; on parle d'un enfant de huit ans. Il y avait un vieillard de soixante ans, décoré de deux croix et de cinq médailles de sauvetage ; il avait sauvé soixante-seize existences.

Quelquefois les femmes et les enfants des exilés étaient admis à leur dire un dernier adieu ; alors c'étaient des sanglots et des larmes qui brisaient la résignation des condamnés : le plus souvent le départ s'effectuait sans qu'on avertît les familles ; dans un des forts on leur donna rendez-vous à cinq heures, mais dès

trois heures du matin on avait fait partir les prisonniers. Il y avait des femmes qui couchaient sur le talus des forts afin de pouvoir embrasser leurs maris au passage. Mais on les empêchait d'approcher.

Pendant ce temps-là, M. Marrast, président de l'Assemblée, donnait des soirées splendides dans lesquelles il ouvrait la danse avec Mme de Lamoricière ; l'Assemblée délibérait et votait à l'abri de l'état de siége, qui semblait devoir se prolonger indéfiniment. Le lendemain de l'insurrection, Cavaignac avait feint de vouloir déposer ses pouvoirs ; l'Assemblée, sous le coup de la terreur, l'avait supplié de les garder. Il s'était donné un ministère. Sénard avait été placé à l'intérieur ; de tous les hommes de février, Marie seul avait été conservé à cause de l'antipathie spéciale que les ouvriers lui témoignaient. Ainsi que Cavaignac l'avoua plus tard, les hommes qu'il choisit étaient les plus propres à attaquer toutes les libertés. On trancha la question du prolétariat par une dissolution pure et simple des ateliers nationaux ; on soumit les clubs à une législation hypocrite qui les annulait ; on établit contre la presse des lois plus oppressives que celles de la monarchie. Quelques jours après le vote de ces lois, Cavaignac suspendit quelques journaux, sans daigner se servir de l'arme qu'on venait de lui donner ; l'Assemblée reçut le soufflet et baissa la tête.

Lorsqu'il n'y eut ni clubs ni journaux, l'Assemblée vota précipitamment, toujours sous l'état de siége, une Constitution monarchique, dont la pensée se résume dans la négation du droit au travail. En décrétant que le pouvoir exécutif serait confié à un président, auquel elle assigna des prérogatives exorbitantes, elle permit

aux partis royalistes de se mesurer. Aussi l'agitation réactionnaire devint plus active que jamais dans les provinces, et chaque parti se prépara pour la guerre civile. Quant au rôle extérieur de la France, il se borna, comme sous la monarchie, à une humble soumission aux volontés de l'Angleterre. Le ministère ne répondait aux interpellations que par des phrases ambiguës. Jamais il n'y avait eu tant de bassesses vis-à-vis des autres puissances de l'Europe, que sous ce régime du sabre. Cela eut du moins un bon résultat : celui de dégoûter à tout jamais la France du clinquant militaire.

L'élan révolutionnaire imprimé à l'Europe par la France de Février est comprimé partout à la fois. La Lombardie délivrée se donne à un roi qui la vend à l'Autriche ; le roi de Prusse demande pardon ; on le conserve. L'empereur d'Autriche se sauve : on le rappelle. Partout la générosité du Peuple est récompensée par la trahison de ses maîtres. L'état de siége fait le tour de l'Europe, et partout il présente ce même caractère de fureur sauvage et bestiale. Les fusillades de Paris ont leur pendant à Vienne; les Croates de Radetzky et de Windischgraetz renouvellent les atrocités des lazzaroni de Naples et des gardes mobiles de Paris.

L'élection du président avait été fixée au 10 décembre. C'était le moment que les partis attendaient pour compter leurs forces. Les réactionnaires se divisèrent en deux camps : les uns rêvant une Restauration monarchique, jetèrent comme un défi à la face du pays le nom de Louis Bonaparte, qui était la négation de la Révolution de Février. C'était faire appel à la guerre

civile, car on pouvait penser que le Peuple qui avait fait la République ne la laisserait pas escamoter par un prétendant.

Les autres feignant d'accepter le nom de la République, repoussaient les conséquences inévitables de la forme républicaine. Le nom qu'ils prirent pour drapeau fut celui du bombardeur des faubourgs, de l'homme qui avait répondu aux cris de famine du Peuple par les fusillades de Juin et les transportations sans jugement.

Le parti républicain était également divisé. Les uns se groupèrent autour de Ledru Rollin, le seul nom républicain qui eût quelque popularité dans les provinces ; les autres, se rappelant le 16 avril et toutes les trahisons du Gouvernement provisoire et de la commission exécutive, prirent pour candidat un des prisonniers de Vincennes, Raspail. Le socialisme, en refusant de voiler son drapeau, s'élevait ainsi à la hauteur d'un parti politique.

Grâce aux manœuvres de la réaction, on pouvait affirmer d'avance que le nom d'un élu du privilège sortirait de l'urne. Mais le nouveau pouvoir, quel qu'il fût, avait un moyen facile de se faire accepter par le Peuple ; c'était de prendre l'initiative d'une proposition d'amnistie.

Ce mot d'amnistie, Proudhon l'avait prononcé le premier au milieu des saturnales de la terreur, au bruit du bombardement des faubourgs ; depuis ce temps cette pensée avait fait de si immenses progrès qu'il est inconcevable que ni l'un ni l'autre des deux candidats de la bourgeoisie n'ait songé à s'en faire honneur. Les agents électoraux de Bonaparte promirent l'amnistie en

son nom : lui-même la promit dans ses programmes, et dans une conversation qu'il eut avec un représentant de la Montagne.

Sur la foi de cette promesse et en haine de Cavaignac, le Peuple vota pour Bonaparte : des voix républicaines s'ajoutèrent ainsi à celles des royalistes coalisés.

Dès le lendemain de l'élection, le président se posa, comme on devait s'y attendre, en rival de l'Assemblée, dont les royalistes demandèrent aussitôt la dissolution. De lâchetés en lâchetés, cette déplorable Assemblée en était venue à un tel degré d'anéantissement et d'impuissance, que, sans l'appui dédaigneux des républicains, ses victimes, un souffle eût suffi pour la renverser.

Et cependant, à ce moment de suprême agonie, pour laver tant de honte au dehors, pour faire oublier tant d'implacable tyrannie au dedans, que lui eût-il fallu aux yeux de l'histoire? Une bonne parole, la première, une pensée de fraternité, de concorde et d'oubli. Elle pouvait donner le nom orgueilleux de clémence à ce qui n'eût été qu'un acte de justice, et le Peuple qui pardonne beaucoup, — trop peut-être, — sans attendre le jour inévitable où il pourra se poser en accusateur et en juge, en revoyant ses frères proscrits, eût oublié ses frères fusillés.

Mais les pouvoirs rivaux ne s'entendaient que sur un point : le refus de l'amnistie. Cette question, portée cent fois à la tribune avec une obstination généreuse, par Lagrange, fut toujours repoussée. Pendant ce temps, Louis Bonaparte faisait partir pour Brest les derniers convois de transportés, et expédiait vers les bagnes les condamnés des conseils de guerre. Les pouvoirs se succèdent et se ressemblent ; les nouveaux venus sem-

blaient dire aux fusilleurs de juin : laissez-nous une part dans la haine du Peuple.

Maintenant les partis sont en présence : le fédéralisme est tout-puissant et se montre à découvert. Chez la bourgeoisie, la fureur qui suivit la victoire a fait place, sinon à la pitié et au remords, du moins à la crainte incessante d'inévitables représailles. Les journaux de la réaction rêvent chaque jour de complots imaginaires : c'est le commencement de l'expiation. L'armée est dégoûtée et mécontente. Au lieu d'une glorieuse guerre de propagande, les soldats n'ont en perspective qu'un métier de gendarmes ou de bourreaux.

Quant au Peuple, il ne confond pas, il est vrai, la République avec les vampires qui la saignent et les incubes qui la violent; mais si sa presse n'était pas muselée, bâillonnée, décimée, si ses clubs n'étaient pas traqués, fermés et annulés, ses amis emprisonnés, déportés ou exilés, il aurait bien des choses à dire, bien des justes plaintes à faire entendre.

Ce serait un morne concert de gémissements sinistres, qui s'élèverait des cages de Vincennes, des pontons de Brest et de Cherbourg, du bagne de Rochefort.

Ce serait le cri de douleur de tant de victimes entassées depuis six mois, sans jugement, sur la paille infecte et humide, n'ayant pour échos de leurs plaintes que le bruit des vagues de la mer, et pour visions dans leurs nuits que le spectacle navrant de leurs familles affamées.

Voilà l'œuvre des hommes qui depuis Février ont accaparé le pouvoir; lâcheté chez les uns, trahison chez les autres, tous, à des degrés divers, ont perdu la Ré-

volution. Désormais le Peuple sera le seul acteur du drame révolutionnaire, et il ne le jouera qu'à son heure : il repoussera les provocations de ses ennemis, et, si les diverses factions dynastiques appellent la guerre civile au secours de leurs intérêts égoïstes, il leur laissera la responsabilité de cette lutte impie.

Le Peuple n'est pas en cause : il regardera calme et impassible cette tempête amoncelée par de mesquines intrigues et des ambitions furieuses, et laissera passer à ses pieds ce ruisseau de boue et de sang.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE III. — Page [23].

CHAPITRE IV. — Page [33].

CHAPITRE V. — Page [47].

ANNEXES

PROCÈS DU 7 AVRIL 1849

I

Louis Ménard a écrit deux pièces de vers sur les journées de Juin. L'une est reproduite dans le *Prologue d'une Révolution;* voici l'autre :

Adrastée

(Écrit après l'insurrection de Juin 1848)

Si l'aveugle hasard me donnait la puissance
Pour un jour, je voudrais tenir
Le glaive justicier de la sainte vengeance
Et le droit sacré de punir.

J'irais sur le cadavre épeler les tortures :
Au jour de l'expiation
Œil pour œil, dent pour dent, blessure pour blessure,
L'antique loi du talion.

Et je voudrais aussi, secouant la poussière
Des siècles dans l'oubli plongés
Évoquer leur douleur muette et satisfaire
Tous les morts qu'on n'a pas vengés.

Car l'expiation est chose grande et sainte
Et comme un reproche éternel,
Les douleurs sans vengeance élèvent une plainte
Qui monte de la terre au ciel.

Et de peur qu'il fût dit que cette loi suprême
Pût être oubliée une fois,
Pour absoudre le ciel, l'homme a cru que Dieu même
Dût s'immoler sur une croix.

La revanche viendra : le jour inévitable
Des justes expiations
Luira pour balayer une race coupable
Au vent des révolutions ;

Alors on nous dira : « La vengeance est impie,
Il faut pardonner, non punir ».
Et quand le sang versé veut du sang qui l'expie
On parlera de repentir.

Pas de grâce. Pensons à la mort de nos frères,
A tant de maux inexpiés,
Et que leur souvenir en profondes colères
Transforme les lâches pitiés ;

Pensons aux jours de sang, de pillage et de ruine,
Où dans nos faubourgs bombardés
Le canon répondait aux cris de la famine,
A nos murs de sang inondés.

Le viol impur souillait les vierges sur les places,
Les morts s'entassaient par milliers,
Et quand les massacreurs, dont les mains étaient lasses,
Eurent tué trois jours entiers,

Vous couronniez leurs fronts et vos femmes si fières
Battaient des mains, et croyant voir
Ces cosaques maudits, chers jadis à leurs mères,
Agitaient vers eux le mouchoir.

Et puis le lendemain de la victoire impie
L'insulte et la délation;
Après l'assassinat, la lâche calomnie,
L'implacable proscription.

Comme ils ont bien d'avance absous nos représailles !
Quand nos bras seront déchaînés,
Pensons aux morts : il faut de grandes funérailles
A nos frères assassinés.

Ce sera votre tour, pas de pardon, nos maîtres,
Nos représentants, nos élus,
Vil troupeau d'assassins, de lâches et de traîtres
A genoux, malheur aux vaincus !

Le jour de la justice est venu : pas de grâce !
Ni prières, ni repentirs
Ne vous empêcheront de baiser chaque place
Où coula le sang des martyrs.

Toi, l'aveugle instrument de leur froide colère,
Vis, d'exécration chargé;
Pourvu qu'à ton chevet le spectre de ton frère
Se lève, le peuple est vengé.

Vous, serfs de tout pouvoir, automates stupides,
Bourreaux au meurtre condamnés,
Qui tournez sans remords vos armes parricides
Contre vos frères enchaînés,

Et vous, vils trafiquants, race basse et rampante,
Qui, dans ces jours maudits, alliez
Soûlant d'or et de vin la horde rugissante
Des égorgeurs stipendiés,

Loin d'ici ! vous souillez l'air pur de la patrie.
Déjà terrible et menaçant,
Le peuple est là qui veille : oh ! fuyez, qu'il oublie
Que le sang seul lave le sang.

II

Le procès

Le *Prologue d'une Révolution* avait paru en feuilleton dans le journal *Le Peuple*, que dirigeait Proudhon.

Le samedi 3 mars 1849, les citoyens Ménard, auteur, et Duchêne, gérant, furent cités à comparaître sous la prévention des délits : 1° d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement de la République; 2° d'excitation à la haine et au mépris des citoyens les uns contre les autres; 3° de reproduction d'un article déjà condamné (l'article de Lamennais, page 214); délits qui auraient été commis par la publication des feuilletons des 11 décembre 1849; 8, 15, 22 janvier 1849; 5, 12, 19 février 1849.

Le feuilleton du 11 décembre 1848 correspond aux chapitres VII et VIII;

Le feuilleton du 8 janvier commence avec les mots suivants : Les attaques de la Commission exécutive contre Louis Bonaparte... qui se trouvent dans le chapitre XIV.

Tous les chapitres qui suivent furent jugés délictueux.

Le Peuple du 4 mars 1849 publie la lettre suivante :

Au citoyen secrétaire de la rédaction du Peuple.

Mon cher ami,

Les feuilletons que j'ai publiés sous le titre de *Prologue d'une Révolution* sont incriminés. Je m'étonne que la réac-

tion nous fournisse l'occasion que nous attendions de jeter enfin la lumière sur des actes qui déshonorent une nation quand ils ne sont pas hautement flétris par elle. J'ai les preuves des faits que j'ai avancés.

Priez instamment les citoyens qui ont été témoins de quelques-uns des faits rapportés par moi d'ajouter leur témoignage à ceux que nous possédons déjà, et de nous adresser au plus tôt leurs renseignements au bureau du *Peuple*.

Salut et fraternité.

Louis Ménard.

Le Peuple du 25 mars publie la lettre suivante :

Au secrétaire de la rédaction.

Mon cher ami,

Deux commissaires de police se sont présentés jeudi dernier chez mon père, pour saisir le *Prologue d'une Révolution.* Comme mon père, parfaitement étranger à la publication de cet ouvrage, protestait contre la violation de son domicile privé, ces messieurs ont exhibé un mandat qui leur enjoignait de rechercher, *partout où besoin serait*, non seulement mon ouvrage, mais *tous les documents et manuscrits ayant servi à sa composition!*

Vous voyez qu'il s'agissait simplement de faire main basse sur mes pièces justificatives, afin de me livrer pieds et poings liés à l'accusation. Heureusement mes papiers sont en sûreté. Je lirai tout devant le jury; je vous prie même d'inviter les citoyens qui m'ont offert leur témoignage à m'adresser le plus tôt possible leur déposition écrite et signée; si on refuse l'audition des témoins, je lirai les dépositions, et si on refuse la lecture, je vous les enverrai pour les publier dans le *Peuple*.

Ainsi la lumière se fera; l'attention est appelée sur les fusillades de Juin; les journaux seront bien forcés d'en parler; avant quinze jours le procureur général croira comme moi aux fusillades. Que fera-t-il alors?

Salut et fraternité.

Louis Ménard.

Dans le *supplément au Peuple du lundi 2 avril 1849* Louis Ménard publia l'article suivant :

PROLOGUE D'UNE RÉVOLUTION

Pièces justificatives

Les poursuites dont quelques parties de mon livre sont l'objet, trois mois après leur publication, m'obligent, à mon grand regret, à revenir sur des faits que ma conscience m'avait fait un devoir de raconter parce que la calomnie les avait travestis, mais dont j'étais heureux de pouvoir distraire aujourd'hui ma pensée. Dans l'incertitude où je suis de pouvoir produire mes témoins et lire mes pièces devant le jury, je dois à mon honneur, à ma qualité d'historien et aux cent mille lecteurs du *Peuple*, de prouver que je n'ai raconté que la vérité souvent atténuée.

Sur les affaires de Rouen on peut consulter l'enquête de M. Théodore Bac, représentant du Peuple ; les faits déplorables qu'il cite sont trop nombreux pour que je les rapporte ici, mais on peut lire son plaidoyer dans la *Réforme* du 13 décembre.

Mon récit des journées de Juin est puisé à trois sources : pièces officielles, documents imprimés et documents inédits. En tête des pièces officielles se placent les dépositions faites au mois de Juillet devant la commission d'enquête. (1er volume.)

M. Edmond Adam, adjoint au maire de Paris, déclare (page 219) qu'on a *fusillé des prisonniers* sans qu'il ait pu l'empêcher. Il ne précise pas le chiffre de ces massacres, mais ceux qui fusillaient n'ont pu désobéir à M. Edmond Adam qu'en vertu d'ordres supérieurs, sans quoi ils auraient été poursuivis. Après le combat, M. Adam fit sortir les habitans du faubourg pour défaire les barricades. *C'était*, dit-il, *un moyen de leur sauver la vie.* M. Edmond Adam croyait donc qu'un massacre était organisé contre les habitants du faubourg, puisqu'il cherche

un expédient pour les sauver? Je n'ai rien dit d'aussi violent dans mon livre. On devrait bien poursuivre M. Edmond Adam.

M. Berryer (page 231) vit rue Saint-Fiacre *deux hommes qu'on voulait fusiller;* il s'y opposa en disant *qu'on pourrait en obtenir des renseignemens.* Que dites-vous du motif?

M. Deguise, chirurgien en chef de la garde nationale (page 268), a examiné les caveaux des Tuileries et a reconnu les dangers de l'état sanitaire de cette agglomération d'individus, par suite *de l'ordre qu'avaient les gardes nationaux de tirer sur ceux qui ébranleraient les barreaux.* Ainsi, les prisonniers des Tuileries n'avaient de choix qu'entre la fusillade et l'asphyxie? On devrait bien poursuivre M. Deguise.

M. Denain, capitaine au 41e de ligne (page 269), raconte les violences exercées contre Lagrange par la garde nationale. C'est insulter la garde nationale. Il est vrai que M. Denain ajoute que lui-même donna ordre d'arrêter Lagrange en lui disant : « C'est donc vous qui vous êtes opposé à l'état de siége? » Ainsi voilà un représentant arrêté pour un vote qui déplaît à M. Denain. C'est trop fort! Si M. Denain est le même qui sauva la vie à M. Roussel lors de la fusillade du pavillon d'Austerlitz, il aurait mieux fait de raconter cela que son aventure avec Lagrange.

M. Joubert, ancien directeur de l'octroi de Paris (p. 297), a rencontré des représentans *qui s'opposaient au massacre d'insurgés faits prisonniers.* Ont-ils réussi à empêcher ce massacre? Cela intéressait peu messieurs de la commission d'enquête, mais cela m'intéresse, moi, et le Peuple aussi.

M. Lacrosse, vice-président de l'Assemblée nationale (page 299), étant avec son collègue Richer, au faubourg Poissonnière, eut beaucoup de peine *à préserver les insurgés d'être massacrés.* M. Lacrosse n'a pas toujours été aussi heureux : le 25, il était rue St-Antoine lorsqu'un commandant du 59e le pria de venir voir comment le 59e travaillait. Il n'y alla pas, mais un gardien de Paris ayant

expliqué qu'il s'agissait d'une cinquantaine de prisonniers fusillés, M. Jouy, surveillant à l'Assemblée nationale, envoyé en mission par M. Senard, y alla, lui, et à l'entrée de la rue du roi de Sicile il vit deux charrettes à bras pleines de cadavres, et beaucoup d'autres encore à côté. On ne dira pas *non,* j'ai un mémoire signé de M. Jouy. Il est fâcheux que M. Lacrosse qui parvenait, avec peine, il est vrai, à arrêter les massacres, arrivât parfois trop tard.

M. Lalanne, directeur des ateliers nationaux (page 304), affirme que M. Lamoricière a dit de lui : *Si cet homme ne m'est pas amené et fusillé je ne réponds de rien.* Allons donc ! vous insultez M. Lamoricière; il n'a pu donner ordre de vous fusiller sans jugement.

M. Lefèvre, inspecteur des prisons (page 313), déclare avoir vu *des hommes tués à coups de baïonnette et de sabre.* Il ne dit pas combien; cela en valait la peine pourtant. M. Lefèvre ajoute qu'il a sauvé deux ou trois cents individus. Que se passait-il donc quand il n'était plus là ? M. Flottard pourra, dit-il, l'attester. Je prie M. Flottard de démentir cette déposition. Tout cela n'est pas possible. On aurait poursuivi ceux qui hachaient ainsi les prisonniers. Ce doit être fait qualifié *crime* par la loi.

M. Mayet (page 324) vit des gardes nationaux qui voulaient *fusiller* Lagrange, représentant du Peuple. Cela n'est pas croyable; cependant M. Mayet dépose sous la foi du serment. On devrait le poursuivre. Il raconte aussi qu'*on voulait le fusiller*, lui, Mayet, dans la mairie du 2e arrondissement, (1) parce qu'on avait trouvé sur lui des cartouches qu'il portait comme garde national. Ainsi on fusillait jusque dans les mairies ! Et qui donnait ces ordres-là ? En vérité, je n'ai jamais rien dit d'aussi fort.

M. Bertrand, juge d'instruction (page 339), écrit relativement à Pujol, lieutenant des ateliers nationaux qui comme

---

(1) Il comprenait les quartiers de la Chaussée d'Antin, du Palais-Royal, de Feydeau et du Faubourg-Montmartre, qui sont maintenant répartis entre le premier, le deuxième et le neuvième. La mairie était dans la rue Pinon, qui est devenue la rue Rossini. — *Note des éditeurs.*

on sait donna le signal de l'insurrection. Pujol donnait à entendre d'après cette lettre qu'il pourrait indiquer quel est le parti qui a dirigé l'insurrection, mais il refusait de s'expliquer plus clairement avant d'en avoir conféré en secret avec M. Odilon Barrot. Ce qui fut dit fut fait, et après l'entretien, M. Odilon Barrot déclara par une lettre signée que Pujol ne lui avait dit que des choses insignifiantes. La lettre se trouve page 338. Je n'aime pas à procéder par induction, mais M. Barrot a-t-il songé à celles qu'on pourrait tirer de son silence ? Mon livre ne contient rien, contre le parti qui a fait l'insurrection, d'aussi accablant que cette lettre-là.

M. Trouvé-Chauvel, ex-préfet (page 359), déclara avoir adressé aux administrateurs des hospices une circulaire pour que les blessés recueillis dans ces établissemens fussent l'objet des mêmes informations que les autres insurgés. Les médecins refusèrent, *sous prétexte* que de telles rigueurs agiraient sur l'état des blessés. M. Trouvé-Chauvel écrivit à Cavaignac, et proposa de maintenir l'exécution de sa circulaire ! Si un autre que M. Trouvé-Chauvel affirmait une pareille chose, je refuserais d'y croire. Nous ne sommes plus au temps de l'inquisition. Le *Siècle* et l'*Ere nouvelle* ont nié ce que j'ai dit des persécutions exercées contre les blessés; je renvoie le démenti à M. Trouvé-Chauvel.

Après le rapport Bauchard vient le *Moniteur*. Dans le numéro du 26 juin, on voit que M. Laroche-Jacquelein demande que l'état de siége ne se traduise pas par le mot malheur aux vaincus, mot qu'on va répétant partout comme conséquence de l'état de siége. Aurait-il voulu dire que tout le monde regardait l'assassinat des prisonniers comme la loi de l'état de siége ? L'Assemblée, toujours d'après le *Moniteur,* refusa de démentir officiellement cette interprétation.

Dans le numéro du 28, le général Lebreton déclare que depuis trois jours il emploie tous ses efforts pour empêcher que les prisonniers soient fusillés sans jugement. Les gardes nationaux, ajoute-t-il, ont compris qu'il fallait s'en remettre à la loi, *quoiqu'assurément ils pussent accomplir*

une vengeance légitime! Si les fusillades sont légitimes, pourquoi m'accuse-t-on de les avoir racontées? Il est donc mauvais de dire ce qu'il est bon de faire?

Plusieurs assassinats de prisonniers ont été révélés devant les conseils de guerre. A l'audience du 14 novembre M. Demarguet cite un homme fusillé devant ses yeux, rue Beaubourg. A celle du 11 septembre, M. Chaix-d'Est-Ange cite un nommé Vanden, linger, qui fut pris rue Saint-Hyacinthe (1) et fusillé. A celle du 12 septembre, M. Trélat, représentant du Peuple, affirme que le commandant Gobert qui accompagna le général de Bréa à la barrière Fontainebleau, faillit être fusillé comme insurgé par la garde nationale. A l'audience du 21 février, M. Blancq, qui fut acquitté par le conseil de guerre, déclare qu'il reçut trois coups de feu dans une maison après s'être battu contre les insurgés. Il y a peu d'audiences où il ne soit question d'individus qui auraient été fusillés sans l'intervention de M. tel ou tel. Voyez l'affaire Legenissel, l'affaire Testulat, l'affaire Collet, l'affaire Lefèvre, l'affaire Fouchécourt, etc., etc.

Dans l'affaire du tambour-major Dubois, M. Bonnion, concierge de l'Ecole de Droit, parle d'un capitaine insurgé de la 12ᵉ légion qui fut fort maltraité et entraîné avec d'autres au Luxembourg, où on les fusilla immédiatement. M. Berthelot, maréchal-des-logis de la garde mobile à cheval, confirme cette déposition et déclare que ce capitaine est un des neuf qui furent fusillés ce jour-là au Luxembourg. Il avoue qu'il a maltraité Dubois, et que si on l'en eût laissé libre, on n'aurait pas à juger ce malheureux. Le président ne répond rien; il paraît qu'on trouvait cela tout simple.

A l'audience du 1ᵉʳ février, (affaire Bréa), M. Mathé, représentant du Peuple, raconte l'assassinat de Raguinard, ou Redinard, caporal, qui fut pris dans la cour d'une pension et fusillé rue Soufflot. J'avais raconté ce fait et nommé

---

(1) Il y avait alors deux rues de ce nom : la rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel et la rue Saint-Hyacinthe-Saint-Honoré. La deuxième seule l'a gardé; il est probable qu'il s'agit ici de la première, qui allait de la rue de la Harpe à la rue Saint-Jacques, et dont ce qui subsiste porte aujourd'hui le nom de rue Malebranche. — *Note des éditeurs.*

Raguinard avant M. Mathé, dont la déposition démontre l'exactitude de mon récit. Le maître de pension chez qui cet homme fut pris s'appelle Amiel, et demeure rue Saint-Jacques à deux pas de la rue Soufflot. On peut le consulter.

M. Mathé avait été conduit sur le lieu de l'exécution par le capitaine qui la commanda. Indigné de cet assassinat, il le raconta à l'Assemblée (le *Moniteur* n'en dit rien). Il pria Cavaignac de faire cesser ces atrocités. Cavaignac répondit que ses ordres seraient inutiles. Que dites-vous, M. Cavaignac? Vous excitez à la haine contre diverses classes de citoyens; quel nom donner à ceux qui assassineraient malgré les ordres de leurs chefs? On devrait bien poursuivre M. Cavaignac.

M. Mathé pria deux de ses collègues, MM. Vignerte et Madet de venir au Panthéon faire une enquête sur ce qui s'y était passé et peut-être s'y passait encore. Ils virent le sang du caporal fusillé, et les soldats leur apprirent qu'il y en avait eu plus de douze ainsi fusillés dans la matinée. MM. Mathé et Madet déposèrent de ces faits sous la foi du serment. Le président du conseil de guerre les contesta néanmoins. Je possède une lettre d'un garde mobile qui répond à ce démenti. J'en parlerai plus bas. La déposition de MM. Mathé et Madet explique le cri de *mort à l'exécuteur du Panthéon,* qui furent poussés contre le général Bréa : à tort ou à raison on lui attribuait tout ce qui se faisait dans le quartier où il commandait.

Voilà déjà un bon nombre de représentans qui parlent de fusillades; j'ajouterai à la liste M. Pierre Leroux, qui m'a dit, à moi-même, avoir vu un homme qu'on avait jeté ou qui était tombé dans la rivière, et qu'on a fusillé pendant qu'il nageait.

Je passe à des documens non officiels. Je ne connais pas de loi qui force l'historien à ne consulter que le *Moniteur*, pour des faits dont le *Moniteur* ne parle pas. Une note *communiquée* aux journaux et insérée dans la *Réforme* du 29 juin, après avoir démenti les histoires d'eau-de-vie empoisonnée, ajoute qu'il est faux que *depuis la fin de la lutte* on ait fusillé un seul prisonnier. Ah ! et combien y en a-t-il eu pendant les quatre jours qu'a duré la lutte? On

devrait poursuivre ceux qui *communiquent* des notes comme celle-là.

La *Réforme* du 25 juin parle des fusillades de la rue des Mathurins, de l'hôtel de Cluny, du Luxembourg. Le *Représentant du Peuple* du 28 cite celles du faubourg Saint-Marceau et du Panthéon. La *Démocratie* du 30 rapporte celles qui suivirent la prise de la barrière Fontainebleau. Le même journal contient une lettre d'un témoin oculaire, M. Baissas, qui affirme qu'au clos Saint-Lazare les insurgés ont renvoyé sains et saufs leurs prisonniers, tandis que les vainqueurs fusillaient les leurs.

La *Démocratie* du 1er juillet raconte l'assassinat de Laroche dans une maison rue de la Nation; (1) elle rapporte l'assassinat de deux parlementaires du Peuple, dont l'un fut lardé à coups de baïonnettes, l'autre fusillé à bout portant, et cela pendant que M. Pierre Lefranc et M. Gambon étaient comme parlementaires entre les mains des insurgés qui pourtant ne leur firent aucun mal. MM. Lefranc et Gambon n'ont jamais démenti ce fait. Mme Pauline Rolland, rue de Provence, 55, m'a écrit que M. Pierre Lefranc le lui avait raconté. Je prie M. le procureur général de me dire si un parlementaire est moins sacré en blouse qu'en habit de général. Il faut bien le croire, autrement on eût condamné les assassins des deux parlementaires insurgés à la même peine que ceux du général Bréa.

Au sujet du traitement des blessés dans les hôpitaux, voyez le *Représentant du Peuple* du 6 et surtout du 8 juillet, qui confirme la déposition de M. Trouvé-Chauvel. Tous les détails que j'ai donnés sur les actes de modération des insurgés sont tirés des journaux du temps, surtout de la *Démocratie pacifique*, journal qu'on n'accusera pas d'être incendiaire. J'aurais raconté de la même manière les crimes attribués aux insurgés, l'eau-de-vie empoisonnée *(Débats)*, les têtes de mobiles portées sur des sabres *(Siècle)*, les dra-

---

(1) Ancienne rue Royale, dans la commune de Montmartre; aujourd'hui encore, dix-huitième arrondissement, rue de la Nation, commence boulevard Barbès, finit rue de Clignancourt. — *Note des éditeurs.*

gons à pieds coupés *(Débats)*, les pompes à vitriol *(Débats)*, les cinq mobiles décapités avec un couteau de cuisine *(Constitutionnel)*, les mobiles pendus par les poignets *(Constitutionnel)*, les balles mâchées ou en cuivre *(Constitutionnel)*, l'officier aux poings coupés *(Débats* et *Constitutionnel)*, les têtes plantées sur les barricades et coiffées de képis, celles qu'on avait disposées en lampions et autour desquelles on chantait : des lampions ! *(Constitutionnel)*. J'aurais raconté tous ces faits, s'ils n'avaient été démentis soit par les conseils de guerre, soit par les journaux qui les avaient inventés pendant le combat, pour faire fusiller les prisonniers, et qui les démentaient le lendemain, quand le mal était fait.

Les fusillades de Juin sont mentionnées, mais sans détails, dans la brochure de M. Cabet sur les journées de Juin (p. 53), et dans celle de M. Albert Maurin, qui cite celles de la Nouvelle-France, (1) de l'Hôtel-de-Ville, de la place Saint-Jean et du Luxembourg (p. 88, 89 et 95). M. G. Mortillet *(La Politique et le Socialisme*, 1re livraison) cite les fusillades de la place du Lycée Descartes, (2) de la rue des Mathurins, des Tuileries, du Luxembourg, du Panthéon ; il raconte en détail celles de la place Saint-Jean et de la rue Lobau.

Dans une brochure imprimée à Liége sous l'état de siége et intitulée : *Faits inédits sur les événemens de Juin*, par un détenu politique échappé aux persécutions, se trouve une lettre adressée au général Cavaignac, dont l'auteur, que je ne nomme pas pour éviter des persécutions à sa famille, raconte les fusillades du caveau des Tuileries, du Carrousel, de la caserne Poissonnière, de l'Hôtel-de-Ville, du Luxembourg, de la place Saint-Jean, de la rue Lobau, de l'École-Militaire. Un autre exemplaire de cette lettre a été adressé au général Bertrand ; l'original est en ma possession.

On s'étonne qu'un point historique de cette importance

---

(1) La caserne du faubourg Poissonnière. — *Note des éditeurs.*

(2) Petite place qui avait été ouverte en 1839 devant le lycée Louis-le-Grand; disparue depuis la construction de la nouvelle Sorbonne. — *Note des éditeurs.*

soit resté ignoré d'une grande partie de la bourgeoisie; on sait qu'il en fut longtemps de même des massacres de Septembre. Le seul moyen d'empêcher le retour de ces faits était de leur donner une grande publicité. Il fallait d'abord les préciser et les coordonner. J'y suis parvenu à l'aide d'une enquête longue et minutieuse que chacun pourra contrôler en s'adressant aux témoins dont je vais donner les noms. Je prie les citoyens généreux qui m'ont aidé dans mes recherches de me pardonner de les mettre en évidence; je ne citerai pas ceux que la publicité pourrait compromettre. Il est bien entendu que je ne citerai pas les individus qui me sont désignés comme auteurs de vols, d'assassinats ou de délations; je les laisse à leurs remords. Je ne veux pas non plus livrer à la publicité le déshonneur des familles et permettre aux cent mille lecteurs du *Peuple* d'aller voir à travers les vitres d'une boutique quelle est la figure d'une femme violée; je ne parlerai que des fusillades.

M. Imbert, de Marseille, ex-directeur des Invalides civils, demeurant à Auteuil, m'a écrit sur des faits qu'il était plus à portée que tout autre de bien connaître. Il me parle, comme témoin oculaire, de l'affreuse situation de 1.500 personnes entassées dans le souterrain des Tuileries, de la folie dont furent frappés quelques-uns d'entre eux, des coups de fusil qu'on tirait par les soupiraux, et qu'il parvint à faire cesser, enfin du massacre du Carrousel. M. Bianchi, membre du conseil général du Nord, a cru devoir, pour l'honneur de ses compatriotes, m'offrir les noms de quelques gardes nationaux de Lille qui ont refusé d'exécuter l'ordre de tirer par les soupiraux.

Il m'a en effet adressé une lettre signée de M. Émile Champon, membre du conseil général du Nord, et de M. Dutilleul, membre du conseil municipal de Lille; ils déclarent que les décharges par les soupiraux étaient fréquentes, et que, lorsque leur capitaine, M. Marchand, leur annonça qu'ils allaient être placés en faction le long des caveaux, ils s'y refusèrent. Le capitaine répondit qu'il avait reçu des ordres ; mais M. Champon ayant jeté l'amorce de son fusil, M. Marchand demanda et obtint la

levée de la consigne de tirer par les soupiraux. Aux noms de ces citoyens M. Bianchi ajoute ceux de M. Marchand, capitaine, de M. Arbout, membre du bùreau de bienfaisance de Lille, de M. Caillons, de Lille, de M. Lestocart, de Roubaix, qui sont prêts à confirmer les détails fournis par M. Champon sur la situation des prisonniers, la consigne de tirer sur eux et le refus des Lillois d'y obéir.

M. Cazavant, secrétaire de l'Association des proscrits de Londres, me raconte, dans une lettre, la mort d'un vieillard fusillé dans les caveaux des Tuileries. Ce vieillard était venu à Paris pour chercher son fils ; on le fit prisonnier. Arrivé dans le caveau, il devint fou ; il ne cessait de répéter : Rendez-moi mon fils ! Alors on lui tira un coup de fusil; il répétait : Rendez-moi mon fils! Un second coup lui fracassa l'épaule : Rendez-moi mon fils ! Et la cervelle du pauvre vieillard jaillit sur ses voisins... M. Cazavant cite comme témoins MM. Martin, concierge, rue Grange-aux-Belles, Larroque, même adresse, Thomas, gazier, rue Bichat, 1 ou 2.

M. E. Foucaud, rue Corbeau, 2, m'a adressé une lettre de M. Durier, dont le père a reçu 14 coups de feu et trois coups de baïonnette dans le massacre du Carrousel. Par un bonheur providentiel, il n'est pas mort.

M. Mollet, artilleur de la 13e batterie, avenue de la République, 187, à Neuilly, m'a écrit qu'un garde national qu'il me cite, mais que je ne nommerai pas, avait assommé avec la crosse de sa carabine les blessés du Carrousel, qu'il s'en était vanté le lendemain étant de garde à l'Hôtel-de-Ville, et qu'il avait montré sa crosse cassée, des cheveux des victimes, des traces de cervelle et la poignée ensanglantée de son arme. Il ajoute que, le corps dont cet homme faisait partie n'étant pas de service, il n'était allé là que pour le plaisir de tuer.

M. Charpentier, répétiteur, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, 7, (1) m'a remis un mémoire de son frère sur les caveaux des Tuileries, les massacres du Carrousel et les

---

(1) Aujourd'hui rue Monsieur-le-Prince. — *Note des éditeurs.*

caves du Palais-National. Au Carrousel, son frère, voyant qu'on achevait les blessés à coups de baïonnette et de sabre, fit semblant d'être mort; alors, à cinq ou six reprises, on lui frappa la tête à coups de pied, de baïonnette et de crosse de fusil. Il eut le courage de ne pas bouger.

M. Samson, rue de la Ferme de Grenelle, 1; (1) M. Devis, rue Feydeau, 6; M. Turmel, condamné par les conseils de guerre, détenu à Sainte-Pélagie; (2) M. A. Jamard, rue Beaubourg, 23, m'ont également écrit des lettres ou plutôt des mémoires très détaillés sur ces faits. On peut aussi consulter MM. Dinaumare, 62, faubourg Saint-Denis; Arrivet, rue Saint-Denis, 383, et Lacoste, rue du Croissant, 8. Tous ces citoyens sont des victimes échappées au massacre.

Les fusillades des Tuileries et du Carrousel sont le fait le plus odieux et le mieux attesté des journées de Juin. Le numéro du 4 mars, de la *Commune de Paris*, les a racontées avec de grands détails. M. Ledru-Rollin en a parlé à l'audience du 12 mars devant la cour d'assises de la Seine, comme d'un fait constant, avéré, *qu'on ne peut nier*, et a offert son propre témoignage. Il a également cité, comme des faits connus, les fusillades du Luxembourg, de la barrière Poissonnière, (3) du Champ-de-Mars. Il affirme que parmi les victimes il y avait beaucoup d'innocens.

Pour les scènes qui se sont passées dans les caves du Palais-National, on peut consulter M. Dinaumare, M. Jamard, M. Charpentier et M. Durier dont j'ai donné les adresses.

M. Depastel, ex-sergent-major, place du Château-Rouge, 2, à Montmartre, qui faisait partie du poste de gardes-marines établi alors au Palais-National, m'a écrit une lettre sur les scènes qui s'y sont passées après la fusillade du Carrousel. Il m'a nommé un officier, que je ne nomme-

(1) Aujourd'hui rue de la Cavalerie, quinzième arrondissement. — *Note des éditeurs.*

(2) Prison démolie, qui se trouvait rue du Puits-de-l'Ermite, cinquième arrondissement. — *Note des éditeurs.*

(3) Elle se trouvait sur le boulevard Rochechouart actuel, entre la rue de Clignancourt et le boulevard Barbès. — *Note des éditeurs.*

rai pas, qui cassa la tête à un prisonnier avec son pistolet, et qui en fit fusiller deux dans la seconde cour. « A défaut du témoignage des victimes qui ne sont plus, ajoute-t-il, il en reste d'autres. Celui qui fut chargé de relever les cadavres et de les porter dans le tombereau n'est pas mort, lui : il se nomme Jacquesson, sergent-vaguemestre dans le bataillon. Sur l'observation qu'il fit qu'il y en avait un qui n'était pas encore mort, et que le cœur lui battait encore, il lui fut répondu : *F...-le avec les autres.* »

Une lettre que j'ai reçue depuis de M. Jacquesson, officier de marine du commerce, ex-sergent vaguemestre du bataillon de garde marine, me confirme tous ces détails ; seulement il dit que les deux hommes furent fusillés dans le jardin. Il déclare que, la veille, un officier qu'il nomme en aurait fait fusiller quatre sur la place, sans l'intervention de gardes nationaux d'Orléans.

La fusillade du Palais-National m'est encore attestée par M. Loirette, tailleur, rue Masséna, 10. Je dois dire que le commandant Lallier a déclaré être étranger à ces faits et les avoir même ignorés. Un autre officier de marine a affirmé à un rédacteur du *Peuple* que les fusillades du Palais-National devaient être attribuées à la garde nationale de Gonesse. Les différences entre ces témoignages portent donc non sur les fusillades mais sur les auteurs des fusillades.

M. Hanneton, rue Buffaut, 7, m'a écrit qu'après la fusillade du Carrousel, un officier de la 2e légion, M. Pintard, rue du Rempart, 11, (1) avait vu tuer à coups de sabre un prisonnier qui se sauvait ; que M. Pintard avait fait entrer six autres prisonniers au poste des Tuileries, en recommandant de ne pas leur faire de mal, mais que le lendemain ils étaient tués. M. Hanneton me parle aussi de cinq hommes tués et de trente-six blessés par les soupiraux de l'École-Militaire.

M. Samson, déjà cité, me parle aussi des tortures des pri-

(1) Elle allait de la rue Richelieu à la rue Saint-Honoré, sur l'emplacement actuel de la place du Théâtre-Français. — *Note des éditeurs.*

sonniers à l'École-Militaire, de deux malheureux qui y devinrent fous, et se déchirèrent entre eux en demandant à boire et de dix-neuf coups de fusil qui leur furent tirés dans les caves. M. Samson, témoin oculaire de ces faits, déclare s'en venger en les livrant à la publicité.

On se rappelle que Barthélemy, dans son interrogatoire devant le conseil de guerre, raconta qu'un officier répondit par un coup de fusil aux prisonniers de l'École-Militaire qui demandaient du pain, et ajouta : « Qui est-ce qui a encore faim ? » Barthélemy parla aussi de coups de fusil tirés dans la cave n. 6 sur un fou, de plus de trente insurgés mutilés par suite de pareils actes, d'un blessé fusillé impasse Ménilmontant, n. 16, et grillé sur un tas de paille. (M. Madier de Monjau aîné m'a dit qu'il tenait le même fait d'un témoin oculaire.) Le président qui avait provoqué le récit de ces faits finit par interrompre Barthélemy en lui disant : Vous avez la presse pour vous défendre. — Je profite de l'observation du président et je me défends en renvoyant aux sources. Si j'écrivais l'histoire ancienne, je citerais mes auteurs; j'écris l'histoire contemporaine, je cite mes témoins.

M. Bry, éditeur des *Veillées littéraires* illustrées, m'a écrit un récit des fusillades de l'hôtel de Cluny dans la matinée du 25; il était dans la cour avec M. Dussomerard, conservateur du Musée de Cluny et capitaine de la garde nationale, lorsqu'un capitaine de mobile, entendant sonner midi, s'écria : l'État de siége commence, pas de prisonniers; alors, malgré les instances de M. Bry et de M. Dussomerard, on fusilla trois hommes dans la rue ; comme ils s'agitaient encore une seconde décharge eut lieu. Le chirurgien dit aux soldats qu'il se retirerait si on continuait cette boucherie. Alors, comme un des fusillés vomissait du sang, un mobile lui tira à bout portant un coup de fusil qui fit sauter le cadavre et couvrit le mobile de sang.

M. Bauplan, avocat, rue des Mathurins, 16, m'a fait remettre une note sur les fusillades et les scènes de pillage qui ont suivi la prise de la barricade de la rue des Noyers, ainsi que sur les massacres qui ont eu lieu en face de l'hôtel de Cluny, rue de Sorbonne et rue Racine.

Sur les fusillades de la rue des Mathurins, on peut encore consulter M. Gosse fils, marchand de tabac, rue de la Harpe, en face la Sorbonne, qui sauva un prisonnier au péril de sa vie, et M. Hauquelin, imprimeur, même rue, 90, qui, pendant qu'il conduisait un prisonnier à la caserne de Tournon, en vit fusiller un autre à bout portant sous ses yeux. Sur des scènes de violence qui ont eu lieu place Sorbonne, on peut consulter M. Peyre, professeur au lycée Monge, (1) qui empêcha un homme d'être fusillé par des mobiles et M. Piboen, maître d'études au même lycée, qui entendit dire à côté de lui : Laissez donc faire; c'est le Peuple qui tue le Peuple. J'ai vu le samedi matin, alors que la place était occupée par la troupe depuis douze heures, la garde mobile tirer sans provocation sur toutes les fenêtres fermées. Un jeune homme qui déjeunait fut tué.

Sur la fusillade de la caserne des Grès, on peut consulter M. Guenau, maître d'hôtel n° 16 de cette rue, et M. Cotillon, libraire de droit, même adresse, ainsi que MM. Theil, chef de bataillon, professeur au collége Henri IV, et Joubert, libraire, rue des Grès, 14, qui leur ont entendu raconter les faits.

M. Poulet Malassis, journaliste, arrêté chez lui, rue du Cloître-Saint-Benoît, 4, (2) fut sauvé par M. Oudinot, capitaine de la 11ᵉ légion, qui l'emmena avec un autre prisonnier ; mais rue Racine, un garde national tua par derrière, à bout portant, cet autre prisonnier, qui la veille, place du Panthéon, avait sauvé la vie à M. Loverdo, capitaine d'état-major. M. Poulet-Malassis m'a écrit sur ce fait, et M. Oudinot m'a fait dire qu'il était également prêt à l'attester.

La huitième livraison des *Profils révolutionnaires* contient une description détaillée des fusillades de la rue des Mathurins. Devant le mur de la maison démolie. On voit

---

(1) Lycée Saint-Louis. — *Note des éditeurs.*

(2) Elle formait une espèce d'impasse entre la rue des Mathurins (rue Du Sommerard) et la vieille Sorbonne ; la rue de Cluny actuelle en suit le tracé entre la rue Du Sommerard et la rue des Écoles. — *Note des éditeurs.*

encore, dit l'auteur, des traces de balles, mais seulement à six pieds au-dessus du sol, « car les poitrines étaient nombreuses, et il n'y a de traces que des balles perdues. »

M. Madier de Monjau a raconté à l'audience du 10 juillet, la fusillade de vingt-six prisonniers rue des Mathurins; il a dit comment, « après avoir traîné leurs cadavres sanglans, on balayait sur le pavé les débris de leurs crânes comme des tessons de bouteilles brisees. » Il a cité aussi les fusillades des Tuileries, et a offert pour tous ces faits des témoins qu'on a refusé d'entendre.

M. Loraux, ancien marchand de vins, boulevard Poissonnière, 16 (extrà-muros), qui demeurait en juin rue des Escouffes, 5, (1) m'a écrit sur la grande fusillade de la rue Cloche-Perche; vingt-cinq malheureux armés et non armés furent tirés de la maison 43, rue du Roi-de-Sicile. On les fit sortir un à un par la boutique d'un charbonnier, M. Batisin, rue Cloche-Perche, 16, et on les fusilla. M. Loraux cite comme témoins M. Batisin et sa femme, et la veuve Penot, même rue, 9, dont le mari fut tué devant sa porte, quoi qu'il n'eût jamais tenu un fusil.

Madame Clémentine Salmon, ex-cantinière de la 7e légion, nous a écrit une lettre qui raconte d'une façon identique ces fusillades; elle donne ensuite d'affreux détails sur l'assassinat d'un blessé qui fut arraché de son lit, traîné par les cheveux et fusillé dans la rue; un autre fut fusillé au bas de l'escalier; un autre au n° 9. Elle cite les quarante fusillés de la place Saint-Jean. Elle indique comme témoin de tous ces faits, le charbonnier et le marchand de café, rue Cloche-Perche, 8. Un garde national, témoin de ces diverses scènes, m'a adressé un petit plan explicatif des lieux où elles se sont passées; mais sa position l'empêche de se nommer.

M. Prévost, chez M. Chopin, coiffeur, rue de la Barillerie, (2)

---

(1) L'orthographe officielle est aujourd'hui rue des Ecouffes. — *Note des éditeurs.*

(2) Elle traversait la Cité du pont au Change au pont Saint-Michel; elle a été remplacée par le boulevard du Palais. — *Note des éditeurs.*

27, m'a également écrit sur la fusillade de la rue Cloche-Perche ; il cite aussi comme témoins le charbonnier et sa femme.

M. Oysil, ex-caporal à la 1re compagnie du 7e bataillon mobile, rue Thibautodé, 7, (1) vit fusiller derrière les abattoirs Popincourt, un homme sans armes. Un officier déchargea son fusil sur la tête de cet homme qui avait déjà reçu trois ou quatre blessures : c'était le 27. M. Rolland, faubourg du Temple, 123, m'a écrit sur la mort d'un prisonnier qui fut fusillé devant cette maison; une balle alla blesser à la jambe M. Boulet, qui se trouvait sous la porte et qui mourut de sa blessure. M. Rolland cite pour témoins MM. Rumilly, Tourquaty, Lecomte et tous les habitans de la maison 123, faubourg du Temple. Il me parle ensuite des fusillades de la caserne du Temple, (2) mais non plus comme témoin oculaire ; enfin, il m'adresse un mémoire sur divers assassinats de la rue de Bercy.

M. Rumilly fils, faubourg du Temple, 123, m'a écrit sur l'assassinat d'un prisonnier du faubourg du Temple, 123. Il donne des détails sur l'exécution qui se fit en trois fois : il parle aussi du coup de fusil qui atteignit M. Boulé. Il cite comme témoins M. Lerma, chirurgien-major, n. 112, en face du n. 123, et M. Touquaty qui lava le sang et les morceaux de cervelle sur le pavé.

M. Collot, rue du Cadran, 29, (3) m'écrit l'histoire d'une pauvre femme qu'il a vue à la commission de liquidation des ateliers nationaux, présenter en pleurant le livret de son fils fusillé dans un chantier de bois. Ah ! M. le procureur-général, que n'êtes-vous venu quelque fois, pendant les

(1) L'orthographe officielle était Thibault-aux-dez, altération, du reste, de Thibault-Odet. C'était la partie de la rue actuelle des Bourdonnais, comprise entre le quai de la Mégisserie et la rue de Rivoli. — *Note des éditeurs.*

(2) Dans le faubourg, près de la rue Saint-Maur. — *Note des éditeurs.*

(3) Partie de la rue Saint-Sauveur actuellement comprise entre la rue Montorgueil et la rue Montmartre. La rue Saint-Sauveur n'allait en 1848 que de la rue Saint-Denis à la rue Montorgueil. — *Note des éditeurs.*

mois de juillet, d'août et de septembre, aux bureaux du *Représentant du Peuple*, le seul endroit où les familles des insurgés pouvaient s'adresser pour ne pas mourir de faim! combien vous en auriez vu, de ces mères en deuil et de ces veuves folles de misère, qui vous racontaient l'histoire de leurs maris et de leurs enfans fusillés! Vous croyez qu'on peut rester calme au milieu de tout cela?..

Il est inutile de dire que je me suis surtout servi de ces témoignages-là pour mon enquête; quand on veut découvrir un vol, on ne s'adresse pas au voleur, mais au volé; vous comprenez bien aussi que je ne vais pas vous citer les noms des parens d'insurgés, pour les faire priver de leur droit à l'assistance; j'ai d'autres témoins, heureusement.

Je ne cite qu'à titre de renseignement une lettre de Mme M. W. sur les fusillades du Luxembourg. Cette dame, après avoir donné à la personne à laquelle elle écrit (qui n'est pas celle qui m'a transmis la lettre, bien entendu) des nouvelles de M. de Loudun, de M. Berryer, de M. Dieudonné, qu'elle appelle ses amis — de hautes relations comme on voit, affirme que 400 *forçats* ont été fusillés au Luxembourg. Ce chiffre me semble très exagéré, mais il paraît tout simple à cette dame, qui ajoute qu'il y en a encore pour plusieurs nuits.

M. Gratien, rue du Chemin-Vert, 37 bis, m'a adressé le résultat d'une enquête qu'il a faite sur les fusillades du quartier Saint-Antoine. Il cite dix hommes fusillés au pavillon d'Austerlitz et vingt-six sur l'esplanade voisine, quinze ou dix-sept en face la caserne Popincourt, dans un terrain qui touche au canal; (1) un très grand nombre rue Cloche-Perche, 16, devant la boutique d'un charbonnier. Il donne ensuite des détails très précis sur des fusillades isolées qui eurent lieu rue Saint-Paul, 26, rue Cloche-Perche

(1) Le canal n'était pas alors couvert, comme il l'est aujourd'hui, boulevard Richard-Lenoir, de la place de la Bastille à l'avenue de la République. Ce passage nous indique que la caserne devait se trouver dans les parages de l'église Saint-Ambroise. Supprimer par la pensée la trouée énorme du boulevard Voltaire. — *Note des éditeurs.*

à l'entrée de la rue Saint-Antoine, rue de Jouy, avenue Parmentier, rue des Amandiers-Popincourt, 19. (1)

M. Joseph Héry, brigadier de la garde républicaine, rue Maubuée, 25, ayant fait trois prisonniers, rue Saint-Antoine, les conduisit à la mairie où l'un fut tué par un sergent de la garde nationale, les autres meurtris de coups de crosse et de baïonnette, malgré l'opposition de M. Héry qui les conduisit à l'ambulance.

On savait déjà, par la commission d'enquête, qu'on fusillait même dans les mairies.

M. Cornille Grenier, rue Ste-Avoie, 2, (2) me donne des détails sur l'envahissement de sa maison. Bien que pas un coup de fusil ne fût parti de cette maison, le concierge, nommé Brossart, reçut deux coups de feu à bout portant au moment où il ouvrit la porte, de plus on lui brisa les jambes à coups de crosse; de baïonnette et de sabre ; il mourut au bout d'une heure : puis on tua un jeune homme qui voulait soigner ce malheureux, et on tira encore des coups de fusil dans l'escalier.

Madame Pauline Roland a entendu raconter les mêmes faits par M. Amédée Massol, médecin, qui avait soigné une des victimes.

M. Bluchette, rue du Havre, 3, à la Villette, (3) me raconte en détail l'assassinat d'Henri Adolphe, ouvrier charbonnier sur le port de la Villette; ce malheureux était encore

(1) C'était la partie de la rue du Chemin-Vert qui va actuellement de la rue Popincourt au boulevard de Ménilmontant. En 1848, la rue du Chemin-Vert n'allait que du boulevard Beaumarchais à la rue Popincourt. — *Note des éditeurs.*

(2) C'était la partie de la rue du Temple actuelle, allant des rues Saint-Merri et Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie aux rues Michel-le-Comte et des Haudriettes. La rue du Temple ne commençait qu'après celles-ci; des rues Saint-Merri et Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie à la rue de la Verrerie, se trouvait la rue Barre-du-Bec, et la percée actuelle, par laquelle la rue du Temple aboutit de la rue de la Verrerie à la place de l'Hôtel-de-Ville, n'existait pas. — *Note des éditeurs.*

(3) La Villette était dans l'enceinte fortifiée, mais ne faisait pas encore partie de Paris. Il n'y a plus de rue du Havre dans ce quartier. — *Note des éditeurs.*

malade, il sortait de l'hospice : la faim l'avait poussé dans l'insurrection. Pendant une trêve, les gardes nationaux d'Amiens tirèrent sur la barricade qu'il défendait, le prirent, le traînèrent par les pieds et lui tirèrent chacun un coup de fusil. M. Bluchette constate que la garde nationale de la Villette est étrangère à cet assassinat.

M. Eug. Laurenceot, 98, faubourg St-Denis, qui demeurait en juin rue de l'Hôtel-de-Ville, vit un malheureux qui était sorti comme curieux, arrêté par trois gardes nationaux qui lui dirent qu'on allait le fusiller. Il se jette au cou de l'un d'eux et demande grâce par pitié pour sa femme et ses deux enfans ; mais les deux autres le tirèrent par les bras et le tuèrent, et celui à qui il demandait grâce l'acheva.

M. Gourse, rue du Cygne, 17, m'écrit que, le dimanche 25, un des prisonniers du Luxembourg, ayant voulu ouvrir la fenêtre pour prendre l'air, fut atteint d'une balle par un factionnaire. Il mourut laissant un père de 80 ans. Le lundi, M. Gourse vit, sur le quai de l'Hôtel-de-Ville, vingt à vingt-cinq mobiles traîner un malheureux puis le faire tomber et lui décharger leurs armes dans le dos. Ils traînèrent ensuite son corps à l'eau. Sur le quai, une femme poussait des cris affreux ; on disait que c'était celle de ce malheureux.

M. Colins, chef d'escadron en congé, condamné à la transportation sans avoir été interrogé, m'écrit du Val-de-Grâce que son camarade de chambre reçut une balle pour s'être approché de la fenêtre, plus de trois semaines après les affaires de Juin.

M. Grielenz, rue Lamartine 12, m'écrit qu'après la bataille, derrière le Château-Rouge (1) et dans la plaine Saint-Denis, on poursuivait à coups de fusil tous ceux qui s'étaient sauvés de Paris; il y eut des femmes et des enfans tués dans cette chasse. M. Abel Aguogué, rue de Sartine, 6, (2) a vu le lundi, alors que tout était fini, le sang

---

(1) C'était à La Chapelle, hors Paris, mais dans l'enceinte fortifiée. Il y a aujourd'hui une place du Château-Rouge sur le boulevard Barbès (dix-huitième arrondissement). — *Note des éditeurs.*

(2) Il ne reste plus qu'un côté de la rue de Sartine sur la place qui s'ouvre entre la Bourse du commerce (ancienne Halle au blé) et la rue Coquillière. — *Note des éditeurs.*

encore fumant d'un prisonnier qu'on avait fusillé et jeté à l'eau malgré les cris de grâce des personnes présentes sur le quai de l'Hôtel-de-Ville.

M. Aguogué m'a adressé le résultat d'une petite enquête qu'il a faite sur les fusillades de ce quartier : cette fusillade du quai avait été précédée de sept ou huit autres semblables, sur lesquelles il me donne des détails affreux; il cite entre autres l'homme qui fut fusillé par tout un peloton de mobiles au moment où il avait fait un faux pas, et jeté à l'eau. Il me cite aussi les fusillades du pavillon d'Austerlitz, de la rue du Roi-de-Sicile, de la rue de Charenton, du faubourg Saint-Antoine, et même du palais National. Il raconte aussi que deux hommes sans armes, dans un bateau de blanchisseuses, avaient servi de point de mire à des mobiles qui tiraient sur eux comme à la cible; on voyait ces malheureux aller et venir tout éperdus, supplier et crier, et puis tomber. M. Abel Agogué offre des témoins oculaires pour tous ces faits : il cite notamment M. Millet, marchand de meubles, rue de Charenton, 72; M. Fossard, marchand de meubles, rue Traversière-Saint-Antoine.

M. Couderc, ex-lieutenant du 4e bataillon 9e légion, condamné par le conseil de guerre, ex-chef d'escouade des ateliers nationaux, m'a écrit que le 23, sa brigade se rendant sans armes au rendez-vous pour la paie, reçut une décharge de la garde nationale, dans la rue des Nonaindières. (1) Le 24, il vit des gardes mobiles de service sur le pont d'Arcole, assommer et transpercer les prisonniers qui y passaient. Il ajoute que le 26, un mobile insurgé ayant été fusillé par d'autres mobiles, sur le pont de la Réforme, (2) sa cervelle sauta sur le pavé; alors un d'eux la ramassa et la jeta à l'eau; on y jeta ensuite le corps; on voulait fusiller un pompier qui sauta dans un bateau pour la repêcher. Deux gardes nationaux, qu'il nommera au besoin, lui ont dit

---

(1) En 1848, comme aujourd'hui, l'orthographe officielle et exacte était rue des Nonnains-d'Hyères. — *Note des éditeurs.*

(2) A cette date, « nouveau nom du pont Louis-Philippe. » — *Note des éditeurs.*

avoir fusillé, après la prise du pavillon d'Austerlitz, deux enfans, l'un de dix ans, l'autre de quatorze, parce que l'un avait un pistolet.

Enfin M. Couderc raconte des détails sur son séjour au fort d'Ivry, dans une citerne de dix-sept mètres de profondeur, et nomme l'officier (je ne cite pas son nom), qui, lorsqu'on demanda de la paille, répondit qu'il allait faire feu par les ouvertures; le lendemain sept hommes étaient fous; l'un d'eux fut fusillé.

Madame C. Collard, faubourg Saint-Denis, 21, étant le 26 dans le faubourg Saint-Denis, 104, vit un convoi d'une centaine de prisonniers conduits dans la cour de Saint-Lazare, puis trois décharges retentirent; elle cite comme témoins mesdames Danjou et Dietrick. Madame Danjou, faubourg Saint-Denis, 104 bis, m'a écrit le même fait. M. Gibert, 98, faubourg Saint-Denis, me l'a également attesté.

M. Cahaigne, rédacteur de la *Commune de Paris*, m'a écrit de nombreux détails sur les traitemens que subissaient les prisonniers dans les premiers jours; il me parle de la fusillade du pavillon d'Austerlitz, à laquelle échappa un de ses amis, grâce à l'intervention de M. Denain, capitaine; enfin il ajoute que parmi les 800 cadavres qui furent déposés dans les carrières de Montmartre, il y avait des femmes et des enfans de dix à douze ans, et que parmi ceux qui étaient le plus déchirés se trouvait celui de Laroche, fusillé dans une allée, dont la tête était hachée à coups de baïonnette.

M. Serre, faubourg Saint-Denis, 182, demeurant en juin faubourg Saint-Martin, 98, m'écrit que trois hommes ont été fusillés le 25 dans la caserne Saint-Martin; que le maire et le colonel de la 5ᵉ légion se sont empressés de faire cesser ce massacre. Les trois cadavres ont été portés criblés de balles à l'hôpital Saint-Louis.

M. Emery Regnier, peintre d'histoire, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 70, a vu plusieurs insurgés fusillés sur le pont de la Réforme et jetés à l'eau après l'exécution.

M. Lamiable, rue de la Roquette, 51, m'écrit avoir vu rue Saint-Antoine trois hommes fusillés sur le trottoir, en face du nᵒ 22.

M. Carette, rue de Paris, 14, à Boulogne, m'a adressé un mémoire détaillé sur sa captivité. J'ai un grand nombre de mémoires de ce genre écrits par des détenus. Ces tortures de tous les instans décrites avec une vérité désolante sont sans doute aussi cruelles que la mort, mais je ne puis tout citer. La *Tribune de la Gironde* a publié un mémoire pareil en feuilleton; au reste les journaux ont été plus explicites sur les souffrances des prisonniers dans les casemates que sur les fusillades des premiers jours. Tous les journaux républicains ont reproduit d'après le *Représentant du Peuple* l'histoire de ce vieillard qui fut atteint d'une balle au moment où il était à genoux, occupé à prier devant une meurtrière au fort de Romainville. M. Chapel, rue Saint-Ambroise, 1, me raconte ce fait en y ajoutant un détail navrant : au moment où le coup de fusil retentit, les prisonniers saisis d'effroi entendirent ces mots : Mon Dieu, ma fille! et le pauvre vieillard tomba. Son assassin fut promu à une compagnie d'élite.

Je ne puis remplir tout le journal, je m'arrête pour aujourd'hui.

LOUIS MÉNARD.

Dans l'exemplaire du *Prologue d'une Révolution* qui appartient à la Bibliothèque de l'Institut, nous avons trouvé la lettre manuscrite suivante :

Monsieur,

Vous êtes appelé à juger le 7 avril courant une affaire de presse. L'auteur des articles incriminés est mon fils aîné, et je crois devoir vous adresser un ex : de l'ouvrage complet afin que vous puissiez en prendre connaissance et que vous ne vous trouviez pas dans l'obligation de juger un ouvrage sur quelques phrases séparées.

J'y joins un n° du j[l] *Le Peuple* qui contient le commencement des pièces justificatives, avec l'adresse des témoins, vous pourrez donc vous renseigner exactement sur les faits.

En sacrifiant quelques heures à la lecture de l'ouvrage et des pièces justificatives, vous ne ferez pas seulement un acte de justice pour éclairer votre conscience, vous ferez une bonne action.

Je dois d'abord vous dire qui je suis afin de vous renseigner sur les antécédents de mon fils.

J'habite depuis quarante ans le onzième (1) arrond[t] où je suis propriétaire de plusieurs maisons pour lesquelles je paye plus de 1.500 fr. d'impôt foncier; Depuis quarante ans, j'ai été constamment libraire, m[d] de papiers en gros et Banquier ou plutôt escompteur ; les renseignements que vous pouvez avoir sur moi sont faciles ; ma position indique assez que je ne suis pas, que je ne puis pas être un destructeur de la propriété, que mon fils n'est pas, ne peut pas être un destructeur de la propriété.

Mon fils, comme ses frères, habite et a toujours habité dans ma maison, et je puis dire avec orgueil que sa conduite ne peut redouter aucun examen.

Mon fils n'est pas homme politique, il n'est pas journaliste, il est historien; sous le titre de *Prologue d'une Révolution*, il a écrit l'histoire de Février à Juin, et s'il est coupable pour ce fait, *je suis son complice*, car comme vous, sans doute, monsieur, je me suis longtemps refusé à croire aux crimes commis à la suite de l'insurrection de Juin; mais lorsque j'ai appris de la bouche même d'un soldat, avec lequel je me trouvais en relation d'affaires, qu'il avait fusillé des prisonniers par ordre de son officier, lorsqu'il me l'a affirmé malgré toute l'horreur que je ne pouvais cacher; lorsque des amis, des hommes honorables, m'ont assuré *avoir vu* des exécutions de prisonniers, oh alors, je n'ai plus douté, et j'ai dit à mon fils, que s'il écrivait, il fallait dire la vérité quoiqu'il arrivat.

---

(1) Il comprenait, avons-nous dit, les quartiers du Luxembourg, de l'Ecole de Médecine, du Palais de Justice et de la Sorbonne, qui appartiennent maintenant aux sixième, premier et cinquième arrondissements. La mairie était rue Garancière. — *Note des éditeurs.*

J'ai vû les documents qui ont servi à son histoire et je puis affirmer qu'il n'a pas assombri le tableau, au contraire.

Dans la position d'accusé que l'on fait à mon fils, il s'agit donc de savoir, si l'on doit flétrir l'homme courageux qui dénonce à ses concitoyens des crimes inconnus jusqu'ici, ou si l'on doit sévir contre les auteurs de ces crimes, ou les livrer au mépris.

Si mon fils avait pour juges les ordonnateurs ou les exécuteurs de ces crimes, il serait condamné d'avance, mais quelle que soit votre opinion politique, Monsieur, vous penserez comme moi, j'en suis certain.

J'ai l'honneur d'être Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Ménard,

propr[re], 3, place Sorbonne.

P. S. — Si les pièces justificatives ne vous paraissent pas suffisantes et que vous désiriez d'autres renseignements, je vous prie de m'assigner un rendez-vous chez vous, je m'y rendrai avec des pièces originales ; seulement, le jour du jugement étant très rapproché, vous me rendriez service, en vous réunissant avec d'autres jurés pour cette entrevue.

Il est très vraisemblable que cette lettre fut copiée à plusieurs exemplaires et envoyée à chacun des jurés. La signature seule semble autographe.

Le procès fut appelé devant la Cour d'assises de la Seine à l'audience du 7 avril 1849.

Les prévenus demandèrent l'audition d'un certain nombre de témoins.

Le citoyen Meynard de Franc, avocat général, fit opposition.

Comment en effet pour un aussi grand nombre de faits qui sont énoncés faire assigner des témoins ? Il s'agit des événements de Rouen, il s'agit des déplorables événements

de Juin. On attaque toutes les légions de la garde nationale de Paris, toutes les légions de la garde nationale de la banlieue. *(Signes de dénégation au banc de la défense.)*

Nous vous l'avons dit, Messieurs, nous sommes les premiers à regretter que la preuve ne puisse être faite. Mais les allégations sont si nombreuses, portent sur des points si différents, que n'ayant pas été avertis nous-mêmes des faits sur lesquels on nous doit spécialement faire entendre des témoins, nous n'avons pu faire entendre des témoins contradictoires. Nous persistons donc à repousser l'audition des témoins.

La défense déposa des conclusions auxquelles il fut ainsi répondu par la Cour :

La Cour,

Considérant qu'en matière de poursuite des délits commis par la voie de la presse, les lois obligent le ministère public à énoncer dans la citation les écrits et les délits, objets de la poursuite, mais non à spécifier les éléments de culpabilité qu'il entend faire valoir, lesquels peuvent résider soit dans la nature et les termes des imputations de faits, soit dans les rapprochements, comparaisons et déductions dont se composent les écrits incriminés ;

Considérant que la loi a autorisé la preuve des faits imputés et a organisé le mode de cette preuve pour le délit seul de diffamation, qui consiste essentiellement dans l'imputation de faits ;

Qu'elle a même restreint cette autorisation aux diffamations poursuivies sur la plainte de personnes déterminées, ayant agi dans un caractère public, et aux faits relatifs à leurs fonctions ;

Qu'en présence de cette disposition exceptionnelle et restrictive, dans le silence de la loi à l'égard des autres délits, Duchêne et Ménard, inculpés de délits autres que celui de diffamation, ne sauraient être admis à la preuve de la vérité des faits énoncés dans les écrits incriminés, et qui ne sont point imputés à des individus déterminés ;

Dit qu'il n'y a lieu de lire la liste des témoins assignés à la requête de Duchêne et Ménard et qu'il sera passé outre aux débats.

Après que M. Madier de Montjau eut terminé sa plaidoirie, Louis Ménard prononça quelques paroles; il protesta contre l'interdiction qui lui était faite de produire ses témoins.

Je n'insisterai pas, dit-il ensuite. J'ajouterai seulement quelques observations. Le citoyen avocat-général a voulu insinuer que le citoyen Duchêne s'était rendu plus coupable que moi en donnant la publicité à mon œuvre. Je viens déclarer ici que s'il y a un coupable, il n'y en a qu'un et ce coupable, c'est moi.

Cette publication n'était pas destinée à paraître en feuilleton; elle était composée avant la fondation du journal le *Peuple*. Le hasard seul, des circonstances tout à fait imprévues firent publier sous cette forme un travail qui ne devait paraître que sous forme de livre tel que vous l'avez reçu.

Enfin, je dois à mon honneur de vous dire, citoyens, le motif pour lequel j'ai révélé ces faits. J'ai cru devoir les faire connaître à la bourgeoisie, dont ils étaient ignorés, tant on avait mis de passion à les lui travestir.

Vous avez lu vous-mêmes ces atrocités racontées par certains journaux; on ne parlait que de mobiles hachés, lardés à coups de baïonnettes; de têtes de soldats sciées ou servant à faire des lampions, autour desquels on dansait en chantant cet air si connu : *des lampions! des lampions!* Ces bruits colportés dans les casernes excitaient des enfants de quinze ans à la vengeance, et ils se disaient : contre un ennemi véritable il y a des lois à respecter, mais avec des gens pareils il n'y a qu'à fusiller.

C'est dans ces circonstances où il y avait péril à dire la vérité sur tous ces faits, mais où l'utilité de cette vérité était en raison même du péril, que je les ai publiés. J'ai eu le

premier ce courage, et je m'en félicite, et je m'en glorifie.

Il ne me reste plus qu'une chose à vous dire, citoyens : mon père, qui ne partage pas mes opinions politiques, ne voulait pas croire à ces fusillades. Il n'a voulu y croire que lorsqu'un témoin oculaire, en qui il avait pleine confiance, est venu lui attester tout ce qui s'était passé à la caserne de Reuilly.

Alors il m'a dit: — Eh bien! publie, publie toutes ces horreurs, c'est le meilleur moyen d'empêcher leur retour.

Et je me suis mis à l'œuvre.

M. le procureur-général vous a dit que je n'avais pas fait de l'histoire, mais un pamphlet. Je prétends avoir fait de l'histoire, attendu que j'ai toujours et tout puisé aux sources officielles, et plus particulièrement au *Moniteur*. Pour ce qui est du pamphlet, il peut se faire que je me sois servi d'expressions énergiques, répondant à mon indignation. Je suis bien convaincu que si l'avocat-général avait été témoin comme moi des douleurs de ces femmes malheureuses qui venaient au *Représentant du Peuple* nous demander quelques sous pour acheter du pain ; de ces femmes qui ont perdu leurs maris, sans peut-être qu'ils soient morts, mais elles n'en ont point de nouvelles et n'en auront peut-être jamais !...

Il y en a plus de douze cents encore à cette heure dans le douzième (1) arrondissement qui ne savent pas si elles sont veuves. Eh bien ! si le citoyen avocat-général eût assisté aux scènes de désolation de ces femmes et de ces enfants, il se serait servi d'expressions encore plus vigoureuses que les miennes.

Qu'on ne m'accuse pas d'avoir excité à la haine des citoyens les uns contre les autres. Chaque jour le citoyen

---

(1) Il comprenait nommément les quartiers du Jardin des Plantes, de Saint-Jacques, de l'Observatoire et de Saint-Marcel, qui appartiennent aujourd'hui aux cinquième, quatorzième et treizième arrondissements. La mairie était rue Saint-Jacques. — *Note des éditeurs.*

avocat-général excite à la haine contre la classe des parricides et des voleurs ; moi, j'ai excité à la haine contre la classe des assassins, et plus encore surtout à la haine contre ceux qui, dans une position élevée, ne savent que donner des ordres impitoyables.

La réponse du jury fut affirmative sur les deux premiers points, négative sur le troisième, qu'avait d'ailleurs abandonné l'accusation.

L. Ménard et G. Duchêne furent condamnés, le premier à trois ans, le second à quinze mois de prison, et tous deux solidairement à 10.000 francs d'amende.

DANIEL HALÉVY

TABLE DE CE CAHIER

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour deux mille exemplaires de ce dix-huitième cahier le mardi 28 juin 1904.

Le Gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé et tiré au tarif des ouvriers syndiqués.

IMPRIMERIE DE SURESNES (ED. GRENIER, directeur), 9, rue du Pont. — 8999

277.

XVI

CAHIERS DE LA QUINZAINE, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement.

Nos Cahiers sont édités par des souscriptions mensuelles régulières et par des souscriptions extraordinaires ; la souscription ne confère aucune autorité sur la rédaction ni sur l'administration ; ces fonctions demeurent libres.

Nos Cahiers paraissent par séries; une série paraît dans le temps d'une année scolaire, d'une année ouvrière, d'octobre-novembre à juin-juillet; l'abonnement se prend pour une série.

Le prix de l'abonnement est de vingt francs pour la série. Nous acceptons que nos abonnés paient leur abonnement par mensualités de deux francs.

Pour tout changement d'adresse envoyer soixante centimes, quatre timbres de quinze centimes.

Nous engageons nos abonnés de certains pays à nous demander un abonnement recommandé ; *le prix de l'abonnement* recommandé *est de vingt-cinq francs pour la série; tous les cahiers de l'abonnement recommandé sont empaquetés à part et* recommandés *à la poste ; la recommandation postale, comportant une transmission de signature, garantit le destinataire contre certains abus.*

L'abonnement ordinaire cesse de fonctionner pour chaque série au plus tard le 31 décembre qui suit l'achèvement de cette série; ainsi du premier juillet au 31 décembre 1903 on pouvait avoir pour vingt francs les vingt-deux cahiers de la quatrième série complète.

A partir du premier janvier qui suit l'achèvement d'une série, le prix de cette série est porté au moins au total des prix marqués; ainsi depuis le premier janvier 1904 la quatrième série se vend trente-cinq francs.

M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, reçoit pour l'administration et pour la librairie tous les jours de la semaine, le dimanche excepté, — de huit heures à onze heures et de une heure à sept heures.

M. Charles Péguy, gérant des cahiers, reçoit pour la rédaction le jeudi soir de deux heures à cinq heures.

Adresser à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement, toute la correspondance d'administration et de librairie : abonnements et réabonnements, rectifications et changements d'adresse, cahiers manquants, mandats, indication de nouveaux abonnés. N'oublier pas d'indiquer dans la correspondance le numéro de l'abonnement, comme il est inscrit sur l'étiquette, avant le nom.

Adresser à M. Charles Péguy, gérant des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement, la correspondance de rédaction et d'institution. Toute correspondance d'administration adressée à M. Péguy peut entraîner pour la réponse un retard considérable.

XVI.

L'an mil neuf cent quatre, le *vingt-cinq juin;*

A la requête de M. l'abbé Dissard, Chanoine de la Cathédrale demeurant à Laval. Avenue de la Gare.

Pour lequel domicile est élu à Paris rue de la Banque n° 1 en l'étude de Me Pierre Launay avoué près le Tribunal Civil de la Seine.

J'ai, Georges Michou, Huissier près le Tribunal de 1re Instance de la Seine, séant à Paris, y demeurant, Rue du Faubourg Poissonnière, N° 25, soussigné. Soussigné, donné assignation à Monsieur Charles Péguy propriétaire-gérant des « Cahiers de la quinzaine — cahier de courriers » aux bureaux du dit périodique à Paris, 8 rue de la Sorbonne, où étant et parlant à la propriétaire de la maison chargée de recevoir ainsi déclaré

Et à autres par copie séparée

A comparaître le *mercredi six Juillet 1904* a l'audience et par devant Messieurs les President et Juges composant la *9e chambre* correctionnelle du Tribunal Civil de la Seine, seant à Paris au Palais de Justice, *onze heures* du matin, pour

Attendu que dans son numéro de Mars mil neuf cent quatre publié fin mars 1904, portant la mention : « Douzième cahier de la cinquieme serie » : le periodique dit Cahiers de la quinzaine, cahiers de courriers a, sous la signature de M. Felicien Challaye publié un article diffamatoire pour le requerant; — le dit

article intitulé « la France vu de Laval » commençant par ces mots « Vers la psychologie d'une petite ville » et finissant par ceux-ci « ... les hypocrisies de Laval-la-Morte ».

Attendu en effet qu'au cours de cet article et à diverses reprises, l'auteur de l'article incriminé s'est livré a des imputations calomnieuses à l'égard du requérant et l'a accusé de se livrer à l'inconduite.

Attendu que notamment et dans un passage consacré au « Journal de Laval et de la Mayenne » (page 31 du fascicule susvisé) l'auteur faisant allusion à une prétendue collaboration du requérant à ce journal, a publié les lignes suivantes : « celui qui y écrit (dans le Journal de Laval) sous un speudonyme les articles de haute phylosophie politique est un chanoine bien connu à Laval pour l'audace de ses idées et la liberté de sa conduite », — Que dans le même passage et neuf lignes plus bas, sous forme incidente et dans le but évident de préciser encore ses allusions l'auteur a ajouté ces mots : « le Journal de Laval annoncait avec joie qu'un de ses meilleurs amis, le chanoine D... venait de recevoir la bénédiction du Pape » ; Que ce fait materiellement exact ne pouvait permettre aucun doute sur la personnalité du requerant visée dans le dit article.

Attendu que de plus et en continuant toujours le même ordre d'idées l'auteur a imprimé plus loin (page 39) le passage suivant : « Tout le monde croit à Laval que la supérieure du — (ici le nom imprimé de l'un des couvents de la ville) — a pour ami très intime le chanoine républicain qui écrit au Journal de Laval. Un jour, paraît-il, des jeunes gens l'ont surpris étant le...

(le couvent sus-visé) à trois heures du matin; ils l'ont attaqué a coups de baton et meurtri au point qu'il dût garder trois jours la chambre ».

Attendu que de telles allégations et le reproche de se livrer à l'inconduite déjà préjudiciables et outrageants pour tout particulier prennent un caractère de gravité tout special lorsqu'ils s'adressent à un ecclésiastique.

Attendu que vainement le requerant a, par exploit de Pechin huissier à Paris en date du vingt-neuf avril 1904 sommè M. Péguy, propriétaire-gerant des « Cahiers de la quinzaine » d'avoir à rétracter ses imputations.

Attendu que celles-ci sont de nature à porter atteinte à l'honneur et à la consideration du requérant et lui ont causé un préjudice moral dont il lui est dû réparation ;

Attendu au surplus que ces imputations constituent le délit de diffamation prévu et puni par les art. 29, 32, 42, 43, 44, 45 et 60 de la loi du vingt neuf juillet 1881 sur la presse.

Attendu qu'aux termes de l'art. 43 de la dite loi, lorsque les gérants sont en cause, les auteurs doivent être poursuivis comme complices.

Par ces Motifs,

S'entendre M. Charles Peguy, faire application des peines édictées par les art. 32, 42, 43, 44, 45 de la loi du vingt-neuf juillet 1881 sur la presse.

Et pour le préjudice causè s'entendre M. Péguy et M. Challaye condamner solidairement à un franc de dommages-intérêts ;

Voir ordonner en outre et ce également à titre de dommages-intérêts l'insertion du jugement à intervenir,

en première page du plus prochain numéro du Journal « Les Cahiers de la Quinzaine » ainsi que dans deux journaux de Paris et deux journaux de la région du domicile du requérant, au choix de ce dernier.

S'entendre M.M. Peguy et Challaye condamner conjointement et solidairement au montant des frais de ces insertions sur simple production des numéros justificatifs des dites insertions.

S'entendre en outre condamner sous la même solidarité aux dépens ;

Voir ordonner la contrainte par corps tant pour le recouvrement des dommages intérêts et frais d'insertions que des dépens

Sous toutes réserves

Et je lui ai parlant comme dessus laissé cette copie sous enveloppe fermée ne portant d'autre indication, d'un coté, que les nom et demeure de la partie, et de l'autre, que le cachet de mon étude apposé sur la fermeture du pli le tout conformément à la loi.

Coût : dix francs sauf dus.

Timbre spécial copie deux feuilles à 1.20, soit 2.40 c^es^

Sept mots nuls.

Signé : Michou

SUPPLÉMENT A LA TABLE DE CE CAHIER

Les distributions de prix vont commencer dans les établissements d'enseignement ; aussi longtemps que cette institution subsistera, mieux vaut distribuer de bons cahiers que de mauvais livres ; nous laissons à nos abonnés le soin de parcourir leurs collections et de décider quels cahiers sont à distribuer en prix dans les établissements où ils ont quelque part de l'administration ; nous leur demandons seulement d'y penser, de n'oublier pas que tout occupés à fabriquer ces cahiers nous comptons beaucoup sur nos amis et sur nos abonnés pour en opérer la distribution.

Je serai aux cahiers tous les jeudis des vacances, de deux à cinq heures, sauf pendant vingt-huit jours, du premier au vingt-huit août ; je demande à ceux de nos abonnés qui passeront par Paris de vouloir bien venir causer quelques instants avec nous ; le grossissement croissant de nos cahiers élimine automatiquement ces anciens comptes rendus que je faisais, plus personnels, plus familiers, plus prochains ; raison de plus pour donner dans une conversation ces renseignements que je n'ai plus ni le temps ni la place de donner ici.

Pour savoir ce que sont les Cahiers de la Quinzaine, *il suffit d'envoyer un mandat de trois francs cinquante à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement. On recevra en spécimens six cahiers de la deuxième, de la troisième et de la quatrième série.*

Nous mettons ce cahier dans le commerce; dix-huitième cahier de la cinquième série; nous le vendons quatre francs.

DIX-NEUVIÈME CAHIER DE LA CINQUIÈME SÉRIE

JÉROME ET JEAN THARAUD

les hobereaux

HISTOIRE VRAIE

CAHIERS DE LA QUINZAINE
paraissant vingt fois par an
PARIS
8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

Nous prévoyons que le premier cahier de la sixième série, paraissant le dimanche 2 octobre prochain, sera le *catalogue analytique sommaire de* nos *cinq premières séries;* nous demandons à nos abonnés, de même que nous pensons dès aujourd'hui à préparer l'établissement de ce catalogue, de penser, pour leur part, à en préparer la distribution utile; c'est-à-dire que nous leur demandons, pendant l'achèvement de cette cinquième série, de chercher et de nous indiquer à qui nous pourrons utilement envoyer ce *catalogue analytique sommaire,* comme nous envoyons nos *vient de paraître;* pour savoir ce qui aura paru dans les cinq premières séries des cahiers, il suffit d'envoyer dès aujourd'hui son nom et son adresse à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement ; on recevra en octobre notre *catalogue analytique sommaire;* pour faire savoir à quelqu'un ce qui aura paru dans les cinq premières séries des cahiers, il suffit d'envoyer dès aujourd'hui à M. André Bourgeois le nom et l'adresse de la personne à qui on s'intéresse; avertir en même temps cette personne; elle recevra en octobre notre *catalogue analytique sommaire.*

Nous demandons particulièrement à nos abonnés d'utiliser les déplacements des vacances pour nous chercher des abonnés nouveaux.

à notre ami Pierre Baudouin

les hobereaux

à la mémoire de monsieur Jean de Monéis

— A table, messieurs, à table !

La table du curé de Villefaignes était célèbre dans le pays : quatre fois par an, aux grandes foires, il rendait aux hobereaux, qui venaient vendre leurs bœufs, les dîners qu'il en avait reçus.

La servante posa devant lui trois chapons qu'il distribua, pour les découper, à ses hôtes.

— A vous, monsieur Dagoury... A vous, Jean... A moi cet eunuque !

Les bêtes, ouvertes en un tour de main, épandirent dans les assiettes les truffes qui tendaient à crever leurs peaux dorées.

Les hobereaux étaient partis le matin, de bonne heure, à cheval; ils avaient bataillé dans les auberges avec les bouchers; il était plus de deux heures : les chapons étaient à point, ils mangèrent.

— Dieu merci, dit l'ecclésiastique, toute crainte de guerre est écartée.

— Ma foi, je le regrette, répondit Jean de Vivans. Les Prussiens méritaient une leçon... Vous avez lu *le Conservateur ?...*

Du Landier s'étonna d'entendre parler de guerre. Il vivait à trente kilomètres du bourg, comme un loup, dans une bicoque où n'arrivait jamais ni un journal, ni une lettre.

— Vraiment... l'Empereur ?...

Il agitait sa tête couverte de cheveux grisonnants, bien qu'il fût jeune, d'un mouvement nerveux pour chasser les sons de sa gorge, car il bégayait.

— ...l'Empereur a voulu déclarer la guerre ?...

Les convives éclatèrent de rire :

— Mais tous les paysans savent ça... Et ton loup ?...

Du Landier adorait les bêtes : il avait dressé un louveteau qu'il avait mis dans sa meute.

— Son loup ! répondit des Borgnes. Nous chassions ensemble, jeudi matin. Nous lançons... Nous avons un défaut... Nous arrivons sur les chiens. Du Landier laisse tomber son manteau... son loup se jette dessus et le met en pièces... Je lui dis : « Prends garde à ton loup, il te fera comme à ton manteau. »... Impossible de retrouver le pied... Nous rentrons... Dans la cour, du Landier se penche pour rattacher son soulier... son loup se

jette sur lui, le mord au bras... mon fusil était armé...

— Il ne m'aurait pas fait de mal, dit du Landier qui regrettait son loup.

— Savez-vous, s'écria Montcharmin, que la Sicotière a une fille ?

— Allons donc ! fit le curé, j'aurais bien juré que j'en aurais une avant lui.

— Le Sourd m'avait prêté des terriers... Je passe chez la Sicotière... Nous lâchons les terriers dans sa garenne... Un coup de fusil... La Sicotière lève son chapeau... « Nom d'un chien, c'est une fille !... » Le diable m'emporte si je savais ce qu'il voulait dire. Sa femme accouchait quand nous étions partis et il avait dit à son garde : « Un coup de fusil si c'est une fille, et deux si c'est un garçon. »

— On naît, on meurt, dit gaiement Jean de Vivans... Notre pauvre oncle du Deffends vient de passer l'arme à gauche. Depuis des mois, pincé par la goutte, il ne remuait ni pied ni patte... Notre pauvre tante se réjouissait. Il ne pouvait plus faire de fredaines. Mais l'oncle gardait sa dernière carte... Un soir de la semaine passée la goutte le quitte. Il monte à cheval, court à Bergerac, joue toute la nuit, perd tout ce qu'il a, remonte à cheval. La pluie tombait. La goutte le prend. La douleur le tord. Il enfonce, long comme ça, ses éperons

dans Péchard... la bête s'effare, le jette la tête la première dans un bourbier. On l'a retrouvé le lendemain, planté dans la tourbe comme un pieu.

— Sacré Léonard ! dit Montcharmin.

Les cris des cochons châtrés dans un coin du champ de foire, les meuglements des bœufs qui passaient, des braiements d'ânes, des claquements de sabots, une complainte, des rires, des jurons de paysans attablés en face du presbytère dans l'auberge, une musique de chevaux de bois, le piston d'un arracheur de dents orchestraient ces propos.

Les plats se succédaient nombreux, copieux, irréductibles. Rassasiés, les convives mangeaient toujours. La face du curé flambait. Montcharmin suivait de ses yeux, allumés par le vin, au fond de la cuisine, la métayère qui aidait la servante.

— Minette, l'eau-de-vie !... cria le curé.

Le maire porta la santé de l'Empereur, Jean de Vivans celle de l'Impératrice. Son frère s'approcha d'une fenêtre ouverte sur les champs. Le silence d'un jour d'été enveloppait les prés, les landes, les haies plantées de grands arbres qui donnent à cette région du Périgord le caractère d'une forêt, bien que les grands bois y soient rares.

Un homme accourait vers le village à travers champ. Vivans reconnut Plus-Petit, le porteur de dépêches, qui avait hérité ce surnom de son grand-

père, le plus petit de quatorze enfants. Il se hâtait, sautant les haies, traversant les blés noirs, disparaissant dans les chemins creux ; il apparut derrière le mur du verger.

— Plus-Petit ! annonça Vivans.

Les hobereaux se turent, anxieux comme des gens qui n'emploient le télégraphe que pour expédier des nouvelles de mort.

— Du nouveau, monsieur Pierre; monsieur le maire est là ?

Dagoury se leva de table. Plus-Petit lui tendit un pli de la sous-préfecture. Le maire l'ouvrit, le parcourut des yeux.

— Messieurs, la guerre !

Les hobereaux se levèrent, entraînant la nappe et la vaisselle.

Après une seconde de stupeur, ils furent saisis d'une triomphante joie. Pierre de Vivans et des Borgnes empoignèrent Dagoury par les cuisses, le soulevèrent au bout de leurs bras ; Montcharmin embrassait la métayère ; du Landier, complètement ivre, pleurait; le curé versait à boire.

Tous criaient :

— Vive l'empereur !

— Lâchez-moi, dit le maire, je vais faire battre le tambour !

— Et moi sonner les cloches, dit le curé.

Des Borgnes et du Landier le suivirent.

A la fenêtre, Jean de Vivans criait : « La guerre ! la guerre ! » du ton dont il annonçait : « Un lièvre ! un lièvre ! » à la chasse.

Les paysans, les bêtes, s'arrêtaient, l'auberge dégorgeait ses buveurs. Les sons de la cloche s'épandirent sur le bourg, accompagnés par les roulements du tambour, le piston de l'arracheur de dents qui jouait *Partant pour la Syrie,* les cris des paysannes courant après leurs bêtes effarées.

Jean de Vivans monta dans le grenier du presbytère, prit un drapeau, sortit dans la rue. Des jeunes gens l'entourèrent, criant : « Vive l'empereur ! » La bande fit le tour du village.

Sur le champ de foire, du haut de la voiture de l'arracheur de dents, Jean de Vivans harangua les paysans : le bruit du piston couvrait sa voix.

Les gens s'attelèrent à la voiture dorée, qui reflétait dans ses glaces Vivans appuyé à son drapeau, la traînèrent autour du champ de foire.

Devant l'auberge, Jean voulut descendre : on le porta en triomphe.

— Vive monsieur de Vivans ! Vive l'empereur !

Il monta sur une table, recommença de parler. On se pressait pour l'entendre dans l'auberge enfumée. On montait sur l'évier, sur les portes. Vivans se grisait de ses paroles et de cette passion

que sa voix dégageait peu à peu des forces endormies de cette foule... Il évoquait le premier Empire, les triomphes du second, l'Italie, la Crimée.

Un soir pourpre couvrait la campagne de gloire. Les sons ne sortaient plus de sa gorge éraillée. Les paysans commençaient de revenir chez eux, emportant par les chemins silencieux des souvenirs de triomphe et la certitude de la victoire.

Des Borgnes, Montcharmin, du Landier, d'autres hobereaux accourus dans le bourg à la nouvelle, le félicitèrent.

— Oui, oui ! dit Jean de Vivans, nos paysans sont lents à s'émouvoir, mais quand ils sont partis...

— C'est comme le chêne, dit le curé : c'est long à prendre, mais ça brûle bien.

— Partons, dit Pierre.

Ils passèrent à l'écurie, firent seller leurs chevaux.

Les hobereaux se séparèrent. Du Landier courait sur son tarbais efflanqué, retrouver les merles, les geais, les perdrix, les cailles, les tourterelles qui peuplaient l'unique étage de sa maison en ruines; Montcharmin fouettait la haridelle de son tapecul, crotté par toutes les boues de l'hiver, pour éviter les foudres de la maritorne, qui lui dispensait sa cuisine et ses amours.

Des Borgnes s'enfuyait vers le grenier, où il

dessinait sur de grandes feuilles de papier, avec des encres de couleurs diverses, les arbres généalogiques des familles nobles du pays.

Les Vivans continuèrent leur route seuls; leurs chevaux dépassaient les paysans qui s'égrenaient le long de la route et les saluaient au passage. Les frères disaient : « Bonsoir, bonsoir », appelant par leurs noms les gens qu'ils connaissaient tous.

A la côte de la Barde, quand leurs chevaux prirent le pas, Pierre, qui n'avait pas encore parlé, dit à Jean :

— Je m'ennuie ici, il faut profiter de l'occasion. Je m'engage.

— T'engager ! et notre mère ?...

— Tu restes, toi.

Jean rougit, comme si les paroles de son frère enfermaient un reproche; il ne pouvait faire un soldat, étant boiteux. Son ivresse se dissipa. Pierre avait raison de partir; il allait vivre, voir des champs de bataille, traverser l'Allemagne, connaître la gloire ! Leurs chevaux s'étaient remis au trot; Jean de Vivans répondait à peine au salut des métayers. Leurs chevaux traversaient leur domaine, le terrain réservé de leurs chasses. Une perdrix, suivie de ses petits, traversa la route, des lapins se terrèrent dans un fossé, un faisan s'envola sous le nez de leurs chevaux. Ces bêtes ne

purent distraire Jean de sa méditation mélancolique.

— Allons, pas de tristesse, lui dit Pierre. Nous ne pouvons partir tous les deux. Il en faut bien un ici... C'est assez que je parte pour notre honneur.

Jean haussa les épaules ; il se rappelait le rôle qu'il avait tenu l'après-midi dans le bourg, le drapeau promené sur le champ de foire, le char sur lequel on l'avait traîné, la table de l'auberge sur laquelle il était monté... Il arrêta son cheval d'un coup de rênes :

— Un bavard, s'écria-t-il, un avocat ! Voilà ce qu'on dira de moi.

— Allons donc, répondit Pierre. On sait bien que ce n'est pas la peur qui te retient ici.

— On ne saura rien, répliqua Jean, entêté ; je serai celui qui n'est pas parti.

Il enleva son cheval d'un coup d'éperon ; Pierre se lança derrière lui, le rejoignit à l'entrée d'une large allée de châtaigniers, labourée par la roue des charrettes, au point le plus élevé de la route que les paysans appellent « Quatre-Vents ». La campagne noire derrière eux rougeoyait au couchant d'une lumière attardée. Du haut de leurs chevaux massifs, les hobereaux dominaient le pays.

Ils s'engagèrent sous les châtaigniers. Le pas clair de leurs chevaux s'assourdit dans l'allée, où

l'ombre des arbres entretenait une humidité d'hiver, même au cœur de l'été.

Ils trouvèrent leur mère dans le petit salon, près du feu : madame de Vivans avait toujours froid. Une lourde couronne de cheveux noirs penchait sa tête sur un métier à tapisserie; elle leva sur ses fils son visage au teint de rouille, éclairé par des yeux fiévreux.

— Vous arrivez bien tard, mes enfants.

— Vous connaissez la nouvelle ? demanda Pierre.

— Je sais... Mais je n'aime pas vous savoir sur les routes quand le soleil est couché...

— Comment les gens ont-ils appris la guerre ? demanda-t-elle après un silence.

— Avec enthousiasme, répondit Pierre.

— Oui, on m'a dit... Vous n'y êtes pas étranger, Jean... On vous a traîné, paraît-il, dans une voiture de charlatan...

Elle retroussa ses lèvres sur ses dents en ruines.

— Je doute que cette guerre nous apporte rien de bon, reprit-elle en regardant le haut portrait d'un officier de marine accroché au mur, mais les aventuriers qui ont pris la place de nos princes...

Un domestique annonça que le dîner était servi; il ouvrit la double porte, et levant au bout de son bras un candélabre dont une seule bougie était allumée, précéda madame de Vivans, qui donnait le

bras à Jean. La bougie éclaira la rampe de bois d'un escalier, le cuivre d'une trompe dans le vestibule, des lignes, l'armoire à fusils... Sa lumière glissa sur le parquet ciré d'une longue pièce nue, éclairée sur les côtés par de hautes fenêtres aux vitres verdies par la nuit.

Derrière eux, Pierre faisait craquer sous ses bottes le plancher bossué, vallonné, disloqué par l'humidité.

Ils s'assirent au bout de la longue table qui n'était couverte d'une nappe qu'à l'extrémité la plus rapprochée du feu. Le papier où l'on voyait représentée l'histoire de Joseph, décollé par larges places, n'était plus retenu au mur que par les trophées de cerfs, de loups et de sangliers; et la pièce eût été parfaitement morte si l'écluse du moulin ne l'eût remplie de la vie bruissante de son eau.

Les jeunes gens étaient silencieux. Pierre se demandait comment il annoncerait son départ à sa mère. Madame de Vivans dominait ses fils d'une autorité qui ne s'était jamais détendue; ils étaient toujours pour elle des enfants, elle ordonnait jusqu'aux plus minces détails de leur vie : la forme de leurs souliers, la couleur de leurs cravates.

Jean pensait au déjeuner tumultueux du curé, à la surprenante nouvelle qui l'avait grisé et qui n'éveillait plus en lui que le désespoir d'être boiteux.

Jamais il n'avait senti comme ce soir la gravité d'un misérable accident d'enfance :

Une querelle, là, tout près, sur la terrasse, avec son frère ; Pierre l'avait poussé, il était tombé du haut du mur dans le pré. Il s'était cassé la jambe, et ce misérable médecin n'avait pas été capable de réussir une opération de rien ! Quarante jours dans un lit pour s'apercevoir en se levant qu'il était estropié pour la vie !

— Eh bien ! Jean, fit madame de Vivans, vous ne dites plus rien, vous avez trop bavardé avec les paysans...

— Il n'y avait donc pas dans tout le pays un rebouteux capable de remettre ma jambe ! Cette brute de médecin...

— Sois donc raisonnable, dit Pierre, nous ne pouvons partir tous les deux, ta jambe n'y est pour rien.

— Vous partez ! demanda madame de Vivans, dont le visage jauni devint terreux.

— Évidemment ! il part, vous ne voudriez pas qu'il se terrât ici, quand tous nos paysans sont à l'armée.

Madame de Vivans regarda Jean avec hauteur :

— Je vous prie de changer de ton...

Emprunté dans une vieille redingote à Pierre, un nœud blanc remonté sur son cou mal rasé, le domes-

tique promenait autour de la table des pièces d'une argenterie lourde et dépareillée.

Madame de Vivans se taisait irritée qu'un de ses fils eût pris une décision grave sans lui avoir, d'abord, demandé son avis. Et la tristesse de l'heure présente se confondait avec des tristesses anciennes. Elle songeait à d'autres départs : son mari était, il y avait longtemps, dans cette même salle, à la place de Pierre. Sa voix pareille à celle de son fils se mêlait au bruit de cette eau qui semblait ruisseler sous le plancher. Les mêmes têtes de cerfs, de loups et de sangliers accrochées au mur écoutaient leurs entretiens avec leurs oreilles immobiles et regardaient de leurs yeux de verre ces veillées mélancoliques.

Des tristesses qu'elle avait cru mortes revenaient s'asseoir à cette table, avec l'allure familière d'êtres qui n'avaient jamais disparu, mais rôdaient autour de cette maison, attendant l'heure de rentrer.

Pierre demanda à son frère :

— A quoi songes-tu ?...

Jean répondit avec une malignité inconsciente :

— A cette jambe maudite.

Pierre furieux, s'écria :

— Je donnerais mes deux jambes pour te raccommoder la tienne et mes deux bras aussi, et ce départ à l'armée, mais, jour de Dieu, ne me parle plus de ta jambe, ne m'en parle plus !

Pendant quelques minutes, personne ne parla plus.

Madame de Vivans rompit le silence :

— Je suis vieille, mes enfants...

Pour ses fils elle avait toujours été vieille. Ils ne comprirent pas à quelles réflexions secrètes répondaient ses paroles. Elle continua de sa voix éteinte, à laquelle la fièvre de ses yeux donnait une couleur passionnée :

— Quand votre père est parti pour la Crimée, nous étions, lui et moi, dans cette salle... Vous étiez couchés... Nous sommes restés là jusqu'à deux heures du matin...

Le bruit sec d'une noix que Jean brisa dans ses doigts, car on mangeait encore des fruits d'hiver, éclata comme un coup de fusil en forêt.

Pierre posa sa serviette sur la table.

— Je ne la plie pas ce soir...

Madame de Vivans mit sur ses épaules sa fourrure qu'elle avait rejetée sur le dossier de sa chaise ; Pierre lui donna le bras, le domestique prit le candélabre ; Jean les suivit en boitant.

A la porte du petit salon, madame de Vivans remercia ses fils et leur donna, comme tous les soirs, pendant qu'elle faisait ses prières, la liberté d'aller fumer sur la terrasse.

Pierre décrocha sa trompe dans le vestibule ; la

nuit était noire ; ils marchèrent avec la sûreté d'aveugles dans le dédale des massifs de fleurs campagnardes jusqu'aux fauteuils de châtaignier qui attendaient leur sieste de tous les soirs.

Jean frotta une allumette qui éclaira un instant un coin du jardin, un buisson de houx, les pierres du mur, des tiges d'orties...

Pierre s'essuya les lèvres, donna quelques coups de langue dans sa trompe, cherchant l'écho. Soudain le son du cor s'envola éclatant, comme un appel à la guerre. Les chiens de la meute aboyèrent, ceux des bergers dispersés dans les fermes répondirent en longs abois.

Le paysage se révélait tout entier à Jean de Vivans par des détails épars dans l'ombre...

— A ton tour, fit Pierre lui tendant la trompe.

Jean la balança au bout de son bras, l'égoutta, la mit à ses lèvres. La nuit semblait devenue plus noire depuis que les sons s'étaient tus, la campagne plus déserte ; seul le bruit continu, inquiet et monotone, le bruit de l'eau sur l'écluse. Et sur cette immense paix, Jean étendit la tristesse de la sonnerie de Saint-Mars qui est une sonnerie de fin d'automne, de fin de chasse et semble la plainte des bêtes abattues. Par moment il s'arrêtait de souffler, les sons du cor tombaient au fond de la vallée, palpitant comme des oiseaux qui vont se poser sur

des branches. A son souffle, ils s'envolaient par dessus les bois.

— Tu ne sonneras plus de longtemps, dit Jean en posant la trompe.

— Les chiens ne m'oublieront pas; tu sonneras pour moi.

Ils rentrèrent dans la maison par la cuisine, pleine de métayers venus rendre compte à l'intendant du bétail qu'ils avaient vendu.

Pierre s'arrêta pour leur dire adieu et demanda le prix qu'avaient atteint les bœufs.

Les gens le regardaient avec moins d'admiration que de surprise, trouvant étrange que leur maître, qui avait payé un homme pour le remplacer au service, voulût partir à la guerre.

Jean retrouva sa mère dans le petit salon, enveloppée de ses fourrures, les jambes roulées dans une couverture de laine, sous le portrait romantique de monsieur de Vivans : il était en grand uniforme, debout sur le sable d'une plage; derrière lui, une frégate penchait sa voilure au ras de la mer entre la houle et le ciel orageux.

— Et votre frère ? demanda madame de Vivans.

— Il dit adieu aux métayers.

Les langues de feu jouaient avec le portrait, le léchaient de leurs lueurs intermittentes, l'animaient

quelques secondes de leur vie et l'abandonnaient à son ombre.

Quand Pierre ouvrit la porte, la rumeur des paysans entra avec lui. Il s'assit en face de sa mère, dans un fauteuil. Madame de Vivans s'effraya de la ressemblance de son fils avec le portrait, comme si la similitude des traits devait entraîner la similitude des destinées : Pierre avait ces yeux de chat pailletés d'or, allongés et brillants comme une feuille d'acacia percée par un soleil d'automne, ce menton fourchu, qui avait valu à son père, de ses marins, le surnom de « Pied de Chèvre », ces oreilles écartées et ces fortes épaules élargies par les épaulettes d'or.

Jean regardait aussi le portrait sans pouvoir imaginer que cet homme était son père. Il ne voyait monsieur de Vivans que sous la forme d'un vieillard se promenant en sabots, à travers les allées du bois et du jardin, dans une capote déteinte. Au retour de la guerre de Crimée, le navire qu'il commandait avait sombré sur la côte du Péloponèse; monsieur de Vivans dans ce naufrage avait perdu la raison. Il parlait à peine, s'étranglait en mangeant, entrait en de furieuses colères suivies de crises de larmes, étendait pendant des heures les bras autour de lui, pour affirmer son droit de possession sur la terre. Il avait ainsi vécu quelques années.

Du haut de la terrasse qui dominait les bois, il ordonnait des manœuvres d'escadre, jetait des commandements aux cimes des arbres qui émergeaient de la houle des feuilles et des branches.

Pour ces manœuvres imaginaires, il choisissait des jours d'orage qui représentaient, sans doute, à son esprit des aspects de la guerre. Et Jean se rappelait le soir où, rentrant de la chasse, il l'avait trouvé dans une allée, écrasé au pied d'un peuplier où il avait grimpé.

Madame de Vivans évoquait-elle dans son esprit les mêmes souvenirs? elle dit :

— J'ai peur, mes enfants, j'ai peur... Et cette guerre ne m'effraie pas seulement pour vous...

La chanson d'un métayer perça les volets des fenêtres fermées.

Nous partons pour l'Amérique,
Au pays de l'Occident...

— C'est Tantamy qui chante...

Ses fils accompagnèrent madame de Vivans jusqu'à sa chambre. Elle leur donna le baiser sec et froid qu'elle leur donnait tous les soirs. Les jeunes gens restèrent quelques minutes sur le palier devant sa porte refermée, cherchant d'autres paroles que celles qu'ils se disaient en se séparant tous les soirs. Ils ne trouvèrent rien.

— Bonne nuit, dit Pierre, en tendant la main à son frère.

— Bonne nuit.

Le lendemain Pierre frappa à la porte de sa mère pour lui dire adieu. Il la trouva assise devant sa table de toilette; une servante tressait ses cheveux luisants et durs qui semblaient noircir à mesure que l'âge rendait plus triste son visage. Madame de Vivans avait la religion de sa chevelure ; les phases de sa coiffure se déroulaient tous les matins avec la solennité d'un office.

Pierre, assis sur une chaise basse derrière sa mère, attendit que l'édifice fût achevé, écœuré par l'air fade de cette chambre où sa mère avait dormi, et où la chaleur développait l'odeur de la pommade.

— Fais-donc attention, Thérèse, tu m'arraches les cheveux.

Thérèse piqua les dernières épingles, madame de Vivans affermit sa couronne avec ses mains, se débarrassa de la serviette jetée sur ses épaules et congédia la servante.

Pierre se leva : le moment difficile était venu ; il

n'avait qu'une idée, en finir au plus vite. Il fit un pas vers sa mère les bras ouverts.

Elle l'arrêta.

— Attendez.

Elle prit dans une sébile sur la cheminée un cordon de soie, au bout duquel pendait un sachet de flanelle bleue.

— Voici un sachet que votre père m'a rapporté de Jérusalem ; il contient de la terre du Christ ; j'ai hésité à vous donner ce sachet ou une médaille que votre père portait à son cou, mais j'ai réfléchi qu'une indulgence *in articulo mortis* est attachée au sachet.

Elle noua au cou de son fils les deux bouts du cordon ; Pierre glissa la flanelle entre sa chemise et sa peau. Sa mère lui tendit un papier jauni :

— Ceci est une invocation à saint Gonzalve que vous réciterez tous les matins.

Pierre prit le papier, indifférent et respectueux, heureux de sentir que le temps passait et que ces recommandations abrégeaient les adieux.

— Maintenant, mon cher enfant, il ne me reste plus qu'à vous dire de vous confesser et de vous confier à Dieu quand vous sentirez le danger proche.

Pierre ouvrit de nouveau les bras avec la joie que dans quelques secondes la porte retomberait sur ces adieux.

Mais quand il tint sa mère enlacée, il regretta cette hâte de partir et il la garda longtemps, amolli par une tristesse inattendue.

Madame de Vivans traça sur son front avec son pouce un signe de croix.

— Pierre ! cria Jean sous la fenêtre ; tu seras en retard...

— Au revoir, dit Pierre.

Madame de Vivans pleurait.

— Adieu mon petit.

Il s'élança hors de la chambre. Sa mère ne le suivit pas : bien que madame de Vivans appelât souvent la mort, elle ne serait jamais sortie de sa chambre avant midi, tant elle redoutait la fraîcheur des corridors.

— Eh bien, demanda Jean ?

— C'est fini, répondit Pierre mélancolique.

Ils montèrent à cheval. Pierre dit bonjour aux domestiques.

Ils traversaient un pays montueux et pauvre. Peu de champs de blé ; des sarrazins, des maïs. Jean s'intéressait à la culture et à l'entretien de son domaine. Ils longèrent un étang.

— Vois-tu, dit Jean, si on desséchait cet étang on aurait une terre magnifique, on cultiverait ce qu'on voudrait, même du blé et de la vigne.

— Laisse donc le pays comme il est, il y a du poisson et du gibier. Que veux-tu de plus ?

— Tiens ! regarde celle-là. Elle a encore mis ses moutons dans mes chênes !

Jean poussa son cheval dans la bruyère, et galopa vers une petite paysanne qui, apercevant le maître, essayait de sortir les moutons de la lande où il avait planté de jeunes arbres.

— Guenon ! Je te l'ai dit cent fois de ne pas mener tes moutons là-dedans. Tu vois bien que tes bêtes mangent les pousses, regarde... regarde.

Pierre riait de la frayeur de l'enfant rapetissée par la crainte à la taille d'un mouton. Il lui cria :

— Pleure pas, petite, tu n'es déjà pas si guenon...

Sur la route, Jean continua de récriminer contre ses paysans, puis il revint à son idée de dessécher leur étang.

Pierre, que la culture ennuyait, lui répondait, pour écarter la conversation de son départ.

— Je parie que ces terres sont à Boucille.

— Oui, répondit Jean qui connaissait toutes les pièces de son domaine. Ce sont les seules qui soient bien tenues... Mais je n'aime pas les Boucille.

— Ce sont pourtant de bons métayers.

— Sans cela, il y a longtemps que je les aurais mis dehors ! Ses fils et lui ont un air faraud. Dès que les paysans cessent d'être des brutes, ils deviennent odieux...

— Les Boucille habitent le pays depuis aussi longtemps que nous, on trouve leur nom dans tous nos papiers.

— Ça n'a pas empêché le grand-père Boucille d'être à la tête des citoyens qui ont brûlé la Garenne. Sais-tu ce que m'a raconté le cocher de des Borgnes ? Un jour qu'il passait avec Boucille devant la maison, tu sais quelles fortifications possède notre bâtisse du plus pur style Louis-Philippe ! — Boucille, montrant du doigt à Martin la façade et les toits plats comme la main de Vivans, s'est écrié :

— On les fera tomber ces créneaux, comme les autres !

Pierre éclata de rire.

— Tu ris... Il faudra, peut-être un jour, nous défendre à coups de fusil.

La gare, au fond de la vallée, brillait rouge et blanche d'un éclat neuf. Nulle maison alentour. Elle desservait une grande étendue de pays sans villages, semée de fermes isolées. Autour de la station, personne, qu'un âne, attelé à une carriole vide, qui broutait, dans l'ombre d'un châtaignier, l'herbe du talus. Pierre et Jean se promenèrent le long du quai,

éprouvant l'un envers l'autre ce même embarras que Pierre avait senti le matin devant sa mère : la frayeur de laisser paraître leur émotion et la crainte de sembler indifférents. Ils attendaient, avec la même impatience, le train, dans cette station perdue qu'ils croyaient trouver animée par les départs, et qu'ils trouvaient aussi morne, aussi endormie, aussi écrasée sous le soleil d'été qu'aux jours où le train journalier ne chargeait sur sa route que du bois et des volailles.

— Il ne part donc personne ? demanda Pierre.

— Savoir, répondit Jean soucieux, quel aspect ont en ce moment, en Allemagne, les stations perdues comme celle-ci ?

Le temps qui sépara le signalement du train du moment où il apparut leur sembla interminable. La machine déboucha sous l'arche d'un pont. Elle traînait une longue suite de voitures à bestiaux d'où sortaient des muffles de vaches...

La peine qu'eurent les Vivans à embarquer le cheval de Pierre abrégea leurs adieux. Quand la bête fut enfermée, ils allèrent à la queue du train vers l'unique wagon de voyageurs. Sur une banquette un militaire dormait.

— Eh bien ! dit Jean, tu ne partiras pas en fanfare !

Pierre se tenait debout sur le quai les yeux tournés

vers le chef de gare qui chargeait des cercles de barrique. L'impatience qu'il eût fini les irritait tous les deux.

Les cercles chargés ils crurent que le train allait partir.

— Allons, mon vieux...

Ils s'embrassèrent. Pierre escalada son wagon, le chef de gare courut à la salle d'attente et revint portant sous ses bras des couffins de dindes qui emplirent la campagne de cris affreux. Il faisait voyage sur voyage, il n'en finissait plus d'embarquer les dindes.

Pierre éclata de rire :

— C'est la mobilisation des volailles !

Le sifflet roula.

— Ah ! cette fois...

Jean suivit quelques pas le train qui s'ébranlait.

— Tu nous écriras.

— Toi aussi, souvent.

— Oh ! tu sais, ici, il n'arrive jamais rien.

La fumée lui cacha Pierre ; quand elle se fut dissipée le convoi avait pris sa vitesse et se réduisait à la mesure d'un jouet.

Jean se sentit abandonné, infirme : Il jeta les yeux autour de lui, cherchant un être humain. Le chef de gare dans les allées noires de son jardin arrosait de pauvres fleurs. Vivans se dirigea vers

lui ; mais apercevant son cheval qui arrachait avec ses dents les feuilles d'un pommier, il alla droit à la bête, se mit en selle, rassembla ses rênes et se ressaisit. Quand il était à cheval, qu'il entendait sous lui le battement régulier des sabots, qu'il maîtrisait de ses genoux sa jument ardente, il avait le sentiment de sa vigueur décuplée : il oubliait qu'il était boiteux.

A la côte, Myrto abandonna le trot pour un amble allongé. Jean fut repris par des pensées mélancoliques. Il entrait sur les terres de son domaine par la lande d'Aucors. C'était un de ses projets de planter des vignes dans ce terrain sableux, sur ces pentes ensoleillées. Il jeta un regard distrait sur la lande ; son projet lui parut fou : il aurait fallu enterrer dans ce sable des milliers de francs, et aucun de ses métayers n'aimait soigner la vigne. La grange de Boucille tombait en ruines, la pluie et l'humidité abîmaient la récolte, il fallait refaire le toit. — Mais à quoi bon ? Il ne lui en reviendrait pas plus de blé. Ses champs, ses fermes, ses bois ne l'intéressaient plus : Pourtant il s'arrêta sur la vanne de l'étang. La brise qui soufflait toujours sur cette haute plaine frisait l'eau et emportait la crinière de sa jument, des nuages dorés couraient sur l'étang ; des crapauds annonçaient le soir. Il continua sa route. La petite bergère avait ramené ses bêtes dans

la plantation de chênes ; Jean l'aperçut au milieu de ses moutons au pied de son arbre. Il haussa les épaules. Pourquoi crier, se fâcher, injurier, tout était bien inutile.

La large façade de Vivans apparut, tranquille au-dessus du pré : le château de l'ennui. Il en voulait à ses terres d'être pauvres, à ses paysans de leur routine, à sa mère d'être malade, à lui-même d'être boiteux et à Pierre d'être parti.

Le facteur n'arrivait à Vivans que le soir, souvent à la nuit tombée. Jean lui commanda de laisser à Villefaignes ses lettres et ses journaux chez le curé. Il partait à cheval tous les matins, au bourg, chercher son courrier.

Il trouvait du Landier, des Borgnes, d'autres hobereaux, ses amis. Les matinées passaient à discuter les événements annoncés par *le Conservateur du Périgord,* les armées en Lorraine et en Alsace, l'empereur sur le Rhin, l'Autriche impatiente d'entrer en campagne, Victor Emmanuel, prêt à passer les Alpes.

— Sapristi ! ma messe ! criait le curé. Il s'esquivait vers l'église. Le crâne rocheux de Sourdille, l'épicier, apparaissait à la fenêtre.

— Quelles nouvelles dans *la Gazette,* père Sourdille ?...

— L'épicier, déployant sur l'appui de la croisée *la Gazette libérale du Périgord* déclarait que la guerre s'annonçait comme devant être surtout navale.

Les hobereaux penchés sur son journal commentaient les manœuvres de l'escadre du nord. On allait

porter la terreur au cœur de l'Allemagne en débarquant une armée sur les côtes de la Baltique.

On saluait le retour de l'ecclésiastique par ces mots :

— Ah bien, curé, vous les avalez, vos messes !...

L'ecclésiastique relevait, dans un gros rire, ses lèvres sur ses dents vertes.

— Vous avalez encore mieux mes bouteilles ! Si la guerre dure encore quinze jours mon Armagnac est flambé.

— Moi je ne reviens plus, déclara Jean de Vivans ; j'en ai assez de faire vingt kilomètres tous les matins pour ne rien apprendre. Le premier qui saura quelque chose donnera un coup de trompe... On sera averti. On se transportera chez celui qui aura sonné... As-tu compris, du Landier ?

— Et si c'est moi qui apprends le premier la victoire ?...

— Si c'est vous, curé, vous sonnerez les cloches !

Les jours passèrent. Jean n'entendit ni sons de cloches, ni sons de trompe.

Dans le petit salon où il revenait trouver sa mère après le dîner quand il avait fumé sa pipe, il relisait des journaux vieux d'une semaine.

La nuit, plus que la distance, plus que les collines, plus que les vallées, plus que les bois, l'isolait du monde dans cette maison.

Dans quel bivouac dormait Pierre? Sur quelles routes galopait-il? A travers quels champs? Blessé peut-être? Demain on aurait des nouvelles, demain! La durée de cette nuit lui semblait infinie comme les nuits de Noël à son imagination d'enfant. Sa mère égrenait un chapelet entre ses doigts, aussi secs que les grains d'olive. Jean se sentait prisonnier de cette chambre, de ce silence, de cette robe, de ce balbutiement, de ces yeux baissés.

Il s'assit à son bureau, commença les comptes de ses journaliers. Au lieu de faire les additions, il se mit à dessiner une carte fantaisiste des Vosges et de la vallée du Rhin. Il s'ingénia par des barres à marquer la position des corps de l'armée impériale d'après les indications du *Conservateur*. Mac-Mahon à Strasbourg, Bazaine à Metz, Bourbaki avec la garde à Nancy.

Le son d'une trompe lointaine vint mourir à travers les vitres fermées dans le petit salon.

— Des nouvelles! s'écria-t-il. J'entends la basse de du Landier.

La fanfare arrivait, assourdie, épuisée, hors d'haleine, triomphante comme les dernières paroles du soldat de Marathon.

Jean embrassa madame de Vivans.

— Une victoire! mère. C'est une victoire!

— Dieu soit loué et que votre frère soit en sa garde.

Il sortit vers l'écurie.

Pendant qu'on sellait son cheval, il revint au salon et dit à sa mère :

— Je galope chez du Landier, ne m'attendez pas, cette nuit, je vous prie.

Une autre sonnerie trembla dans la direction des Brageots où habitait des Borgnes, et presque aussitôt Vivans entendit sur la droite, vers Villefaignes, Dagoury qui répondait.

Il monta à cheval, s'élança sur la route, portant allègrement la nuit sur ses épaules.

Vers onze heures il arriva chez du Landier. Sa maison s'étayait de guingois contre une tour fendue de haut en bas. Vivans entra dans la cour, mit son cheval à l'écurie. Toutes les portes étaient ouvertes. La maison aurait paru inhabitée si les fenêtres du premier étage n'eussent été éclairées.

Il monta à tâtons un escalier de pierre descellé, trébucha sur un palier, poussa une porte et trouva du Landier à califourchon sur une chaise qui dres-

sait un merle à siffler un air de chasse. L'oiseau s'envola sur la corniche de la cheminée ; des cailles ensommeillées s'enfuirent caquetant et battant des ailes à travers la chambre.

— Nom de Dieu ! cria du Landier, se jetant à quatre pattes aux pieds de Jean.

— Eh bien, qu'y a-t-il ?

— Ils sont foutus ! dit du Landier, montrant dans ses mains deux jeunes perdreaux que Vivans avait écrasés par mégarde.

Jean saisit du Landier par la nuque.

— Tu m'embêtes avec tes oiseaux... As-tu sonné oui ou non ?

— Eh bien oui, nous sommes vainqueurs.

Ses doigts s'engluaient dans une bouillie de sang et de plumes.

— Quel dommage...

Vivans, sûr de la victoire, partit d'un éclat de rire.

Des Borgnes entrait.

— Te voilà ! cria Jean. Impossible de rien tirer de ce hibou ! Enfin, nous sommes vainqueurs.

— Sûr ? demanda des Borgnes.

— Sûr ! répondit du Landier. Je viens de Périgueux. La nouvelle est arrivée ce matin... Le petit prince était là-bas... il a ramassé une balle après la bataille... Ah ! si vous aviez été à Périgueux, aujourd'hui !... J'y ai laissé Montcharmin.

Le tapecul de Dagoury qui amenait le curé roula dans la cour.

Vivans cria de la fenêtre :

— Apportez-vous des nouvelles ?

Dagoury, descendu du siège, dételait sa bête ; le curé l'éclairait avec sa lanterne.

— Une salade de Prussiens. La bataille s'est livrée près d'une rivière... l'empereur était là... Éclairez-moi donc par ici, curé.

Dagoury emmena son cheval à l'écurie.

Le maire et le curé apparurent, de longues bouteilles sous les bras.

— Du vin du Rhin, Messieurs ! c'est le jour ou jamais d'en boire !

Du Landier et des Borgnes, descendus à la cave, apportaient une cruche par les oreilles.

— Ça c'est du vin français, mais du bon.

On remplit les verres, ils burent à la santé de l'empereur, de l'impératrice, du prince impérial, de Pierre de Vivans, du général Frossard, de Bazaine, de Canrobert, de Mac-Mahon, du curé, du maire, de du Landier. Une rigole de vin ruissela bientôt sur le plancher. Vers une heure du matin tous les hobereaux étaient gris. Des Borgnes, vautré sur la table, expliquait au curé sa parenté avec Charlemagne ; l'ecclésiastique attentif, remplissait méthodiquement son verre et le vidait sur

sa soutane; Vivans, en pays conquis, brisait les chaises, et donnait la chasse au merle qui lui sautait au visage. Il chancela, tomba et ne se releva plus.

Dagoury descendit dans la cour, pour partir. La fraîcheur de la nuit le grisa : il s'écroula dans la litière.

Du Landier emmena en titubant le curé partager son lit.

La dernière bougie achevait de brûler sur la table, dans un flambeau, au milieu des verres à demi pleins. Une rougissante aurore sortit de la profondeur des bois.

La servante de du Landier descendait dans sa cuisine préparer la brennée aux porcs, quand Montcharmin entra dans la cour.

— Eh ! la Guillotte ! ton maître est là-haut ?

— Ils sont tous là-haut ! notre monsieur... Ils en ont fait un sabbat !

Montcharmin monta les marches quatre à quatre : de l'escalier, il entendait ronfler ses amis.

— Tas de cochons ivres ! cria-t-il en poussant la porte.

Personne ne se réveillait.

D'un coup de pied dans la table il fit sauter le flambeau, la cruche et les verres. Des Borgnes se souleva sur le coude essuyant ses yeux.

— Quoi, quoi, qu'y a-t-il ?...

— Battus ! nous sommes battus !

Vivans, réveillé en sursaut, se jeta sur lui.

— Ah ! bon Dieu ! je rêvais...

— Nous sommes battus ! répéta Montcharmin.

Du Landier et le curé apparurent en chemise dans la salle.

— La nouvelle est arrivée hier soir à Périgueux. Le général Douay s'est fait battre à Wissembourg. Haguenau est pris, le général est mort.

— Quel général ? balbutia des Borgnes.

— Douay ! Douay ! Douay !

Mais vaincu par le sommeil, des Borgnes retomba contre le mur.

Le curé, les yeux humides, sa chemise plaquée sur le ventre, fit un effort pour rassembler ses idées éparses.

— Ne vous inquiétez pas, Montcharmin, Dieu protège la France !

— Sûrement ! fit énergiquement du Landier, qui, repris par la soif, appuyait à ses lèvres le goulot d'une bouteille vide.

Vivans, dégrisé, entraîna Montcharmin hors de la salle.

— C'est vrai ? Nous avons été battus ?

— Écrasés ! tu veux dire... On ne s'attendait pas

à la bataille... Une reconnaissance venait de rentrer, n'avait rien vu... L'ennemi est sorti des bois. On dit qu'un bataillon de turcos a résisté pendant cinq heures contre une armée...

— Est-ce possible... Est-ce possible... répétait tout haut Vivans, planté dans la cour au milieu des poules qui caquetaient. Il alla chercher sa jument à l'écurie.

Dagoury dormait à poings fermés, Jean le poussa pour faire place à son cheval : le maire ne se réveilla pas.

Montcharmin et Vivans chevauchèrent quelque temps ensemble entre des haies couvertes de rosée.

— A quelque chose malheur est bon ! dit Montcharmin, interrompant le silence. Je prenais au cercle une culotte ! Quand la nouvelle est arrivée, je n'avais pas trois points dans les doigts. Tu penses si j'ai lâché mes cartes...

— Alors tout va bien, répondit Jean.

Montcharmin ne sentit pas l'ironie, Jean le lâcha au premier chemin.

La fraîcheur et l'ombre, chassées des champs par le soleil, s'étaient réfugiées dans les bois. Au pas, dans une châtaigneraie, délivré de ses amis, Vivans sentit plus âprement l'amertume de cette défaite, et ses regrets de n'être pas parti quand il croyait à la

victoire devinrent plus cuisants maintenant qu'on était vaincu.

Il visita l'après-midi quelques métairies où l'on avait commencé la moisson. Mais la bataille perdue s'acharnait après lui. Les paysans s'arrêtaient de couper le blé pour lui demander :

— C'est vrai, monsieur Jean, nous avons été battus ?...

— Ça n'est rien... Nous avons été surpris... Le blé est lourd cette année ?...

— Monsieur Jean, pour une année bonne, c'est une mauvaise année ; mais pour une mauvaise année, c'est une année bonne.

On lui tendait d'admirables épis. Il répondait avec une gaieté feinte :

— Vous n'êtes jamais contents.

Il se coucha à la limite d'un champ. Les moissonneurs avançaient par échelons ; chaque pas marquait la conquête de blé ; un soleil pacifique éclairait ce travail régulier et tranquille. Jamais spectacle de moisson n'avait paru à Jean si rassurant, si paisible.

Vers quatre heures des nuages s'avancèrent sur eux ; les paysans craignirent l'orage. Des charrettes entrèrent dans le champ pour emporter les gerbes. Jean grimpa planter sur la dernière gerbe une branche de houx et revint à Vivans étendu sur les

gerbes au rythme lent des bœufs. Des paysans, par groupes, bavardaient sur la route. Le soleil embrasait l'horizon, quelques éclairs sillonnaient le ciel. Ce pays de rochers et de bois semblait inexpugnable.

La confiance rentrait en Jean comme le blé dans les granges ; quand le char pénétra dans la cour, les premières gouttes de pluie commencèrent à tomber.

L'orage n'éclata avec violence sur Vivans que vers le milieu de la nuit. Jean, endormi d'un sommeil profond, n'entendit ni le bruit des branches cassées, ni le mugissement de la rivière.

Il passa la journée à surveiller le travail de ses métayers.

Dans l'après-midi, il entendit, sur la route, des roulements de tambour. Francillou s'avançait en battant la caisse. Vivans et les paysans l'entourèrent. Il enfila ses baguettes dans son baudrier, tira de sa blouse un papier et ânonnant les syllabes : « Au nom de l'Empire français... » il lut la convocation qui appelait les réservistes des communes de Villefaignes, Bourgueil et Chamboreau, à l'armée.

— Pas d'autres nouvelles ?

— Si, monsieur Jean, nous avons été battus.

— Oui, oui, je sais, à Wissembourg.

— A Wissembourg, il y a trois jours; mais hier on a été battu deux fois.

— Où ça, cria de Vivans.

— Dans des endroits qu'on appelle Fresch... Fresch... Freschwiller ! L'autre endroit...

Francillou chercha dans sa mémoire. Le nom de la seconde défaite jaillit à son esprit :

— Forbach ! cria-t-il, Forbach !

— C'est loin ? demanda un métayer.

— Tu y seras rendu plus vite que tu ne voudras, répondit Francillou. Et il s'éloigna sur la route, jetant à la campagne l'appel sourd et impérieux de son tambour.

Beaucoup de métayers partirent à l'armée : on finit lentement la moisson. Jean ne s'en occupait plus, il vivait dans les rochers de la rivière, les derniers numéros du *Conservateur* ouverts près de lui. Les journaux évoquaient au bord de cette rivière des charges de cuirassiers et de turcos, bondissant dans les houblonnières et les vignes, des assauts furieux contre des collines et des bois ; une armée, cavaliers, fantassins, artilleurs, confondus, fuyant pêle-mêle avec les canons, les voitures, les trains d'artillerie, dans la nuit, à travers champs, vers des maisons, derrière des murailles.

Il lisait et relisait ces batailles où, jusqu'aux dernières minutes, la victoire restait incertaine et qui s'achevaient dans la déroute, et dans ces interminables jours il n'attendait rien que l'approche du soir et l'arrivée du courrier : alors il prenait sa ligne, remontait le sentier qui menait à Vivans, jetait un regard, en passant, dans la cuisine.

— Plus-Petit est arrivé ?

— Pas encore, monsieur Jean.

Il allait attendre le facteur à l'entrée de l'allée, s'asseyait sur une racine de châtaignier, regardant la route.

L'obsession de rejoindre Pierre à l'armée le hantait. Qu'importait qu'il fût boiteux? A cheval, il valait le meilleur cavalier.

Mapa surgissait au sommet de la côte, Jean se levait pour aller au-devant de lui; dès les premiers pas, le sentiment de sa ridicule infirmité anéantissait ses projets de départ. Une armée n'acceptait pas un boiteux! Il s'arrêtait, attendait le facteur, immobile.

Mapa n'apportait que des renseignements vagues : l'empereur et l'armée de Metz se retiraient derrière la Moselle. Les jours passaient, *le Conservateur* ne faisait prévoir aucune bataille. Jean cessa d'aller attendre le facteur à l'entrée de l'allée. Il restait, jusqu'au dîner, au bord de la rivière bruyante, dans le ravin qu'emplissait lentement la nuit.

Un soir, Léonard l'appela :

— Monsieur Jean, monsieur Jean !

Vivans escalada le ravin.

Le Conservateur annonçait une bataille à Borny; Bazaine commandait ; la victoire était indécise, mais l'empereur avait déclaré que le « charme était rompu ». Le journal commentait longuement l'heu-

reux augure de cette victoire, la veille du 15 août, fête de l'empereur.

Jean recommença d'aller sur la route guetter Mapa. Deux jours s'écoulèrent sans nouvelles. Le troisième jour il l'aperçut qui courait par la traverse. Son cœur battit d'une espérance insensée. Il s'élança au-devant de lui, quittant la route, sautant des haies, des fossés, pour apprendre une minute plus tôt qu'on s'était battu à Rezonville du matin jusqu'à la nuit et que la bataille était la plus sanglante qu'on eût livrée.

Était-ce une défaite ou une victoire ?

Le lendemain il était à son poste sur la route. Une paix inimaginable, dans la lumière du jour finissant, enveloppait la campagne : l'essieu d'une charrette lointaine grinçait dans le chemin; des hirondelles effleuraient la route de leur ventre avec des cris. Le calme de cette nature n'arrêta pas la nouvelle. Mapa annonça le désastre de Saint-Privat et la retraite sous Metz.

Le soleil achevait de descendre à l'horizon avec une majesté paisible; la charrette grinçait plus lointaine. Les hirondelles, dans le soir, criaient plus fort.

Madame de Vivans, glacée comme si les défaites avaient hâté l'hiver, ne descendait plus de sa

chambre où les flammes du feu éteignaient les reflets du soleil sur les meubles.

Jean déjeunait seul ; il vit un jour entrer Montcharmin, le visage en sueur luisant de graisse et de sang.

— Eh bien! Jean, on ne te voit plus.

— Tu déjeunes avec moi?

— Volontiers...

— Rien de nouveau?

Montcharmin déboutonna le haut de sa veste, sur son cou rouge et court.

— Ah! mon pauvre ami, depuis que je ne t'ai vu il s'en est passé de belles!

— Oui, répondit Jean avec tristesse, il s'en est passé de belles.

— Comment! tu sais? fit Montcharmin étonné. Qui te l'a dit? Cela s'est passé hier au soir.

— Quoi? qui me l'a dit?

Vivans regarda Montcharmin avec angoisse. Apportait-il la nouvelle d'une autre défaite?

— Avec mon cocher, mon cher! avec mon cocher!

Et il raconta qu'il avait surpris sa maîtresse et son cocher dans la paille et comment il les avait chassés à coups de fourche.

Il voulait paraître supérieur à son infortune et depuis le matin courait chez ses amis, tâchant de mettre les rieurs de son côté. Mais Jean le sentait

humilié, furieux. Il lui servit une tranche de galantine truffée.

— Fameux!... je mourais de faim... A propos, ça ne marche pas là-bas!

— Qu'y a-t-il encore qui ne marche pas? demanda Jean, ironique.

Montcharmin posa ses coudes sur la table.

— La guerre! parbleu, la guerre! Tu es comme ce sauvage de du Landier, tu ne t'inquiètes de rien! Vous vivez dans vos trous comme des lapins... A dix kilomètres de chez vous, la France n'existe plus!

Et fier de paraître négliger ses malheurs personnels pour ceux de la patrie, il exhala sous le prétexte de la guerre la rancune dont il crevait.

— Pas un de vous ne s'est dérangé quand la réserve est partie... J'étais seul à la gare... Les paysans étaient sur le quai comme des veaux. J'en ai soûlé cinq ou six. Le train est arrivé bondé, ils sont partis en gueulant *la Marseillaise*.

Montcharmin se garda de dire que les paysans lui avaient crié, en ricanant :

— Soignez bien vos puces, monsieur de Montcharmin!

Jean, irrité d'entendre cet homme vigoureux, qui aurait dû être à l'armée, parler de la guerre, s'informa de des Borgnes.

— Il s'est foulé le pied avec sa manie de grimper

sur des échelles pour atteindre ses paperasses; l'échelle a glissé...

La perspective d'une après-midi entière en tête à tête avec Montcharmin décida Jean à lui proposer une visite à des Borgnes.

Ils trouvèrent leur ami la jambe étendue sur un canapé dans une haute chambre qui servait à la fois de bibliothèque et de fruitier. Quand il les vit venir, des Borgnes s'avança vers eux à cloche-pied. Sa jambe heurta une chaise, il retint un cri :

— Comment va? demanda Vivans.

— Assez mal, comme tu vois, mais notre pauvre noblesse va plus mal encore... Vous avez des nouvelles de Pierre?

— Pas de lettres depuis quinze jours, ma mère ne sort plus de sa chambre.

— Vois, fit des Borgnes en montrant le dessin d'un arbre généalogique, les ravages des dernières batailles, trois des meilleures familles du pays qui sont éteintes... Les deux Auffré tués à Wissembourg... Jacques de Richemont, à Forbach... Les trois Gaubri qui servaient dans les cuirassiers de Michel, tous derniers du nom... Ah! si nous avions gardé nos princes!

— Mon cher, ce n'est pas le jour de récriminer. Vous avez lu les journaux? Vous savez ce qui se passe à Paris... Gambetta et ses amis préparent la

révolution... l'impératrice est seule dans leurs mains, ils n'attendent qu'une occasion pour proclamer la République...

— Avant-hier, dit Montcharmin, les réservistes sont partis en chantant *la Marseillaise*, à tue-tête. Un clairon dans la guérite du serre-frein...

— *La Marseillaise!* interrompit des Borgnes en faisant la moue; l'empereur a eu la faiblesse de la tolérer à l'armée.

— A l'armée, ça n'est rien! s'écria Vivans, mais chez nous, dans nos campagnes, c'est la révolution...

Montcharmin se plaignit que ses métayers ne le saluaient plus.

— L'autre jour il a fallu que j'enlève avec ma cravache le chapeau d'un paysan... Depuis que leurs fils sont à l'armée, ils se croient les maîtres du pays.

— Ils n'ont peut-être pas tort, dit lentement Vivans; le pays est à ceux qui le défendent.

— Je te trouve bien démocrate, mon bon Jean. Ton grand-père aussi a voulu faire le patriote... Ça n'a pas empêché ses métayers de brûler sa maison et ils l'auraient rôti si un grand oncle à moi ne l'avait caché dans sa cave... Tu étais impérialiste, te voilà républicain!...

Vivans se leva furieux.

— Républicain? moi! Je ne permets à personne de me traiter de républicain! mais je peux bien dire que nos paysans ont le droit de nous mépriser...

— Monsieur! appela une voix sous la fenêtre.

Jean reconnut la femme du métayer des Ages.

— Bonsoir, notre maître, monsieur des Borgnes est ici? C'est pour lui dire que Junien, le fils à Boucille, est mort...

— Bon Dieu! jura des Borgnes, se dressant sur son fauteuil.

Le fils de Boucille était son remplaçant à l'armée.

Il resta bouche bée comme s'il venait d'échapper à un péril.

— Tu as une fière veine, murmura Montcharmin; imagine que tu sois parti? Pan! ce que c'est que la vie!

Jean se leva pour partir.

— Attends, dit des Borgnes. Sur la seconde étagère, tu trouveras mon portefeuille. Prends cent francs, tu les remettras en passant à Boucille.

— Oh! mon vieux, cette commission tu la feras toi-même... Au revoir.

— Donne, donne, dit Montcharmin, je passe aux Ages; c'est ma route. On te verra à la foire du 6?

— Peut-être, répondit Jean, qui partit au trot allongé de sa jument.

A la côte des Herses, Myrtho prit le pas. Jean abandonna les rênes, dégagea ses pieds des étriers.

Dans son esprit, le souvenir de Junien Boucille et celui de son frère se mêlaient, comme deux arbres, le soir, à l'horizon, se confondent : le fils de Boucille avait son âge, ils avaient couru les champs, déniché des oiseaux ensemble.

Au fond de la vallée, à ras de terre, perdue parmi les arbres, une lumière marquait la place de la ferme de Boucille, si pâle que Jean s'étonna qu'elle eût été vue par la mort...

Les jours passèrent, *le Conservateur* n'annonçait rien que des marches incompréhensibles d'armée.

Pour tromper les heures, Jean surveilla les battaisons dans ses métairies. Il s'endormait au bord d'une aire, dans la paille, au bruit rythmé du fléau. Une sourde inquiétude le réveillait; il regardait autour de lui, s'irritait de la lenteur du travail, repartait dans une autre ferme et ainsi jusqu'au soir. Sa mère l'attendait dans sa chambre, *le Conservateur* sur ses genoux.

— Rien ?

— Rien.

La métairie des Ages eut fini de battre la première. Jean faisait avec sa mère le compte des sacs qui leur revenait, quand ils entendirent dans la cuisine la voix de Mapa ; des exclamations, des paroles confuses.

Jean s'élança vers la porte.

Madame de Vivans sortit de sa chambre et penchée sur la rampe elle appela :

— Jean ! Jean !

Jean ne remontait pas.

Elle descendit, défaillante, s'appuyant au mur, avec le pressentiment que son fils Pierre avait été tué. Elle entra dans la cuisine ; sa lourde couronne de cheveux s'était renversée sur sa nuque.

— L'empereur s'est rendu avec toute l'armée ! lui cria Jean.

— Dieu soit loué ! murmura-t-elle, en se laissant tomber sur le banc ; j'avais cru que votre frère était mort !

Le lendemain était le 6 septembre, la foire la plus importante de l'année à Villefaignes. Par tradition Dagoury invitait ce jour-là à déjeuner ses amis.

Jean de Vivans avait fait seller son cheval, et depuis dix heures, sa jument l'attendait, harnachée, devant la maison.

— Allez au bourg, lui dit sa mère, vous vous rendrez malade d'ennui.

Il partit.

La route était déserte : tous les paysans des environs qui s'étaient rendus à la foire étaient arrivés au bourg depuis longtemps.

Ces déjeuners à Villefaignes, chez le maire ou le curé, qui étaient autrefois des dates dans sa vie monotone, l'ennuyaient aujourd'hui ; il ne s'expliquait pas comment en un mois ses amis étaient devenus pour lui des étrangers. Les désastres avaient autant bouleversé son âme que la patrie. Des champs silencieux s'étendaient entre des bois... Avec son empereur, ses soldats morts ou prisonniers la France était pareille à ces champs dont on avait coupé la moisson.

Que se passait-il à Paris ?

Que faisaient les républicains ?

L'impératrice, seule, aux mains de ses ennemis, trouvait-elle quelque fidélité dans une ville qui depuis un siècle était en révolte contre ses maîtres ?... Heureusement que lui, Vivans, et tous ceux qui lui ressemblaient par la race et par l'attachement à la terre, gentilshommes et paysans, restaient dévoués à l'empereur dans la détresse.

Un empereur, un roi de France prisonnier, cela ne s'était pas vu depuis François Premier. Le sou-

venir de Pavie réveilla dans son âme de gentilhomme, volontairement ignorante de la différence des temps, dans la loyauté de la France qui n'abandonnait pas ses rois parce qu'ils étaient vaincus, une confiance qu'affermissait la vigoureuse allure de sa jument et la vue des hautes meules de paille dressées dans les champs.

Le hameau semblait mort, les maisons et les fenêtres fermées. Une vieille femme dans une cour gardait des enfants.

Rien n'avait bougé depuis des siècles dans ce village. Il devait être tel, à peu près, pendant la guerre de Cent Ans : il avait vu les Anglais. Les Prussiens pouvaient s'emparer de Paris ; ils ne changeraient pas l'âme des gens qui habitaient ces maisons... Pénétré d'un sentiment d'amitié fraternelle pour les paysans, qui maintenaient, malgré les révolutions des villes, une tradition de soumission et de respect, il arriva à Villefaignes.

A l'entrée du bourg, des charrettes dételées s'alignaient de chaque côté de la route. Au bout de la grand rue presque déserte, le champ de foire grouillait de bêtes et de gens.

— On vous espère, monsieur, dit Éloi, le domestique de Dagoury, en prenant la jument par la bride.

La tête hirsute de du Landier apparut dans les glycines de la porte.

La bouche pleine, il lui cria :

— Arrive ! arrive !

Le corridor était plein de rires, de voix, du bruit des assiettes remuées.

— Bonjour Vivans ! crièrent les convives.

— Bonjour, bonjour.

Jean fit le tour de la table serrant les mains à la ronde.

Quand il arriva à des Borgnes :

— Comment va ta jambe, Simon ?

— Je te remercie, citoyen !

Les convives éclatèrent de rire.

Jean haussa les épaules.

— Tes plaisanteries sont stupides.

— Comment stupides !... A partir d'aujourd'hui nous sommes tous citoyens.

— Comme en 93, ajouta l'ecclésiastique. Plus de classes, plus de Messieurs !

— Je parie qu'il ne sait rien ? cria Dagoury.

— Ah ça ! vous m'embêtez avec vos farces !

— La Ré-é-publique est proclamée ! bafouilla du Landier.

De sa place, chacun, en mangeant, jeta des lambeaux de nouvelles : L'empire renversé, la chambre envahie par le peuple des faubourgs, l'impératrice disparue, Gambetta et ses amis maîtres de Paris...

Vivans demeurait stupide.

La république c'était la ruine achevée du pays, le résultat terrible des défaites, la catastrophe plus irréparable que Sedan. Enfin saisissant une chaise et la faisant voler sur le plancher :

— Paris ! c'est bon !... mais la Province, mais nous, l'accepterons-nous leur république ?

— Parbleu ! nous suivrons comme des moutons !

— C'est ce qu'on verra !

— Mon cher, répliqua des Borgnes d'un ton satisfait, tout cela était prévu : L'empire c'était déjà la révolution.

— C'était le seul gouvernement qui pût défendre ce que vous aimez : La religion, la famille, la propriété.

— Vous avez raison, Jean, fit le curé ; ces événements sont regrettables... Asseyez-vous, le rôti froid ne vaut rien.

Jean se mit à table entre le curé et du Landier, inattentif à l'inquiétude de Dagoury se demandant s'il était toujours maire ; à la stratégie de des Borgnes qui redressait au bout de la table les plans de campagne des armées ; aux soucis de du Landier s'informant si la république serait dure aux braconniers.

Le curé se pencha à l'oreille de Jean et lui expliqua comment Montcharmin s'était « remis » avec sa servante.

— Croyez-vous, lui répondit Jean, que les paysans acceptent la révolution. Que disent-ils ce matin ?

Le curé ouvrit les bras.

— Vous savez, ils font la foire.

Et voyant que ses histoires n'intéressaient pas Vivans, il se tourna du côté de du Landier.

Dès que le dîner fut achevé, Jean sortit de chez Dagoury et monta vers le champ de foire.

Le marché était fini, les auberges commençaient à se remplir, des paysans faisaient la collation à l'ombre de leur charrette. Il se promena l'air indifférent entre les bêtes et les gens, cherchant à discerner quelle émotion soulevait dans ce coin de place une nouvelle qui troublait le monde. Les gens ne semblaient pas plus émus que leurs bêtes. Il s'assit près du cimetière, à l'endroit où se tenait le marché aux fagots. C'était le point le plus élevé du bourg.

On apercevait au loin dans les arbres la façade de Vivans ; des fumées montaient au-dessus des toits noirs et capricieux, marquant la place des auberges.

Jean imagina Paris, la descente des faubourgs, les rues parcourues par des foules chantant *la Marseillaise*, les discussions passionnées dans les cafés, sur les places ; les mairies envahies, les Tuileries désertes...

Que devient Pierre ?... Mort ou prisonnier ?

Il se représenta sur des routes pareilles à celle où les premiers paysans qui quittaient la foire poussaient leurs bœufs, des convois de prisonniers désarmés, sans drapeau, encadrés par des uhlans... Et rien de tout cela ne semblait émouvoir cette place, où des bêtes abruties se couchaient sur l'herbe piétinée, à l'ombre ronde des ormes, tandis que la poussière retombait dans la lumière salie. Pourtant ces gens avaient des parents à l'armée ; ils étaient attachés à l'empire, qui leur avait assuré un long temps de prospérité. Que fallait-il pour les émouvoir ? Quels moyens avaient employés Cathelineau, Charette, Bonchamp, pour entraîner les gens du Bocage à la défense du roi ? Le toit de la maison de Dagoury le fit penser à ses amis en train de boire.

Croyaient-ils que la chute de l'empire n'ébranlait pas leur situation dans le pays?... Si la République se maintenait, elle finirait par détruire cette obéissance qui vivait encore dans l'esprit des paysans et faisait la force de ce pays.

République, séparation des classes, anarchie... orgueil des parvenus... On connaissait les résultats de la grande révolution. Paris ! la ville des sans-foyer, qui n'ont ni une maison ni une terre à défendre... la ville des fous, des repris de justice,

des ambitieux, — la tête pourrie d'une France saine... Ah non! on ne lui obéirait pas...

Il se leva, prit un bâton dans les fagots, et la tête bruissante de ces idées qui troublaient son esprit, il descendit la rue du bourg. A la fenêtre de l'auberge du *Pin* du Landier l'appela :

— Vivans !

L'auberge était pleine de paysans, qui criaient, hurlaient, chantaient. Montcharmin, des Borgnes et du Landier jouaient aux cartes.

— Si tu avais été là une minute plus tôt, tu les aurais entendus brailler *la Marseillaise,* dit Montcharmin.

Jean s'écria furieux :

— Et vous n'avez rien dit! Qu'ils recommencent, nous allons voir!

Ses amis le regardaient étonnés.

— Es-tu gris? demanda des Borgnes.

A ce moment un cri vigoureux : Vive la République! partit du fond de la salle.

Jean monta sur la table, comme si on lui avait crié une injure. Il demeura un instant, debout, son bâton à la main, sans parler, défiant l'auberge.

Il y eut un demi-silence, pendant lequel on entendit la voix de Martin, l'aubergiste, qui disait : « trois francs six sous ».

Des ricanements partirent au fond de la salle.

— Le premier qui criera devant moi vive la République, s'écria Vivans, je lui frotterai les oreilles ; et s'il recommence, je l'assomme.

Des Borgnes le tira par sa veste :

— Tu vois bien qu'ils sont saouls.

— Lâche-moi ! dit Jean.

Personne ne répondait à son défi. Il continua :

— Nous ne serons pas en République tant que l'empereur sera vivant. Nous n'obéirons pas à ces bandits !...

— Vive la République ! brailla au fond du cabaret la même voix.

— Fais-toi voir ! cria Vivans.

Un gaillard vigoureux se leva dans un angle de la salle, Vivans sauta de la table ; ses amis tentèrent vainement de le retenir.

Au milieu d'un grand silence, il s'approcha du paysan, leva la main sur lui, mais avant qu'il l'eût souffleté, d'un coup de bâton le paysan lui brisa le poignet et, d'un autre coup sur la tête, il l'étourdit. Vivans chancela, des lumières s'allumèrent dans ses yeux : Il cria :

— Vive l'empereur !

Qui pourra dire ce qui se passa dans ces cervelles sombres ?

Tous ces gens rassemblés dans l'auberge avaient à l'armée des parents, dont ils étaient sans nouvelles depuis des semaines. Ils en voulaient à l'Empereur de la défaite. Ils acclamaient dans la République l'espérance de la victoire.

L'inquiétude, la colère, la haine, l'ivresse excita en eux une sanglante folie. Ils se rappelèrent le jour où la guerre avait éclaté, où monsieur de Vivans, dans cette même auberge, avait promis la victoire. Il les avait trompés. Il sembla aux imaginations troublées que c'était lui qui avait déclaré la guerre.

Peut-être ne furent-ils pas plus coupables qu'une grêle qui couche une moisson, qu'un orage qui renverse un arbre, qu'un sanglier qui ravage un champ...

Les paysans assommèrent monsieur de Vivans.

Devant cette fureur soudaine, ses amis, sentant que la tempête allait se déchaîner sur eux, avaient sauté par la fenêtre et sellé en hâte leurs chevaux.

Hommes, femmes, enfants, tout le village s'acharna sur le corps de monsieur de Vivans, qui avait défendu l'empereur et s'était, disait-on, réjoui des défaites. On le traîna jusqu'au champ de foire, sur une charrette, près de la mare desséchée où il avait rêvé deux heures. On le jeta sur les fagots... Personne ne sut jamais qui mit le feu au bûcher, mais dès que les premières flammes montèrent, les

paysans épouvantés coururent à leurs bœufs, à leurs ânes, à leurs chevaux et sur toutes les routes ce fut, dans le soir, une fuite éperdue de gens qui n'osaient regarder derrière eux...

Madame de Vivans, inquiète de ne pas voir revenir Jean, aperçut de la fenêtre de sa chambre une lueur rouge dans la direction de Villefaignes. Elle fut rassurée.

— Il y a eu là-bas un incendie, pensa-t-elle, Jean sera resté pour l'éteindre.

Et sa pensée s'en alla vers son autre fils, vers l'armée en déroute, l'empereur prisonnier et la France perdue.

Fini d'imprimer trois mille exemplaires de ce dix-neuvième cahier le samedi 16 juillet 1904

à l'Imprimerie de Suresnes

(Ed. Grenier, directeur)

9, rue du Pont

V

ÉDITIONS D'ART
ÉDOUARD PELLETAN, 125, boulevard Saint-Germain, Paris

---

en préparation

JÉROME ET JEAN THARAUD

LA
LÉGENDE DE NOTRE-DAME

COMPOSITIONS EN COULEURS

PAR AUGUSTE LEROUX

en préparation

JÉROME ET JEAN THARAUD

DINGLEY

ROMAN

DÉCORÉ D'UN FRONTISPICE PAR STEINLEN

CAHIERS DE LA QUINZAINE, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement.

Nos Cahiers sont édités par des souscriptions mensuelles régulières et par des souscriptions extraordinaires ; la souscription ne confère aucune autorité sur la rédaction ni sur l'administration ; ces fonctions demeurent libres.

Nos Cahiers paraissent par séries; une série paraît dans le temps d'une année scolaire, d'une année ouvrière, d'octobre-novembre à juin-juillet; l'abonnement se prend pour une série.

Le prix de l'abonnement est de vingt francs pour la série. Nous acceptons que nos abonnés paient leur abonnement par mensualités de deux francs.

Pour tout changement d'adresse envoyer soixante centimes, quatre timbres de quinze centimes.

Nous engageons nos abonnés de certains pays à nous demander un abonnement recommandé ; *le prix de l'abonnement* recommandé *est de vingt-cinq francs pour la série; tous les cahiers de l'abonnement recommandé sont empaquetés à part et* recommandés *à la poste ; la recommandation postale, comportant une transmission de signature, garantit le destinataire contre certains abus.*

L'abonnement ordinaire cesse de fonctionner pour chaque série au plus tard le 31 décembre qui suit l'achèvement de cette série ; ainsi du premier juillet au

31 décembre 1903 on pouvait avoir pour vingt francs les vingt-deux cahiers de la quatrième série complète.

A partir du premier janvier qui suit l'achèvement d'une série, le prix de cette série est porté au moins au total des prix marqués; ainsi depuis le premier janvier 1904 la quatrième série se vend trente-cinq francs.

M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, reçoit pour l'administration et pour la librairie tous les jours de la semaine, le dimanche excepté, — de huit heures à onze heures et de une heure à sept heures.

M. Charles Péguy, gérant des cahiers, reçoit pour la rédaction le jeudi soir de deux heures à cinq heures.

Adresser à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement, toute la correspondance d'administration et de librairie : abonnements et réabonnements, rectifications et changements d'adresse, cahiers manquants, mandats, indication de nouveaux abonnés. N'oublier pas d'indiquer dans la correspondance le numéro de l'abonnement, comme il est inscrit sur l'étiquette, avant le nom.

Adresser à M. Charles Péguy, gérant des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement, la correspondance de rédaction et d'institution; toute correspondance d'administration adressée à M. Péguy peut entraîner pour la réponse un retard considérable; nous ne répondons pas des manuscrits qui nous sont envoyés; nous n'accordons aucun tour de faveur pour la lecture des manuscrits; nous ne lisons les manuscrits qu'à mesure que nous en avons besoin.

Nous nous sommes présentés le mercredi 6 courant à la barre de la neuvième chambre correctionnelle, à midi; notre abonné maître Millerand, du barreau de Paris, occupait pour Challaye et pour moi, qui n'avions pas séparé nos intérêts; l'affaire a été supprimée, le président ayant reçu le désistement que voici :

Je soussigné, abbé Dissard, chanoine de la cathédrale de Laval, demeurant au dit Laval, avenue de la Gare.

Déclare par les présentes me désister purement et simplement de l'instance par moi introduite devant la Chambre du Tribunal civil de la Seine contre :

1° M. Ch. Péguy, propriétaire-gérant des *Cahiers de la Quinzaine,* cahiers de courriers, demeurant à Paris, 8, rue de la Sorbonne.

2° M. Félicien Challaye, professeur de philosophie, rédacteur aux *Cahiers de la Quinzaine,* cahiers de courriers, demeurant à Paris, 1, rue Léopold-Robert;

Suivant exploits délivrés les 25 et 27 juin dernier par Michou à Paris, pour l'audience du six juillet mil neuf cent quatre, le dit acte enregistré.

Ce sans entendre préjudicier ni renoncer à l'action ni au fond de ma demande.

Laval, le 4 juillet 1904.

Bon pour désistement :

Dissard,
Chanoine.

E. Brard, huissier audiencier, 5, avenue de la Gare, 5, Laval (Mayenne).

Les distributions de prix vont commencer dans les établissements d'enseignement ; aussi longtemps que cette institution subsistera, mieux vaut distribuer de bons cahiers que de mauvais livres ; nous laissons à nos abonnés le soin de parcourir leurs collections et de décider quels cahiers sont à distribuer en prix dans les établissements où ils ont quelque part de l'administration ; nous leur demandons seulement d'y penser, de n'oublier pas que tout occupés à fabriquer ces cahiers nous comptons beaucoup sur nos amis et sur nos abonnés pour en opérer la distribution.

Je serai aux cahiers tous les jeudis des vacances, de deux à cinq heures, sauf pendant vingt-huit jours, du premier au vingt-huit août ; je demande à ceux de nos abonnés qui passeront par Paris de vouloir bien venir causer quelques instants avec nous ; le grossissement croissant de nos cahiers élimine automatiquement ces anciens comptes rendus que je faisais, plus personnels, plus familiers, plus prochains ; raison de plus pour donner dans une conversation ces renseignements que je n'ai plus ni le temps ni la place de donner ici.

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour trois mille exemplaires de ce dix-neuvième cahier le mardi 12 juillet 1904.

Le Gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé et tiré au tarif des ouvriers syndiqués.

IMPRIMERIE DE SURESNES (ED. GRENIER, directeur), 9, rue du Pont. — 9088

Pour savoir ce que sont les Cahiers de la Quinzaine, *il suffit d'envoyer un mandat de trois francs cinquante à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement. On recevra en spécimens six cahiers de la deuxième, de la troisième et de la quatrième série.*

Nous mettons ce cahier dans le commerce ; dix-neuvième cahier de la cinquième série ; nous le vendons un franc.

VINGTIÈME CAHIER DE LA CINQUIÈME SÉRIE

TEXTES ET DOCUMENTS

congrès des U. P.

MAI 1904

CAHIERS DE LA QUINZAINE
paraissant vingt fois par an
PARIS
8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

Nous prévoyons que le premier cahier de la sixième série, paraissant le dimanche 2 octobre prochain, sera le *catalogue analytique sommaire de* nos *cinq premières séries;* nous demandons à nos abonnés, de même que nous pensons dès aujourd'hui à préparer l'établissement de ce catalogue, de penser, pour leur part, à en préparer la distribution utile ; c'est-à-dire que nous leur demandons, pendant l'achèvement de cette cinquième série, de chercher et de nous indiquer à qui nous pourrons utilement envoyer ce *catalogue analytique sommaire,* comme nous envoyons nos *vient de paraître;* pour savoir ce qui aura paru dans les cinq premières séries des cahiers, il suffit d'envoyer dès aujourd'hui son nom et son adresse à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement ; on recevra en octobre notre *catalogue analytique sommaire;* pour faire savoir à quelqu'un ce qui aura paru dans les cinq premières séries des cahiers, il suffit d'envoyer dès aujourd'hui à M. André Bourgeois le nom et l'adresse de la personne à qui on s'intéresse ; avertir en même temps cette personne ; elle recevra en octobre notre *catalogue analytique sommaire.*

Nous demandons particulièrement à nos abonnés d'utiliser les déplacements des vacances pour nous chercher des abonnés nouveaux.

Le cahier que l'on va lire a été établi par la Fédération des Universités populaires de Paris et banlieue; *il est le compte rendu officiel du congrès tenu à Paris les dimanche 22 et lundi 23 mai, — Pentecôte, — 1904, par les Universités populaires de tout le pays.*

La copie a été refondue par M. Maurice Kahn, les épreuves lues, entre autres, par M. Maurice Kahn, et par M. Paul Kastor, secrétaire de la Fédération des U. P.; M. Gaston Rabaud, notamment, a relu sur épreuves son important troisième rapport.

congrès des U. P. 1904

ORGANISATION DU CONGRÈS

ORGANISATION DU CONGRÈS

D'où et comment est venue l'idée de réunir en un congrès toutes les Universités populaires de France ? Il serait bien malaisé de l'établir exactement; en tous cas, vers la fin de l'année 1903, cette idée était « dans l'air », car dans beaucoup de conversations entre camarades, on entendait parler du congrès comme d'une chose prochaine ; et à la réunion mensuelle de la Fédération des Universités populaires de Paris, le 13 décembre 1903, un délégué proposait « qu'une commission soit nommée pour étudier la possibilité d'un congrès de toutes les Universités populaires de France ». Cette motion était adoptée à l'unanimité, et les délégués décidaient de mettre une somme de 100 francs à la disposition de la commission d'organisation, pour lui permettre de faire face aux premiers frais.

La commission se réunissait aussitôt et, le 10 janvier 1904, la circulaire suivante était envoyée à toutes

les Universités populaires dont on avait pu se procurer les adresses :

FEDÉRATION DES UNIVERSITÉS POPULAIRES

28, rue Serpente, PARIS (6ᵉ arrond.)

Paris, 10 janvier 1904

Monsieur et cher camarade,

J'ai le plaisir de vous communiquer la circulaire suivante, en vous priant d'en donner connaissance aux membres de votre Université populaire :

Circulaire N° 1 sur un congrès national des Universités populaires

Quelques délégués des Universités populaires à la Fédération des Universités populaires de Paris et banlieue ont émis l'avis qu'un Congrès national des Universités populaires pourrait se tenir à Paris en 1904.

Le but de ce Congrès serait d'étudier, d'après l'expérience acquise, les meilleurs moyens de développer par les Universités populaires l'instruction populaire et de rechercher les procédés les plus efficaces d'éducation par les conférences, cours, leçons et fêtes. Il aurait à examiner aussi s'il y aurait intérêt pour les Universités populaires et les Fédérations régionales à coordonner les efforts par la constitution d'une Fédération Nationale, sans cependant porter atteinte d'aucune manière à l'autonomie des diverses organisations.

La Fédération a nommé une Commission provisoire d'organisation, chargée d'entrer en relations avec les diverses Universités populaires des départements et les Fédérations régionales pour leur demander leur avis à ce sujet et leur soumettre un avant-projet qui servirait de base de discussion.

Cette Commission a dressé l'avant-projet suivant :

— Un Congrès national des Universités populaires se réunirait à Paris les dimanche 22 et lundi 23 mai (Pentecôte).

— Chaque Université populaire enverrait un rapport divisé en un certain nombre de chapitres, les mêmes dans tous les rapports, de manière à en faciliter le dépouillement.

— De même chaque Fédération d'Universités populaires enverrait un rapport.

— A l'aide de ces divers rapports particuliers, il serait établi un certain nombre de rapports généraux portant sur les diverses questions qui intéressent l'Université populaire et les Fédérations, et sur la manière dont elles ont été résolues. Ces rapports généraux seraient imprimés ; ils serviraient de bases aux discussions du Congrès ; ils seraient ensuite réunis en volume, accompagnés d'un résumé des discussions.

— Chaque Université populaire adhérente au Congrès paierait une somme de cinq francs et aurait droit à deux délégués. Chaque Fédération paierait une somme de dix francs et aurait droit à quatre délégués. (Les dames peuvent être déléguées.)

— Des membres d'Universités populaires pourraient individuellement adhérer au Congrès, moyennant une cotisation de trois francs.

Voici quels pourraient être les divers chapitres des rapports particuliers. Il y aurait autant de rapports généraux présentés au Congrès qu'il y a de chapitres dans les rapports particuliers.

1° *Organisation générale*

Statuts, moyens financiers normaux et extraordinaires. — Rapports avec les organisations syndicales, coopératives, politiques.

2° *Enseignement et éducation*

Conférences, leçons. — Enseignement professionnel. — Fêtes, soirées artistiques et récréatives. — Personnel enseignant.

3° *Institutions annexes*

Chorales, cercles de lecture et de déclamation. — Excursions et sports. — Patronages. — Mutualités, etc.

4° *Fédérations départementales et régionales*

Rapports avec les Universités populaires voisines. — Organisation de la Fédération, s'il y a lieu.

Nous vous prions donc de vouloir bien écrire de suite à H. Ablonet, à l'*Union Mouffetard*, 76, rue Mouffetard, Paris (5e) : 1° si votre Université populaire est disposée, en principe, à adhérer au Congrès ; 2° si vous avez des observations à faire au programme provisoire ci-dessus exposé ; 3° lui donner une liste des adresses de toutes les Universités populaires de votre région, pour que nous puissions faire parvenir cette circulaire à celles dont nous n'aurions pas l'adresse.

Le programme du Congrès sera arrêté définitivement vers le 15 février et envoyé de suite aux Universités populaires adhérentes.

Pour les Membres de la Commission provisoire d'organisation :

H. Ablonet, Charles Guieysse

En vous communiquant cette circulaire, j'ajoute que des démarches seront faites pour obtenir la réduction de 50 o/o sur les chemins de fer, et pour obtenir les meilleures conditions de logement.

Persuadé que vous enverrez votre réponse le plus rapidement possible, je vous prie d'agréer, monsieur et cher camarade, mes bien cordiales salutations.

Le Secrétaire de la Fédération des U. P.

Paul Kastor

A la réunion du 13 mars, le secrétaire de la Commission annonçait qu'il avait reçu les adhésions provi-

soires de 80 Universités populaires (55 de province, 25 de Paris et banlieue). Les délégués décidaient donc qu'il y avait lieu d'organiser le Congrès, et la Commission envoyait à toutes les Universités populaires la deuxième circulaire suivante :

Monsieur et cher camarade,

Sur l'initiative de la Fédération des Universités populaires de Paris et de la banlieue, un Congrès National des Universités populaires aura lieu à Paris les dimanche 22 et lundi 23 mai 1904 (Pentecôte).

Ce Congrès se tiendra dans les locaux de l'*Union Mouffetard*, 76, rue Mouffetard (5e arr.).

COMITÉ

Comité d'organisation a été constitué sous la présidence de M. Gabriel SÉAILLES, professeur à la Sorbonne, président de la Société des Amis des Universités populaires ; il comprend en outre :

Secrétaire : H. ABLONET, ouvrier ciseleur (de l'*Union Mouffetard);*

Secrétaire-adjoint : HAULTECŒUR, employé (de l'Université populaire *Émile Zola);*

Trésorier : G. PHILIPPE, employé (de l'Université populaire *la Fraternelle);*

Membres : H. CAZEVITZ, ingénieur E. C. P., trésorier de la Fédération des Universités populaires de Paris (de l'Université populaire *Germinal*, de Nanterre);

CLAIR, employé au Syndicat des Chemins de fer (de l'Université populaire *la Fraternelle);*

Ch. GUIEYSSE, administrateur de *Pages libres,* ancien secrétaire de la Société des Universités populaires;

Paul KASTOR, employé, secrétaire de la Fédération des Universités populaires de Paris (de l'Université populaire *le Foyer du Peuple);*

Ed. MARX, voyageur de commerce (de l'Université populaire du Xe);

Moreaux, employé (de l'Université populaire *l'Égalité);*
Thu, employé (de l'Université populaire *la Semaille).*

BUT DU CONGRÈS

Le but du Congrès est d'étudier, d'après l'expérience acquise, les meilleurs moyens de développer par les Universités populaires l'instruction populaire et de rechercher les procédés les plus efficaces d'éducation par les conférences, cours, leçons et fêtes. Il aura à examiner aussi s'il y aurait intérêt pour les Universités populaires et les Fédérations régionales à coordonner leurs efforts par la constitution d'une Fédération Nationale, sans cependant porter atteinte d'aucune manière à l'autonomie des diverses organisations.

PLAN DES TRAVAUX

Les travaux du congrès sont divisés en cinq sections :

1° *Organisation générale*

Statuts, moyens financiers, normaux et extraordinaires.

2° *Institutions annexes*

Rapports avec les organisations syndicales, coopératives, politiques. — Patronages, mutualités.

3° *Enseignement et éducation*

Conférences, leçons. — Enseignement professionnel. — Personnel enseignant.

4° *Fêtes et distractions*

Fêtes, soirées artistiques et récréatives. — Chorales. — Cercles de lecture. — Déclamation. — Excursions et sports.

5° *Fédérations départementales et régionales*

Rapports avec les Universités populaires voisines. — Organisation de la Fédération Nationale s'il y a lieu.

Les Universités populaires et les Fédérations devront envoyer leurs rapports divisés en chapitres correspondant

aux sections ci-dessus; ces rapports devront être précis, aussi résumés que possible et écrits sur un seul côté des feuilles.

Il sera établi, à l'aide de ces documents, un rapport général pour chaque section; ces rapports, imprimés et distribués aux délégués dès l'ouverture du Congrès, serviront de base aux discussions.

Il est donc absolument nécessaire que les rapports des Universités populaires et des Fédérations parviennent au secrétaire avant le 20 avril, dernier délai, afin qu'il reste le temps matériel de rédiger les rapports généraux et de les faire imprimer.

PROGRAMME DU CONGRÈS

Dimanche 22 mai

Matin : 8 h. 30. — Réception des délégués à l'*Union Mouffetard*, 76, rue Mouffetard. — Allocution du président. — Vérification des pouvoirs. — Nomination des commissions.

A 10 heures. — Réunion des commissions.

Après-midi : 2 heures. — Séance plénière et discussion des rapports généraux.

Lundi 23 mai

Matin : 8 h. 30. — Séance plénière.

Après-midi : 2 heures. — Réunion des commissions pour l'examen des vœux.

A 4 heures. — Séance plénière.

Le soir. — Banquet et fête de clôture.

Mardi 24 mai

Organisation de promenades et excursions pour les délégués qui pourront disposer de cette journée.

ADHÉSIONS

Les Universités populaires ou Fédérations d'Universités populaires qui veulent adhérer au Congrès (même celles qui ont déjà envoyé une adhésion provisoire) sont priées

de remplir la formule ci-jointe et de la renvoyer le plus tôt possible au secrétaire, accompagnée d'un mandat ou bon-poste de :

5 francs pour les Universités populaires;

10 francs pour les Fédérations.

Chaque Université populaire a droit à deux délégués, chaque Fédération à quatre délégués. (Les dames peuvent être déléguées.)

Les camarades d'Universités populaires s'intéressant au Congrès peuvent adhérer personnellement moyennant une cotisation de 3 francs.

Il est désirable que le plus grand nombre d'Universités populaires adhèrent au Congrès et y envoient leurs délégués personnels. Cependant, pour faciliter l'adhésion des Universités populaires que leurs moyens financiers ou toute autre cause empêcheraient de déléguer un de leurs membres, il a été décidé que les Universités populaires adhérentes pourraient se faire représenter par un délégué d'une autre Université populaire ou par un camarade parisien, étant toutefois bien entendu qu'aucun délégué ne pourra cumuler plus de deux mandats.

En aucun cas, les décisions du Congrès ne pourront porter atteinte à l'autonomie des Universités populaires, qui restent complètement libres et indépendantes.

Recevez, monsieur et cher camarade, mes bien cordiales salutations.

Pour le Comité :

Le Secrétaire,

H. Ablonet

Toute la correspondance doit être adressée à H. Ablonet, 76, rue Mouffetard, Paris (5e).

Voici la liste des Universités populaires qui, à la suite de cette circulaire, ont envoyé leur adhésion au congrès :

DÉPARTEMENTS	VILLES	TITRES des Universités populaires	DÉLÉGUÉS
1° FÉDÉRATIONS RÉGIONALES			
Charente-Inf^re. . .	Saujon	*Fédération charentaise des œuvres d'instruction populaire*	Dr Poché ; Verdin.
Rhône.	Lyon	*Fédération des groupements d'éducation et d'études sociales.* .	Mme Desparmet-Ruello ; Desparmet.
Seine	Paris	*Fédération des Universités populaires* . . .	Casevitz ; Kastor ; Philippe ; Rabaud.
2° UNIVERSITÉS POPULAIRES			
Aisne	Saint-Quentin. . .	*Université populaire* .	Mlle Wurmser ; Ballenghien.
Algérie	Alger	*Université populaire* .	Lallement.
Aube	Troyes.	*L'Éducation sociale.* .	Exertier.
Bouches-du-Rhône.	Marseille	*L'Athénée*	Coulet ; Signoret.
Cher.	Bourges.	*L'Éducation mutuelle.*	Mus.
Eure.	Évreux	*Université populaire* .	Challaye.
Finistère.	Brest	*La Solidarité*	Le Gléo.

DÉPARTEMENTS	VILLES	TITRES des Universités populaires	DÉLÉGUÉS
Gard	Caveirac	*Société de lecture et d'instruction mutuelle*	X...
—	Codognan	*L'Aurore*	X...
—	Uchaud	*Bibliothèque communale*	X...
Garonne (Haute-)	Toulouse	*Le Foyer du peuple.*	Julien.
Hérault	Montpellier	*Société d'enseignement populaire de l'Hérault*	Bouniol; Dr Planchon.
Indre-et-Loire	Chinon	*Union populaire*	Bienvault.
Loire (Haute-)	Brioude	*Université populaire*	Tourrette; Dr Sabatier.
Lot-et-Garonne	Agen	*Université populaire*	Séailles.
Maine-et-Loire	Angers	*Université populaire*	Péert; Mercier.
Marne	Châlons-sur-Marne	*La Solidarité*	Lefebvre; Flot.
—	Reims	*Université populaire*	Laurent.
Mayenne	Laval	*Éducation mutuelle.*	Challaye.
Meurthe-et-Moselle	Nancy	*Université populaire*	Bahon.
Meuse	Bar-le-Duc	*Société populaire.*	Chevalier; Lévy.
Morbihan	Vannes	*Université populaire*	Casevitz.
Nord	Armentières	*La Solidarité.*	Haultecœur; Tribier.
Pyrénées (Basses-)	Bayonne	*Université populaire*	Daudin.

DÉPARTEMENTS	VILLES	TITRES des Universités populaires	DÉLÉGUÉS
Pyrénées (Hautes-)	Tarbes.	*Université populaire .*	Ablonet; Kahn.
Rhône.	Lyon	*Société d'instruction et d'éducation populaires. . . . .*	Mme Desparmet-Ruello.
Sarthe.	Le Mans.	*L'Éducation mutuelle.*	Beck; Schacher.
Seine	Arcueil-Cachan . .	*La Pensée libre. . . .*	Froment.
—	Choisy-le-Roi . . .	*L'Éducation mutuelle.*	Lebidon.
—	Levallois-Perret . .	*L'Étoile bleue. . . . .*	Mirabaud ; Kern.
—	— . .	*La Vérité. . . . . . .*	Chardaine; Korcket.
—	Les Lilas	*Le Progrès social. . .*	Devergie; Chenel.
—	Montreuil-s-Bois. .	*Soirées ouvrières. . .*	Méreaux; Mme Véra Starkoff.
—	Montrouge	*L'Effort. . . . .*	Girard; Lassus.
—	Nanterre.	*Germinal. . . . . . .*	Grémy; Sohier.
—	Paris.	*La Fraternelle (3e). .*	Martinie; Clair.
—	—	*Union Mouffetard (5e).*	Pernet; Ablonet.
—	—	*Le Livre (6e). . . . .*	Picavet.
—	—	*L'Égalité (9e). . . . .*	Mme Maria Vérone ; Mandel.
—	—	*Université populaire du 10e . . . .*	Marx ; Mme Wathier.
—	—	*U. P. polonaise (11e).*	Zielinski ; Ulanowski.

DÉPARTEMENTS	VILLES	TITRES des Universités populaires	DÉLÉGUÉS
Seine	Paris	*La Coopération des idées (11e)*	Bonnet; Joffrin.
—	—	*La Solidarité (13e)*	Mallebay; Coupigny.
—	—	*Union populaire (14e).*	Damien; Blanc.
—	—	*Le Foyer du peuple (17e)*	Pimienta; Kahn.
—	—	*Le Foyer de la ménagère (17e)*	Bonsmann; Mme Demoulins.
—	—	*L'Éducation sociale de Montmartre (18e)*	Mme Weill; Alphandéry.
—	—	*L'Enseignement mutuel (18e).*	Daniel Halévy; Altayrac.
—	—	*Fondation universitaire (19e)*	Ots; Vivien.
—	—	*U. P. Émile Zola (20e).*	Rodrigues; Massard.
—	—	*La Semaille (20e).*	Thu; Sauvage.
—	Pré-Saint-Gervais	*U. P. Gervaisienne*	Sibille; Taillefer.
—	Saint-Maur	*Le Foyer du peuple.*	Chatriot; Chavenon.
—	Saint-Ouen	*Science et Travail*	Bonneville; Lamothe.
—	Villeneuve-la-Garenne.	*Le Progrès laïque*	Robert.
Seine-Inférieure.	Elbeuf.	*Coopération des idées.*	Terquem.

DÉPARTEMENTS	VILLES	TITRES des Universités populaires	DÉLÉGUÉS
Seine-Inférieure. .	Le Havre	*Université populaire* .	Gasse.
— . .	Rouen.	*Coopération des idées*.	Chartier.
Seine-et-Marne . .	Meaux.	*Université populaire* .	Pommery ; Mertz.
Seine-et-Oise . . .	Auvers-sur-Oise. .	*L'Éducation mutuelle*.	Carbonneau ; James.
— . . .	Persan.	*La Pensée libre*. . . .	Levasseur ; Vogt.
— . . .	Versailles.	*Institut populaire*. . .	Gabriel Monod ; Goupy.
— . . .	Villeneuve - Saint - Georges	*Université populaire* .	Mme Félix ; Bedeaux.
Somme	Amiens	*Le Foyer du peuple*. .	Hémard ; Rodrigues.
Tarn	Albi.	*L'Éducation nouvelle*.	Cayron ; Mathis.
Vendée	Fontenay-le-Comte	*U. P. Fontenaisienne*.	Friederich ; Druet.
Vienne (Haute-). .	Limoges.	*Université populaire* .	Clair ; Salard.
Vosges	Épinal.	*Université populaire* .	Mme Kampmann ; Chevreux.
Yonne.	Sens.	*Université populaire* .	Marchand ; Rollin.

Soit en tout :

3 Fédérations régionales ;

69 Universités populaires ;

41 adhésions à titre de « membre individuel ».

PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES

PROCÈS-VERBAL

DES SÉANCES DU CONGRÈS

Séance du Dimanche 22 Mai

(matin)

Ouverture de la séance à 9 heures.

Souhaits de bienvenue aux camarades des départements par le camarade Kastor, secrétaire de la Fédération des Universités populaires de Paris et banlieue.

Appel nominal des délégués d'Universités populaires et de Fédérations, ainsi que des membres adhérents individuels.

Nomination du bureau :

Président : M. Gabriel Séailles, Président de la Société des amis des Universités populaires.

Assesseurs : Madame Desparmet-Ruello, de la Fédération de Lyon.
M. le Docteur Planchon, de Montpellier.

Secrétaires : MM. Bienvault, de Chinon.
Kastor, de Paris.
Philippe, de Paris.
Vogt, de Persan-Beaumont.

En prenant place au bureau, M. Gabriel Séailles prononce l'allocution suivante :

Mesdames, Messieurs,

Nous ouvrons le premier Congrès des Universités populaires : je vous remercie de l'honneur que vous me faites en m'appelant à en présider les débats. Je me garderai bien de les retarder par un long discours ; je préfère donner l'exemple d'éviter les généralités qui font les discussions interminables et stériles. Les Universités populaires sont, en fait, des institutions d'un caractère assez différent : elles ont dû satisfaire à des besoins divers, tenir compte des milieux, s'y adapter. Mais, sous des formes multiples, elles poursuivent une même œuvre d'éducation sociale. L'effort des organisateurs de ce congrès a été de classer l'objet de ses travaux sous des rubriques générales qui répondent aux préoccupations communes de toutes les Universités populaires : rapports avec les autres groupements ouvriers, syndicats, coopératives; méthodes d'enseignement; fêtes, concerts, représentations théâtrales.

A l'étude de ces questions, je souhaite que nous apportions une méthode conforme à l'institution même des Universités populaires, je veux dire une méthode scientifique, expérimentale. Évitons les discussions théoriques, les lieux communs ; profitons de ce que nous sommes réunis pour nous transmettre les enseignements que nous avons pu recevoir de l'expérience elle-même. Ayons surtout le souci des faits. Que les délégués des diverses Universités populaires nous disent ce que chacune a tenté de faire, les résultats de telle ou telle méthode, les succès, les échecs. Rien ne

saurait valoir pour nous cette leçon directe des choses, que notre réunion même nous permet de nous donner. Je crois que nous n'aurions pas perdu notre temps, si nous arrivions ainsi, non à nous leurrer de formules ambitieuses, à poser des conclusions aussi vaines qu'absolues, mais à rapprocher des faits, à grouper des documents, et à en tirer quelques conclusions provisoires que des expériences nouvelles permettront de reviser et d'étendre. C'est dans cet esprit que je voudrais diriger ces débats, et je suis sûr que vous m'y aiderez. Mettons-nous donc à l'œuvre sans tarder, et que nos discussions fassent la preuve de l'utilité de l'œuvre que nous poursuivons ensemble.

Le camarade Kastor donne quelques renseignements sur l'organisation du Congrès; contrairement à ce qui avait été annoncé dans les circulaires, on n'a pu imprimer à l'avance les rapports généraux : les rapporteurs n'ont pu terminer leurs travaux en temps utile ; et puis l'état des finances du Congrès ne permettait pas d'engager une dépense aussi forte.

Le banquet annoncé pour le lundi soir sera remplacé par un déjeuner ; les promenades projetées pour le mardi n'auront pas lieu, les camarades de province étant obligés de repartir au plus tôt.

Pour permettre à tous les délégués de prendre part aux travaux des Commissions, il est décidé que le Congrès nommera pour chaque commission un bureau composé d'un président, un assesseur, un secrétaire et un rapporteur ; et que les délégués se rendront, à leur choix, dans le bureau dont les travaux les intéresseront le plus.

Le Congrès procède ensuite à la nomination de ces bureaux, qui sont constitués comme suit :

Première Commission : ORGANISATION GÉNÉRALE

Président : CASEVITZ (Fédération de Paris); *Assesseur :* EXERTIER (Troyes); *Secrétaire :* MATHIS (Albi); *Rapporteur :* Madame WATHIER (Université populaire du dixième).

Deuxième Commission : INSTITUTIONS ANNEXES

Président : MERCIER (Angers); *Assesseur :* PERNET (Mouffetard); *Secrétaire :* CHALLAYE (Évreux et Laval); *Rapporteur :* CLAIR (Fraternelle).

Troisième Commission : ENSEIGNEMENT ET ÉDUCATION

Président : BOUNIOL (Montpellier); *Assesseur :* André GIRARD (Montrouge); *Secrétaire :* Madame Maria VÉRONE (Égalité du neuvième); *Rapporteur :* Gaston RABAUD (Paris).

Quatrième Commission : FÊTES ET DISTRACTIONS

Président : Maurice BOUCHOR (Paris); *Assesseur :* MERTZ (Meaux); *Secrétaire :* COULET (Marseille); *Rapporteur :* Georges BAER (Foyer du Peuple).

Cinquième Commission : FÉDÉRATIONS

Président : FLOT (Châlons-sur-Marne); *Assesseur :* SCHACHER (Le Mans); *Secrétaire :* DAUDIN (Bayonne); *Rapporteur :* KASTOR (Fédération de Paris).

A 10 heures un quart, les Commissions se réunissent dans les bureaux pour lecture et examen détaillé des cinq rapports généraux établis d'après les rapports particuliers envoyés par chaque Université populaire.

Séance du Dimanche 22 Mai

(après-midi)

Ouverture de la séance à 2 heures trois quarts.

Lecture du rapport de la deuxième Commission par le camarade Clair, rapporteur. (1)

RAPPORT DE LA DEUXIÈME COMMISSION

Les rapports qui doivent exister entre les Universités populaires et les syndicats, coopératives, groupes politiques, patronages et sociétés de secours mutuels, ont, à notre avis, une importance primordiale, en ce sens que de ces rapports bien compris, peut dépendre l'avenir des Universités populaires; c'est pourquoi nous avons pensé qu'il était utile d'examiner l'une après l'autre ces différentes organisations et de rechercher quels profits pourraient retirer les Universités populaires de leur fréquentation sans que pour cela, bien entendu, elles sacrifient rien ni de leur but, ni de leur indépendance.

SYNDICATS

Si nous examinons les rapports qui nous ont été adressés par différentes Universités populaires adhé-

---

(1) La première Commission n'avait pas achevé son travail.

rentes à ce congrès, nous constatons que la majorité vivent en excellents termes avec les syndicats; plusieurs même ont leur siège dans les bourses du travail; d'autres nous disent n'avoir aucun rapport avec les syndicats; quelques-unes même affirment y rencontrer de l'hostilité.

Pour ces dernières cela est réellement fâcheux, car il ne faut pas oublier que c'est là que nous pouvons trouver notre meilleure clientèle, l'ouvrier ou l'employé qui fait partie d'un syndicat, qui fréquente une bourse du travail, en un mot qui commence à avoir souci de ses intérêts, est un excellent terrain pour les Universités populaires, qui pourront lui fournir l'arme qui lui est nécessaire pour arriver à conquérir ses droits, l'instruction, qui en le rendant conscient lui permettra d'arriver à son émancipation tant rêvée, mais jamais obtenue.

Si nous envisageons la question à un autre point de vue, les Universités populaires peuvent trouver dans les syndicats, dans les bourses du travail, un local pour faire leurs conférences, local qui, lorsqu'il ne leur sera pas offert gratuitement, pourra néanmoins leur permettre de n'avoir que la moitié de la location à payer, ce qui n'est pas à dédaigner vu la situation financière de la plupart des Universités populaires.

De plus, lorsque ces deux organisations se trouvent dans le même local, les fêtes, soirées, conférences, peuvent être données en commun et les Universités populaires, surtout celles qui possèdent un groupe artistique, peuvent prêter leur concours, ce qui tout naturellement amènera une certaine familiarité entre les membres des deux organisations, familiarité qui ne

peut que profiter aussi bien à l'une qu'à l'autre. Cette entente est d'autant plus facile que, dans plus de la moitié des Universités populaires, une grande partie de leurs membres font partie d'un syndicat.

COOPÉRATIVES

Dans les coopératives, les Universités populaires devraient toujours rencontrer un bon accueil, car ne visent-elles pas le même but ? Tandis que les coopératives cherchent à affranchir le travailleur sur le terrain économique par l'organisation de la production et de la consommation, les Universités populaires cherchent à l'affranchir moralement en le débarrassant de tous les dogmes et les préjugés qui obscurcissent encore son cerveau, en lui montrant les beautés de la science, en lui faisant voir enfin la Vérité.

Cette communion d'idéal doit forcément amener une communion d'efforts, c'est pourquoi la deuxième commission émet le vœu de voir plus souvent les coopératives,— cela se voit dans plusieurs,— venir en aide à leurs camarades moins fortunées les Universités populaires, qui, en échange, pourraient organiser un certain nombre de conférences dans les coopératives, ce qui leur permettrait de travailler ensemble à l'affranchissement du prolétariat, tout en gardant leur indépendance absolue.

GROUPES POLITIQUES

Est-il utile pour les Universités populaires d'avoir des rapports avec les groupes politiques ?

Pour notre compte nous ne le croyons pas ; nous

allons même plus loin, nous croyons que cela ne pourrait que leur être nuisible et nous avons constaté que la plupart des Universités populaires qui nous ont adressé des rapports sont unanimes sur ce point.

En effet, dans nos conférences nous faisons appel à tout le monde sans nous occuper des opinions ; d'où il suit que nous pouvons nous trouver en présence de camarades reflétant les opinions les plus diverses; dans ces conditions, être en rapport avec un groupe politique quel qu'il soit, risquerait de froisser certains de nos camarades qui ne seraient pas du même avis, et comme nous devons les persuader et non leur imposer un dogme, nous estimons que nous devons éviter à tout prix les rapports avec les groupes politiques.

Que l'on étudie les sciences politiques et sociales dans les Universités populaires, rien de mieux, au contraire; mais nous ne devons pas entrer, en tant qu'Universités populaires, dans un groupement politique quelconque.

PATRONAGES

Pour les patronages, nous pensons que les Universités populaires ne doivent pas hésiter à leur apporter le concours le plus grand, car il ne faut pas oublier que le patronage est aux enfants ce que l'Université populaire est aux adultes, c'est-à-dire, en quelque sorte, une Université populaire enfantine. Or, comme nous avons constaté, tous, les nombreuses difficultés que nous éprouvons pour amener l'adulte à écouter une conférence, nous avons certainement tous compris que le seul moyen d'y réussir était d'habituer dès l'enfance

nos futurs adhérents à suivre des cours ou des conférences en dehors de l'école, en un mot de les habituer à éprouver le besoin d'augmenter continuellement la somme de leurs connaissances. Il serait donc intéressant de voir les Universités populaires prêter leur salle aux patronages qui n'en possèdent pas, organiser des petites fêtes enfantines, chercher, par tous les moyens, à éveiller l'esprit des enfants et même les faire accompagner dans leurs promenades par des membres des Universités populaires, lorsque cela pourra se faire sans trop de difficultés.

MUTUALITÉS

La deuxième commission estime qu'en raison des divergences de vues qui existent entre les membres des Universités populaires eux-mêmes, il n'y a pas lieu de recommander l'établissement de rapports moraux entre les Universités populaires et les mutualités.

La commission estime qu'il y a au contraire tout avantage à établir des rapports d'ordre matériel entre les Universités populaires et les mutualités. Les Universités populaires, dans cet ordre d'idées, pourraient, par exemple, prêter leurs locaux aux mutualités pour le paiement de leurs cotisations, leurs assemblées générales. Ce serait un moyen de combattre l'alcoolisme, en substituant les locaux des Universités populaires aux débits de vins où se font généralement ces opérations ; ce serait aussi un moyen d'attirer aux Universités populaires la clientèle des mutualités.

Il est bien entendu que les questions de mutualité pourront faire l'objet de conférences et de discussions

au sein des Universités populaires, comme rentrant dans le programme d'éducation qu'elles se proposent.

CONCLUSIONS

De tout ce qui précède, nous pouvons donc conclure que nous devons faire tous nos efforts pour entretenir des rapports amicaux avec les syndicats, coopératives et patronages; que nous devons nous prêter un mutuel appui, ainsi qu'un concours sans limite, car de l'union étroite de ces trois groupements avec celui des Universités populaires, de la coordination de leurs efforts, dépendra la libération du prolétariat des nombreuses oppressions dont il est victime, et plus l'union sera étroite, plus cette libération sera proche.

Tandis que si ces différents organismes continuaient à lutter séparément, il serait à craindre que leurs efforts restent inutiles encore pendant longtemps.

N'est-ce pas la loi même de l'évolution qui les pousse pour ainsi dire l'un vers l'autre, pour hâter l'effondrement de la société capitaliste d'aujourd'hui et l'avènement de la société idéale de demain.

Prenons donc, camarades, la résolution de faire tous nos efforts pour amener le plus tôt possible ces rapports si désirables. La tâche, nous en sommes certains, nous sera facilitée par les militants des différentes organisations en cause.

Le rapporteur,

EUGÈNE CLAIR

Avant de passer à la discussion du rapport, le Congrès discute sur le mode de votation. Plusieurs camarades sont d'avis qu'il n'y a lieu d'émettre aucun vote car le Congrès est surtout un congrès d'études et ses décisions ne peuvent obliger à quoi que ce soit les Universités populaires, dont l'autonomie est indiscutable. Le Congrès, bien que de cet avis, pense que sur certaines questions, il sera néanmoins utile de se compter; il décide donc que ne pourront voter que les délégués d'Universités populaires et de Fédérations, les adhérents individuels ayant toutefois droit de prendre part aux discussions. L'an prochain on étudiera si les délégués de Fédérations ont lieu d'exister; il y a, en effet, à examiner s'ils représentent des intérêts spéciaux ou s'ils font seulement double emploi avec les délégués d'Universités populaires, faisant partie des dites Fédérations, déjà représentées.

La discussion s'engage sur le rapport de la deuxième commission.

DISCUSSION

Rapports des Universités populaires avec les syndicats. — Des Universités populaires (*Agen, Béziers, Montpellier, Le Mans*, etc.) indiquent qu'elles ont d'excellents rapports avec les Bourses du Travail. Certaines font des conférences à la Bourse, d'autres y ont leur local permanent concédé à titre gracieux, et enfin quelques-unes ont été fondées par des syndiqués de la Bourse. Une Université populaire de Paris (*quatorzième*) a pu, par des conférences spéciales sur les questions ouvrières, amener un grand nombre de syndiqués à suivre les travaux de l'Université populaire. Au *Havre* (Université populaire de fondation bourgeoise), à la suite d'une grève, à *Lyon*, par la création d'un groupe féministe, les rapports sont devenus plus étroits entre syndicats et Universités populaires.

Quelques Universités populaires n'ont pu s'entendre avec les Bourses, ces dernières craignant que les conférences un peu générales et abstraites des Universités Populaires ne détournent les camarades de l'action syndicaliste purement militante. En plusieurs villes *(Toulouse, Bourges)*, cette méfiance des syndicats s'atténue et on espère arriver à une cordiale entente. Des Universités populaires fondées par l'élément bourgeois sont peu à peu devenues ouvrières, mais alors l'élément bourgeois diminue et tend à disparaître.

Des camarades émettent l'opinion que les Universités populaires créées par les bourgeois ne peuvent être d'aucune utilité : les Universités populaires doivent être ouvrières ou ne pas être. D'autres camarades ne partagent pas cet avis et croient que, sur certains points, ouvriers et bourgeois peuvent faire une action commune, les bourgeois apportant les ressources financières et les ouvriers le concours actif. Un camarade *(l'Étoile Bleue*, Levallois) dit que *toutes* les Universités populaires sont utiles, elles sont en évolution plus ou moins avancée dans des milieux divers, il ne s'agit que de les diriger vers leur véritable but : l'émancipation ouvrière. Un camarade de la même Université populaire s'élève contre l'esprit qui semble animer le Congrès; il n'est pas d'avis que les Universités populaires doivent être exclusivement ouvrières: il dit que les bourgeois, encore plus que les ouvriers, ont besoin d'éducation : on l'a vu lors de l'affaire Dreyfus. A quoi un autre camarade répond que si l'affaire Dreyfus a aidé à la création d'Universités populaires, c'est que certains bourgeois y ont été entraînés pour aider sincèrement les ouvriers à obtenir justice dans leur cause contre la bourgeoisie. D'autres disent qu'on s'est servi des bourgeois pour créer les Universités populaires, mais que ceux-ci ne sont pas sincères dans leur association avec les ouvriers. Des camarades protestent. Un camarade dit que *seules* les Universités populaires qui s'appuient sur les organisations ouvrières sont réellement solides, pour si misérables qu'elles paraissent actuellement.

Saint-Quentin répond que sans le concours de bourgeois

intellectuels, leur U. P. n'aurait pu se créer et vivre ; pourtant, il constate qu'aux conférences faites par les ouvriers, les bourgeois ne viennent pas... D'autre part, on fait remarquer qu'il faudrait définir le mot « bourgeois », certains ouvriers ayant l'esprit très « bourgeois ».

Rapports des Universités populaires avec les Coopératives. — Le Foyer de la Ménagère, fondé par une coopérative, pense qu'il vaut mieux dépendre financièrement d'une coopérative que d'un syndicat.

L'*Union populaire* du quatorzième arrondissement a organisé quelques conférences au local de la coopérative de son quartier, et reçoit en échange une légère subvention.

Nanterre a été fondée avec l'aide d'une coopérative, *la Ruche*. Elle reçoit une subvention, mais les coopérateurs ne sont pas venus.

Après échanges de diverses idées, il parait bon qu'une Université populaire ait des rapports et soit même subventionnée par une coopérative, mais il semble mauvais que l'Université populaire dépende absolument et soit gérée effectivement par la coopérative.

Rapports des Universités populaires avec les Groupes politiques. — Le Congrès constate qu'une expérience toujours confirmée prouve que les Universités populaires vont à leur perte lorsqu'elles s'associent à un groupe politique. Tous les faits concordent. — Un camarade demande si les sections de la Ligue des droits de l'homme sont des groupes politiques. — Un camarade lui répond que les groupes politiques dangereux sont ceux, quels qu'ils soient, qui se mêlent aux compétitions électorales.

Rapports des Universités populaires avec les Patronages. — Sur ce point, au contraire, le Congrès est d'avis de resserrer le plus possible les liens unissant les Universités populaires et les patronages, et de donner de l'extension aux rapports déjà existants.

Des Universités populaires ont organisé des après-midi récréatives du dimanche, des promenades, des fêtes à Noël, à Pâques, etc., soit exclusivement pour les enfants

de leurs sociétaires, soit pour tous les enfants se présentant.

Nancy donne chaque dimanche une causerie sur un point de morale. Généralement on a eu de bons résultats, mais il faut beaucoup de patience et de dévouement pour organiser ces réunions enfantines. Un camarade désirerait qu'il fût fait un choix d'œuvres facilement assimilables aux enfants : rondes, fables, récits, petites pièces théâtrales, etc., cela faciliterait beaucoup la besogne des organisateurs.

Nanterre a pu obtenir l'autorisation de faire une loterie dans le but spécial de créer un patronage ; de sorte que celui-ci, ayant des ressources, pourra loger l'Université populaire, contrairement à la conception habituelle de l'Université populaire logeant le patronage. Un camarade indique ce qui a été fait au *château du Peuple* pour les fêtes enfantines mensuelles organisées spécialement pour les enfants d'une institution. Une autre Université populaire, à Paris *(quatorzième)*, a organisé des fêtes où elle a invité des enfants des écoles communales. Un camarade préconise l'organisation d'écoles de vacances en plein air, sur le modèle de Cempuis. A *Nancy*, l'Université populaire a demandé dans les écoles des listes d'enfants peu heureux et de mauvaise santé, elle a trouvé des fonds et a pu organiser des colonies de vacances à la campagne.

Un camarade de l'Université populaire de *Saint-Gilles (Belgique)* dit qu'ils ont organisé à leur Université populaire des groupes de jeunes gens et de jeunes filles, se réunissant plusieurs fois par semaine ; à ces réunions on fait des causeries, on organise des jeux, il y a un choral, des cours de diction, et enfin on initie toute cette jeunesse à l'administration de l'Université populaire, de manière à en faire plus tard de futurs membres ayant tout à la fois l'esprit de méthode et de camaraderie. Cette action, lente il est vrai, semble bonne et solide ; les Universités populaires ne fleuriront vigoureusement que pour la génération future si la nôtre sait l'y bien préparer. Si certains se sont trop tôt découragés, c'est qu'ils avaient cru la récolte mûre ; nous n'en sommes encore qu'au labour et aux semailles.

Lecture du rapport de la première Commission par madame Wathier, rapporteur.

RAPPORT DE LA PREMIÈRE COMMISSION

La première commission a reçu communication de vingt et un rapports, dont seize provenant de la banlieue et de la province et cinq d'Universités populaires parisiennes.

Pour faciliter notre tâche, nous avons annexé à notre rapport un tableau présentant l'aspect général de l'organisation de chacune des Universités populaires qui ont répondu à nos questions.

Nous nous sommes efforcés de dégager, le plus clairement possible, les réflexions et conclusions qui paraissent ressortir de la lecture attentive des documents qui nous ont été soumis.

Avant d'aborder les questions posées, la plupart des Universités populaires ont élaboré une sorte d'étude rétrospective sur elles-mêmes, d'où semblent se dégager deux questions d'ordre moral plutôt qu'organique et qui paraissent devoir retenir l'attention.

Dans la région parisienne on nous dit :

L'union qui devait s'établir, par la création des Universités populaires, entre ceux que l'on a appelés les intellectuels et les manuels, ne s'est point réalisée. Pourquoi? D'abord, à Paris et dans les grands centres, un grand nombre d'organisations attirent les travailleurs : les syndicats, les coopératives, les cours professionnels, les groupes politiques, qui s'adressent à leurs intérêts immédiats, sollicitent leur attention; d'autre

part, les partis qui avaient intérêt à entraver le progrès des Universités populaires ont exploité, contre les intellectuels, cette lutte sourde qui divise les classes prolétarienne et bourgeoise, et cette tactique devait porter ses fruits.

Il est une autre cause à cet échec : les intellectuels, habitués à un auditoire que son instruction a préparé à les comprendre, se sont élevés peut-être un peu trop haut dans leurs conférences ; tous n'ont pas trouvé le langage qui convenait à des auditeurs mal préparés : ces derniers se sont crus traités en écoliers, n'ont pas persévéré ; et les professeurs, croyant leur peine perdue, ont peut-être, eux aussi, éprouvé des déceptions.

Quoi qu'il en soit, nous nous refusons à croire qu'il y ait une barrière entre ces deux éléments ; nous avons la conviction qu'à mesure qu'il s'éclaire et s'instruit davantage, l'ouvrier comprend mieux l'intérêt qu'il y a pour lui à s'affranchir intellectuellement afin de travailler plus efficacement à son affranchissement économique. C'est surtout aux administrateurs des divers groupes qu'il appartient de rechercher quels sont les conférenciers et les sujets qui conviennent le mieux à leurs adhérents, selon les milieux où ils vivent. C'est aussi dans la région parisienne et sa banlieue qu'il semble que se soit produit ce mouvement de recul, amenant ce qu'on a appelé « la crise des Universités populaires ». Les rapports provenant de province ne signalent rien de semblable. Le milieu, essentiellement mobile et d'esprit peu persévérant, où nous vivons, semble être la cause primordiale de cet échec, plus apparent que réel. Notre population, sollicitée par des distractions sans nombre, se fixe difficilement ; et pour-

tant c'est avec une joie profonde que nous constatons, dans les rapports, un mouvement progressif général dans les premiers mois de 1904.

L'idée, bonne en soi, répondant à un besoin social, a germé ; et ceux qui viennent à nous aujourd'hui, sans emballement, parce qu'ils ont constaté l'utilité de notre œuvre, nous resteront fidèles. Par leur exemple et leur propagande, ils grouperont, autour de leurs organisations, les éléments d'un succès prochain et durable, auquel nous croyons sincèrement.

ORGANISATION GÉNÉRALE, STATUTS

La première question : *Organisation générale, statuts*, offre beaucoup de points de contact entre les différentes Universités populaires. Partout (une ou deux exceptions seulement), la carte d'adhérent est exigée pour avoir accès dans le groupe. Toutes les Universités populaires sont régies par un Conseil d'administration choisi parmi les membres actifs ou fondateurs. Ces conseils, plus ou moins nombreux, selon l'importance du groupe, sont renouvelables par tiers ou par moitié, précaution fort sage pour la bonne direction et l'esprit de suite, indispensable aux œuvres d'éducation, et qui présente cet autre avantage de mettre le groupe à l'abri de certains empiétements hostiles.

Le Conseil d'administration de l'Université populaire de *Laval* offre une physionomie particulière : composé de douze membres, élus pour deux ans en assemblée générale des membres actifs (renouvelable par moitié) : quatre membres choisis parmi les organisations ouvrières siégeant à la Bourse du Travail, deux mem-

bres d'autres organisations ouvrières, quatre membres du corps enseignant de l'Université populaire, et deux autres membres actifs. Il reflète ainsi l'avis de la Bourse qui a créé l'Université populaire et où elle a son siège social.

L'enseignement a pour base la « Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ».

L'Université populaire, n'ayant pas de loyer à payer, prélève seulement une cotisation minima de 0 franc 10 par mois; quelques membres honoraires à 5 francs par an; des fêtes ou représentations. La cotisation obligatoire ne saurait être augmentée par la raison que ses adhérents sont presque tous des militants d'organisations diverses, déjà chargés de cotisations.

Une courageuse organisation que nous ne saurions passer sous silence, est la *Société de Lecture et d'Instruction Mutuelle* de Caveirac (Gard) : fondée, il y a huit ans, dans une commune de 750 habitants, elle eut 25 adhérents au début; aujourd'hui, ils sont 52, tous ouvriers agricoles ou petits propriétaires. Dans les trois dernières années, la moyenne des auditeurs a été de 30 à chaque séance. On y fait des lectures de livres, journaux, revues; chaque lecture est précédée d'explications données par l'instituteur, lequel est président de droit du conseil; on y fait aussi des causeries et on y discute sur des sujets déterminés. Les auditeurs fixent, à l'issue de chaque séance, le programme de la réunion suivante. Le but de la Société est ainsi défini : « Développer l'éducation générale de ses membres, les habituer à exposer et défendre leurs idées courtoisement, et préparer par leur émancipation intellectuelle leur émancipation matérielle et sociale. »

Nous croyons qu'il y aurait un grand intérêt à créer le plus grand nombre possible de sociétés similaires dans les campagnes, et nous rappelons aux militants qui pourraient se charger de cette tâche comment opérait Jean-Baptiste Clément. Quand il avait converti à ses principes quelques habitants d'une commune, c'était l'embryon d'un groupe qui se développait ensuite par lui-même ; Clément allait dans un autre village en faire autant, puis, les jours de marchés ou de foires de la région, il réunissait ses disciples qui étaient venus là pour leurs affaires ; on organisait une causerie, une réunion, en déjeunant à l'auberge : c'était le noyau d'une Fédération.

Pour créer ces foyers agricoles, on trouverait, croyons-nous, des concours précieux auprès des Petites Amicales, et des renseignements utiles à l'œuvre des « Journaux pour tous », 17, rue Cujas. Il y a là des correspondants auxquels on envoie journaux et revues, qui groupent autour d'eux, pour ces lectures, quelques auditeurs, et parmi ces correspondants des instituteurs ; il y a là des éléments au moyen desquels on pourrait, avec un peu de dévouement, obtenir des résultats inappréciables.

L'Université populaire de *Limoges* comprend cinq sections ; chacune est une Université populaire ayant son local et son règlement intérieur, une certaine autonomie, mais elles obéissent toutes à une unité de direction : le comité central, composé de 20 membres, 4 par section. Le comité a l'intention de fonder des sections dans les petites villes du département. Son rapport nous apprend que l'Université populaire a retiré de grands avantages de la création de ses sections, et tout

d'abord un plus grand nombre d'adhérents, parce qu'on est allé chercher les ouvriers au centre de leurs habitations ; ensuite des liens étroits de bonne camaraderie se sont établis : l'ouvrier, qui se sent au milieu des siens, ne craint pas d'être ridiculisé, lorsqu'il pose des questions aux conférenciers ; par suite l'enseignement devient plus fécond; tandis qu'assistant à une conférence dans un local central, au milieu d'inconnus, l'ouvrier n'oserait pas interroger et perdrait ainsi le fruit de son audition.

Cette organisation pourrait suggérer aux Universités populaires dont les adhérents sont un peu disséminés, la pensée d'organiser des conférences périodiques dans des locaux qui pourraient être mis à leur disposition, sur des points différents de leur ressort. On obtiendrait sans doute des résultats avantageux.

Le rapport très intéressant de madame Desparmet-Ruello, présidente de l'*Université populaire lyonnaise,* nous dit :

En 1899, au congrès des Petites Amicales, après un échange de vues, on décida la formation d'une Société, composée de professeurs des trois ordres, de techniciens, industriels, commerçants, avocats, médecins, etc... ayant pour but de créer, à Lyon, des Foyers populaires. La Société lyonnaise d'instruction et d'éducation populaires compte 140 membres, versant une cotisation de 6 à 100 et 200 francs par an ; jusqu'en juillet 1900, elle dut se borner à organiser des conférences ou à répondre à l'appel des organisations qui lui demandaient des conférenciers. Ce n'est qu'à l'avènement de la municipalité socialiste qu'elle obtint, en plein quartier ouvrier, à la Croix-Rousse, un local scolaire en partie désaffecté ; la municipalité fit les réparations, fournit des meubles, des vitrines, des bibliothèques, et ainsi put

être créé le premier Foyer populaire, dit Maison du Peuple, assez semblable aux Universités populaires parisiennes. Les membres auditeurs qualifiés de participants paient une cotisation de 3 francs par an; on accepte aussi o franc 50 par mois. Cette Maison du Peuple est dirigée par la Société qui l'a fondée.

L'*Union populaire* du quatorzième arrondissement, Paris, créée par des universitaires au début, fut dirigée par eux seuls; mais, voyant que l'élément ouvrier, en vue duquel ils avaient agi, ne répondait pas à leur appel, ils s'adressèrent aux organisations ouvrières et firent entrer dans leur comité quelques membres de ces organisations. Ces deux éléments vivaient côte à côte sans se fondre, les deux conceptions devaient être totalement opposées; mais, peu à peu, les auditeurs, plus nombreux et plus assidus, payant une cotisation de o franc 50 par mois et o franc 75 par famille, affirmèrent le droit qu'ils avaient d'être consultés dans la direction d'une œuvre à laquelle ils participaient pécuniairement. Ce fut alors que le comité directeur, en face d'embarras financiers, — les dons de la première heure n'affluant plus,—convoqua les adhérents et leur soumit la situation. Le comité directeur se retira, promettant de combler le déficit, et depuis, ce sont les adhérents eux-mêmes qui dirigent cette œuvre. Réorganisée sur d'autres bases, elle est prospère et procède en ce moment à son agrandissement.

Nous ne saurions clore ce chapitre sans signaler à votre attention *les Soirées ouvrières* de Montreuil, l'aïeule des Universités populaires.

Nous nous inclinons devant le dévouement et la persévérance de ces vaillants ouvriers. Au début, il y a

bien près de dix ans, ils étaient 5 ou 6 libertaires organisateurs ; aujourd'hui, ils sont 15 ou 20, d'une opinion politique divergente de celle de leurs prédécesseurs ; mais ils respectent l'œuvre primitive en vivant dans une confiance mutuelle, sans statuts ; les emplois sont remplis par des bonnes volontés qu'on n'offense pas par un contrôle. Ils accusent environ 12 ou 1.300 francs de frais généraux, sur lesquels ils recueillent environ 600 francs de dons parmi ceux qui s'intéressent à leur œuvre et qui s'élèvent au nombre de 300 environ. Les 15 ou 20 administrateurs, responsables des frais généraux, comblent le déficit au moyen d'une cotisation de 0 franc 50 par semaine, plus quand il le faut... Ce sont tous des ouvriers.

Il ne nous paraît pas que la commission puisse conclure, en proposant aux Universités populaires existantes ou à créer, telle ou telle formule de statuts, telle organisation plutôt que telle autre ; les milieux, les circonstances obligent à bien des diversités ; notre tâche consistait surtout à coordonner, pour les soumettre au congrès, les renseignements qui nous ont été fournis, afin de permettre à chacun de profiter, s'il y a lieu, de l'expérience d'autrui.

Deux considérations semblent dominer cette étude :

1° le souci qu'ont la majorité des Universités populaires de savoir quels sont les membres qu'elles acceptent ;

2° celui d'éviter à tout prix de devenir l'instrument d'une coterie ou de se voir annihiler par des adversaires hypocrites. Presque toutes, par la composition de leurs conseils et leur fonctionnement, ont obvié à cet inconvénient.

QUESTION FINANCIÈRE

En abordant la question purement financière, nous constatons, ce qui est connu, que surtout dans la région parisienne, en raison du prix excessif des loyers et autres frais généraux, les Universités populaires vivent péniblement. Il est incontestable que la cotisation de 0 franc 50 par mois, généralement adoptée, fut une faute du début, et qu'à l'heure actuelle il serait dangereux de vouloir l'élever; mais elle est sûrement insuffisante pour couvrir les frais.

La plupart des Universités populaires, — on pourrait dire toutes, — sont obligées d'organiser des fêtes, des tombolas, d'accepter ou solliciter des dons ou subventions.

Pour obvier à cette précarité, et ne pouvant élever la cotisation obligatoire, dans la crainte d'écarter les adhérents, on en est réduit à ces seuls moyens : recruter le plus d'adhérents possible, ce que font toutes les Universités populaires, et s'adresser à la bonne volonté de ceux qui veulent bien s'imposer un sacrifice plus lourd, sans toutefois réclamer d'autres prérogatives que les autres membres.

Reste à envisager la régularité des versements.

L'Université populaire de *Meaux,* après avoir constaté que les membres en retard de quelques mois n'osaient plus revenir ou ne pouvaient plus payer les cotisations accumulées, que d'autres ne se faisaient inscrire que pour assister à une fête, s'est arrêtée au système du recouvrement à domicile. Depuis cette époque, sa situation, qui n'était pas mauvaise, s'est améliorée sensiblement, — 600 francs de réserve en un

an. — Elle est la plus prospère de celles qui nous ont envoyé leurs rapports. Le montant des cotisations perçues indique au moins 400 membres. Son dernier compte rendu annuel, — novembre 1902-1903, — indique 1.500 francs en caisse, une bibliothèque de 1.010 volumes qu'elle enrichit constamment. Ce résultat est atteint presque sans aide (87 francs de dons). Son loyer est peu élevé : 333 francs, le local étant seulement destiné aux services et aux bibliothèques ; les conférences ont lieu à la justice de paix et à l'hôtel de ville. — Cotisation : 0 franc 50 par mois.

Voici quel moyen préconise l'*Effort* de Montrouge, dont tout le rapport serait à citer :

Une Université populaire dans laquelle les cotisations ne sont pas recueillies régulièrement, à moins de circonstances spéciales, est condamnée à mort. La Fédération de Paris a adopté une méthode qui donne de bons résultats ; elle taxe d'un supplément de 0 franc 25 toute cotisation non parvenue à temps. — Cette méthode, bonne pour les collectivités, nous paraît moins applicable aux individualités. Il serait à craindre qu'elle n'éloigne des adhérents ; elle serait considérée comme ayant un caractère pénal et autoritaire. — La perspective d'être considérés comme démissionnaires, pour retard de versement, n'est pas suffisante à stimuler le zèle de certains adhérents qui, venant à de rares intervalles à l'Université populaire, ne considèrent pas comme une grande privation de n'y plus venir. Nous avons souffert de cet état de choses et nous avons résolu d'y porter remède. Écartant toute idée d'amende ou de coercition, pensant que la meilleure sanction dans un groupe d'éducation sociale est celle que nous voudrions voir instaurer dans la société future, celle qui résulte de l'estime de ses camarades, nous avons décidé que tout retardataire de plus de trois mois, sans excuse valable, et après avis préalable, aurait son nom affiché dans l'intérieur de l'Université populaire.

L'application récente de cette méthode ne nous permet pas encore d'en apprécier les résultats, mais, du principe d'où elle découle, nous la croyons bonne pour continuer à développer chez les hommes le sentiment du devoir et de la responsabilité des actes.

En ce qui concerne les dons et subventions, presque toutes les Universités populaires les acceptent ou les sollicitent. La plupart, pour éviter que les donateurs ne deviennent des directeurs, les éloignent de leur conseil d'administration ; d'autres n'acceptent que les dons anonymes ; en général toutes se prémunissent contre tout ce qui pourrait les faire dévier de la voie qu'elles entendent suivre.

Un rapporteur se montre très sévère sur cette question ; il ne nous paraît pas que le mot *servilisme*, dont il se sert, soit applicable en cette occurrence. Chaque Université populaire doit rester juge de ce qu'elle peut accepter ou solliciter, elle seule connaissant les personnes qui déclarent s'intéresser à son développement. — En ce qui concerne les subventions, à la condition qu'elles n'entraînent aucune entrave au développement de l'œuvre, il apparaît qu'elles peuvent être sollicitées sans scrupules. Étant prélevées sur un budget auquel tous les citoyens apportent leur part contributive, toutes les organisations ayant une utilité réelle doivent pouvoir bénéficier d'une partie des sommes attribuées aux subventions diverses.

Un autre moyen d'augmenter les ressources des Universités populaires a été préconisé, je crois, par M. Guieysse ; il est basé sur la puissance de consommation des adhérents de chaque Université populaire. Il peut recevoir des applications diverses, selon les cas,

selon que les Universités populaires dépendent ou non d'une coopérative. Notre camarade Philippe, membre de la commission, vous expliquera les diverses applications qui ont été tentées.

Nous terminerons cette étude par la lecture d'une proposition émanant du *Foyer du Peuple*, dix-septième arrondissement :

Considérant la situation précaire d'un grand nombre d'Universités populaires, pour assurer leur existence et faciliter leur développement, *le Foyer du Peuple* propose au Congrès :

la nomination d'une délégation chargée de s'entremettre auprès des directeurs de journaux favorables aux Universités populaires, afin d'obtenir que, pendant un certain temps, ils ouvrent dans leurs organes une souscription en faveur des Universités populaires;

une deuxième délégation ayant pour mission d'agir auprès des pouvoirs publics par l'entremise de conseillers municipaux ou autres personnages s'intéressant aux Universités populaires, à l'effet d'obtenir des subventions;

comme conséquence, la création d'un fonds de réserve.

La commission provisoire se montre favorable au principe de cette proposition, sous réserve des modifications à y apporter.

En venant se fondre dans une caisse générale, les dons ne donneraient plus aucune influence spéciale à ceux qui les offriraient.

La commission, croyant avoir rempli sa tâche consciencieusement, adresse son salut fraternel à ses nouveaux collègues et forme les vœux les plus sincères pour la pleine réussite du congrès.

Le rapporteur,

MARIE WATHIER

ANNEXES

STATUTS

Après lecture du rapport provisoire, la commission, après examen et discussion approfondis, recommande aux Universités populaires d'introduire dans leurs statuts un article ainsi conçu ayant pour but d'éviter l'immixtion, dans l'administration, des éléments hostiles au but poursuivi :

Les membres des Universités populaires comprennent :

1° des membres adhérents ayant le droit de participer à tous les avantages, conférences, fêtes, etc.; ils verseront ou non des cotisations;

2° des membres actifs versant la même cotisation que les membres adhérents.

Les membres actifs participent à la nomination d'un conseil d'administration.

Les membres adhérents deviendront membres actifs en satisfaisant à une ou plusieurs des conditions suivantes :

a) avoir trois ou six mois de présence;

b) être présenté par deux ou trois membres actifs;

c) être agréé par le conseil d'administration;

d) être agréé par l'assemblée générale des membres actifs;

3° des membres honoraires payant une cotisation comprise entre certaines limites, de 5 à 20 francs par an, par exemple.

Le principe de l'anonymat pour les dons dépassant une certaine somme étant d'ailleurs maintenu, de manière à éviter la mainmise sur l'Université populaire par certains donateurs trop généreux, toute somme dépassant les 20 francs de cotisation maxima étant considérée comme don anonyme. (1)

---

(1) Ce vœu ayant été présenté à la réunion plénière du congrès, il n'a pas été décidé de le comprendre dans la liste des vœux publiés.

La première commission a également proposé à la réunion plénière du Congrès le vœu suivant :

Il est recommandé aux Universités populaires de faire la déclaration prescrite par la loi de 1901 sur les associations; cette déclaration a pour but de donner à l'Université populaire la capacité juridique et de lui éviter de se voir dénier la propriété de son matériel et de son mobilier. (1)

QUESTIONS FINANCIÈRES

La commission prend connaissance du rapport du camarade Casevitz, trésorier de la Fédération de Paris et de la banlieue, président de la commission :

La Fédération des Universités populaires de Paris et de la banlieue s'est constituée en septembre 1902 et a commencé à fonctionner en octobre de la même année; les ressources devant être assurées par un versement mensuel de 3 francs par Université populaire, et par une subvention, également mensuelle, de 100 francs, de la Société des Universités populaires, qui payait en outre le loyer du bureau de la Fédération.

Le nombre d'Universités populaires adhérentes était au début de 26; il est aujourd'hui de 34, après avoir oscillé et être parvenu, de février à mai 1903, jusqu'au total de 41.

Nous n'avons compris dans ces chiffres que les Universités populaires payant régulièrement leur cotisation et ayant participé réellement aux travaux de la Fédération.

Le nombre d'Universités populaires ayant actuellement fait acte d'adhésion, et n'ayant pas signalé leur disparition, est, non pas de 34, mais de 40.

(1) La publication de ce vœu a été décidée.

Le budget mensuel ordinaire de la Fédération s'établit actuellement comme suit :

1° *Recettes*

Subvention de la Société des Universités Populaires. francs	100
Cotisations (moyenne).	104
Recettes diverses des services commerciaux (programmes, etc.)	3
Total. . . . . . francs	207

2° *Dépenses*

Appointements de l'employé. . . . . . . francs	125
Affranchissements	35
Papeterie.	9
Divers, matériel, frais généraux	13
Total . . . . . . francs	182

Le loyer est payé par la Société des Universités populaires.

Ce budget laisse donc mensuellement un boni de 25 francs environ.

Dans ce budget ne sont pas comprises, évidemment, les recettes et les dépenses exceptionnelles, telles que deux dons se montant au total de 261 francs 65 et versés par deux Universités populaires ayant cessé d'exister, telles encore qu'une subvention de 100 francs, allouée par la Fédération à la commission d'organisation du Congrès.

La Fédération a, en outre, contribué à plusieurs œuvres et organisations. C'est ainsi qu'elle a organisé parmi les Universités populaires une souscription au monument Zola, souscription qui a rapporté 91 francs 50.

Elle a également organisé diverses fêtes et réceptions,

notamment la réception des camarades des Universités populaires belges du mois d'août 1903, laquelle réception a occasionné un mouvement de fonds de près de 1.200 francs.

La Fédération put d'ailleurs, grâce aux ressources spéciales créées par des fêtes antérieures à l'organisation de la Fédération, contribuer pour une somme de 426 francs 65 à ces fêtes ; notons également la matinée donnée le 29 novembre dernier au Théâtre du Peuple pour la représentation de *la Bonne Espérance,* et enfin l'organisation d'une souscription pour l'envoi d'un camarade à l'exposition de Saint-Louis, par l'intermédiaire du comité central d'organisation des bourses de voyage à l'exposition de Saint-Louis, pour laquelle il a été recueilli 143 francs 30.

L'encaisse de la Fédération était, fin avril, de 1.356 francs 05, savoir :

243 francs 95 affectés spécialement au fonds de fêtes ;

143 francs 30 affectés spécialement au fonds de l'exposition de Saint-Louis ;

968 francs 80 disponibles.

La cotisation mensuelle des Universités populaires adhérentes fixée dès le début à 3 francs est donc suffisante pour assurer les services de la Fédération.

De plus, on peut estimer à environ 5 francs 75 par mois l'économie qui résulte pour chaque Université populaire de son adhésion à la Fédération.

En effet, avant l'organisation de la Fédération, chaque Université populaire avait à s'assurer elle-même du concours de ses conférenciers ; elle devait écrire plusieurs fois à chacun d'eux pour obtenir un certain nombre seulement de réponses affirmatives et discuter

avec eux les dates des conférences. Pour chacun des neuf conférenciers nécessaires mensuellement, il fallait donc compter :

Environ 3 lettres pour une réponse affirmative, ci	3 timbres
Environ 1 lettre pour discuter les dates, ci	1 —
Environ 1 lettre pour mise d'accord, ci	1 —
Total.	5 timbres

Soit 5 timbres par conférencier ou 45 timbres en tout par mois, soit une dépense de. . . . . francs	6,75
Il fallait ajouter les frais de programme, se montant environ à	6 »
Total. . . . francs	12,75

La Fédération assurant la correspondance avec les conférenciers, il ne reste plus guère de frais de correspondance aux Universités populaires.

Cependant, certaines Universités populaires désirant s'attacher certains conférenciers ou leur demander des modifications à des dates précédemment fixées, il faut compter encore pour chacune environ. . francs	2 »
De plus, l'Émancipatrice, imprimerie communiste, 3, rue de Pondichéry, imprime les programmes des Universités populaires par l'intermédiaire de la Fédération à 2 francs le mille, soit	2 »
Il convient d'ajouter à ces frais le montant de la cotisation à la Fédération, soit	3 »
Soit au total. . . francs	7 »

d'où une économie de 12,75 — 7 = 5 francs 75 par mois et par Université populaire.

Nous avions, au début, fixé le mode de recouvrement des cotisations, par l'article VII des statuts, ainsi conçu :

Article vii. — La cotisation mensuelle est fixée à 3 francs par mois et par Université populaire. Le trésorier pourra faire recouvrer par la poste le montant des cotisations arriérées de toute Université populaire en retard de deux mois au moins ; dans ce cas, le montant des cotisations arriérées sera augmenté de 0 franc 50 par mois pour frais de recouvrement.

Toute Université en retard de trois mois de cotisations ne pourra plus jouir des avantages de la Fédération jusqu'à ce qu'elle se soit remise à jour.

Malheureusement, le délai de 2 à 3 mois ainsi imparti aux Universités populaires pour s'acquitter leur fut plus nuisible qu'utile. Une Université populaire, gênée momentanément, remettant au mois suivant le règlement de sa cotisation, et se trouvant à ce moment encore plus obérée, était dans l'impossibilité d'acquitter 6 francs au lieu de 3 francs qu'elle devait précédemment.

De plus, certaines Universités populaires prenaient l'habitude de se libérer régulièrement avec deux mois de retard.

Enfin, le nombre d'Universités populaires en retard de leurs cotisations, qui avait été nul jusqu'en février 1903, atteignait 2 Universités populaires en mars ; 5 en avril ; 8 en mai ; et 15 en juin, sur 41 Universités populaires en ce moment.

Cet état de choses pouvait devenir dangereux pour l'existence même de la Fédération ; aussi le 7 juin 1903, l'assemblée générale modifia comme suit l'article VII des statuts :

La cotisation mensuelle est fixée à 3 francs par mois et par Université populaire. Les cotisations qui n'auraient

pas été acquittées dans les cinq jours suivant l'assemblée générale mensuelle, seraient recouvrées par la poste et le montant en sera augmenté de 50 centimes pour frais de recouvrement.

Toute Université populaire en retard de ses cotisations ne pourra plus jouir des avantages de la Fédération jusqu'à ce qu'elle se soit remise à jour. Toutefois, dans ce cas, l'Université populaire pourra demander à se libérer par fractions et la Commission de contrôle sera appelée à délibérer sur la question.

Les cotisations arriérées furent recouvrées par la poste; une Université populaire seulement sur quinze ne put pas régler sa cotisation.

Depuis cette époque, les recouvrements des cotisations arriérées se font régulièrement par la poste et aucune difficulté ne s'est élevée à ce sujet.

Je crois donc devoir appeler l'attention des camarades de province sur l'urgence qu'il y a tant pour une Fédération que pour une Université populaire à ne pas laisser se créer des arriérés de cotisations.

Beaucoup d'Universités populaires parisiennes ont disparu parce qu'elles ne surent pas encaisser régulièrement leurs cotisations.

Alors que le nombre d'inscrits aurait largement suffi à subvenir aux besoins de l'Université populaire si chacun avait payé la cotisation annuelle de 6 francs, beaucoup profitaient de la faculté qui leur était laissée de s'acquitter mensuellement, réglant un premier mois, parfois un deuxième, puis étant restés pour une cause ou une autre absents de l'Université populaire pendant un temps plus ou moins long, cessant d'y retourner parce que l'arriéré de cotisations se trouvait être trop considérable.

C'est ainsi que nous avons vu des Universités populaires de cinq à six cents adhérents recouvrer à grand peine 30 à 40 francs par mois, et ainsi, non seulement se débattre dans des difficultés financières, mais encore perdre peu à peu leurs adhérents trop endettés vis-à-vis d'elles pour revenir.

La vraie solution, à notre avis, est d'exiger dès leur échéance le règlement régulier de toutes les cotisations; le versement de petites sommes ne gêne personne et nous recommandons même le recouvrement à domicile.

L'Université populaire a l'avantage ainsi, non seulement de toucher ses ressources en temps utile, mais encore de savoir exactement le nombre d'adhérents sur lesquels elle peut compter.

Ce système, obligeant les adhérents à collaborer à l'œuvre commune, resserre également entre eux les liens de solidarité.

Nous citerons à titre de comparaison le système adopté par les grandes coopératives belges : la *Maison du Peuple,* de Bruxelles, le *Vooruit,* de Gand, qui, loin de faire crédit, font payer même le pain d'avance à leurs adhérents; elles accordent d'ailleurs la gratuité absolue à tout adhérent malade ou sans travail pendant six mois, mais seulement après délibération du Conseil d'administration.

C'est ce que nous voudrions voir adopter par les Universités populaires; et nous voudrions que les adhérents fissent consister la solidarité non pas dans une timidité mal placée à l'égard d'un camarade débiteur, mais dans le sentiment de chacun de s'acquitter régulièrement de ses dettes envers le fonds commun.

Après cette lecture, la première Commission recommande aux Universités populaires d'insérer dans leurs statuts une clause analogue à la suivante :

La cotisation, fixée par exemple à 6 francs par an, peut être payée à raison de cinquante centimes par mois et d'avance ; les camarades doivent s'acquitter de la cotisation dans le mois courant. Les cotisations qui ne seraient pas acquittées dans les cinq jours suivant la fin du mois seraient recouvrées par la poste. Pour répartir sur deux mois les frais de recouvrement, il serait ajouté au montant du recouvrement la cotisation du mois suivant.

Tout camarade en retard de sa cotisation ne pourrait pas jouir des avantages offerts par l'Université populaire à ses membres.

Il est recommandé aux Universités populaires de tenir la main au paiement très exact des cotisations, même pour les camarades n'ayant pas fréquenté l'Université populaire, et également de profiter de toutes les fêtes, promenades ou séances extraordinaires, pour faire rentrer les cotisations en interdisant absolument l'entrée aux membres en retard.

La fermeté des organisations, sur ce point particulier, est le plus souvent une question de vie ou de mort pour les organisations. Le recouvrement à domicile ne peut donner des résultats effectifs qu'à la condition que les membres soient habitués à ce procédé. Il est certain que les premières tentatives qui seront faites aujourd'hui par les Universités populaires existantes pourront donner des déboires ; cependant, les membres nouveaux qu'on habituera à ce procédé dès l'origine seront beaucoup moins réfractaires, et on peut espérer enrayer ainsi les non-paiements, comme y a réussi la Fédération parisienne.

Il serait bon de réserver au Conseil d'administration de chaque Université populaire les exonérations de cotisations, momentanées, pour les camarades malades ou en chômage.

PROJET DE CONSTITUTION D'UNE CAISSE CENTRALE DE SUBVENTIONS

La première Commission, après avoir pris connaissance de la proposition du *Foyer du Peuple* concernant la création d'une caisse centrale de subvention dans chaque fédération régionale, et après avoir discuté et remanié les différents articles de ce projet, propose l'établissement de cette caisse d'après les bases suivantes :

1° Il est créé dans chaque région une caisse centrale de subventions destinée à subventionner tel ou tel groupement dans un but déterminé.

2° Dans aucun cas les demandes de subvention ne pourront être agréées si elles ont pour but de payer une dépense déjà engagée.

Ne pourront être prises en considération que les demandes ayant trait à des achats, travaux, organisations futures, et après que ces projets auront été étudiés et approuvés par l'organisation centrale de la caisse.

3° La caisse sera gérée par des délégués spéciaux à raison de un ou deux par groupement ; les délégués nommeront parmi eux :

a) Un trésorier, un trésorier-adjoint, chargés de la gestion de la caisse ;

b) Une commission de contrôle chargée de l'examen des demandes.

4° Cette caisse serait alimentée par des dons personnels, des subventions municipales ou autres, des fêtes spéciales, loteries, etc., etc. (1)

---

(1) Ce vœu a été renvoyé par le Congrès à la Commission d'organisation de la Fédération nationale.

ORGANISATION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

TABLEAUX SYNOPTIQUES

DÉSIGNATION des UNIVERSITÉS POPULAIRES	MOYENS		
	COTISATIONS		
	Membres actifs	Membres adhérents ou participants	Membres honoraires
L'Éducation ANGERS	o franc 50 par mois		
L'Éducation mutuelle AUVERS-SUR-OISE	o franc 25 par mois (minimum)	o franc 25 par mois (minimum)	
Université populaire Brestoise	o franc 50 par mois		
Société de Lecture et d'Instruction CAVEIRAC (Gard)	o franc 50 par an		

FINANCIERS	
DONS SUBVENTIONS ALLOCATIONS etc., etc.	ORGANISATION
Une fête mensuelle. Tombola.	*L'Éducation* d'Angers est administrée par un conseil de sociétaires, se réunissant mensuellement; le nombre des membres est variable. Elle a organisé de grandes conférences, des concerts avec d'autres organisations. Elle pense qu'il lui serait favorable de pouvoir diminuer le montant de la cotisation pour attirer un plus grand nombre d'adhérents.
L'Université populaire a eu la pensée d'organiser une tombola et des fêtes pour augmenter ses ressources. Jusqu'à présent elles n'ont pas réussi.	*L'Éducation* d'Auvers est administrée par un conseil de 15 membres tirés au sort chaque année. Pas de président. Un administrateur-délégué. Les camarades font l'effort nécessaire à l'équilibre du budget.
	Administrée par les membres fondateurs ou admis comme tels.
La Mairie fournit le local, le chauffage, l'éclairage et 20 fr. par an.	Conseil de 4 membres. L'instituteur est président de droit.

DÉSIGNATION des UNIVERSITÉS POPULAIRES	MOYENS		
	COTISATIONS		
	Membres actifs	Membres adhérents ou participants	Membres honoraires
L'Éducation mutuelle CHOISY-LE-ROI	0 franc 50 par mois		
La Fontenaisienne FONTENAY (Vendée)	0 franc 50 par mois	0 franc 50 par mois	
Éducation mutuelle LE MANS	0 franc 50 par trimestre		5 francs par an
Université populaire LAVAL	0 franc 10 par mois	5 francs par an	
Foyer d'Instruction populaire dit *Maison du Peuple* LYON		3 francs par an 0 franc 50 par mois	

FINANCIERS DONS SUBVENTIONS ALLOCATIONS etc., etc.	ORGANISATION
Situation précaire.	Composée exclusivement d'ouvriers.
Subvention 100 francs par la Municipalité.	
	Conseil de 12 membres composé de 6 professeurs et 6 ouvriers syndiqués, renouvelé chaque année en assemblée générale. Commission de contrôle de 3 membres. Publie un bulletin mensuel de quatre pages envoyé à tous les membres.
	Fondée par la Bourse du Travail. L'Université populaire y a son siège, ce qui la dispense de frais de loyer. Conseil de 12 membres. 4 membres d'organisations ouvrières de la Bourse. 4 professeurs enseignant à l'Université populaire. 4 membres actifs. Les statuts assurent l'influence des ouvriers syndiqués.
Pas de moyens financiers extraordinaires.	Dirigé par la *Société Lyonnaise d'instruction et d'éducation populaires* qui l'a fondée. Dans le Conseil de 24 membres élus, il n'entre pas de membres de la Maison du Peuple.

DÉSIGNATION des UNIVERSITÉS POPULAIRES	MOYENS		
	COTISATIONS		
	Membres actifs	Membres adhérents ou participants	Membres honoraires
Progrès Social Les Lilas (Seine)	o franc 50 par mois	o franc 25 par mois	
Université populaire Limoges	o franc 50 par mois		
Université populaire Meaux	o franc 50 par mois	o franc 50 par mois	
Soirées Ouvrières Montreuil-sous-Bois	o franc 50 par semaine		

FINANCIERS DONS SUBVENTIONS ALLOCATIONS etc., etc.	ORGANISATION
Fêtes et représentations. A reçu 200 fr. de la *Société des Universités populaires ;* 100 francs de la *Ligue de l'Enseignement* à sa fondation.	Conseil de 9 membres actifs élus à l'assemblée générale pour deux ans, renouvelable par moitié. Commission de contrôle 3 membres élus. Les membres adhérents peuvent devenir membres actifs, après 3 mois, en payant la cotisation de 0 franc 50 et s'ils sont admis par le Conseil.
Ne sollicite pas de dons pour éviter l'immixtion patronale. A reçu à titre exceptionnel 400 fr. des Conseils Municipal et Général.	Elle comprend 5 sections ou Universités populaires. Dirigées par un conseil de 20 membres, à raison de 4 membres par section. Assemblée semestrielle.
Fêtes, représentations. N'accepte que des dons anonymes et manuels.	Conseil élu en assemblée générale pour deux ans. Renouvelable par moitié. 33 membres choisis parmi membres actifs. Assemblée semestrielle.
Reçoivent environ 600 francs par an des 300 personnes avec lesquelles ils sont en rapports.	Sans statuts, ni conseil. La cotisation n'est versée que par les membres organisateurs (15 ou 20) responsables personnellement des frais généraux.

DÉSIGNATION des UNIVERSITÉS POPULAIRES	MOYENS		
	COTISATIONS		
	Membres actifs	Membres adhérents ou participants	Membres honoraires
Université populaire SENS			
Université Populaire SAINT-QUENTIN	1 franc par trimestre	1 franc 50 par famille	
Fraternelle (troisième arrond[t]) PARIS	0 franc 60 par mois		
La Solidarité (treizième arrond[t]) PARIS	0 franc 50 par mois	0 franc 75 pour une famille	

FINANCIERS DONS SUBVENTIONS ALLOCATIONS etc., etc.	ORGANISATION
	A manqué d'organisation au début et s'en ressent toujours, ce qui est d'autant plus regrettable que ses cours avaient un réel succès.
Lors de sa création, a eu un don du Conseil Municipal pour achat de livres.	Administrée par un Conseil de 13 membres. Depuis qu'elle a accès, pour ses conférences, à la Bourse du Travail, elle reçoit les auditeurs gratuitement et ne prélève la cotisation que sur les membres qui la paient volontairement.
Donateurs : son trésorier, 500 francs par an ; son président l'aide également.	Conseil d'administration de 15 membres, élus pour trois ans, renouvelable par tiers. Assemblée générale annuelle. Sont électeurs les membres ayant payé régulièrement leur cotisation pendant un an.

DÉSIGNATION des UNIVERSITÉS POPULAIRES	MOYENS		
	COTISATIONS		
	Membres actifs	Membres adhérents ou participants	Membres honoraires
Union populaire (quatorzième arrond[t]) PARIS	o franc 5o par mois		5 francs par an
Foyer du Peuple (dix-septième arrond[t]) PARIS	6 francs par an minimum		
La Semaille (vingtième arrond[t]) PARIS	o franc 5o par mois	o franc 75 par famille	

FINANCIERS DONS SUBVENTIONS ALLOCATIONS etc., etc.	ORGANISATION
Compte 120 membres actifs et environ 40 membres honoraires. A eu une subvention de 100 francs d'une coopérative et 50 francs de la Caisse des Écoles.	Conseil de 12 membres actifs, nommés en assemblée générale pour dix-huit mois, renouvelable par tiers tous les six mois. 5 membres suppléants renouvelables tous les six mois. Une commission de contrôle de 3 membres, renouvelée à chaque assemblée. Assemblée générale trimestrielle.
	Les membres peuvent devenir actifs au bout de six mois. Conseil administratif : 9 membres actifs élus pour trois ans, renouvelable par tiers tous les ans; 5 suppléants ayant voix consultative. Conseil général composé du conseil précédent et de 15 membres actifs, élus pour cinq ans, renouvelable 2 par an. Ce conseil est chargé de la direction d'ensemble. Les groupes sportif et dramatique sont autonomes, sous le contrôle du conseil, qui fixe leur budget.
Composée d'ouvriers et employés.	Conseil de 7 membres élus pour un an en assemblée générale. Les adhérents votent au bout de six mois. Son budget est équilibré par une allocation de la coopérative *la Bellevilloise*.

FÉDÉRATION PARISIENNE DES UNIVERSITÉS POPULAIRES

Nombre d'Universités populaires adhérentes et Recouvrements

	PARIS	BANLIEUE	TOTAL	RECOUVREMENTS					
							infructueux		
				Paris	Banlieue	Total	Paris	Banlieue	Total
1902 — Septembre . .	13	14	27	»	»	»	»	»	»
Octobre. . . .	12	14	26	»	»	»	»	»	»
Novembre . .	13	19	32	»	»	»	»	»	»
Décembre . .	14	19	33	»	»	»	»	»	»
1903 — Janvier. . . .	16	20	36	»	»	»	»	»	»
Février. . . .	17	24	41	»	»	»	»	»	»
Mars	17	24	41	»	2	2	»	»	»
Avril	17	24	41	2	3	5	»	»	»
Mai.	17	24	41	2	6	8	»	»	»
Juin	16	23	39	4	11	15	»	1	1
Juillet	16	22	38	2	6	8	»	»	»
Août	17	22	39	2	4	6	»	»	»
Septembre . .	17	21	38	2	7	9	»	1	1
Octobre. . . .	16	22	38	1	5	6	»	»	»
Novembre . .	16	21	37	2	5	7	»	»	»
Décembre . .	16	20	36	2	5	7	»	»	»
1904 — Janvier. . . .	17	20	37	1	3	4	»	1	1
Février. . . .	16	19	35	2	3	5	1	1	2
Mars	16	18	34	3	5	8	»	2	2
Avril	16	18	34	2	3	5	»	1	1
Mai.	16	18	34	1	4	5	»	»	»

COMPTE DES DISPONIBILITÉS

de la Fédération Parisienne des Universités Populaires

	DISPONIBLE	MONUMENT ZOLA	FÊTES	MATINÉES	SAINT-LOUIS	TOTAUX
1902						
1/11	98 40	86 50	»	»	»	184 90
1/12	142 60	5 »	»	»	»	147 60
1903						
1/1	224 45	»	»	»	»	224 45
1/2	384 55	»	»	»	»	384 55
1/3	496 55	»	»	»	»	496 55
1/4	449 85	»	»	»	»	449 85
1/5	468 85	»	»	»	»	468 85
1/6	538 30	»	»	»	»	538 30
1/7	594 50	»	612 35	»	»	1206 85
1/8	583 65	»	585 55	»	»	1169 20
1/9	557 85	»	260 70	»	»	818 55
1/10.	600 65	»	260 70	»	»	861 35
1/11.	673 »	»	185 70	»	»	858 70
1/12.	630 55	»	185 70	472 50	»	1288 75
1904						
1/1	665 20	»	185 70	116 95	»	967 85
1/2	717 10	»	243 95	»	56 »	1017 05
1/3 (1).	876 50	»	243 95	»	94 05	1214 50
1/4 (2).	950 50	»	243 95	»	137 05	1331 50
1/5	958 80	»	243 95	»	143 30	1346 05
1/6	»	»	»	»	»	»

(1) En février : don du *Réveil des Ier et IIe*, 211 fr. 65 : subvention au congrès, 100 francs. — (2) En mars : don de *Voltaire*, 50 francs.

Séance du Lundi 23 Mai

(matin)

La séance est ouverte à neuf heures.

Après la lecture de plusieurs lettres et télégrammes d'excuses, on passe à la lecture du rapport de la troisième commission par le camarade Rabaud, rapporteur.

RAPPORT DE LA TROISIÈME COMMISSION

L'enseignement dans les Universités populaires (1) a pour but de compléter l'instruction que donnent l'école et les œuvres post-scolaires ; il ne doit pas seulement munir l'esprit de connaissances plus étendues et plus précises ; il contribue aussi à l'éducation mutuelle des caractères et à rendre les citoyens plus conscients de leur solidarité, de leurs droits et de leurs devoirs dans

(1) Des rapports sur ce sujet ou des notes et documents ont été envoyés au congrès par la Fédération des Universités populaires Pyrénéennes, les Universités populaires de Lyon, Brest, Limoges, Laval, Caveirac, Fontenay-le-Comte, Sens, Saint-Quentin, Angers, Auvers-sur-Oise, Les Lilas, Choisy-le-Roi, Meaux, Nancy, Le Mans, Montreuil, la Société d'enseignement populaire de l'Hérault, la Fédération post-scolaire de Saint-Gilles, les Universités populaires parisiennes du Grand-Montrouge, des troisième, sixième, treizième, quatorzième, dix-septième, vingtième arrondissements.

tous les emplois de leur activité ; il habitue à penser et à raisonner, à rechercher librement la justice et la vérité ; il sert enfin à former et affiner le goût.

Tout en restant populaire, accessible à tous ceux qui n'ont fait que des études primaires, il est toujours scientifique, rationnel, social.

Conférences isolées. — Un des plus commodes moyens d'enseignement est la *conférence.*

C'est le seul que quelques Universités de la banlieue ou des départements aient pu employer jusqu'à présent. On profite alors, à la rencontre, des bonnes volontés qui se présentent ou dont on obtient le concours, et les sujets les plus divers sont traités successivement, sans méthode et sans choix.

Aux yeux de quelques-uns, c'est le meilleur système. « Plus on remue de sujets, disent-ils, (1) plus on a de chances de révéler des aptitudes et de stimuler la curiosité... Le parti-pris de se refuser à tout plan et de dire de toutes façons est donc réfléchi. »

C'est l'incohérence érigée en théorie. Si l'on a chance ainsi d'éveiller des idées nouvelles, cet avantage ne compense pas l'inévitable danger de la confusion qui se produira dans les cerveaux.

Or c'est de clarté qu'ils ont besoin. La plupart des Universités où ce défaut de logique et de suite dans l'enseignement a été imposé par les circonstances ne demandent qu'à s'en affranchir.

Il a été très nettement marqué et condamné par cer-

(1) Deherme : *Une tentative d'éducation et d'organisation populaires.*

taines Universités populaires. Celle de *Montrouge* s'exprime ainsi :

On pourrait reprocher à l'enseignement reçu dans les Universités populaires d'être quelque peu chaotique. Les conférences s'y suivent sans méthode, sans gradation aucune. Telle conférence, par exemple, traitant des principes élémentaires d'un sujet, viendra après telle autre, commentant au contraire les conclusions, les conséquences ou les applications de ce même sujet. Telle conférence qui eût eu besoin de telle autre pour être intelligible vient cependant avant celle-ci, et ainsi de suite ; de même des opinions absolument contradictoires et incompatibles sont successivement formulées à quelques jours de distance par des conférenciers également documentés, appuyant leurs assertions contraires sur des faits de part et d'autre scientifiquement contrôlés. Qui croire ?

Si cette méthode, ou plutôt ce manque de méthode a son bon côté en ce sens qu'elle oblige l'auditeur à une gymnastique intellectuelle de réflexion, de comparaison, qui, en somme, est salutaire parce qu'elle le force à se faire par lui-même une opinion au lieu d'accepter comme article de foi des opinions toutes faites, elle a, par contre, le grave inconvénient d'exposer l'auditeur à mal concevoir un sujet, à mal en apercevoir la filière, et à se fourvoyer en se formant une conviction soit prématurée, soit fondée sur des appréciations incomplètes ou erronées de faits exacts.

Il importe donc d'apporter de la méthode dans le choix et la disposition des conférences.

« Nous faisons tous nos efforts pour mettre un peu d'ordre dans ce chaos », écrit l'Université populaire de *Limoges.*

Et celle de *Montreuil :* « C'est pour nous un vif désir que nos causeries et conférences, tout en étant variées, puissent devenir chronologiques, coordonnées. »

Il conviendra toujours de traiter en des conférences isolées certains sujets particuliers, notamment des ques-

tions d'intérêt actuel, mais nous pensons, nous aussi, qu'il faut, dans l'enseignement, de la cohésion.

Cours. — Faut-il créer des *cours* proprement dits ?

Il ne semble pas que ce soit nécessaire là où fonctionnent des associations s'inspirant de l'esprit républicain et des principes scientifiques : telles la Philotechnique, la Polymathique, la Polytechnique, l'Union française de la jeunesse, la Société républicaine des conférences populaires, le Cercle populaire d'enseignement laïque, etc.

Il est loisible, à la vérité, d'organiser tel ou tel cours qui n'existe pas dans les sections de ces diverses sociétés ou qui peut être utilement doublé.

Quant aux localités où ne seraient pas ouverts des cours pour les adultes, une longue suite de leçons régulières sur une même matière serait difficile à établir. (1)

Ce système d'ailleurs est moins propre à réaliser notre conception de l'enseignement dans les U. P.

Il a réussi à *Tarbes*, à *Bayonne*, surtout à *Lyon;* mais outre que cette dernière ville dispose de ressources rares, les leçons alternent de façon à plaire aux auditeurs par la variété et « certains jours sont consacrés à des lectures commentées, discutées, à des concerts ou des représentations théâtrales ».

---

(1) L'Université populaire de *Bourges* a créé pour les adultes des cours élémentaires ; beaucoup de soldats illettrés les ont suivis et y ont appris en très peu de temps à lire et à écrire.

A chaque Université populaire de faire œuvre utile, suivant les ressources et les nécessités locales ; mais en général l'enseignement dans les Universités populaires doit compléter, plutôt que remplacer, les institutions scolaires ou post-scolaires.

A Paris, *la Solidarité* du treizième, après une expérience de trois ans, a abandonné les leçons.

L'*U. P. Fontenaisienne* a fait aussi l'épreuve que le développement d'un long programme rend « les salles désertes ».

Nous estimons donc que, sauf exception, le système de grands cours n'est pas à préconiser.

Séries. — Mais comme il n'y a pas d'enseignement digne de ce nom sans un lien logique entre les sujets traités, quelques U. P. ont organisé à propos des matières qui les intéressaient le plus des *séries de plusieurs conférences.* Chaque série forme ainsi un tout bien ordonné.

C'est ainsi qu'à *Laval* il y a eu des séries de conférences sur la situation des ouvriers dans différents pays, la législation ouvrière, la médecine et l'hygiène, l'astronomie, l'histoire naturelle, la musique, la coopération.

Et la meilleure preuve de l'utilité de ces séries et de leur valeur pratique, c'est le résultat qui les a suivies : les deux dernières ont amené les auditeurs à fonder une chorale et une coopérative.

Au *Mans*, ont été traitées en séries les questions de politique extérieure, les constitutions françaises au vingtième siècle, les applications de l'électricité.

Il y a eu à *Sens*, une série sur l'histoire, une série scientifique, une série littéraire, une série de psychologie et de morale, une série relative à la loi sur les accidents du travail.

A *la Fraternelle* du troisième arrondissement, il faut noter des études sur les divers systèmes socialistes et

sur l'évolution de la propriété, des leçons d'histoire, de littérature sur le dix-neuvième siècle, des conférences de biologie, des enquêtes-controverses sur les méthodes syndicales, sur le mouvement ouvrier en France et à l'étranger et enfin sur l'art.

L'*Union populaire* du quatorzième arrondissement a entendu depuis sa fondation des séries sur l'histoire du théâtre, sur le dix-huitième siècle, sur l'histoire de la Révolution, sur le Directoire et le Consulat, sur le premier Empire et la Restauration. Les séries sur des sujets scientifiques ont été très nombreuses et très goûtées, notamment sur les maladies contagieuses et sur l'histoire de la terre (système de Laplace), la nébuleuse primitive, la formation des terrains, l'apparition de la vie, l'origine des espèces, l'évolution vers le type humain, l'homme préhistorique, les races humaines, l'histoire du langage, celle de l'écriture.

Les adhérents, ne croyant pas aux fables du catéchisme et, d'autre part, se rendant compte que la science pouvait leur fournir d'autres explications de phénomènes obscurs pour eux, avaient exprimé le désir d'être instruits sur ces questions par des hommes compétents. De là cette série, une des plus intéressantes qui aient été faites dans les Universités populaires. Les questions économiques et sociales, les questions actuelles aussi, telles que la guerre russo-japonaise, ont donné lieu à d'autres séries, qui ont été appréciées à leur très grande valeur.

Il conviendrait de s'y prendre assez à l'avance pour cette organisation ; dès le mois de juin, par exemple, il serait expédient de décider en assemblée générale du choix des sujets ; on s'assurerait dès lors de la collabo-

ration de conférenciers qui fussent surtout des spécialistes prêts et propres à vulgariser leurs connaissances, et on prierait un d'entre eux d'exposer en une leçon préliminaire le cadre et l'ensemble de la série; puis chaque collaborateur détaillerait les parties qui seraient plus aisément mises en lumière, reliées entre elles et choisies par tous.

Il est possible de concilier les séries avec d'autres moyens d'enseignement, si la distribution hebdomadaire ou mensuelle du travail est faite avec discernement, tel jour de la semaine étant réservé à un ordre d'études, et tel autre jour à un ordre différent : à l'*Union populaire* du quatorzième arrondissement, par exemple, le lundi est attribué aux questions sociales et contemporaines ; le mercredi, à l'histoire et à la littérature ; le vendredi, aux sciences, à l'hygiène, à la philosophie.

C'est donc le système des séries, d'un petit nombre de conférences bien choisies, coordonnées et clairement exposées, qui nous semble le meilleur à recommander aux Universités populaires.

Causeries. — Avec ou sans séries, l'enseignement dans les Universités populaires comporte des *causeries familières*. Beaucoup de rapports insistent avec raison sur l'importance de cet exercice :

Tout le monde doit collaborer, dit excellemment M. L. Planchon, de *Montpellier*. (1) L'enseignement des Universités populaires doit être réciproque. C'est une erreur grave et

(1) *L'enseignement populaire dans les départements de l'Hérault et du Gard.* Montpellier 1903, page 28.

un sot orgueil de penser que seuls les intellectuels sont à même d'instruire, tandis que les manuels n'ont qu'à s'instruire.

Il ne s'agit pas ici de maîtres et d'élèves, de pédagogues pontifiant *ex cathedra*. Il faut réaliser la coopération des idées par la discussion ouverte, à laquelle le plus possible des auditeurs doivent prendre part, et aussi en poussant à parler ceux qu'une modestie trop grande, une défiance d'eux-mêmes engage à garder le silence.

L'Université populaire d'*Angers*, comme celle de *Montpellier*, invite à tenir compte des bonnes volontés de tous les camarades : « On n'encourage pas assez les hésitants, ceux dont l'instruction et la facilité d'élocution laissent quelque peu à désirer, mais qui peuvent avoir d'excellentes idées à développer. » (1)

Celui qui juge une conférence uniquement par le talent d'exposition de l'orateur porte un jugement superficiel. (2) J'en appelle à ceux de nos amis qui ont pu constater le succès des causeries faites par les ouvriers sur leur métier ; nous y avons tous appris de bonnes et utiles choses... Quant à ceux qui songeraient un instant à ridiculiser ou même à souligner d'un sourire une incorrection de langage ou un défaut dans la composition de la conférence, ils montreraient par là qu'ils sont à mille lieues de comprendre ce qu'est l'enseignement populaire et prouveraient à tous qu'ils auraient mieux fait de rester chez eux.

L'Université Populaire de *Montrouge* ajoute :

Il serait bon qu'il s'organisât des sortes de causeries au cours desquelles chacun des adhérents viendrait à tour de rôle... exposer ses idées personnelles sur tel ou tel sujet qui lui serait familier, avec le pourquoi de ces idées. Peut-

---

(1) *Angers.* Rapport.
(2) *Montpellier*, brochure citée, pages 28 et 29.

être y aurait-il beaucoup de bêtises débitées, peut-être y aurait-il beaucoup d'orateurs fastidieux. Mais, ne l'oublions pas, l'Université populaire est un organe d'éducation et l'on n'apprend à raisonner juste, à exposer ses idées avec ordre et méthode, qu'après un assez long entraînement.

Tout adhérent peut dire, d'après ses réflexions, ses occupations, son expérience, bien des choses susceptibles d'intéresser les camarades. Il serait très intéressant, par exemple, que chaque ouvrier de profession différente vînt parler de son métier, suivant l'heureuse initiative de l'Université populaire de *Montpellier*. Tous les auditeurs profiteraient de renseignements techniques; la discussion aurait des dessous plus solides et les jeunes gens présents tireraient de là des indications fructueuses pour le choix d'une carrière.

A l'Université populaire du *quatorzième* un boulanger a traité, de façon remarquable, de l'évolution de la boulangerie; de même le secrétaire de la fédération du livre et celui de la fédération du papier ont fait les monographies de ces groupements; un délégué du syndicat des typographes de Paris a fait connaître comment est préparé un numéro de journal.

L'expérience de Montpellier est donc confirmée par celle de l'Union populaire du quatorzième. Le secrétaire de cette Université populaire, le camarade Damien, fait une proposition qui mérite d'être retenue : indiquer quelques jours d'avance une question à examiner; un des camarades les plus actifs la préparerait et amorcerait la discussion. Des personnes compétentes pourraient être invitées à la séance et la conversation bien dirigée et soutenue ne s'égarerait pas en propos oiseux; il se ferait un fructueux échange d'idées et même si on

n'aboutissait pas à une conclusion ferme on n'aurait pas perdu sa soirée.

Les causeries ne seraient pas seulement animées, comme le réclame l'*Université populaire fontenaisienne;* elles feraient penser.

Lectures. — Pour suppléer au manque de conférenciers ou pour varier l'enseignement nous signalons aussi les lectures à haute voix. Elles ont été employées dès 1848 à l'éducation populaire. (1) Elles permettent de passer en revue, sans fatigue de préparation, des chefs-d'œuvre de prose ou de poésie des genres les plus divers, les textes et documents historiques les plus significatifs. Si on ne fait pas connaître un ouvrage entier, soit parce qu'il est trop long, soit parce que tout n'y est pas attrayant ou utile, on choisit des fragments; une analyse du reste du livre les précède, les accompagne ou les suit; on y joint parfois une explication, comme entre parenthèses, ou un commentaire plus développé de manière à tirer de cet exercice tout l'effet désirable.

Dans les petites localités où des conférences ne peuvent être organisées, les personnes qui se chargent des lectures publiques imiteront avec profit l'Université populaire de *Caveirac* où les lectures sont « spécialisées » c'est-à-dire roulent pendant plusieurs soirées sur un même sujet pour le faire connaître sous tous ses aspects, par exemple sur l'hygiène et l'économie domestique. On évite ainsi l'incohérence et l'on obtient quelques-uns des avantages des conférences en séries.

---

(1) V. Article de Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi* (21 janvier 1850).

Des programmes de lectures méthodiques devraient être préparés par la Fédération des Universités populaires et mis à la disposition des camarades qui en feraient la demande. Il serait souhaitable de leur fournir aussi des livres qu'ils n'ont pas toujours sous la main.

Cela n'empêchera pas tout camarade qui aura lu un livre ancien ou récent de l'analyser à l'occasion devant ceux qui ne le connaissent pas. Tous seront mis au courant, par ce procédé, de telle publication nouvelle qu'ils auraient hésité à acheter ou qu'ils n'auraient pas eu le temps de lire ; ils s'assimileront vite ce qu'elle aura de plus substantiel, chacun aidant par ses remarques à en mieux pénétrer le sens.

Discussions. — Après conférences, causeries ou lectures, des discussions doivent s'engager : elles ne sont pas le moindre moyen d'enseignement et d'éducation. D'heureux essais en ce sens ont eu lieu déjà dans plusieurs Universités populaires. Deux conférenciers, par exemple, exposent successivement leurs idées contradictoires ; puis la discussion, tout en restant courtoise, n'est que plus ardente. (1) Parfois les auditeurs, après la séance, notent par écrit leurs observations : le terrain est ainsi déblayé pour la prochaine réunion. Ailleurs, (2) un adhérent donne un bref aperçu du sujet, pose la question, ensuite les débats sont ouverts.

La tentative de *Persan-Beaumont* est particulièrement

---

(1) *Montpellier.*
(2) *Versailles.*

originale : les membres de l'Université populaire inscrivent sur un registre les questions qu'ils désirent entendre discuter. Chacun se prépare et, au soir marqué, 200 personnes dans ce village de 2.000 habitants viennent écouter la conférence et y participer. On s'est même avisé d'écrire sur deux tableaux juxtaposés les arguments pour et contre : à chacun de tirer la conclusion.

D'autres (1) reviennent, à huit jours d'intervalle, sur un sujet assez longuement retourné de tout sens ; les idées naissent alors plus abondantes : ils en ont fait l'expérience et les entretiens, sur une même matière, étant plus nourris, soutenus chaque fois par des arguments nouveaux, se multiplient tant que la curiosité des disputeurs ne se lasse pas.

On peut varier les procédés : l'essentiel est qu'on discute.

Il ne faut pas qu'une fausse pudeur ou une discrétion hors de place empêche de poser des questions, de définir des objections, de signaler des lacunes ou des erreurs. Les conférenciers ne viendront que mieux armés en vue de ces débats amicaux et les auditeurs, au lieu de rester passifs, parleront à leur tour : la conférence reprendra son sens étymologique et accroîtra sa valeur éducatrice. Les discussions porteront sur les causeries et les lectures, commentées ou non, aussi bien que sur les conférences. Elles développeront les points de vue, feront jaillir plus de lumière et conduiront à plus de vérité. Elles seront du moins une merveilleuse gymnastique pour l'esprit.

---

(1) Chartier *(Rouen)*.

On y gagnera encore de devenir plus justes les uns pour les autres et plus sociables.

L'homme, dit l'Université populaire de *Montrouge*, ne se perfectionnera moralement qu'autant qu'il aura la force de traiter avec indulgence les imperfections de ses semblables.

Cette tolérance pour autrui, cette habitude de ne point considérer comme un fripon ou un imbécile quiconque ne pense pas comme nous influera à la longue sur les mœurs publiques.

Après avoir écouté un contradicteur sans l'interrompre dans une salle d'Université populaire, on sera plus disposé à laisser les candidats aux mandats politiques développer leurs programmes dans les réunions publiques ; on discutera avec eux ou leurs partisans ou leurs adversaires, avec chaleur et vivacité sans doute, mais sans grossièreté, sans violence ; on laissera définitivement de côté les huées et les injures pour les remplacer par des faits bien observés, par des arguments bien déduits.

La Politique. — Ce n'est pas que l'Université populaire doive s'occuper de politique électorale, au contraire. Quand elle est ainsi sortie de sa voie, elle s'est perdue : nous pourrions citer exemples à l'appui. Donc pas d'esprit de coterie, pas de propagande pour un groupe ou une personne ; mais un effort pour développer l'esprit politique, pour s'élever au-dessus des querelles de partis, pour s'instruire de la politique générale, pour connaître les doctrines, en saisir les conséquences, en juger la valeur, voilà ce que doivent se proposer les membres des Universités populaires. Tous

assurément appartiennent aux diverses fractions de la gauche ; ils sont radicaux, radicaux-socialistes, socialistes, etc. ; mais ce ne sont là que des prénoms ; le nom de famille est : républicain. Tous ensemble dans les Universités populaires cherchent à seconder de leur mieux, chacun pour sa part de citoyen, le progrès démocratique et social.

Tels sont les rapports très généraux, mais importants et bienfaisants de la politique et des Universités populaires.

Enseignement professionnel. — De l'enseignement professionnel, nul ne conteste l'utilité. L'Université populaire de *Montrouge* le met bien en relief :

Dès sa sortie de l'école, l'enfant est placé n'importe où, au premier poste venu, — pourvu qu'il rapporte, — conforme ou non à ses aptitudes. Il ne suit point un apprentissage, on en fait un manœuvre, et le voilà condamné toute sa vie à l'incertaine et précaire situation d'homme de peine parce que ses parents n'ont pas eu le moyen d'attendre, avant qu'il arrive à gagner, qu'il ait appris un métier.

Est-ce l'Université populaire qui remédiera à ce mal ? Peut-être en quelques endroits, à condition d'instituer un ou deux jours de la semaine, fût-ce le dimanche, des cours professionnels où enfants et jeunes gens se mettraient sans effort « un métier dans les mains ». Un matériel pour ces cours serait coûteux. Mais l'Université populaire de *Montrouge* propose une solution à cette difficulté :

N'y a-t-il pas parmi les adhérents des ouvriers travaillant à leur compte ou même des petits patrons, — je n'ose

espérer des grands, — qui puissent réunir chez eux des apprentis de l'Université populaire et faire leur instruction d'après leur propre matériel?

Cela ne semble pas impossible à réaliser, surtout si les grands patrons s'en mêlaient; cela leur ferait honneur et tournerait à leur profit, leurs futurs ouvriers devant être plus habiles dès l'entrée dans leur maison.

Il est vrai qu'en plusieurs localités l'enseignement professionnel a déjà une place et il dépend des municipalités, de particuliers ou de groupes disposant de fonds suffisants de le créer là où il rendrait des services.

A *Limoges* par exemple, il est admirablement organisé par la Bourse du travail. Des cours de peinture, de modelage, de coupe, de dessin y sont professés.

Au *Mans,* il est donné aussi à la Bourse du travail par divers syndicats; il y a notamment un cours de dessin pour les ouvriers en voitures.

La Fraternelle du IIIe pense que l'Université populaire n'est pas apte à l'enseignement professionnel ; il fait, dit le rapporteur, « l'objet propre de l'apprentissage lequel ne saurait porter de fruits que s'il est cultivé dans le cadre où il est appelé à se développer et à acquérir sa maîtrise, c'est-à-dire à la fabrique. Non, nous ne pouvons faire des cordonniers, des menuisiers, des mécaniciens, etc. Dans tout travailleur, il faut considérer l'homme dans sa plénitude et l'ouvrier dans sa spécialisation ; le premier relève de l'Université populaire ; le second, de l'atelier. »

Cela est vrai en théorie ; mais la distinction de

l'homme et de l'ouvrier dans le travailleur est un peu factice.

Si telle Université populaire, dans une ville dépourvue d'enseignement professionnel, est en mesure de faciliter la tâche à l'ouvrier ou au futur ouvrier, pourquoi se l'interdirait-elle ? Ne nous enfermons pas en des cadres trop rigides qui empêchent une action bienfaisante.

L'enseignement professionnel, écrit l'Université populaire de *Choisy-le-Roi,* peut exister quand une profession domine dans un pays ; à Choisy, la principale industrie étant la faïencerie, il pourrait être établi un cours d'art décoratif, dessin et modelage.

Des cours susceptibles d'être utiles dans plusieurs professions, par exemple, la sténographie et la comptabilité, les langues vivantes, ont été faits dans plusieurs Universités populaires.

Laissons donc chaque groupe étendre ou réduire son champ d'activité suivant ses ressources, les désirs de ses adhérents, et les besoins locaux.

Bibliothèque. — La bibliothèque est le complément nécessaire de l'enseignement oral. Chaque Université populaire devrait avoir la sienne dans une salle à part ; les lecteurs qu'une conférence n'intéresse pas s'instruiraient ou se divertiraient suivant leurs préférences. A leur disposition il faudrait, plutôt que des livres de critique, le texte même des grands écrivains, des ouvrages de science sûre, d'économie sociale, d'histoire, des récits de voyage, des atlas, des cartes géographiques.

Il est nécessaire encore, dit avec raison *la Fraternelle* du IIIe, qu'un certain nombre de revues soient reçues réguliè-

rement afin que les adhérents puissent se tenir au courant du mouvement des idées.

Livres ou abonnements étant assez cher, *la Fraternelle* se crée des ressources par une initiative qui est d'un bon exemple :

Nous avons formé, écrit son rapporteur, avec l'aide des camarades les plus assidus, une petite association dans l'Université populaire, ayant pour but de fournir les sommes nécessaires à l'abonnement de revues jugées indispensables. Ce sous-groupe n'a ni caractère officiel ni existence distincte ; il abandonne purement et simplement à l'Université populaire les ressources recueillies à l'aide de souscriptions volontaires et supplémentaires ; son but est d'augmenter la somme allouée mensuellement sur le budget régulier pour l'achat de livres.

Dans une autre Université populaire, *l'Union* du quatorzième arrondissement, les camarades qui ont des livres à eux les prêtent à la collectivité.

Les Fédérations régionales et la Fédération générale pourraient organiser une bibliothèque circulante comme en a le musée pédagogique ; elles enverraient ainsi aux diverses Universités populaires des livres pour des lectures publiques ou pour l'usage particulier des adhérents ; les frais d'envoi seraient à la charge du groupe ou des emprunteurs particuliers.

Publications. — Le premier fonds de ces bibliothèques pourrait consister dans la publication de conférences populaires d'intérêt régional ou d'intérêt général. On les lirait à haute voix dans les Universités populaires qui manquent de conférenciers ou que touche la question traitée. Partout les auditeurs, surtout lorsqu'ils ont eu quelque peine à suivre le développement

d'un sujet, en garderaient un souvenir plus net et plus durable, si, comme à *Auvers-sur-Oise*, le résumé des causeries les plus importantes était reproduit à l'autocopiste et distribué au siège social.

Ce résumé serait rédigé par le conférencier lui-même, par un membre du comité ou par un adhérent de bonne volonté, et revu, en ce cas, par le conférencier.

Telles fédérations *(Universités populaires Pyrénéennes, — Hérault et Gard)*, telles Universités populaires *(Amiens, Lyon, Meaux, Nancy)* ont en caisse assez d'argent pour faire imprimer des bulletins ou des brochures contenant des rapports, des notices sur leurs sociétés et des travaux de chacune d'elles.

De ces indications tireront parti les autres Universités populaires. Leur trésorier, mieux que personne, sera en mesure de préciser si elles doivent imiter ces exemples ou en proposer d'autres.

Séduisante est toujours pour une société la tentation d'avoir son bulletin : mais l'impression est cher, la publicité insuffisante le plus souvent à couvrir les frais, et les abonnés sont rares, parce qu'ils ont d'autres charges.

Matériel d'enseignement. — Une des dépenses de première nécessité, c'est l'achat d'un matériel d'enseignement, cartes de géographie, tableaux noirs, surtout lanternes à projections. Car on a éprouvé quel succès obtiennent les conférences illustrées de projections. Il est excellent de se procurer tout ce qui peut servir à l'enseignement par l'aspect; ce que les yeux voient, l'esprit le saisit plus vite et le retient mieux.

Aussi les conférences scientifiques accompagnées

d'expériences ne sont-elles pas seulement plus goûtées, le profit en est plus complet, plus immédiat et plus durable.

Une petite réserve de fonds à cet usage n'est-elle pas à conseiller?

L'Art et les Universités populaires. — « Le peuple a droit à la beauté », fait dire l'auteur des *Mauvais bergers* à l'un de ses personnages. Les Universités populaires ne doivent pas négliger l'éducation artistique.

Certaines d'entre elles (*Coopération des idées, Union Mouffetard, Union populaire* du quatorzième) se sont préoccupées d'orner leurs locaux de reproductions d'œuvres d'art, gravures, photographies, moulages.

En attendant qu'il ait été ouvert, comme il en a été question, des musées du soir où l'ouvrier puisse passer quelquefois un moment de loisir, plusieurs Universités populaires ont conduit leurs membres dans des musées. Ainsi ont fait *le Foyer du Peuple* du dix-septième, *le Livre* du sixième; à *Montreuil*, mademoiselle France Raphaël a expliqué l'évolution de la peinture et de la sculpture; tous les mois elle a emmené ses auditeurs dans un musée.

Mais, pour éviter une déperdition de forces, la *Fédération des Universités populaires parisiennes* s'est affiliée à une très intéressante association, fondée surtout par des ouvriers du treizième, *l'Art pour tous.*

Sous la direction d'une personne compétente, on visite tous les dimanches soit un petit musée comme la maison de Victor Hugo, soit une salle d'un grand musée, soit dans ce musée une école de peinture ou de sculpture, soit les œuvres de tel ou tel artiste. Par

exemple, le programme portera une fois : la sculpture grecque; une autre fois, les figurines de Tanagra; les vases peints; la sculpture à la Renaissance; ou encore : les primitifs; ou l'œuvre de Raphaël d'après les tableaux du Louvre; celle de Léonard de Vinci, de Velasquez, des frères Le Nain, de Valentin, de Chardin, d'Ingres, de Delacroix, de Géricault, etc.

On ne se borne pas aux galeries publiques; on se met en peine d'avoir accès dans de belles galeries privées, telles que celles de MM. de Camondo, Chéramy, Pellerin, etc.

Beaucoup d'artistes : Carrière, Chéret, Steinlen, Alexandre Charpentier, ont ouvert aussi leurs ateliers à *l'Art pour tous* et par conséquent aux Universités populaires.

Pas une manifestation de l'art qui laisse cette société indifférente : salons annuels, exposition de photographie, exposition de dentelles, exposition de l'ivoire, etc.

L'Art pour tous a guidé ses adhérents dans tous les établissements remarquables par l'originalité du travail humain : à l'imprimerie nationale, à la manufacture de tabac, à celle d'allumettes de Pantin et d'Aubervilliers, à celle de porcelaine de Sèvres, à la cristallerie de Saint-Denis, aux ateliers du maître forgeron Robert, à 'école Estienne (reliure), à une usine à gaz, à l'usine électrique des Halles, etc.

L'Art pour tous a fondé aussi des concerts populaires qui ont eu lieu le jeudi au Théâtre du Peuple.

L'entente avec *l'Art pour tous* permet ainsi à la plupart des Universités populaires de Paris de profiter aisément de toutes les richesses artistiques de la ville et de la banlieue.

On a même organisé des excursions et des voyages en lointain pays. Si les membres de telle Université populaire, *Union Mouffetard, la Fraternelle* du troisième, *l'Union* du quatorzième, sont allés par groupe à Bellevue, à Saint-Germain, à Versailles, *l'Art pour tous* et la *Fédération des Universités populaires* ont poussé jusqu'à Dieppe, à Rouen, à Bruxelles : on se propose d'aller à Londres en juillet.

Ces récréations esthétiques ou ces promenades instructives complètent fort heureusement les leçons ou conférences.

A chaque Université populaire, si elle le veut et le peut, d'organiser telle visite particulière qui s'ajuste mieux à son enseignement ; exemple : à la suite d'une conférence sur l'origine des espèces, une visite au Museum. (1) C'est alors la leçon de choses, l'enseignement par l'aspect.

Dans les départements, ces moyens d'action ont été employés avec succès à *Montpellier,* à *Nîmes,* à *Caveirac* (promenades à Arles, au Pont-du-Gard, à Aigues-Mortes). Ils sont à recommander et à généraliser.

Partout on peut rendre ces courses fructueuses : chacun doit y parler, s'informer, interroger, expliquer ce qu'il sait, et bien souvent les intellectuels sont les premiers à retirer profit de ces leçons de choses. Au cours de ces promenades, des entretiens plus suivis qu'à la fin des conférences se nouent entre les camarades pour le plus grand bien de tous. Il est rare qu'on en revienne les uns et les autres sans se rendre compte qu'on avait mal apprécié ou superficielle-

(1) Ainsi a fait l'Université populaire de Choisy-le-Roi.

ment jugé tel ou tel, et sans se féliciter de le mieux connaître. Dans certaines villes il est possible de visiter en pleine activité des usines, des chantiers, des laboratoires, et ce n'est pas un des moindres résultats que de montrer aux uns les ouvriers, et aux autres les professeurs au milieu de leur vie laborieuse, que chacun croyait connaître et sur laquelle on portait des jugements si prématurés et si injustes. On apprend ainsi à réfléchir, à rendre meilleure justice, à faire une sorte d'examen de conscience et à comparer intérieurement ce que font les autres à ce que l'on fait soi-même ; et s'il arrive qu'on en retire çà et là quelque vanité légère, il est bien plus fréquent qu'on reçoive une leçon de modestie. Rien n'est plus salutaire à la rectitude ultérieure des jugements.

Si l'on peut, comme on l'a fait à *Montpellier*, trouver un lieu de réunion permanente à la campagne et rendre ainsi hebdomadaires tout au moins ces réunions si heureuses, on n'aura garde d'y manquer.

Quand on est curieux d'aller au loin, puissent les compagnies de transports en commun accorder à ces compagnies laïques d'ouvriers autant de faveur qu'aux pèlerinages !

Il n'est pas de région où les bonnes volontés ne puissent trouver matière à l'éducation esthétique.

Il faut signaler tout spécialement l'institution des *Musées cantonaux,* dont le fondateur est M. Edmond Groult, d'Ouilly-le-Vicomte, près Lisieux.

Ces Musées de nouvelle espèce ressemblent à une Société de Secours Mutuels, où chacun apporte, comme mise de fonds, son savoir et sa bonne volonté. Ils ont pour but d'éveiller le goût des arts et de vulgariser toutes les connaissances utiles dans une région déterminée.

Le local est presque toujours offert gratuitement par la municipalité du chef-lieu de canton.

Les collections, pour la plupart essentiellement locales, sont fournies gratuitement par les habitants du canton.

On y trouve, grâce aux notices explicatives accompagnant chacun des objets exposés, des renseignements sur l'anthropologie, l'hygiène, l'agriculture, l'industrie, l'histoire naturelle de la région et sur les Colonies françaises. On y voit la photographie des monuments du canton avec leurs dates ; des notices biographiques sur tous les hommes illustres de l'arrondissement ; le tableau d'honneur des soldats du canton morts pour la patrie ; la liste des bienfaiteurs du canton. (1)

Cette œuvre d'initiative éclairée pourrait servir beaucoup, si elle était imitée, à l'instruction populaire, à l'éducation artistique et à l'émancipation intellectuelle du peuple des campagnes.

Aucune forme d'art ne doit être négligée.

Dans plusieurs Universités populaires ont été faits régulièrement des cours de solfège.

Dans d'autres, on a fondé une chorale.

Dans les mêmes ou dans d'autres, il y a des cours de diction.

Il appartient aussi à chaque Université populaire d'instituer, suivant le vœu d'une d'elles, « des fêtes éducatives mensuelles » ; on y ferait entendre les chefs-d'œuvre des génies dramatiques ou des grands maîtres de la musique.

Cette tentative a très bien réussi déjà dans quelques arrondissements : au troisième, au treizième, au quatorzième en particulier, à Villeneuve-Saint-Georges, etc.

---

(1) M. Groult a fait tenir au Congrès des Universités populaires une très intéressante communication sur ce sujet.

Des troupes d'amateurs se sont formées, sous la direction de Maurice Bouchor, Paul Dupuy, madame Gil Baer, et ont passé d'une scène à l'autre.

Il ne s'agit pas là d'une fête simplement divertissante : une petite causerie d'introduction, une remarque bien placée, un commentaire sobre et clair, et surtout le caractère de l'œuvre présentée au public, donnent à ces exercices qui plaisent entre tous et qui sont à encourager et multiplier, un véritable caractère d'enseignement.

Personnel enseignant. — Des instituteurs, des professeurs républicains de l'enseignement secondaire ou supérieur, des élèves de l'École Normale supérieure à Paris, des professeurs d'École normale dans les départements, des secrétaires ou des membres des syndicats, des militants ouvriers, des industriels et des négociants, des magistrats, des avocats, des médecins, des architectes, des publicistes, telles sont surtout les personnes qui ont donné aux Universités populaires l'enseignement. Quelques pasteurs y ont aussi collaboré en s'abstenant de tout propos confessionnel ; des hommes politiques pareillement, en se gardant de toute avance électorale et de toute manœuvre de politicien.

Il n'est guère fréquent, à Paris, qu'une Université populaire, comme celles du *cinquième,* du *treizième,* du *quatorzième,* puisse presque, par sa composition, se suffire à elle-même.

Les secrétaires, et ce n'est pas leur moindre besogne, doivent chercher des collaborateurs au dehors et de bien des côtés.

Pour simplifier ce recrutement et rendre plus métho-

dique la distribution du travail, la *Fédération parisienne* centralise les offres et les demandes. Elle fournit des conférenciers aux Universités populaires qui en manquent, suggère aussi des sujets. Elle rend par là des services sensibles.

Les Fédérations des départements font ou peuvent faire de même; témoin celle des *Universités populaires Pyrénéennes*. Leur tâche serait bien facilitée si les compagnies de chemins de fer accordaient des réductions de tarif aux conférenciers en tournée, comme elles en consentent pour les congréganistes en voyage. La propagation de la science vaut bien la propagation de la foi.

Il est vrai que les Fédérations ne peuvent guère garantir la compétence des personnes qui se proposent elles-mêmes pour parler dans les Universités populaires.

Cette garantie serait pourtant nécessaire. Il faut du moins que les secrétaires, dans leurs réunions périodiques, rendent compte, sans crainte de déplaire, de la valeur des premiers essais.

Les conférenciers sont faits pour les Universités populaires et non celles-ci pour exercer à l'apprentissage de la parole. Elles sont destinées bien moins encore à servir de tremplin à qui est impatient de se lancer dans la notoriété. Les arrivistes n'y sont pas à leur place; elles ont besoin de gens désintéressés, à qui il suffise, pour donner leur temps et leur peine, d'avoir conscience de leur devoir et de leur solidarité sociale.

Les collaborations étant bénévoles, les conférenciers n'en doivent être que plus consciencieux, soit pour tenir leurs promesses et être exacts aux rendez-vous

pris, soit pour ne traiter que des sujets qu'ils connaissent bien ou qu'ils ont préparés avec soin :

Il ne faudrait accepter comme conférenciers, remarque l'Université populaire de *Choisy-le-Roi*, que des personnes d'une compétence certaine; en grande partie, d'eux dépend le succès de l'Université populaire ; car, s'il faut des adhérents pour assurer l'existence du groupe, il faut des conférenciers non seulement instruits, mais susceptibles de contact avec leurs auditeurs.

La variété étant souvent le secret de plaire, on fait appel à toutes les bonnes volontés; il est utile de ne pas les laisser inactives; il importe de montrer que beaucoup de gens sont attachés à notre œuvre ; mais gardons-nous d'un écueil très joliment signalé par l'Université populaire de Montpellier, que j'ai plaisir à citer :

Les organisateurs doivent mettre de côté leur désir si naturel de politesse et ne pas faire parler (quitte à lui déplaire) un orateur qui risque de faire le vide dans la salle. N'épargnez pas à votre public les sujets sévères et difficiles ; soyez certains qu'ils ne l'éloigneront pas : mais épargnez-lui la conférence ennuyeuse, car il ne l'a pas méritée. (1)

La collaboration des ouvriers eux-mêmes, pour les questions techniques, pour les sujets concernant leur métier, leur corporation, leur syndicat, leurs groupements particuliers, les conseils des prud'hommes serait des plus précieuses. Certains ne l'ont pas marchandée et les séances où on les a entendus ont été souvent les plus intéressantes par le mouvement d'idées

(1) Page 25.

qui s'y est produit. Les camarades entrent plus volontiers en propos, la discussion est plus animée, plus féconde, d'un tour plus pratique.

Il ne faut pas sacrifier trop exclusivement au désir de la variété dans le choix des conférenciers.

Il y a toujours plus de chaleur communicative, quand ceux qui parlent et ceux qui écoutent ne sont pas des étrangers les uns pour les autres.

Il serait excellent, note *la Fraternelle* du troisième, que chaque Université populaire eût à sa disposition un certain nombre de conférenciers attitrés; la fréquence des rencontres entre ces derniers et le même auditoire amène nécessairement une camaraderie et un attachement réciproques. De plus, le conférencier connaissant mieux son public s'y adapte, et celui-ci appréciant ces efforts rivalise d'assiduité; un lien d'affection s'établit. C'est ainsi que vraiment peut se réaliser l'union de l'intellectuel et du travailleur, si profitable l'un à l'autre. Les auditeurs familiarisés ne craindront pas d'entamer des discussions, et si l'on réfléchit que ce sont ces dernières qui sont les plus intéressantes, on comprendra toute l'importance de ces collaborations régulières.

La pierre de touche par excellence des théories c'est l'expérience ; or, à la *Fraternelle*, nous nous sommes constamment inspirés des idées que nous préconisons; ici encore l'essai est concluant et décisif. Qu'il nous suffise de dire que nous pourrions citer tels conférenciers dont le concours ne nous fit jamais défaut depuis notre fondation ; le public leur fut constamment fidèle. Ceux-là ont mérité le titre de camarades et nous savons bien ne pouvoir leur faire de plus grand plaisir que de leur décerner ici ce vocable.

L'Université populaire du *quatorzième,* d'autres encore, pourraient avancer des faits analogues et s'associer à ces paroles comme à ces sentiments.

C'est ainsi qu'est réalisée dans l'Université populaire la suppression des classes.

Conclusion. — En résumé, voilà comment nos œuvres, par leurs formes si variées d'enseignement, par le mouvement qu'elles suscitent et entretiennent dans les esprits, par la fraternité qui unit leurs adhérents, travaillent chaque jour avec une virile sagesse et un intelligent civisme à la révolution sociale.

Le rapporteur,

GASTON RABAUD

DISCUSSION

Un camarade soulève une discussion sur le droit de réponse dans les Universités populaires et notamment sur le cas particulier d'un prêtre qui n'a pu répondre à une conférence de M. Maurice Vernes. Le congrès ne peut s'occuper de ce cas particulier.

Un camarade appelle l'attention des Universités populaires sur l'organisation des « Journaux pour tous ».

Marseille fait une communication sur la Société Lakanal.

Montpellier rend compte de visites faites dans une grande imprimerie pendant le tirage d'un journal, d'une autre visite faite dans les coulisses d'un théâtre pendant la représentation d'une féerie.

Brioude dit que le ministère de l'instruction publique, à qui on avait demandé des livres, a envoyé des ouvrages

cléricaux; puis, ensuite, sur réclamation, a envoyé des romans d'une littérature inférieure.

Un camarade dit qu'il serait désirable que les Universités populaires soient sur le même pied que les bibliothèques municipales et la Ligue de l'Enseignement.

Une camarade pense, au sujet des conférences, que celles qui traitent de sujets scientifiques doivent être des conférences séries, tandis que celles sur la morale de la vie pratique peuvent être des causeries isolées, sans lien direct avec le programme du mois.

Brioude a fondé des sections rurales, et réunit ainsi cinq à six cents adhérents. Chaque section a un bureau, et reçoit chaque mois un stock de livres, vingt à trente volumes, qui circulent, puis sont renouvelés. Le personnel est rare pour les conférences. A Brioude, on en donne deux par semaine. Les instituteurs, dans les campagnes, donnent peu.

Bourges a fait des conférences dans vingt-sept communes importantes, a créé trois sections rurales, s'est associé aux groupes post-scolaires et a créé des cours d'adultes où trois cent cinquante-sept soldats, dont cent soixante illettrés, — des Bretons, — sont venus, avec l'autorisation des autorités militaires.

Rouen est d'avis qu'on n'applaudisse ni ne murmure pendant les discussions : cela excite les conférenciers à rechercher les succès oratoires; il est d'avis qu'il faut que les conférenciers ne préparent pas leurs conférences, qu'ils improvisent dans toute la force du terme, qu'ils causent et pensent avec et devant leur public, quitte à « bafouiller » un peu.

Montpellier signale le cercle de lecture de *Lamblade. Tout* le village se réunit les mardi soirs pour écouter une conférence, un chœur chanté par les élèves de l'école, échanger les livres en lecture, et décider les achats à faire. C'est un milieu protestant.

On procède ensuite à la lecture du rapport de la quatrième commission par le camarade Georges Baër, rapporteur.

RAPPORT DE LA QUATRIÈME COMMISSION

Les organisateurs du premier congrès des Universités populaires ont chargé votre quatrième section d'examiner tout ce qui concerne les *fêtes* et les *distractions*. La composition même de la commission désignée pour faire ce travail leur a donné la pensée de lui remettre en outre le soin d'étudier tout ce qui concerne les *consultations* qui, dans le plan primitif du congrès, n'avaient pas été prévues.

Nous commencerons par elles.

Nous examinerons ensuite ce qui est relatif aux fêtes et aux distractions.

CONSULTATIONS

Si l'Université populaire est un centre d'instruction et d'éducation mutuelles, elle doit être en même temps une école de solidarité. Par là surtout son enseignement sera grand et son influence morale considérable.

Or, dans toute Université populaire se rencontrent des compétences d'ordres très divers, pouvant bénéficier, suivant les instants et les circonstances, à tous les adhérents.

Chacun de nous peut avoir besoin par exemple de l'avis technique d'un professionnel de tel métier qu'il ignore.

Nous souhaiterions que dans chacune de nos associations, — l'idée est mise en pratique par plusieurs d'entre elles, — il existât un tableau des demandes d'avis, de conseils, de renseignements, qui permît à nos camarades de s'assurer, à ce point de vue déjà, l'aide qu'ils sont en droit d'espérer les uns des autres ; — et même nous serions heureux si, au siège de la Fédération, pouvait naître un service qui, au cas où les Universités populaires ne trouveraient point chez elles les compétences désirées, ferait en sorte de les leur découvrir chez des voisins plus favorisés. Ce n'est là qu'un vœu, il sera loisible au congrès de le rejeter ou d'y applaudir.

Parmi les renseignements qui peuvent être recherchés dans nos associations, il en est que beaucoup ne sauraient assurer à leurs membres. Combien d'Universités populaires où il n'y a ni médecin ni avocat qui puisse donner un conseil d'hygiène ou une consultation de droit !

A la vérité, le besoin d'instituer dans toutes nos sociétés une consultation médicale ne se fait pas sentir d'une manière impérative. Il n'est guère de ville qui n'ait à la disposition de nos camarades soit un hôpital, soit une clinique où il leur soit facile d'avoir, pour ainsi dire, sans bourse délier, l'avis qui leur est nécessaire. D'autre part, l'examen d'un malade n'étant point très aisé dans les locaux mêmes d'une Université populaire, ne serait-ce point abuser de l'obligeance de nos amis médecins, que de leur demander des visites gratuites pour tous nos camarades, en quelque circonstance que ce soit. Il ne nous a point paru convenable d'y songer, d'autant que, s'il ne s'agit que d'un avis, — et il ne peut

guère être question d'autre chose, — il nous sera toujours facile de glisser, au docteur ou à l'interne, la petite question qui nous intéresse, à la fin d'une de ces conférences d'hygiène ou de médecine pratique, de jour en jour plus nombreuses, où nous sommes heureux de voir assidûment assister tous ceux qui sont susceptibles d'être présents à l'Université populaire le jour où elles sont données.

Sans insister davantage, passons aux consultations de droit.

Le point de vue est tout différent.

Nulle part de services comparables à ceux des hôpitaux ou des cliniques gratuites ; dans quelques villes, des consultations sont données par l'Ordre des avocats.

Il en est ainsi à Paris.

Le consultant doit aller au Palais, au secrétariat de l'Ordre, solliciter une consultation : on lui donne un numéro lui faisant connaître la date à laquelle il devra revenir. Premier dérangement, première perte de temps. — Le jour de la consultation arrivé, il perdra encore une demi-journée à attendre son tour. L'heure de la consultation sonnée, il recevra enfin un conseil, mais un conseil de stagiaires inexpérimentés, faisant trop souvent au détriment des malheureux l'apprentissage de leur profession, — un conseil imparfait, l'avocat ayant le devoir d'écouter mais n'ayant pas le droit d'examiner les documents qui sont l'occasion d'une difficulté.

De telle sorte que le solliciteur aura laissé son travail et perdu son temps, pour obtenir un avis incomplet et peut-être inexact.

Aussi l'ouvrier, l'employé, le petit commerçant, ou-

blient-ils bien vite le chemin du Palais. Ils courent au « contentieux » du coin, chez un individu qui se dit jurisconsulte et qui n'a parfois appris le droit que dans les prétoires de justice où de malheureuses affaires l'ont entraîné pour son compte personnel. Ils lui versent deux ou cinq francs pour une consultation qui ne les vaut pas, et qui souvent leur coûte infiniment plus, une signature donnée à la légère, une procédure mal introduite, conduisant facilement à la ruine un plaideur mal éclairé.

Des consultations sérieuses s'imposaient donc et la *Fédération des Universités populaires de la Seine* s'est préoccupée d'en instituer.

Elles ne pouvaient être données au siège des Universités populaires, les avocats inscrits à un barreau et les officiers ministériels ne pouvant consulter ailleurs que chez eux, les explications des intéressés nécessitant d'autre part un secret difficile à confier dans un local d'Université populaire largement ouvert à tous ; enfin et surtout, parce que le consulté n'y a pas à sa disposition les textes de lois et les décisions de jurisprudence, innombrables, que peut nécessiter un avis consciencieux.

La Fédération a donc informé en janvier dernier les Universités populaires de son ressort qu'à des heures choisies en considération du travail même de nos camarades, un certain nombre de juristes se tenaient à leur disposition chez eux, au milieu de leurs livres, — et que même ils répondraient par lettre à toute demande de consultation qui leur serait adressée par la poste.

Il faut le reconnaître, ce service de consultations n'a point donné encore tous les résultats qu'on en espérait.

C'est tout au plus si chaque consulté a reçu deux ou trois demandes de renseignements, par mois, — en dehors des avis que les Universités populaires elles-mêmes ont réclamés de l'un d'eux relativement à leurs rapports avec la Société des auteurs de musique, — question dont nous aurons à entretenir le Congrès dans la deuxième partie de ce Rapport.

Voilà ce qui a été fait pour Paris.

Que se passe-t-il en province à ce point de vue? Nous n'en avons point été informés.

Et nous concluons sur cet ensemble de questions en proposant au Congrès les vœux suivants :

1° que dans toute Université populaire soit apposé un tableau des demandes et offres de renseignements, et qu'il soit créé, au siège de la Fédération, — que la commission espère voir naître de ce Congrès, — un service central de même nature.

2° qu'il soit institué un comité qui centralise, examine et solutionne toutes les difficultés de droit qui pourraient intéresser les Universités populaires *en tant que sociétés,* notamment au point de vue des statuts, des cotisations, des rapports entre associations et sociétés d'auteurs, etc...

3° que le service de consultations juridiques, tel qu'il fonctionne à Paris, soit désormais un service de la Fédération auquel nos camarades de province *qui n'auraient point une organisation locale de cette nature,* pourront adresser leurs demandes de conseils dans les conditions mêmes que nous avons rapportées précédemment.

séance du lundi 23 mai

FÊTES ET DISTRACTIONS

Les Universités populaires doivent-elles offrir des fêtes et donner des soirées artistiques et littéraires ?

La majorité des rapports qu'elles nous ont adressés sont très affirmatifs. Toutes, — pourrions-nous dire, s'il n'y avait une exception, — estiment qu'il les faut multiplier non seulement parce qu'elles leur permettent d'attirer des adhérents, mais encore parce qu'elles constituent un puissant moyen d'éducation sociale et esthétique en même temps qu'un instrument de lutte contre le mauvais goût.

Seule, *la Fraternelle,* du troisième arrondissement de Paris, a émis une opinion diamétralement opposée, que l'impartialité de notre travail nous fait un devoir de rapporter.

Dans les Universités populaires, dit-elle, les délassements artistiques sont trop imparfaits et, comme moyens d'éducation, avantageusement remplacés par les théâtres et concerts populaires. Pour aider à la propagande, les fêtes n'ont aucune efficacité, les personnes qui y assistent ne vont pas aux conférences. En vain les multiplie-t-on : avec leur développement semble coïncider ce que l'on a appelé la « crise des Universités populaires ». Au surplus, cette façon de faire des adeptes a quelque chose d'humiliant :

Attirer les gens sous prétexte de distraction pour leur faire de la morale et leur représenter entre deux couplets que, si on les assemble ainsi, c'est pour tâcher de les amener, par un chemin détourné, à s'associer à l'œuvre poursuivie, apparaît plutôt comme un subterfuge amoindrissant. Les individus susceptibles de fréquenter les Universités

populaires n'attendent pas les effets d'une pareille réclame pour s'y rendre, et c'est avoir une bien mauvaise opinion d'eux que de recourir à pareil procédé.

La Fraternelle estime au surplus que toute réclame est inutile ; qu'il n'y a pas d'associations aussi favorisées au point de vue publicité que les Universités populaires et que, si l'on n'y va point, ce n'est pas par ignorance, mais par apathie. Seule une attitude hautaine et sévère convient aux Universités populaires :

Nous ne devons pas dire que l'on s'occupe d'y passer le temps agréablement, qu'on y chante et même que quelquefois on y danse. Nous devons proclamer fièrement que si nous nous réunissons ainsi, c'est pour travailler, étudier, discuter.

Telle est la thèse.

Nous estimons, — et le congrès nous dira si c'est à tort, — que toutes ces raisons ne sont pas solides.

Envisagées au point de vue éducatif, les soirées musicales et littéraires sont d'une utilité que *la Fraternelle* ne conteste pas ; en affirmant qu'on les remplacera avantageusement par les théâtres et concerts populaires, nos camarades semblent supposer tout d'abord que les moyens des adhérents aux Universités populaires sont suffisants pour que tous, sans distinction, puissent régulièrement assister aux théâtres et concerts auxquels ils font allusion, ce qui est douteux ; et aussi que le répertoire de nos fêtes intimes est comparable à celui du Théâtre du Peuple, des Concerts Le Rey ou de telles autres auditions à prix réduits. Il n'en est rien et même ce n'est point apprendre quelque chose à qui que ce soit que d'indiquer l'incontestable supériorité des auditions gratuites, comme trop rarement il en est donné aux

Français, à l'Opéra ou à l'Opéra-Comique, par rapport aux modestes spectacles qu'une Université populaire peut offrir à ses amis. Les ambitions des Universités populaires sont moins hautes; elles n'ont jamais été de concurrencer aucun théâtre, aucun concert, si ce n'est le « café-concert ».

Celles qui donnent régulièrement de petites représentations, — et elles sont nombreuses, — s'en félicitent, et, loin d'abandonner la partie, elles persistent avec plus de courage aujourd'hui qu'hier. Si les délassements qu'elles offrent sont imparfaits, elles s'efforcent de les perfectionner, et certes il vaut mieux leur en indiquer les moyens ou s'efforcer de les trouver, que de leur adresser des critiques.

Envisagées au point de vue de la propagande, les fêtes, estimons-nous encore, paraissent devoir être continuées et multipliées. Que les discussions sur la prétendue crise des Universités populaires aient ou n'aient pas concordé avec la multiplicité des représentations, il nous paraît puéril de le rechercher et nous ne voyons pas aisément le lien qui peut rattacher deux ordres de questions si différents.

Qu'y a-t-il d'humiliant, d'amoindrissant, à attirer par des distractions des adeptes qui, à l'heure présente, nous ignorent ou se méprennent sur ce que nous sommes? Le rédacteur du mémoire de *la Fraternelle* est pour les opérations brutales ; il ne veut pas qu'on endorme le malade, et, si le médicament qui doit le sauver est mauvais à prendre, il veut qu'il en apprécie le goût plutôt que de lui en adoucir l'amertume par un cachet ou une pilule. Laissons-lui sa conception. Nous estimons, quant à nous, que la fin poursuivie justifie les

moyens que nous employons, qu'il faut y persister sans hésitation. Cela n'implique aucune mauvaise opinion de ceux que nous voulons voir venir à nous, mais nous aimons mieux qu'ils nous joignent par une route facile et gaie que par un chemin abrupt et sauvage.

Quelle erreur enfin, cette affirmation qu'aucune association n'est, au point de vue de la réclame, plus favorisée que l'Université populaire! Est-il possible de prétendre que les programmes inscrits à la troisième ou la quatrième page de certains journaux sont lus avec attention par d'autres que par nous-mêmes?

Nous pensons au contraire que le malheur des Universités populaires est de n'être pas assez connues. Il y a des villes de province et des quartiers de Paris où on les ignore, où, en tous cas, on ne sait ce qu'elles sont; où la maison de réunion de nos camarades est, par ignorance, considérée comme un repaire d'anarchistes violents, qui veulent la destruction de toute société civilisée.

Le jour où chaque Université populaire pourra, une fois par mois, lancer des invitations, ceux qui lui rendront visite se rendront compte, reviendront peut-être pour les soirées seulement, non pour les conférences; peu importe; ce seront des adhérents qui nous apporteront une contribution bienfaisante à tous, puisque, répétées, de telles adhésions nous permettront des améliorations dont indistinctement tous auront le profit.

Insensiblement, nos nouveaux camarades s'intéresseront à notre œuvre; ils discuteront d'abord les idées exprimées dans les spectacles donnés, puis celles des conférences qui les accompagnent et peu à peu, luttant contre leur apathie, dominant la fatigue résultant de

leur travail de la journée, ils apporteront leur contribution d'idées à la discussion contradictoire des causeries d'autres soirs : ils seront bien *nôtres*.

Toutes ces raisons nous font affirmer qu'il faut continuer à marcher dans la voie où la plupart des Universités populaires sont entrées, et puisque les représentations sont nécessaires, qu'il faut se préoccuper de les améliorer et de les faciliter.

Une difficulté se présente peut-être, — et je vous ai annoncé par avance son examen. Pour qu'elles puissent représenter en public une œuvre quelconque, il faut que les Universités populaires paient des droits aux sociétés d'auteurs. Ces droits sont très élevés pour des associations dont les adhérents paient trois ou cinq francs par an. Sauf discussion de leur montant, ils sont cependant dus chaque fois que la représentation donnée, gratuite ou payante, est publique, c'est-à-dire, est offerte à d'autres que les adhérents de l'Université populaire exclusivement. Pour ne point payer, il faut donc que les représentations soient privées, et, vis-à-vis de la jurisprudence, nos camarades sont en règle s'ils ont pris la précaution, avant l'audition, de faire adhérer leurs invités à l'Université populaire où se donne un spectacle. Cela est pratiquement facile ; c'est un moyen d'éviter des difficultés avec certains agents locaux des sociétés d'auteurs, beaucoup plus farouches à notre endroit que ces associations elles-mêmes.

Mais tout cela est peut-être bien complexe et la Fédération de la Seine a estimé qu'une situation nette était encore préférable ; à l'heure présente son avocat conseil, qui a l'honneur d'être en même temps le rapporteur

qui présente ce travail, est en pourparlers avec les sociétés des auteurs dramatiques et des auteurs compositeurs et éditeurs de musique et il peut affirmer au congrès que d'ici peu une solution favorable aux Universités populaires interviendra. Il n'en peut guère être autrement si l'on considère que le secrétaire général du syndicat des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, Victor Meusy, est en même temps, dans ce congrès même, le délégué de nos camarades de Lagny.

Ce petit obstacle surmonté, nos représentations réussiront si elles sont séduisantes. Il faut pour cela que leur programme plaise et que l'interprétation soit satisfaisante.

Il faut que leur programme plaise : il y a là une question de tact de la part des organisateurs : plusieurs Universités populaires se plaignent de voir chez elles des artistes qui chantent des morceaux absurdes ou grivois du répertoire des cafés-concerts ; qu'elles s'en adressent le reproche à elles-mêmes : « L'Université populaire, nous écrivent nos amis de *Lyon*, doit protester contre l'abaissement du niveau moral et artistique et elle le fera surtout par l'exemple. Elle ne permettra dans les auditions musicales qu'elle organisera que l'audition d'œuvres vraiment belles et simples, et d'un caractère élevé, tant au point de vue des paroles que de la musique. » On ne peut mieux dire et le but ainsi tracé, ce sont les organisateurs mêmes des soirées qui doivent ne pas l'oublier.

De l'expérience des associations qui nous ont adressé des communications, il résulte que ce qui séduit le plus, ce sont les petites pièces en un ou deux actes

de Courteline, de Mirbeau, de Villiers de l'Isle-Adam, de Meilhac et Halévy, de Pierre Veber, de Tristan Bernard; les auditions données par un professeur de musique ou de chant s'intéressant à notre œuvre ont eu lieu dans plusieurs Universités populaires avec un très grand succès; enfin des pièces longues, classiques ou modernes, lues après préparation, ont toujours été accueillies par les plus vifs et les plus sincères applaudissements de tous. Constatons à ce sujet que nos camarades n'ayant pas généralement le temps d'apprendre par cœur, le procédé de la lecture préparée, usité dans beaucoup d'Universités populaires, est à la fois commode et très suffisant pour donner à nos soirées le relief qui leur est nécessaire.

Vouloir au surplus poser des règles d'interprétation est superflu. Chaque Université populaire donnera des soirées qui dépendront du personnel de ses adhérents et des concours dont elle disposera. Beaucoup de nos amis de province se plaignent à ce propos de ne pas trouver chez eux les assistances qu'ils souhaiteraient recevoir. D'autre part, nous avons des exemples d'Universités populaires, disposant de très modestes ressources et de très peu de camarades susceptibles de se consacrer à une œuvre de cette nature, qui sont cependant arrivées à d'excellents résultats. L'exemple de *l'Éducation mutuelle* de Laval est de nature à profiter à tous: malgré beaucoup de difficultés, elle est parvenue à avoir une chorale, une troupe de diseurs et de chanteurs, un théâtre, dont un camarade, à ses moments de loisir, a brossé les décors, et où, une fois tous les deux mois, elle donne des représentations pleines d'entrain.

Que nos amis persistent donc; qu'ils s'organisent :

avec beaucoup de bonne volonté et un peu d'indulgence réciproque, ils arriveront au but. Nous ne pensons pas qu'ils doivent, en général, — encore qu'ils en aient formulé le vœu, — compter, quant à présent, sur des concours parisiens ; à moins qu'il ne s'agisse d'une localité très proche, les frais sont si considérables que peu de nos camarades seraient en état de se déplacer, et que, de leur côté, peu d'Universités populaires voudraient débourser ce que le voyage d'une troupe entière pourrait coûter. L'idée qui nous paraît le plus sage est celle que nous propose *l'Effort* de Montrouge : « Il est impossible, — et ici, nous ne faisons que citer, — d'organiser à Paris une troupe dramatique et lyrique unique de toutes les Universités populaires. L'éloignement des distances rendrait impraticables les répétitions. Mais ce qui incomberait à la Fédération, à notre avis, ce serait de faciliter aux groupes régionaux d'Universités populaires l'organisation de ces troupes régionales en fournissant un matériel circulant (décors, costumes, etc...) qui pourrait être prêté de groupe à groupe, suivant les besoins des représentations. » Il faudra donc que la Fédération groupe les demandes et les offres de concours, qu'elle les fasse connaître dans ses communications aux Universités populaires et nous ne doutons pas que le congrès n'estime tout à fait utile la création d'un service de cette nature. N'eût-il pour résultat que de faciliter le groupement de plusieurs Universités populaires désireuses de donner une fête, et prêtes à s'aider les unes les autres, son rôle serait justifié. L'exemple donné le 10 avril au lac Saint-Fargeau par trois Universités populaires de la région parisienne, — l'Université populaire *Zola, la Semaille,*

et *le Progrès Social* des Lilas, — n'est pas seulement à retenir; il est à imiter.

Un tel accord sera fertile en résultats lorsque, réunies dans un commun désir de célébrer le souvenir d'un grand événement et d'un grand penseur, plusieurs Universités populaires voudront donner de grandes fêtes.

Et c'est ici le moment de signaler un vœu qui nous a été transmis par *le Foyer du Peuple* du dix-septième arrondissement. Nos camarades ne se contentent pas seulement d'applaudir au succès d'Universités populaires qui, comme celles du *Mans,* ont fêté les centenaires d'Hugo et d'Edgar Quinet. Ils voudraient que le congrès prît l'initiative, en désignant une commission permanente de fêtes, de proposer aux autres sociétés démocratiques l'élaboration d'un plan général de fêtes laïques à opposer à celles de l'Église. L'idée n'est pas nouvelle : elle est de Michelet. Elle peut se résumer en une formule : les fêtes ont été instituées par l'Église catholique, elles sont l'annexe d'une religion à laquelle le grand nombre ne croit plus; elles n'ont de raison d'être que par elle. « Il faut leur opposer des cérémonies par lesquelles nous affirmerons notre élan vers le vrai, le beau, le bien. » Votre Commission, favorable en principe à l'adoption de cette motion, est d'avis de la renvoyer à l'examen de la deuxième commission du Congrès.

Résumant cette partie de notre exposé, nous proposerons au congrès, comme conclusions :

1° d'affirmer la nécessité des fêtes et des soirées dans un but d'éducation et de propagande;

2° de créer un service, commun à toutes les Univer-

sités populaires, chargé de s'occuper de tout ce qui peut intéresser les représentations que nous prétendons donner, notamment en fournissant à nos amis des programmes-types des distractions artistiques et aussi d'étudier au point de vue pratique pour lui donner suite, s'il est possible, le vœu qui tend à la création de troupes régionales ;

3° d'attribuer à ce service la charge du groupement des demandes et des offres de concours qu'il appartiendra à la Fédération de faire connaître aux Universités populaires intéressées ;

4° de renvoyer à votre deuxième commission, avec avis favorable, le vœu tendant à l'institution d'un ensemble de fêtes laïques et à la nomination d'une commission permanente à cet effet.

Au dernier moment, nous avons reçu, de *l'Union populaire* du quatorzième arrondissement, un rapport fort intéressant sur les chorales, que nous résumons en formulant et en proposant à l'approbation du congrès un cinquième vœu tendant à la formation d'un « choral et aussi d'un orchestre des Universités populaires », groupements destinés à aider au succès des solennités laïques et pour la constitution desquels il serait bon de désigner une commission d'amis compétents.

Le succès de nos efforts à ces divers points de vue sera facilité par les cours de musique, de chant et de déclamation qui existent dans presque toutes les Universités populaires, et dont nous n'avons ici qu'à constater l'existence en leur souhaitant le plus de prospérité possible.

Ces cours spéciaux, comme toutes ces distractions, rapprochent les adhérents les uns des autres, leur permettent de mieux se connaître, de mieux s'apprécier, de mieux s'entr'aider. Après avoir assisté aux soirées, aux conférences, aux cours, ils sont heureux de se trouver ensemble et d'organiser à cet effet les excursions dont il est de notre mission de vous entretenir en peu de mots.

La plupart de nos amis réunissent en effet leurs adhérents, non seulement à des banquets pleins de cordialité qu'ils donnent chez eux, au siège même de leurs associations comme l'Université populaire du *dixième,* mais aussi à des réunions qui sont, en même temps qu'une distraction, une occasion et un moyen de s'instruire.

De *Saint-Quentin,* ils organisent une promenade à Pierrefonds et à Chantilly où ils rencontrent leurs camarades du *Foyer du Peuple* parisien, retour de Compiègne. Ceux de *Nîmes* et de *Montpellier* visitent les monuments romains, le Pont du Gard, Aigues-Mortes, etc... Ceux de *Lyon,* s'inspirant des commodités de leur grande cité, visitent les usines des bords du Rhône; d'autres fois, guidés par un sociétaire archéologue, ils revivent la vie du vieux Lugdunum, cependant qu'un autre camarade évoque le souvenir des hommes célèbres qui ont illustré leur région. Ceux d'*Angers* organisent des promenades à travers champs et bois, demandant à la nature même des leçons d'histoire naturelle. Ceux de *Bruxelles* reçoivent sur le champ de bataille de Waterloo les enseignements du passé.

Constatons tous ces résultats; efforçons-nous de nous

en inspirer. Demandons à nos organisateurs de préparer par une entente avec d'autres Universités populaires des visites réciproques ou des excursions en commun. Chargeons la Fédération nationale des Universités populaires qui doit sortir de ce congrès de préparer les voyages de vacances de tous nos amis.

Il faut de l'argent, nous dira-t-on, et l'argent manque.

Le Progrès Social des Lilas nous donne peut-être la solution de cette difficulté ; il a créé une caisse de voyages qui permet aux adhérents de l'Université populaire d'économiser peu à peu, par un versement périodique qu'ils s'engagent à effectuer, les ressources nécessaires à l'excursion dont tel congrès de Belgique sera le but. Ce sera sans effort qu'ils auront préparé leur voyage, et la dépense leur pèsera d'autant moins que la Fédération des Universités populaires saura leur procurer, s'il est nécessaire, des conditions spéciales de transports, conditions qu'avec un peu d'habileté il est presque toujours possible d'obtenir de la part des Compagnies de chemins de fer.

Nos camarades tireront profit, — nous en sommes assurés, — des renseignements que nous avons centralisés.

Ce rapport n'est en effet qu'un résumé des communications qui nous ont été transmises jusqu'au dernier instant, avant l'ouverture du congrès. Si nous avions un regret à exprimer, ce serait qu'elles aient été parfois trop brèves. Sur d'innombrables questions nous avons cherché en vain le résultat de leur expérience. Ceci excusera l'imperfection de l'œuvre que nous vous présentons.

De même s'expliquera notre silence sur « les cercles de lecture » qu'aux termes mêmes des conditions de ce congrès, notre commission était chargée d'étudier. — Il ne nous en a été rien dit.

Aussi à défaut de base de discussion votre commission s'est-elle contentée de vous présenter les vœux de plusieurs de ses membres, tendant :

1° à ce que toute Université populaire s'efforce d'obtenir de chaque ministère pour sa bibliothèque les publications officielles de la nature de celles qui sont publiées par l'Office du travail ou le ministère des finances ;

2° à ce qu'il soit créé à la Fédération un service d'acquisitions de livres, service chargé de veiller aussi à une meilleure répartition et à un meilleur choix des ouvrages que le ministère de l'instruction publique met à notre disposition ;

3° à l'élaboration d'un règlement de Fédération qui assure l'échange régulier de livres entre les diverses bibliothèques d'Universités populaires.

Le rapporteur,

Georges Baër

DISCUSSION

Sur la première partie : consultations médicales et juridiques, l'Université populaire du *Mans* indique qu'elle a organisé des consultations juridiques gratuites, données par un premier clerc de notaire et un avocat ; ces consultations fonctionnent très bien.

L'Université populaire de *Lyon* a de même organisé des consultations, mais à deux degrés : la cause est d'abord examinée par un comité spécial qui déblaie le terrain et précise les faits, puis expose ensuite l'affaire au juriste consultant.

Sur la deuxième partie : Fêtes et distractions, une longue discussion s'engage entre les partisans des fêtes purement distractives et les partisans des fêtes éducatives, sans compter ceux qui sont partisans de la suppression des fêtes. Le délégué de *la Fraternelle* développe les idées exposées dans son rapport et reproduites dans le rapport général : les moyens dont disposent les Universités populaires lui semblant insuffisants, cette Université populaire a renoncé à donner des fêtes, mais s'est entendue avec différentes sociétés musicales pour obtenir l'entrée à leurs concerts à des prix réduits pour les adhérents de l'Université populaire, auxquels on assure ainsi la bonne exécution des morceaux qu'ils entendent.

De nombreux camarades protestent, affirmant que les fêtes ont produit d'excellents résultats dans de nombreuses Universités populaires et l'un d'eux fait observer qu'il a assisté, à *la Fraternelle* même, à des fêtes très bien réussies.

Il est midi. Le Congrès suspend ses travaux et un grand nombre de camarades se dirigent vers le restaurant, où un banquet simple et substantiel a été préparé. Sous l'amicale présidence de Gabriel Séailles, 65 convives causent joyeusement et échangent leurs impressions sur les discussions précédentes. Au dessert, le camarade Maurice Bouchor, avec sa bonne grâce habituelle, nous dit la Chanson du Tisserand *et* la Syndicale, *sur l'air si frais et si populaire de la Carmagnole que tous reprennent au refrain.*

Séance du Lundi 23 Mai

(après-midi)

La séance est ouverte à deux heures et demie.

On reprend la discussion du matin sur l'utilité ou l'inutilité des fêtes et représentations théâtrales.

DISCUSSION

suite

Rouen dit qu'il n'y a qu'un moyen de faire comprendre la musique : c'est d'enseigner le chant choral.

Maurice Bouchor développe par quel choix méthodique des œuvres littéraires ou musicales, on pourrait intéresser ceux dont l'éducation esthétique est à faire. Il est possible, et même facile, dans les Universités populaires, par des explications données avec chaque morceau ou pièce, de les rendre plus compréhensibles pour le public que ne le ferait une représentation réelle. La lecture de pièces à plusieurs voix peut donner de meilleurs résultats que des représentations de pièces organisées avec des moyens insuffisants. Quant à la musique, on trouve, en s'en donnant la peine, des morceaux simples et intelligibles à tous, même dans les œuvres des musiciens passant pour les plus difficiles à comprendre. Ce n'est que progressivement qu'on peut former l'oreille et le goût.

On passe ensuite à la lecture du rapport de la cinquième commission.

Le rapport, qui a été fait par madame Wathier, rapporteur de la première commission, est lu par le camarade Kastor.

RAPPORT DE LA CINQUIÈME COMMISSION

La cinquième commission a reçu communication de dix-neuf rapports, — quatorze de banlieue et province et cinq d'Universités populaires parisiennes.

De la lecture de ces documents, il résulte que toutes les Universités populaires recherchent les moyens d'entretenir entre elles des rapports aussi fréquents que possible; elles reconnaissent la puissance d'action des groupements et loin de repousser la formation de Fédérations, quelques-unes concluent logiquement à créer, après la *Fédération Nationale,* une Fédération Internationale des Universités populaires ou organisations similaires.

Quant à celles qui n'ont pas de rapports avec leurs voisines, c'est que, comme *Auvers-sur-Oise,* elles ignorent s'il en existe et demandent qu'on les renseigne, ou que les moyens de communication font défaut, comme *Fontenay-en-Vendée,* qui attend la construction de la voie ferrée pour nouer des rapports utiles avec Les Herbiers et Mouchamps, et qui, en attendant, s'empresse d'adhérer à la *Fédération post-scolaire des Deux-Sèvres* qui vient de se fonder.

Le Mans, favorable au principe d'une Fédération Nationale, croit que l'organisation des fédérations

régionales doit précéder la création de l'organisme central.

Nous répondons : faut-il donc attendre que toutes les régions soient pourvues d'un assez grand nombre d'Universités populaires organisées en fédérations régionales ?

N'est-il pas vrai plutôt que les Universités populaires isolées tireraient de grands avantages de leurs rapports avec la Fédération Nationale qui pourrait, par des moyens divers, faciliter leur développement et leur permettre d'étendre leur zone d'influence, donner naissance à d'autres groupes élargissant de plus en plus le cercle de leur action ?

Montreuil souscrit à une action plus générale, à condition qu'elle ne diminue en rien l'effort que chaque libre-penseur doit faire dans sa localité.

La Fraternelle du troisième arrondissement, *Paris,* seule, rejette la création d'une fédération nationale. Voici en quels termes :

Les rapports des Universités populaires entre elles sont peu étendus ; on peut même dire qu'en dehors de la Fédération, lien purement administratif, elles n'en ont vraiment aucun. Cet état de choses est peut-être regrettable, mais nous ne voyons pas, pour le moment, comment on pourrait y remédier, avec la distribution actuelle. Quant aux rapports avec les Universités populaires départementales, ils sont encore plus problématiques. Une Fédération Nationale peut-elle obvier à cet inconvénient ? Pas à notre avis, surtout si nous nous basons sur les résultats obtenus à Paris, où les Universités populaires ont pourtant infiniment plus de facilités de rapprochement. La création d'une Fédération Nationale n'apparaît pas du reste comme une nécessité ; rien n'en fait sentir le besoin et rien n'en demande la formation. A notre avis, cette nouvelle institu-

tion présenterait plutôt des inconvénients que des avantages. Cet organisme nouveau serait un vaste trompe-l'œil, faisant croire à un développement des Universités populaires non en rapport avec leur situation véritable, si modeste. En outre, si une telle fondation s'imposait, il faudrait l'organiser méthodiquement, et de même que, pour s'assurer de la solidité d'une chaîne, on éprouve préalablement la solidité de chacun des anneaux qui doivent la composer, de même pour fonder la Fédération Nationale, il conviendrait de s'assurer de la force de chaque unité devant concourir à son existence.

Nous avons cité le paragraphe en entier pour n'en point dénaturer le sens, mais il nous paraît inadmissible qu'on puisse nous accuser de vouloir créer un trompe-l'œil. Pour éblouir qui? En créant une Fédération nationale, les Universités populaires qui adhèrent à cette idée veulent, à notre avis, créer un organisme qui, reliant entre elles toutes ces faiblesses, en fasse une force résistante et expansive. Il est évident que si tout allait à souhait, nous n'aurions plus rien à créer.

Bien loin de nous assurer de la force de chacune des Universités populaires devant former la Fédération, il nous semble qu'il est du devoir des plus importantes d'aider, par tous les moyens, celles qui sont moins prospères. N'est-il pas logique que ce soient les plus indispensables, celles qui vivent dans les milieux les plus déshérités, qui soient par cela même les plus pauvres et n'est-ce pas notre devoir de grouper toutes nos forces, de coordonner tous nos efforts pour aider au développement de ces centres éducateurs, si utiles et si bienfaisants? Ne sont-ce pas ceux qui ont déjà conquis une partie de leur affranchissement qui doivent aider leurs frères à s'affranchir à leur tour?

Nous sommes heureux de constater qu'en cela nous sommes d'accord avec la majorité et nous citons, à l'appui, un extrait du rapport de *l'Effort* de Montrouge, reflétant fort bien les avis épars dans les autres rapports :

L'œuvre des Fédérations doit être une œuvre d'adjuvance, comme on disait autrefois, et non une œuvre de direction. Si les Universités populaires se pénètrent bien de ce principe, elles estimeront qu'il importe en effet que des fédérations départementales et régionales soient fondées.

Paris et sa banlieue ont leur Fédération; nous ignorons s'il en existe en province, mais nous serions fort étonnés si, dans un bref délai, il ne s'en fondait pas. L'esprit de solidarité, de mutualité et de sympathie réciproque que développe l'Université populaire, tend de plus en plus à élargir son cercle, et de cette tendance naîtra bientôt sûrement le besoin de fédérer les Universités populaires voisines.

Outre la raison de sentiment, la raison d'intérêt impose cette tactique. Les fédérations, soit départementales, soit régionales, peuvent rendre d'importants services aux Universités populaires. C'est ainsi qu'elles devraient servir de lien entre les Universités populaires pour leur faciliter nombre de tâches, leur éviter nombre de frais. N'est-ce pas à elles qu'incombe, par exemple, la centralisation des renseignements utiles tels que : offres de conférences, de cours, etc... N'est-il pas tout indiqué qu'elles réunissent une bibliothèque centrale et organisent des prêts de livres aux diverses Universités populaires qui, individuellement, n'ont pas les moyens d'avoir un assortiment de livres important ? Elles pourraient à cette intention insister auprès des éditeurs pour recevoir en service les ouvrages qui paraissent.

Elles devraient s'efforcer de réaliser les mêmes avantages, pour ce qui concerne le matériel des cours, séances récréatives, lanternes à projections, matériel pour séances dramatiques.

Elles devraient en outre prendre l'initiative d'organiser des fêtes dont les bénéfices pourraient être répartis entre les Universités populaires adhérentes. Disposant de moyens plus étendus qu'une Université populaire individuellement, ces fêtes pourraient avoir un plus grand retentissement et contribuer ainsi à faire connaître l'œuvre des Universités populaires et leur amener des adhésions nouvelles ; ajoutons que, pour faciliter l'échange des renseignements, il serait peut-être utile de créer un *Bulletin des Universités populaires*. Quant à l'organisation d'une Fédération nationale, nous la croyons utile pour achever de relier entre elles les diverses Universités populaires et Fédérations d'Universités populaires de France ; après elle, peut-être y aura-t-il lieu d'examiner l'organisation d'une Fédération internationale.

Le rapporteur ajoute que, dès le début, il serait important de créer à la Fédération nationale une mutualité des Universités populaires de France, destinée à aider les Universités populaires naissantes et à soutenir celles qui sont en péril ; les cotisations qui seraient versées dans cette intention pourraient être calculées en vertu du principe de « chacun selon ses forces », et d'après le nombre d'adhérents.

La commission, unanime sur l'utilité des groupements fédératifs, a résumé à grands traits les avantages qu'ils peuvent offrir :

1° RAPPORTS ENTRE UNIVERSITÉS POPULAIRES VOISINES FÉDÉRÉES OU NON

Visites de l'une à l'autre, de localité à localité. — Voyages, excursions en commun. — Groupement de plusieurs Universités populaires pour les grandes conférences, telles que celles du docteur Poirrier sur la télé-

graphie sans fil, qui nécessite un matériel d'expérimentation.

2° RÔLE DES FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Groupement et répartition des conférences. — Entente avec les conférenciers. — Matériel roulant pour projections. — Collections de vues. — Bibliothèque circulante, échange de livres. — Organisation de tournées de représentations littéraires et théâtrales, etc...

Avantages pécuniaires résultant des économies réalisées sur les impressions, telles que cartes d'adhérents, statuts, programmes, etc..., les achats de livres, matériel, reliure, rabais obtenus en raison de la quantité, et tout ce que l'expérience journalière peut suggérer.

3° FÉDÉRATION NATIONALE

La Fédération nationale serait surtout une grande force morale vis-à-vis des pouvoirs publics; agissant au nom d'un certain nombre de collectivités, elle aurait plus de poids pour obtenir des subventions, des locaux, des livres, du matériel, tout ce qui dépend des services administratifs.

Elle aurait la gérance du fonds de réserve créé d'après le vœu du *Foyer du Peuple*, vœu déposé à la première commission.

Elle offrirait les mêmes avantages d'économie que les Fédérations régionales et pour les mêmes motifs. Elle pourrait créer des séries de clichés pour projections, de vues pour lanternes magiques à l'usage des Univer-

sités populaires enfantines. Chargée de centraliser tous les renseignements concernant les Universités populaires, elle publierait un bulletin les informant de tout ce qui peut les intéresser, organiserait à certaines époques de grandes tournées de conférences, préparerait les congrès, rechercherait les moyens de propagande, entretiendrait des rapports constants avec toutes les Universités populaires et les personnes qui s'y intéressent, les conférenciers, etc...

Enfin, elle créerait une bibliothèque sur le plan suivant :

1° Une bibliothèque documentaire, composée d'ouvrages spéciaux à consulter sur place au local de la Fédération ou qui pourront être prêtés pour un temps déterminé, non aux Universités populaires, mais à des membres d'Universités populaires munis de leur carte à jour et sous leur responsabilité personnelle ;

2° Une bibliothèque circulante. Les livres fournis par la Fédération porteront son estampille et seront divisés en séries A, B, C, selon leur valeur. Les Universités populaires qui voudront jouir de cette bibliothèque fourniront un nombre quelconque de volumes en bon état de reliure ; ils seront estampillés par la Fédération, qui leur en donnera en échange un nombre égal de même valeur. Tout membre d'une Université populaire à jour de ses cotisations pourra prendre un de ces volumes dans n'importe quelle Université populaire en échange d'un autre volume portant la même estampille.

La cinquième commission conclut donc à la création, par le congrès, de la Fédération Nationale des Univer-

sités populaires, persuadée qu'elle est appelée à rendre de grands services à la cause de l'émancipation intellectuelle du peuple.

La cinquième commission adresse son salut fraternel à ses nouveaux collègues et forme des vœux pour la pleine réussite du congrès.

Le rapporteur,

MARIE WATHIER

ANNEXE

Le comité de Limoges, fondateur de cinq sections ou Universités populaires, sur le point d'en créer d'autres dans les petites villes du département, pose la question suivante :

En dehors de ces fédérations, croyez-vous que notre affiliation aux Jeunesses laïques n'aurait pas de précieux résultats ?

Notre but n'a-t-il pas en effet quelque analogie ? Comme nous, ne rêvent-elles pas une humanité meilleure ? Ne cherchent-elles pas à faire disparaître la mentalité qu'ont créée l'atavisme et l'éducation religieuse ? Ne poursuivent-elles pas l'instauration de la société future ? Si nos deux actions ne doivent pas se confondre, ne croyez-vous pas qu'elles doivent être parallèles ?

Nous sommes autorisés par la Fédération des Jeunesses laïques à vous informer que chaque fois qu'un de ses membres partira de Paris pour une tournée de conférences, le citoyen Antarieu, secrétaire, en informera la Fédération des Universités populaires, qui préviendra celles de la région, afin qu'elles puissent, si elles le désirent, s'entendre avec lui pour l'organisation d'une conférence sous leurs auspices.

Ayant à peu près les mêmes parrains que les Universités populaires, les Jeunesses laïques ne recherchent pas dans leurs rapports avec elles l'appoint d'une cotisation fort

minime en soi; elles recherchent l'entente et l'appui moral que doivent se prêter les organisations qui poursuivent le même but : l'émancipation intellectuelle et économique des travailleurs.

DISCUSSION

Bayonne donne le compte rendu d'une organisation de Fédération régionale. Dans le sud-ouest, l'Université populaire de *Tarbes* a aidé d'autres Universités populaires à se créer dans les environs; la Fédération comprend Tarbes, Bayonne, Biarritz, Agen, Toulouse. On a pu ainsi organiser des circulations de livres, échanger des conférenciers, créer un Bulletin des Universités populaires de la région, etc. (Dans le nord-est, *Bar-le-Duc* a fait œuvre de même genre.) Pourtant il conclut que la création d'une Fédération nationale n'est pas mûre, mais qu'on pourrait nommer une commission préparatoire chargée d'étudier la question afin qu'au prochain Congrès annuel la décision pût être prise.

Sur cette création d'une Fédération nationale divers avis pour et contre sont émis; quelques camarades semblent craindre que l'autonomie des Universités populaires ne soit compromise; ils paraissent confondre fédération d'intérêts communs, en vue d'une réalisation autonome plus facile, avec direction centrale donnant des ordres pour que ces intérêts communs soient résolus d'une même façon, la majorité imposant les solutions à toutes les Universités populaires. Cette confusion se dissipe et, rassurés sur le respect de l'autonomie propre à chaque Université populaire, les délégués sont d'accord pour l'élaboration d'un projet de Fédération nationale.

Il est, en suite de diverses propositions, décidé de charger le Bureau de la Fédération de Paris et banlieue d'étudier un projet général et des statuts ; ce premier travail sera imprimé et envoyé à toutes les Universités populaires de France avec un questionnaire. Au retour de ce questionnaire

le projet sera modifié selon les vues des Universités populaires et leur sera retourné avec un second questionnaire. Cette même méthode sera employée une troisième fois si cela est nécessaire. De cette façon on arrivera à éliminer les points pouvant donner lieu à des malentendus et à bien préciser ceux sur lesquels tous peuvent être d'accord. Ce mode de discussion par écrit, un peu long il est vrai, a le grand avantage d'être beaucoup plus net, plus méthodique et moins décousu que la discussion verbale.

Le prochain Congrès aura donc ainsi fait une bonne partie de sa besogne par avance et n'aura que fort peu à discuter sur cette importante question. Si même il y a d'ici le prochain Congrès accord suffisant entre les Universités intéressées, leur adhésion pourrait se faire par correspondance, et le Congrès de 1905 serait alors ouvert par la Fédération nationale elle-même réellement constituée.



L'assemblée décide que le prochain Congrès aura lieu à Paris. La date est fixée à Pâques, 23 avril 1905.

Le texte suivant est adopté à mains levées par tous les délégués présents, sauf un :

Le Congrès charge le bureau de la Fédération parisienne de préparer la constitution de la *Fédération nationale des Universités populaires* dans le plus bref délai et d'en proposer la fondation au prochain Congrès qui aura lieu le 23 avril 1905, à Paris.

VŒUX

On passe ensuite à l'examen des vœux.

Étant bien entendu que ces vœux, même s'ils sont adoptés à une grande majorité, ne sauraient engager

en quoi que ce soit les Universités populaires qui n'en admettraient pas la teneur, plusieurs camarades proposent soit que l'on supprime les vœux, soit qu'on ne vote pas sur leur texte.

Après discussion, l'assemblée décide que les vœux qui seront acceptés ne seront pas l'expression des volontés des Universités populaires présentes, tendant à créer obligation pour la totalité des Universités populaires, mais seulement des propositions, qui seront annexées à la suite des travaux du Congrès lors de l'impression de ceux-ci.

Voici les vœux acceptés par les délégués dans ces conditions :

I

Le Congrès invite les Universités populaires à faire leur déclaration, conformément à la loi de 1901 sur les associations, afin de pouvoir jouir de la capacité juridique et de ne pas se voir dénier la propriété de leur matériel et mobilier.

II

Le Congrès est d'avis de conseiller aux Universités populaires de se rendre dans les Bourses du Travail faire des conférences sur le but des Universités populaires et d'organiser dans le sein des Universités populaires de nombreuses conférences sur des questions économiques faites par des militants des syndicats corporatifs.

III

Le Congrès :

Attendu que les Universités populaires n'ont d'intérêt que si elles contribuent à l'œuvre de justice et de progrès social;

Attendu qu'elles ne peuvent vivre que par la confiance des ouvriers ou employés, ainsi que l'expérience l'a prouvé ;

Souhaite que les Universités populaires soient de plus en plus les émanations de la classe ouvrière; que leur administration soit confiée, dans la mesure la plus large, aux représentants des institutions ouvrières : Bourses du Travail, Syndicats, ou Coopératives ;

Souhaite que les Congrès syndicaux et coopératifs mettent à leur ordre du jour la question des Universités populaires.

IV

Le Congrès des Universités populaires exprime sa sympathie en faveur de la campagne antialcoolique.

V

Le Congrès émet le vœu que les Universités populaires ayant des buvettes n'y admettent aucune boisson alcoolique distillée.

VI

Considérant que la femme, — cette éternelle esclave, — n'est pas toujours émancipée et se trouve par suite adversaire des organisations démocratiques, croyant que celles-ci ne sont pas favorables à ses intérêts ;

Considérant que l'on a jusqu'ici laissé la femme dans l'ignorance et que l'on ne lui a pas donné une éducation aussi développée que celle reçue par l'homme, ceci dit au point de vue général ;

Le Congrès estime qu'il serait utile, — autant que faire se peut, — de multiplier les conférences et surtout les causeries dans les Universités populaires sur des sujets féministes et qu'un appel aux conférencières, pour parler sur ces questions ou sur d'autres, doit être fait, car lorsqu'une d'elles vient dans les Universités populaires il arrive presque toujours que l'élément féminin domine dans l'auditoire.

VII

Le Congrès émet le vœu que la journée de huit heures soit instituée.

VIII

Au moment où le conflit russo-japonais multiplie, en Extrême-Orient, les souffrances, les massacres et les calamités de toutes sortes ;

Le Congrès des Universités populaires, réuni à Paris, proteste une fois de plus contre les horreurs de la guerre, et émet le vœu que dans les prochaines conférences données dans les Universités populaires on développe le plus souvent possible cette belle et utile maxime : « Si tu veux la paix, prépare la paix », qui peut seule conduire à l'établissement des États-Unis du monde.

IX

Comme corollaire du vœu précédent, un camarade propose que l'on vulgarise le plus possible la bonne et saine Histoire de France du camarade Gustave Hervé.

X

Le congrès des Universités Populaires émet un vœu en faveur de la séparation des Églises et de l'État.

Sont renvoyés pour examen jusqu'après la fondation de la Fédération Nationale des Universités populaires, les vœux suivants, demandant :

— La création d'une commission permanente des fêtes laïques ;

— L'adoption de fêtes éducatives ;

— Qu'il soit établi une liste des pièces de théâtre susceptibles d'être jouées dans les Universités populaires ;

— L'étude d'une caisse centrale de subventions ;

— Que le prochain Congrès étudie l'organisation et le fonctionnement des Universités populaires dans les campagnes.

*
* *

Une communication est faite relativement aux Jeunesses laïques dont a parlé le rapport de la cinquième commission ; une autre communication est relative à l'envoi de délégués à l'Exposition de Saint-Louis, et un appel en ce sens est adressé aux Universités populaires des départements.

Avant de clore le congrès, Maurice Bouchor, qui a présidé la deuxième partie de cette séance, remercie les congressistes de leur assiduité au travail et adresse un souvenir ému à la mémoire d'Émile Duclaux, qui fut un ami sincère et dévoué de l'éducation populaire.

Le Congrès est clos à six heures et quart.

FÊTE DE CLOTURE

FÊTE DE CLOTURE

La fête de clôture du Congrès a eu lieu le lundi soir 23 mai, à 8 heures et demie, au Nouveau-Théâtre, 15, rue Blanche. Le programme comportait une représentation de Liberté, *drame en 3 parties avec prologue et intermèdes de Maurice Pottecher, musique de Lucien Marcelot.*

La distribution était la suivante :

Jacques Souhait	MM. Gaston Brou
François Souhait.	Jean Kermall
Le Colporteur	Souvenay
Le Représentant	Lauzières
Fouillette, cordonnier	Paul Ardot
Toussaint, drapier.	Flot
Clément Élophe	Gémeau
Hingray	Dubourg
Marie.	Mmes Camm
La mère Élophe	Marthe Bellu
Rosette.	Samy
Louise	Biard

Hommes et Femmes du Peuple, Soldats, etc.

Prologue et intermèdes :

La Liberté. . . Mme Camm | Le Passé. . M. Lauzières

Récitants, solistes et chœurs par les camarades des Universités populaires.

Maurice Kahn

Après une allocution de Paul Kastor, secrétaire de la Fédération des Universités populaires de Paris et de la Banlieue, qui avait organisé la représentation, Maurice Kahn fit la causerie d'introduction suivante :

Mesdames,
Messieurs,
Camarades,

La fête qui nous réunit ce soir a été organisée à l'occasion du premier congrès des Universités populaires de France, par la Fédération des Universités populaires de Paris et de la banlieue.

La pièce que vous allez entendre, — et dont, rassurez-vous, je ne retarderai pas bien longtemps la représentation, — appartient au répertoire du Théâtre du Peuple de Bussang.

Un certain hasard, sans doute, n'est pas étranger à cette rencontre, si l'on appelle hasard le rapprochement involontaire d'hommes attelés à des besognes différentes et qui, sans avoir décidé la constitution d'un Comité, mais, au contraire, dans une action tout à fait libre et individuelle, ont mis en commun, momentanément, leurs efforts, pour une tâche déterminée, chacun, d'ailleurs, conservant, même dans cette circonstance, ses préoccupations particulières, et se consacrant à l'œuvre commune pour des motifs, avec des sentiments différents.

Mais le rapprochement, fortuit, de deux éléments aussi distincts que les Universités populaires d'une part, et le Théâtre du Peuple de Bussang d'autre part, un tel rapprochement peut avoir des conséquences, nullement préméditées, peut-être même inaperçues de ceux qui s'y sont employés. L'une de ces conséquences sera peut-être de rapprocher d'une façon plus étroite les Universités populaires et le Théâtre du Peuple : tous n'auraient qu'à y gagner. Et les récentes représentations de *Liberté* données en province, par le Théâtre du Peuple, ont permis de constater les heureux effets de cet accord : en certaines villes

le Théâtre du Peuple a aidé l'Université populaire à grouper des auditoires de 2.000 personnes ; — et, d'autre part, l'Université populaire a fourni au Théâtre du Peuple l'occasion de se manifester en des villes où il n'était pas connu, et où des représentations futures sont assurées d'un succès plus grand encore que celui, — très honorable et très satisfaisant, — qui a été obtenu cette année.

Je voudrais, — dans cette très rapide causerie, — vous montrer, en quelques mots, combien, à mon sens, ces conséquences sont heureuses, et combien le hasard, qu'on dit souvent aveugle, a fait preuve cette fois de clairvoyance et de sagesse.

I

Les Universités populaires vous sont assez connues, et ceux d'entre vous qui ont assisté au congrès ne me pardonneraient pas d'apporter ici, après les conversations qui ont été échangées pendant deux journées, une définition des Universités populaires ou des vues personnelles sur leur objet, leur fonctionnement, leurs tendances. Il convient cependant de rappeler à ceux de nos camarades qui n'ont pas assisté au congrès, — et c'est la grande majorité de cette salle, — que l'Université populaire est une association pour l'étude, destinée dans la pensée de ses membres à affranchir l'individu de ses préjugés moraux, de ses servitudes intellectuelles, concurremment avec les organisations corporatives, et d'un ordre plus spécial, et d'un caractère plus restreint, qui poursuivent son affranchissement économique. — J'emploie à dessein des termes très précis en même temps que très généraux, car je n'exprime pas ici mon opinion personnelle sur les Universités populaires : je ne fais que traduire, imparfaitement sans doute, mais aussi impartialement qu'il m'est possible, la tendance générale qui s'est dégagée du congrès.

Les Universités populaires sont donc, avec leurs moyens propres, dans le détail desquels je n'ai pas à entrer, des *écoles de liberté.*

Le Théâtre du Peuple, tel que l'a conçu M. Maurice Pot-

techer et tel qu'il l'a réalisé à Bussang, atteint, avec des moyens différents, un but absolument analogue.

Le Théâtre du Peuple de Bussang fut fondé, en 1895, par Maurice Pottecher et une équipe de collaborateurs anonymes.

Il est construit en plein air, sur le penchant d'une prairie souriante, adossée à une colline. La salle est d'un caractère rustique : toute en bois; bancs de bois, analogues à ceux qu'on rencontre dans les promenades et en forêt; un coin de ciel sur la tête; par endroits, un morceau de verdure qui danse sous la brise; de toutes parts les parfums de la campagne environnante.

La scène est en bois; elle est vaste et agencée comme celle d'un vrai théâtre; on y a pu jouer, en 1902, le *Macbeth* de Shakespeare, beaucoup mieux qu'à l'Odéon. On y avait un avantage unique, dont Maurice Pottecher a plusieurs fois tiré un excellent parti : le décor naturel de la prairie servait de toile de fond. Lorsqu'au cinquième acte, le rideau s'ouvrait sur la forêt de Dunsinane, c'était sous de vrais arbres et sous du vrai feuillage que se dissimulaient les soldats de Malcolm. De la lumière, de la vérité, de la vie pénétrait par cette ouverture et donnait au spectacle un magnifique accent de sincérité.

Le public du théâtre de Bussang est très particulier : ce sont bussenets et bussenettes, habitants des villages voisins, touristes en villégiature à Bussang et dans les autres stations des Vosges : on vient même de fort loin et un train spécial amène chaque année des spectateurs, de Remiremont, Épinal, Nancy, etc.

Le spectacle enfin est hautement éducatif. L'auteur n'a aucune prétention à « moraliser ». On lui a attribué ces intentions moralisatrices, et, à la vérité, la première de ses pièces prêtait à la confusion. Elle était intitulée *le Diable marchand de goutte*, et peignait les ravages de l'alcool dans une petite ville. On voulut y voir une propagande antialcoolique. Et pourtant l'auteur s'était borné à représenter sous les traits du diable les empoisonneurs publics dont les noms sont bien connus.

En affirmant qu'il n'y a, dans le théâtre dè Maurice

Pottecher, aucune intention de moraliser, je n'exprime point mon idée personnelle et je ne fais que répéter ce que lui-même disait récemment encore, dans une conférence prononcée à l'École des Hautes Études sociales.

Ce qui donne au théâtre de Maurice Pottecher sa valeur éducative, c'est d'abord son souci de vérité et son inspiration. Et c'est encore son étonnante variété.

Les dix pièces représentées sur la scène de Bussang depuis 1895 appartiennent en effet aux genres les plus divers; il se trouve dans ce répertoire : un drame rustique *(l'Héritage)*, une comédie villageoise *(C'est le Vent !)*, un drame historique *(Liberté)*, un drame légendaire *(Morteville)*, une féerie *(Chacun cherche son trésor)*, une farce *(à l'Écu d'argent)*, et même une tragédie *(Macbeth)*.

C'est là principalement, me semble-t-il, ce qui fait du Théâtre du Peuple une école de liberté. La variété de ce répertoire oblige le public à passer par des émotions diverses; la sensibilité du spectateur s'y enrichit d'année en année, — sans que jamais soient flattées ses passions, sans que jamais l'auteur ait fait sa pièce en vue d'un public déterminé, sans que jamais la manière soit de parti-pris « populaire ».

D'ailleurs, la définition que Maurice Pottecher donne du Théâtre du Peuple est significative : « J'entends par Théâtre populaire, celui où les divers éléments dont l'ensemble constitue un *peuple*, peuvent prendre place et s'intéresser également à l'œuvre représentée. L'assemblée sera d'autant plus complète qu'elle réunira, sur les mêmes gradins, le premier des philosophes de la nation et le dernier des portefaix de la halle, le financier le plus opulent et le plus dénué des traîne-misère, séparés l'un de l'autre, — ou plutôt *réunis* l'un à l'autre, — par la série intermédiaire des êtres qui rattachent l'extrême richesse matérielle ou intellectuelle à l'extrême pauvreté. » (1)

Une telle assistance est réunie à Bussang. Des hommes divers s'intéressent également à l'œuvre représentée, sym-

---

(1) *Le Théâtre du Peuple, renaissance et destinée du théâtre populaire.* Paris, 1899, in-18; Ollendorff, éditeur.

pathisent aux sentiments exprimés, — « fraternisent au théâtre », comme dit Michelet. — Et lorsqu'ils ne poussent pas jusque-là leur sympathie, lorsqu'ils ne vont pas jusqu'à fraterniser, — ce qui à mon sens n'est pas nécessaire et dans certains cas même serait regrettable, — à tout le moins écoutent-ils avec intérêt l'expression de sentiments qui ne sont pas les leurs, mais dont il leur est impossible de ne pas reconnaître la vérité. Ce n'est plus alors la fraternité qui est suscitée par le spectacle, c'est, chose bien plus belle, et bien plus difficile, les préjugés qui s'évanouissent et la liberté de l'esprit qui est conquise. — Et c'est un art sain, sans outrances, sans flatteries, sans mensonges, qui a remporté cette victoire.

II

La pièce qui sera jouée ici ce soir, *Liberté*, est une œuvre très différente, par sa forme, de celles auxquelles le théâtre contemporain nous a accoutumés. Elle se rapproche plutôt des spectacles du théâtre grec antique, où l'action dramatique était entrecoupée de récits lyriques, où un chœur évoluait sur la scène, commentait les événements, traduisait en langage poétique et musical les émotions provoquées chez les spectateurs, — où enfin, par cette intervention constante de la foule et aussi grâce au prolongement indéfini de la musique, le drame prenait des proportions grandioses, revêtait un caractère de généralité plus vaste qu'un drame limité à des individus et réduit pour s'exprimer à l'usage des mots.

L'auteur de *Liberté* a voulu, avec un sujet moderne, retrouver cette grandeur d'impression du théâtre antique; il a tenté de nous donner, — par l'action de quelques hommes, — l'image en raccourci d'un grand drame humain.

Nous sommes en 1792 dans un village perdu de la montagne vosgienne. 1792! Depuis trois ans la France se débattait dans la Révolution. La Bastille avait été prise, les privilèges abolis, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen proclamée; le peuple avait chassé son roi : le peuple faisait les lois et régnait au nom de la justice et de la liberté.

Il y avait en France et dans le monde un grand bouleversement.

Isolés dans leur montagne, nos paysans ignorent tous ces faits. Comment les auraient-ils appris? Jadis, un colporteur traversait de temps à autre le pays et leur apportait, avec ses livres, l'écho des bruits lointains. Or depuis trois ans le colporteur n'a point paru. Nos paysans ignorent donc tout de la Révolution. Et le sujet du drame, — indépendamment d'une intrigue, que je ne vous raconte pas, et dont vous trouverez le résumé au dos du programme, (1) — ce sera, au contre-coup des événements révolutionnaires, l'éveil à la liberté de paysans ignorants de leurs droits et qui sont prêts à les revendiquer dès qu'on leur a appris à les connaître.

Dans la notice résumée à laquelle j'ai fait allusion tout à l'heure, on lit la phrase suivante qui se rapporte à toute la seconde partie du troisième acte : « ... L'arrivée du Représentant de la Convention, annonçant la proclamation de la République et réclamant des défenseurs pour le pays envahi, met fin à ces luttes et réconcilie tout le monde dans un transport d'enthousiasme patriotique. »

Cet enthousiasme patriotique va fort loin; les paysans s'enrôlent à qui mieux mieux, quand on leur annonce que, selon le mot fameux, « la patrie est en danger ». Ils prêtent serment sur une borne baptisée « autel de la patrie » et ils partent en chantant la *Marseillaise*.

C'est ainsi qu'on faisait en 1792, — et, c'est le cas de le dire, on faisait comme on pouvait.

---

(1) « L'action se passe en 1792, dans un village de la montagne vosgienne. Les grands événements de la Révolution, subitement révélés à ces habitants d'un pays reculé et resté à demi sauvage, se mêlent à une tragédie intime entre un vieillard aveugle, attaché aux traditions séculaires du passé, et son fils, jeune homme ardent qui a quitté le village aux premiers appels de la Liberté. Il y revient, coupable d'un meurtre civique accompli dans des circonstances qui l'excusent, pour être jugé et maudit par son père, malgré les efforts de sa femme qui essaye de le défendre.

« Mais l'arrivée du Représentant de la Convention, annonçant la proclamation de la République et réclamant des défenseurs pour le pays envahi, met fin à ces luttes et réconcilie tout le monde dans un transport d'enthousiasme patriotique. »

Ce patriotisme, d'ailleurs, avait un caractère bien particulier. En nous le faisant saisir, le drame de Maurice Pottecher nous donne une excellente leçon, tout à fait analogue à celles que nous demandons aux Universités populaires lorsque nous y étudions un mouvement auquel nous ne participons pas sans réserves, ou des faits contre lesquels nous nous efforçons de réagir. C'est une leçon de liberté, puisque, pour comprendre, nous sommes obligés de nous affranchir de ce qui tient le plus à notre personne : de nos préjugés, de nos préférences.

Vous voyez que je n'avais pas tort de vous annoncer en commençant que le Théâtre du Peuple rejoignait ici les Universités populaires et que toutes deux étaient des écoles de liberté.

III

En 1792, donc, patriotisme et révolution se confondaient. « La patrie était en danger ». C'est-à-dire que la liberté était menacée.

Les succès de la Révolution et la chute de Louis XVI effrayaient l'Europe. Les peuples applaudissaient, pleuraient d'émotion. Mais les rois, naturellement, tremblaient et sentaient chanceler leurs trônes. Leur intervention, crurent-ils, pourrait rétablir la tyrannie et mettre à la raison la France révolutionnaire. Cependant, les officiers français, tous d'origine noble, trahissaient, apportant aux souverains étrangers leur épée, quelquefois entraînant leurs troupes. La France révolutionnaire environnée d'ennemis, bientôt envahie, n'avait pas le choix. De toutes parts les volontaires accoururent, en bandes, en famille : frères, enfants, parents, amis, voulaient combattre côte à côte.

Il ne s'agissait point alors de conquête, ni de gloire militaire ; il s'agissait de sauvegarder le plus précieux des biens : la liberté. C'est pour soi-même qu'on portait les armes. Ce n'était point pour le caprice d'un monarque, ni pour les intérêts d'un groupe de financiers. On ne masquait point des tripotages sous le prétexte de porter la civilisation à des peuples paisibles, qui vivent heureux sans connaître l'Évangile ni les agréments inappréciables de

l'occupation européenne. On n'ambitionnait ni accroissement territorial, ni décorations, ni avancement; on défendait la Révolution, « l'âme sans épouvante », comme a dit superbement Hugo, « et les pieds sans souliers ».

Et la *Marseillaise*, composée par Rouget de l'Isle à Strasbourg, à deux pas de l'ennemi, n'était pas le chant de haine qu'elle est devenue dans la bouche de nos farouches nationalistes; c'était un chant de liberté, — rappelez-vous les premières paroles, — c'était l'appel aux armes contre l'étendard sanglant de la tyrannie.

Nous le comprendrons mieux encore quand nous entendrons tout à l'heure la *Marseillaise* dans le cadre historique où nous la présente le drame de M. Maurice Pottecher. Si éloignés que nous soyons de ce « culte » de la patrie qui nous semble aujourd'hui suranné comme les autres cultes, nous comprendrons qu'il fut un jour nécessaire et que sans lui c'en était fait de la Révolution. Nous saluerons dans le chant révolutionnaire de 1792 l'ancêtre des chants révolutionnaires que nous aimons maintenant, songeant que la *Marseillaise* de Rouget de l'Isle a ouvert les voies à celle de Lamartine et que si le premier n'avait pas été entendu lorsqu'il appela « aux armes », nous ne pourrions pas aujourd'hui répéter avec le second :

Je suis concitoyen de toute âme qui pense :
La vérité, c'est mon pays!

Nous nous rappellerons enfin qu'aujourd'hui encore, dans tous les pays opprimés, c'est aux cris de la *Marseillaise* que se font les mouvements révolutionnaires.

Lorsque notre ami et allié, l'empereur de toutes les Russies, vient en France et qu'il écoute la *Marseillaise*, bien respectueusement, dans les fêtes officielles et les banquets, à la même heure, dans son pays, des gens sont emprisonnés pour l'avoir chantée.

Si nos ancêtres ne l'avaient pas chantée et vécue jadis, nous n'aurions même pas le droit, nous, de chanter l'*Internationale*.

MAURICE KAHN

TABLE

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour trois mille deux cents exemplaires de ce vingtième cahier le mardi 13 septembre 1904.

Le Gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé et tiré au tarif des ouvriers syndiqués.

IMPRIMERIE DE SURESNES (ED. GRENIER, directeur), 9, rue du Pont. — 9091

CAHIERS DE LA QUINZAINE, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement.

Nos Cahiers sont édités par des souscriptions mensuelles régulières et par des souscriptions extraordinaires ; la souscription ne confère aucune autorité sur la rédaction ni sur l'administration ; ces fonctions demeurent libres.

Nos Cahiers paraissent par séries; une série paraît dans le temps d'une année scolaire, d'une année ouvrière, d'octobre-novembre à juin-juillet; l'abonnement se prend pour une série.

Le prix de l'abonnement est de vingt francs pour la série. Nous acceptons que nos abonnés paient leur abonnement par mensualités de deux francs.

Pour tout changement d'adresse envoyer soixante centimes, quatre timbres de quinze centimes.

Nous engageons nos abonnés de certains pays à nous demander un abonnement recommandé ; *le prix de l'abonnement* recommandé *est de vingt-cinq francs pour la série; tous les cahiers de l'abonnement recommandé sont empaquetés à part et* recommandés *à la poste ; la recommandation postale, comportant une transmission de signature, garantit le destinataire contre certains abus.*

L'abonnement ordinaire cesse de fonctionner pour chaque série au plus tard le 31 décembre qui suit l'achèvement de cette série ; ainsi du premier juillet au

31 décembre 1903 on pouvait avoir pour vingt francs les vingt-deux cahiers de la quatrième série complète.

A partir du premier janvier qui suit l'achèvement d'une série, le prix de cette série est porté au moins au total des prix marqués; ainsi depuis le premier janvier 1904 la quatrième série se vend trente-cinq francs.

M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, reçoit pour l'administration et pour la librairie tous les jours de la semaine, le dimanche excepté, — de huit heures à onze heures et de une heure à sept heures.

M. Charles Péguy, gérant des cahiers, reçoit pour la rédaction le premier mercredi du mois de trois heures à quatre heures.

Adresser à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement, toute la correspondance d'administration et de librairie : abonnements et réabonnements, rectifications et changements d'adresse, cahiers manquants, mandats, indication de nouveaux abonnés. N'oublier pas d'indiquer dans la correspondance le numéro de l'abonnement, comme il est inscrit sur l'étiquette, avant le nom.

Adresser à M. Charles Péguy, gérant des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement, la correspondance de rédaction et d'institution; toute correspondance d'administration adressée à M. Péguy peut entraîner pour la réponse un retard considérable ; nous ne répondons pas des manuscrits qui nous sont envoyés: nous n'accordons aucun tour de faveur pour la lecture des manuscrits; nous ne lisons les manuscrits qu'à mesure que nous en avons besoin.

Pour savoir ce que sont les Cahiers de la Quinzaine, *il suffit d'envoyer un mandat de trois francs cinquante à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement. On recevra en spécimens six cahiers de la deuxième, de la troisième et de la quatrième série.*

Nous mettons ce cahier dans le commerce; vingtième cahier de la cinquième série; nous le vendons deux francs.